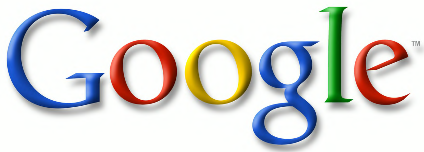


LA

REVUE OCCIDENTALE

PHILOSOPHIQUE

SOCIALE ET POLITIQUE

VERSAILLES. — IMPRIMERIE AUBERT
6, avenue de Sceaux, 6

LA

REVUE OCCIDENTALE

PHILOSOPHIQUE, SOCIALE ET POLITIQUE

ORGANE DU POSITIVISME

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

DIRECTEUR : PIERRE LAFFITTE

ORDRE ET PROGRÈS

SECONDE SÉRIE — TOME X

106 — 1894

DEUXIÈME SEMESTRE

PARIS

SOCIÉTÉ POSITIVISTE

10, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, 10

—

1894

15 Charlemagne 106. 17e ANNÉE. — N° 4. 1er Juillet 1894.

CENTENAIRE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Le centenaire de la fondation de l'École polytechnique arrivait au mois de mai 1894. Les chefs et les élèves anciens et actuels de cette école ont pensé qu'il était convenable d'en célébrer la fondation. Rien de plus sage et de plus légitime. Quoique étranger à l'école, j'ai été amené à prendre à cette fête une certaine part; et je publie aujourd'hui le discours prononcé à cette occasion sur la tombe d'Auguste Comte. Je suis donc conduit à expliquer sommairement les raisons et les circonstances de mon intervention.

Les organisateurs du centenaire ont pensé, avec juste raison, que la célébration devait consister, outre des fêtes d'un caractère essentiellement intime, en un discours qui, prononcé sur la tombe de Monge, honorerait à la fois la mémoire de ce grand géomètre, qui a eu d'abord la conception la plus systématique de cette école et aussi l'esprit de cette fondation, où s'est combinée, au début, l'idée de science et celle de patrie, par une intime juxtaposition de ces deux idées, dues aux circonstances, sans que la théorie positive en ait été suffisamment faite jusqu'ici. Ce projet était aussi sage que rationnel. Il était conforme à la nature même de la fondation de l'école, et il avait cet immense avantage de placer sur un terrain commun, en dehors de toutes

les divergences qui, malheureusement, tourmentent notre pays depuis si longtemps. En ce qui regarde la partie principale de cette célébration, qui seule nous intéresse ici, l'on peut dire que le programme a été parfaitement réalisé par le beau discours de M. Mercadier, directeur des études à l'École polytechnique. Il a exposé avec précision la fondation de Monge; et dans une péroraison magnifique, il a rappelé que cette école scientifique avait été liée, dès sa fondation, à l'idée de patrie; et que la succession des événements avait ramené une situation qui exigeait de nouveau des efforts exceptionnels, comme ceux de jadis, pour la défense de cette patrie malheureuse et menacée. Cela était parfait et peut-être aurait-on dû s'en tenir là; la conception du rôle de l'avenir de l'École polytechnique n'étant pas encore assez mûre ni assez opportune, la fondation devait être seule vraiment honorée.

Mais, d'anciens élèves et des élèves actuels, catholiques, de l'École polytechnique, n'ont pas pensé ainsi; ils ont cru qu'il était convenable d'affirmer, dans une pareille circonstance, leur foi en une théorie directement théologique. Un pareil projet ne se liait pas d'une manière logique à la conception de la fondation de l'École polytechnique. Ce qui caractérise précisément cette grande fondation et ce qui lui donne son caractère vraiment original, d'après Auguste Comte, c'est d'avoir été instituée en dehors de toute théologie et de toute métaphysique. On y a mis tout ce qui était démontrable, sans plus; et on a laissé en dehors toutes les questions indémontrables, sur lesquelles on discute encore et l'on discutera toujours. Dans cette circonstance, la théologie n'est qu'un phénomène adventice et purement du domaine privé. Par conséquent, une célébration catholique était, au fond, étrangère au centenaire de la fondation de l'École. Néanmoins, les partisans de ces

doctrines ayant cru devoir établir une relation arbitraire entre deux phénomènes, étrangers l'un à l'autre; les protestants ont pensé, avec beaucoup de justesse, qu'ils avaient le droit, comme le devoir, de faire une cérémonie analogue à celle qu'avaient organisée les catholiques avec éclat. Cela était sage et juste, du moment que l'on se plaçait en dehors du terrain positif, qui est celui de l'esprit même de la fondation et qu'avaient si bien choisi les organisateurs du centenaire. Les juifs, à leur tour, ont pensé qu'ils pouvaient, à cette occasion, manifester les émotions propres à leur croyance particulière, si digne de respect par sa plus haute antiquité et sa persistance vraiment admirable à travers les âges et les pays. Sentiment profond d'une admirable continuité, que Walter-Scott a si bien rendu dans *Ivanhoe,* quand il met dans la bouche de son juif ces belles paroles : « Nos pères ont vu Dieu face à face! » Les juifs montrent, en effet, le spectacle vraiment remarquable d'une race, la mieux dégagée de l'esprit révolutionnaire, puisqu'ils n'offrent aucun exemple de ces brusques ruptures de continuité, où les occidentaux passent soudainement d'un régime à un autre, qui maudit le précédent.

Ces diverses manifestations théologiques, qui étaient jointes par un lien évidemment arbitraire à la célébration du centenaire de l'École, ont traduit néanmoins le caractère profond de la situation française depuis notre grande Convention : *Il n'y a que les notions positives qui soient désormais d'ordre public.*

Mais puisque l'on était sorti du programme officiel si sage, par des célébrations spéciales, plusieurs anciens élèves de l'École polytechnique et, à leur tête, M. Henri Duportal, ingénieur en chef des ponts et chaussées et sous-directeur des chemins de fer de l'État, ont pensé qu'il y avait, non seulement légitimité, mais aussi né-

cessité de célébrer, avec la fondation de l'École, ce qui pouvait dans son évolution caractériser l'esprit scientifique ou positif. Pour cela ils ont cru qu'il était bon et salutaire de prendre, parmi les anciens élèves de l'École, l'homme qui en a été le plus illustre représentant, et dont le génie est désormais, pour tous les hommes compétents, absolument accepté. Cet homme est Auguste Comte. Élève, répétiteur, examinateur d'admission à l'École polytechnique, Auguste Comte avait, du reste, tous les titres spéciaux pour être honoré dans une telle circonstance. M. Henri Duportal avait donc toutes les raisons légitimes pour appeler les anciens élèves de l'École à venir honorer sur sa tombe la mémoire du grand penseur, en y déposant une couronne qui en rappelât le caractère. M. Henri Duportal a, à cette occasion, prononcé sur la tombe d'Auguste Comte une courte allocution, où il a, avec autant de précision que de fermeté, indiqué le caractère de cette cérémonie. Celle-ci a eu lieu dans la matinée du 17 mai 1894. M. Henri Duportal, par une bienveillance peut-être exagérée, a pensé qu'il était convenable que je parlasse dans une pareille occasion; j'ai accepté une proposition aussi honorable pour moi, j'ai donc prononcé un discours. Au public polytechnique s'étaient joints d'autres auditeurs qui, étrangers à l'École, apprécient l'importance de l'esprit scientifique et la portée sociale de son développement.

C'est ce discours, dont l'*Estafette* et la *Justice* ont donné alors des résumés étendus, que je reproduis ici :

Messieurs,

Je n'ai pas l'honneur d'appartenir à aucun degré à l'Ecole polytechnique. Mais, comme on voulait honorer, dans Auguste Comte, l'éminent génie sorti de cette école, dont l'œuvre porte l'empreinte de l'enseignement qu'il y a reçu, et qui, au

fond, est le développement de l'esprit qui a présidé à l'institution de l'école, on a pensé que ma participation à cette cérémonie avait sa raison d'être. Disciple constant du grand philosophe, ayant consacré ma vie à la propagation et au développement de son œuvre, on a estimé que cela me donnait un certain titre à prendre ici la parole. Je suis profondément honoré d'un tel choix et je dois en remercier publiquement M. Henri Duportal, le véritable instigateur de cette manifestation.

La fondation de l'Ecole polytechnique par notre glorieuse Convention nationale fut une création vraiment organique; elle en remplissait les deux conditions: elle continuait une grande tradition du passé et elle la perfectionnait dans le présent, pour mieux préparer l'avenir.

La royauté, sous Louis XV, et même l'intervention personnelle de ce souverain n'y fut pas étrangère; car, d'après Georges Leroy, il avait des goûts comme des aptitudes scientifiques, la royauté, dis-je, avait établi plusieurs fondations spéciales dont l'Ecole polytechnique fut comme le couronnement. Nous voyons, en effet, au XVIII[e] siècle, surgir successivement l'Ecole militaire, l'Ecole d'artillerie, celle du génie, l'Ecole des ponts et chaussées, où brille le grand nom de Perronnet, celle de la marine et enfin l'Ecole vétérinaire, qui rappelle le noble esprit de Bourgelat. Toutes ces écoles, Messieurs, avaient un caractère commun, consistant dans l'enseignement des sciences en tant qu'elles servent à l'art, à le dégager du pur empirisme primitif qui l'a fondé. Platon, pour la mathématique, avait déjà conçu cette relation et, dans sa *République*, il l'a systématisée en ce qui regarde l'art militaire. C'est cette relation qui a associé les pouvoirs publics à la propagation et même au perfectionnement des sciences positives. Ces écoles ont ainsi formé un public nourri d'études scientifiques, et de plus en plus nombreux. Mais dans de telles écoles, et c'était la nécessité même du temps, la relation de la science à l'art, de la théorie à la pratique était vraiment trop intime; ce qui aurait fini par nuire à l'une comme à l'autre.

La fondation de l'Ecole polytechnique tient à un dévelop-

pement supérieur de cette situation. On conçut que les connaissances scientifiques enseignées dans ces diverses écoles étaient essentiellement les mêmes. On s'éleva alors à cette idée fèconde, de séparer l'élément scientifique de l'élément pratique et de constituer une école où les diverses théories scientifiques seraient enseignées pour, ensuite, disperser les élèves dans les diverses écoles spéciales. Ce fut là l'idée féconde et régénératrice. Les avantages en étaient évidents. Au point de vue intellectuel, on put donner à l'enseignement scientifique un développement plus considérable qui correspondait aux immenses progrès que venait d'accomplir le grand XVIII[e] siècle. Au point de vue social, on avait l'avantage de réunir sur un terrain commun, dans une fraternité, au moins passagère, ceux que les fonctions spéciales de la pratique devaient plus tard isoler. On leur donnait ainsi des notions générales communes ; car la pratique, séparée de la théorie, isole et retrécit trop souvent les idées comme les sentiments.

Mais il faut admirer aussi l'instinct sage et progressif, qui sut apporter des restrictions nécessaires à l'enseignement de l'Ecole. On n'admit que les sciences abstraites qui se rapportaient aux arts inorganiques ; mais on poussa jusqu'à l'extrême limite et on introduisit la chimie qui venait de surgir si glorieusement, comme science abstraite, sous l'impulsion du génie de Lavoisier. On ne chercha nullement à préparer ni aux écoles médicales, ni aux écoles vétérinaires ; la biologie n'étant pas encore fondée comme science abstraite, quoique déjà profondément préparée par d'immenses travaux. On admit toutes les sciences abstraites définitivement constituées ; on les y admit toutes, mais on n'admit qu'elles ; et on élimina rigoureusement tout ce qui n'était que conjectural, tant au point de vue métaphysique que théologique. Le profond instinct progressif et positif, qui animait les grands esprits de cette époque, éclata dans cette fondation, qui est aussi caractéristique dans ses restrictions que dans son extension : ce fut une école absolument positive. La grande école philosophique du XVIII[e] siècle, si méconnue par le vulgaire des littérateurs, avait déjà préparé les idées gé-

nérales qui influèrent, sans aucun doute, sur les savants qui accomplirent cette grande fondation.

Monge fut celui qui systématisa le mieux une telle idée ; et on honore aujourd'hui justement sur sa tombe la mémoire de ce grand géomètre, qui fut aussi, à son moment, un citoyen dévoué et un serviteur efficace de la patrie.

Mais, Messieurs, une création comme l'Ecole polytechnique n'est pas un phénomène isolé ; il faut le rattacher à l'ensemble des choses. Un projet, quelque bien conçu qu'il soit, reste une simple vue de l'esprit tant qu'un gouvernement n'en fait pas une réalité effective. Dans ces circonstances, la part du gouvernement est certainement aussi considérable que celle de la théorie qui a conçu le projet. Ce gouvernement fut la grande Convention nationale : cette glorieuse assemblée, qui termine l'évolution préliminaire de notre histoire et ouvre l'ère définitive des temps modernes ! Elle achève l'œuvre séculaire de la royauté, car elle fonde l'homogénéité de la France, que la royauté préparait si glorieusement depuis longtemps. Au point de vue de la politique extérieure, elle complète l'œuvre immense élaborée par nos éminents souverains, de Louis XI à Richelieu, en passant par François Ier et Henri IV. Elle atteignit nos limites naturelles ; et fut aussi sage dans sa diplomatie qu'elle avait été glorieuse et tenace dans son activité militaire. Le traité de Bâle est le digne complément de celui de Westphalie. Il faut rappeler en passant, avec douleur, qu'une politique qui était aussi stupide qu'elle était criminelle nous fit perdre une partie de ces grands résultats, sans cesser pour cela d'obtenir l'admiration, à jamais blâmable, du peuple français.

En émettant de telles vues, je ne m'éloigne nullement, Messieurs, du but que je dois aujourd'hui poursuivre ; car la fondation de l'Ecole polytechnique n'est point un phénomène isolé : elle est intimement liée à notre grande défense nationale ; et c'est en vertu de cette corrélation manifeste que l'idée de l'Ecole polytechnique se trouve unie à celles de services publics, de science, de patrie. Vous devez remarquer, en effet, que les trois membres de la Commission qui décidèrent la fondation définitive de l'Ecole furent : Carnot,

Prieur de la Côte-d'Or, et Fourcroy. Les deux premiers, élèves de l'école de Mézières, furent des membres actifs du grand comité de Salut public, qui présida à la défense victorieuse de la France; et dans Carnot se combine admirablement l'ingénieur, le savant et le citoyen.

Mais il y a plus : la science avait été profondément liée à la défense de la France et à l'accroissement de sa grandeur et de sa gloire. Dans le prodigieux effort accompli sous la direction de la Convention et du comité de Salut public, les savants fournirent les éléments indispensables de la guerre; et, sans leur participation, tout l'héroïsme des soldats et la haute capacité des chefs auraient complètement échoué. Biot, dans son *Essai sur l'histoire générale des sciences pendant la Révolution française*, en a donné un tableau saisissant (1). On y voit des savants et des ingénieurs organiser, dans des proportions colossales, dont rien dans le passé n'avait donné l'exemple, la fabrication du fer, de l'acier, du salpêtre, de la poudre et des armes. Citons-en quelques exemples : « 12 millions de salpêtre, extraits du « sol de la France, dans l'espace de 9 mois; à peine en reti- « rait-on autrefois 1 million par année; 30 fonderies pour « les bouches à feu en fer, donnant 12,000 canons par année. « Il n'y en avait que 4 au moment de la guerre; elles donnaient « annuellement 900 canons. » Et tout à l'avenant. Des inventions nouvelles nous émancipaient de l'importation de l'étranger, c'est-à-dire de l'ennemi : jusqu'à celle des crayons, par Conti. Il y a plus : des savants illustres révélèrent, sous le poids de la nécessité, des aptitudes militaires jusque-là virtuelles. Témoin Meusnier, de l'Académie des sciences, que Gouvion-Saint-Cyr appriécia si haut au siège de Mayence.

Sans doute, la combinaison de la science et de la conception de patrie fut empirique; elle n'en fut pas moins extrêmement intense et constitua une force d'impulsion qui dura longtemps après son origine. Elle ne pourra devenir systématique que sous la direction de la doctrine sociologique

(1) *Essai sur l'histoire générale des sciences pendant la Révolution française*, par J.-B. Biot, associé de l'Institut national de France, professeur au Collège de France, à Paris, an XI (1803).

créée par Auguste Comte, qui subit dans sa jeunesse l'influence du double caractère qu'avait montré à son origine l'Ecole polytechnique.

Ceci nous amène, messieurs, à indiquer maintenant comment l'Ecole polytechnique fut un élément capital, sans être certainement unique, du développement de l'œuvre d'Auguste Comte; et comment sa mémoire doit toujours être liée par suite à l'histoire de cette grande Ecole.

Nous allons considérer successivement Auguste Comte comme élève de l'Ecole, comme ayant participé à son enseignement et, enfin, comme examinateur d'admission.

Auguste Comte fut élève de l'Ecole polytechnique de 1814 jusqu'au mois d'avril 1816, où eut lieu le célèbre licenciement.

Dans la préface du quatrième volume du *Cours de philosophie positive*, publié en 1839, Auguste Comte expose la fondation de la science sociale qui, par ses efforts, passe à l'état positif; il indique le rôle capital qu'a eu l'enseignement de l'Ecole pour le préparer à accomplir cette révolution; et il voit, dans cette éducation, une condition indispensable à l'application de la méthode positive à la sociologie. Avec une modestie élevée, il explique comment cette éducation scientifique lui a permis de réussir en sociologie, là où tant de grands esprits avaient échoué.

« Envers tant d'éminents esprits qui, de nos jours, se sont « sérieusement occupés de la rénovation des théories sociales, « cette différence radicale doit, sans doute, tenir surtout à « ce qu'aucun d'eux n'a pu avoir, comme moi, l'avantage en « quelque sorte accidentel et néanmoins important, d'être « directement placé par son éducation au seul point de vue « intellectuel d'où l'on puisse aujourd'hui découvrir la véri- « table issue de cette immense difficulté philosophique. »

Auguste Comte revient sur cette question dans la préface du sixième volume du *Cours de philosophie positive*, publié en 1842. Voici ce qu'il dit : « Issu, au midi de notre France, « d'une famille éminemment catholique et monarchique, « élevé d'ailleurs dans l'un de ces lycées où Bonaparte s'ef- « forçait vainement de restaurer à grands frais l'antique

« prépondérance mentale du régime théologico-métaphy-
« sique, j'avais à peine atteint ma quatorzième année que,
« parcourant spontanément tous les degrés essentiels de l'es-
« prit révolutionnaire, j'éprouvais déjà le besoin fondamen-
« tal d'une régénération universelle, à la fois politique et
« philosophique, sous l'active impulsion de la crise salutaire
« dont la principale phase avait précédé ma naissance et
« dont l'irrésistible ascendant était sur moi d'autant plus as-
« suré que, pleinement conforme à ma propre nature, il se
« trouvait alors partout comprimé autour de moi. La lumi-
« neuse influence d'une familière initiation mathématique,
« heureusement développée à l'Ecole polytechnique, me fit
« bientôt pressentir instinctivement la seule voie intellectuelle
« qui pût réellement conduire à cette grande rénovation. Ayant
« promptement compris l'insuffisance radicale d'une ins-
« truction scientifique bornée à la première phase de la po-
« sitivité rationnelle, étendue seulement jusqu'à l'ensemble
« des études inorganiques, j'éprouvais ensuite, avant même
« d'avoir quitté ce noble établissement révolutionnaire, le
« besoin d'appliquer aux spéculations vitales et sociales la
« nouvelle manière de philosopher que j'y avais apprise en-
« vers les plus simples sujets. Pendant que, à cet effet, je
« complétais spontanément, surtout en biologie et en his-
« toire, à travers beaucoup d'obstacles matériels, mon indis-
« pensable préparation, le sentiment graduel de la vraie
« hiérarchie encyclopédique commençait à se développer
« chez moi, ainsi que l'instinct croissant d'une harmonie fi-
« nale entre mes tendances intellectuelles et mes tendances
« politiques, d'abord essentiellement indépendantes, quoique
« toujours également impérieuses. Cet équilibre décisif ré-
« sulta, enfin, en 1822, de ma découverte fondamentale.... »

Après le licenciement de l'Ecole polytechnique en 1816, auquel, du reste, il prit une grande part, Auguste Comte, pour qui il n'y eut aucune réparation, vécut comme professeur de mathématiques et prépara spécialement à l'Ecole polytechnique. Il eut notamment pour élève Lamoricière, qu'il y fit recevoir; nous avons dans nos archives des lettres qui prouvent la juste reconnaissance de celui-ci.

La Révolution de 1830 ouvrit à Auguste Comte l'Ecole polytechnique; il y fut d'abord admis comme répétiteur, grâce à la protection de Navier. J'ai même publié dans la *Revue occidentale* les examens généraux qu'il y fit à ce titre, et qui donnent une idée précise de la manière dont il concevait l'exercice de sa fonction. Il a conservé celle-ci jusqu'au moment où elle lui fut enlevée sous l'influence d'une réaction aveugle, scientifique et politique.

Auguste Comte fit plusieurs tentatives infructueuses pour être nommé professeur d'analyse et de mécanique rationnelle à l'Ecole polytechnique. Il y avait du reste enseigné par intérim l'analyse infinitésimale; et ses leçons y furent spécialement suivies par l'illustre Dulong, alors directeur des études à l'Ecole. Il faut remarquer, en passant, qu'Auguste Comte eut toujours l'appui des hommes vraiment éminents dans l'ordre scientifique, comme Dulong et Navier pour les sciences inorganiques, et Blainville pour la biologie. Ceux-là savaient se mettre au-dessus des préjugés dus à une étroitesse croissante d'esprit; et ils ne méconnaissaient pas la haute valeur caractéristique d'Auguste Comte. Ce fut grâce à ces préjugés qu'échouèrent toutes les tentatives d'Auguste Comte pour arriver au professorat à l'Ecole polytechnique. Ce fut pour celle-ci un vrai malheur; car il y aurait maintenu le haut esprit progressif inhérent à la fondation de l'Ecole. Non pas que Comte fût jamais sorti, même indirectment, des limites strictes des programmes de l'Ecole. Il avait, à cet égard, une moralité et une délicatesse rares; et jamais il n'a profité à un degré quelconque de son enseignement pour propager ses idées philosophiques. Il avait, du reste, un respect profond de la personnalité humaine; et il pensait que chacun, dans les esprits théoriques, devait arriver par son activité propre aux conséquences générales de l'enseignement mathématique. Mais l'élévation même de son enseignement aurait exercé une grande action logique sur les esprits convenablement disposés, comme il en passe nécessairement par l'Ecole. Néanmoins, son enseignement mathématique privé, qu'il a continué jusqu'en 1848 et sa fonction de répétiteur lui permirent de renouveler, selon son expression, les forces élé-

mentaires de son intelligence, suivant une action analogue, quoique moins intense, à la force d'impulsion de son éducation primitive.

Auguste Comte fut nommé examinateur d'admission à l'Ecole polytechnique en 1837. Il occupa cette fonction de 1837 à 1843. Nous avons tous les examens d'Auguste Comte rédigés de sa main ; car, pour chaque élève, non seulement il annonçait chaque question, mais il indiquait aussi tous les incidents successifs de la solution. Il était difficile que l'acquit comme l'intelligence de l'élève pussent échapper à cette trame savante et serrée. La valeur de l'élève, quant à chaque question, était indiquée par une série de dénominations systématiques, nombreuses et variées, procédé, à mon avis, supérieur à l'emploi un peu brutal du nombre. Mais il faut l'intelligence d'une nature forte pour l'emploi d'un tel moyen. Chaque examen est terminé, du reste, par une formule générale d'appréciation. Il serait intéressant de comparer les jugements d'Auguste Comte à la carrière ultérieure de ceux qui les ont subis. J'ai fait cette vérification dans un grand nombre de cas et j'ai constaté, jusqu'à la fin, la rare justesse des jugements d'Auguste Comte, dans la limite, bien entendu, où les examens peuvent permettre d'apprécier la valeur totale d'un homme. Ces examens montrent la rare conscience d'Auguste Comte; sans doute, cette qualité est commune à tous ceux qui remplissent ces fonctions; mais cette conscience revêt dans Auguste Comte un caractère spécial d'attention et de scrupule vraiment frappant. Comment Auguste Comte perdit ces fonctions? Ce n'est pas le moment d'en faire l'historique, dont lui-même du reste a donné les éléments principaux.

Ces examens constituent un immense champ d'observations intellectuelles où Comte a puisé tant de documents de premier ordre, qui lui ont permis de donner à sa théorie de l'entendement une positivité inébranlable. Ce n'a été là, évidemment, qu'un des éléments de cette théorie, à laquelle a concouru l'étude directe des créateurs scientifiques, d'Archimède à Lagrange et à Bichat; mais ç'a été un élément.

Ces examens seront un jour intégralement publiés. Pour le moment, c'est le secret de la confession; et il y aurait in-

convenance à faire une telle publication. Néanmoins, j'ai pensé qu'il y avait utilité à en publier un certain nombre; et qu'en choisissant convenablement, il y avait avantage sans inconvénient. J'ai choisi, en commencant par l'année 1837, un certain nombre d'élèves, placés par Auguste Comte dans les premiers; j'ai estimé que ceux-ci ou leurs enfants ne se plaindraient nullement des éloges motivés que leur donnait Auguste Comte. Je n'ai fait d'exception que pour l'examen de M. de Noé, depuis célèbre sous le nom de Cham; outre que celui-ci a fait une carrière brillante en dehors des carrières polytechniques, je l'avais entendu lui-même plaisanter, chez Etex, sur l'ébahissement de son examinateur en face de ses réponses.

Auguste Comte a suivi tous les degrés de la carrière polytechnique, depuis la qualité d'élève jusqu'à celle d'examinateur d'admission, si dignement remplie. Son nom est donc lié intimement à l'histoire de l'École polytechnique; et cela justifie au plus haut point la cérémonie que nous accomplissons aujourd'hui devant sa tombe. Mais sa carrière philosophique, où influa, avec beaucoup d'autres circonstances, outre son génie, l'éducation polytechnique, se développa dans la direction même de l'esprit qui avait présidé à la création de l'École.

En premier lieu, Auguste Comte, grâce à sa conception de l'évolution générale de notre espèce, a pu faire ressortir nettement, d'une manière explicite, le caractère fondamental de l'enseignement de cette École, beaucoup mieux que n'ont pu le faire ses éminents fondateurs. On doit remarquer, en effet, que l'esprit de l'évolution scientifique de l'Occident, depuis Thalès, consiste dans la création graduelle des diverses sciences abstraites, suivant l'ordre de leur complication croissante, à partir de la géométrie. A la fin du XVIIIe siècle, le mouvement avait atteint la chimie, après avoir successivement passé par l'astronomie, la mécanique et la physique. Ces diverses sciences constituaient ainsi, pour le nom de sciences positives, un type de mentalité nettement placé en face des théories théologico-métaphysiques, qui avaient dû guider l'enfance de notre espèce.

La fondation de l'École polytechnique a été une manifestation concrète de toute cette évolution mentale de notre espèce jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle. On n'admit dans cet enseignement que ce qui était positif, c'est-à-dire vérifiable par l'expérience, mais on y a admis tout ce qui était positif, puisqu'on y introduisit la chimie, que le génie de Lavoisier venait enfin d'élever à l'état pleinement scientifique, comme conséquence de toute l'évolution antérieure. Du reste, la décision adoptée dans la fondation de l'École, de n'admettre dans l'enseignement public que ce qui était démontrable et vérifiable, se liait à la grande opération, accomplie par la Convention nationale, pour séparer ce qui est d'ordre privé de ce qui est d'ordre public, réalisant ainsi, d'une manière si progressive, ce qu'avait de plus profond le mouvement du passé. On séparait nettement ce qui était vérifiable de ce qui ne l'était pas; et depuis cette grande époque on ne considère plus comme étant *d'ordre public* que les conceptions démontrables; celles qui ne le sont pas ne sont plus que *d'ordre privé*. La fondation de l'École polytechnique fut une glorieuse manifestation de cette nouvelle situation, où, sous le nom de liberté de conscience, on laisse aux émotions privées tout ce que la démonstration expérimentale ne peut atteindre.

Mais, Messieurs, si dans la fondation de l'École on introduisit tout ce qui était positif à cette époque, on ne pouvait évidemment y introduire les sciences plus compliquées de l'ordre biologique, sociologique et moral, qui n'étaient pas encore fondées. Ici, nous touchons le point précis de l'insuffisance de l'École polytechnique dont nous avons fait ressortir la haute valeur préliminaire. L'évolution d'Auguste Comte, le vrai fondateur de la sociologie positive, donnera donc le moyen de concevoir la fondation d'une école, dont l'École polytechnique aura été le glorieux préambule.

Nous devons faire remarquer d abord que les fondateurs de l'École polytechnique participaient au mouvement qui entraînait les grandes intelligences vers l'extension de l'esprit positif au domaine social. Nous en avons une frappante vérification dans le cas du théorème de Carnot sur la perte des forces vives. Carnot a démontré le théorème suivant :

Si, dans un système quelconque dont les éléments sont animés d'une certaine vitesse, ces vitesses viennent à changer brusquement, il y a perte de force vive, et, par suite, diminution dans la puissance mécanique du système. Ce beau théorème, découvert par Carnot, fut démontré de la manière la plus générale par Navier et simplifié dans sa démonstration par M. Résal. Mais voici ce qui est caractéristique. D'après ce que nous rapporte M. Arago, dans son éloge de Carnot, celui-ci, dans ses conversations, faisait une application sociologique de son théorème mécanique. Il expliquait que dans tout système social on doit éviter autant que l'on peut tous les changements brusques, car ils sont dans l'organisme social, comme dans un système mécanique, la cause d'une perte de force vive. Il appliquait spécialement cette considération au cas des révolutions. Dans mon *Cours de Philosophie première* où j'ai réalisé le projet d'Auguste Comte à cet égard, j'ai fait voir, dans de nombreux exemples, l'extension sociologique et morale d'un grand nombre de théorèmes de la mécanique rationnelle. Dans ces circonstances, la sociologie gagne en consistance ce que la mécanique gagne en dignité.

Mais il y a plus : nous savons que Carnot a toujours prête une attention suivie à toutes les tentatives de fondation sociologique. Ainsi, en 1815, comme ministre de l'Intérieur, il donna une place de bibliothécaire à Saint-Simon ; car il avait suivi les efforts, du reste infructueux, de cet ingénieux littérateur. De plus, quand Auguste Comte eut publié, en 1822, les lois qui établissaient enfin la sociologie à l'état positif, il adressa à Carnot un des cent exemplaires de cet opuscule capital. Carnot envoya à Auguste Comte ses félicitations sur une pareille œuvre ; ce qu'Auguste Comte a justement signalé dans son *Appel aux conservateurs*. En outre, le général Ber nard, qui fut ministre de la guerre sous Louis-Philippe, écrivit aussi à Auguste Comte, en le félicitant que ce fût un élève de l'Ecole polytechnique à qui fût due cette révolution de la science sociale. Il y en a d'autres exemples ; je me contente d'indiquer seulement l'aspiration des grands esprits vers l'extension de la méthode positive aux sciences orga-

niques, qui avaient dû rester en dehors du cadre primitif de l'Ecole polytechnique; car, comme nous l'avons dit, à l'époque de la fondation de cette école, elles étaient simplement en préparation.

Mais cet immense mouvement d'extension de la méthode positive s'accomplit au XIXe siècle, sous le poids de tous les antécédents, par des hommes d'un vaste génie. Notre grand Bichat et d'éminents successeurs conduisirent la biologie normale et pathologique à l'état positif. Le génie de Gall atteignit la limite en étendant la positivité aux fonctions intellectuelles et morales, c'est-à-dire cérébrales. Mais il restait enfin à accomplir le dernier pas et le plus caractéristique, en soumettant à la méthode positive les phénomènes sociaux. C'est en 1822, dans son opuscule fondamental, qu'Auguste Comte accomplit enfin ce dernier terme de l'évolution scientifique, par la découverte des lois sociologiques, à la démonstration et à l'extension desquelles il a consacré toute sa vie, avec une persévérance admirable, au milieu des difficultés matérielles que la médiocrité de ses contemporains ne lui a pas épargnées.

Auguste Comte a démontré que tout organisme social est un système assujetti à des lois statiques et dynamiques, les unes relatives à la structure et les autres au mouvement; celles-ci étant, du reste, nécessairement subordonnées à celles-là, ce qui représente la subordination nécessaire du progrès à l'ordre. Dans ce grand spectacle de l'évolution sociale, qui devient, dès lors, clair et compréhensible, il montre l'influence croissante des générations les unes sur les autres; influence qui, comme en mécanique, l'emporte de plus en plus sur les conditions primitives du système. Par suite, il résulte de là que la continuité des âges l'emporte de plus en plus sur la solidarité actuelle des contemporains; ce qui l'a conduit à sa belle formule : Les morts gouvernent de plus en plus les vivants.

Enfin, il a terminé sa grande carrière, en posant les bases d'une morale positive qui, aboutissant nécessaire de toute l'évolution théorique, doit régler la pratique sous tous ses aspects divers.

De cette grande révolution résultent des conséquences importantes que je dois indiquer en terminant.

En premier lieu, Auguste Comte avait conçu l'extension de l'Ecole polytechnique, pour la mettre en rapport avec les nécessités nouvelles de la situation. Il pensait donc que, dans cette école transformée, une troisième année devait être ajoutée, consacrée à la biologie et à la sociologie. Il a émis des vues profondes à ce sujet, dont on peut voir la nette manifestation dans le rapport adressé à la Société positiviste par les docteurs A. Segond, Charles Robin et de Montègre. Mais il n'a pas donné la théorie complète de cette transformation, ne s'étant pas occupé de la corrélation totale de l'Ecole polytechnique avec les écoles spéciales qui doivent la compléter. J'ai élaboré un plan sur un tel sujet; mais une telle institution n'est pas encore opportune; car il n'y aurait pour cette école ainsi transformée, ni professeurs, ni élèves. Il est juste, néanmoins, de remarquer que notre grand homme d'Etat, Gambetta, avait eu un sentiment fort, quoique confus, d'une transformation nécessaire de l'Ecole polytechnique, et certainement l'influence d'Auguste Comte avait été grande sur notre illustre politique.

Mais la double création d'Auguste Comte, d'une sociologie et d'une morale positives, permettent enfin de rendre explicite et systématique ce qui n'était qu'implicite et confus dans la fondation de l'école, à savoir : la séparation définitive de ce qui est démontrable expérimentalement et de ce qui ne l'est pas et, par suite, de ce qui est d'ordre public et de ce qui n'est que d'ordre privé. Enfin, cette révolution accomplie par Auguste Comte permet d'organiser l'intime relation de la science, et l'on peut dire de toute activité, à la vie sociale; corrélation qui, dans la fondation de l'École, avait été plutôt une juxtaposition empirique, manifestée par l'harmonie pressentie entre la science et la patrie. Grâce à la théorie des êtres collectifs, due à Auguste Comte, nous avons enfin un terrain commun, positif et démontré, sur lequel nous pouvons tous nous réunir, en concevant, à l'abri de tout arbitraire, l'organisation de notre vie, comme ayant pour destination finale de vivre, pour et par la *Famille*, la *Patrie* et l'*Humanité*.

LES GRANDS TYPES DE L'HUMANITÉ

APPRÉCIATION

Des principaux Types de l'évolution catholique
(St-Paul, St-Augustin, Hildebrand, St-Bernard, Bossuet)

NEUVIÈME LEÇON (1).

Bossuet. — Bourdaloue. — Claude Fleury (1).

1. — *Bossuet.*

Jetons d'abord une vue d'ensemble sur la vie de Bossuet et, pour cela, plaçons-le, dans l'évolution du catholicisme, à son point précis dans le temps et l'espace, ces deux coordonnées nécessaires de tout mouvement. Bossuet nous apparaît dans la période de décadence du grand système catholique du moyen âge. Il surgit dans la phase systématique qui a succédé aux deux siècles (xive et xve) de décomposition spontanée, et son action se développe

(1) Cette leçon a été professée au Collège de France, le dimanche 15 janvier 1893, de 3 heures à 5 heures.

sous l'impulsion du mouvement de réformation et aussi de résistance dont le concile de Trente fut l'organe. Enfin il appartenait à l'épiscopat français et nullement à un ordre monastique. Il était donc dans le pays catholique où la subordination du pouvoir spirituel au pouvoir temporel avait reçu sa plus puissante systématisation. Ces diverses conditions sociologiques combinées avec sa nature propre, où l'esprit d'ensemble se liait à un grand sentiment de pondération et de mesure, expliquent l'ensemble de sa vie.

Ignace de Loyola, dans son mouvement de réaction, non seulement contre l'évolution protestante, mais aussi contre le mouvement révolutionnaire qui depuis le XIVe siècle subordonnait de plus en plus le pouvoir spirituel au pouvoir temporel, avait conçu le rétablissement de la papauté dans la plénitude qu'elle avait eue au moyen âge. Il a échoué complètement. Bossuet, au contraire, accepta pleinement la prépondérance de la puissance temporelle et son indépendance par rapport au pouvoir spirituel, puisqu'il proclamait que la révolte n'était jamais permise, proposition directement contraire aux principes fondamentaux de la papauté au moyen âge. Il renonçait donc théoriquement, et il a renoncé effectivement à toute prétention politique et sociale pour la papauté et l'épiscopat; mais il voulait l'indépendance spirituelle complète dans les questions de foi et de dogme, tandis que, chez les peuples protestants, la subordination était poussée jusqu'au degré dogmatique. En France, les parlements, qui étaient les vrais théoriciens de la royauté, poussaient, au fond, leurs prétentions jusque-là. Bossuet l'a expliqué lui-même, au moment de la fameuse assemblée qui a proclamé les quatre articles où sont définis ce qu'on a appelé les libertés de l'Eglise gallicane. Voilà ce qu'il écrit dans une lettre confidentielle au cardinal d'Estrées du mois de décembre 1681 :

« Je me suis proposé deux choses, écrit Bossuet, l'une, en parlant des libertés de l'Eglise gallicane, d'en parler sans aucune diminution de la vraie grandeur du saint-siège ; l'autre, de les expliquer de la manière que les entendent les évêques, et non pas de la manière que les entendent les magistrats. Je n'ai pas mis dans mon discours une seule parole qu'avec des raisons particulières, et toujours, je vous l'assure devant Dieu, avec une intention très pure pour le saint-siège et pour la paix. Les tendres oreilles des Romains doivent être respectées, et je l'ai fait de tout mon cœur : je n'ai voulu ni trahir la doctrine de l'Eglise gallicane, ni offenser la majesté romaine (1) ».

Bossuet accepte donc au point de vue politique et social la subordination du pouvoir spirituel par rapport au pouvoir temporel ; il réduit sa fonction à la fonction purement morale : « Instruire par la parole et l'écrit les fidèles, les conseiller et diriger dans les applications au courant de la vie pour gagner la vie éternelle ». Dans cet ordre de fonctions, il demande une véritable indépendance. Il fut, à cet égard, évêque et docteur ; mais il ne fut jamais placé, même en espérance, au point de vue de la papauté du moyen âge. Il comprit la nécessité de la papauté comme condition dogmatique d'unité morale; il voyait dans le pape le chef d'une aristocratie épiscopale ayant son origine propre, plutôt que le monarque infaillible du vaste corps de l'Eglise. Il ne séparait pas l'infaillibilité papale de celle inhérente aux conciles, et l'acceptation de la situation générale de la société en France au XVIIe siècle le conduisit, contre les principes fondamentaux de toute sociologie statique, à une sorte de métaphysique constitutionnelle légèrement révolu-

(1) *Histoire de Bossuet*, par de Bausset, ancien évêque d'Alais, à Versailles, 1814, t. II, p. 125.

tionnaire, qui ne lui permit jamais d'admettre l'infaillibilité papale avec cette netteté précise que lui a donnée plus tard justement Joseph de Maistre, et dont la papauté a toujours, comme le jésuitisme du reste, maintenu la notion. Bossuet fut donc un évêque de transition qui ne cherchait pas à remonter le cours des âges, qui acceptait l'adaptation du catholicisme à une situation donnée.

Evêque et docteur, et doué de ce grand esprit d'ensemble qui est la caractéristique des vrais philosophes, il saisit dans toute sa complexité le vaste organisme dogmatique et moral du catholicisme. Il veilla avec un soin perspicace et jaloux au maintien de ce vaste équilibre et il contribua à ce maintien avec une activité continue et féconde. Néanmoins, comme nous le verrons, l'instabilité d'un tel équilibre ne lui échappa point, et il jugea avec profondeur jusqu'où pouvait aller son action et quelles en étaient les limites nécessaires.

Dans l'intérieur même du catholicisme, sa lutte contre le quiétisme et les erreurs de Fénelon à ce sujet fut décisive. Il comprit nettement les dangers d'une doctrine qui, au fond, supprimait Jésus-Christ et, par suite, le dogme catholique et, d'un autre côté, supprimait l'ensemble des pratiques cultuelles, conditions indispensables du perfectionnement humain sous la direction épiscopale. Il fut, à cet égard, un véritable évêque; aussi, dans le calendrier positiviste, Auguste Comte l'a-t-il placé parmi les prêtres, tandis qu'il n'a mis Fénelon que parmi les écrivains. Ce sont là les expressions mêmes qu'employait Auguste Comte dans ses conversations.

Bossuet, d'un autre côté, prit à tâche de ramener à l'unité les sectes surgies de la décomposition du XVI[e] siècle; mais, et c'était là une de ses fonctions comme évêque et comme docteur, là aussi il jugea avec une rare

sagacité les limites de son action, ne s'adressant essentiellement qu'aux luthériens et aux calvinistes, c'est-à-dire à ceux qui admettaient la divinité de Jésus-Christ, dogme capital sans lequel il n'y a plus de catholicisme et l'on descend graduellement jusqu'à un simple déisme, finalement aussi stérile que perturbateur. Il laissa de côté les sociniens qui niaient la divinité de Jésus-Christ et qui, par suite, n'avaient pas avec le catholicisme assez de points communs pour qu'on pût exercer sur eux une action véritablement efficace. Il avait donc bien compris jusqu'à quel point il pouvait remonter le courant de la décomposition dogmatique et jusqu'où il pouvait aller sans perdre tout espoir raisonnable de ramener au catholicisme. Aussi ne s'adressait-il, comme je l'ai déjà dit, ni aux sociniens ni aux déistes, et encore moins aux incrédules : il sentait, au fond, l'impossibilité de les combattre avec la doctrine qu'il avait à sa disposition, n'attendant rien à ce sujet que de la grâce efficace et miraculeuse de Dieu, qu'il fallait laisser opérer d'après les mystères impénétrables de sa volonté.

Il comprit et il signala que le vrai danger du catholicisme tenait à l'indifférence croissante envers la théologie, qui tenait effectivement à la fois au développement scientifique et à la prépondérance croissante des intérêts terrestres sur les intérêts célestes. Il voyait toute la force et la profondeur de ce mouvement et dut sentir, non sans amertume, l'instabilité dogmatique et morale de ce vaste équilibre catholique auquel il avait consacré sa vie, et à l'abri duquel tant d'âmes avaient vécu. Il comprenait fort bien qu'un tel abri était menacé de ruine à moins d'intervention miraculeuse, mais il ne soupçonnait nullement que, par la marche naturelle des événements, se préparait un édifice plus vaste et plus solide, la religion de l'Humanité, qui, dans l'avenir, embrassera finalement l'ensemble des hommes, en expliquant toute leur action

dans le passé. La glorification de la Chine par les jésuites et celle des Perses par quelques docteurs catholiques firent comprendre le danger de ces études des grandes civilisations étrangères au catholicisme, qui tendaient à placer l'esprit à un point de vue plus général que celui de Jésus-Christ crucifié et mort pour les hommes.

Dans les spéculations relatives à la sociologie (*Discours sur l'Histoire universelle*, *Politique tirée de l'Écriture sainte*), il tire de la théologie catholique tout ce qu'on pouvait en tirer sur un pareil sujet, de manière à en montrer, à la fois, et la portée passagère, et l'insuffisance. Il pousse même ses spéculations philosophiques jusqu'à une critique de la doctrine démocratique révolutionnaire, dans sa lutte avec Jurieu, doctrine dont il comprit bien l'importance au point de vue de l'élimination de la royauté, mais qu'il ne lui fut pas donné d'enrayer.

En un mot, Bossuet, acceptant la situation politique et sociale du catholicisme, contribua à lui donner tout le degré de systématisation qui permît de faire transitoirement une règle de vie dans une situation donnée.

Donnons maintenant quelques notions générales de sa vie.

Bossuet (Jacques-Bénigne) naquit à Dijon, dans la nuit du 27 au 28 septembre 1627, et mourut à Paris, rue Sainte-Anne, le samedi matin 12 avril 1704. Il fut enterré dans sa cathédrale de Meaux, le 16 avril suivant ; et c'est là qu'il repose encore. Son corps avait été présenté le lendemain de sa mort dans l'église Saint-Roch. La maison où il est mort a été détruite en 1876 pour la construction de l'avenue de l'Opéra ; elle se trouvait près de ce qui fut plus tard l'hôtel d'Helvétius.

Bossuet appartenait à cette bourgeoisie qui, émanée primitivement du travail industriel et commercial, comme moyen nécessaire de fortune, formait autour de

la royauté la classe judiciaire, administrative et finalement diplomatique et ministérielle. Elle fut l'âme du gouvernement dans l'ancien régime et l'instrument essentiel de toute notre grande évolution mentale. Cela tenait à ce qu'elle était à la fois disponible et occupée, sans être absorbée par les distractions mondaines. C'est à elle qu'appartenaient Fermat, Descartes, Fontenelle, Montesquieu, Diderot, Voltaire, etc. C'est à elle qu'est due la grandeur de la France dans l'ordre mental comme dans l'ordre social et politique. Son bisaïeul, Antoine Bossuet, était originaire de Seurre, en Bourgogne : il vint s'établir à Dijon, au commencement du XVI[e] siècle et fut maître à la Cour des comptes ; ses parents occupaient diverses positions au parlement. Le père de Bossuet appartenait aussi à cette classe. Il eut de sa femme, Magdeleine Mochet, dix enfants, dont six garçons et quatre filles ; Bossuet fut le septième dans l'ordre de la naissance et le cinquième mâle. Il eut des parents qui occupèrent dans les finances des positions élevées. Le frère de sa mère était Antoine de Bretaigne, qui appartenait au parlement de Bourgogne : ce fut lui qui réduisit Dijon sous la domination d'Henri IV. La famille de Bossuet, dans ses diverses branches, était à la fois profondément royaliste et profondément catholique. Quand Richelieu, en 1633, créa le parlement de Metz, il nomma pour premier président Antoine de Bretaigne, qu'il mit ainsi à la tête de cette nouvelle corporation. Antoine de Bretaigne y appela comme conseiller son neveu, Bénigne Bossuet, le père du grand évêque.

L'ensemble de la vie de Bossuet se partage en quatre phases successives, qui permettent de suivre l'évolution d'une existence, d'ailleurs admirablement homogène.

La première phase va de sa naissance, en 1627, à 1652, où il reçoit l'ordre de la prêtrise ; la deuxième phase, de

1652 à 1670, où il est nommé précepteur du Dauphin : elle dure donc dix-huit ans. La troisième phase, de 1670 à 1680, qui dura dix ans, représente son existence comme précepteur du Dauphin, fils de Louis XIV. Enfin, la quatrième, qui dura vingt-quatre ans, s'étend de 1680 à 1704 : il fut nommé évêque de Meaux, le 2 mai 1682. Cette période représente donc la plénitude de la vie de Bossuet à la fois comme évêque et comme docteur.

Le père de Bossuet, installé à Metz, avait laissé ses enfants à Dijon, sous la direction de son frère aîné, Claude Bossuet, conseiller au parlement de Dijon. C'est sous cette sage tutelle que Bossuet fit ses études au collège des jésuites de Dijon ; et comme toujours, dans toutes les périodes de sa vie, cela fut fait brillamment et dignement. Il fit chez les jésuites jusqu'à sa rhétorique inclusivement. Les jésuites auraient désiré l'attacher à leur ordre, mais les parents de Bossuet avaient d'autres vues. Ils firent bien ; car la carrière qu'il a suivie était dans l'harmonie la plus complète possible avec sa nature propre.

Il fut, dès le début, destiné à la carrière ecclésiastique ; car il reçut très jeune la tonsure, le 6 décembre 1635 ; et, le 24 novembre 1640, on lui avait donné un canonicat de la cathédrale de Metz. Bossuet a terminé ses études de philosophie et de théologie à Paris, en 1642. Il y vit rentrer Richelieu mourant, car celui-ci y décéda quelque temps après (4 décembre 1642). Ce fut au collège de Navarre (actuellement l'Ecole polytechnique) qu'il fit sa philosophie et sa théologie. Le grand maître du collège était un théologien alors célèbre, Nicolas Cornet, homme d'un rare mérite et de haute moralité. Il fut le protecteur dévoué de Bossuet. On doit remarquer, et c'est à son honneur, que, dans toutes les phases de sa longue carrière, il sut conqué-

rir des estimes à la fois puissantes et dévouées ; il mit toujours, dans toutes ses relations, autant de sagesse que de dignité et de mesure. Il suivit de la manière la plus brillante, après son cours de philosophie, son cours de théologie. Sa thèse de bachelier en théologie, passée en 1648, fut dédiée par lui au grand Condé, avec qui il entretint toujours les meilleurs rapports. Suivant les règles de l'enseignement d'alors, il consacra deux ans à préparer sa licence qu'il obtint en 1650. Enfin, en 1652, il fut reçu docteur en théologie, et la même année il reçut la prêtrise, et voulut faire sa retraite à Saint-Lazare, sous la direction de saint Vincent de Paul, l'habile et actif réformateur du clergé.

Pendant toute cette période préparatoire, il avait graduellement reçu les divers titres de sous-diacre et de diacre, à Metz, en 1648 et en 1649. Il put, par ses relations brillantes, mondaines et religieuses, prêcher tout jeune à l'hôtel de Rambouillet. Enfin, se destinant à une carrière où il devait faire de l'éloquence et de la prédication un instrument capital, il assista, paraît-il, avant, bien entendu, d'avoir reçu la prêtrise, à des représentations des tragédies du grand Corneille, afin de se rendre compte d'une manière plus précise des conditions de l'élocution oratoire, qui est soumise à des lois analogues à celle de l'élocution esthétique.

Si j'entre dans de pareils détails, qui peuvent paraître secondaires, c'est qu'ils caractérisent dès le début cette vie de Bossuet, toujours homogène et opportune dans son développement graduel. En toute dignité, bien entendu, Bossuet était né *classé ;* il était le contraire du novateur ; mais il était classé avec élévation. Jamais carrière ne fut mieux en rapport avec la nature même de l'individu.

Prêtre, il revint à Metz, et commença, sous tous ses aspects et dans une direction qui est restée constante, sa

vie à la fois de prêtre et de docteur. Nous allons d'abord le suivre depuis 1652 jusqu'à 1670, où il accepte la fonction de précepteur du Dauphin.

De 1652 jusqu'à 1659, il resta essentiellement à Metz; il avait été nommé archidiacre de l'église de Metz, ce qui ne l'empêcha pas de faire des apparitions à Paris. Il commença à Metz son action sur les protestants, pour essayer de les ramener dans le giron de l'Eglise catholique. L'opération était opportune, et la situation permettait et facilitait, du moins en France, une pareille action. Le protestantisme avait perdu, depuis l'énergique action de Richelieu, toute véritable puissance politique. Dans cette subordination où le protestantisme se trouvait placé de plus en plus, et qui allait s'accentuer encore sous Louis XIV, une lutte doctrinale pouvait s'engager et elle pouvait avoir d'autant plus d'efficacité que Bossuet s'adressait aux classes supérieures, chez qui les considérations politiques aidaient singulièrement aux démonstrations théologiques. Le cas de la conversion de Turenne, en 1668, fut un exemple caractéristique. Je ne prétends pas que les démonstrations de Bossuet en matière de controverse et surtout son *Exposition de la doctrine catholique* n'eurent pas d'influence; néanmoins, on peut supposer que la considération de la faveur de Louis XIV y fut aussi pour quelque chose. Quoi qu'il en soit, Bossuet, établi en 1652 à Metz qui contenait beaucoup de protestants, entra en relations personnelles suivies et courtoises avec le ministre Paul Ferré, qui représentait très dignement à Metz le protestantisme. C'est avec lui qu'il commença sa carrière de controversiste. Bossuet organisa même une mission qui obtint, paraît-il, un grand succès et des conversions. De plus, suivant l'exemple de saint Vincent de Paul, il établit à Metz des conférences ecclésiastiques afin d'obtenir le plus d'améliorations possible dans le corps ecclésiastique: ce qui était aussi une con-

dition de son action sur les protestants. Du reste, il apporta dans ces discussions, comme il l'a fait toujours depuis, la plus grande modération et la plus exacte attention à ne pas produire une blessure personnelle. C'est déjà, disait-il, une assez grande peine aux gens de leur montrer qu'ils ont tort, surtout en matière de religion.

Vers 1659, installé définitivement à Paris, il y commence cette carrière active de la prédication qu'il regardait avec raison comme une fonction fondamentale du sacerdoce, dont la mission est, en effet, de transmettre aux autres hommes, d'après des conditions variables selon les temps et les circonstances, les capitaux intellectuels et moraux accumulés par les prédécesseurs. Cette action orale a consisté en sermons, en oraisons funèbres et en panégyriques ; ce sont là trois aspects sur lesquels nous reviendrons d'une manière plus systématique en nous occupant de Bourdaloue.

Les sermons portent habituellement sur des questions d'ordre et de morale. Dans les oraisons funèbres, on apprécie le rôle, souvent moins important, d'un personnage qui vient de mourir. Enfin, dans les panégyriques, on expose la théorie, plus éloquente que philosophique, d'un personnage de l'histoire.

Sous ces trois aspects, l'orateur est naturellement dominé par la nature de la théorie catholique qu'il a acceptée. L'œuvre est sans doute philosophique, mais elle est esthétique aussi, et, sous ce rapport surtout, dans les oraisons funèbres, Bossuet a montré une rare supériorité. Dans les panégyriques, il fit celui de saint Paul, en 1661. Quant aux oraisons funèbres, il fit, en 1662, celle du père Bourgoing, supérieur général de la congrégation de l'Oratoire ; en 1663, celle du docteur Cornet, le grand-maître du collège de Navarre, où avait étudié Bossuet ; en 1667, celle d'Anne d'Autriche ; puis, en

1669, celle d'Henriette de France, femme de Charles Ier, et de sa fille Henriette d'Angleterre, en 1670. Enfin, pour indiquer toute la série, il fit, en 1683, celle de Marie-Thérèse d'Autriche, femme de Louis XIV et celle de la princesse Palatine; en 1686, celle de Letellier, chancelier de France et père du célèbre Louvois; la dernière fut, en 1687, celle du grand Condé. Nous reviendrons plus tard sur cet aspect de la carrière de Bossuet, où il déploya de hautes facultés avec les inconvénients propres à la doctrine qu'il avait entre les mains et à la situation sociologique dans laquelle il se trouvait.

L'activité, le talent, la haute capacité et la moralité qui distinguaient Bossuet décidèrent enfin Louis XIV à l'élever à l'évêché de Condom qu'il occupa jusqu'en 1671. L'expression occuper peut paraître inexacte, car il n'alla jamais à Condom. Il remplit, mais à distance, sa fonction épiscopale, et donna finalement sa démission pour remplir les fonctions de précepteur du Dauphin, fils de Louis XIV. Sa renonciation à l'évêché de Condom n'était pas absolument obligatoire, mais elle était conforme aux principes de réformation adoptés par Bossuet et dont le concile de Trente avait donné l'impulsion. Cette renonciation enlevait à Bossuet quarante mille livres de rente; mais Bossuet montra dans toute sa carrière un vrai désintéressement, avec peu d'aptitude, du reste, aux fonctions économiques; il fut, sous ce rapport, inférieur à saint Vincent de Paul (1).

Richelieu avait donné la grande impulsion, avec sa fermeté ordinaire et son sentiment social si élevé, à la réformation de l'épiscopat. Louis XIV suivit cette impulsion, quoique avec moins d'élévation. Le choix de

(1) Ceux qui voudront des détails plus complets sur l'épiscopat de Bossuet pourront lire l'opuscule suivant : *L'épiscopat de Bossuet à Condom* (1669-1671) par Amable Plieux. Bordeaux, Charles Lefèvre, libraire, 1879.

Bossuet est une des manifestations de ces bonnes dispositions, qui disparurent graduellement au XVIIIe siècle par l'introduction croissante des préoccupations aristocratiques.

Ce fut en 1670 que Bossuet fut chargé de l'éducation du Dauphin, fils de Louis XIV. Il la conduisit jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'en 1680, où fut arrêté le mariage du Dauphin avec une princesse de Bavière. C'était évidemment une fonction importante que celle d'élever, au moins au point de vue intellectuel et moral, l'héritier de la monarchie; car la direction générale et totale appartenait au gouverneur.

Bossuet ne pouvait pas innover, en admettant qu'il en ait eu l'intention, dans l'organisation de son enseignement. Il dut prendre pour base l'enseignement général de son temps dans les classes cultivées; mais, outre qu'il apporta dans sa fonction tout le soin et toute la moralité désirables, il introduisit dans l'enseignement général de son temps toutes les modifications que comportait le cas particulier si considérable qu'il avait atteint. Ainsi, il donna à l'histoire une importance prépondérante, et spécialement à l'histoire de France. Bossuet se livra lui-même à cet égard à des recherches considérables. Le *Discours sur l'histoire universelle* eut pour première origine l'enseignement même du Dauphin. Il chercha, en outre, à lui donner les connaissances scientifiques telles que le permettait la situation; il fit notamment lui-même des études anatomiques. Quant aux mathématiques, pour lesquelles Bossuet semble ne pas avoir eu beaucoup de sympathie, elles furent enseignées par Blondel, l'architecte qui a construit la porte Saint-Denis; mais elles furent réduites essentiellement à ce qui était nécessaire à cette époque pour l'art militaire. Les études philosophiques étaient dominées, au fond, par les théories cartésiennes, quoique Bossuet fût loin de les accepter d'une

manière trop exclusive. Il admirait notamment le *Discours de la méthode.* Les admirations, les antipathies des hommes sont évidemment un moyen de les apprécier eux-mêmes : Bossuet eut de grandes admirations. Ainsi, en poésie, son admiration pour Homère était sans limites : il en savait par cœur la plus grande partie, dans la langue originale, s'entend.

Mais, au-dessus de tout, dominait nécessairement l'enseignement religieux et moral; et, sans exagération de pratiques religieuses, il commençait et finissait la journée par la religion. Quant au point de vue social, et au point de vue, par suite, des devoirs de la royauté, Bossuet a su les rappeler convenablement. J'en trouve la preuve dans une instruction adressée par Bossuet à son élève, le Dauphin, qui a été publiée pour la première fois par l'abbé d'Olivet en 1764. « Pensez-vous, dit-il, que tant de peuples, tant d'armées, une nation si nombreuse et si belliqueuse, dont les esprits sont si inquiets, si industrieux et si fiers, puissent être gouvernés par un seul homme, s'il ne s'applique de toutes ses forces à un si grand ouvrage? Comment gouvernerez-vous cette immense multitude, où bouillonnent tant de passions, tant de mouvements divers. Au milieu de tant d'orages menaçants, pourrez-vous vous flatter de jouir du calme et de la tranquillité qui vous plaisent tant? Dieu ne nous a-t-il pas donné, pour en faire usage, la faculté de nous rappeler le passé, de connaître le présent, de prévoir l'avenir ?..... Nos véritables amis, Monseigneur, sont ceux qui résistent à nos passions; ceux, au contraire, qui les favorisent sont nos plus cruels ennemis ».

Avec tout cela, et l'on peut voir, dans cette grande expérimentation, la portée, mais aussi l'insuffisance de l'instruction, Bossuet ne put faire du Dauphin qu'un homme médiocre. Il était né inappliqué. Voici ce que Bossuet écrivait au maréchal de Belfonse le 6 juillet 1677 :

« Me voici quasi à la fin de mon travail. Monsieur le Dauphin est si grand qu'il ne peut pas être longtemps sous notre conduite. *Il y a bien à souffrir avec un esprit si inappliqué.* On n'a nulle consolation sensible, et on marche, comme dit saint Paul, en espérant contre l'espérance » (1).

L'éducation du Dauphin terminée (elle fut l'occasion des deux grands travaux de Bossuet, le *Discours sur l'histoire universelle* et la *Politique tirée de l'Ecriture*), il put enfin rentrer dans l'épiscopat. Il fut nommé par Louis XIV à l'évêché de Meaux au mois de mai 1682.

Louis XIV, en cette circonstance, déploya toute la bonne grâce dont il savait accompagner les diverses nominations que sa fonction royale lui conférait. Bossuet remplit jusqu'à sa mort, en 1704, toutes les fonctions épiscopales avec cette sagesse et cette persévérance constantes qu'il apportait dans l'accomplissement de ses devoirs. Il appliqua à la situation précise où il se trouvait placé toutes les réformes qu'avait conçues le concile de Trente et que les saint Charles Borromée, les saint Vincent de Paul, les Richelieu, etc., avaient fait pénétrer graduellement dans la pratique. Toutes les améliorations successives que comportait le système furent ainsi obtenues; mais tout cela ne pouvait avoir, comme l'expérience l'a démontré, qu'une durée purement transitoire.

Bossuet se prépare à entrer en fonction par une retraite assez prolongée à l'abbaye de la Trappe, alors sous la direction de Rancé qui y avait introduit énergiquement une réforme devenue nécessaire. Nous avons déjà parlé de son catéchisme. Il avait compris toute

(1) *Histoire de Bossuet*, par de Bausset, t. I, p. 416. — Voir aussi les réflexions de Péréfix, *Histoire d'Henri IV*, sur la nature de la subordination des Français envers leur roi, comparées avec Bossuet.

l'importance de ce mode d'enseignement général de la religion. Il en fit, comme je l'ai déjà dit, un pour les tout jeunes enfants. Il organisa des synodes diocésains qui rapprochaient les membres de son clergé sous son action directe et permettaient de veiller à son instruction et à son perfectionnement moral. Pendant les vingt-deux ans de son épiscopat, dit son historien, Bossuet ne laisse passer aucune année sans tenir un synode, sauf en 1703, l'année qui précéda sa mort. Il a, du reste, rédigé ses statuts synodaux ; il y montre une grande expérience dans la conduite des hommes, et cette modération si bien équilibrée qu'il apportait en tout et qui est l'un des caractères de son génie.

Le séminaire de Meaux, instrument indispensable, si bien conçu par le concile de Trente, de l'éducation sacerdotale, fut l'objet constant de son attention.

Comme complément, il veillait toujours au développement comme à la tenue régulière des *Conférences ecclésiastiques*, qui avaient été instituées par Séguier, l'un de ses prédécesseurs.

Le diocèse de Meaux avait été organisé en douze arrondissements dont les curés et vicaires se réunissaient entre eux tous les mois durant la belle saison. Bossuet se rendait lui-même parfois à quelques-unes de ces conférences si propres à maintenir la préoccupation constante de l'enseignement ecclésiastique. Il accomplissait avec une régularité extrême ses visites pastorales, au moyen desquelles le pasteur, pour me servir des formes catholiques, se rappelle constamment à son troupeau. De plus, suivant le grand exemple de saint Vincent de Paul, outre ses prédications dans sa cathédrale, il organisa dans son diocèse de fréquentes missions. Enfin, il apporta dans la surveillance et l'administration des hôpitaux une sollicitude constante, outre la générosité personnelle envers les pauvres, dont il donnait souvent

l'exemple. Bossuet avait le sentiment très profond de la fonction épiscopale. Nullement placé au point de vue historique qui fait apprécier l'immense et légitime portée de l'action papale, il ne considérait que la situation actuelle qui rendait désormais inopportuns les privilèges accordés aux monastères, et firent de ceux-ci, dans la grande période catholique, un instrument si légitime de l'action papale. Ces privilèges n'avaient plus de raison d'être dans la situation subordonnée où l'évolution moderne, depuis le XIVe siècle, avait placé la papauté. Ils nuisaient à l'action de l'épiscopat proprement dit, et donnaient lieu à de graves abus, sans aucune des compensations sociales dont la papauté avait si grandement tiré parti à l'époque du plein ascendant du catholicisme. Bossuet, dans son diocèse, et dans les limites de sa propre action légitime, entreprit une lutte, dont il sortit vainqueur, contre ces privilèges abusifs. L'exemple le plus caractéristique fut sa lutte contre l'abbesse de Jouarre.

L'abbaye de Jouarre, par un privilège qui remontait au moyen âge, puisqu'elle fournissait des titres qui allaient jusqu'à l'année 1225, avait été, par la papauté, libérée de la juridiction de l'évêque. Malgré cela, Bossuet entreprit de remettre l'abbaye sous la juridiction épiscopale. L'abbesse de Jouarre était alors Henriette de Lorraine; de la plus haute naissance, elle usait des revenus de son abbaye comme une véritable souveraine. Bossuet entreprit énergiquement la lutte. Le 21 janvier 1690, il écrivait à Rancé : « Je suis occupé à ôter, si je puis, de la maison de Dieu, le scandale de l'exemption de Jouarre qui m'a toujours paru un monstre. » Il poursuivit devant le Parlement, à la Grand'Chambre, comme d'abus, la sentence arbitrale de 1225 sur laquelle l'abbesse fondait son exemption. L'affaire, dit de Bausset, fut plaidée devant la Grand'Chambre pendant sept

audiences consécutives; et le Parlement rendit, le 26 janvier 1690, un arrêt qui déclarait la sentence arbitrale de 1225 abusive, et maintenait l'évêque de Meaux et ses successeurs dans tous les droits de la juridiction épiscopale sur l'abbaye de Jouarre. Bossuet agit avec autant de fermeté que de modération et eut enfin raison des résistances de l'abbesse de Jouarre, qui s'appuyait, du reste, sur des titres antiques, et notamment, comme je l'ai dit, sur une sentence arbitrale du cardinal *Romain* de 1225, émancipant de la manière la plus entière et la plus absolue l'abbesse et l'abbaye de Jouarre des évêques de Meaux. Bossuet soumit aussi à sa juridiction les abbayes de Farremoutiers et de Rebais.

Ces luttes de Bossuet ont quelque chose de caractéristique; car elles montrent comment il acceptait et réalisait, dans la mesure de ce qui lui était possible, la désorganisation du système catholique du moyen âge, qui assurait la prépondérance directe de la papauté au détriment même de la puissance épiscopale. Cela avait été utile et légitime, mais n'était plus nécessaire. La révolution était, au fond, bien finie : Bossuet le mettait en lumière en donnant le spectacle de son acceptation active de la situation nouvelle.

Enfin, dans cette vie si occupée, Bossuet remplissait aussi ses fonctions de directeur des âmes religieuses. Bausset observe qu'il y a de lui plus de 700 lettres adressées à de simples religieuses, et un grand nombre n'ont pas échappé à la destruction.

Mais l'événement caractéristique de la vie épiscopale de Bossuet fut sa participation prépondérante à la fameuse *Déclaration de 1682* dont nous allons maintenant nous occuper.

La déclaration de 1682 fut caractéristique, parce

(1) Bausset, *Vie de Bossuet*, t. I, p. 316.

qu'elle établit l'opinion de Bossuet et du clergé de France sur les relations du pouvoir spirituel avec le pouvoir temporel et sur la suprématie papale. Ces deux questions, sont, du reste, connexes.

La question de la *régale* fut l'occasion de l'assemblée de 1682. La régale consistait dans le droit qu'avait la royauté de percevoir le revenu des sièges vacants jusqu'à ce que non seulement la nomination du titulaire fût un fait accompli, mais aussi que son serment fût enregistré au Parlement. En outre, pendant cette sorte d'interrègne, le roi avait le droit de collation aux bénéfices dépendant du siège. Ce droit était fort ancien; il était exercé sans contestation dans la plus grande partie de la France, mais les églises de Languedoc, de Guyenne, de Provence et du Dauphiné jouissaient d'une exemption. Le gouvernement français devait tendre à cet égard à une pleine uniformité, de telle sorte que toute la France fût soumise au même régime.

Ce fut en 1673 que Louis XIV, par une déclaration, soumit au régime de la régale les églises exemptes jusque-là. Le roi fut obéi, sauf les évêques d'Alais et de Pamiers qui refusèrent. Le roi usa alors de son droit de collation aux bénéfices vacants : appel des deux évêques à leurs métropolitains respectifs de Toulouse et de Narbonne qui cassèrent les décisions des deux évêques. Ceux-ci firent appel au pape Innocent XI qui cassa les décisions des deux métropolitains, donna raison aux deux évêques appelants. Quoique la chose parût en elle-même secondaire, elle impliquait néanmoins deux questions graves : la relation du pouvoir temporel avec le pouvoir spirituel, et les limites de la puissance papale sur l'Eglise. L'épiscopat français prit parti pour le roi. Plusieurs proposèrent même un concile national. Louis XIV, qui redoutait les conséquences de la réunion de telles assemblées et qui avait assez le sentiment de

sa puissance pour éviter de pousser les choses à l'extrême, s'arrêta à réunir une assemblée du clergé, composée des représentants du premier ordre de l'épiscopat proprement dit et des représentants du second ordre, les uns et les autres nommés à l'élection. Bossuet, qui venait d'être nommé évêque de Meaux, fut un des délégués à l'assemblée. Il prit une position prépondérante, et la déclaration de 1682 fut réellement son œuvre. Cette déclaration reçut l'approbation de tout l'épiscopat et de l'ensemble de l'Eglise de France. Il est nécessaire d'en dire quelques mots, car cette déclaration constitue une phase décisive dans cette évolution graduelle qui, depuis le moyen âge, détruisait le système de la prépondérance catholique, par la diminution du pouvoir papal : d'un côté, dans son action de pouvoir spirituel et, d'un autre côté, dans sa prépondérance comme chef de l'Eglise catholique. La chose est assez importante pour que nous citions textuellement ces quatre premiers articles, qui ont donné lieu, jusqu'à nos jours, à de si vives discussions.

I. Que saint Pierre et ses successeurs, vicaires de Jésus-Christ, et que toute l'Eglise même n'ont reçu de puissance de Dieu que sur les choses spirituelles et qui concernent le salut, et non point sur les choses temporelles et civiles; Jésus-Christ nous apprenant lui-même que son royaume n'est pas de ce monde, et, à un autre endroit, qu'il faut rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu; et qu'ainsi ce précepte de l'apôtre saint Paul ne peut en rien être altéré ou ébranlé : que toutes personnes soient soumises aux puissances supérieures; car il n'y a pas de puissance qui ne vienne de Dieu; et c'est lui qui ordonne celles qui sont sur la terre; celui donc qui s'oppose aux puissances résiste à l'ordre de Dieu. Nous déclarons en conséquence que les rois et les souverains ne sont soumis à aucune puissance

ecclésiastique par l'ordre de Dieu dans les choses temporelles; qu'ils ne peuvent être déposés directement, ni indirectement par l'autorité des chefs de l'Eglise ; que leurs sujets ne peuvent être dispensés de la soumission et de l'obéissance qu'ils leur doivent ; ou absous du serment de fidélité; et que cette doctrine, nécessaire à la tranquillité publique, et non moins avantageuse à l'Eglise qu'à l'Etat, doit être inviolablement suivie comme conforme à la parole de Dieu, à la tradition des saints Pères et aux exemples des saints.

II. Que la plénitude de puissance que le Saint-Siège apostolique et les successeurs de saint Pierre, vicaires de Jésus-Christ, ont sur les choses spirituelles est telle que les décrets du saint concile œcuménique de Constance dans les sessions quatre et cinq, approuvés par le Saint-Siège apostolique, confirmés par la pratique de toute l'Eglise et des pontifes romains, et observés dans tous les temples de l'église gallicane, ont toute leur force et vertu, et que l'Eglise de France n'approuve pas l'opinion de ceux qui donnent atteinte à ces décrets, ou qui les affaiblissent, en disant que leur autorité n'est pas bien établie, qu'ils ne sont point approuvés, qu'ils ne regardent que le temps du schisme.

III. Qu'ainsi l'usage de la puissance apostolique doit être réglé suivant les canons faits par l'esprit de Dieu et consacré par le respect général; que les règles, les mœurs et les constitutions reçues dans le royaume doivent être maintenues, et les bornes posées par nos pères demeurer innébranlables; qu'il est même de la grandeur du Saint-Siège apostolique que les lois et coutumes, établies du consentement de ce siège respectable et des églises, subsistent invariablement.

IV. Que, quoique le Pape ait la principale part dans les questions de foi, et que ses décrets regardent toutes les églises et chaque église en particulier, son jugement

n'est pourtant par irréformable, à moins que le consentement de l'Eglise intervienne.

« Nous avons arrêté d'envoyer dans toutes les églises de France et aux évêques qui y président par l'autorité du Saint-Esprit ces maximes que nous avons reçues de nos pères, afin que nous disions tous la même chose, que nous soyons tous dans les mêmes sentiments et que nous suivions tous la même doctrine. »

Cette déclaration fut signée par les trente-quatre archevêques et évêques et par les trente-quatre députés ecclésiastiques qui composaient l'assemblée.

Le premier article est décisif et, au fond, il enlève au pouvoir spirituel toute puissance sur le pouvoir temporel ; car une puissance sans sanction n'est pas une puissance. Nous voilà loin, comme on le voit, de Grégoire VII.

Les trois autres articles sont relatifs à la puissance papale dans l'Eglise. Au lieu d'affirmer que le pape est seul l'organe définitif et nécessaire des décisions ecclésiastiques, Bossuet et le clergé qui le suit introduisent un vrai régime constitutionnel. Pour Bossuet, c'est l'Eglise qui est infaillible et non le pape, ce qui est bien le régime de la métaphysique constitutionnelle. Le pape a seulement une part prépondérante, sans que rien fixe bien nettement cette part. Bossuet, cet esprit si net et qui saisit si bien l'ensemble des choses, introduit, sous le poids de la situation sociale où il était placé, et pour s'y soumettre sans rompre néanmoins l'unité de l'Eglise, les plus subtiles distinctions. L'infaillibilité du pape n'existe pas; il y a seulement l'indéfectibilité du Saint-Siège, c'est-à-dire que l'ensemble du Saint-Siège est infaillible, quoique les papes puissent être faillibles, même en matière de foi.

Joseph de Maistre, dans le livre premier du « *Pape* » et dans son livre consacré à l'Eglise gallicane, a combattu

et même raillé, avec toutes sortes de respects, ces vues de Bossuet sur l'indéfectibilité du Saint-Siège. C'est le pape abstrait, dit-il, alors qui est infaillible. Mais, ajoute-t-il, si au moyen-âge on admettait la réalité de l'éléphant abstrait, on ne le chargeait pas de nous donner de l'ivoire, tandis qu'ici on veut donner à ce pape abstrait une puissance effective.

En nous plaçant au point de vue dogmatique du catholicisme, comme l'a conçu de Maistre, ce philosophe a raison. La plénitude de l'organisme catholique suppose et l'infaillibilité du pape et la possibilité comme aussi le devoir pour le pouvoir spirituel d'agir sur le pouvoir temporel. Mais de Maistre a tort au point de vue historique, et Bossuet, au fond, ne fait que systématiser une des situations du catholicisme dans la marche nécessaire de son évolution.

Il y a deux choses dans le catholicisme : une doctrine qui poursuit un but extra-terrestre, et le perfectionnement de l'individu pour atteindre ce but. A ce point de vue il est nécessaire que le pape soit infaillible; cela est rationnel comme condition fondamentale de tout organisme collectif; mais il n'est nullement nécessaire que cet organisme ait une puissance sociale. Cette religion, en se répandant, a constitué une puissance spirituelle, non pas en vertu de sa doctrine propre, mais parce que cette doctrine a été un moment universellement acceptée. Elle a eu, dès lors, une puissance sociale. Le maximum de cette double action s'est produit au moyen âge; mais l'évolution historique depuis le xive siècle a désorganisé le système, a réduit, de plus en plus, l'action sociale du pouvoir spirituel comme la prépondérance intérieure de la papauté. C'est cette situation que Bossuet a formulée et, en la formulant, il lui a donné plus de consistance et de force; et, pour employer le langage de de Maistre, ses critiques, incontestables dans l'ordre abstrait, cessent

de l'être dans l'ordre réel et concret. On ne remonte pas le courant de l'histoire.

Bossuet put voir par lui-même que la subordination du pouvoir spirituel au pouvoir temporel dépassait parfois la limite. En 1702, Bossuet voulut publier une instruction sur la version de Richard Simon, du Nouveau Testament. C'était là un acte naturel et légitime de sa fonction épiscopale; néanmoins, le chancelier de Pontchartrain donna une défense formelle de l'imprimer sans l'approbation d'un docteur en théologie. Profondément blessé d'une telle mesure, Bossuet fit appel à Louis XIV lui-même qui, plus modéré que son chancelier, fit lever l'interdiction.

Avant d'aller plus loin dans l'exposition philosophique de Bossuet, je dois dire quelques mots sur deux de ses ouvrages qu'Auguste Comte a placés dans la *Bibliothèque positiviste* et sur lesquels nous aurons à revenir dans le courant de notre exposition. Ils sont au nombre de cinq.

Dans la section *Histoire,* Auguste Comte a placé l'*Abrégé de l'Histoire de France,* de Bossuet; dans la quatrième section *Synthèse* (philosophie, morale et religion), il a mis d'abord l'*Exposition de la doctrine catholique,* ainsi désignée dans l'article suivant: « le *Catéchisme de Montpellier*, précédé de l'*Exposition de la doctrine catholique,* par Bossuet, et suivi des *Commentaires du sermon de Jésus-Christ,* par saint Augustin ». Ensuite vient l'*Histoire des variations protestantes,* par Bossuet. Auguste Comte met ensuite le *Discours sur l'Histoire universelle,* en l'indiquant de la manière suivante: « Le *Discours sur l'Histoire universelle,* par Bossuet, suivi de l'*Esquisse historique,* par Condorcet ».

Le dernier ouvrage de Bossuet, placé par Auguste Comte, dans la *Bibliothèque positiviste,* est indiqué sous

la rubrique suivante : « Le *Traité du Pape,* par de Maistre, précédé de la *Politique sacrée,* par Bossuet ». Nous aurons à parler de ces divers ouvrages, au moins sommairement.

Nous venons de voir comment Bossuet avait accepté, au point de vue essentiellement politique, la situation que l'évolution moderne avait créée pour la papauté dans ses rapports avec le pouvoir temporel et avec l'ensemble de l'Eglise. Mais, au point de vue doctrinal, et en tant que doctrine morale, Bossuet, qui en saisissait admirablement l'ensemble, veillait avec un soin jaloux sur le maintien d'un équilibre qui devenait de plus en plus instable. D'un côté, comme dans la question du quiétisme, il pourvut contre Fénelon au maintien de la véritable doctrine catholique que celui-ci tendait à compromettre gravement. D'un autre côté, il lutta constamment contre les doctrines protestantes luthériennes et calvinistes, en cherchant même à trouver une base raisonnable d'entente. Mais, s'il réussit dans le premier cas, il échoua dans le second, parce que la question n'était pas seulement théorique comme l'aurait été un simple théorème scientifique, elle était aussi politique et sociale ; et la décomposition du catholicisme, à ce point de vue, était aussi irrévocable que la subordination du pouvoir spirituel au pouvoir temporel. Nous allons apprécier sommairement, sous ces deux points de vue, l'action de Bossuet.

La question du quiétisme était, au fond, une question très grave, non seulement au point de vue du dogme catholique, mais aussi comme se liant à des questions fondamentales pour la direction de l'espèce humaine à l'état le plus normal. A ce double point de vue, Bossuet eut complètement raison contre Fénelon et montra sur lui une incontestable supériorité. Bossuet avait une des hautes qualités du philosophe : l'esprit d'ensemble

qui permet d'apprécier l'harmonie des parties d'un tout. Fénelon, fort bel esprit, avait une grande pointe de chimère que l'esprit sensé et pratique de Louis XIV avait très bien appréciée.

Le catholicisme a toujours poursuivi deux buts. D'un côté, la poursuite d'un état personnel de perfection, dont Dieu est le type éternel ; cet état de perfection nous conduisant finalement à une sorte d'incorporation dans Dieu lui-même pour l'éternité. Mais, d'un autre côté, le catholicisme est une doctrine morale, indirectement sociale, qui nous apprend à vivre sur cette terre et qui, par conséquent, doit satisfaire aux conditions les plus fondamentales d'une telle fonction, et y a satisfait effectivement d'une manière souvent incomparable. Il y a donc, naturellement, dans le catholicisme, deux natures d'esprits : les *contemplatifs* et les *directeurs d'hommes*. Ces deux natures sont le plus souvent dans une harmonie plus ou moins satisfaisante. Il arrive aussi que ces différences s'accentuent ; on a alors de purs contemplateurs ou de véritables politiques. Les seconds sont incontestablement supérieurs aux premiers, même en moralité, car ils ont la moralité réelle, celle qui sert la société.

Le développement exagéré des contemplatifs conduit aux aberrations les plus dangereuses en les poussant à compromettre la fonction morale et sociale des conducteurs d'hommes, au nom d'une prétendue perfection qu'eux-mêmes se bornent à contempler sans la réaliser jamais. Il se produit ainsi des individus, d'une inutilité flagrante et d'une insupportable vanité qui, d'ailleurs, négligent souvent les règles morales les plus élémentaires, préoccupés qu'ils sont constamment d'un but autrement élevé, l'absorption de leur transcendante personne dans la divinité elle-même. Le mysticisme est généralement lié à une « vanitite » chronique et souvent

suraiguë. Le quiétisme est une hérésie qui se rattache à un développement exagéré de la vie contemplative et à la poursuite d'une perfection indéterminée et finalement purement verbale.

La question du quiétisme est donc une question importante, aussi n'est-il pas étonnant que Bossuet ait écrit qu'il y allait de toute la religion ; et c'est avec raison qu'il a pu dire à Fénelon : « Osez-vous nier, selon vos principes que, pour exercer le pur amour que vous nous vantez, il ne faille aimer comme si l'on était sans rédemption, sans Sauveur, sans Christ, et protester hautement que, quand tout cela ne serait pas, et qu'on oublierait encore la Providence, la bonté, la miséricorde de Dieu, on ne l'aimerait ni plus ni moins. Le cardinal Carraccioni, archevêque de Naples, écrivant le 30 janvier 1682 à Innocent XI, lui disait « qu'ils apprenaient à leurs disciples à négliger, sous le prétexte d'une haute contemplation, tous les actes et tous les exercices de piété prescrits ou recommandés par l'Eglise ; à mépriser l'usage des prières vocales, et jusqu'au signe de la croix, à repousser toutes les idées, toutes les images qui les ramenaient à la pensée de Jésus-Christ, et à la méditation de sa passion et de sa mort parce qu'elle les éloignait de Dieu. » Il prévenait enfin le Pape qu'un grand nombre d'écrivains se préparaient en Italie à exercer leur plume pour justifier et recommander ces dangereuses opinions » (1).

L'hérésie était d'autant plus dangereuse que la situation sociale la favorisait. Les âmes ardentes, dominées par les doctrines théologiques du catholicisme, ne trouvant pas dans l'application sociale de celui-ci une suffisante destination, étaient naturellement poussés à s'absorber dans le côté contemplatif et mystique du catholicisme.

(1) Bausset, *Histoire de Bossuet*, t. III, p. 257, Versailles, 1814.

Du reste, à l'état normal positif, ces questions resteront toujours et nécessiteront la surveillance attentive de ceux qui doivent veiller à l'équilibre et au mouvement de l'organisme social. Au point de vue positif, suivant la formule que j'ai introduite, le but de la vie humaine est de vivre pour et par les êtres collectifs : Famille, Patrie, Humanité, en poursuivant, pour une telle destination, un perfectionnement personnel physique, intellectuel et moral. Il y aura toujours des natures qui, plus préoccupées du perfectionnement personnel que de la destination sociale, seront disposées à négliger celle-ci pour ne considérer que celle-là. La question du quiétisme n'est donc que la forme théologique d'un problème éternel, et l'histoire du quiétisme reste importante comme représentant une véritable expérimentation, sous forme théologique, d'une question qui persistera à l'état positif, sous une forme différente, il est vrai, et avec des moyens différents de solution. Cette question est donc digne de l'attention des vrais philosophes.

En nous plaçant au point de vue historiqûe, et relativement au rôle de Bossuet dans cette question, nous devons considérer que sa situation était délicate ; car la vie mystique avait eu dans sainte Thérèse et dans saint François de Sales des représentants éminents dont les idées étaient défendues par des corporations puissantes. Quand on lit sainte Thérèse et saint François de Sales, on voit qu'il y a là en germe toutes les aberrations quiétistes, notamment sur l'état de passivité où arrive l'homme parfait, dont le rôle ne se réduit enfin qu'à recevoir l'action de Dieu sans activité propre. Il est vrai que ni sainte Thérèse ni saint François de Sales n'arrivent aux conclusions absolues des quiétistes proprement dits, et ils combinent avec de telles dispositions toutes les pratiques de l'Eglise sur la prière active, les sacrements, la subordination du pouvoir religieux. Mais

4

ils n'arrivaient ainsi qu'à un équilibre empirique, sans qu'il leur fût possible, avec leur doctrine absolue, de faire en même temps la part de cette disposition quiétiste, qui est, après tout, l'idéal du paradis, et celle des pratiques effectives cultuelles indispensables sur cette terre. Du reste, Bossuet lui-même n'a pas pu résoudre théoriquement la question. Elle était en effet insoluble et la seule chose qu'ait pu faire l'Eglise a été d'obtenir un équilibre empirique entre les pratiques indispensables de la vie religieuse et la disposition quiétiste ou de passive incorporation en Dieu, qui est bien l'anticipation de l'état final où le chrétien espère atteindre dans l'autre vie.

Nous allons sommairement indiquer les aberrations auxquelles arrivèrent les purs quiétistes, surtout d'Italie et d'Espagne ; ce qui nous fera mieux comprendre à la fois la limite dangereuse où se tenait Fénelon et le sens de haute pratique sacerdotale que sut atteindre Bossuet (1).

L'on peut considérer Molinos, prêtre espagnol, comme offrant le plein développement des aberrations mystiques. Il fut condamné au mois d'août de l'année 1687 par une bulle d'Innocent XI et, vu son repentir, il en fut quitte pour une prison perpétuelle. Nous allons citer quelques-unes des propositions condamnées si justement par la papauté.

1° « Il faut que l'homme anéantisse ses puissances : C'est la voie intérieure ;

2° « Vouloir faire une action, c'est offenser Dieu qui veut être seul agent ;

(1) Ceux qui veulent étudier plus spécialement les questions sans lire les nombreux ouvrages que fit surgir la lutte de Fénelon et de Bossuet peuvent lire l'ouvrage de Bossuet intitulé : *Instruction sur les états d'oraisons*, où sont exposées les erreurs des faux mystiques de nos jours : Paris 1797. Il suffit de lire la première édition en un volume.

3° « Le vœu de faire quelque bonne œuvre est un empêchement à la perfection;

4° « L'activité naturelle est une ennemie de la grâce; c'est un obstacle aux opérations de Dieu et à la vraie perfection;

6° « La voie intérieure est celle où l'on ne connaît ni lumière, ni amour, ni résignation. On ne doit pas même connaître Dieu; et c'est ainsi qu'on avance à la perfection;

7° « L'âme ne doit penser ni à la récompense, ni à la punition, ni au paradis, ni à l'enfer, ni à la mort, ni à l'éternité », etc.;

12° « Celui qui a donné son libre arbitre à Dieu ne doit plus être en souci d'aucune chose, ni de l'enfer, ni du paradis : il ne doit avoir aucun désir de sa propre perfection, ni des vertus, ni de sa sanctification, ni de son salut, dont il doit perdre l'espérance. »

En vertu de ces principes Molinos repousse et les indulgences et les figures et les prières: « il suffit de rester dans un état de quiétude ».

21° « Il faut dans l'oraison demeurer dans la foi obscure et universelle; en quiétude, et dans l'oubli de toute pensée particulière, même de la distinction des attributs de Dieu et de la Trinité. »

Molinos, poursuivant les conséquences de sa doctrine, arrive à proclamer qu'il n'y a pas lieu de s'occuper des pensées coupables, même obscènes qui surgissent en nous dans cet état de quiétude parfaite, pourvu qu'on ne les entretienne pas volontairement et qu'on les laisse se développer spontanément. Le même Molinos pense que quand ces violences arrivent il vaut mieux laisser agir Satan sans efforts ni adresse, et demeurer dans son néant.

51° « Il y a dans la sainte Ecriture plusieurs exemples de ces violences à des actions extérieures, mauvaises d'elles-mêmes. »

Molinos en vient à nier par cela même la nécessité de la confession.

59. « La voix intérieure n'a aucun rapport à la confession, au confesseur, aux cas de conscience, ni à la théologie, ni à la philosophie. »

Sans aucun doute, Fénelon n'arrivait pas à ces conséquences qu'avait tirées Molinos de ses principes avec une logique inflexible et une âme qui n'était pas pure. Fénelon avait publié en 1697, au mois de janvier, son livre intitulé : *Explication des maximes des saints sur la vie intérieure*. Impatiemment attendu par un petit troupeau d'âmes du grand monde préoccupées de perfection, cet ouvrage constituait, en effet, un état moral des plus dangereux en lui-même, et aussi pour le catholicisme, dont il tendait à supprimer les pratiques les plus efficaces pour le perfectionnement humain.

D'un autre côté, cette préoccupation absolue de la contemplation d'un Dieu parfait, aimé d'un amour désintéressé, dissimulait de plus en plus le rôle de Jésus-Christ et l'on arrivait à un simple déisme mystique. On comprend très bien l'ardeur que mit à combattre de pareilles doctrines Bossuet toujours préoccupé de l'équilibre dogmatique et moral du catholicisme, dont l'instabilité était, du reste, mise en évidence par ces aberrations toujours renaissantes.

Je me contenterai de citer quelques-unes des propositions des *Maximes des saints* condamnées par Innocent XII.

« Il y a un état habituel d'amour de Dieu qui est une charité pure et sans aucun mélange de l'intérêt propre, ni la crainte des châtiments ni le désir des récompenses n'ont plus de part à cet amour : on n'aime plus Dieu ni pour le mérite ni pour la perfection, ni pour le bonheur qu'on doit trouver en l'aimant. Dans l'état de la vie contemplative ou unitive, on perd tout motif intéressé de

crainte ou d'espérance; et dans cet état de sainte indifférence, on ne veut rien pour soi, mais on veut tout pour Dieu. On ne veut rien pour être parfait ou heureux pour son intérêt; mais on veut toute perfection et toute béatitude autant qu'il plaît à Dieu de nous faire avoir ces choses par l'impression de sa grâce. »

Je ne continue pas davantage de pareilles citations : on voit que de telles doctrines supprimaient toute l'activité du cœur et de l'esprit pour nous placer dans un état de prétendu amour désintéressé pour Dieu, et dans un état de contemplation béate qui est l'anéantissement même de la vie. La décision du pape Innocent XII, prise sous l'incitation directe de Bossuet, obtint, du reste, l'approbation de Leibnitz, comme elle obtiendra toujours celle des esprits sérieux qui ont réfléchi sur la véritable nature humaine et sur les vraies conditions de sa direction.

Le mélange intime d'égoïsme et d'altruisme est le fond même de notre nature; et si l'altruisme ou les sentiments purement désintéressés existent, ils ne peuvent jamais être séparés de la participation des motifs purement personnels. En définitive, pour aimer les autres et se dévouer pour eux, il faut d'abord être; et notre existence, même au point de vue purement organique, suppose une portion d'égoïsme infiniment plus considérable qu'on ne pense, la chose étant purement habituelle. Il faut toujours se méfier de ces prétendus parfaits : l'hypocrisie y est facile, et finalement inévitable. Du reste, suivant la juste expression de Pascal : « L'homme n'est ni ange ni bête; et qui fait l'ange fait la bête ».

Le spectacle de cette lutte de Fénelon et de Bossuet, outre la difficulté qu'elle nous montre de l'équilibre entre les diverses parties de l'organisation d'un système dogmatique aussi compliqué que le catholicisme, est intéressant à considérer sous un autre point de vue. Ces

luttes devenaient, en effet, de plus en plus indifférentes au public. L'Humanité, préoccupée de science et d'industrie, passait avec une indifférence croissante à côté de ces luttes, qui n'intéressaient plus guère qu'une minorité de plus en plus restreinte de gens appartenant aux classes supérieures, dénuées en France de toute destination sociale vraiment active.

Mais ce n'est pas seulement dans la constitution intérieure du catholicisme que Bossuet poursuivait, avec plus d'ardeur et de capacité que d'efficacité, ses efforts pour maintenir l'équilibre du système. Et c'était l'équilibre et non pas le mouvement. Nous le voyons, en effet, continuer la lutte entreprise dès sa jeunesse pour ramener dans le giron catholique les réformés susceptibles d'être ramenés, du moins théoriquement, à savoir ceux qui n'allaient pas, comme les sociniens, jusqu'à la négation de la divinité de Jésus-Christ. Il faut reconnaître d'abord que Bossuet n'a nullement participé à la révocation de l'édit de Nantes en 1685. Cette mesure, aussi stupide que criminelle, est bien due à Louis XIV, qui reste responsable devant le monde et devant la France.

Elle est caractéristique de la décadence de la dictature royale et de son incapacité croissante à remplir les fonctions qui lui incombaient d'après la situation. Je ne crois pas que Bossuet, cet esprit si pondéré, eût au pouvoir réalisé une telle mesure ; mais, s'il ne la provoqua pas, il l'approuva néanmoins, comme on le voit dans l'oraison funèbre du chancelier Letellier. « Voilà, Messieurs, ce que nos pères ont admiré dans les premiers siècles de l'Eglise. Mais nos pères n'avaient pas vu, comme nous, une hérésie invétérée tomber tout à coup, les troupeaux égarés revenir en foule, et nos églises trop étroites pour les recevoir ; leurs faux pasteurs les abandonner sans en attendre l'ordre et heureux d'avoir à alléguer leur bannissement pour excuse ; tout est calme

dans un si grand mouvement; l'univers étonné de voir dans un événement si nouveau la marque la plus assurée comme le plus bel usage de l'autorité, et le mérite du prince plus reconnu et plus vénéré que son autorité même. Touchés de tant de merveilles, épanchons nos cœurs sur la piété de Louis; poussons jusqu'au ciel nos acclamations, et disons à ce nouveau Constantin, à ce nouveau Théodore, à ce nouveau Marcien, à ce nouveau Charlemagne, ce que les 650 Pères dirent autrefois dans le concile de Chalcédoine : « Vous avez affermi la foi, « vous avez exterminé les hérétiques : c'est le digne ou- « vrage de votre règne, c'en est le propre caractère. Par « vous, l'hérésie n'est plus. Dieu seul a pu faire cette mer- « veille. Roi du ciel, conservez le roi de la terre : c'est « le vœu de l'Eglise, c'est le vœu des évêques ».

Ces paroles étaient prononcées dans l'église paroissiale de Saint-Gervais, le 5 janvier 1686, moins d'un an après la révocation de l'édit de Nantes. Les événements furent bien loin de donner raison au dithyrambe un peu déclamatoire de Bossuet. Outre que les conséquences en furent désastreuses pour la France au point de vue de notre politique extérieure comme de notre situation intérieure, on peut remarquer qu'à peine cent ans s'étaient écoulés, cette même France proclamait, et cette fois-ci d'une manière irrévocable, l'élimination de Dieu de la vie publique pour le faire rentrer définitivement dans la vie privée. Ce qui rendait d'autant plus coupable la mesure de Louis XIV, c'est que le calvinisme avait perdu toute puissance politique; les protestants n'ayant plus de chef, le plus grand nombre d'entre eux s'était converti au catholicisme.

Du reste, l'avortement de Bossuet pour ramener les protestants au catholicisme fut, au fond, complet. S'il eut en France quelque efficacité, appuyé qu'il était par la politique, il n'eut en Europe, soit en Allemagne, soit

en Angleterre, aucun résultat quelconque. Un tel avortement, après un effort aussi remarquable que celui de Bossuet, prouva bien que la décomposition de l'organisme catholique au XVIe siècle était irrévocable. Le traité de Westphalie, le chef-d'œuvre de la politique ascendante de la royauté, avait, du reste, sanctionné définitivement, malgré les protestations du pape, la décomposition de la République occidentale en deux groupes distincts.

Bossuet déployait d'ailleurs autant d'habileté que de sagesse dans sa lutte contre les protestants. Il chercha un terrain de conciliation en faisant toutes les concessions compatibles avec l'organisation du catholicisme et, au point de vue dogmatique, Bossuet réduisit le dogme à sa base la plus essentielle, en le dégageant de toutes les particularités qui pouvaient séparer et éloigner. C'est ce qui ressort du remarquable petit ouvrage intitulé : *Exposition de la doctrine de l'Eglise catholique sur les matières de controverse* et qu'Auguste Comte a si justement placé, comme je l'ai déjà dit, dans la *Bibliothèque positiviste*.

Ce petit ouvrage fut conçu dès 1668, et il fut rédigé pour Turenne dont la conversion était politiquement importante. Le but de ce travail était de servir à la réunion des protestants français : Bossuet lui attribuait une très grande importance. Avant de le publier définitivement, et pour pouvoir consulter, il en fit une édition en douze exemplaires en 1671, dont l'un fut destiné à Turenne, et l'autre à l'archevêque de Paris, M. de Harlay. C'est un in-12 de 174 pages. M. de Bausset, dans son *Histoire de Bossuet*, a conservé les variantes, peu importantes du reste, de l'édition définitive, publiée cette même année 1671, et qui est de 189 pages ; elle est du reste supérieure à l'édition en 12 exemplaires, quoique les différences soient assez insignifiantes. La première édition effective de l'ouvrage fut imprimée à

la fin de décembre 1671. Il y eut un deuxième tirage pendant le même mois; et c'est ce deuxième tirage qui est l'édition définitive.

Je possède un exemplaire du premier tirage, et l'on peut voir tous les soins extrêmes qu'apportait Bossuet dans la rédaction de son travail. Dans le premier tirage, en parlant de l'Eglise, il écrit : *Il suffit de reconnaître un chef établi de Dieu;* mais on lui fit remarquer qu'on pouvait croire d'après cela que le pape n'avait qu'une sorte de présidence dans l'Eglise. Dans le second tirage, il ajouta, pour éviter tout malentendu, à ces mots : *un chef établi de Dieu*, ceci : *pour conduire tout le troupeau dans la voie.* On a alors l'édition définitive. Cet ouvrage eut un succès immense : il a été réimprimé un grand nombre de fois. Il reste un modèle d'exposition méthodique, non seulement par sa précision et sa clarté, mais aussi par l'aptitude supérieure de Bossuet à déterminer dans un ensemble de conceptions le point fondamental et décisif et à le dégager de toutes les circonstances accessoires.

On doit sur ce beau travail faire une remarque essentielle, c'est que Bossuet, fidèle à sa métaphysique constitutionnelle, ne prononça pas le nom du pape. C'est toujours du Saint-Siège qu'il s'agit. L'ouvrage conserve nécessairement le caractère polémique; il s'agit d'exposer les dogmes catholiques soumis à la controverse protestante.

Dans cette grande bataille contre le protestantisme, et surtout le luthérianisme et le calvinisme, qui a occupé une part si considérable dans la vie de Bossuet, figure au premier rang l'*Histoire des variations* qu'Auguste Comte a mise comme je l'ai déjà dit, dans la *bibliothèque positiviste.*

L'ouvrage est un vrai modèle d'exposition. Il se compose de l'*Histoire des variations des Eglises protestantes*

publiée en 1688. Il faut y ajouter les *Avertissements aux protestants* qui ont été publiés successivement par Bossuet. Ces *Avertissements*, qui sont le complément nécessaire de l'*Histoire des variations*, furent provoqués par les réponses que fit Jurieu à l'*Histoire des variations*. Le ministre protestant, en effet, dès 1688, répondit à Bossuet, ce qui donna lieu aux *Avertissements aux protestants sur les lettres du ministre Jurieu contre l'Histoire des variations*. Ils sont au nombre de six. Les trois premiers parurent en 1689; le quatrième et le cinquième en 1690, et le sixième en 1691.

L'*Histoire des variations* a pour but de raconter comment les luthériens d'abord, les calvinistes ensuite, ayant abandonné l'unité catholique, n'ont pu retrouver un nouvel état d'équilibre malgré leurs efforts pour y arriver. Il signale en même temps comment ces oscillations dogmatiques se lient à des perturbations dans l'ordre des croyances morales, surtout en ce qui regarde l'indissolubilité du lien conjugal. Les *Avertissements* ne font, du reste, que développer et compléter les thèses principales de l'*Histoire des variations*. Dans le quatrième avertissement, Bossuet insiste surtout sur les déviations protestantes quant à la question du mariage. Dans le cinquième, si remarquable, sur lequel nous reviendrons plus tard, il montre les conséquences politiques des doctrines protestantes, soit par des observations historiques tirées de l'histoire d'Angleterre, soit par des considérations dogmatiques sur le principe de la souveraineté populaire. La genèse de ces dogmes révolutionnaires est faite d'une manière très nette et très précise, quoique imparfaite néanmoins, faute d'être placé à un point de vue suffisamment relatif. Il a fort bien montré aux protestants quelles étaient les conséquences morales et politiques de leurs principes. C'était bien comme politique, et c'est intéressant

comme histoire; mais cela devait être inefficace comme résultat. Enfin, dans le sixième *Avertissement*, Bossuet s'élève à un point de vue plus général encore, en montrant les conséquences de la liberté d'examen que les protestants avaient préparée. Il a très bien montré que dès qu'on renonce au principe fondamental catholique d'après lequel on se subordonne à une autorité suprême qui décide en dernier ressort, et qu'on fait appel aux décisions individuelles, on arrive inévitablement à avoir autant de religions, non pas que de paroisses, mais autant qu'il y a de têtes. Et c'est cette conséquence rigoureuse que les Indépendants en Angleterre avaient tirée avec leur décision et leur énergie habituelles. La conséquence de tels principes doit être nécessairement la tolérance, puisque l'on ne peut opprimer ni empêcher qu'au nom d'une autorité indépendante et supérieure aux individus. Dès que l'autorité est purement individuelle, la tolérance réciproque s'impose inévitablement, ce qui conduit bientôt à l'indifférence totale en matière de religion, ou plutôt de théologie. C'était là, en effet, l'évolution naturelle du mouvement de décomposition, comme l'a très bien vu Bossuet, sans apercevoir, à moins de miracle, aucun moyen de l'arrêter. Le mouvement était d'autant plus puissant qu'il était spontanément soutenu par la graduelle prépondérance de l'évolution scientifique qui constituait des habitudes mentales remplaçant les habitudes théologiques.

Si le problème avait été seulement d'ordre purement dogmatique, Bossuet aurait pu espérer un succès qui lui a manqué. A un certain moment même il a pu avoir une certaine espérance de rapprochement, tout au moins avec les luthériens de la Confession d'Augsbourg. Vers 1691, l'évêque de Neustadt commença des tentatives pour trouver une base dogmatique susceptible

d'être acceptée par les luthériens. C'est cette conception que Bossuet avait essayé de réaliser dans son *Exposition de la doctrine catholique.* L'empereur Léopold, voulant favoriser ce projet, accorda à l'évêque de Neustadt, le 20 mars 1691, des pouvoirs très étendus pour traiter avec les luthériens. Les Eglises consistoriales qui parurent les plus favorables furent celles de Hanovre. Molanus, abbé de Lokum, prit la question en main avec une grande activité et fit plusieurs publications sur ce sujet. Mis en rapport avec Bossuet, il s'engagea entre eux une correspondance qui est très intéressante par le large esprit de concession qu'y montre Bossuet sur toutes les questions de discipline, en restant inébranlable sur les questions purement dogmatiques. Mais en 1692 Leibnitz se substitua à l'abbé de Lokum et fit finalement échouer les tentatives qui avaient pu séduire un moment Bossuet. Il est permis de penser, il paraît infiniment probable que la conduite de Leibnitz fut parfaitement voulue et déterminée par des motifs politiques. Leibnitz était très dévoué à la maison de Hanovre ; or, il y avait pour cette maison un danger très grand à ce qu'elle pût être soupçonnée de faiblir sur son dévouement à la cause protestante. Les Anglais, en effet, pour résoudre le problème de combiner la légitimité royale tenant à l'hérédité avec le caractère protestant de cette royauté, avaient jeté les yeux sur les princes de Hanovre qui remplissaient cette double condition. Il aurait été dangereux, dès lors, que le protestantisme de cette maison pût être même soupçonné.

La couronne d'Angleterre était un trop gros morceau pour qu'on la sacrifiât à des questions théologiques. Nous touchons ici au point capital : le problème de reconstituer l'unité religieuse n'était pas, en effet, un simple problème dogmatique, comme Bossuet pouvait le croire, c'était un problème politique et social. Au point

de vue dogmatique Bossuet a fait tout ce qui était possible ; et encore, à cet égard, ce n'est que sur les luthériens qu'il y avait lieu d'espérer une certaine action ; mais, au point de vue politique, au fond prépondérant, la résistance la plus redoutable, et absolument invincible serait venue d'Angleterre, pays qui avait précisément avec Rome le minimum de différences dogmatiques et le maximum de différences politiques. On touche ici du doigt ce qu'avait de vain, comme résultat, la tentative de Bossuet. Quelque intéressante que soit, du reste, l'étude de ces efforts, leur inanité même montre ce qu'avait d'irrévocable le mouvement de décomposition révolutionnaire, qui se caractérise si énergiquement à partir du XIVe siècle, et auquel avait participé Bossuet lui-même, en acceptant la subordination du pouvoir spirituel par rapport au pouvoir temporel, et en n'acceptant pas nettement l'infaillibilité papale qui est la condition nécessaire de l'unité catholique.

Ceci nous conduit à une théorie générale sur le problème de l'unité dogmatique, condition du rapprochement et de l'entente des hommes pour l'existence et le développement de la vie collective. A l'état positif, cette unité repose sur une base objective : l'intelligence commence par se subordonner aux réalités extérieures, et, par suite, on comprend la possibilité d'une entente par la subordination des divers esprits dans la réalité extérieure que les théories doivent reproduire.

Néanmoins, il faut reconnaître que la stabilité des principes dogmatiques nécessite, d'un côté, la notion précise de la subordination de cette unité dogmatique à sa destination sociale et morale, et aussi la subordination à une puissance spirituelle qui en est l'organe. Seulement cette double subordination, qu'on peut appeler subjective, ne porte que sur la stabilité et le degré d'approximation de la doctrine, dont la base objective

reste toujours prépondérante. Dans le catholicisme, au contraire, ces deux éléments de la stabilité dogmatique sont dans une proportion inverse. La base dogmatique du catholicisme est évidemment subjective, car elle repose sur une révélation qu'il faut interpréter et compléter à mesure que l'action sociale de la doctrine s'étend et augmente d'intensité. Il est clair que, dans une telle situation, l'unité dogmatique ne pourra exister qu'en reconnaissant une autorité visible qui décide en dernier ressort, et qu'en convenant de cette infaillibilité papale on aura la stabilité; mais il est clair aussi que, quand les nécessités sociales et morales qui ont fait admettre une certaine unité dogmatique faibliront ou changeront, on passera outre à l'infaillibilité soit de l'Eglise, soit du Pape, et qu'on ne tiendra nul compte des démonstrations par lesquelles on fera voir qu'on renverse ainsi l'unité dogmatique, l'influence de la situation rendant cette unité de moins en moins utile. Ceci explique l'inefficacité finale absolue de toutes les tentatives de Bossuet; ses démonstrations, quelque vigoureuses qu'elles fussent, ne touchaient pas au fond du problème. Bossuet voyait, du reste, très bien comment le mouvement des esprits et le mouvement de la société menaçaient de tous côtés cet équilibre catholique dont il saisissait si bien l'harmonie dogmatique, au maintien de laquelle il avait voué toute son activité. Je ne pense pas qu'il pût se faire illusion sur le résultat final de la marche naturelle des choses : il ne pouvait espérer que sur une intervention surnaturelle. Nous le voyons, en effet, signaler tous les mouvements qui menacent de tous côtés l'unité catholique.

D'un côté, il montre le grave danger des travaux de Richard Simon qui compromettaient l'authenticité des livres saints, base du dogme catholique. D'un autre côté, il signale avec une profonde sagacité le danger des tra-

vaux des jésuites sur les cérémonies de la Chine et sur Confucius; car s'il est vrai qu'une grande civilisation peut exister, avec des principes moraux très élevés, sans la divinité du Christ et son sacrifice pour nous justifier, que deviennent toutes les bases de là foi catholique ? Ce sont ces diverses vues que je vais sommairement apprécier.

Richard Simon est né à Dieppe le 13 mai 1638 et mort en 1713. Prêtre de l'Oratoire, profondément versé dans les langues orientales et doué d'un rare esprit critique, il fit imprimer en 1618 une histoire critique de l'*Ancien Testament*. Bossuet, prévenu par le janséniste Arnaud, eut connaissance de l'ouvrage, en saisit toute la portée et en obtint la suppression du chancelier Letellier; ce qui n'empêcha pas l'ouvrage de paraître en Hollande. Le travail, fort remarquable, soumettait la Bible à une critique véritablement positive, comme on l'aurait fait de tout autre document. A la suite de telles critiques, il devenait difficile de soutenir l'inspiration divine comme source du Pentateuque, etc.

En 1702, Richard Simon (1) avait préparé une nouvelle traduction du Nouveau Testament et avait obtenu toutes les autorisations nécessaires pour la publication ; mais cette traduction n'était pas toujours conforme au texte que l'Eglise et Bossuet lui-même avaient invoqué comme base traditionnelle de leurs décisions. Bossuet mit encore tout en œuvre pour empêcher la publication. Il s'agissait, en effet, de défendre la base même de la tradition catholique. Le concile de Trente, dans sa quatrième session (8 avril 1546) avait décrété quels étaient

(1) Ceux qui veulent avoir une idée plus précise des travaux de Richard Simon liront avec fruit les deux opuscules suivants : *Richard Simon et son histoire critique du Vieux Testament. La critique biblique sous Louis XIV* par A. Bernus, Lausanne, 1869. *Critique et controverse, ou Richard Simon et Bossuet,* par Jacques Denis. Caen, 1870.

les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament qui devaient constituer l'Ecriture sainte, base traditionnelle de toute foi catholique; base unique du protestantisme, et base essentielle aussi du catholicisme qui y joignait les successives décisions de l'Eglise donnant l'interprétation officielle.

Le concile de Trente avait été sans doute obligé de prendre une pareille décision. Tant qu'il ne s'était agi que de questions insolubles, comme le péché originel, l'incarnation, etc., les décisions pouvaient être tenues pour infaillibles; mais ici il s'agissait de questions de fait et susceptibles d'investigation positive, toute analyse critique à cet égard sapait la base du catholicisme. Bossuet le comprit très bien; mais, finalement, comment l'empêcher? L'édifice se lézardait de toutes parts sous l'œil perspicace de Bossuet qui devait, au fond, sentir son impuissance.

Des réflexions analogues s'appliquent aux opinions des jésuites sur les cérémonies chinoises. Ces opinions avaient été condamnées par la Faculté de Paris, le 18 octobre 1700. Au fond, elles conduisaient à admettre que les Chinois, d'une religion si élevée et si grande, avaient possédé comme une trace profonde de la vraie doctrine chrétienne, dans ses conditions morales les plus élevées. Il y a plus, parmi les juges mêmes de Sorbonne qui avaient examiné les travaux du père Lecomte et du père Legobien sur la Chine, il se trouva un docteur qui soutint une thèse analogue sur les anciens Perses. « Il exaltait la pureté de la religion des anciens Perses avec le même enthousiasme que les pères jésuites celle des Chinois. » Bossuet comprit le danger, pour l'équilibre dogmatique du catholicisme, de pareilles conceptions et il les combattit par des raisons, irréfutables sans aucun doute au point de vue catholique, mais qui montraient combien cet équilibre dogmatique était instable parmi

ceux qui restaient sincèrement catholiques, au moins d'intention.

« Ce livre, écrivait Bossuet à Brisacier (1), est fait pour appuyer l'indifférence des religions qui est la folie du siècle où nous vivons. Cet esprit règne en Angleterre et en Hollande très visiblement. Mais par malheur pour les âmes, il ne s'introduit que trop parmi les catholiques. Ce livre autorise ce sentiment, en faisant tous les hommes capables de salut, de quelque religion qu'ils soient. L'auteur fait servir à cette doctrine la volonté générale de Dieu de sauver tous les hommes; d'où il conclut que la religion véritable a pu être dans tous les peuples; et comme cette volonté subsiste toujours, il doit tirer la même conséquence du temps présent, comme il a fait de celui qui a précédé l'Evangile. Une fausse miséricorde et une fausse sagesse inspirent à certains savants l'inclination d'étendre la religion sur plusieurs peuples, autres que celui que Dieu lui-même a choisi. »

Bossuet sent, en effet, très bien que de pareilles doctrines tendent à rendre inutile la rédemption par Jésus-Christ. Et il faut avouer que, si Dieu a voulu sauver tous les hommes, il ne semble pas s'y être pris d'une manière bien rationnelle. La difficulté de la conception du choix d'un peuple unique, pour recevoir une révélation qui s'est ensuite peu répandue, ne peut être résolue que par l'invocation des voies impénétrables de Dieu; procédé mental dont le caractère arbitraire devait devenir frappant. Mais si Bossuet voyait dans le sein même du catholicisme surgir l'influence perturbatrice résultant de cette extension d'une connaissance approfondie de la planète, il ne pouvait méconnaître cette influence, plus décisive encore, chez les esprits émancipés.

Nous le voyons donc encore ici veiller constamment

(1) Voir *Vie de Bossuet* par de Bausset, t. IV, p. 268.

au maintien d'un édifice qui se désorganise spontanément en dehors même des attaques extérieures.

Nous allons maintenant apprécier les travaux sociologiques de Bossuet, après avoir examiné ceux par lesquels il a essayé de maintenir un système que l'évolution révolutionnaire commencée au XIVe siècle continuait à détruire avec une activité croissante. Ces travaux sociologiques peuvent être conçus dans leur ensemble d'après les œuvres suivantes qu'Auguste Comte a placées dans la *Bibliothèque positiviste*.

D'abord, le *Discours sur l'histoire universelle* publié pour la première fois en 1689; en second lieu, la *Politique tirée de l'Écriture* publiée en 1709, et enfin le *Cinquième avertissement aux protestants* qui parut en 1710.

Bossuet a vu, sans aucun doute, la corrélation qui lie l'histoire à la politique; mais il n'a conçu cette corrélation que d'une manière insuffisante; ce qui était, du reste, inévitable de son temps. Pour lui, l'histoire fournit à la politique surtout des exemples qui peuvent inspirer et guider notre pratique, outre la banale explication théologique sur Dieu qui punit et instruit les peuples et les grands; mais il n'a pu voir la corrélation fondamentale, celle qui résulte de la conception des lois nécessaires d'évolution, qui fait que toute politique est nécessairement subordonnée à une situation fondamentale, créée par la série des antécédents et qu'une analyse profonde peut seule faire connaître. C'est l'esprit positif seul qui a pu définitivement organiser cette corrélation de la politique à l'histoire.

Condorcet l'avait entrevue; mais il ne put pas résoudre ce difficile problème, le plus grand qu'il ait été donné aux hommes de se poser, la solution a appartenu à Auguste Comte qui a ainsi introduit la prévision dans l'histoire et, par suite, dans la politique.

La théorie théologique de l'histoire et de la politique,

acceptant une intervention arbitraire de Dieu toujours possible, exclut absolument toute prévision scientifique. On le voit nettement dans le cas de Joseph de Maistre, quand il se demande si la dynastie de Bonaparte n'est pas finalement légitime et qu'il ne voit d'autre solution que dans la considération de la durée même de cette dynastie. Le mode de solution ne vaut pas grand'chose; seulement il faut reconnaître qu'il introduit un certain degré de relativité dans l'idée trop absolue de *légitimité*. Mais les problèmes sociologiques sont d'une si grande difficulté qu'il y a eu utilité dans les travaux, même très imparfaits, par lesquels on en a préparé la solution.

Analysons sommairement les trois ouvrages qui contiennent les principales méditations sociologiques de Bossuet.

Le *Discours sur l'histoire universelle*, conçu pour l'éducation du Dauphin, avait été terminé en 1679, et parut en 1681 (1). La seconde édition parut en 1692 et la troisième en 1700. Toutes les trois parurent du vivant de l'auteur.

Le *Discours sur l'histoire universelle* est, au fond, un traité de sociologie dynamique, constitué au point de vue catholique, et dont saint Augustin nous avait donné un premier type si remarquable dans la *Cité de Dieu*. C'est le testament sociologique du monothéisme. Apprécions-le dans ses caractères fondamentaux.

L'ouvrage se compose, comme on sait, de trois parties, les *Epoques*, qui donnent une vue d'ensemble sur toute l'histoire depuis l'origine du monde, telle qu'on la concevait, jusqu'à Charlemagne; la *Suite de la religion*, et enfin, en troisième lieu, l'*Empire*. C'est là une vue d'ensemble sur l'histoire universelle, mais sur l'histoire

(1) *Discours sur l'histoire universelle* à monseigneur le Dauphin pour expliquer la suite de la religion et le changement des empires. Paris, 1681.

universelle judicieusement réduite à la succession des événements qui ont créé ce que nous appelons la civilisation occidentale, où ont contribué les peuples groupés autour de la Méditerranée, auxquels on peut rattacher les Balyloniens, les Perses, les Assyriens, qui ont agi sur eux. On a ainsi une série suffisamment homogène de peuples ayant agi et réagi les uns sur les autres de manière à tendre spontanément vers une destination commune qui, pour Bossuet, est la fondation de la religion chrétienne.

Il y a là, dans cette tentative de philosophie de l'histoire, une restriction très judicieuse et qui a permis à Bossuet de se tenir toujours au point de vue de l'ensemble, ce qui est la chose essentielle, par un procédé qui n'a pu être remplacé finalement que par le Positivisme, Auguste Comte en a donné toute la théorie. Ecoutons-le : « La plus importante de ces restrictions logiques, qui comprend implicitement toutes les autres, consiste à concentrer essentiellement notre analyse scientifique sur une seule série sociale, c'est-à-dire à considérer exclusivement le développement effectif des populations les plus avancées, en écartant, avec une scrupuleuse persévérance, toute vaine et irrationnelle digression sur les divers autres centres de civilisations indépendantes, dont l'évolution, par des causes quelconques, a été jusqu'ici à un état plus imparfait ; à moins que l'examen comparatif de ces séries accessoires ne puisse utilement éclairer le sujet principal, comme je l'ai expliqué en traitant de la méthode sociologique.....

« Sous ce rapport, le génie du grand Bossuet, quoique seulement guidé sans doute par le principe purement littéraire de l'unité de composition, y paraît avoir d'avance senti instinctivement les conditions logiques imposées par la nature du sujet, lorsqu'il a spontanément circonscrit son appréciation historique à l'unique

examen d'une série homogène et continue, et néanmoins justement qualifiée d'universelle; restriction éminemment judicieuse qui lui a été si étrangement reprochée par tant d'esprits anti-philosophiques, et vers laquelle nous ramène aujourd'hui essentiellement l'analyse approfondie de la marche intellectuelle propre à de telles études (1). »

Il faut, ce me semble, ajouter aux considérations de Comte que ce qui a dû influer essentiellement sur Bossuet, c'est le point de vue catholique, d'après lequel l'avénement du christianisme était le but final de toute l'évolution. Il était conduit à considérer tous les peuples dont l'action avait plus ou moins contribué à une telle destination. Il y avait là un principe d'unité sans doute insuffisant; car le vrai principe était l'évolution occidentale, dont le catholicisme n'est qu'un des éléments, du reste, considérable.

Si nous considérons maintenant le *Discours de l'histoire universelle* au point de vue de la méthode, nous verrons que celle-ci est la méthode théologique, et essentiellement de la théologie monothéique. C'est un Dieu qui dirige les événements pour instruire les hommes et les moraliser, d'après des procédés, du reste, impénétrables. Théoriquement, ce sont là sans doute de naïves conceptions, qui fournissent néanmoins un premier procédé général de coordination; mais l'homme, même au début, n'a jamais été fidèle d'une manière absolue à la méthode théologique, et a toujours combiné avec elle la méthode positive, sans laquelle la pratique effective deviendrait impossible. Bossuet l'a parfaitement expliqué. « Les révolutions des empires, dit-il, ont des causes particulières que les princes doivent étudier... » « Car, Monseigneur, ce même Dieu qui a fait

(1) *Cours de Philosophie positive*, t. V. Paris 1841, p. 456.

l'enchaînement de l'univers, et qui, tout-puissant par lui-même, a voulu, pour établir l'ordre, que les parties d'un si grand tout dépendissent les unes des autres ; ce même Dieu a voulu aussi que le cours des choses humaines eût sa suite et ses proportions : je veux dire que les hommes et les nations ont eu des qualités proportionnées à l'élévation à laquelle ils étaient destinés ; et qu'à la réserve de certains coups extraordinaires où il voulait que sa main parût toute seule, il n'est point arrivé de grand changement qui n'ait eu ses cours dans les siècles précédents. »

« Et comme dans toutes les affaires il y a ce qui les prépare, ce qui détermine à les entreprendre, et ce qui les fait réussir : la vraie science de l'histoire est de remarquer dans chaque temps les secrètes dispositions qui ont préparé les grands changements et les conjonctures importantes qui les ont fait arriver. »

Bossuet avait donc ainsi le sentiment profond que la connaissance de la succession des choses crée des situations qui dominent la politique et il comprenait toute l'importance de l'histoire. « Il serait honteux, disait-il, je ne dis pas à un prince, mais à un général, à tout honnête homme d'ignorer le genre humain. » Sans doute la conception d'un Dieu qui intervient arbitrairement à un moment donné est contraire à toute théorie scientifique, mais Bossuet essaie finalement de réduire au minimum, en histoire, cet essai de théologie. Son œuvre ne pouvait donc avoir qu'une valeur transitoire et rapide ; mais elle a eu son utilité.

Du reste, nous voyons combien Bossuet, non seulement était placé au point de vue de l'ensemble, si oublié depuis jusqu'à Auguste Comte, mais qu'il a senti profondément que le problème fondamental en sociologie dynamique consistait dans la succession même des événements, à laquelle se subordonnent toutes les autres con-

ditions. Que l'on compare l'œuvre de Bossuet aux théories de nos littérateurs actuels, soi-disant scientifiques, sur les races, et l'on verra combien l'on a rétrogradé. Avec cette entité métaphysique de la race, on explique tout sans rien expliquer, comme avec la force dormitive de l'opium. Les littérateurs n'ont pas même distingué entre la race au point de vue biologique et ce que j'ai appelé, il y a plus de trente ans, la *race sociologique*, qui est une création de la succession même des événements ; ils ont méconnu cette grande loi, qui domine toute sociologie, que, si les circonstances cosmologiques et biologiques ont, au début, une influence souvent considérable, celle-ci diminue de plus en plus sous l'action graduelle des générations. Cette conception générale se rattache, du reste, à une véritable loi de philosophie première, dont la première base a été donnée par Laplace. Ce grand géomètre a démontré, en effet, que, dans tout système, l'action des forces continues finit graduellement par rendre de plus en plus négligeables les circonstances primitives du mouvement.

Le point de vue catholique a introduit aussi dans la philosophie de l'histoire, d'une manière infiniment imparfaite sans doute, mais réelle, ce point de vue capital et qui tendait à l'élimination de l'absolu. Le christianisme est, en effet, conçu comme un système qui a succédé légitimement à un autre qui avait été aussi précédemment légitime. C'est là une conséquence nécessaire de la notion de développement en sociologie dynamique. Sans doute les explications par lesquelles Bossuet voit dans la loi ancienne des images de la loi nouvelle peuvent faire sourire ; il n'y en a pas moins là le germe d'une idée capitale ; l'imperfection tient à la méthode théologique. D'abord, l'évolution commencée s'arrête et ne présente que deux cas, ce qui est évidemment absurde. En second lieu, la nouvelle loi succède à la première non pas par

une marche successive des choses, mais bien par une intervention de Dieu qui a un caractère absolument arbitraire. Cette conception de la marche successive des événements historiques par Bossuet, quoique sous une forme nécessairement théologique, n'a pas été étrangère, du moins on peut le supposer, à l'éducation logique de Turgot, lorsqu'il tenta, par ses discours en Sorbonne en 1750, la fondation de la sociologie dynamique au point de vue positif par l'introduction de l'idée de progrès.

Si nous nous plaçons à un point de vue plus spécial, on reconnaîtra que, dans la troisième partie, l'analyse de la politique romaine est vraiment très remarquable, et peut être lue encore avec grand fruit. La constitution et l'évolution de ce peuple, que Bossuet admire avec tant de raison, est parfaitement saisie dans ses traits principaux ; et il a tout naturellement indiqué que cette grande conquête romaine devait servir à l'avènement même du christianisme. Pour donner une idée de la manière dont Bossuet s'exprime, dans ses longues phrases où tous les incidents d'une idée se trouvent groupés de manière à former comme un appareil vivant, nous allons citer ce qu'il dit sur la légion romaine comparée à la phalange macédonienne. « Les Romains ont donc trouvé, ou ils ont bientôt appris l'art de diviser les armées en plusieurs bataillons et escadrons, et de former des corps de réserve, dont le mouvement est si propre à pousser ou à soutenir ce qui s'ébranle de part et d'autre. Faites marcher contre des troupes ainsi disposées la phalange macédonienne ; cette grosse et lourde machine sera terrible, à la vérité, à une armée sur laquelle elle tombera de tout son poids ; mais, comme parle Polybe, elle ne peut conserver longtemps sa propriété naturelle, c'est-à-dire, sa solidité et sa consistance, parce qu'il lui faut des lieux propres, et pour ainsi dire faits exprès, et que, faute de les trouver, elle s'embarrasse elle-même, ou plutôt elle

se rompt par son propre mouvement. Joint qu'étant une fois enfoncée, elle ne sait plus se rallier. Au lieu que l'armée romaine, divisée en ses petits corps, profite de tous les lieux et s'y accommode : on l'unit et on la sépare comme on veut ; elle défile aisément et se rassemble sans peine ; elle est propre au détachement, au ralliement, à toutes sortes de conversions et d'évolutions qu'elle fait tout entière ou en partie, selon qu'il est convenable ; enfin elle a plus de mouvements divers, et par conséquent plus d'action et plus de force que la phalange. Concluez donc avec Polybe qu'il fallait que la phalange lui cédât et que la Macédoine fût vaincue ».

Pour compléter l'exposition des conceptions sociologiques de Bossuet, il nous faut exposer quelques vues générales sur sa *Politique* (1).

Comme dans le *Discours de l'histoire universelle*, Bossuet y emploie nécessairement le mélange de la méthode théologique et de la méthode positive. L'ouvrage se rapporte au fond à la sociologie statique. Le livre premier est relatif aux principes de la société parmi les hommes. Par une conception singulière au point de vue positif, Bossuet part de la notion du genre humain comme point de départ de la formation de toutes les nations, résultées par décomposition d'une sorte de société générale établie par Dieu parmi les hommes, au début même de l'histoire. Cette conception est sans doute une hypothèse absolument contraire aux réalités constatées : la constitution du genre humain est l'aboutissant des conditions sociales, mais nullement son point de départ. Néanmoins, cette conception, quoique irrationelle, n'en correspond pas moins à un progrès considérable, ou au monothéisme chrétien. C'est à celui-ci, en effet, qu'est

(1) *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte*, à monseigneur le Dauphin, ouvrage posthume de messire Jacques-Benigne Bossuet, etc., à Paris, 1709, in-4° de 614 pages.

due la conception du genre humain et de l'Humanité ou de l'ensemble des hommes formant ou devant former une société générale. L'antiquité a pu avoir, et a eu, en effet, la conception de points fondamentaux par lesquels tous les hommes se ressemblent; mais elle n'a pas eu ni pu avoir la conception de tous les hommes formant un être collectif. C'est au christianisme qu'est dû ce grand et immense progrès par sa conception d'une religion universelle ralliant tous les hommes entre eux, de manière à former une société religieuse, permettant l'existence des nationalités distinctes. Bossuet a ajouté un perfectionnement considérable à cette vue en constatant que l'unité de siège est une condition de l'unité sociologique. « La terre qu'on habite ensemble sert de lien entre tous les hommes, et forme l'unité des nations (1). Ainsi la société humaine demande qu'on aime la terre où l'on habite ensemble ; on la regarde comme une mère et une nourrice commune ; on s'y attache, et cela unit. C'est ce que les Latins appellent *caritas patriæ soli*, l'amour de la patrie, et ils la regardent comme un lien entre les hommes.

« Les hommes, en effet, se sentent liés par quelque chose de fort lorsqu'ils songent que la même terre qui les a portés et nourris étant vivants les recevra en son sein lorsqu'ils seront morts ».

Sans doute, il se joint à ces considérations d'ordre moral des conditions d'ordre sociologique. La possession commune d'une même portion de la terre est la condition nécessaire de la transmission des résultats du travail de chaque génération à celle qui lui succède.

Dans cette œuvre si remarquable de Bossuet, les titres des chapitres et des articles sont souvent très supérieurs aux développements qu'il en donne, parce que dans ces

(1) Livre premier, article II, proposition troisième.

développements il y a un mélange trop intime de raisons théologiques et de raisons positives ; les premières voilant et absorbant souvent les secondes, outre le caractère trop arbitraire des premières. Aussi l'article Ier du livre Ier porte pour titre : « L'homme est fait pour vivre en société ». Et l'article III a pour titre : « Pour former les nations et unir les peuples il a fallu établir un gouvernement », et il développe cette idée dans une suite de propositions dont l'énoncé est des plus remarquable. J'en cite quelques-unes : Ve proposition : « Par le gouvernement chaque particulier devient plus fort ». Proposition VI : « Le gouvernement se perpétue et rend les Etats immortels ». Dans la troisième proposition : « C'est par la seule autorité du gouvernement que l'union est établie parmi les hommes ». L'article V contient une seule proposition « Le partage des biens entre les hommes et la division des hommes mêmes en peuples et en nations ne doit point altérer la société générale du genre humain ». L'article VI a pour titre : « De l'amour de la patrie ». Première proposition : « Il faut être bon citoyen et sacrifier à sa patrie dans le besoin tout ce qu'on a, et sa propre vie. Où il est parlé de la guerre ».

Toutes les propositions que je viens de citer sont tirées du livre Ier qui est relatif aux principes de la société parmi les hommes et qui contient une vraie théorie de sociologie pratique. Je conseille à ceux qui veulent avoir une idée véritable du livre de la *Politique* à réduire d'abord leurs lectures attentives à celle des titres, des chapitres et des articles où est donnée toute la structure positive de ce travail, et de subordonner à cette première lecture celle des développements, où les exemples théologiques jouent un grand rôle. Par ce procédé, on tirera les meilleurs fruits de la lecture de ce travail en y dégageant les formules positives des explications théologiques

et des exemples, souvent bien choisis, mais aussi souvent arbitraires, tirés de l'Ecriture sainte.

L'ouvrage est composé de dix livres, dont le premier seul, consacré à la théorie générale de la société, a une très grande valeur. Les neuf autres constituent, au fond, une théorie qui est comme l'idéalisation de la monarchie de Louis XIV, où Bossuet a construit comme le type idéal d'un phénomène au fond très passager. Bossuet constituait cette théorie de la monarchie au moment même où celle-ci, devenue rétrograde, se trouvait de plus en plus en désharmonie avec les nécessités de la situation. Moins de cent ans après l'œuvre de Bossuet, la République était proclamée en France, au fond, d'une manière définitive, malgré la rétrogradation de Bonaparte, accompagnée d'une tentative grotesque d'appareil monarchique qui, pour tous, représentait la comédie du *Bourgeois gentilhomme*. La Convention nationale donnait pour sanction à sa proclamation de la République, comme l'avait fait l'Angleterre, la condamnation à mort du dernier roi. Cette profonde désharmonie entre la théorie et la pratique montre ce qu'avait de purement transitoire la systématisation de Bossuet. Dans ce cas, comme dans tant d'autres, Bossuet n'a systématisé qu'un moment de l'histoire quand il faisait surgir de ses conceptions des vues positives aussi générales que solides.

On peut remarquer que la situation même de Bossuet devait, outre sa théologie, rendre insuffisante et précaire, sa théorie de l'histoire. Il avait accepté la subordination du pouvoir spirituel au pouvoir temporel, puisqu'il enlevait au premier toute action politique et sociale pour le réduire à une simple action morale. D'un autre côté, vrai gallican, il avait méconnu la nécessité de la prépondérance complète de la papauté; par conséquent, il ne pouvait rien comprendre véritablement au moyen âge, puisqu'il méconnaissait les caractères prin-

cipaux de l'élément spirituel de cette grande époque. Enfin, royaliste profond et sincère, il ne pouvait comprendre la féodalité que la royauté avait détruite. Cette situation explique l'absolue insuffisance des vues de Bossuet sur l'époque caractéristique du moyen âge.

Pour terminer l'appréciation des conceptions sociologiques de Bossuet, il nous faut parler enfin du Ve avertissement, dans lequel il a exposé avec tant de force ses conceptions sur la métaphysique révolutionnaire, destinée, comme il le pressentait lui-même, à jouer un rôle si formidable, après avoir présidé aux révolutions de la Hollande et de l'Angleterre. Dans ce Ve avertissement, très remarquable, Bossuet expose l'avènement de la doctrine révolutionnaire, au moins dans les deux bases principales : la théorie des pactes ou contrats comme base de la société, et celle de la souveraineté du peuple.

Auguste Comte a seul donné la conception complète et la théorie positive de cette doctrine, en y joignant le principe de l'égalité et celui de la liberté indéfinie d'examen. Bossuet expose d'abord l'origine historique de la doctrine révolutionnaire; puis il en fait, avec beaucoup de force, la critique, d'après des considérations purement politiques, où les raisons théologiques interviennent très peu: à peu près juste au degré nécessaire pour répondre au ministre Jurieu, qui les emploie en invoquant l'histoire du peuple de Dieu et l'Evangile. Il est certain que la doctrine révolutionnaire, surtout le principe de la souveraineté du peuple, résulte des luttes produites par la décomposition spontanée de l'organisme catholique du moyen âge. Ces dogmes révolutionnaires ne sont rien autre chose, au fond, que la formulation abstraite d'une situation politique et sociale donnée, qu'ils ont servi ensuite à développer et à consolider. Et c'est cette corrélation du principe à une situation qui a

fait leur force inébranlable et qui a rendu toutes les objections de Bossuet réellement inefficaces. La situation de Jurieu était difficile et contradictoire, et Bossuet en profite habilement dans sa *Politique*. Jurieu voulait bien admettre la souveraineté du peuple jusqu'au degré nécessaire pour sanctionner la révolution que Guillaume III venait d'accomplir en Angleterre; mais la prudence l'obligeait de ne pas aller jusqu'à Cromwell. Bossuet le lui opposa énergiquement. Il avait raison, car la souveraineté du peuple doit aller jusqu'au pouvoir de juger les rois et de les tuer, comme fit l'Angleterre à Charles Ier; c'est ce que le grand Cromwell pratiqua énergiquement et ce que Milton défendit vigoureusement dans sa *Defensio*, ouvrage bien remarquable que la municipalité de Valence fit publier au commencement de la Révolution, et que la Convention appliqua le 21 janvier 1793. La Révolution anglaise, la grande, bien entendu, ou la vraie, a eu, soit dit en passant, plus d'influence qu'on ne croit sur l'opinion publique en France. Le Parlement de Paris en condamna les principes, ce qui prouve qu'ils avaient influé : les insurgés de Bordeaux entrèrent en relation avec Cromwell. La solennité calme du règne de Louis XIV l'a trop caché aux observateurs inattentifs, et le XVIIe siècle est moins séparé qu'on ne le croit du XVIIIe siècle, quand on fait abstraction de Versailles, où la royauté décadente s'était réfugiée dans les bois avec la noblesse subordonnée.

Quoi qu'il en soit, la génération historique des dogmes révolutionnaires faite par Bossuet est forte et vraie. Comme il l'a dit, le Cromwellisme en est une légitime conséquence.

Bossuet examine ensuite, au point de vue positif, le principe des pactes et le principe de la souveraineté du peuple. Il combat par des raisons prérемptoires la conception d'après laquelle toute société repose sur un

pacte entre les sujets et un souverain, et il fait voir que, contraire à la réalité effective, cette conception est, au fond, contradictoire; car, pour que ce prétendu pacte pût avoir lieu, il faudrait que la société existât déjà. Il appliqua une discussion analogue des plus remarquables au principe de la souveraineté du peuple. Outre que l'histoire tout entière dépose contre une telle doctrine, ce qui est bien déjà quelque chose, elle conduit, appliquée d'une manière rigoureuse, à des conséquences d'instabilité vraiment redoutables. En voici une application que je crois caractéristique : « Si les provinces ne conviennent pas de la forme du gouvernement, chaque province s'en fera une comme elle voudra. Il n'est pas de droit naturel que toute l'Angleterre fasse un même corps. L'Ecosse dans la même île fait bien un royaume à part. L'Angleterre a été autrefois partagée entre cinq ou six rois. Si on a pu en faire plusieurs monarchies, on en pourrait faire aussi bien plusieurs républiques si le parti qui l'entreprendrait était le plus fort : le peuple, qui est le vrai souverain, l'aurait voulu. »

La démonstration de Bossuet reste inébranlable, et cependant cette démonstration positive reste insuffisante et inefficace, car elle ne tient nullement compte de la nécessité absolue de la doctrine métaphysique comme mode de formulation passager et indispensable des nécessités sociales. En fait, toute société a toujours cherché ou organisé des limites aux inconvénients de l'exercice de la souveraineté, et, dans toute société, il s'est produit des révolutions et des chocs violents qui ont été la manifestation d'un état social en lutte contre des abus plus ou moins considérables.

L'esprit positif n'était ni assez développé ni assez répandu pour qu'il fût possible d'organiser scientifiquement les transformations, indispensables à un mo-

ment donné dans tout état social. Il a bien fallu pour cela employer ou des conceptions théologiques ou des conceptions métaphysiques, parmi lesquelles le principe de la souveraineté du peuple a joué un rôle des plus considérables. Mais, du temps de Bossuet, le véritable esprit humain n'était nullement à une telle hauteur, qui n'a été atteinte que de nos jours par la création, due à Auguste Comte, de la sociologie positive. Aussi les doctrines combattues par Bossuet ont été formulées de nouveau avec une rare éloquence par J.-J. Rousseau, deux générations au plus après Bossuet; elles ont servi à coordonner les grands efforts de la Révolution française, qui ont abouti à l'élimination définitive de la royauté. Ceux qui reprennent simplement les arguments de Bossuet contre la souveraineté du peuple et le suffrage universel présentent ce même phénomène d'une absolue impuissance à expliquer le rôle et la prépondérance décisive de pareilles doctrines. On ne détruit que ce qu'on remplace, et les dogmes qui paraissent logiquement si absurdes n'en persisteront pas moins jusqu'à ce qu'on leur ait substitué des principes positifs, qui remplissent leurs destinations sans avoir leurs inconvénients. L'esprit vraiment positif de Bossuet apparaît nettement quand il défend contre Jurieu et la guerre, et même l'esclavage qui en est une conséquence nécessaire. « De condamner cet état » , dit Bossuet, « ce serait entrer dans ces sentiments que M. Jurieu appelle outrés, c'est-à-dire, dans les sentiments de ceux qui trouvent toute guerre injuste; ce serait non seulement condamner le droit des gens, où la servitude est admise, comme il paraît par toutes les lois, mais ce serait condamner le Saint Esprit, qui ordonne aux esclaves, par la bouche de saint Paul, de demeurer en leur état, et n'oblige point leur maître à les affranchir. » Bossuet a historiquement raison, sans aucun doute,

mais que devient alors la fameuse théorie d'après laquelle ce serait le christianisme qui aurait aboli l'esclavage en Occident? Aboli par l'évolution catholico-féodale, l'esclavage, par une rétrogradation monstrueuse, a été rétabli sans que le christianisme, sous aucune de ses formes, lui ait opposé une résistance quelconque. Dans ses observations d'une réalité si forte, Bossuet manque cependant de l'esprit relatif qui fait varier suivant les époques la légitimité des diverses institutions sociales. C'est la philosophie du XVIII[e] siècle qui, à partir de Montesquieu (1748), a produit le mouvement de destruction de l'esclavage, et c'est la métaphysique révolutionnaire du XVIII[e] siècle qui a proclamé ce grand principe d'une situation où l'esclavage n'existerait plus, quelque légitime qu'ait pu être son existence primitive.

Si maintenant nous voulons résumer cette longue appréciation de Bossuet, nous devons la considérer sous trois aspects successifs.

Comme *évêque*, membre du sacerdoce catholique, Bossuet a accepté les deux résultats les plus fonda mentaux de la révolution commencée au XIV[e] siècle. D'un côté, il a accepté la subordination du pouvoir spirituel au pouvoir temporel au point de vue politique et social, en ne maintenant l'indépendance spirituelle que dans l'ordre purement moral, considéré comme ayant pour destination finale la conquête du salut éternel.

En second lieu, il a au fond accepté la nationalisation du clergé en réduisant la prépondérance papale à son minimum, en refusant même au pape l'infaillibilité proprement dite, pour la donner à l'Eglise; et dans cette métaphysique constitutionnelle, Bossuet, cet esprit si net, mais dominé par une situation irrésistible, combine avec cette infaillibilité de l'Eglise une certaine infaillibilité du saint-siège sous le nom d'*indéfectibilité*. Le pape n'est plus que le président d'une aristocratie

épiscopale et un président constitutionnel. La critique de Joseph de Maistre reste irrésistible quand on se place au point de vue de la prépondérance catholique, telle que l'a réalisée le moyen âge dans une situation puissante mais passagère. Au fond, Bossuet sanctionne la révolution occidentale dans ses résultats essentiels, et il a été suivi par tout le clergé français.

Comme *philosophe* Bossuet a eu un profond sentiment historique et sociologique, comme le prouvent ses deux œuvres : le *Discours sur l'histoire universelle* et la *Politique tirée de l'Ecriture,* ouvrages auxquels il faut joindre le *Ve Avertissement aux protestants.* Il a utilisé la doctrine théologique sous sa forme monothéique, ce qui lui a donné une vue d'ensemble qui est la condition fondamentale de toute sociologie. Il y a joint des aperçus politiques d'une grande portée; mais son œuvre est restée nécessairement très imparfaite. D'abord, son emploi de l'artifice théologique pour expliquer les faits historiques finit par prendre un caractère illusoire et presque naïf. En second lieu, il a complètement méconnu le moyen âge au point de vue théorique, comme il l'a méconnu au point de vue catholique et comme évêque. Ses conceptions philosophiques et historiques étaient donc à cet égard connexes de ses conceptions épiscopales.

Enfin, si nous le considérons comme *intelligence,* nous le voyons doué de cet esprit d'ensemble et de cette profondeur de force abstraite qui, dans chaque doctrine comme dans chaque situation, sait déterminer les éléments fondamentaux et essentiels. En outre, il les formule avec une beauté d'expression vraiment remarquable. Il est, comme le grand Buffon, un exemple frappant qu'une haute valeur philosophique peut se combiner avec les plus puissantes aptitudes esthétiques. Diderot nous en offre aussi un exemple immortel.

Mais, en définitive, son œuvre ne pouvait être que passagère. Il marque avec force un moment de l'histoire dans cette évolution qui conduisait rapidement et inévitablement à l'avènement du Positivisme. Au moment où il écrivait et où tous ses efforts comme évêque le poussaient à rétablir ou à maintenir l'équilibre d'un système désormais condamné, le véritable XVIIIe siècle était déjà né, et la révolution s'avançait pour proclamer l'irrésistible nécessité d'un régime nouveau.

BULLETIN DE FRANCE

I. — COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE CONDORCET

Le dimanche, 6 mai 1894, la ville de Bourg-la-Reine renouvelait le pieux hommage qu'elle rend annuellement, avec le concours de la Société positiviste, à la mémoire de Condorcet.

Deux circonstances ont donné à cette fête un éclat inaccoutumé : d'abord, la célébration du centenaire de la mort du philosophe, dans laquelle la petite ville aura suppléé au regrettable silence de la capitale ; ensuite, la présence, à la tête de la Municipalité, d'un nouveau magistrat, M. André Theuriet, le poète délicat, le charmant conteur, dont le concours empressé est desormais acquis à cette solennité traditionnelle.

En se joignant ainsi à nous pour rendre définitive l'initiative due à son regretté prédécesseur, M. Jallon, il nous a rendu plus précieuse la solidarité d'esprit et de cœur qui lie la Société positiviste à la ville de Bourg-la-Reine, et qui s'est manifestée si vivement dans le cours de cette belle journée.

La Société positiviste, conduite par notre vénéré directeur, M. Pierre Laffitte, a été reçue à la gare par M. Theuriet, entouré de ses adjoints et du Conseil municipal.

Le cortège, précédé de la fanfare l'*Amicale*, s'est rendu sur la place principale de la Ville, où est érigé le buste du philosophe.

La cérémonie s'est ouverte par une superbe exécution de la *Marseillaise*, chantée par la Chorale typographique, sous la direction de notre confrère Thibaudeau.

L'impression profonde, ressentie par une si parfaite interprétation de notre hymne national, une fois apaisée, M. Emile Corra, sans entrer dans l'appréciation de la vie et de l'œuvre de Condorcet, que M. Laffitte s'était réservée, a caractérisé la part qui revenait à la ville de Bourg-la-Reine et à la Société positiviste, tous deux promoteurs de cette fête :

« Honorer la mémoire des grands hommes aux lieux mêmes où s'est accomplie leur œuvre, sur le sol qui les a vus naître, à l'endroit où leur grand cœur a battu la dernière fois pour l'Humanité, telle est la pensée commune qui les a guidés.

« En ce qui concerne Condorcet, la ville de Paris satisfera au premier de ces devoirs, en lui élevant une statue à proximité de l'hôtel de la Monnaie et de l'Institut, en face du Louvre, où siégeait l'Académie des Sciences, dans le rayon même où se sont exercées l'influence et l'activité philosophique du grand penseur.

« Bourg-la-Reine, témoin du suprême sacrifice, par l'institution d'une commémoration annuelle de la mort de Condorcet, par l'inscription apposée sur l'ancienne maison de détention, où le noble martyr vécut ses derniers instants, et l'érection d'un monument, a donné un grand exemple qui ne tardera pas, il faut l'espérer, à être suivi par sa ville natale, de manière à compléter dignement l'hommage dû au philosophe.

« Les positivistes voient, dans cette manifestation, le point de départ de la glorification systématique des grands hommes, qui constitue essentiellement le culte de l'Humanité.

« Ce sera l'honneur de la ville de Bourg-la-Reine d'avoir, la première, institué une pareille cérémonie et le devoir des positivistes de la généraliser, en réservant cette suprême glorification aux grands hommes qu'Auguste Comte en a jugé particulièrement dignes. »

La parole chaude et vibrante de M. Emile Corra a soulevé des applaudissements unanimes qui se sont renouvelés au moment où les deux enfants d'un de nos confrères ont déposé sur le socle du monument les couronnes offertes par la société positiviste.

La salle Dutheil, gracieusement mise à notre disposition par la Municipalité, quoique de vastes dimensions, s'est trouvée trop petite pour contenir l'affluence du public, désireux d'entendre le discours de M. Laffitte. A notre grand regret, un grand nombre de personnes n'ont pu y pénétrer et ont dû se contenter de recueillir l'écho des manifestations sympathiques que la parole de M. Laffitte n'a cessé de provoquer.

L'auditoire, en grande partie composé de cultivateurs, a suivi, avec une intelligence parfaite, les considérations élevées qu'a développées notre directeur, dans un langage toujours approprié à son public. Il a renouvelé cette démonstration, dont il est coutumier, que le bon sens populaire est accessible aux plus hautes spéculations philosophiques, lorsque, présentées avec

sincérité et conviction, elles sont soutenues par le sentiment social et la passion du bien public.

La conférence de M. Laffitte a été précédée de l'exécution de deux chœurs qui ont produit le plus grand effet : « *Amour sacré de la Patrie* », d'Auber, et le *credo* des paysans. La Chorale typographique, sous la direction de Thibaudeau, a merveilleusement nuancé ce dernier morceau, d'une si belle inspiration musicale et poétique.

« La fête que nous célébrons aujourd'hui, dit M. Laffitte, répond à un sentiment profondément gravé dans le cœur des hommes. A toutes les époques, la vénération pour les directeurs de l'espèce humaine s'est spontanément manifestée ; c'est ce culte qu'il faut entretenir et développer, en le systématisant pour ne l'adresser qu'à ceux qui ont véritablement servi le progrès et aidé à la marche de la civilisation.

« Au lendemain d'un des plus grands événements dont l'Humanité ait été le témoin et qui l'ont définitivement dirigée vers ses destinées réelles, notre reconnaissance doit aller, non seulement à ceux qui l'ont accompli, mais aussi à ceux qui l'ont préparé.

« Nous ne séparons pas les penseurs des politiques, les grands hommes du XVIIIe siècle qui ont annoncé l'Ere nouvelle des hommes de la Révolution qui l'ont réalisée, surtout lorsque, comme Condorcet, ils ont été à la fois philosophes et citoyens, et profondément mêlés à l'action que leurs idées avaient suscitée.

« Toutefois nous ne saurions avoir le sentiment exact des immenses services qu'ils nous ont rendus, sans une théorie préalable de la Révolution, de sa nécessité, de sa grandeur.

« Non seulement, c'est le plus grand événement de l'Histoire, mais c'est l'annonce du régime normal de notre espèce. Aussi Auguste Comte avait-il proposé de prendre le 1er janvier 1789 comme point de départ de l'Ere moderne.

« Le devoir des philosophes est de faire connaître au public les principales notions qui se rapportent à cette grande époque, sans oublier qu'elle n'a rien créé de toutes pièces, qu'elle est l'aboutissant d'une immense évolution à laquelle a participé tout le passé, dont nous ne pourrions la séparer sans altérer la continuité historique et sans une véritable ingratitude.

« L'effort, tenté par nos pères, et qui a changé la face du monde en quelques semaines, n'a pu être décisif que grâce à une véritable complicité des générations précédentes conspirant toutes au même grand but : remplacer la connaissance imaginée, dirigeant l'activité guerrière, par la connaissance réelle, organisant l'activité

pacifique, en un mot remplacer Dieu par la science, la guerre par l'industrie. Tout le problème humain consiste à organiser la modificabilité humaine, s'appuyant sur des connaissances démontrées pour la satisfaction de nos besoins physiques, intellectuels et moraux.

« Mais une immense préparation avait été nécessaire : la conquête de la planète avait dû précéder son appropriation, et l'ignorance des lois réelles ne pouvait dispenser d'une théorie directrice, dont l'efficacité tenait moins à sa valeur propre qu'à son pouvoir de coordination des efforts humains.

« Le passé, tout en subissant ces fatalités inéluctables, préparait lentement les nouvelles destinées de l'espèce par une évolution graduelle qui se serait produite sans choc, si les organes préposés à la direction de ce grand mouvement n'avaient cessé d'en avoir conscience. Une secousse était donc inévitable pour remplacer une royauté caduque et rétrograde, une Eglise attachée à des dogmes de plus en plus inintelligibles, et à des institutions en décadence. Il fallait, en un mot, donner à la nouvelle activité qui surgissait une direction temporelle et spirituelle en harmonie avec les nécessités de l'avenir, c'est-à-dire, suivant la parole de Diderot, réorganiser sans Dieu ni Roi. L'œuvre des hommes du XVIIIe siècle avait été une admirable préparation aux grands changements qu'ils méditaient.

« La science venait de s'enrichir de vérités nouvelles, nombreuses, capitales; l'industrie commençait à se développer; la formation des grandes nationalités, en établissant un équilibre politique suffisant, épuisait l'activité guerrière.

« Aussi leur effort fut-il double, portant à la fois sur les sciences et sur la philosophie qui en était la généralisation supérieure, et sur l'économie politique qui traçait les lois de la production et de la répartition des richesses. Une lacune qu'il n'était pas en leur pouvoir de combler était la constitution d'une nouvelle morale qui ne put être réalisée qu'au siècle suivant par le génie d'Auguste Comte; mais ils avaient abordé les problèmes principaux et marché vers leur solution réelle.

« On voit donc, en examinant ce grand mouvement, que, si l'ensemble de la société est la base de toute évolution, il nous faut des organes, des hommes plus ou moins supérieurs absolument indispensables.

« On y contemple donc ce grand phénomène des inégalités naturelles et acquises au service social. Ce n'est pas, du reste, un auditoire aux prises journalières avec les fatalités naturelles,

habitué à mesurer et à vaincre les obstacles que lui oppose le monde extérieur, qui s'accommoderait du chimérique principe de l'égalité. Dans les plus hautes fonctions sociales comme dans les plus humbles, l'inégalité est la source même de tous les progrès; à l'infinie diversité des fonctions doivent correspondre des organes diversement appropriés et reliés entre eux par une hiérarchie nécessaire.

« Condorcet fut un de ces hommes supérieurs; il fut un des organes indispensables de la Révolution. Il naquit à Ribémont, le 17 septembre 1743, et mourut à Bourg-la-Reine, le 29 mars 1794.

« Sa vie peut être considérée sous deux aspects : le philosophe, le citoyen.

« Le philosophe se développe jusqu'à la Révolution française, le citoyen depuis 1789.

« Comme philosophe, il appartient au grand mouvement du XVIIIe siècle; secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, il montrait, dans les éloges académiques, tous les grands aspects de cette évolution, en appréciant Euler, d'Alembert, Buffon, etc.

« Il participa avec Turgot au grand mouvement économique dont les Physiocrates furent l'expression la plus systématique. Ils démontrèrent l'importance capitale de l'agriculture et analysèrent le mouvement économique dégagé de l'immense *impedimentum* qu'avait créé le régime féodal; ils indiquèrent, à ce sujet, tous les perfectionnements que la Révolution a réalisés depuis.

« Ils méritent donc, et Condorcet avec eux, la reconnaissance spéciale de la classe agricole qu'ils affranchirent et émancipèrent des tutelles et servitudes qui entravaient son développement, tandis que l'industrie voyait tomber les barrières artificielles qui retardaient son essor et contrariaient l'échange et la circulation des produits.

« Ami de Voltaire, il l'aida énergiquement dans la poursuite du système de tolérance, qui n'est rien autre chose que l'élimination totale des idées surnaturelles quelconques de l'ordre public, pour les réduire à l'ordre privé où chacun peut trouver aide, consolation et distraction. Il poursuit, avec Voltaire encore, le rétablissement des protestants dans leurs droits d'hommes et de citoyens, de manière à éliminer les conséquences de la coupable mesure de Louis XIV, la révocation de l'Edit de Nantes.

« Le couronnement de sa carrière philosophique fut l'*Esquisse historique des progrès de l'esprit humain*, où il pose enfin, ce qui était capital, le problème de la fondation d'une science sociale,

problème dont la solution était réservée à Auguste Comte, et où il a exposé le principe du progrès indéfini de notre espèce.

« Comme citoyen, il participa au grand mouvement de la Révolution, et comprit comme Danton la nécessité de la République et l'élimination préalable de la Royauté. Mais un excès de sensibilité lui fit blâmer les mesures qui en étaient la conséquence forcée, c'est-à-dire la création du Comité de Salut public et du tribunal révolutionnaire.

« Il partageait à cet égard et ne sut pas surmonter l'aberration commune de son temps qui tendait à une diminution graduelle de l'esprit gouvernemental, et contre laquelle réagit énergiquement le génie de Danton.

« Impliqué dans la lutte contre les Girondins, il mourut, sans désespérer de l'avenir, en puisant dans ses conceptions sociologiques des espérances inébranlables, au milieu d'une tempête dont il était victime mais qui n'était qu'un accident passager d'une révolution, et cette consolation suprême qui termine son *Esquisse*.

« Et combien ce tableau de l'Espèce humaine, affranchie de « toutes ses chaînes, soustraite à l'empire du hasard, comme à « celui des ennemis de ses progrès, et marchant d'un pas ferme « et sûr dans la route de la vérité, de la vertu et du bonheur, pré- « sente au philosophe un spectacle qui le console des erreurs, « des crimes, des injustices dont la terre est encore souillée et « dont il est souvent la victime ! C'est dans la contemplation de « ce tableau qu'il reçoit le prix de ses efforts pour le progrès de « la raison, pour la défense de la liberté. Il ose alors les lier à la « chaîne éternelle des destinées humaines. C'est là qu'il trouve la « vraie récompense de la vertu, le plaisir d'avoir fait un bien du- « rable que la fatalité ne détruira plus par une compensation fu- « neste, en ramenant les préjugés et l'esclavage. Cette contem- « plation est pour lui un asile où le souvenir de ses persécuteurs « ne peut le poursuivre ; où, vivant par la pensée avec l'homme « rétabli dans ses droits, comme dans la dignité de sa nature, il « oublie celui que l'avidité, la crainte ou l'envie tourmentent et « corrompent ; c'est là qu'il existe véritablement avec ses sem- « blables dans un Élysée que sa raison a su se créer et que son « amour pour l'Humanité embellit des plus douces jouissances ».

« Enfin, sous le coup de la peine de mort, toujours préoccupé du progrès humain jusque dans ses conditions les plus modestes, il rédigea pour les écoles primaires son petit essai « *Manière d'apprendre à compter sûrement et avec facilité* ».

Ce sont là de grandes vies dignes de la vénération et dont la

contemplation excite et éclaire ceux qui veulent être des citoyens de la terre, et rien de plus.

Après cette magistrale exposition, le public, visiblement impressionné, s'est dirigé vers la maison d'arrêt, pour y rejoindre le cortège officiel. M. Numa Rafflin y a donné lecture de l'épitre de Condorcet à sa femme, suivant la coutume introduite par M. Emile Antoine.

Le banquet traditionnel, qui réunissait une soixantaine de convives, était présidé par M. Theuriet.

Notre confrère, M. Delbet, a chaleureusement remercié M. Theuriet de l'accueil qui nous a été fait par la nouvelle municipalité et a rappelé la mémoire de M. Jallon, auquel il a rendu un hommage ému et mérité, ratifié par toute l'assistance.

M. Numa Rafflin a eu l'heureuse idée de clore la soirée en récitant avec beaucoup de chaleur et de sentiment une pièce de vers de M. Theuriet, « *Les Paysans* », écrite dans une langue imagée, précise et sonore, empreinte de cet amour fétichique de la nature, qui forme la seule tendance véritablement respectable de l'art contemporain. Nous sommes heureux, sous ce rapport, de pouvoir signaler à M. Theuriet ce rapprochement avec nos doctrines esthétiques, qui fait de lui, au moins sous cet aspect, suivant l'expression de M. Delbet, un positiviste sans le savoir.

Telle a été cette belle fête qui laissera, dans l'esprit de tous, un agréable et réconfortant souvenir.

Lucien MOMENHEIM.

Notre confrère M. Henri Piquet nous adresse les vers suivants, improvisés à Bourg-la-Reine, à l'issue de la cérémonie, et que nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos lecteurs :

A CONDORCET

Sous le ciel, qui sourit aux cœurs reconnaissants,
Dans l'air pur, embaumé par la saison fleurie,
Ta mémoire a reçu les éloges touchants
Que l'on doit au génie, au nom de la Patrie.

Au son des instruments, jouant l'hymne sacré,
Le même qu'entendit ton oreille charmée,
Ton visage, un instant, parut transfiguré
Comme au réveil soudain d'une pensée aimée.

Aux fidèles qu'unit ta foi, suprême bien,
Des voix nobles ont dit ce qu'à l'Ere nouvelle

Tu fus, et comme époux, et père et citoyen,
Et comment tu devins, pour tous, un fier modèle.

Des voix nobles ont dit combien ton vol savant
Mesura de hauteur, en ta brève existence,
Tes malheurs, ton courage et ton culte fervent
Pour le juste et le vrai; ta parfaite constance.

Des voix nobles ont dit — parlant pour l'avenir —
Après tels faits virils, ce que fut ta faiblesse.
Elle venait d'un cœur trop facile à s'ouvrir,
Mais le reproche est doux et prouvait ta tendresse.

Des voix nobles ont dit ton amour pour les tiens,
Pour l'ami, pour l'épouse et pour l'enfant fragile.
Ton horreur du mensonge, aux multiples liens
Par qui furent forgés les dieux aux pieds d'argile.

Des voix nobles ont dit ton martyre et ta mort
Et, pendant que vers toi s'élevait cet hommage,
Nos cœurs communiaient dans le plus beau transport
Dont l'altruiste amour puisse donner l'image.

C'est qu'en nous pénétrait la claire vérité,
Que le cœur et l'esprit, réchauffés par sa flamme,
Comprenaient mieux ton rôle envers l'Humanité,
O grand homme, qui fus son héros, corps et âme.

Bourg-la-Reine, 6 mai 1894.

Henri Piquet.

II. — DISCOURS DU Dr DELBET

A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

SUR LE *SERMENT JUDICIAIRE*

Nos lecteurs nous sauront gré de reproduire ci-dessous le remarquable discours que notre coreligionnaire, M. le Dr Delbet, député de Seine-et-Marne, a été amené à prononcer en réponse aux prétentions théologiques de Mgr d'Hulst, au cours de la discussion qui a eu lieu à la Chambre sur le *Serment judiciaire*.

A défaut de l'*Officiel* qui nous manque, nous en empruntons le texte au *Démocrate de Seine-et-Marne*.

La Chambre a repris, mardi (19 juin), la discussion d'un projet qui fait la navette, depuis tantôt douze ans, du Palais-Bourbon au Luxembourg, tendant à modifier la formule du serment judiciaire, qui, jusqu'ici, avait un caractère religieux, c'est-à-dire contraire à la liberté de conscience.

C'est sur l'image du Christ que les jurés étaient appelés à jurer de dire la vérité, toute la vérité et rien que la vérité et chacun devait dire, qu'il soit juif, catholique, musulman ou libre-penseur : « Devant Dieu et devant les hommes, je jure..., etc. »

Pour se soustraire à cette formalité, c'est-à-dire pour oser protester contre des paroles qui constituent un véritable mensonge dans la bouche de celui à qui on demande de dire la vérité, s'il ne croit pas en Dieu, il en coûtait et il en coûte encore la modeste condamnation à 500 francs d'amende.

C'est ce véritable abus qu'il s'agit de faire disparaître de notre Code, et, si juste que paraisse la chose, si urgente qu'elle soit, elle n'en traîne pas moins depuis nombre d'années et la Chambre n'a encore pu en sortir cette fois.

Voici le texte adopté par le Sénat :

« Article unique. — L'article 312 du Code d'instruction criminelle est modifié par l'addition du paragraphe suivant :

« Néanmoins, si l'un des jurés en avait fait la demande par écrit au président de la Cour d'assises avant l'ouverture de l'audience, le président modifierait ainsi qu'il suit, en ce qui concerne ce juré, les termes ci-dessus prescrits :

« Vous jurez et promettez d'examiner avec l'attention, etc... »

« Dans le cas où l'auteur de cette demande deviendrait chef du jury, la déclaration de lui requise par l'article 348 ci-après serait ainsi conçue :

« Sur mon honneur et ma conscience, la déclaration du jury est... »

On comprend combien est défectueuse une semblable rédaction. Elle a pour principal inconvénient celui de faire connaître l'opinion des jurés. Or, avec le droit de récusation, il est bien des causes où, soit la défense, soit le ministère public, trouvera là une précieuse indication dont il s'empressera de profiter.

Aussi M. Bérard proposait-il un amendement ainsi conçu :

« Article unique. — Dans les articles 312 et 348 du Code d'instruction criminelle, les mots « devant Dieu et devant les hommes » sont et demeurent supprimés. »

C'était absolument correct et tout citoyen appelé à prêter serment, quelle que soit son opinion ou sa doctrine, avait la même formule à prononcer.

Mais le Gouvernement repoussa bien vite ce contre-projet et déclara n'accepter que le texte de la commission, conforme à celui voté par le Sénat.

La Chambre s'est prononcée dans le même sens par 275 voix contre 220.

Il restait donc à discuter le projet de la commission.

M. Julien Goujon, dans un très brillant discours, est venu le combattre à la tribune.

M. l'abbé d'Hulst a développé, fort éloquemment, il faut le reconnaître, cette thèse que le serment religieux devait être maintenu intact, avec son caractère divin, et que le juré qui refuserait de le prêter tel quel serait tout simplement dispensé de siéger.

C'est *M. Delbet* qui est venu lui répondre par le fort intéressant discours suivant, que nos lecteurs nous sauront certainement gré reproduire *in extenso*.

Discours de M. DELBET

M. le Président. — La parole est à M. Delbet.

M. Delbet. — Messieurs, si peu préparé que je puisse être à répondre aux éloquentes paroles qui viennent d'être prononcées, j'obéis à un véritable mouvement de conscience en venant protester contre les théories religieuses et philosophiques émises par M. d'Hulst.

Puisque notre honorable collègue a placé la question sur ce terrain élevé, qu'il a lui-même choisi, je vous demande la permission de l'y suivre.

Il est bien évident que la question du serment judiciaire se résume, qu'on le veuille ou non, dans cette alternative : la justice est-elle d'institution sociale, est-elle d'institution religieuse?

M. d'Hulst. — L'une et l'autre.

M. Delbet. — L'une et l'autre successivement, suivant les époques; mais, actuellement, elle ne peut être qu'une institution sociale.

C'est ce que je voudrais démontrer en quelques mots. *(Bruit. — Aux voix!)*

M. le Président. — M. Delbet a la parole, et je prie la Chambre de l'écouter.

M. Delbet. — Il me semble, messieurs, que je ne dis rien qui puisse provoquer une protestation quelconque. N'est-il pas juste de laisser à ceux qui ne partagent pas les opinions de M. d'Hulst la possibilité de lui répondre? *(Parlez! parlez! à gauche.)*

Si on considère ce qu'est en lui-même le serment, on aperçoit très bien que c'est, dans une circonstance grave où il s'agit de la liberté, de la vie même d'un homme, et où l'intérêt social est en jeu, un avertissement solennel donné à celui qui va prononcer.

A quelque point de vue qu'on se place, on constate que cela est nécessaire. Ne faut-il pas que celui qui va assumer une telle responsabilité soit averti, qu'il soit mis en demeure de réfléchir, de bien peser les conséquences si graves de la décision qu'il va rendre?

C'est à cette nécessité que répond l'institution du serment; et cette nécessité a été si bien comprise que, partout, dans tous les temps et dans toutes les civilisations, c'est avec ce caractère commun que le serment est proféré au nom de ce qu'il y a de plus respectable aux yeux des contemporains.

Pendant de longs siècles, la religion et la société se confondirent dans un ensemble indivisible. C'était le temps où, comme le disait M. d'Hulst, tout était divin, où les 4,000 dieux du polythéisme n'avaient pas un athée. Il est certain qu'alors le caractère du serment dut être religieux et qu'il dut s'appuyer sur ce que la religion avait de plus auguste. Il fut donc chose sacrée, et l'étymologie du mot, comme on le rappelait tout à l'heure, le proclame encore,

Quand le christianisme eut prévalu... (*Interruptions au centre.*)

Messieurs, c'est de l'histoire, et de la mieux établie. (*Parlez! parlez! à gauche.*)

Quand le christianisme eut prévalu, le monde resta sous la domination de la théologie, et comme il n'y avait pas de différence d'opinion entre les hommes ou que, s'il y en avait, il n'était pas possible de les manifester, le serment conserva son caractère religieux, et cela très légitimement.

Ce fut seulement au dix-huitième siècle que la question se posa, sous l'impulsion de la grande école philosophique, qui entreprit de séparer le citoyen du chrétien. Alors se produisit un ensemble d'idées nouvelles au nom desquelles il fut démontré que la justice est une fonction sociale et que c'est au nom de la société qu'elle doit être rendue.

Qui ne voit, en effet, qu'elle est instituée pour la conservation et l'amélioration de la société? C'est le point de vue qui doit dominer dans cette grave question. C'est au nom de la société que sommation doit être adressée au témoin et au juré d'avoir à dire la vérité, dans leur intérêt, dans l'intérêt de celui dont la liberté ou la vie est en jeu, et surtout dans l'intérêt social, qui est là profondément engagé. (*Très bien! très bien! à gauche.*)

La Révolution comprit cette doctrine et en poursuivit l'application, sauf pendant la courte réaction théologique de Robespierre qui, prenant à la lettre la plaisanterie de Voltaire, inventa son Etre suprême et l'intronisa avec un cortège d'entités mythologiques.

Après lui, on revint aux idées du dix-huitième siècle et on les appliqua sagement, comme M. Goujon nous l'a si bien démontré. Cette pratique était la bonne, la seule bonne, parce qu'isolant franchement et nettement l'homme, le citoyen de toute conception religieuse, elle le mettait en face de la société et lui déférait le serment dans l'intérêt même de cette société. (*Très bien! très bien! à gauche.*)

Sous quelle impulsion a-t-on reculé ? On l'a dit, et je crois que c'est encore M. Goujon : sous l'impulsion rétrograde de Napoléon, qui continuait et appliquait les idées de Robespierre. (*Très bien! très bien! sur les mêmes bancs. — Exclamations à droite.*)

Messieurs, ce n'est pas contestable.

M. Jourde. — Ce sont les mauvaises idées de la Révolution.

M. Delbet. — Nous assistons alors à une conception nouvelle et bâtarde : on place l'homme sommé de prêter un serment en face d'une donnée théologique vague, car on lui fait invoquer, non pas le Dieu d'Abraham ou celui des chrétiens, mais un Dieu quelconque, et on fait une petite part à la société, car c'est aussi *devant les hommes* qu'il jure d'après la formule légale.

M. Paul Bourgeois. — Il y en avait pour tout le monde alors !

M. Delbet. — Parfaitement ; mais c'était peu clair et peu digne.

M. Leydet. — Ajoutez : et pour tous les dieux.

M. Delbet. — C'était pourtant une chose acceptable qu'il y eût, en ce temps-là, une part faite à la vérité sociale et une autre à l'erreur théologique.

Quel est aujourd'hui notre état social ?

Dans un langage très beau et auquel je me plais à rendre hommage, M. d'Hulst nous a donné une théorie du progrès. Sans adopter aucunement les conclusions de notre honorable collègue, je constate que le progrès s'est affirmé d'une manière de plus en plus nette et toujours dans un sens bien déterminé. La confusion primitive entre le citoyen et l'être religieux, pour ne pas dire le chrétien, a toujours été en diminuant. Nous en sommes encore aujourd'hui — c'est le fond même de nos discussions en matière religieuse — à décider dans quelle mesure le chrétien et le citoyen doivent être isolés l'un de l'autre. Sous toutes les formes, cette question se présente devant nous, et celle qu'elle revêt en ce moment correspond précisément à une phase nouvelle du débat.

En quoi consistera le progrès dans ce domaine spécial ? A arriver — et j'espère que ce ne sera pas dans un délai aussi long qu'on le pense — à l'isolement complet du spirituel et du temporel, c'est-à-dire de ce qui est civique et de ce qui est religieux. (*Très bien ! très bien ! à gauche.*)

Nous l'avons déjà conquis dans plus d'une position. Est-ce que, en effet, les actes de l'état civil conservent quoi que ce soit du caractère religieux ? Est-ce qu'il y a encore en France, sous ce rapport, parallélisme à établir entre la solution chrétienne et la solution civile ? La réforme est faite et consacrée par l'usage dans ce domaine particulier de l'enregistrement de la naissance, qui est bien à coup sûr le plus important des actes de la vie. (*On rit.*)

M. Julien Goujon. — En tout cas, c'est le premier ! (*Nouveaux rires.*)

M. Delbet. — Il est certain que sans celui-là les autres ne se manifesteraient guère !

Eh bien ! le progrès consistera précisément à étendre à toutes les phases de la vie sociale cette distinction que nos pères ont introduite à l'entrée de la vie, et à proclamer d'une façon définitive qu'il y a à distinguer dans tous les actes de la vie sociale le citoyen et le croyant à une religion quelconque, chacun d'eux jouissant de sa juste part de liberté.

L'ancienne formule était : « Chacun pour soi, et Dieu pour tous. » Il la faut changer et dire : « Chacun son Dieu, la raison et la loi pour tous. » C'est là une formule à l'abri de laquelle tout le monde peut vivre tranquille, et j'espère qu'elle finira par prévaloir d'une façon générale dans nos lois. Je constate, en tout cas, que l'occasion qui nous est offerte est excellente pour l'introduire dans un do-

maine particulier. Ce sera pour nous le moyen d'affirmer cette loi du progrès dont parlait tout à l'heure M. d'Hulst. Nous ne trouverons jamais une circonstance plus favorable.

Or, que faut-il faire pour cela ? L'idéal — tout le monde l'aperçoit — c'est de revenir à cette formule que les véritables représentants de la Révolution, les continuateurs du dix-huitième siècle avaient trouvée du premier coup et qui prévalut pendant douze ans, je crois, devant tous les tribunaux. Là est la raison, là est le bon sens, là est ce qui n'offense personne. Ceux qui croient, comme M. d'Hulst, qu'il faut introduire un lambeau de divin dans nos lois, ou le conserver quand on peut le faire, pourront le conserver au fond de leur conscience et s'en inspirer dans toutes les circonstances où ils en sentiront le besoin.

M. d'Hulst ironiquement. — Je vous remercie de la permission ! *(Très bien ! et rires à droite.)*

M. Delbet. — Ce n'est point une concession, mais une constatation de fait. Il me semble que tout le monde doit se déclarer satisfait quand on laisse à chacun la complète liberté d'agir, en se plaçant au point de vue de ses convictions personnelles. (*Applaudissements sur divers bancs.*)

M. le comte de Maillé. — Vous ne nous accordez pas cette liberté-là, à nous. *(Exclamations à gauche.)*

M. le comte de Bernis. — En tout cas, on ne l'accorde pas aux congréganistes !

M. Delbet. — Je m'appuie sur tout ce qui a été dit ici pour montrer que la doctrine que je soutiens est certainement celle qui fait la part la plus large, la plus complète et la plus satisfaisante à ce qu'on appelle la liberté de conscience dans le sens le plus élevé du mot, et non pas dans le sens restreint où l'a défini tout à l'heure l'honorable M. d'Hult.

M. le comte de Bernis. — La liberté de promener le triangle et de renfermer la croix dans l'église ! *(Bruit à gauche.)*

M. Delbet. — Je n'ai pas à répondre à cette observation. Je voudrais achever sérieusement ce que j'ai commencé sérieusement. (*Exclamations ironiques à droite. — Applaudissements à gauche.*)

Au point de vue pratique, après avoir énoncé ces idées qui doivent dominer le débat, j'aperçois que tout le monde, ou du moins la très grande majorité de cette Chambre est au fond parfaitement d'accord.

La logique a dit, par la bouche de M. Bérard et par celle de M. Goujon, tout ce qu'il était possible de dire sur ce sujet. Oui, l'idéal, c'est que chacun, à l'abri d'une définition comme celle que je viens de donner, conservant ses idées particulières, mais se plaçant avant tout au point de vue social, qui est prépondérant, jure ou promette de dire ce qui est la vérité dans l'intérêt de tous.

Mais, en pratique, nous sommes en face d'une situation extrê-

mement complexe. Si nous étions seuls pour trancher la question, je ne doute pas qu'à l'heure qu'il est l'opinion soutenue par M. Goujon ne trouve une majorité dans cette Chambre. Je suis même convaincu qu'elle va la trouver tout à l'heure, mais nous avons à tenir compte d'autres considérations, et c'est ce que la commission a voulu faire.

Si l'on se place à son point de vue, on aperçoit qu'en prenant la société actuelle comme elle est, on y observe des divisions infinies, telles, disait M. d'Hulst, qu'on ne pourrait ni ne devrait en tenir compte.

Cependant, il y a un moyen d'en tenir compte : c'est de ne s'inspirer d'une manière spéciale d'aucune d'elles et d'adopter une formule générale qui mette tout le monde à l'aise. (*C'est cela ! — Très bien ! à gauche.*)

En ne le faisant pas, en cherchant à faire à l'opinion de chacun une part quelconque, on soulève toutes les objections qui ont été si bien formulées par MM. Bérard et Goujon.

Vous allez, disent-ils, créer deux classes dans le jury ; vous allez ouvrir la porte à toutes les discussions qui pourront se produire sur telle ou telle décision, suivant que l'accusé sera chrétien ou libre-penseur.

Ne voyez-vous pas que, dans l'état présent des choses, tout se passe absolument comme si nous étions sous le régime de la loi telle qu'elle est proposée ?

Qu'est-ce donc que le droit de récusation, sinon le moyen d'écarter dans une juste proportion, aussi bien pour l'accusé que pour le ministère public, tous ceux qui sont ou incompétents ou suspects à un titre quelconque ?

Evidemment, votre commission s'est placée à ce point de vue, et si nous ne pouvons pas obtenir ce qui est le vrai et le juste, la formule préconisée par la commission devra réunir nos suffrages plutôt que toute autre, meilleure incontestablement, mais irréalisable sans le concours du Sénat : ce serait un minimum possible et acceptable à ce titre. (*Interruptions à l'extrême gauche.*)

Soyez-en bien sûrs, vous, messieurs, qui hésitez ; par cette brèche ouverte dans l'ancienne loi, la liberté bientôt passerait tout entière. N'ai-je pas entendu dire, ici, tout à l'heure, qu'aussitôt le projet de la commission voté, si on ne pouvait pas voter autre chose, il surgirait un autre projet qui, celui-là, viserait les conclusions de MM. Bérard, Goujon et les réaliserait ? C'est ainsi que se fait le progrès : c'est peu à peu qu'il avance dans notre société ; c'est sa loi même. Un résultat obtenu, nous reprenons notre élan, et nous posons de nouveaux jalons sur la voie qui conduit à un avenir meilleur. (*Applaudissements sur divers bancs à gauche. — Aux voix !*)

A la suite de ce discours, *M. le Président* annonce qu'il a reçu un contre-projet de M. Goujon ainsi conçu :

« Article unique. — Le serment judiciaire est aboli. Dans les cas où il est édicté par la loi, il sera remplacé par la simple promesse.

« Le président tiendra le discours suivant : Vous promettez . . . . etc. . . . » et le prestataire se bornera à répondre : « Je le promets ».

M. Bauquier, président de la commission, insiste pour le renvoi de ce contre-projet à la commission. Ce renvoi est prononcé et par cela même la délibération sur la proposition se trouve suspendue et renvoyée à une autre séance.

Extrait du Démocrate de Seine-et-Marne, *du 23 juin 1894.*

BULLETIN D'ANGLETERRE

SOCIÉTÉ POSITIVISTE DE NEWTON HALL

(FLEUR DE LIS COURT, FETTER LANE, E. C. LONDON)

COMITÉ POSITIVISTE DE LONDRES

Rapport pour l'année 1893

(Résumé et traduit par Paul Descours)

Le discours du 1er janvier a été prononcé par M. F. Harrison; celui du 5 septembre (anniversaire d'Auguste Comte) par M. le Dr Kaines, et celui du 31 décembre (jour des morts) par M. le Dr Bridges.

Les réunions du dimanche ont eu lieu toute l'année, excepté pendant les mois de juin, de juillet, d'août et de septembre.

Voici les noms des conférenciers et le sujet de leurs conférences :

Janvier 8, 15, 22, 29. Février 5, 12, *L'Hygiène physique, intellectuelle et morale*, M. le Dr Bridges.

Février 19, 26, *Le Play*, M. le prof. P. Geddes.

Avril 9, *La Vie et la Mort*, M. Jones.

Avril 16 et 23, *La Théologie naturelle*, M. F. Harrison.

Avril 30, *La Relativité des Connaissances humaines*, M. Hember.

Mai 7 et 14, *Le Fétichisme dans la Poésie moderne*, M. le Dr Kaines.

Mai 21, *Saint Paul*, M. Newman.

Mai 28. *Le Centenaire de J. Hunter*, M. le Dr T. Fitz Patrick.

Octobre 1er au 17 décembre, *Les Principes du Positivisme*, M. F. Harrison.

PÈLERINAGES.

Il y a eu plusieurs pèlerinages pendant l'été.

SOCIÉTÉ POSITIVISTE.

La Société positiviste s'est réunie le dernier vendredi de chaque mois, excepté le mois de décembre, sous la présidence de M. le prof. Beesly.

RÉUNIONS SOCIALES.

Il y a eu des réuuions sociales le second lundi de chaque mois.

SOCIÉTÉ DE JEUNES GENS ET SOCIÉTÉ DE DAMES.

La *Société des jeunes gens*, dont M. Swinny est président, a continué ses séances pendant l'année; et la *Société des dames*, dont la présidente est Mme F. Harrison, a été très active. Il y a eu, sous les auspices de ces sociétés, des classes d'algèbre, d'astronomie, de français, d'histoire grecque, de chant, etc.

Mme F. Harrison a fait des conférences sur nos plus grands poètes anglais, et Mme H. Draper sur l'Education des jeunes enfants.

LE NOUVEAU CALENDRIER DES GRANDS HOMMES.

Ce calendrier fut publié à la fin de l'année 1891, et on a vendu presque toute l'édition (3,000 exemplaires). Il est publié par MM. Macmillan et Cie, Londres. Le prix est de 7 s. 6 d. Toutes les publications positivistes se trouvent chez M. W. Reeves, 185, Fleet Street, Londres.

La *Positivist Review* paraît depuis le 1er janvier 1893; elle est dirigée par M. Beesly; le prix est de 3 d. le numéro.

AUTRES GROUPES.

Le Groupe du Nord de Londres, sous la direction de M. le Dr Kaines a lu l'*Appel aux Conservateurs*, le dimanche matin, et les mardis soir M. Kaines a fait un exposé des vues d'Auguste Comte sur l'Histoire universelle.

M. C. G. Higginson est le président du groupe de Manchester. Il a publié un rapport spécial.

AUTRES ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE.

M. Laffitte a pu acheter la maison dans laquelle Auguste Comte est mort. De cette manière, on peut être sûr que la maison et les reliques du maître seront conservées. Le Conseil municipal de Paris a placé une plaque sur la maison avec une inscription disant qu'il y a habité.

Le trésorier du Comité anglais est M. Beesly.

Le rapport est signé par MM. F. Harrison, J.-H. Bridges, E.-S. Beesly, V. Lushington, A. Cock, H. Ellis, C.-G. Higginson et S.-H. Swinny, et par le secrétaire M. R.-G. Hember.

On a envoyé à Paris la somme de 150 l. 17 s. 6 d. (3,770 francs) provenant de 63 souscripteurs.

Les recettes sont de 249 l. 17 s. 9 d. (6,250 francs) et les dépenses de 287 l. 12 s. 1 d. (7,000 francs).

Paul Descours.

VARIÉTÉS

I. — LA GRÈVE DES MINEURS

(Traduction par J. La Cecilia).

En général, la plupart de ceux qui assistent à la grève actuelle des mineurs et la commentent sont trop jeunes pour être en état de se rappeler les conflits analogues qui se sont élevés pendant la seconde moitié du siècle, et n'en ont jamais étudié l'histoire. Par suite, certaines choses les frappent par leur nouveauté, qui sont une simple reproduction de ce qui s'est passé à cette époque, et, d'autre part, le côté réellement nouveau du mouvement actuel n'est pas toujours celui qui fixe leur attention.

Ce qui éveilla pour la première fois ma curiosité pour ces questions fut la grève des mécaniciens en 1851, quand j'étais étudiant à l'Université d'Oxford ; et depuis 1860, époque où je prenais dans la « Westminster Review », la défense des grévistes maçons de Londres, j'ai été un observateur attentif de ces conflits. Pendant plusieurs années, ma principale occupation — en dehors de nos travaux professionnels, — était de les étudier et j'étais en relations intimes avec plusieurs membres dirigeants des trade-unions. Peut-être alors suis-je mieux placé que quelques-uns de mes cadets pour apprécier les modifications subies par le mouvement ouvrier dans les dernières années du siècle.

La revendication du « salaire minimum » me paraît être le trait distinctif des grèves de ces quatre dernières années. Sans doute, l'insuffisance des salaires, en comparaison des besoins du travailleur, est un sujet de plainte très ancien. Mais on n'avait pas l'habitude de le considérer comme offrant par lui-même matière à une grève. Si l'on réclamait

une hausse de salaires ou si l'on résistait à une diminution, c'était sous prétexte que les patrons voulaient réaliser de trop gros bénéfices, alors que les prix courants leur permettaient d'offrir de meilleures conditions. Si on avait pu démontrer aux ouvriers qu'un salaire plus élevé ne pouvait leur être payé sans supprimer les bénéfices, ils auraient accepté la crise comme inévitable.

Aujourd'hui, toutefois, sous l'influence de théories sociales et économiques nouvelles, une revendication différente se produit, en demandant que dorénavant les salaires ne soient pas réglés par le prix, mais que ceux-ci soient réglés par rapport aux salaires.

Ce qu'on doit tout d'abord prélever sur les produits du travail, c'est un « salaire minimum », expression par laquelle on entend, non un pur salaire de subsistance, mais un salaire qui procurera au travailleur tout le bien-être et tous les plaisirs auxquels il a été habitué. Tant que cette condition n'est pas satisfaite, l'employeur ne doit pas penser à ses bénéfices. S'il n'a pas d'autre moyen d'y satisfaire, il doit élever le prix pour le consommateur.

Cette doctrine, je la tiens pour saine et pour bonne, mais soumise à une condition que je vais spécifier.

Le salaire à l'échelle mobile, dressé aveuglément, suivant les fluctuations du prix de la production, ne peut jamais être à l'avantage des travailleurs. Les prix sont une grande source d'erreurs comme critérium des bénéfices. Le public ne sait jamais à combien se montent les profits. Ils sont soigneusement cachés. Même si l'on arrivait à découvrir le bénéfice d'un patron, cela ne prouverait rien ou peu de chose, quant aux bénéfices réalisés par les autres, parce que les circonstances dans la production et les aptitudes professionnelles qu'elle exige diffèrent tellement. Les prix, dans le commerce du charbon, même entre le propriétaire et le marchand, ne sont pas connus aussi exactement qu'on pourrait le croire. Les clauses des contrats ne sont pas livrées à la publicité. Et même quand les propriétaires de charbon se sont mutuellement engagés à ne pas vendre au-dessous d'un certain prix, ils ont quelquefois agi ainsi clandestinement en

donnant plus que le poids ou en faisant des escomptes supplémentaires. Si les bénéfices pouvaient être évalués avec précision, il serait encore contraire aux intérêts des travailleurs que leurs salaires fussent réglés par les bénéfices. Car cela impliquerait des fluctuations continuelles et des écarts très sensibles avec les différents employeurs.

Dans l'intérêt du travail et de la société tout ensemble, il est désirable que les salaires soient : 1° suffisants, et 2° fixes. Mais puisque les bénéfices varient et doivent varier, il suit que le risque de ces fluctuations devrait être subi par le capitaliste. C'est une des fonctions qui justifient son existence. En lui réside le seul pouvoir capable d'aménager le capital dont il n'est pas le propriétaire absolu et irresponsable, mais seulement le dépositaire au nom de la société, et particulièrement au nom du groupe spécial de travailleurs qu'il dirige. C'est son affaire de compenser les bons jours par les mauvais, afin que des profits exceptionnels contrebalancent une autre fois des pertes exceptionnelles, et lui permettent de maintenir des salaires suffisants et fixes. Si par incapacité ou mauvaise chance, il se trouve dans l'impossibilité de faire ainsi, il ne doit pas chercher à faire supporter la perte à ses ouvriers en réduisant leurs salaires. Il doit en subir les conséquences lui-même et cesser sa fonction de directeur d'industrie. Un propriétaire de charbon, par exemple, qui ne pourrait joindre les deux bouts devrait vendre sa houillère, pour ce qu'on lui en donnerait. Il se peut que le produit de la vente ne laisse pas un sou au vendeur, quand il aura payé entièrement ou partiellement les créanciers hypothécaires et les créanciers. Mais le fait qu'un prix quelconque a pu être obtenu démontre que la houillère peut être exploitée avantageusement par l'acheteur qui en fait l'acquisition, affranchi des engagements du vendeur. De cette façon, le vendeur n'est victime d'aucune injustice.

Nous, capitalistes (car chacun est un capitaliste qui retire une part quelconque de son revenu, de placements), nous devons chacun supporter nos propres pertes, qu'elles nous soient arrivées par suite de notre imprudence ou de notre infortune.

L'injustice apparaît quand le capitaliste essaie de rejeter une partie de ses pertes sur les prolétaires, qui n'ont participé ni à son pouvoir, ni à son autorité, ni à sa responsabilité, mais s'adonnaient simplement à leur labeur quotidien.

Maintenant, tant que les mineurs, sous forme d'unions, de fédérations, et d'autres moyens légaux, tentent de déjouer ce dessein, et mettent en avant ce principe que, si une mine, en prenant la moyenne d'un nombre équitable d'années, vaut la peine d'être exploitée, les salaires ne seront pas réduits, à cause d'une diminution *temporaire* des profits, ils ont ma sympathie. Mais s'ils insistent désormais pour avoir un « salaire nécessaire, » comme une condition indispensable, ils doivent se préparer à traiter de ce salaire non seulement comme d'un minimum, mais comme d'un maximum. S'ils refusent d'accepter une réduction quand le commerce est languissant, ils ne peuvent espérer une augmentation quand il reprend de l'activité.

Je ne veux pas dire qu'il ne doit jamais y avoir d'accommodements. Mais de tels accommodements doivent avoir lieu à des intervalles convenables et avec toutes facilités de peser les circonstances des deux côtés. Une de ces circonstances sera le taux des salaires existants dans les autres industries. Car si les salaires atteignent plus rapidement dans une industrie un taux plus élevé que dans les autres, le gain momentané a pour conséquence certaine de déterminer une affluence énorme de nouveaux ouvriers des industries qui sont moins bien payées. Il est évident que les mineurs souffrent en ce moment pour cette raison, car le nombre d'individus employés dans ce travail s'est élevé dans les sept dernières années, de 519,000 à 663,000, soit de 28 p. 100.

Mais que doit faire l'employeur, quand la demande des acheteurs est si faible, que les frais d'exploitation dépassent le prix de vente? Accumuler la production, c'est prolonger la baisse. Et puis, quelquefois le charbon se gâte, à l'air, quand il reste entassé. Faut-il payer le mineur autant pour trois jours de travail par semaine, qu'on le payait pour six ? Sinon, comment maintenir l'uniformité dans les salaires ?

En premier lieu, quand il y a de tels excès de production,

la faute en est au corps des propriétaires de charbon tout entier, chacun d'eux augmentant sa production, toutes les fois qu'il découvre une chance de réaliser un profit momentané, craignant que son concurrent ne lui enlève cette belle occasion, tous deux indifférents aux conséquences que subira l'industrie douze mois après. Il ne peut y avoir de remède à cette compétition, désordonnée, comme l'a remarqué sir George Elliott, qu'en établissant une réglementation centrale de la production. En attendant, il serait à souhaiter que les mineurs fussent prêts, à l'occasion, à se diriger vers les travaux agricoles. J'ai connu un district où il n'était pas rare de voir les hommes faire alterner les travaux de la ferme et ceux de la mine, suivant les demandes de travail dans chaque occupation.

En été, quand le travail presse à la ferme, il est moins fort au puits. Les mineurs souvent cultivent des lots de terre et dans les endroits où cette habitude existe, ils ont eu là une précieuse ressource pour la grève actuelle.

S'ils ne se soucient pas de travailler à la ferme, il est reconnu que le mineur est, en somme, mieux payé par le travailleur des champs près duquel si souvent il passe sa vie. Enfermer un homme dans une profession unique est une lubie d'économistes pédantesques et souvent un règlement mal avisé des travailleurs eux-mêmes. Comte en a signalé l'influence dégradante sur l'ouvrier.

Etablir le principe d'un « salaire minimum » n'est pas chose aisée. Mais cela ne paraît pas aussi chimérique qu'il y a trente ans, et je suis porté à croire que ce principe sera reconnu dans un avenir qui n'est pas si lointain que l'on pense. L'opinion publique a subi une profonde et réelle modification au sujet des droits et devoirs de la propriété et des revendications du travail. Cette modification, on peut en mesurer l'étendue non pas seulement par les écrits ou les discours, mais par la toute récente législation.

Je crois peu aux remèdes politiques pour guérir les maux de la société. Mais je ne puis me dissimuler que cette législation, ainsi que l'approche des mesures plus frappantes même et qui menacent d'en être la suite, ne sont pas les moindres

influences qui ont éclairé les esprits et attendri les cœurs des classes riches et les préparent à écouter une doctrine religieuse à laquelle, sans ce règlement répressif, ils auraient pu faire longtemps la sourde oreille. L'attitude du public durant la grève actuelle est significative. Toutes les classes en souffrent. Toutes les autres industries sont plus ou moins éprouvées à cause d'elle. Partout le chauffage jette les pauvres dans un cruel embarras. Les actionnaires des chemins de fer et des autres entreprises s'attendent à une diminution ou à une suppression de dividendes. Mais la sympathie de la masse électorale, en tant du moins qu'elle se manifeste, est certainement acquise plutôt aux mineurs qu'aux patrons.

Avec des institutions presque complètement démocratiques qu'on va peut-être appliquer un peu hâtivement et un peu sans réflexion dans un avenir prochain, ces symptômes devraient donner et donneraient heaucoup à réfléchir aux capitalistes tentés de se procurer des dividendes au moyen de diminution sur les salaires. Si les propriétaires de charbon avaient prévu toutes les conséquences qu'entraînerait leur résolution d'imposer une si forte réduction de salaires, je crois qu'ils se seraient empressés à chercher un moyen terme.

Pourquoi les « landlords » irlandais ne peuvent-ils vendre leurs terres ? Parce qu'ils ont persisté un peu trop longtemps à croire que la loi serait toujours pour eux. Pourquoi tout à coup les patronages des églises sont-ils tombés à vil prix ? Parce que l'opinion publique a découvert qu'il était scandaleux de les vendre aux enchères.

Une agitation en faveur de la nationalisation de la propriété minière pourrait en peu d'années déprécier sa valeur et amener les propriétaires à la céder à l'Etat à des conditions qui maintenant les feraient sourire.

La grande difficulté pour établir le principe du « salaire minimum » (soumis aux conditions dont j'ai parlé) est une difficulté morale : — la défiance mutuelle.

Le capitaliste et le travailleur préfèrent chacun avoir, l'un son bénéfice exceptionnel, l'autre son salaire exceptionnel,

quand ils trouvent l'occasion de s'en rendre possesseurs. Cependant, c'est devenu une habitude — non dans l'industrie houillère peut-être, — pour les actionnaires qui ont confiance dans leurs directeurs de s'abstenir de partager tous les bénéfices des années prospères et de constituer un fonds de réserve destiné à unifier les dividendes. Serait-il impossible, si des sentiments plus raisonnables pouvaient naître entre employeurs et employés, de constituer, avec la publicité et la sécurité voulues, des fonds de réserve pour unifier les salaires ? Ce qu'il y a de pire dans l'industrie houillère, c'est son caractère incertain et cet encouragement qu'elle donne à ce goût inconsidéré pour la spéculation, qui existe à la fois chez les patrons et chez les ouvriers. Nous entendons beaucoup parler des grosses fortunes qui s'y sont faites. Les grandes sommes d'argent qu'on y a perdues ne sont pas mentionnées.

Et, sans aucun doute, ce qui attire les travailleurs vers une occupation si peu agréable, ce sont les énormes salaires qu'on peut, à l'occasion, gagner en huit heures, s'il arrive que le charbon soit extrait avec une facilité exceptionnelle. Il est à craindre que la passion du jeu ainsi excitée ne se trahisse aussi trop fréquemment dans l'emploi que fait le mineur de sa paye.

Quand je considère maintenant ces procédés employés dans la conduite de cette grève, j'en trouve beaucoup de nouveaux. Je ne parle pas de l'importance, sans exemple, des coalitions, des deux côtés, ni de l'extension relativement grande des conséquences désastreuses. Il n'y a là que des différences de degré. Je remarque chez les patrons une heureuse absence de ce langage arrogant et dur qui les caractérisait autrefois. Nous n'avons pas entendu parler jusqu'ici de mineurs expulsés de leurs cabanes, incident fréquent dans les luttes plus anciennes. La vieille et infâme prétention d'entraver le droit de coalition des ouvriers et de refuser de reconnaître leurs représentants dûment désignés a été tacitement abandonnée. Un des incidents de la grande grève des mineurs du Yorkshire, en 1858, fut un avis donné par les employeurs, d'après lequel « un ouvrier connu pour donner

de l'argent à l'*Union* serait congédié ». Dans certains cas, les patrons dont les ouvriers sont en grève, ont généreusement pris part aux souscriptions ouvertes pour nourrir les enfants.

Je fus attristé en lisant un discours d'un des meneurs ouvriers, où l'on parlait avec un mépris insultant de ces dons qu'on attribuait à la peur. Je ne vois rien d'autre qui soit nouveau dans la conduite des patrons; qu'on attribue leur attitude meilleure aux changements de l'opinion publique, ou, comme je désire le croire, à l'éclosion dans leurs cœurs de sentiments plus justes et plus humains, c'est aussi bien un sujet de satisfaction.

Du côté des travailleurs, je relève aussi des changements, et ils ne sont pas tous en un sens qu'on peut approuver. La plus récente façon d'agir consiste à rappeler les ouvriers des puits où l'on n'avait pas parlé de réduction. C'était une sage politique chez les chefs prudents et expérimentés que je connaissais il y a trente ans, de limiter le champ de la grève autant que possible, afin que les ouvriers qui travaillaient dans un endroit pussent contribuer à soutenir les ouvriers grévistes dans un autre. Quelques-uns même étaient autorisés à retourner travailler à bas prix dans cette intention. Cette tactique, à vrai dire, échouait souvent devant la fermeture de la houillère.

Mais cela n'était pas à redouter, dans la conjoncture présente, puisque, comme je l'ai dit, quelques patrons étaient prêts à laisser le puits ouvert, avec l'ancien salaire. En outre, en présence des grandes modifications de l'opinion publique, ces dernières années, on pouvait être autorisé à douter que les patrons confédérés eux-mêmes se seraient souciés d'encourir l'odieux d'une fermeture. Pourquoi donc M. Pickard et ses collègues ont-ils adopté cette résolution insensée et arrogante que, du reste, ils ont dû abandonner depuis? Il ne peut y en avoir qu'une seule interprétation. Ils espéraient qu'en portant préjudice aux autres industries et qu'en faisant sentir à tous leurs concitoyens la détresse qui devait résulter d'une disette de charbon, ils exerceraient sur les patrons une énorme pression à l'aide de l'opinion extérieure. On a essayé

de réaliser ce projet lors des grèves des docks et non sans succès, parce que le public n'en avait là qu'un premier échantillon. Il n'a pas réussi pour les mineurs parce que le public, qui est en somme composé de consommateurs, commence à s'apercevoir des inconvénients d'une contribution forcée de cette nature exigée par chaque industrie l'une après l'autre, pendant des années successives.

Bien qu'il y ait une sympathie très répandue pour les mineurs, et aucune peut-être pour les propriétaires de charbon, les souscriptions en faveur des premiers sont si dérisoires dans leur total, comparativement au nombre de ceux qu'il faut secourir, qu'elles n'ont pas d'influence appréciable sur les chances de la lutte. Si les mineurs veulent soutenir de grandes contestations comme celles-là, ils devraient compter sur eux-mêmes, comme leurs pères l'ont fait. Non seulement c'est un devoir pour leurs Unions d'accumuler à l'avance des fonds proportionnés à l'entreprise; mais, individuellement, ils doivent prendre des mesures de prévoyance en vue de la durée de la lutte. Il est plus qu'évident que ni collectivement, ni individuellement, ils n'étaient prêts pour ce combat, et encore moins pour lui donner une extension aussi déréglée.

Cette tendance qui s'est manifestée dans plusieurs quartiers à recourir à la violence est de mauvais augure. Plus tristes encore sont les protestations des meneurs contre les mesures prises par l'autorité publique avec l'intention d'empêcher les violences. La grande grève des mineurs du Yorkshire, de 1858, à cause de la réduction de 15 p. 100, dura neuf mois; pendant les trois derniers, il y eut aussi une fermeture. Les ouvriers n'avaient pas d'Union au début, et par suite, aucune ressource, sauf des ressources individuelles. Il n'y eut pas de violences, et la victoire resta en réalité aux ouvriers.

Bien que j'aie souvent depuis trente ans défendu la cause des grévistes, je n'ai jamais pris la responsabilité de conseiller publiquement, ou en particulier, la continuation d'une grève. Je n'ai jamais poussé non plus les travailleurs à exiger un taux de salaires donné. Tels sont les principes que j'ai toujours observés, ainsi que M. Frédéric Harrison, puis-je ajou-

ter. Tout conflit de cette nature repose sur quelques points obscurs de détail qui ne peuvent être saisis que par les intéressés. Ils décident à leurs risques et périls, et, à mon sens, des étrangers ignorants et qui ne risquent rien n'ont pas à se mêler de pousser les ouvriers dans telle ou telle voie. Nous avons toujours le droit et même le devoir de juger de notre mieux sur ce qui est bien ou mal, sage ou insensé. On a dit que les patrons qui ont proposé la réduction des salaires avaient déjà pris des engagements à des prix qui ne leur permettaient de réaliser un bénéfice qu'en réduisant les salaires. S'il en est ainsi, j'espère que ce calcul ignoble leur vaudra la banqueroute. Mais, sans conteste, ce que le public désire surtout connaître, c'est la moyenne des gains qu'ont pu réaliser ces temps-ci les mineurs laborieux, non par jour, mais par semaine et par année, en déduisant toutes les défalcations qu'on fait à la mine, et en ajoutant les allocations de combustibles, s'il y en a. Or, là-dessus, l'écart entre les témoignages est immense, et je suis persuadé que les deux parties dissimulent des faits. Cela peut se faire avec une apparence de franchise et sans une absolue inexactitude, car les variations sont réellement très grandes, et rien n'est plus facile que de produire au jour des détails exacts fournis par un patron dont les affaires sont exceptionnellement prospères et qui est très généreux, ou par un travailleur exceptionnellement malheureux ou incapable. M. Pope, président des houillères de Denaby-Main, déclare qu'un examen attentif de ses livres prouve que le salaire journalier moyen pendant les quatre semaines de juin était de 9 fr. 35, déduction faite des retenues. sauf pour une somme infinitésimale représentant les outils brisés par incurie, la compagnie renouvelant à ses frais les outils hors d'usage. Chaque ouvrier pouvait travailler six jours par semaine, s'il voulait. La plus grosse somme gagnée en un jour était de 10 fr. 30 et la plus faible 4 fr. 80. M. Bidder, président de la compagnie minière de Cannock-Chase, employant 1,250 personnes, dit que la moyenne des jours de travail dans sa houillère cette année a été de quatre, la moyenne des salaires des tâcherons, de 36 fr. 65 par semaine; des perceurs, de 33 fr. 30; des

chargeurs, de 26 fr. 25; des hommes de peine, de 22 fr. 50. Chaque mineur, père de famille, reçoit en outre la valeur de 2 fr. 50 de charbon par semaine à titre de don. Dans les quatre derniers mois, la houillère a eu pour 131,800 francs de perte, soit une perte de 1 fr. 65 par jour sur chaque homme et chaque enfant qui descendaient au puits. Si la réduction avait été en vigueur, il y aurait encore eu une perte de 4,450 francs. La houillère est « dans les conditions normales une bonne et lucrative exploitation ». Je n'ai ni le droit ni la raison de supposer que ces messieurs n'exposent pas la stricte vérité. Mais je doute que les salaires soient partout aussi élevés. On ne dit pas ce que le mineur a à payer pour l'éclairage et la poudre.

Un reporter du *Sun*, d'autre part, cite cinq listes de paie des houillères de Cannock-Chase. La première se rapporte à 1887, avant les 40 p. 100 d'augmentation. Des tâcherons ainsi qu'un chargeur (ou homme de peine), qui avaient été arrêtés à 5 fr. 30 par jour, travaillant cinq jours par semaine, ont fait 113 fr. 50 en quinze jours, ce qui donne 53 fr. 10 au chargeur, et 30 fr. 65 à chaque bon ouvrier mineur, ou 15 fr. 05 par semaine à chacun. La seconde liste se rapporte à une quinzaine de juillet dernier, quand on travaillait onze jours et demi. Trois ouvriers travaillant ensemble firent 183 fr. 40, tous frais déduits, soit chacun 30 fr. 55 par semaine. La troisième est du mois de mai dernier. Trois ouvriers travaillant ensemble firent 29 fr. 55 en une quinzaine (le nombre de jours n'est pas mentionné), soit 21 fr. 35 par semaine chacun. La quatrième est pour une quinzaine de juillet dernier, quand on travaillait cinq jours trois quarts par semaine.

Deux tâcherons, après avoir payé leur chargeur 7 fr. 15 par jour, avaient 96 fr. 85 de reste pour eux, soit 24 fr. 15 chacun. La cinquième nous montre un ouvrier faisant 27 fr. 85 pour toute une semaine de travail. On ajoute que, bien qu'on eût travaillé six jours par semaine pendant la quinzaine précédant la grève, on n'avait pas pu procurer quelque temps avant « plus de trois jours de travail par semaine ».

Le travail dont on parle ici est le travail à la pièce, où, dans les mines de charbon, la spéculation joue un grand rôle. Il apparaît clairement que les tâcherons ou les bons ouvriers mineurs qui ont ce travail doivent *habituellement* en faire beaucoup plus que leurs chargeurs ou leurs hommes de peine; et le chargeur, nous le voyons, gagne un salaire fixe de 5 fr. 30 à 7 fr. 05 par jour. Le reporter déclare qu'il a choisi des exemples de moyennes dans une foule de feuilles de paie. Admettez qu'il ait agi de bonne foi; est-il très vraisemblable qu'on lui fournirait la moyenne des listes de paie?

Encore un fait, et je termine ce trop long article. Avant la grève de 1858, les ouvriers avaient pour principe « qu'aucun ouvrier ne devait gagner plus de 5 francs par jour; dès qu'il avait gagné 5 francs, il devait quitter le puits ». D'où il semblerait, comme l'a dit M. Ludlow dans son exposé de cette grève, que 30 francs par semaine « représentaient pour le mineur le type approximatif de bien-être, c'est-à-dire assez pour manger, pour boire, pour logement, pour vêtement et pour s'amuser ». Or, sous tous ces rapports, à l'exception peut-être de logement, n'est-ce pas qu'on tire plus aujourd'hui de son argent qu'en 1858?

E. S. Beesly.

(*Extrait de la* **Positivist Review** du 25 Descartes 105.)

II. — L'INVENTION DES ALLUMETTES CHIMIQUES ET SON ORIGINE FRANC-COMTOISE

Lecture faite à la séance publique de la *Société d'Emulation du Doubs*, par le docteur Léon Chapoy, professeur à l'Ecole de médecine de Besançon (1).

(1) Nous croyons intéressant de publier dans la *Revue occidentale* ce travail très documenté qui établit, d'une façon irréfutable, que l'honneur d'avoir inventé les allumettes chimiques revient à un positiviste, notre honoré coreligionnaire M. Charles Sauria. L. R.

Il suffit de jeter un regard sur l'histoire de la science pour s'apercevoir que les grands inventeurs n'ont pas souvent obtenu pendant leur vie la récompense de leurs laborieuses conceptions. Presque toujours méconnus, souvent outragés, quelquefois même torturés par des contemporains envieux ou incultes, ils n'ont reçu que longtemps après leur mort les hommages de leurs concitoyens. Qui ne connaît la lithographie de cette toile célèbre de Glaize, si pleine d'une âpre énergie; satire amère de l'ingratitude des hommes à l'égard de leurs bienfaiteurs, où, à droite et à gauche du Christ, ayant pour sceptre un roseau et jetant vers le ciel son sublime cri : Pardonnez-leur ! se groupent tous les grands crucifiés, d'Homère à Vésale et de Socrate à Lavoisier, dominant de toute leur hauteur l'hypocrisie, la violence, l'ignorance et la misère insultantes, enchaînées à leurs pieds? Qui n'a dans sa mémoire cette strophe vengeresse, digne interprétation de ce tableau navrant?

On les persécute, on les tue,
Sauf, après un lent examen,
A leur dresser une statue
Pour la gloire du genre humain.

Si tel a été le sort de ceux qui ont révolutionné le monde par des conquêtes scientifiques ou morales de premier ordre, c'est-à-dire, depuis Esope, Cervantès et le Corrège, Dante et Palissy, Colomb et Kepler, Papin et Dolet, sans oublier notre grande héroïne de Domremy, et plus près de nous les Sauvage, les Jacquart, les Olivier Evans, les Philippe de Girard, il est aisé de comprendre que les auteurs de découvertes éminemment utiles, mais moins éclatantes, soient restés totalement dans l'oubli, ou que de plus habiles aient profité de leur modeste insouciance pour s'emparer de leurs droits et tirer profit de leurs travaux.

La fourchette dont la cour de France, la plus élégante de toutes, ne se servait que pour des mets exceptionnels au XIII[e] siècle; la cuiller dont le duc de Montausier, un illustre délicat, répandit l'usage au XVII[e]; le parapluie, plus ou moins dérivé de l'antique parasol chinois, ont pris possession de l'univers : leurs inventeurs n'ont pas laissé la moindre trace

certaine. Personne, il est vrai, n'a réussi à occuper leur place : mais, même dans ces petites choses, toujours un Améric Vespuce est prêt à substituer, sinon pour la gloire, ce qui serait une excuse, du moins pour le lucre, ce qui est une honte, sa personnalité à celle du génie primitif. De là des luttes entre des compatriotes, comme celle de Jean Rouvet contre Charles Lecomte, à propos du flottage des bois, et des rivalités de nation à nation, comme celles de Savary et de Papin, de Thillorier et de Howe, de Salomon de Caus et du marquis de Worcester, de Smith et de Sauvage, de Bramah et de Montgolfier, au sujet de la première machine à vapeur, de la machine à coudre, de l'hélice des navires et de la presse hydraulique.

L'invention des allumettes chimiques corroborerait, s'il en était besoin, les idées que je viens d'émettre. Bien qu'elle appartienne à notre siècle, et ne date que de l'origine du règne de Louis-Philippe ; bien que, par conséquent, elle compte sans doute encore de nombreux témoins, sinon oculaires, du moins auriculaires, elle a été déjà l'objet de revendications et de controverses multipliées. Non seulement on en est arrivé à discuter sur le nom, mais même sur la nationalité de l'inventeur. Et comme, depuis vingt ans passés, l'Allemagne, enhardie par ses succès guerriers inespérés, se considère comme la partie essentielle du globe d'où se répandent toutes les clartés dans l'ordre intellectuel, elle prétend naturellement que d'elle seule a pu sortir aussi, dans l'ordre matériel, la source principale de la lumière artificielle. Comme, de son côté, l'Angleterre, toujours pudibonde, craint d'être prise en flagrant délit de larcin scientifique en affichant une prétention trop accentuée et ne peut cependant se résoudre à laisser à ses voisins la totalité de leurs avantages, elle insinue que le fameux foyer du peuple britannique a donné naissance à l'étincelle qui aujourd'hui embrase le monde.

Tout chauvinisme écarté, comme il convient, surtout dans les questions de ce genre, je prétends ici faire œuvre de science en empêchant nos voisins de s'enrichir à nos dépens ; car il importe, ainsi que le dit M. Pasteur, « que, dans les questions scientifiques, le jugement de l'opinion ne s'égare

pas sur les véritables auteurs du progrès ». On ne prend qu'aux riches, c'est un dicton populaire. Défions-nous de cet adage. A force de concessions, nous laisserons nos pires ennemis égarer tout à fait l'opinion par des affirmations mensongères et nous arracher par la ruse nos conquêtes dans le domaine de la pensée, comme ils nous ont arraché par la force, les uns nos plus belles et inoubliables colonies, les autres, un lambeau encore saignant de la mère-patrie.

Certes, la question qui se pose devant nous n'est point nouvelle. Elle est cependant toujours d'actualité, et elle le sera jusqu'à l'heure où une sanction éclatante ratifiera le jugement que porte déjà depuis longtemps le public, fréquemment ému par les manifestations de nos feuilles quotidiennes et de nos revues périodiques.

Après avoir recueilli et coordonné pendant de longues années des renseignements précis sur ce sujet, j'ai pensé que je remplirais un devoir en rendant un public hommage à ce que je considère, avec beaucoup d'écrivains et de savants actuels, comme la vérité la plus exacte. L'invention des allumettes chimiques, dites allemandes, est d'origine française, franc-comtoise et médicale. C'est pour cette triple raison que je me suis cru autorisé à vous faire part de mes recherches, bien certain d'avance que vous excuserez l'imperfection de ce mémoire, eu égard aux sentiments qui me l'ont dicté.

I. — L'importance d'une invention ne doit pas se calculer uniquement par les applications immédiates qu'elle reçoit, les revenus qu'elle apporte, ou les jouissances qu'elle procure. Il faut parfois un nombre considérable de découvertes successives pour que l'homme arrive enfin à bénéficier des propriétés inhérentes à la matière, ou des innovations heureuses dans le domaine des choses de l'esprit. Que de siècles se sont écoulés, que d'observations ont été enregistrées, que d'expériences ont été imaginées, contrôlées, modifiées, depuis qu'on a vu l'ambre frotté attirer les corps légers; jusqu'à ce qu'on ait réalisé ce problème qui, il y a moins de cent ans, paraissait insoluble : la transmission à grande distance de nos pensées par l'écriture d'abord, et ensuite par la parole ! Que d'essais

vains en apparence et toujours dispendieux en réalité, avant que les courants de la pile devinssent en même temps ceux de la richesse ! Et cependant qui niera l'immense part des acquisitions en électricité avant notre époque ?

Il est cependant un point essentiel à reconnaître. Lorsque l'utilité d'une invention se révèle d'une façon immédiate, le saisissement est plus grand pour la masse qui, sans s'attarder à rechercher le pourquoi et à admirer le comment, voit avant tout le côté pratique de la question, et n'envisage que le résultat obtenu, c'est-à-dire la satisfaction d'un plaisir ou la diminution d'une peine. Eternelle tendance de la majorité des hommes qui, de nos jours principalement, mesure la valeur d'une invention aux dividendes qu'elle distribue !

Les allumettes chimiques ont eu cette bonne fortune de devenir, presque dès l'origine, indispensables et de procurer des flots d'or — non point, il est vrai, à leur inventeur qui ne pouvait avoir alors et n'a jamais eu depuis des idées si *fin de siècle* — mais aux industriels et aux Etats qui en ont fait l'objet d'une exploitation universelle.

Dans un an, les Européens consomment trois cent milliards d'allumettes. L'Anglais en brûle 450, le Suédois 525, l'Autrichien 650, l'Allemand 800 et le Français 945.

Est-ce à la légèreté de notre caractère et à la précipitation de nos mouvements, n'est-ce pas plutôt à un défaut dans la fabrication et surtout à un triage défectueux, d'autant moins surveillé que la concurrence n'est pas à craindre, qu'il faut attribuer cette augmentation dans notre dépense comparative ?

Quoi qu'il en soit, en 1887, nous perdions encore à l'allumage 15 à 20 0/0 des allumettes bougies, 25 0/0 des allumettes dites suédoises, et au moins 40 0/0 des allumettes ordinaires (1). Peu importait du reste à l'Etat. Que dis-je ? il avait tout avantage à ce qu'on usât deux allumettes au lieu d'une, puisque la Compagnie générale qui jouissait du monopole lui versait une somme annuelle fixe de dix-sept millions et, au-dessus

(1) Les allumettes : Un monopole scandaleux. *La Lanterne*, 29 janvier 1887.

d'une fabrication de trente-cinq milliards d'allumettes, lui faisait une part de 10 0/0 dans les recettes (1). Aujourd'hui même, je doute que cette fâcheuse proportionnalité soit modifiée dans un sens favorable, quoique l'Etat soit devenu fabricant.

D'après les données fournies par notre gouvernement en novembre 1892, la consommation des allumettes progresse en effet d'une manière constante. Cette année-là, on en a utilisé un milliard de plus qu'en 1891 et un crédit de 180,000 francs a été demandé pour l'acquisition des fournitures nécessaires. Or, on employait annuellement environ 30 milliards d'allumettes, à la confection desquelles travaillent mille ouvriers. Les uns débitent 20 à 25,000 mètres cubes de bois de tremble et de bouleau; d'autres le font sécher au four. Ceux-ci le découpent non plus à la main, avec le couteau et le marteau comme primitivement, mais avec des machines munies d'un rabot spécial et à filières régulatrices dont l'ensemble donne 500,000 fragments à l'heure. Ceux-là mettent sous presse au nombre de 5,000 en une minute et demie, grâce à la machine de Waleh, les morceaux ainsi façonnés, tantôt quadrangulaires, tantôt cylindriques, qu'on enduira ensuite à l'une des extrémités, d'une préparation spéciale.

Dans la composition variable de ce mélange, entrent des corps multiples dont le poids minime, répété un nombre de fois colossal, arrive à donner des chiffres énormes. Pour n'en citer qu'un, le plus faible, le phosphore employé à cet usage en France, est de 30,000 kilogrammes par an. Le cartonnage, l'empaquetage, etc., emploient en outre 5,000 ouvrières. Avant la guerre de 1870-71 on évaluait à 50,000 le nombre des ouvriers employés en Europe à cette fabrication, et le produit vénal de celle-ci à 250 millions. Et dans ces estimations sur lesquelles on peut baser l'équivalence des valeurs monétaires correspondantes mises en mouvement, ne sont cependant pas comprises ces forêts d'allumettes sur lesquelles la contrebande ou la fabrication particulière enlève toute possibilité de contrôle.

(1) Allumettes, par WESMANN. *Grande Encyclopédie*, t. II.

II. — Que nous sommes loin des craintes et des hésitations du début! Qui songe aujourd'hui à proscrire les allumettes, comme elles le furent de la Bavière, du grand-duché de Brunswick, du Hanovre et de la Sardaigne jusqu'en 1840, sous prétexte qu'elles occasionnent accidentellement ou criminellement, ici, des incendies et là, des empoisonnements? Si les compagnies d'assurances ont eu à se plaindre, lors de leur apparition, d'une augmentation de sinistres, combien d'immeubles nouveaux n'ont-elles pas été appelées à protéger? Le nombre des morts dues au phosphore soit par imprudence, soit par atteinte directe à la vie, a pu devenir relativement plus élevé jusqu'à ce qu'il fût bien connu que la médecine sait constater les lésions et que la chimie retrouve aisément les traces du poison. Mais pourrait-on raisonnablement soutenir que les crimes ont augmenté d'une façon absolue parce que ce corps si utile et si dangereux a été jeté dans la circulation? Est-ce que l'alcoolisme fait plus de ravages dans les années où le vin abonde? On l'a dit, et je trouve que cela est vrai de nos jours plus que jamais peut-être : la cause réelle des crimes, c'est l'état mental de la société. C'est la perversion du sens moral qui conduit les groupes ou les individus à transformer en une arme dangereuse la plus bienfaisante découverte.

Une autre reproche qu'on a pu faire aux allumettes chimiques, et qui a peut-être été formulé à une certaine époque dans notre centre horloger, c'est d'avoir amené la suppression de la montre à sonnerie, dite à répétition ; mais une reconnaissance qu'elles ont méritée et que je crois être le premier à réclamer, de la part de tous et des Bisontins en particulier, en faveur de leur inventeur, c'est d'avoir développé l'usage des montres silencieuses au-delà de toute attente.

La nuit, alors qu'on n'avait pas, tant s'en faut, un moyen simple de produire la lumière, c'était encore plus une nécessité qu'un luxe d'avoir un bijou révélateur sur sa table ou sous son oreiller, et de pouvoir, à la suite d'une simple pression du doigt, faire résonner les heures, les demies et les quarts et connaître par l'ouïe ce que l'obscurité refusait à

l'œil d'observer. Mais les pauvres, mais les ouvriers, mais tous ceux à qui la richesse ou la grande aisance refusaient cette satisfaction et ne permettaient pas même l'acquisition d'une pendule, en étaient réduits, au sein des villes, à écouter, dans le lointain, bien souvent, les tintements des horloges des monuments civils et des tours religieuses, et dans les campagnes, à demander à l'instinct, souvent trompeur, ce que le progrès leur donne maintenant mathématiquement, sous un volume exigu, dans une forme élégante, avec une décoration gracieuse et à un prix minime, la notion essentielle de la mesure du temps.

Ne suis-je donc pas en droit d'avancer que la possibilité de lire l'heure à la lueur d'une simple allumette a largement contribué au développement de l'industrie horlogère, à la propagation de la montre surtout, ce petit appareil à la fois solide et délicat qui sort, à l'orgueil de notre ville, des mains d'ouvriers intelligents et habiles, et dont les fabricants, qui joignent fréquemment à la science de l'ingénieur le tact exquis de l'artiste, semblent avoir porté au dernier degré la précision dans la marche et la perfection dans la beauté.

III. — Ceux qui sont nés dans la seconde partie de ce siècle n'ont pas connu les difficultés que rencontraient leurs devanciers lorsqu'ils voulaient se procurer rapidement la flamme pour leur chauffage ou pour leur éclairage. Ils restent indifférents en face de ce morceau de bois qui s'enflamme par le simple frottement. Comme si de ce petit fragment il ne jaillissait pas comme un éclair de la science ! Pour se rendre compte de l'empressement avec lequel les allumettes chimiques furent accueillies et des fortunes inestimables qui se sont édifiées sur leurs cendres, il ne serait point nécessaire de comparer nos moyens actuels de produire la flamme avec ceux dont on disposait dans l'antiquité ou même au moyen âge ; il nous suffirait de faire appel au souvenir des anciens de cette assemblée. Un aperçu rapide nous montrera que jusqu'à notre siècle les progrès avaient été à peu près nuls dans l'art de produire le feu (1).

(1) Voir : Article Feu (*Dict.* LAROUSSE, *Grande Encyclopédie* de BER-

La civilisation, en nous éloignant — on se plaît à le dire — de l'état de nature, nous a fait perdre, depuis un temps immémorial, le procédé qui consiste à frotter deux fragments de bois pour en arracher une étincelle. Sur ce point, un jeune sauvage de l'Asie septentrionale ou de l'Amérique du Nord en remontrerait à toutes les Facultés réunies de France et de l'étranger. Essayez au retour du bal ou du théâtre d'allumer votre bougie par ce moyen récréatif. Faites tourner rapidement en appuyant une de ses extrémités contre une planchette recouverte de feuilles sèches, un bâton rigide ou pliez une baguette pour vous en servir en guise de vilebrequin : peu importe. Si, midi sonnant, votre patience n'est pas à bout, l'Etat, s'il a épuisé le stock des allumettes de la régie, vous octroiera sans doute, à titre d'encouragement, une boîte des allumettes ininflammables dont il a aujourd'hui repris le monopole.

On conçoit que l'industrie de l'homme se soit éveillée de bonne heure de ce côté et que nos ancêtres aient cherché à conserver d'abord, puis à produire aisément le feu dont ils avaient un si constant besoin. Ce feu qu'ils avaient eu tant de peine à obtenir était sacré à leurs yeux. Et Rome avait ses Vestales comme les premiers hommes avaient eu des gardiennes du foyer, c'est-à-dire de cette pierre où s'élevait la flamme protectrice de la famille. De nos jours, la femme ne porte-t-elle pas encore ce nom significatif et certains villages ne comptent-ils pas, par feux, le nombre de leurs maisons ?

Pour transporter la flamme sur des corps peu éloignés, on dut utiliser alors des allumettes extrêmement simples, telles que des bûchettes de bois devenues incandescentes au contact d'un corps enflammé. Celui-ci était-il simplement en ignition, un courant d'air devenait nécessaire pour activer la combustion et produire, par le contact d'une plus grande quantité d'oxygène, la flamme désirée.

THELOT, etc.) — N°s des 14 juin et 2 août, et surtout celui du 7 janvier 1888, article intitulé : L'Invention des allumettes chimiques, par A. PICAUD. (*La Nature*, de G. TISSANDIER). — *L'Invention française des allumettes chimiques allemandes*, par A. GOBIN, professeur d'agriculture de l'Yonne ; 1886, Poligny, G. Cottez, imprimeur.

Aux premiers siècles de l'ère quaternaire, l'homme primitif se servait du silex comme arme et comme outil. Le choc des deux pierres devait produire de la chaleur, mais avec moins de résultat que la friction de deux morceaux de bois. De très bonne heure l'homme connut le fer et il est presque impossible d'admettre que l'étincelle résultant de son contact avec le silex n'ait pas attiré l'attention d'un contemporain ou d'un proche descendant de Tubalcaïn. Quoi qu'il en soit, c'est seulement au VII[e] siècle qu'on trouve l'usage du briquet à silex dont l'emploi n'a point encore disparu. Il consistait généralement en un anneau ou une tige de fer, d'abord, et plus tard d'acier, qui heurtait vivement une pierre dure, dite pierre à feu : c'était le fusil *(fusillus)*. Utilisé plus tard pour les fusils à pierre, ce mode d'inflammation appliqué à la combustion de la poudre a, — cela du moins est présumable, — déterminé le nom sous lequel on désigne les armes à feu portatives. Un morceau d'amadou ou bien de vieux linge ou de chanvre à demi consumé et très sec s'allumait à l'étincelle produite par la parcelle ténue du fer que la chaleur du frottement avait portée à l'incandescence. C'est ce que nous observons souvent sur le pavé percuté par le fer de nos chevaux. Cette manœuvre, on le conçoit et on peut s'en rendre compte aisément, occasionnait maintes meurtrissures des doigts et de sérieuses pertes de temps.

IV. — Il est bien probable que les bûchettes de bois furent, au bout de peu de temps, recouvertes de résines diverses. Le soufre, que l'observation la plus superficielle avait fait connaître dès la plus haute antiquité, dut également servir à cet usage. Néanmoins l'origine des allumettes soufrées est inconnue. Ce que nous savons, c'est que, très répandues au XVI[e] siècle, elles sont arrivées jusqu'à nous, constituées surtout par des chénevottes ou portion restante de la tige du chanvre quand on en a enlevé la partie ligneuse. Elles étaient soufrées soit à un seul bout, soit aux deux extrémités. Elles constituaient un système très simple, mais nécessitaient la présence d'un corps en ignition.

On les conservait dans un trou régulier, le plus souvent cylindrique, ménagé dans le mur de la cuisine, à proximité de la cheminée, ainsi qu'on peut encore le vérifier dans maintes maisons de nos campagnes. A Besançon, bien des personnes se souviennent encore d'avoir entendu ce refrain chanté d'une voix dolente par un couple intéressant qui offrait plus ou moins mélodieusement sa marchandise.

Elles sont soufré's des deux bouts,
Les quat' paquets d'allumette's pour un sou.

En 1806, le colonel Grobert fait connaître le briquet à air ou pneumatique dans lequel une pression brusque comprimant l'air amène l'amadou à un degré suffisant de chaleur pour qu'il s'enflamme. Un an ou deux après, a-t-on dit sans preuves certaines, apparaissait, sous le nom de briquet oxygéné ou plutôt d'allumettes exygénées, un procédé se rapprochant beaucoup plus de celui que nous employons à présent. On l'a attribué à un auteur inconnu. C'est à tort. On l'appelait en effet briquet Fumade... — parce qu'il avait été imaginé par Chancel, préparateur du baron Thénard. — Fumade avait acheté pour quelques mille francs le droit d'exploitation de ce procédé et s'était octroyé, gratuitement sans doute, le droit de le baptiser à son profit.

La découverte du chlorate de potasse par Berthollet en 1786 en était la base. Une pâte composée de phosphore, de soufre, de chlorate de potasse, de poudre de lycopode, de gomme arabique et d'une matière colorante variable, adhérait à des allumettes en bois simple. Celles-ci ne s'enflammaient pas par la friction. En les trempant dans un tube de verre contenant de l'acide sulfurique, on les allumait. Il fallait que cet acide fût concentré. Aussi se hâtait-on de refermer le tube qu'on avait ouvert avec une grande précaution.

Le briquet phosphorique proposé en 1809 par Cagnard de Latour marquait une étape sérieuse dans le progrès de l'allumage. Une simple allumette soufrée en bois blanc et sec intervenait encore. On l'animait d'un mouvement de rotation sur elle-même, puis, condition nouvelle et toute spéciale, on la plongeait dans un tube renfermant du phosphore impur.

On confectionna plus tard, en 1816, le briquet phosphorique avec sa bouteille de plomb et son bouchon de même métal. Le phosphore divisé à l'aide de la magnésie était, à l'intérieur, ajusté dans un morceau de liège tassé et poli. On chauffait un peu. L'allumette soufrée au contact du phosphore prenait une mince couche de ce corps et on obtenait la flamme par friction sur du drap usagé ou sur de vieux gants. Cette modification que Fumade a voulu aussi s'approprier est restée définitivement à son premier maître le pharmacien Derosne(1), membre de l'Académie de médecine, dont la parenté compte dans notre province des membres éminemment sympathiques (2).

En 1823, le briquet à gaz hydrogène, ou lampe hydroplatinique de Gay-Lussac ne devait pas faire progresser la question. Comme celui du colonel Grobert, il n'a guère eu que les honneurs des laboratoires de physique. Il se composait d'un récipient plein d'eau dans lequel on produisait de l'hydrogène par le procédé ordinaire de la réaction de l'acide sulfurique sur le zinc, et d'une cloche renversée destinée à recueillir le gaz. Un mécanisme particulier permettait d'effectuer le dégagement de ce dernier sur un morceau de mousse de platine. La mousse rougissait, le gaz s'enflammait à son contact et pouvait à son tour allumer une bougie. Mais les poussières de l'air ne tardaient pas à faire perdre à la mousse ses propriétés. Il est superflu d'ajouter, après cette courte description d'un si savant appareil, que les ménagères d'alors ne s'empressèrent pas d'en faire l'acquisition encombrante et onéreuse.

Un passage du *Journal des Frileux*, publié à la fin du pre-

(1) Causerie scientifique, par Henri DE PARVILLE. *Bulletin français* ; 1878, 21 décembre. — Il s'agit de François Derosne, qui fit de remarquables travaux sur les alcaloïdes et découvrit notamment, en 1803, le *sel d'opium* (narcotine). Il était frère du fondateur de la maison Cail. Il mourut en 1855.

(2) Je remercie M. Derosne, industriel à Loulans (Haute-Saône), neveu du célèbre chimiste, de m'avoir fait connaître l'article du journal ci-dessus désigné et de m'avoir ainsi permis de restituer dans mon modeste mémoire à celui qui l'a imaginé, le briquet Derosne, comme on l'a jadis appelé avec raison, et comme il est et sera juste de le nommer toujours.

mier empire (1), résume bien les péripéties qui, agaçant le système nerveux de nos pères, ont contribué à faire de leurs descendants des névropathes confirmés. « Tous les jours, dit l'auteur, on voit des personnes qui, soit en se levant le matin, soit en rentrant le soir chez elles, éprouvent le plus grand embarras pour avoir du feu. Vainement, elles recourent à leur amadou, plus vainement encore elles battent leur pierre à fusil à coups redoublés. On voit bien jaillir des milliers d'étincelles, mais point de feu ! Après une grande demi-heure d'efforts infructueux, on jette tout d'impatience, et l'on se voit obligé d'aller quêter de la lumière chez les voisins, qui, souvent, ne sauraient s'en procurer eux-mêmes. »

Depuis lors, combien de fois les dessinateurs de pages amusantes n'ont-ils pas crayonné les péripéties tragi-comiques d'une rentrée aventureuse au milieu des ténèbres ?

V. Après la Révolution de Juillet, dans les intérieurs peu aisés ou économes, le feu était soigneusement conservé sous la cendre et l'on ne se servait que parcimonieusement de l'allumette soufrée. Le briquet à silex était surtout utilisé par les fumeurs et les voyageurs. Le briquet oxygéné n'avait guère que les faveurs du public riche. Rien ne laissait supposer dans les travaux des savants qu'une transformation radicale allait arriver dans le mode d'allumage, quand en 1832 on commença à se servir des allumettes à la Congrève ou simplement congrèves ou encore allumettes à friction. La pâte qui les composait était un mélange de chlorate de potasse, de sulfure d'antimoine et d'eau gommeuse. Elles prenaient feu par friction sur un papier ou mieux entre deux papiers de verre. Mais les congrèves s'allumaient difficilement. Une température élevée était nécessaire pour brûler le soufre du sulfure d'antimoine. Le frottement devait donc toujours être très violent et parfois la matière chimique se séparait du bois : de là des projections dangereuses de matières enflammées. Aussi leur emploi fut-il restreint et momentané. Disons en passant que peut-être — la chose n'est

(1) *Bulletin français*, loc. cit.

nullement certaine, — les congrèves ont pris naissance au-delà de la Manche. C'est la seule concession qu'il nous soit possible de faire à la convoitise anglaise.

Un an après, en 1833 par conséquent, on vit se répandre dans la circulation un nouveau genre d'allumettes dites phosphoriques, parce qu'à la pâte précitée on ajouta du phosphore, ou encore allumettes chimiques allemandes, pour ce motif que Vienne et Darmstadt avaient été les deux berceaux de leur fabrication et de leur exploitation. Très inflammables, à 68°, ces allumettes eurent immédiatement une vogue considérable. On s'accorde à regretter, aussi bien que le feu grégeois, la disparition de l'inflammabilité de ces allumettes sur laquelle s'est tant exercé l'esprit incomparable de nos journalistes. Que ces pétillantes intelligences me permettent cependant de leur faire observer qu'ils ont tort de railler les ingénieurs de l'Etat en proposant de décorer, pour services exceptionnels, les contrebandiers vendant de bonnes allumettes; et qu'ils n'amèneront pas l'inventeur des allumettes chimiques, trop ami du progrès et de l'hygiène, à intenter au gouvernement, pas plus qu'il ne l'a intenté à la Compagnie fermière, un procès en diffamation.

Si nos allumettes s'enflamment moins vite que jadis, c'est que la pâte en est préparée de telle sorte qu'elle empêche le dégagement de vapeurs phosphorées nuisibles : on protège ainsi la santé des citoyens et on évite davantage les causes d'incendie.

Le phosphore qui entrait dans la composition primordiale était en effet le phosphore ordinaire ou blanc, dont la puissance vénéneuse est considérable et l'odeur alliacée rébutante.

Le docteur Rudolph Boëttger, de Francfort-sur-le-Mein, qui avait surtout aidé à la substitution du peroxyde de plomb au chlorate de potasse, évitant ainsi les explosions violentes, allait amener un perfectionnement remarquable en substituant à ce phosphore ordinaire, en 1848, le phosphore rouge indiqué pour la première fois par Emile Kopp en 1844 et que le docteur Schotter (1), secrétaire de l'Académie impé-

(1) Le dictionnaire de Wurtz indique Schroetter et la date de 1848.

riale de Vienne, passe pour avoir découvert en 1848. Cette variété n'offre en effet ni le danger ni l'inconvénient signalés, car il est sans action sur l'économie animale, sans odeur, et, en outre, ne s'enflamme qu'à 260°. Il donne donc à tous les points de vue une grande sécurité. On se servit de cette sorte de phosphore rouge, appelé aussi plus prétentieusement allotropique et plus exactement amorphe, pour la confection des allumettes hygiéniques ou de sûreté et des allumettes androgynes. Les premières portaient seulement la pâte au chlorate de potasse tandis qu'un frottoir isolé portait le phosphore. Les secondes présentaient la pâte chloratée d'un côté et le phosphore de l'autre ; on les brisait en deux parties et l'on heurtait les deux extrémités l'une contre l'autre. L'usage du phosphore rouge ne devint réellement pratique que par les travaux de M. Lundstroem (1), de Joenkoeping (Suède), en 1854 et de M. Coignet, de Lyon, en 1855.

Depuis lors, on a modifié la nature de la pâte elle-même en enlevant le phosphore, comme dans les essais du docteur Poltzer et comme dans les allumettes Canouil (1857) (2), Hoschtatter (1857), Bombes-Devillers (1858) ; ou la nature du support, par exemple en remplaçant le bois par une mèche trempée dans de la cire fondue. M. Merckel, de Paris, avait eu cette dernière idée vers 1828. En 1836, il fonda, avec M. Savaresse, l'industrie des allumettes-bougies (3). Mais les changements apportés à la fabrication des allumettes chimiques primitives ne sont en définitive que des perfectionnements de détail, et celles-ci ne peuvent être rangées en deux catégories. Ou bien elles portent elles-mêmes le phosphore et s'enflamment au contact d'un corps quelconque pourvu que le dégagement de chaleur soit suffisant : ce sont les allumettes ordinaires qu'on pourrait appeler à frottement

(1) Pâte de Lundstroem : *a*. Allumettes : Chlorate de potasse, sulfure d'antimoine, colle; *b*. Frottoir : Phosphore amorphe, sulfure d'antimoine ou peroxyde de manganèse.

(2) Allumettes Canouil. Elles étaient munies d'une pâte composée de chromate de potasse, chlorate de potasse, peroxyde de plomb, sulfure d'antimoine, pierre ponce ou verre pilé, gomme, eau.

(3) Voir : *Dictionnaire général du Commerce et de la Navigation*, t. I, p. 87 ; Paris, 1873, Guillaumin, imprimeur.

dur. Ou bien le phosphore séparé de la tige enduit une surface spéciale sur laquelle il est nécessaire de frotter l'allumette, sans quoi la flamme ne jaillit pas. On pourrait les appeler à frottement doux. Telles sont nos allumettes dites suédoises, mélange de chlorate de potasse et de paraffine ne pouvant s'enflammer que par friction sur les côtés de la boîte où est déposée une couche de phosphore amorphe.

« C'est dans l'allumette à frottoir spécial et là seulement qu'est la vraie solution de la question », a dit un auteur. Nous dirons de plus avec lui que l'allumette non vénéneuse devrait être la seule autorisée par l'Etat : elle deviendrait « la jeune Vestale chargée de conserver et de reproduire le feu au gré de nos désirs (1) ». Enfin, en nous plaçant à un point de vue plus matériel, reconnaissons que la suppression du phosphore dans la pâte des allumettes ou du frottoir rendrait à l'industrie trois millions de kilogrammes d'os ou deux cent vingt-cinq mille kilogrammes de phosphore.

VI. — Les allumettes chimiques qui simplifiaient à un tel degré les moyens compliqués adoptés jusqu'alors pour obtenir du feu et de la flamme, et qui en fort peu de temps allaient conquérir une vogue incomparable, auraient dû, ce semble, assurer à leur inventeur une célébrité indiscutable. Il n'en fut rien. « On manque de renseignements sur leur inventeur », dit le dictionnaire Maigne (2). « Il est présumable », a dit le professeur d'agriculture Gobin, « que l'Autriche exploita, la première, la découverte d'un pauvre malheureux inconnu (3) ». C'est d'elle en effet que l'Europe et le Nouveau-Monde reçurent tout d'abord les allumettes chimiques dites allemandes et l'on attribua le mérite de leur invention à un Wurtembergeois du nom de Kammerer, Jacques Frédérick, né à Edhmingen le 24 mai 1791 ou 96 et mort à

(1) Hygiène des allumettes chimiques. Lettre à son confrère le Dr Félix Roubaud, rédacteur en chef de l'*Opinion médicale*, par Ch. Sauria. Poligny, 1870, G. Mareschal, imprimeur.

(2) *Dictionnaire classique des origines, inventions et découvertes dans les arts, les sciences et les lettres*, par M. Maigne (Larousse et Boyer, éditeurs, sans date, probablement en 1856).

(3) *L'Invention française*, etc., par A. Gobin, *loc. cit.*

Ludigsburg ou mieux Ludwigsburg, en 1857, dans un asile d'aliénés. Mais ce ne fut pas le seul à qui l'on rapporta cet honneur. Roemer, fabricant d'allumettes à Vienne, avait substitué le *Pinus Austriaca* au pin du Nord et obtenu des tiges plus uniformes. Il avait perfectionné seulement les allumettes oxygénées. Lui et Preshel, son associé, furent unis dans la même pensée de gratitude par les gens d'Outre-Rhin. Quelques-uns ont fait bénéficier d'un souvenir reconnaissant le hongrois Ironyï qui aurait été l'initiateur de ces deux industriels et qui aurait fait son invention en 1833. Cette légende s'accrédita d'autant mieux que, en 1880, cet ancien pharmacien mourait dans des circonstances douloureuses, au milieu de la plus profonde misère. Citons en dernier lieu Moldenhauer dont les titres sont encore plus problématiques.

La Russie, constatons-le, ne s'est point préoccupée des revendications tardives et à peine discutables d'Ivan Worstakoff ou Worskatoff, dont un journal allemand annonçait en 1887 un ouvrage sur les allumettes chimiques (1). Mais les Anglais, sans aucune raison plausible, ont réclamé la priorité pour Watt et pour Isaac Atolden ou Holden, en faisant remonter à 1832 la date des travaux de ce dernier, qui aurait été l'inspirateur de Watt : c'est celui-ci qui aurait inventé les allumettes Lucifer ou Lucifer-matches, après une communication qu'il aurait reçue de son fils, élève de Holden (2).

Jusqu'à cette date, depuis 1815, l'Allemagne s'était servie exclusivement des allumettes oxygénées fabriquées avec de minimes variantes par Wagmann et par Leybel.

D'après l'ingénieur Péligot, qui a publié à ce sujet une remarquable monographie — rapport à la chambre de commerce de Paris en 1867 — c'est en 1832 que furent fabriquées les premières allumettes, celles que nous avons appelées congrèves, et c'est en 1833 qu'on commença à remplacer le sul-

(1) *République du Jura*; 1887, 12 mars. — Un entrefilet, dû sans doute à la plume d'un jaloux ou d'un envieux, annonce dans ce journal une traduction en français du livre en question. Je n'ai pu me la procurer : peut-être même n'existe-t-elle pas. En tout cas, le bruit fait autour de cette nouvelle candidature n'a pas trouvé d'écho.

(2) *Pall Mall Gazette* 1875. Ce journal n'indique même pas une date.

fure d'antimoine par le phosphore. La *Grande Encyclopédie* est absolument d'accord sur ce point avec le savant précité. Elle dit en effet textuellement : « C'est vers 1832 que fut enfin réalisée la découverte des allumettes à friction qui devaient répondre à tous les besoins et à tous les désirs ». Cet ouvrage donne la formule de la pâte qui les caractérisait : Gomme, 50 ; chlorate de potasse, 10; sulfure d'antimoine, 20; et considérant Kammerer comme le véritable inventeur des allumettes chimiques, il ajoute : « Kammerer, qui avait fabriqué les premières allumettes chimiques à friction, songea au phosphore pour remplacer le sulfure d'antimoine ». Enfin il complète ainsi son exposé historique : « C'est en Autriche, en 1833, que s'établit la première fabrique d'allumettes chimiques allemandes à base de phosphore ». Elle était dirigée par Etienne Rœmer et J. Preshel.

Qu'il me soit permis de regretter, de déplorer que dans un ouvrage français de cette importance les étrangers bénéficient d'un honneur immérité, et que, sans discussion des faits qu'il a narrés en maints endroits, sans que ces faits soient exposés, ni que son nom soit même signalé, l'inventeur français, le seul authentique, soit laissé dans l'oubli le plus complet et le plus fâcheux. Bien que des articles ou des opuscules nombreux, dont je donne l'indication, aient pu, ce me semble, sans grand effort d'érudition, empêcher une pareille omission, il ne faut voir dans cette lacune que le résultat d'une hâte forcée dans les recherches et dans la rédaction. L'ingénieur distingué, auteur de l'article, n'hésitera pas, j'en suis persuadé, à reconnaître le bien fondé de ma réclamation et tiendra à honneur, soit dans le premier supplément, soit au mot *Phosphore*, s'il doit faire la description de ce corps, de corriger les données inexactes que je signale.

Le dictionnaire Larousse, sans désigner un nom d'inventeur, dit seulement que « les allumettes chimiques phosphoriques ont été nommées aussi allumettes chimiques allemandes parce que c'est en Allemagne, principalement à Vienne et à Darmstadt que l'on s'occupa d'abord de leur fabrication. Ici l'erreur fait défaut, mais il y a un vide énorme à combler.

En attendant cette rectification et ce complément néces-

saires au double point de vue scientifique et patriotique dans ces gigantesques monuments, je pars des textes si favorables à l'Allemagne pour prouver que l'invention appartient à la France.

Aucune allégation n'est venue jusqu'à présent infirmer ces deux dates précises, à savoir 1832 pour les congrèves, et 1833 pour les allumettes phosphoriques. Nous sommes donc en droit de les discuter d'une façon exclusive.

Pour se prononcer en toute connaissance de cause dans une question historique, il faut que la critique s'exerce sur des faits bien établis, sur des documents authentiques et inaltérés, sur des preuves testimoniales dignes de foi.

Ce sont ces faits, ces documents, ces preuves, que je vais avoir l'honneur de soumettre à votre haute et impartiale appréciation.

VII. — La période de 1830 n'a point été seulement une phase de nos bouleversements politiques. Elle a vu la science, la littérature et les arts subir des transformations remarquables sous l'influence d'idées philosophiques et économiques diverses parmi lesquelles les vagues mais sincères utopies de notre concitoyen Fourrier se créèrent une large place, préconisées et défendues par une phalange ardente, intelligente et convaincue.

Cette année-là même, terminait ses études au collège de l'Arc, à Dole, un jeune jurassien, déjà imbu des principes de cette école nouvelle dont la tendance, que nous n'avons pas à apprécier ici, était, en présence des besoins sociaux qui se faisaient jour, d'obtenir, par la voie du perfectionnement de nos connaissances, des résultats utiles à tous. Il se nommait Charles Sauria.

Dès l'enfance, il avait eu l'habitude de produire par lui-même certains petits ouvrages qui dénotaient ses facultés de minutieuse observation. Les jouets qu'on lui donnait ou qu'il voyait entre les mains de ses camarades étaient simples, ce qui est un avantage à tous les points de vue. Il pouvait chercher à les imiter et il y réussissait.

Plus tard, quand on lui permit de manipuler quelques

grains de poudre, il éprouva une réelle satisfaction à mélanger le soufre, le charbon et le salpêtre et à préparer des pièces d'artifice.

Avant l'invention des fusils à piston, et dès l'apparition de la poudre fulminante, il s'était imaginé de remplacer, par des pois fulminants composés d'un pois ordinaire juxtaposé à un peu de poudre fulminante dans un mince papier, la pierre des pistolets qui devaient servir aux charades dans les petites représentations théâtrales. A la jubilation des jeunes acteurs, la poudre du bassinet s'enflammait sous le choc produit par la chute du chien contre la platine.

Depuis longtemps, il suivait avec un réel intérêt les progrès qui s'étaient accomplis dans les différents modes d'allumage. Il avait vu l'étincelle du briquet mettre le feu à l'amadou ou au linge brûlé enfermé dans une boîte en fer-blanc et celui-ci enflammer à son tour une chènevotte soit nue, soit recouverte de soufre à ses extrémités.

Dans un voyage à Lyon en 1827, il avait ressenti une vive impression en apercevant à la devanture d'un opticien le briquet à gaz hydrogène ou lampe hydroplatinique que Gay-Lussac venait d'inventer très récemment.

Le coût de l'appareil et son manque de commodité le lui firent juger comme peu pratique. Depuis lors, la pensée le hanta de trouver à son tour un procédé d'allumage, mais de le mettre à la portée de chacun.

Rentré au collège de Dole, il s'absorba principalement dans l'étude de la chimie, heureux quand il pouvait manipuler dans le laboratoire et combiner en secret, comme dans un but de récréation, des poudres fulminantes. « Anarchiste précoce », dira-t-on. « Du genre le plus doux », répondrai-je. Tout au plus ses exploits ont-ils pu causer une surprise désagréable à quelque maître qui avait en tout cas le tort grave de poser ses pieds trop pesants sur un engin inoffensif.

Une expérience bien connue, qui pour tant d'autres devait rester sans aucune importance, allait être au contraire pour le jeune chercheur une véritable révélation.

On était en décembre 1830. Ce jour-là, il y avait classe de chimie. Après un cours théorique et des explications préa-

lables qui avaient déjà, par l'attrait irrésistible de leur nouveauté, stimulé l'auditoire un peu froid d'habitude, l'attention générale fut soudain éveillée. Le professeur Nicolet, ancien élève de l'Ecole normale, le même qui vint finir sa carrière universitaire comme censeur au lycée de Besançon et fut ensuite conservateur des collections à l'Institut agronomique de Versailles, allait reproduire devant ses élèves une de ces expériences qui restent éternellement gravées dans la mémoire de ceux qui les ont entrevues une seule fois. A la surface interne d'un mortier se trouvait étalée une couche légère de soufre et de chlorate de potasse. Le maître, prenant en main un pilon, heurta brusquement cette pellicule pulvérulente. Une détonation se fit entendre, mais aucune lueur n'apparut. Plusieurs fois, le choc fut répété sur divers points de la concavité et régulièrement le même phénomène se manifesta.

Les élèves sortirent émerveillés ; mais la récréation eut bientôt raison de leur enthousiasme dont un seul semblait avoir absorbé tout l'élan. Sauria était à la fois ému et inquiet.

Il cacha cependant ses préoccupations et attendit un moment favorable pour réfléchir à son aise, dans un isolement complet, à la singulière pensée qui avait germé tout à coup dans son cerveau.

VIII. — Les élèves des hautes classes avaient jadis au collège de l'Arc, qui s'appelait en 1830-31 collège royal-communal, des chambres particulières moyennant un supplément de pension.

Etait-ce un mal ? Il le faut croire, puisque le progrès les a fait supprimer. Etait-ce un bien ? On pourrait le soutenir puisque dans une de ces cellules étroites de quasi-bénédictins, nous allons assister à l'éclosion d'une découverte à la fois petite et immense.

L'étudiant en philosophie Sauria habitait un de ces compartiments humblement meublés, où le plâtre seul égayait les quatre murs de sa blancheur relative. Dès que l'heure du travail arriva, il se hâta de regagner son logis et là, seul

avec une obsédante idée, il se dit, le front dans les deux mains : « Si on pouvait incorporer à du phosphore ce mélange de soufre st de chlorate de potasse, on pourrait sans doute obtenir une inflammation ».

Il y a loin de la coupe aux lèvres. Comme éléments de recherches, il possédait quelques allumettes de sapin très minces et fortement soufrées, celles dont on se servait alors en maints endroits ; et, de plus, quelques petits tubes en verre, qu'il avait façonnés lui-même à la lampe d'émailleur. Il avait dérobé, — que l'économe le lui pardonne ! — quelques molécules de soufre et de chlorate de potasse, au laboratoire de l'établissement ; mais le phosphore, cette redoutable substance dont Brandt, à la recherche de la pierre philosophale, avait découvert la lumineuse trace dans un flacon d'urine ; le phosphore, qui devait réaliser par des voies détournées l'objet des vœux de ce négociant banqueroutier devenu un grand et tenace alchimiste, était soigneusement caché sous un triple verrou. Avec quelle impatience ne fallait-il pas attendre le jour de la prochaine sortie ?

Tandis que ses camarades avaient hâte de profiter pour leurs amusements des heures de liberté qui leur étaient périodiquement accordées, notre philosophe se rendit tout pensif chez un pharmacien de la ville qui se nommait Pannier et demeurait rue Cordière, aujourd'hui rue des Arènes. Il faut croire que les lois d'alors n'avaient pas de sanction bien rigoureuse, car l'apothicaire complaisant concéda au collégien, sans la moindre ordonnance, quelques fragments de phosphore. Précieuse acquisition dont quelques vestiges existent encore, ainsi que les petits tubes religieusement conservés comme un vieux et bon souvenir d'une passion délicieuse.

La chambrette, si calme d'habitude, devint alors un volcan en raccourci. Notre chercheur, après voir combiné des mélanges variés, les effectuait dans ses appareils fragiles et tentait de fondre ensemble les diverses substances qu'il y avait introduites. Mais son inexpérience à manipuler des matières aussi inflammables l'entravait dans ses opérations. Les tubes se brisaient souvent et les détonations successives

du chlorate de potasse appelaient l'attention de ses voisins qui commencèrent à rire de sa marotte. Ils en rirent à gorge déployée le jour où l'auteur de ces tentatives malheureuses mit le feu aux rideaux de son lit et faillit s'ensevelir sous les ruines de son projet et de l'établissement. Plusieurs fois, indépendamment de brûlures douloureuses sinon graves, il faillit être blessé grièvement. Mais songe-t-on au danger quand on sent que, pour arriver à une solution difficile, on a en soi le feu sacré et qu'on voudrait le prendre au fond de son être pour allumer à son contact la bûchette de bois qu'on a entre les mains.

Dans un coin de la cellule, sur un point caché et limité, le plâtre présentait des traces évidentes de frottements nombreux et répétés. Ces traces, chargées de phosphore ordinaire, étaient devenues avec le temps, dans l'obscurité, de plus en plus lumineuses. C'était là que les essais infructueux de tant d'allumettes avaient jeté plus d'une fois le découragement dans l'âme du néophyte de la chimie. Un jour où plus que jamais il se croyait éloigné du résultat si désiré, il lui vint, après une classe du soir, l'idée de tremper dans le chlorate de potasse légèrement chauffé l'extrémité soufrée d'une allumette. Quelques particules de chlorate de potasse adhérèrent au soufre.

Personne ne niera désormais que la crainte des punitions, dont la puissance est discutable en d'autres circonstances, ne soit éminemment utile quand il s'agit des dégradations murales dans les établissements d'instruction secondaire. Si le jeune Sauria eût, sans souci des réprimandes, altéré sur un autre point quelconque la paroi de sa chambrette, il chercherait peut-être encore l'allumette chimique ; les Allemands ne l'auraient pas fabriquée, les gouvernements nous auraient grevé d'un autre impôt plus impopulaire, et nous en serions peut-être réduits à battre le briquet le long des routes ou à conserver, dans nos demeures, quelques parcelles de feu sous des monceaux de cendres.

IX. — L'instant était venu où un labeur si opiniâtre allait être enfin récompensé. L'allumette était à peine apprêtée

qu'à l'endroit habituel elle était immédiatement frottée contre le mur enduit de phosphore. Le frottement s'effectua comme à l'ordinaire; mais, cette fois, la flamme sortie de sa prison projeta tout à coup sa lueur fantastique sur le front illuminé de son libérateur qui resta quelques minutes muet d'étonnement et de joie. Tant de fois il avait échoué qu'il n'osait croire à son succès. A peine revenu de sa surprise, il se mit à confectionner de nouvelles allumettes absolument semblables. Le cœur palpitant, il venait d'achever cette préparation, et quittait sa table de travail pour recommencer ses expériences, lorsque, inopinément, un de ses condisciples entra chez lui. « Regarde », lui dit-il aussitôt, sans orgueil, mais avec la satisfaction intime d'un talent jusque-là méconnu qui s'affirme, « cette allumette frottée contre le mur va s'enflammer ». Et devant un premier témoin il arrache au plâtre de la chambre l'étincelle que Franklin avait dérobée à la nue. Roger Dupré — c'était le nom du visiteur — ne répond rien; mais, s'élançant rapidement vers la porte, il la franchit, et courant dans les couloirs, il crie à tous ceux qui veulent l'entendre : « Allez voir, venez voir; Sauria a fait des allumettes qui brûlent toutes seules ». « Je ne l'ai jamais oublié », a écrit un témoin en relatant cet incident particulier et la surprise générale (1).

Malgré l'heure avancée de la journée, professeurs et élèves s'empressèrent d'accourir au premier moment disponible et, le jour même, le principal du collège, l'abbé Petite était informé de cette « trouvaille » comme on la nommait volontiers, considérant comme un simple amusement une invention vraiment digne du début de ce siècle et qui devait avoir tant de portée.

L'allumette vient de naître, « l'allumette plus terrible que la poudre et plus utile que la brouette de Pascal ; la petite allumette culottée de rouge ou de bleu qui allume une cigarette ou un canon, une bougie ou des forêts ; brûle un vieux billet d'amour ou une cité ; l'allumette légère comme une paille et grande comme un doigt d'enfant, qui est le pivot

(1) *La Science pour tous*, art. signé Louis Bourne; 1885, 21 novembre.

enflammé autour duquel tourne la vie domestique (1). »

Est-il besoin de dire que les quolibets cessèrent de suite et se changèrent même en une certaine admiration. Le lendemain, au cours de chimie, le professeur Nicolet demanda à son studieux élève, des détails sur sa manière de procéder. Le jeune homme, — M. Sauria avait dix-neuf alors, — fut heureux et fier de tout raconter à un excellent maître et à de bons camarades. Ceux-ci allaient promptement oublier les allumettes pour les exercices militaires ou les luttes politiques. Le professeur, nous le verrons tout à l'heure, devait malheureusement conserver intacte sa fièvre d'admiration, et, pour cette raison même, fournir involontairement à l'étranger, au détriment de son disciple, la clef d'un véritable trésor.

A part la mobilité du frottoir et la nature du phosphore, l'invention représentait exactement ce que nous avons aujourd'hui de plus perfectionné. Il fallait, pour la rendre pratique, trouver la possibilité d'étaler aisément, sur une surface assez étendue, une couche de phosphore ordinaire, éminemment inflammable, ou bien faire adhérer à l'allumette elle-même une portion de ce dernier corps.

Si le phosphore amorphe eût été alors connu avec ses propriétés atténuées, la ville de Dôle eût vu de prime saut une allumette chimique idéale, car c'est assurément au premier but qu'aurait visé notre philosophe. La science n'était point assez avancée et c'est le second qu'il s'attacha à atteindre, considérant qu'il réaliserait une facilité en réunissant les trois corps sur une même tige.

Il se servit de gomme arabique pour faire adhérer au bois, d'abord isolément, puis, plus tard, après un mélange préalable, le soufre, le chlorate de potasse et le phosphore. Ces allumettes servaient, avons-nous dit, d'amusement aux élèves qui les montraient aux habitants de la ville aux jours de sortie. Les professeurs continuèrent aussi à y prêter attention quelque temps. L'un d'eux même, M. Puffeney, en fabriqua

(1) Un inventeur, par FULBERT-DUMONTEIL. *La France*, 1885, 23 octobre.

régulièrement pour son usage personnel. Quelques personnes l'imitèrent et, dans le courant de l'été suivant, on vit, m'a-t-on affirmé, dans le Jura et notamment à Lons-le-Saunier, un marchand ambulant débiter des allumettes de ce modèle conservées dans du son.

X. — Le printemps était revenu. Aussi, aux jours de congé, et à période fixe, l'interne fatigué, mais satisfait de sa réussite, se dirigeait plus souvent vers la campagne fleurie et embaumée que vers les officines sinistres ou les drogueries nauséabondes.

A Brevans, aux environs de Dôle, vivait un de ses parents, M. de Constant Rebecque (1), qui avait pour ami un médecin habitant le même village. C'était le docteur Bon (2). Celui-ci ayant promptement appris le fait qui venait d'émerveiller tous les esprits éclairés de la ville, voulut connaître de la bouche même du jeune homme le mode de préparation des allumettes nouvelles. Son désir fut immédiatement satisfait. Il essaya à son tour et obtint ce qui lui avait été annoncé. Dans une de ses courses à Dôle, il rencontra par hasard un conducteur du canal, M. Chapuis, devant qui il alluma, très aisément, dans un café de la ville, un des petits morceaux de bois préparés. M. Chapuis, « homme pratique, esprit judicieux », voyant dans cette futilité apparente une sérieuse source de revenus, engagea le docteur Bon à prendre un brevet d'invention, croyant que celui-ci en avait réellement le droit. Mais le docteur Bon « était trop honnête pour s'approprier la découverte d'un autre », et cependant il avait le pressentiment que l'allumette chimique était « une poule aux œufs d'or (3) ».

A cette époque, un brevet coûtait 1,500 francs. L'étudiant

(1) Il avait pour prénom Charles et était frère du fameux Benjamin. Ancien officier de marine, s'occupant d'agriculture, il inventa une moissonneuse dont M. Sauria a donné la description (avec planche) dans les *Mémoires de la Société libre d'Emulation du Doubs*. Consulter le volume Sauria. (Voir Notes explicatives, etc. Lettre I.)

(2) Le docteur Bon aurait été à un moment donné, peut-être en 1831, médecin du collège de Dôle.

(3) Ce sont les propres expressions de M. Ch. Sauria.

ne pouvait y songer. Le docteur n'en avait pas le moyen à lui seul. Outre celui de M. Chapuis qui refusa pour la même raison, il sollicita en vain le concours de plusieurs personnes riches de Dôle, notamment de M. Boyer, grand industriel de l'époque. Une autre déception était réservée à M. Bon.

Quelques années après, alors que les allumettes nous arrivaient des fabriques allemandes et qu'il était trop tard pour courir après la fortune sur une piste si facile, il essaya avec ce dernier et deux autres Dôlois de lui barrer le passage à l'aide de l'*amadou français*. Cette tentative avorta, mais il n'en est pas moins à retenir qu'à Dôle on était encore préoccupé de l'invasion des allumettes ou du moins de la manière d'obtenir le feu.

Mais revenons à 1831, c'est-à-dire au moment décisif où va se jouer et se perdre une brillante partie. On tergiverse, on hésite, on parlemente ; bref, on reste inerte dans l'audacieuse cité qui avait tenu en échec les troupes du Grand Roi.

Sur ces entrefaites, le professeur Nicolet alla, paraît-il, faire un voyage en Allemagne. Il y aurait parlé des allumettes inventées par son élève avec une naïve franchise, sans soupçonner qu'autour de lui s'ouvraient démesurément les oreilles perspicaces de savants qui n'ont jamais compris la science autrement qu'associée à l'industrie.

M. Sauria affirme que ce voyage a été effectué et même plusieurs fois. « Rien de plus naturel, dit-il, que de supposer que M. Nicolet qui visitait en chimiste les usines allemandes dut parler de mes allumettes et engager les industriels à en fabriquer. Cette fabrication qui a très peu varié depuis l'époque en question est, en effet, d'une telle simplicité qu'aujourd'hui toutes nos villes et (tous nos) villages français ont, malgré le monopole et sans doute à cause de lui, leur petite manufacture clandestine d'allumettes »...

« Nous reconnaissons volontiers que MM. les Allemands ont, les premiers, fabriqué industriellement les allumettes, mais rien de plus »...

« Ils ne sont que des industriels, des fabricants d'allumettes, dites autrefois allumettes allemandes. Ces allumettes ne por-

tent même pas, que nous sachions, le nom d'un fabricant (1) ».

Ce point, s'il était absolument vérifié, nous expliquerait pourquoi les Allemands ont pu être assez rapidement informés de l'invention ; mais il n'est nullement nécessaire pour défendre notre thèse. Nous ne nous occupons pas de démontrer comment ils ont connu le résultat des recherches de l'élève Sauria. Notre but est de prouver que celui-ci leur a ouvert la voie et une large voie.

Deux ans après, en effet, en 1833, on vendait à l'inventeur lui-même des allumettes chimiques absolument semblables à celles qu'il avait fabriquées le premier en janvier 1831, que le professeur Puffeney utilisait le mois suivant pour allumer sa lampe dans sa chambre, dont le docteur Bon se servait peu après en plein café dolois pour allumer sa pipe, et qu'un colporteur aurait même essayé déjà de répandre dans le Jura, vers juillet ou août de la susdite année.

Ne sont-ce pas là des faits précis qui se groupent autour d'une date bien déterminée et dans un lieu bien spécifié ?

Voyons maintenant ce qu'opposent les nations étrangères à ces revendications. Je serai bref à cet égard, car la controverse se réduit précisément à la simple détermination d'une date dans toute question de priorité sur un événement bien déterminé d'avance.

Les journaux allemands en 1857, à propos de la mort de Kammerer, fixèrent nettement à 1832 la date de l'invention des allumettes chimiques et en attribuèrent le mérite à ce principal fabricant.

Plus tard, les mêmes journaux rapportèrent la mort d'un second inventeur, Irinÿ ou Irinyï, étudiant à l'Université de Border Hest, vers 1830, mort en octobre 1880 à Fenijes-Littre, canton de Szaboles, qui aurait initié Rœmer et Preshel à cette fabrication, en 1833.

Ensuite, en 1882, on célébrait à Vienne le cinquantenaire de l'invention des allumettes chimiques, et trois Autrichiens, Kammerer, Etienne Rœmer et Preshel, grands fabricants

(1) Lettre sur l'invention des allumettes ; *Union libérale de Charleville (Ardennes)*. 1882, 14 novembre.

tous trois, se disputaient un titre que ni l'un ni l'autre ne recevra de la postérité.

Enfin on annonçait la perte d'Irinyï ou Irinïy, ancien élève en pharmacie de Pesth, mort en 1885 dans un des plus pauvres villages de la Hongrie. Etait-ce le même que le précédent indûment décédé ? Etait-ce son frère ? son parent ? un simple homonyme ? On l'ignore. Tout ce qu'on sait, c'est que, sans preuve à l'appui, on lui attribue l'invention en 1833 (1). M. Fulbert Dumonteil a tracé de lui un portrait et une biographie fantaisistes vraiment remarquables (2).

Les prétentions allemandes s'établissent ainsi strictement à dater de 1832. Celles de l'Angleterre restent en ce moment même dans le vague et elles y resteront jusqu'au jour où il y aura, sans plus de preuves, un bénéfice quelconque pour elle à intervenir d'une façon positive.

Il me reste donc à prouver par des pièces authentiques et, si possible même, par des témoins, que mes assertions, eu égard à l'invention des allumettes en 1831, sont de la plus rigoureuse exactitude.

XI. — Je tiens à constater d'abord que les feuilles allemandes qui avaient successivement encensé Kammerer, Rœmer et Preshel se sont empressées de propager les renseignements les plus flatteurs sur le premier Irinyï, pour réunir ensuite les trois fabricants dans une sorte d'apothéose, et leur préférer quelque temps après le second Ironyï. Ce sont elles encore, nous l'avons vu, qui ont cherché à faire prévaloir les titres du russe Worstakoff. Est-ce que leurs contradictions ne montrent pas avec quelle désinvolture elles ont cherché à établir la vérité (3) ?

Je noterai aussi que M. Sauria, quoiqu'il fût déjà en possession de pièces importantes, ne songeait pas avant la publication du travail de l'ingénieur Péligot à faire connaître ses recherches et leurs résultats pour en tirer vanité ou profit. Il

(1) Flammarion, *Astronomie populaire*, 1886, 1er décembre.

(2) *La France*, loc. cit.

(3) Une revendication : Le véritable inventeur des allumettes chimiques (*La Science pour tous*, 1825, 21 novembre.)

dit du reste bien franchement « qu'il n'a jamais une fois en sa vie songé à l'exploitation personnelle de découvertes qu'il a toujours désiré faire (1) ».

C'est donc par crainte d'une spoliation au préjudice de notre pays qu'il a commencé une campagne longue et laborieuse, dans laquelle tous ceux qui ont étudié ses raisons sans parti pris sont devenus ses alliés et ont reconnu qu'il a fait valoir d'une façon indiscutable ses droits à l'invention des allumettes chimiques (2).

La presse française qui, disons-le à sa louange, a depuis longtemps déjà, dans les revues scientifiques ou les journaux politiques, soutenu les mêmes affirmations, n'a point agi à la légère, pas plus que la presse russe qui, en 1886, annonçait comme incontestable, par l'organe de M. Bortnik, directeur de la fabrique de tabac à Varsovie, l'invention française des allumettes chimiques.

Voici en effet des documents précieux à un haut degré.

C'est d'abord une lettre de M. Chapuis à M. Sauria.

Certificat de M. Chapuis, conducteur du canal.

Dôle, 25 janvier 1874,

Mon cher Monsieur Sauria,

Vous me demandez de vous répéter ce que je vous ai dit verbalement de ce que je savais concernant les allumettes chimiques.

En 1831, autant que je puis me le rappeler, je me trouvais au café du Levant à Dôle, avec M. Bon, médecin, résidant à Brevans. Il me fit part qu'il possédait un procédé qui, s'il avait de l'argent, pourrait lui valoir une fortune.

Dans la conversation, il me fit connaître que ce procédé consistait dans le moyen d'obtenir l'inflammation des allumettes par la friction ; et, en effet, il frotta en ma présence une allumette sur quelque chose préalablement préparé à cet effet et il obtint de la flamme. J'en fus étonné; mais comme je n'avais pas d'argent à lui offrir pour mettre son projet à exécution et que j'étais jeune alors,

(1) Les allumettes chimiques : *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Poligny*, 1870.

(2) *Gazette de France*, 1888, 31 janvier.

je m'occupai peu de la confidence de M. Bon, et je le quittai sans y plus penser.

Recevez, etc.

Signé : CHAPUIS.

C'est ensuite une attestation de M. Puffeney, qui, de professeur, devint principal du collège de l'Arc, et est actuellement chevalier de la Légion d'honneur et conservateur de la Bibliothèque de Dôle.

Je certifie que dans le courant de janvier 1831, étant professeur au collège de Dôle (Jura), j'ai vu des allumettes chimiques inventées par M. Sauria, alors élève audit collège, de même composition et donnant les mêmes résultats que les allumettes chimiques actuellement en usage.

« Poligny, 15 juillet 1868.

« *Le Pincipal du Collège,* PUFFENEY. »

« Vu pour légalisation de la signature de M. Puffeney, principal du collège de Poligny.

« Poligny, le 27 juillet 1868.

« *L'Adjoint,* Cle PILLOT. »

Voici ce qu'écrivait, en outre, l'ancien professeur dans l'*Album dôlois* le 6 avril 1872.

« L'impôt mis sur les allumettes m'a rappelé un fait qui peut n'être pas sans intérêt pour les Dôlois ; du moins prouvera-t-il que l'Allemand, qui, en outre de sa supériorité morale, se targue à tout propos de sa supériorité intellectuelle, n'est ici, comme en beaucoup de circonstances, qu'un geai paré de plumes d'emprunt.

« C'est à Dôle qu'ont été inventées les allumettes chimiques ; et si les doigts de nos fumeurs ne sont pas exposés aux outrages du briquet, c'est à un Jurassien qu'ils doivent en être reconnaissants. »

A la fin d'une réponse à une lettre sympathique que lui avait adressée M. Sauria, à propos d'un deuil récent, je relève encore ce passage : « J'ai trouvé dans mon calendrier la note que je vous adresse ci-incluse. Elle me rappelle des jours lointains où la vie semblait belle. Vous auriez pu tirer

bon parti de votre découverte. Le *sic vos non nobis* s'est démontré une fois de plus (1). »

Enfin, à la date du 14 décembre 1892, je reçois de ce même témoin, qui porte vaillamment, comme il me le dit, ses 81 ans bien révolus, une nouvelle déclaration où il est solidement établi que les secondes allumettes inventées par son élève, celles qui portaient à la fois le soufre, le chlorate de potasse et le phosphore, l'ont été comme les premières en 1831. Je copie mot pour mot ce passage de sa lettre :

« Je puis vous affirmer que, dans le cours de l'année 1830-1831 (je ne puis préciser le jour), M. Sauria s'est présenté dans ma chambre où se trouvaient les élèves Champreux et Dosmann, et que, là, il a frotté contre le mur un certain nombre d'allumettes qui toutes, à notre grand ébahissement, se sont enflammées au premier frottement. »

En dernier lieu, c'est une attestation de M. Jeannin, chef d'Institution, officier de l'Instruction publique, qui écrivait à M. Eulbert-Dumonteil depuis Bois-Colombes en 1885, une lettre dont l'analyse est reproduite dans un article du journal *La France* (2). Il y est dit :

1° Que l'allumette chimique fut inventée en 1831, au collège de Dôle, par un de ses condisciples, le jeune Sauria, aujourd'hui médecin à Poligny;

2° Que tous les anciens de ce collège, pour ne citer que M. Gagneur, député, et M. Grévy, président de la République, pourraient attester le fait de cette découverte, consignée du reste dans les *Merveilles de la Chimie* (3), *la Nature* (4), et de nombreux ouvrages scientifiques.

XII. — C'est la confirmation de ce qu'avait avancé M. Sauria : « Les témoins de notre découverte, dit-il, et ils étaient

(1) Lettre de M. Puffeney, datée d'Azans le 15 novembre 1884 (Azans est une petite commune près de Dôle).

(2) Les Allumettes, par FULBERT-DUMONTEIL. — *La France*, 1885, 3 décembre.

(3) L'ingénieur Deherrypon, dans son ouvrage intitulé : *Les merveilles de la Chimie*, dit : « Le véritable inventeur des allumettes est un Français, le médecin Sauria, de Poligny (Jura). »

(4) *La Nature*, loc. cit.

nombreux, plus de deux cents élèves et leurs professeurs, en ont pu témoigner (1) ». Comme les journalistes à leur compatriote, comme M. Puffeney à son élève, M. Jeannin a combattu pour faire rendre justice à son condisciple. Publications ou rectifications dans les feuilles publiques (2), communications aux sociétés savantes, demandes d'enquête et de récompense, il n'a rien omis de tout ce qu'il était en son pouvoir de tenter. La fortune a jusqu'ici peu souri à de si louables efforts.

Et pourtant les arguments qui viennent d'être fournis ne sont-ils pas décisifs? Ces écrits émanant d'hommes d'une honorabilité incontestable et incontestée n'entraînent-ils pas fatalement la conviction? Aussi les nations intéressées préfèrent-elles sembler les ignorer et les passer sous silence plutôt que discuter leur authenticité et leur importance capitale.

Pour attaquer séparément ou collectivement ces déclarations catégoriques, jamais aucune réponse n'est partie de l'autre côté du Rhin; jamais aucune voix ne s'est élevée de ce côté pour protester contre leur inexactitude. Au contraire, lorsque, par une erreur largement réparée d'ailleurs, le rédacteur de l'article paru dans *La France* attribua d'abord l'invention des allumettes phosphoriques à Ironyï, trois lettres lui sont parvenues d'Allemagne en faveur de la mémoire de Kammerer.

Laissons cette lutte se prolonger entre Allemands quant à la priorité de la fabrication. Celle de l'invention nous est définitivement acquise.

Elle est foncièrement comtoise, car c'est un Jurassien qui l'a créée sur le sol comtois, dans une ville éminemment comtoise, dans un collège d'où sont sorties maintes illustrations de notre province. Elle est française, car l'union de la Franche-Comté à la France est depuis longtemps indissoluble, bien qu'on lise encore sur un arc de triomphe de la capitale : *Ludovico Magno Sequanis bis fractis et victis.*

(1) Lettre de Ch. Sauria. *La Sentinelle du Jura*, 1880, 3 octobre.

(2) *Petit Journal*, 1886, 7 janvier. — Compte rendu bi-mensuel, *Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale*, 1887, 11 février, n° 4.

Le célèbre docteur et professeur Piorry écrivait un jour à M. Sauria : « Croyez que je suis heureux de savoir que vous avez été bien jeune l'inventeur d'un procédé utile, car rien de ce qui intéresse l'humanité ne me trouvera indifférent; votre découverte est d'une application pratique et tout prouve qu'elle est française; c'est assez vous dire ». « Oui, qu'elle est française », ajoute M. Sauria dans un opuscule, après avoir rappelé ces lignes, « c'est le point qu'il importe de bien faire constater (1). »

C'est que l'inventeur, « un de nos plus vénérables compatriotes jurassiens (2) », allie intimement l'amour de son beau département, dont il a retracé les merveilles dans un splendide album (3), à l'attachement que tous ses écrits révèlent pour toute notre terre séquanaise, et pour la grande patrie. Il n'aurait peut-être pas songé à revendiquer la priorité de son invention si des nations étrangères n'avaient pas abusé de son silence pour se faire attribuer par surprise un honneur qui doit revenir à la France. « Mais je ne croirais plus être français, dit-il, si je ne m'efforçais de battre encore les Autrichiens comme le firent nos pères (4) ». Si c'est une faiblesse, comme il l'avoue du reste, elle est tout à fait excusable.

XIII. — Né à Poligny (Jura) en 1812, l'élève dont nous avons suivi pas à pas les travaux était fils du brave et patriote général Sauria. On le destinait à la carrière des armes. Un accident le priva presque totalement du mouvement des membres inférieurs. Les sciences naturelles l'attiraient. Il commença au sortir du collège ses études médicales. Il les interrompit d'abord, pensant arriver à professer l'agriculture qu'il étudia en diverses écoles de France et de Suisse.

(1) Hygiène des allumettes chimiques. *Loc. cit.*

(2) *Le Polinois*, 1885, 13 décembre.

(3) *Le Jura pittoresque* ou recueil de vingt-quatre vues lithographiées, représentant les sites, monuments et ruines historiques dessinés par M. Ravignat; texte par M. Ch. Soriat (*sic*). Arbois, Javel, 1848, in-fol. oblong, illustré.

(4) Les allumettes chimiques. *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Poligny*, 1870.

La révolution de 1848 fit différer sa nomination : l'arrivée de l'Empire la rendit impossible, ses idées politiques étant opposées aux idées régnantes. Il se contenta d'abord de penser, d'écrire et de faire des leçons à son entourage sur les questions agricoles. Mais comme le besoin d'un médecin se faisait sentir dans la région, comme ses goûts l'entraînaient vers l'école positiviste de Comte qui n'admettait guère que des médecins, il voulut posséder le droit d'exercer la médecine, et il l'obtint à Besançon. Sa vie s'est écoulée douce et paisible, sans ambition et par conséquent sans regrets, partagée entre les soins qu'il donnait à quelques malades, les conseils qu'il prodiguait aux cultivateurs, et la rédaction de publications très nombreuses, scientifiques, littéraires ou artistiques et surtout philanthropiques. Le sort aurait dû lui apporter une fortune immense. Il n'en fut rien. Et nous pouvons dire de lui avec vérité ce que l'on a dit à tort d'Ironyï. « Comme il n'avait pas pris de brevet pour son invention, il n'en a retiré aucun avantage matériel. Et dire qu'il y a tant de gens qui se sont enrichis en vendant des allumettes ! » Grâce à l'intervention de son ancien condisciple devenu président de la République, il a bénéficié d'un bureau de tabac. La croix d'honneur aurait dû de bonne heure être placée sur sa poitrine, et cinquante-six ans se sont écoulés jusqu'à ce que l'ordre du Mérite agricole lui fût conféré le 14 juillet, jusqu'à ce que l'Académie nationale agricole, manufacturière et commerciale lui décernât, le 19 octobre 1887, une médaille d'argent pour son invention.

Cettte décoration cependant fut un jour demandée sur les instances de M. Jeannin, par M. le sénateur Jean Macé, le fondateur et le président de la Ligue de l'Enseignement.

M. Sauria explique par un excès de délicatesse et par la crainte de se montrer partial la réserve de M. le Président Grévy à son égard. N'est-ce pas lui plutôt qui se montre en cette appréciation un excellent camarade et un ami généreux ?

Heureusement que sa vie sobre, réglée et ne connaissant que les plus douces émotions lui assure encore de longues années au cours desquelles bien des erreurs peuvent être combattues et bien des oublis peuvent être réparés.

XIV. — Permettez-moi de rappeler à ce sujet un souvenir déjà lointain.

La guerre franco-allemande était terminée depuis un an à peine. Dans une des grandes salles de l'hôpital Saint-Jacques, un interne, sur la fin d'une matinée d'août, procédait aux derniers pansements des blessés confiés à ses soins, quand il vit venir à lui, s'aidant avec aisance de deux béquilles, un homme qu'au simple aspect on pouvait considérer comme un sexagénaire. L'étranger était correctement vêtu et on ne pouvait le confondre avec les consultants habituels. Il salua l'élève avec une parfaite courtoisie, et, tout en s'approchant et en se faisant connaître, le pria d'un geste de continuer son service. Quelques instants après, une sympathie spontanée et sincère unissait l'étudiant au médecin de campagne infirme. M. Charles Sauria, car c'était lui, après quelques instants d'une aimable causerie, en prenant congé de son futur confrère, lui fit hommage d'une courte et simple notice qui était intiulée : *Hygiène des allumettes chimiques* (1). Ce titre frappa le jeune chirurgien de garde qui s'empressa de parcourir l'opuscule intéressant, et qui conçut le dessein de défendre dans la mesure de ses moyens, s'il en était jamais besoin, une cause qui avait pour elle toutes les apparences de la vérité.

Bien des années se sont écoulées depuis ce jour. L'étudiant d'autrefois n'a pas oublié la promesse qu'il s'était faite. Après avoir vainement attendu pendant vingt ans qu'une voix plus autorisée que la sienne résumât la question agitée par maints journaux à diverses reprises, il vient d'acquitter la dette qu'il avait volontairement contractée envers sa patrie, sa province et son confrère. A cette assemblée choisie où les sentiments de l'amour du sol natal ne sauraient primer ceux de la justice, il demande d'oublier les défauts de son travail, d'en approfondir les bases et d'en contrôler les conclusions.

Notre Société, bien que départementale par le nom, siège au cœur de la Franche-Comté : elle a souci de tout ce qui

(1) Hygiène des allumettes chimiques, *loc. cit.*

touche à l'honneur de ses trois divisions. En écoutant cette lecture, elle a ouvert largement les portes à la discussion. L'Institut seul, nous le savons tous, peut mettre, après une enquête que nous demanderons à la fois active, étendue et minutieuse, le sceau de l'équité scientifique sur le dossier de nos patriotiques réclamations.

Nous nous conformerons du reste au désir ardent de l'inventeur lorsqu'il dit : « Désireux de voir ces périodiques et ridicules revendications des Allemands se terminer enfin, qu'il me soit permis d'émettre ici un vœu : c'est qu'une société savante veuille bien faire, dans un bref délai, une sérieuse enquête. Je ne crains pas d'affirmer ici que l'enquête démontrera péremptoirement que les Allemands ne sont pour rien dans la découverte des allumettes chimiques qui est toute française (1). »

Si nous avons fait en Xavier Marmier une perte sensible parmi ceux qui peuvent soutenir nos droits à l'Académie française, si la mort a créé un vide irréparable dans nos rangs en nous enlevant A. Castan, qui avait tant d'autorité pour nous défendre à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, nous avons du moins la réelle consolation et le légitime orgueil de compter parmi nous un correspondant de l'Académie des sciences dont l'équité égale le mérite (2). Et à une hauteur que les plus brillantes intelligences de notre époque ont considérée comme inaccessible, ne voyons-nous pas luire une étoile protectrice incomparable, projetée pour illuminer le monde des infiniment petits, de ce lieu même où la minuscule allumette est partie pour éclairer la terre (3).

C'est sous le haut patronage de MM. Sire et Pasteur que je serais heureux de voir promptement juger et, j'en suis sûr, triompher définitivement la cause dont je viens d'exposer les motifs.

XV. — Dans le charmant petit village de Saint-Lothain,

(1) *Les allumettes chimiques. Revendications françaises à certaines prétentions allemandes*, par SAURIA. G. Cottez, imprimeur à Poligny. Sans date.

(2) M. Sire, correspondant de l'Institut.

(3) M. Pasteur, membre résidant de l'Institut, est né à Dôle (Jura).

qui s'élève en amphithéâtre sur un coteau verdoyant du Jura, le digne fils du général Sauria, l'élève distingué du collège de l'Arc, l'inventeur spolié des allumettes chimiques attend, et la Franche-Comté et la France avec lui, que l'on accorde enfin à ses cheveux blancs d'octogénaire une récompense, la plus haute et la plus noble, dont les bouleversements de notre époque expliquent peut-être, mais ne sauraient excuser, la tardive apparition.

Réservera-t-on une fois encore pour une tombe les hommages dus à un bienfaiteur de l'humanité ? Je ne puis finir sur une telle pensée. Mon espérance d'aujourd'hui sera sans doute la réalité de demain, et pendant de longues années encore nous saluerons avec bonheur le ruban rouge merveilleusement placé sur la poitrine du médecin compatissant, du savant modeste, de l'agronome expérimenté, du philanthrope désintéressé, français et franc-comtois, à qui le monde entier est redevable d'une des plus ingénieuses applications de la chimie à nos usages quotidiens, « d'une merveille de la civilisation moderne (1) ».

Outre les nombreux articles, opuscules, ouvrages et dictionnaires cités dans le courant de ce travail, je signalerai encore, pour montrer qu'il n'est plus possible d'ignorer la priorité que j'attribue avec tant d'autres à M. Sauria, les numéros des journaux suivants qui se sont occupés de la question :

Le Petit Dauphinois.....	1885.	2 ou 11 décembre.
Le Messager (de Tahiti)..	1886.	30 mars.
Le Travail.............	1886.	6 et 13 juin.
Le Détail (de Sedan)....	1886.	14 novembre.
L'Intransigeant.........	1887.	4 janvier.
L'Express (de Mulhouse).	1887.	22 juillet.
Le Petit Bourguignon....	1887.	5 novembre.
La Sentinelle du Jura...	1887.	6 novembre.
Le Petit Comtois........	1891.	13 avril.
Le Petit Parisien	1892.	13 novembre.
La Science moderne.....	1891	?

avec les signatures de MM. Ernest Figurey, Georges Brunel, etc... Pour les autres pièces justificatives, nous renvoyons à la brochure de M. Chapoy. L. R.

(1) *Grande Encyclopédie*, loc. cit.

NÉCROLOGIE

MADAME LAPORTE

Une erreur de mise en page nous a fait omettre d'annoncer, dans notre dernier numéro, la mort de Mme Laporte, la veuve du regretté prolétaire positiviste, survenue le 1er avril dernier. Nous ne saurions mieux faire, aujourd'hui, que de reproduire les paroles émues que M. le Dr Dubuisson a prononcées sur sa tombe, en présence d'un grand nombre de nos coreligionnaires :

MESDAMES, MESSIEURS

Celle que nous accompagnons à sa dernière demeure fut l'épouse dévouée d'un homme qui aurait pu prétendre à la renommée si la plus haute moralité jointe au plus énergique caractère suffisaient à eux seuls pour perpétuer un nom au dehors du petit cercle des amis.

Mme Laporte fut la digne femme d'un tel homme. Intelligent, actif, énergique comme l'était Laporte il eût pu faire fortune comme tant d'autres, et plus d'une femme lui eût reproché de ne pas rechercher davantage les occasions de s'enrichir : elle n'a jamais eu un mot de découragement ni de regret contre la résolution nettement arrêtée de son mari de rester prolétaire et pauvre jusqu'à la mort.

Plus d'une n'aurait peut-être pas consenti sans révolte à ce qu'il abandonnât les idées chrétiennes dans lesquelles tous deux avaient été élevés pour embrasser une religion nouvelle, plus sévère que l'autre à beaucoup d'égards, moins riche en consolations de toute nature, et, comme toutes les choses naissantes, en défaveur auprès de l'opinion : non seulement Mme Laporte a accueilli sans murmurer la conversion de son mari, mais elle-même s'est convertie avec lui et tous deux ont associé leurs efforts pour fonder une famille dans les principes d'une morale purement humaine, ne reconnaissant à l'homme que des devoirs, et ne lui promettant comme récompense que la certitude de vivre en paix avec lui-même et avec les autres.

De tels exemples ne sont pas de nos jours tellement nombreux

qu'il ne soit pas utile de les mettre en lumière et d'exalter les rares femmes qui les ont donnés.

On dira que Mme Laporte avait trouvé dans son mari un homme supérieur et qu'il lui fut aisé de se subordonner à lui en toutes choses : peut-être ; mais ce que d'autres n'ont accepté qu'en se résignant et comme contraintes, elle l'a accepté avec joie, fière d'être collaboratrice dans l'œuvre commune.

Ce qui, en effet, frappe le plus dans l'image que nous laissera cette femme modeste autant que dévouée, c'est la sérénité incomparable, c'est l'inaltérable bonne humeur avec lesquelles elle a jusqu'au bout rempli sa tâche, suffisant aux lourdes charges d'une famille de six personnes, sans que jamais une plainte, un murmure se soit exhalé de cet être frêle et qui, suivant toutes les apparences, aurait dû succomber sous le fardeau.

Les apparences, hélas! n'étaient pas si trompeuses, car elle a succombé la pauvre femme, mais tard et après des années de longue maladie, traversées sans qu'elle ait même songé à demander secours, si bien que, le jour où elle est définitivement tombée, elle a été incapable de se relever.

C'en est encore une qui est morte à la tâche, et qui ira rejoindre dans la terre tant d'autres victimes obscures du devoir dont la vie n'a été qu'un long sacrifice, bravement accepté, sans autre consolation, à son chevet de mourante, que l'affection des enfants auxquels elle a donné sa vie et l'espoir de demeurer dans le souvenir de quelques amis.

Dormez, chère Mme Laporte, du sommeil éternel dans un repos que vous n'avez que trop mérité auprès de celui que vous avez si bien aimé. Tous deux vous laissez après vous une mémoire sans tache, et l'admirable exemple de ce que peuvent être, chacun dans sa fonction et dans son rôle, un homme et une femme de condition modeste mus par une haute idée du devoir. C'est là un noble héritage pour vos enfants. Tous ceux qui vous ont connus et aimés ne peuvent souhaiter qu'une chose : c'est qu'ils demeurent dignes de votre mémoire.

Le Propriétaire, Gérant responsable : P. LAFFITTE.

Versailles. — Imp. AUBERT, 6, avenue de Sceaux.

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE POSITIVISTE

En vente, 10, rue Monsieur-le-Prince

AU DÉPOT DE LA REVUE OCCIDENTALE

INTERNACIONAL POLICY. — *Essays on the Foreign Relations of England*; 2e édit., London, 1884 (Reeves et Turner), 2 s. 6 d. Contents : *The West* by Congreve; *England and France* by F. Harrison; *England and the Sea*, by E.-S. Beesly; *England and India by*, E.-H. Pember, *England and China*, by Dr Bridges; *England and Japon*, by Ch.-A. Cookson; *England and the Uncivilised Communities*, by H.-D. Hutton.

MALCOLM QUIN. — *Positivism and the Religions Révolution*, 3 d. — *The New Religion*, 1 d.

JULES RIG (J.-E. RIGOLAGE). — *Résumé de la Philosophie positive d'Auguste Comte*, Paris, 2 vol. in-8° (J.-B. Baillière), 20 fr. — *Uebersetzt von* J.-H.-V. KIRCHMANN, Heidelberg, 1883 (G. Weiss Verlag).

Dr GABRIEL ROBINET. — *Sur les prétendus dangers présentés par les Cimetières en général*, broch.

Dr ROBINET. — *Le Procès des Dantonistes*, 1 vol., 10 fr. — *Danton émigré*, 1 vol., 4 fr. — *Danton Homme d'Etat* (Charavay), 1 vol., 10 fr. — *Lettres sur les Animaux*, par George LEROY, 4e édit , avec une introduction, 3 fr. 50 (épuisé).

SABATIER. — *Programme d'éducation positive*, 1 vol., 1 fr. 50.

Dr L.-A. SEGOND. — *Histoire et Systématisation générale de la Biologie*, Paris, 1851 (J.-B. Baillière), 1 vol., 2 fr. 50 (épuisé). — *Traité d'Anatomie générale*, 1854 (V. Masson), 1 vol., 6 fr. (épuisé).

Dr E. SÉMERIE. — *Des Symptômes intellectuels de la folie*, 2e édit., 1 fr. — *La Loi des trois états*, 1 f. — *Théologie et Science*, br., 4e éd., (épuisé).

SOCIÉTE POSITIVISTE DE PARIS. — *Pétition au Conseil municipal contre le Cimetière de Méry-sur-Oise*, 1874, in-f°, 0,10. — *Protestation des électeurs municipaux contre le nouvel emprunt de 120 millions*, 1876, in-4°, 0,10. — *Lettre à M. le Président du Conseil municipal de Paris*, 1878, in-4°, 0,10. — *Adresse au Conseil municipal de Paris pour l'exercice* 1878-1880, in-4°, 0,10. — *Adresse au Conseil municipal de Paris contre le nouveau projet d'ouverture du Cimetière de Méry-sur-Oise*, 1881, 0,10. — *Adresse à Midhat-Pacha, ancien grand-vizir de l'Empire ottoman*, 1877, 0,25. — *Programme pour les élections municipales*, 9 janvier 1881, 0,10. — *Programme pour les élections législatives* (21 août 1881), 0,20.

Dr TEIXEIRA DE SOUZA. — *Calderon de la Barca*, Rio-de-Janeiro, 1881, in-18.

H. STUPUY. — *Œuvres philosophiques de Sophie Germain, avec Notice*. 1 vol 3 fr. 50 (épuisé). — *L'Orpheline*, 1 acte en vers, 0,50 c.

On trouve aussi rue Monsieur-le-Prince, 10 :

Auguste Comte sur son lit de mort, lithographie, in-folio. . . .	5 »
Photographie de la maison où est né Auguste Comte, à Montpellier, une feuille in-4°.	2 »
Auguste Comte, buste en plâtre de grandeur naturelle, par Antoine Etex	40 »
Auguste Comte, lithographie, par M. Tony Touillon.	1 »
Clotilde de Vaux, lithographie, par M. T. T..	1 »
Pierre Laffitte, lithographie.	1 »

LES GRANDS TYPES DE L'HUMANITÉ

APPRÉCIATION

Des principaux Types de l'évolution catholique

(St-Paul, St-Augustin, Hildebrand, St-Bernard, Bossuet)

NEUVIÈME LEÇON (*Suite et fin*).

II. — *Bourdaloue* (La prédication chrétienne)

Nous allons maintenant étudier d'une manière générale la prédication chrétienne, proprement dite, dans son type le plus éminent comme le plus systématique, qui est Bourdaloue. La théorie dogmatique de la prédication nous permettra de mieux apprécier le rôle de la prédication chrétienne dans l'évolution de l'humanité. Mais, auparavant, donnons, suivant notre usage, quelques notions biographiques sur Bourdaloue.

Louis Bourdaloue est né à Bourges, le 20 août 1632 ; il est mort à Paris, à la maison professe des jésuites, qu'on nommait au XVIIe siècle les Grands Jésuites (c'est actuellement le collège Charlemagne), le 13 mai 1704, dans sa soixante-douzième année, et peu de jours

après Bossuet. Sa famille était de bourgeoisie très honorable et chrétienne. Son père, Etienne Bourdaloue, très recommandable, avait eu même quelque velléité d'entrer dans l'état ecclésiastique. Il avait, dit un des historiens de Bourdaloue, une grâce particulière à parler en public. Il entra, dès l'âge de 15 ans, dans la compagnie de Jésus, et il en suivit pendant 18 ans, c'est-à-dire de 1647 à 1665, toute la discipline ; il fut voué à l'enseignement ; finalement il se décida pour la prédication, et remplit à cet égard une carrière éclatante. Il exerça d'abord la prédication en province, et il s'y fit très honorablement connaître. Ses supérieurs l'appelèrent enfin à Paris et il y prêcha en premier lieu dans l'église de la maison professe des jésuites, qui est actuellement l'église Saint-Paul, adjacente au collège Charlemagne. Il fut enfin appelé à la Cour et prêcha plusieurs Avents et le Carême, devant Louis XIV. Il devint le prédicateur prépondérant, universellement apprécié et estimé. Quoique la prédication fût sa fonction essentielle et habituelle, il combina avec elle la direction des âmes. Cette opération très délicate lui fournit certainement des notions précises et positives sur la théorie de la nature humaine, dans les limites assez étendues, quoique insuffisantes, que comporte la théorie catholique. Il y apporta, comme dans sa prédication, ces qualités de justesse et de mesure, qui sont chez lui si caractéristiques. Il mourut dans cette même maison professe des jésuites, où s'était accomplie toute sa carrière sociale et morale, et il y repose. Sur le pilier auquel est adossée la chaire, et qui est du côté gauche de l'église, tout près du chœur, l'on a, sur une plaque, gravé ces mots : « *Hic jacet Bourdaloue* 1632-1704. » Cette plaque y fut posée en 1842.

L'église Saint-Paul rappelle sans doute le souvenir de Bourdaloue, et, à cet égard, les positivistes devaient

s'en occuper pour l'organisation des pélerinages historiques ; mais elle se lie aussi au souvenir d'Auguste Comte. A ce double titre, je dois donner quelques détails plus étendus.

Ce fut en 1580 que fut donné aux jésuites le terrain où ils bâtirent leur maison professe, actuellement collège Charlemagne. En 1619, Louis XIII leur donna le terrain nécessaire pour y bâtir l'église actuelle de Saint-Paul. Louis XIII posa lui-même la première pierre en 1627. Elle fut bâtie par deux jésuites : le père François Derran et le frère Martel Ange. Elle fut achevée en 1641 ; et la première messe y fut célébrée, le 9 mai 1641, par le cardinal de Richelieu, en présence de Louis XIII et d'Anne d'Autriche. Le cœur de Louis XIV fut déposé dans cette église, et le grand Condé y a été enterré. Huet, évêque d'Avranches, y repose contre le pilier parallèle à celui de Bourdaloue (1).

Auguste Comte s'arrêtait toutes les semaines dans l'église Saint-Paul, quand il allait de chez lui, 10, rue Monsieur-le-Prince, à pied, les samedis, à la tombe de Mme de Vaux, au Père-Lachaise.

Voici ce que dit Auguste Comte dans son testament (2) : « Le samedi 1er mai 1847, dans une sainte visite au « cimetière de l'Est, je fis spécialement connaître à « M. Laffitte le lieu précis de ma sépulture, au centre « d'une petite vallée adjacente à la tombe d'Elisa Mer- « cœur. C'est là que les positivistes, d'abord réunis à « mon domicile, devront me conduire, sous la ban- « nière sacrée de la Religion Universelle, si, comme je « l'espère, le gouvernement leur permet cette manifes-

(1) Voir Piganiol de La Force, Tome IV, à partir de la page 369. Paris 1742.

(2) *Testament d'Auguste Comte* suivi des documents qui s'y rapportent, publié par ses exécuteurs testamentaires. Paris 10, rue Monsieur-le-Prince, Septembre 1884. Uu volume. Page 10-11.

« tation d'un emblème de paix et d'ordre. J'invite ce « cortège à s'arrêter devant l'église Saint-Paul (rue « Saint-Antoine), où, depuis la fin de novembre 1854, « je vais, chaque samedi, jour de mes visites hebdoma- « daires à Mme de Vaux, prier dans la chapelle conti- « guë à celle du Baptême. Mon cœur institua cette pra- « tique en commémoration de l'incomparable cérémonie « accomplie en ce lieu, le jeudi 28 août 1845, d'où j'ai « toujours daté mon mariage spirituel avec mon angé- « lique collègue, quand nous y fûmes parrain et mar- « raine de son neveu. Bientôt mon esprit sanctionna « cet usage, auquel j'ai déjà dû d'heureuses inspira- « tions, en me disposant à mieux sentir les relations « normales entre le catholicisme et le positivisme. Une « telle explication doit ici prévenir toute méprise envers « la manifestation que je viens de demander; elle spé- « cifiera mon respect général pour les lieux de médita- « tion que la libéralité catholique tient toujours ouverts « aux âmes avides de culture morale. Si l'on interdisait « cette courte station, il suffirait d'incliner respectueu- « sement la bannière positive en faisant notre signe « religieux, quand le cortège passera devant le temple « du vrai fondateur du catholicisme. »

Après ces détails historiques, nous devons aborder enfin la théorie dogmatique de la *prédication*. L'organisation systématique de la prédication suppose que l'on a accompli, dans l'organisme social, le progrès caractéristique de la division de l'appareil gouvernemental en pouvoir spirituel et pouvoir temporel; le premier ayant pour base fondamentale la persuasion et l'action de l'opinion publique; et le second ayant pour sanction définitive la force; le premier enseigne et persuade; le second commande. Cette division capitale, désormais familière à tous ceux, si peu nombreux encore, qui s'occupent de hautes spéculations sociologiques, sera la

vraie caractéristique de l'état normal de notre espèce et présidera à sa constitution définitive. L'état préliminaire est, au contraire, caractérisé par la confusion des deux pouvoirs entre les mains du pouvoir temporel, essentiellement militaire. L'état transitoire avait, au moyen âge, offert une tentative profonde, mais prématurée et ayant finalement avorté, de cette grande division, au fond incompatible avec le véritable état théologique, qui ne l'a réalisée que très imparfaitement et très passagèrement, dans un équilibre instable et empirique, qui n'a duré que quelques siècles, le XI[e], le XII[e] et le XIII[e].

La fonction fondamentale du pouvoir spirituel consiste dans l'enseignement, par lequel il transmet, aux deux sexes et à toutes les classes, les principaux capitaux intellectuels accumulés par la série des prédécesseurs, et lentement et graduellement augmentés. Dans cet enseignement, on communique finalement au public les grandes formules fondamentales que la science a construites pour l'entente des hommes entre eux, et au moyen desquelles la pratique réalise cette entente, pour le service de la Famille, de la Patrie et de l'Humanité.

Mais quand le pouvoir spirituel, par son enseignement, est parvenu à ce grand résultat, son intervention continue à être nécessaire pendant tout le cours de la vie active. L'intervention du pouvoir spirituel, devenue intermittente, s'accomplit par l'écrit ou la parole. L'action orale constitue la *prédication* proprement dite. Pour les positivistes, elle est dirigée par le calendrier concret, qui donne la classification de tous les grands types du passé, et par le calendrier abstrait, qui contient la coordination systématique de tous les aspects propres à la vie normale de notre espèce. Auguste Comte en a, dans le IV[e] volume de son *Système de politique positive*, donné une ébauche générale. On y voit appréciés d'abord les

liens fondamentaux qui constituent la vie de l'être collectif dont dépend l'existence personnelle de chacun de nous ; puis les phases préparatoires de la vie normale de l'être collectif, fétichisme, polythéisme et monothéisme ; puis les fonctions normales constituant les diverses providences dont nous subissons l'action : la providence morale ou la femme, la providence intellectuelle ou le sacerdoce, la providence matérielle ou le patriciat et, enfin, la providence générale ou le prolétariat. On voit, d'après cela, l'immense champ systématique de la prédication positiviste régulièrement accomplie.

Mais, outre cette prédication générale, le sacerdoce doit nécessairement intervenir d'une manière intermittente, pour juger et apprécier les événements contemporains, diriger l'opinion publique, l'éclairer et la combattre au besoin. Ces prédications intermittentes seront de plusieurs natures, suivant qu'elles se rapporteront aux hommes ou aux événements. Dans le premier cas, il faudra apprécier convenablement les morts, en préservant le public des entraînements exagérés de haine comme de sympathie et en appréciant d'une manière systématique les services rendus dans l'ordre intellectuel, moral ou matériel par ceux qui viennent de disparaître; car le positivisme, dans sa puissante coordination scientifique, embrasse tous les aspects de la vie réelle, considérés en eux-mêmes comme dans leur corrélation naturelle. Mais, il y a plus, le sacerdoce, sans intervenir inconsidérément dans le courant journalier des affaires sociales, dont la direction appartient au pouvoir temporel et l'appréciation à l'opinion publique proprement dite, peut et même doit intervenir dans les circonstances graves, qu'il faudra déterminer avec modération et sagesse, de manière à ne pas contrarier inconsidérément l'action légitime de la puissance pratique. Cette intervention se fera sentir surtout dans les

grandes opérations collectives et essentiellement dans celles qui exigent le concours de notions distinctes.

Tel est le vaste champ où doit s'exercer la prédication à l'état normal, au nom d'une doctrine universellement acceptée, qui permettra au public d'apprécier les prédicateurs eux-mêmes. D'après cette vue d'ensemble, on pourra mieux juger jusqu'à quel degré le catholicisme a pu réaliser un tel idéal, suivant la nature de sa doctrine fondamentale et les circonstances sociales successives au milieu desquelles elle a agi sous la direction de son sacerdoce.

Le catholicisme, surgi spontanément et librement dans le monde romain en dehors de l'organisation officielle, a fait naître d'abord la prédication pour organiser sa propagation normale. Elle apparaît en premier lieu, sous une forme essentiellement privée et se rapporte soit au dogme, soit à la morale. Cette période dure essentiellement pendant les trois premiers siècles de l'ère chrétienne ; c'est aussi pendant cette période que l'avènement graduel du sacerdoce détermine les conditions de la prédication, en fixant le dogme que l'on enseigne et que l'on applique et en déterminant le caractère et les conditions de compétence de ceux qui doivent normalement prêcher. Quand, à partir de Constantin, le catholicisme devint une puissance publique et un élément normal de l'organisme social, la prédication prit aussi un caractère public. Mais ce caractère public fut, non pas essentiellement politique, mais moral et n'agit sur la politique qu'indirectement, par les conseils, les exhortations morales que le pouvoir spirituel adressait publiquement au pouvoir temporel : saint Jean Chrysostome nous en fournit un type remarquable. On y voit manifestement la portée et aussi les dangers du caractère absolu de la doctrine catholique, qui prend souvent le cachet révolutionnaire.

Enfin, au moyen-âge la prédication acquiert, quoique passagèrement, toute sa plénitude, dans la période du plein ascendant du catholicisme. Saint Bernard nous en offre le type incomparable ; intervenant directement dans une grande opération collective de l'Occident, une croisade, il contribue à sa réalisation. Grégoire VII avait, avant lui, fait intervenir la prédication dans des luttes sociales et politiques.

Il nous faut suivre maintenant l'évolution de la prédication dans la période de décadence du régime catholique, à partir du XIVe siècle, pour placer finalement Bourdaloue dans sa vraie position sociologique ; ce qui n'a jamais été fait jusqu'ici et ne pouvait l'être avant l'avènement du positivisme.

L'ère révolutionnaire présente, comme nous l'avons déjà dit, une première phase de décomposition, comprenant le XIVe et le XVe siècle. A partir de 1378, l'effort de la papauté pour revenir à Rome et échapper à la domination trop directe de la France s'exerçant à Avignon donna lieu au grand schisme. Ce mouvement révolutionnaire provoqua un effort de la société religieuse pour revenir à l'unité catholique ; et c'est ici qu'on aperçoit l'insuffisance des théories absolues de de Maistre, dans les quelles il ne sait pas tenir compte des nécessités passagères de la révolution. Car, en présence de deux papes, il était évidemment indispensable que la société religieuse, par un concile, tentât un effort pour revenir à un pape unique. Quoi qu'il en soit, l'Université de Paris joua dans cette lutte un grand rôle qui contribua, avec d'autres causes, à donner à l'Eglise gallicane quelques-uns de ses caractères. Les hommes les plus éminents de l'Université intervinrent et la prédication prit alors une importance capitale dans ces luttes révolutionnaires. On s'adressa directement à la population, on la fit intervenir dans de pareilles luttes.

Jean Gerson, jeune encore, prononça en 1390, pour le jour de l'Epiphanie, un sermon sur la nécessité de faire cesser le schisme. Ce rôle politique de la prédication fut très considérable ; elle intervint dans les luttes politiques, comme on le voit dans le discours de Jean Petit, justifiant l'assassinat du duc d'Orléans par les ordres de Jean sans Peur. Mais ce n'était là qu'un rôle passager, comme la situation correspondante, du reste. Ce rôle, néanmoins, se continue dans la seconde phase de la période révolutionnaire ; à partir du XVI[e] siècle, quand la décomposition catholique, jusque là purement spontanée, devient systématique. Nous voyons, en effet, en Allemagne, la prédication jouer un rôle des plus décisifs ; et, en Angleterre, elle fut un élément capital de la révolution propre à ce grand pays. Néanmoins, il est important d'observer que toutes ces manifestations ne conduisaient en aucune manière la prédication à reprendre l'intervention sociale normale qu'elle avait manifestée au moyen-âge. Ce n'était là qu'une action purement passagère que permettait et qu'exigeait même l'agitation aiguë propre à ces époques. Bientôt la prépondérance normale du pouvoir politique, en France, en Allemagne et en Angleterre, vint constituer un équilibre nouveau. En France, notamment, les prédications amenées par la Ligue ne furent qu'une perturbation très passagère, quoique grave.

Le caractère fondamental que la prépondérance temporelle mit en évidence fut celui-ci : le pouvoir spirituel étant partout complétement subordonné, au point de vue politique et social, au pouvoir temporel, et acceptant cette subordination ; la prédication présenta partout un caractère purement moral et dogmatique, en perdant tout caractère politique. Mais, même au point de vue dogmatique et moral auquel était réduite la prédication, son action fut constamment décroissante. Le dogme, et

la morale qui lui était inhérente, se trouvèrent de plus en plus en contradiction avec l'Etat, qui favorisait la prépondérance croissante de l'industrie et de la science. La préoccupation du salut éternel et du paradis devenait de plus en plus faible chez des gens qui s'occupaient de plus en plus d'améliorer la terre et de poursuivre, confusément mais fortement, l'unité du genre humain, d'après des conceptions distinctes des synthèses provisoires. Telle est la loi générale qui règle, en Occident, la marche de la prédication.

Mais cette situation commune à toutes les parties de la chrétienté reçut au XVIIe siècle une systématisation passagère, qui jeta un grand éclat, et dont nous devons dire quelques mots avant d'aborder l'appréciation plus spéciale de Bourdaloue, qui en fut un type véritablement éminent. L'équilibre présenté par la prédication eut en France, sans doute, les mêmes caractères généraux que dans tout le reste de la chrétienté : réduction de la prédication à sa fonction dogmatique et morale, et élimination de toute fonction politique et sociale ; mais elle eut des caractères propres, à savoir : un caractère de liberté et d'élévation en rapport avec le mouvement philosophique que dominait la révolution cartésienne, et un caractère de systématisation et de dignité corrélatifs à celui que Louis XIV imprimait à l'ensemble de la situation, dans cette dernière prépondérance de la dictature royale.

L'homme qui a institué définitivement ce double caractère de la prédication, c'est Bossuet, tant au point de vue du sermon proprement dit, qu'au point de vue de l'oraison funèbre, dont le panégyrique est une des formes. Bossuet fut d'abord un sermonnaire avant d'être un grand polémiste et un philosophe. Il y acquit une réputation méritée; et si plus tard il y renonça essentiellement, si ce n'est dans sa fonction épiscopale à

Meaux, ce ne fut point, comme l'a prétendu Voltaire, qu'il reculât devant l'avènement de Bourdaloue. L'abbé Maury a justement réfuté, dans son *Essai sur l'éloquence de la chaire,* cette appréciation ; Bossuet dut, d'un côté, par son élévation à l'épiscopat et, d'un autre côté, par son acceptation du préceptorat du Dauphin, renoncer naturellement à la fonction de sermonnaire plus ou moins ambulant qui n'était pas compatible avec sa situation officielle. Il donna au sermon le caractère que comportait la nouvelle situation sociale. La morale y fut sans doute enseignée, mais avec ce caractère de généralité et par suite de modération qu'exigeait la situation prépondérante du Roi. Le public blâmait avec autrement d'énergie que le sacerdoce le spectacle du double adultère que donnait Louis XIV, dans le cas de madame de Montespan. Quant à l'oraison funèbre, elle est caractéristique de la situation sociale où Bossuet se trouvait : outre une éloquence réelle, dont nous ferons ressortir néanmoins dans notre conclusion l'insuffisance inévitable, il y avait des aperçus souvent supérieurs où se montrait le génie du penseur, surtout au point de vue sociologique.

Au point de vue social, Auguste Comte signale avec raison cette existence politiquement subalterne, qui réduit à la vaine condition de panégyriste officiel des principaux agents de Louis XIV celui qui, au temps de Grégoire VII ou d'Innocent III, eût été unanimement régardé comme leur digne successeur, dans l'énergique antagonisme de l'autel et du trône (1). Du reste, quand même la situation sociale du catholicisme eût permis une appréciation plus indépendante des faits politiques, la sociologie propre au catholicisme eût nécessairement limité l'étendue du point de vue.

(1) Voir *Cours de philosophie positive*, Tome V. Page 596-597.

Si l'on considère d'une manière spéciale ses oraisons funèbres, on peut constater dans bien des cas, sous une forme d'éloquence vraiment admirable, des aperçus réellement supérieurs. Je ne considère, pour préciser mes idées à ce sujet, que deux cas, savoir : l'oraison funèbre de la Reine d'Angleterre et celle du Prince de Condé.

L'oraison funèbre de la Reine d'Angleterre fut prononcée le 14 novembre 1662. Je laisse de côté les applications, qui nous paraissent maintenant naïves, d'une théologie dont l'arbitraire apparaît si nettement ; c'est ce qui résulte de cette invocation continue des desseins d'un Dieu dont on ne connaît rien. Il faut montrer, au contraire, des vues sociologiques remarquables dans l'appréciation de la révolution anglaise et qui sont vraiment dignes de celui qui, dans ses avertissements aux protestants, a porté une vue si haute et si ferme sur la doctrine révolutionnaire : « Ceux, dit Bossuet, qui sont « instruits des affaires, étant obligés d'avouer que le « roi n'avait point donné d'ouverture ni de prétexte aux « excès sacrilèges dont nous abhorrons la mémoire, en « accusent la fierté indomptable de la nation : et je con- « fesse que la haine des parricides aurait jeté les esprits « dans ce sentiment. Mais quand on considère de plus « près l'histoire de ce grand royaume, et particulière- « ment les derniers règnes, où l'on voit non seulement « les rois majeurs, mais encore les pupilles et les reines- « mères, si absolus et si redoutés ; quand on regarde la « facilité incroyable avec laquelle la religion a été « renversée ou rétablie, par Henri, par Edouard, par « Marie, par Elisabeth, on ne trouve, ni la nation si « rebelle, ni ses parlements si fiers et si factieux ; au « contraire, on est obligé de reprocher à ces peuples « d'avoir été trop soumis, puisqu'ils ont mis sous le « joug leur foi même et leur conscience. N'accusons

« donc pas le naturel des habitants de l'Ile la plus « célèbre du monde... »

On voit ici l'immense supériorité mentale de Bossuet sur les littérateurs sociologiques, qui, depuis si longtemps, nous fatiguent de leurs puérilités métaphysiques sur l'idée de race, entité qui paraît tout expliquer précisément parce qu'elle n'explique rien, comme les cloches, à qui l'on fait dire tout ce qu'on veut. Bossuet remonte fortement à la vraie source de la Révolution de l'Angleterre. L'esprit de faction et d'audace est, d'après lui, résulté de cet esprit de discussion dans l'ordre religieux, surtout développé par l'action même de la royauté. Bossuet analyse fort bien les développements successifs de cette révolution, où, l'équilibre catholique une fois perdu, les perturbations indéfinies se sont produites. Il a, du reste, profondément senti la nature et l'importance du rôle capital de Cromwell. « Un homme « s'est rencontré, d'une profondeur d'esprit incroyable, « hypocrite raffiné autant qu'habile politique, capable « de tout entreprendre et de tout cacher ; également « actif et infatigable dans la paix et dans la guerre, qui « ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pouvait lui « ôter par conseil et prévoyance ; mais, au reste, si vigi« lant et si prêt à tout, qu'il n'a jamais manqué les « occasions qu'elle lui a présentées : enfin, un de ces « esprits remuants et audacieux qui semblent être nés « pour changer le monde... Car, comme il eût aperçu « que, dans ce mélange infini de sectes qui n'avaient « plus de règles certaines, le plaisir de dogmatiser, sans « être repris ni contraint par aucune autorité ecclésias« tique ni séculière, était le charme qui possédait les « esprits ; il sut si bien les concilier par là, qu'il fit un « corps redoutable de cet assemblage monstrueux... « Maître de son armée, subtil conducteur, qui en com« battant, en dogmatisant, en mêlant mille personnages

« divers, en faisant le docteur et le prophète, aussi bien « que le soldat et le capitaine, vit qu'il avait tellement « enchanté le monde qu'il était regardé de toute l'armée « comme un chef envoyé de Dieu pour la protection « de l'indépendance, commença à s'apercevoir qu'il « pouvait encore les pousser plus loin. Je ne vous « raconterai pas la suite trop fortunée de ses entreprises « ni ses fameuses victoires dont la vertu était indignée, « ni cette longue tranquillité qui a étonné l'univers. »

Il est certain que l'appréciation sommaire de Bossuet sur Cromwell est des plus remarquables ; néanmoins la théorie sociologique de la révolution d'Angleterre n'était pas possible de son temps. Ce n'est que le positivisme qui ait pu finalement apprécier ce grand événement comme ce grand génie. La Révolution d'Angleterre ne peut être jugée qu'au point de vue relatif, comme une phase nécessaire d'une évolution déterminée ; tandis que Bossuet, préoccupé, comme Pascal, des dangers des guerres civiles, dont il avait vu un spécimen dans sa jeunesse, par la Fronde, ne voit de salut pour la société que dans la stabilité royale, dont il montre que la stabilité religieuse est une condition. Quant à la théorie des grands hommes, qui nous permet maintenant d'apprécier Cromwell, elle n'a été vraiment posée que de nos jours ; la théologie n'y voyait que des envoyés de Dieu, et la métaphysique révolutionnaire que d'habiles charlatans ; tandis que, maintenant, nous considérons les grands hommes comme des organes nécessaires des transformations sociales, organes plus ou moins bien adaptés à la fonction, ce qui permet d'apprécier leur grandeur sociologique et morale.

Dans l'oraison funèbre du Prince de Condé, Bossuet manifeste une aptitude à la conception des choses militaires que l'on n'a pas assez appréciée en lui. Il montre fort bien l'importance sociale des victoires de Condé, au

début du règne de Louis XIV, dans la grande lutte contre l'Espagne et la Maison d'Autriche. Il fait très bien voir que Condé combinait, comme les grands capitaines, l'audace d'entreprendre avec cette rare prudence, qui ne laisse au hasard que ce qu'on ne peut lui enlever. Suivant la formule qu'il nous rapporte de Condé : « Un « grand général peut être vaincu, mais ne doit jamais « être surpris ». En parlant de Condé dans la vie privée, Bossuet nous dit excellemment : « La bonté devrait donc « faire comme le fond de notre cœur et devrait être en « même temps le premier attrait que nous aurions en « nous-mêmes, pour gagner les autres hommes. La gran-« deur qui vient pardonner, loin d'affaiblir la bonté, « n'est faite que pour l'aider à se communiquer davan-« tage, comme une fontaine publique qu'on élève pour « la répandre. Les cœurs sont à ce prix, et les grands « dont la bonté n'est pas le partage, par une juste pu-« nition de leur dédaigneuse insensibilité, demeureront « privés éternellement du plus grand bien de la vie « humaine, c'est-à-dire des douceurs de la société ».

La grandeur même du génie de Bossuet fait mieux ressortir combien, à tant d'égards, la situation sociale en rendait impossible le plein développement.

Après Bossuet, le second élément supérieur de la constitution de la prédication dans la phase finale de l'ère révolutionnaire, fut Bourdaloue, que nous allons maintenant apprécier.

Dans ses sermons, Bourdaloue embrasse tous les aspects principaux du dogme et de la morale chrétienne. On doit même remarquer que, dans ses sermons sur le dogme, sur les mystères, par exemple, il ne sépare pas ce dogme de la morale proprement dite. Mais il ne faudrait pas croire qu'il est de ceux qui énervent le dogme catholique, en exposant simplement des propositions

morales presque indépendantes de toute considération surnaturelle. Ce n'est pas, comme disait de Maistre « un monsieur en habit noir, qui dit des choses convenables ». Il combine la morale avec le dogme et montre toujours leur intime corrélation ; ce qui est le caractère même de la systématisation catholique. L'on peut même dire que la distinction de quelques auteurs ecclésiastiques, des sermons de Bourdaloue, suivant qu'ils sont relatifs aux mystères ou à la morale, est au fond superficielle. En réalité, il s'agit toujours de morale, mais de morale indissolublement liée au dogme ; seulement la proportion des deux éléments varie. La lecture des sermons de Bourdaloue est très propre à donner une idée, à la fois de la nature, de la portée et de l'insuffisance de la systématisation morale propre au catholicisme. Mais on voit qu'on a là une véritable coordination morale et non pas une accumulation incohérente de règles empiriques. Aussi, suivant la formule de Danton, d'après laquelle on ne détruit que ce qu'on remplace, la situation actuelle restera, avec sa grave confusion, tant qu'on n'aura pas remplacé sérieusement l'ancienne systématisation par une nouvelle; il ne suffit pas d'accumuler des pierres, il faut faire un édifice.

Si on considère maintenant, à un autre point de vue, le caractère général des théories dogmatiques de Bourdaloue, on voit bien vite qu'il est parfaitement conforme à l'esprit de l'Eglise catholique, si admirablement pratique. Il évite toutes les questions métaphysiques qui ont donné lieu à tant d'hérésies, chez des esprits, au fond secondaires, qui voulaient résoudre le nombre immense de questions insolubles que fait surgir le point de départ, nécessairement surnaturel, de la théorie catholique, comme on le voit dans les questions indéfinies sur la grâce. En admettant que la grâce est en effet un don de Dieu, à titre absolument

gratuit, il n'en admet pas moins la part de l'intervention humaine, par la pratique et le culte, pour obtenir cette grâce. Cela suffit pour diriger la vie humaine en restant néanmoins chrétien. Sans doute, cet équilibre mental est, au fond, plus empirique que systématique, mais cela suffit à l'Eglise pour diriger la vie morale. Quant aux questions des jansénistes, des molinistes, des calvinistes, etc., sur la manière dont Dieu agit réellement par sa grâce, il s'en éloigne discrètement; et, au fond, n'a-t-il pas raison? Que peut-on en savoir? Cette accumulation de questions insolubles résolues par une accumulation d'autres questions insolubles est vraiment répugnante. C'est le propre d'esprits intellectuellement secondaires qui, n'ayant pas la force qu'exigent les vraies spéculations scientifiques, et n'ayant pas le règlement spontané qui résulte du vrai sentiment social et moral, se jettent sur des spéculations simplement logiques et non pas réelles et vérifiables par l'observation. Ce caractère de l'œuvre de Bourdaloue se trouve, du reste, dans Bossuet : c'est le vrai caractère de l'Eglise catholique.

La répartition des sermons de Bourdaloue est naturellement dirigée par l'organisation du culte catholique. Quoique cette organisation soit assurément systématique, elle l'est néanmoins d'une manière insuffisante. Le culte catholique, pour éliminer Dieu qui apparaît toujours d'une manière générale, se rapporte à Jésus-Christ, cette puissante création dont nous avons étudié la nature. Il y a, au fond, trois grandes fêtes : Noël ou la naissance du Christ, Pâques et la Pentecôte. Par une connaissance très profonde, quoique empirique, du travail cérébral, le catholicisme a très bien compris ce principe que ce n'est que par une suite de graduelles préparations que l'âme humaine arrive à toute la plénitude de la vie subjective. Aussi, la fête de

Noël est préparée par l'*Avent,* qui est l'ensemble des quatre semaines qui précèdent Noël, pendant lesquelles l'âme humaine, par des cérémonies et des sermons appropriés, se prépare à célébrer la naissance du Christ. Pâques est préparée par le Carême. Pendant ces périodes préparatoires des deux fêtes caractéristiques, le fidèle est soumis à un ensemble de pratiques et d'exhortations appropriées. La Pentecôte est le troisième terme de cette trilogie, autour de laquelle se groupent d'autres fêtes, l'Ascension, la Circoncision, etc. A cette base essentielle de son culte, le catholicisme a joint l'organisation du culte de la Vierge. La conception de la Vierge est évidemment un complément nécessaire de la théorie du Christ. Dans Jésus-Christ se combinent les points de vue divin et humain, tandis que, dans la Vierge, c'est la profonde idéalisation de la nature humaine par des conceptions théologiques. De cette manière, la haute abstraction théologique de Dieu, trop vague et indéterminée, se précise et se lie à tous les aspects de la nature humaine. Quant à la conception catholique des *octaves* dans lesquelles on fait durer l'émotion produite par la fête principale, elle me paraît moins satisfaisante. Quoi qu'il en soit, c'est dans cet ensemble des fêtes catholiques que se répartissent les sermons propres à la prédication de Bourdaloue. Mais, outre ses sermons d'ordre général, Bourdaloue en a fait beaucoup d'autres relatifs, soit à la vie religieuse proprement dite, soit à diverses opérations spéciales, comme les œuvres pies pour les prisonniers, les malheureux, etc.

Après avoir ainsi étudié les conditions de la répartition de l'œuvre de Bourdaloue, il nous faut préciser davantage les caractères généraux de cette œuvre.

Quand on considère les diverses œuvres de Bourdaloue, ce qui frappe, c'est l'esprit de coordination. La question morale est traitée de manière à ce que les di-

verses parties soient liées entre elles, afin de former un tout qui frappe et entraîne; c'est là l'avantage de cette manière de procéder; mais cette considération, dominée nécessairement par la systématisation catholique, en offre aussi les inconvénients; l'exagération de la subjectivité, le manque de faits suffisamment établis d'une manière scientifique, l'abus des rapprochements vagues: en somme, souvent une réelle incohérence sous une coordination plus apparente que réelle. Cela tient, avons-nous dit, à la nature même de la systématisation morale du catholicisme.

Cette systématisation, en effet, nous présente plusieurs caractères. Elle donne à la vie un but surnaturel et elle établit la coordination de la vie effective d'après un tel but. Il y a, dès lors, une incohérence intime qui tient à ce que ce but surnaturel, poursuivi d'après des procédés plus ou moins subjectifs, se trouve en contradiction avec les nécessités effectives de notre vie, dont elle ne peut tenir compte que par des artifices plus ou moins arbitraires. La systématisation catholique ne peut, naturellement, tenir compte surtout de l'évolution variable des phénomènes sociaux; car elle a été établie à un moment donné de l'histoire avec un caractère absolu. Son idéal moral se trouve en opposition directe avec des nécessités fatales; et dans l'impossibilité d'en tenir compte, on arrive facilement à la déclamation et à une insuffisance d'action vraiment complète.

L'idéal catholique est moral et nullement sociologique, de là une profonde insuffisance qui se traduit de toutes parts. Cet idéal moral a surtout pour but la purification de nos instincts personnels. Il ne tient compte de l'altruisme que par la théorie de la grâce, qui soumet nécessairement à l'arbitraire divin l'action de nos instincts sympathiques. En outre, la purification des instincts personnels étant établie d'une manière ab-

solue, le catholicisme n'a jamais pu fonder une vraie théorie de la personnalité; la considérant surtout dans les déviations extrêmes, ce qui constitue le péché, il n'a jamais pu établir la vraie conception positive de cette base inébranlable de toute vie cérébrale. Le grand théorème biologique qui rattache l'état perturbé à l'état normal, dont il n'est qu'une modification d'intensité, a été complètement méconnu; de là souvent une morale déclamatoire et sans efficacité réelle. Cela est surtout frappant dans la direction de l'instinct sexuel, où l'on voit trop souvent, malgré les efforts catholiques, l'insuffisance de la morale; car c'est là que se vérifie trop souvent la parole de Pascal : « Celui qui fait l'ange fait la bête ».

Il est bon, pour donner une idée de la prédication de Bourdaloue, de considérer d'une manière sommaire les sujets de ses principaux sermons. Ainsi, dans les dimanches de son premier Avent, il parle successivement : sur *la Récompense des Saints,* sur *le Jugement dernier*, sur *le Scandale,* sur *la Fausse conscience*, sur *la Sévérité de la pénitence,* sur *la Nativité de Jésus-Christ*. Dans le second Avent, il traite presque toutes les mêmes questions; mais il y ajoute, en outre, un sermon sur *le Respect humain*. Dans son Carême, nous le voyons parler successivement : sur *la Pensée de la mort,* sur *la Cérémonie des Cendres*, sur *la Communion,* sur *l'Amour*, sur *les Tentations,* sur *le Jugement dernier*, sur *la Religion chrétienne*, sur *la Prière,* sur *la Prédestination*, sur *la Sagesse et la douceur de la loi chrétienne,* sur *l'Impénitence finale,* sur *l'Ambition,* sur *les Richesses,* sur *l'Enfer*, sur *l'Impureté,* sur *le Zèle,* sur *la Parfaite observation de la loi,* sur *la Religion et la probité*, sur *la Grâce*, sur *la Providence,* sur *le Sacrifice de la Messe,* sur *l'Aveuglement spirituel*, sur *la Préparation à la mort,* sur *l'Eloignement de Dieu et le retour à Dieu,*

sur *la Parole de Dieu,* sur *l'Amour de Dieu,* sur *l'Etat de péché et de grâce,* sur *la Conversion de Madeleine*, sur *le Jugement téméraire*, sur *la Communion pascale,* sur *le Retardement de la pénitence,* sur *la Passion de Jésus-Christ*, sur *la Résurrection de Jésus-Christ*, sur *la Persévérance chrétienne,* sur *la Paix chrétienne*.

Beaucoup de ces sujets sont, comme l'on voit, relatifs à des états généraux du cerveau, qu'il sera intéressant d'étudier, en les comparant aux solutions positives, surtout à mesure que la théorie des fonctions composées du cerveau prendra plus d'extension et de consistance. Dans les autres nombreux sermons prêchés par Bourdaloue ce sont des questions analogues qu'il traite, avec des caractères spéciaux tirés de la destination, comme pour les assemblées de charité ou les prises d'habit, etc. J'ai déjà fait ressortir le caractère propre de ses sermons sur les mystères, où il combine le point de vue dogmatique avec le point de vue moral. Ces sermons se rapportent essentiellement à Jésus-Christ et à la Vierge. Ainsi, pour Jésus-Christ, il s'occupe successivement de la Nativité, de la Circoncision, de l'Epiphanie, de la Passion, de la Résurrection, de l'Ascension, de la Pentecôte, de la Sainte-Trinité et du Saint-Sacrement. Quant à la Vierge, il a prêché successivement sur la Conception de la Vierge, sur l'Annonciation, sur la Purification et sur l'Assomption.

L'on peut voir, par cet énoncé sommaire des sermons du principal prédicateur moderne du catholicisme, à la fois la portée et l'insuffisance de l'œuvre.

Nous allons examiner d'une manière spéciale un sermon de Bourdaloue, afin de mieux préciser nos vues. Je choisis le sermon pour le dimanche de la troisième semaine du Carême. Le sujet est : *De l'impureté*. Nous remarquerons d'abord que le sermon, s'il est une œuvre de moralisation reposant sur une théorie philosophique,

est aussi une œuvre d'art. A ce titre, il est assujetti à une division et à une coordination de parties, comme tout poème quelconque. Bourdaloue décompose habituellement le sermon en deux ou trois parties. Le sermon sur l'impureté est divisé en deux parties. Le tout est précédé d'une vue d'ensemble qui indique le sujet et les raisons de sa subdivision. Voyons d'abord le préambule et nous examinerons successivement les deux parties dans lesquelles Bourdaloue a divisé son sujet. Le sermon commence par une proposition empruntée aux Ecritures saintes et le plus souvent à l'Evangile. Cet usage montre le caractère, à la fois subjectif et traditionnel, du catholicisme, en établissant toujours la subordination d'une exposition quelconque à une notion constituée par l'Eglise. Cela montre, sans doute, la subordination de l'individu à l'espèce, mais aussi le vague et l'absolu de cette subordination apparaissent trop souvent. La formule adoptée par Bourdaloue dans ce cas-ci est la suivante : « Lorsque l'esprit impur est sorti d'un « homme, il va par les lieux arides, cherchant du re- « pos, et il n'en trouve point. Alors, il dit : Je retour- « nerai dans ma maison dont je suis sorti; et, à son re- « tour, il la trouve vide, balayée et ornée; il part aussitôt « et il va prendre avec lui sept autres esprits, encore « plus méchants que lui; ils rentrent dans cette maison, « et ils y habitent. » (En saint Mathieu, chapitre XII). Bourdaloue accepte la théorie d'après laquelle nos penchants, surtout à l'état pathologique, seraient dus à des forces extérieures à nous, c'est-à-dire à des démons. Néanmoins, cette théorie théologique n'est pas admise d'une manière absolue, car il dit plus loin : « C'est donc, « mes chers auditeurs, de cet esprit impur que je dois « aujourd'hui vous parler; et il est important de vous « en découvrir la malignité, puisque le même saint « Grégoire nous assure que ce démon, *ou plutôt le vice*

« *qu'il entretient dans nos cœurs*, est la cause la plus « générale de la damnation des hommes, et que c'est lui « qui tous les jours fait périr tant de pécheurs. » Il semble donc, d'après cela, que le vice préexiste à l'action modificatrice du démon ; mais la conception reste vague dans cette combinaison de l'esprit théologique et de l'esprit positif. L'œuvre de Bourdaloue n'étant pas purement scientifique, mais moralisatrice, doit comporter un adoucissement à la crudité de la science. C'est ce que Bourdaloue comprend très bien en disant : « Car, « en traitant cette matière, je me souviendrai toujours « que la parole du Seigneur, dont je suis le ministre, « quoique indigne, doit être une parole chaste, plus « épurée que l'argent qui passe par le feu, et qu'on « éprouve jusqu'à sept fois. »

Pour diviser son sujet, Bourdaloue jette une vue d'ensemble d'après laquelle « cet abominable péché est une parfaite image de l'enfer ». D'après cela, Bourdaloue, dans une première partie, analysera l'état moral de l'homme soumis à l'impureté, comme étant une image de l'existence des réprouvés dans l'autre monde ; et dans l'autre partie il montrera comment l'impureté est la force fondamentale qui nous conduit à la réprobation. « En deux mots, dit-il, impureté, signe de la réproba- « tion et principe de la réprobation. Signe visible de « la réprobation, parce que rien ne nous représente « mieux dans cette vie l'état des réprouvés après la « mort : vous le verrez dans la première partie. Prin- « cipe efficace de la réprobation, parce que rien ne nous « expose à un danger plus certain de tomber dans « l'état des réprouvés : je vous le ferai voir dans la « seconde partie. »

L'on voit d'après cela que, si la méthode théologique fournit un procédé de coordination, ce procédé est vague et plus ou moins arbitraire. Néanmoins en l'absence

d'une méthode qui saisisse positivement l'ensemble, cela vaut mieux que l'incohérence empirique. Au point de vue de l'étude de l'entendement humain, il sera toujours intéressant et utile de suivre, dans des esprits éminents, cette combinaison de l'observation positive avec une coordination théologique, qui ne lui est pas homogène comme à l'état positif.

Voyons d'abord la première partie du sermon :

Bourdaloue veut, dans cette première partie, représenter l'état d'une âme vouée à l'impureté, en d'autres termes à l'instinct sexuel. Sa théorie théologique consiste à concevoir l'état d'une telle âme comme semblable à celle des réprouvés en enfer. Il faut donc représenter un tel état; ce qu'il ne peut faire que par les documents empruntés aux Ecritures saintes, puisqu'un tel état n'est pas directement observable et que, d'un autre côté, il faut toujours subordonner l'observation positive à la foi théologique. D'après des textes, il trouve quatre caractères dans l'état d'une âme réprouvée dans l'enfer : 1° les ténèbres et l'obscurité au milieu d'un feu dévorant; 2° la confusion et le désordre dans le séjour de toutes les misères; 3° l'esclavage et la servitude du démon ; 4° enfin, le ver immortel d'une conscience cruellement et continuellement déchirée. Après cela, il étudiera dans l'âme de l'impudique qui reproduit sur la terre l'état infernal : 1° l'aveuglement; 2° le désordre, même social; 3° l'esclavage d'une âme; 4° le trouble profond de la conscience et du cœur. La méthode que j'ai caractérisée d'une manière générale vous apparaît ici avec sa valeur, puisqu'il y a coordination, mais aussi avec son insuffisance, puisque le principe général a un degré extrême d'*à priori* ou de subjectivité.

Bourdaloue commence par définir le caractère général propre à l'impureté ou à l'instinct sexuel, c'est sa liaison intime avec le corps ou avec la chair. Il cite à cet

égard une vue de saint Bernard : « En effet, chrétiens,
« prenez garde à cette réflexion de saint Bernard, qui
« me semble également solide et ingénieuse : quand
« l'homme se laisse emporter à l'ambition, c'est un
« homme qui pèche, mais qui pèche en ange; pourquoi?
« Parce que l'ambition est un péché tout spirituel, et
« par conséquent propre des anges. Quand il succombe
« à l'avarice et à la tentation de l'intérêt, c'est un
« homme qui pèche, mais qui pèche en homme, parce
« que l'avarice est un dérèglement de la convoitise, qui
« ne convient qu'à l'homme. Mais quand il s'abandonne
« aux seuls désirs de la chair, il pèche et il pèche en
« bête, parce qu'il suit le mouvement d'une passion
« prédominante dans les bêtes. » Les chrétiens ont entrevu ainsi la corrélation fondamentale entre l'instinct sexuel et la vie organique. Nous reviendrons sur ce sujet. On ne peut attendre de Bourdaloue, ni de ceux qui l'ont précédé et suivi, l'étude scientifique d'une telle corrélation, qu'il n'est possible d'ébaucher qu'à présent, comme je le montrerai tout à l'heure.

Il étudie d'abord, d'après le plan systématique que j'ai indiqué, l'aveuglement sous tous ses divers aspects que produit la prépondérance exagérée de l'instinct sexuel.

Il montre d'abord, en traits précis, comment la prépondérance de l'impudicité conduit finalement une âme qui s'y livre à l'oubli de tout respect humain et au cynisme personnel et social. Considérant ensuite les nations chrétiennes, il y montre toutes les perturbations qui résultent de ce que l'on a nommé la galanterie, dans le cas des classes disponibles que ne règle pas la nécessité du travail ni l'éducation de la famille : les discours libres, les conversations équivoques, les lectures suspectes. Ce tableau de la vie habituelle des classes riches

au XVIIe siècle est fait avec une grande précision et paraît complet; mais il y manque le point de vue sociologique, qui était absolument au-dessus de la science historique au temps de Bourdaloue et que le Positivisme seul peut accomplir : j'en ai donné les traits principaux dans ma théorie du moyen âge. Le rôle croissant des femmes dans la vie humaine résulte en effet de deux grands phénomènes accomplis au moyen âge : 1° la libération des classes laborieuses qui a élevé la dignité des femmes et les a réglées en les associant activement aux intérêts pressants de la famille; 2° la libération domestique des femmes, accomplie surtout par la féodalité, dans les classes supérieures. Cette libération domestique rendait plus nécessaire encore l'intervention catholique pour la moralisation de la femme, au point de vue de son action sexuelle, directe ou indirecte. Cette action, combinée avec les obligations qu'imposait à la femme la vie féodale, a établi à cet égard un équilibre qui a été perturbé dans la période révolutionnaire, à partir du XIVe siècle. L'oisiveté croissante de certaines classes a augmenté les perturbations résultant de l'action féminine. Le problème du règlement ne peut être purement moral; l'intervention sociologique deviendra nécessaire, pour imposer partout à la femme une portion considérable d'activité, sans négliger la culture directe des penchants. Mais de telles vues échappaient nécessairement aux théories dont pouvait se servir Bourdaloue. Il a tracé le tableau des perturbations sans pouvoir remonter à l'origine, et encore moins concevoir les conditions sociales qui permettront une solution suffisante. Bourdaloue constate lui-même la grande inefficacité habituelle des exhortations chrétiennes. Diderot, dans le charmant et court opuscule « *Dialogue entre Crudéli et la Maréchale* », nous peint d'un trait vif et

plaisant l'inefficacité des prédications. Sa jeune dévote ne craint pas, en effet, de faire venir de coupables pensées par un excès d'immodestie.

Dans le rapprochement que fait Bourdaloue entre le libertinage d'esprit et le libertinage sexuel, il y a trop de déclamation; il s'inspire trop des procédés de polémique employés par saint Augustin, dans sa lutte contre le paganisme. Mais il nous fournit cette précieuse indication que, de son temps, ce libertinage d'esprit était fort répandu chez les femmes.

Bourdaloue examine ensuite le second point de son analyse morale, à savoir les désordres qu'engendre une trop grande prépondérance de l'instinct sexuel. Il trace un très beau tableau de l'action synthétique du cerveau, sous l'impulsion prépondérante de la sexualité. Il s'appuie sur le texte évangélique d'après lequel le démon de l'impureté entraîne à sa suite sept autres démons plus méchants que lui. Et il fait voir, en effet, comment, dans l'état social, la satisfaction de la sexualité, dans les conditions complexes où elle se produit, entraîne les manifestations de l'avarice, de la prodigalité, de la vengeance, de la médisance, de la calomnie, etc., etc. Il montre très bien ensuite les désordres sociaux qui résultent de l'intervention féminine perturbatrice. Il examine ensuite le troisième caractère de la prépondérance de l'impureté, qui nous rend plus qu'aucun autre l'esclave du démon. « Dans les autres péchés, dit saint « Grégoire, pape, l'esprit de ténèbres nous attaque « comme un ennemi, il nous sollicite comme un tenta- « teur, il nous surprend comme un séducteur; mais « dans celui-ci il nous domine comme un tyran. »

Enfin, il considère le quatrième point de vue qui rapproche l'impudique du réprouvé, à savoir : « le ver « de la conscience et le trouble ». Dans les autres penchants, l'ambition, l'avarice, etc., etc., on peut se faire

illusion, car, après tout, il y a une corrélation avec les autres qui leur donne ou peut leur donner un caractère social et moral : dans la vie de la chair nulle illusion n'est possible; et si l'âme conserve quelques traces de christianisme, le remords et le trouble sont inévitables. Mais ce trouble que produit la prépondérance des préoccupations sexuelles résulte aussi de la nature de l'objet aimé, dont on subit trop souvent la capricieuse domination, et où apparaît aussi le plus nettement l'infirmité féminine. « Car, dit Bourdaloue, quel tourment, par « exemple, est comparable à celui d'un esprit blessé, « qui aime et qui s'aperçoit qu'il n'est pas aimé; qui « veut plaire, et par cela même déplaît; qui conçoit des « désirs ardents, et qui ne trouve que des froideurs; qui « s'épuise en services et en soins et qui n'est payé que « de rebuts. Cette passion ridicule et bizarre, mais opi« niâtre, quelque force qu'il ait d'ailleurs, n'est-ce pas « ce qui le dessèche, ce qui le mine, ce qui le fait misé« rablement et inutilement languir... En sorte que, tout « persuadé et tout convaincu qu'il est de sa folie, il ne « peut la vaincre ni s'en défaire : d'autant plus malheu« reusement ensorcelé, pour ainsi dire, qu'il ne l'est « qu'à ses dépens; tandis que les autres, peu touchés de « ce qu'il endure, ou s'en raillent ou en ont pitié. » On ne peut s'empêcher, en lisant ce beau tableau, de songer au grand Molière, voyant nettement les choses et dominé néanmoins par une passion perturbatrice.

Mais continuons la citation de Bourdaloue : « Voilà, « dit-il, si l'on ne répond pas à sa passion, quelle est « sa véritable destinée. Mais quand on y répondrait? « quelles inquiétudes et quelles craintes qu'on n'y ré« ponde pas également, qu'on n'y réponde pas sincère« ment, qu'on n'y réponde pas constamment. » Il examine ensuite le trouble qui résulte de la nature de l'objet aimé : « Je dis plus; et dans la suite de cette même pas-

« sion, que ne faut-il pas essuyer? Ou celle dont on a « fait son idole est vaine et indiscrète, ou elle est fière « et orgueilleuse, ou elle est capricieuse et inégale, ou « elle est légère et inconstante. Or, à quelles épreuves, « à quelles bassesses, à quelles misères n'est-on pas « alors réduit? »

Après ce tableau complet que nous offre Bourdaloue dans sa première partie, il passe à la seconde.

Dans cette deuxième partie, Bourdaloue considère l'impureté comme le principe de la réprobation. Son appréciation repose sur cette conception, que l'impureté est le vice qui conduit le plus certainement à l'impénitence finale; « or, l'impénitence finale, dit-il, est la dis« position la plus prochaine à la réprobation; c'en est « le commencement. » La primitive Eglise attacha au règlement de l'impureté la plus grande attention; il y avait à cela même des raisons sociales, quand on considère les honteux débordements, auxquels donnait lieu, dans l'empire romain, la concentration de la richesse sans destination. Tertullien va jusqu'à déclarer que c'est là un crime irrémissible; et il blâme énergiquement le pape Zéphirin, qui avait décrété que les impudiques devaient être admis à la pénitence. Parmi plusieurs raisons tirées des Ecritures, il en donne une théologique, que je dois indiquer. Sous l'ancienne loi, la chair existait avec son imperfection propre; dès lors, les vices de l'impureté n'avaient pas la même importance et comportaient le repentir; sous la nouvelle, il n'en est pas de même. Jésus, par l'incarnation, a sanctifié la chair; les vices de l'impureté font donc alors les injures les plus graves au Verbe fait chair. Ces sortes de crimes, disait donc Tertullien, sont irrémissibles. L'Eglise, guidée par le profond sentiment des nécessités sociales, a répudié ces conséquences d'une logique excessive et a déclaré hérétique une pareille opinion. Bourdaloue, avec sa sagesse

pratique habituelle, adopte sans doute la doctrine de l'Eglise sur ce point. Néanmoins, il reconnaît qu'il n'y a pas de péché auquel l'on s'attache plus qu'à celui-là; et cela par trois raisons : « Car, il est vrai, dit-il, qu'il « n'est point de péché qui rende le pécheur plus sujet à « la rechute, point de péché qui expose plus le pécheur « à la tentation du désespoir, point de péché qui tienne « le pécheur plus étroitement lié par l'habitude. » Et, au fond, Bourdaloue, sans adopter l'opinion extrême de Tertullien, s'en rapproche beaucoup. Il nous peint ces pécheurs, se repentant par intermittences et retombant sans cesse dans leur péché; qui, finalement, vont chercher des confesseurs indulgents, et qui, par la variabilité même de ces confesseurs, échappent à l'action d'une direction persistante et, par suite, finalement plus sévère.

Ce discours était, au fond, une attaque directe contre les mœurs de la haute société de son temps. Il est intéressant de constater quel fut l'accueil fait à ce sermon et l'effet qu'il produisit. L'effet fut évidemment d'une bien faible efficacité ; quant à l'accueil, ce fut le blâme. Nous en avons une preuve bien curieuse dans le sermon pour le jeudi de la cinquième semaine du carême, sur la conversion de Madeleine. La question était délicate, car Madeleine, livrée d'abord au libertinage, avait trouvé grâce, parce qu'elle avait beaucoup aimé le Christ. Bourdaloue invoque ensuite l'exemple de saint Paul, qui avait blâmé avec énergie les débordements sexuels ; et il ajoute : « Or, non seulement les chrétiens de ces pre- « miers temps ne s'offensaient pas de ce que saint Paul « leur représentait, avec tant de force et sans nul adou- « cissement ; mais, persuadués de l'importance et de la « nécessité de cette instruction, ils la recevaient avec « une docilité parfaite ; ils en étaient édifiés, touchés, « pénétrés d'une sainte componction s'ils y avaient part, « ou d'une crainte salutaire s'ils étaient encore dans

« l'innocence. J'avais droit de croire que je trouverais « en vous les mêmes dispositions, et qu'une morale que « saint Paul avait crue bonne pour le siècle de l'Eglise « naissante, c'est-à-dire, pour le siècle de la sainteté, « pouvait l'être encore, à plus forte raison, pour un « siècle aussi corrompu et aussi perverti que le nôtre. « Je me suis trompé ; ce siècle, tout corrompu qu'il est, « a eu sur cela plus de délicatesse que celui de l'Eglise « naissante. Ce que j'ai dit n'a pas plu au monde ; et « Dieu veuille que le monde, en me condamnant, ait au « moins gardé les mesures de respect, de religion, de « piété, qui sont dus à mon ministère : car, pour ma « personne, je sais que rien ne m'est dû... Trop heureux « si la censure du monde n'a rien fait perdre à ce que « j'ai dit de son efficace et de son utilité ; ... Mais c'est « à vous, Seigneur, à faire le discernement, et de ceux « qui en ont abusé et de ceux qui en ont profité. Vous « êtes le scrutateur des cœurs ; et vous savez que ce « n'est point pour ma justification que je m'en explique « ici, mais pour l'honneur de votre parole. Qu'importe « que je sois condamné ? Mais il importe, ô mon Dieu, « que votre parole soit respectée ». L'acuité de l'action du sermon de Bourdaloue s'explique non seulement, par l'état général des mœurs de la société d'alors, mais aussi par le cas spécial fourni par l'exemple de Louis XIV. Pour avoir une idée complète de ce sujet, il faudrait lire le sermon pour le second dimanche après l'Epiphanie, sur l'*état de mariage*. Mais ne nous attardons point davantage sur un tel sujet et considérons sommairement, d'une manière positive, l'impuissance où le catholicisme s'est trouvé de donner une théorie du rôle de l'instinct sexuel, et la disproportion entre l'intensité de ses efforts et les résultats obtenus.

Le catholicisme a accepté la distinction entre le corps et l'âme, en plaçant dans l'âme les conditions de notre

grandeur morale et mentale; et dans le corps la source de nos imperfections et de nos impuretés. Comme l'avait très bien vu saint Bernard, l'instinct sexuel est essentiellement lié au corps et, comme nous disons maintenant, à la vie organique ; il a donc, à cet égard, un vice absolument irrémissible. Dès lors, il est, par cela même, une imperfection fondamentale que nous subissons, mais l'état normal doit être la virginité. Aussi le catholicisme n'a-t-il jamais pu effectuer une théorie satisfaisante du mariage. Il a beau le concevoir comme l'alliance de Jésus-Christ avec son Eglise et nous prêcher d'aimer notre femme comme Jésus aime son Eglise; cette conception mystique voile la réalité, mais ne la supprime pas; et quoi qu'on fasse, au point de vue de la théologie chrétienne, le mariage reste contaminé d'une profonde imperfection. Le sacerdoce n'a pu surmonter cet inconvénient fondamental que par la sagesse qu'il a déployée dans le gouvernement de notre espèce. La vue de Comte sur le mariage, où l'instinct sexuel est à la fois satisfait et contenu, est d'une valeur bien autrement scientifique.

Mais pour mieux comprendre la portée comme l'insuffisance de la théorie catholique, il faut indiquer en quelques mots la théorie positive. En premier lieu, la science élimine l'âme en tant qu'entité et ne la conçoit que comme l'ensemble des fonctions du cerveau. En outre, l'expérience universelle constate ce grand fait, que la vie animale repose nécessairement sur la vie organique. Les plus nobles pensées comme les plus éminentes émotions ne peuvent s'accomplir que dans une matière organique assujettie au double mouvement de composition et de décomposition. Par conséquent, les considérations théologiques sur l'âme seule pure n'ont aucune réalité objective. Néanmoins, on doit reconnaître une réalité positive dans l'aperçu de saint Bernard. L'instinct sexuel est, en effet, lié d'une manière plus

spéciale à la vie organique proprement dite, mais aussi à la peau et à la muqueuse ; cela n'est pas propre à l'instinct sexuel seul, et s'observe aussi dans l'instinct nutritif. Ces deux instincts constituent, en effet, dans le cerveau, un groupe bien spécial, et forment avec le reste du cerveau un dualisme caractéristique. Auguste Comte a traduit ce dualisme, d'une si grande importance sociale, par le cerveau proprement dit et le cervelet ; et il a consacré exclusivement celui-ci aux deux instincts nutritif et sexuel, qui assurent la conservation de l'individu et la continuation de l'espèce. Le grand problème moral et social consiste, en effet, dans le règlement de ces deux instincts. Cela devient évident, à mesure que l'évolution industrielle fournit des moyens croissants de satisfaction. La question de l'alcoolisme nous montre toute l'importance de cet aperçu. Du reste, ces deux instincts ont entre eux les plus intimes corrélations, comme le prouvent de nombreuses et faciles observations pathologiques.

Quant au règlement, il ne peut pas être seulement moral, c'est-à-dire résultant de nos efforts systématiques sur nous-mêmes. Le problème est aussi sociologique ; et un règlement suffisant ne pourra avoir lieu qu'autant que l'évolution sociale imposera de plus en plus à chacun une fonction active, fournissant un règlement spontané, base du règlement systématique.

Mais, sans insister davantage, si l'on jette un coup d'œil d'ensemble sur l'action catholique, on est néanmoins frappé d'un grand fait qui honore le catholicisme dans le passé comme dans le présent, c'est qu'il pose le grand problème de la réaction de l'individu sur lui-même, pour s'améliorer en se modifiant dans les limites possibles. Au lieu de considérer simplement les phénomènes en eux-mêmes et de s'y abandonner, sous le prétexte de fatalité absolue, le catholicisme a institué

la modificabilité humaine, dans le cas capital des plus hautes fonctions morales, sans croire que cette modificabilité fût purement et uniquement réservée à notre action sur le monde extérieur ; et, au contraire, il considère la modificabilité humaine comme étant la plus importante. Il a caractérisé cette modificabilité par l'organisation de la *pénitence*, qu'il faut considérer comme un traitement pathologique de l'âme ; et l'on peut trouver à cet égard de précieuses vues, non seulement dans les sermonnaires, mais aussi et surtout dans les confesseurs ; et c'est là que se trouve un point de raccord incontestable entre le positivisme et le catholicisme.

Nous devons maintenant considérer sommairement Bourdaloue, comme auteur de panégyriques et d'oraisons funèbres. Dans les panégyriques il apprécie les types du passé, et dans les oraisons funèbres les contemporains qui viennent de disparaître. Je vais d'abord donner le tableau de ses sermons à ce sujet : *saint André, saint François-Xavier, saint Thomas apôtre, saint Jean l'Évangéliste, sainte Geneviève, saint François de Sales, saint François de Paule, saint Pierre, saint Paul, sainte Madeleine, saint Ignace de Loyola, saint Louis, roi de France, saint Benoît, Notre-Dame-des Anges.*

Enfin, il a conçu un essai d'Avent, contenant toute une série de sermons coordonnés sur *saint Jean-Baptiste.*

Quant à ses oraisons funèbres, elles sont au nombre de trois : oraison funèbre de Henri de Bourbon, prince de Condé et premier prince du sang, oraison funèbre de Louis de Bourbon, prince de Condé et premier prince du sang, et éloge de M. le premier président de Lamoignon.

Il est bien entendu que je ne prétends pas faire une analyse approfondie de ces divers sermons, ce qui ne serait nullement conforme à l'œuvre que je poursuis ;

je veux seulement, par quelques considérations caractéristiques, placer l'œuvre dans l'évolution catholique, comme j'ai placé l'évolution catholique dans l'évolution générale de l'Occident ; c'est là l'essentiel comme le difficile. Je vais d'abord, comme type, donner une analyse du panégyrique de saint Ignace de Loyola.

Dans ce panégyrique, Bourdaloue prend dans l'*Épître aux Corinthiens,* pour vue générale de son sujet, le texte suivant : « Dieu est fidèle, par qui vous avez été « appelés à la compagnie de son fils Jésus-Christ, notre « Seigneur ». De ce texte bien vague, Bourdaloue déduit une conception générale de l'œuvre d'Ignace de Loyola, appelé dans la compagnie de Jésus pour son service. Il considère, dans la première partie, comment Ignace a été appelé, c'est-à-dire comment il a reçu de Dieu la vocation pour son œuvre, et dans la seconde, comment il a suivi et exécuté cette vocation. Ces deux points de vue, subordonnés à la méthode théologique, correspondent néanmoins à un point de vue positif. Dans tout grand homme, en effet, il y a ce qu'on peut appeler la vocation; c'est-à-dire l'ensemble des conditions sociologiques et personnelles, qui déterminent la destination de l'homme supérieur ; puis il y a la manière dont l'homme supérieur obéit à cette vocation, c'est-à-dire la manière dont il remplit effectivement sa fonction. Sans doute, ce double point de vue est dominé par la conception théologique de Dieu, qui détermine cette vocation et qui en dirige l'accomplissement; mais cela correspond à une vue d'ensemble vraiment positive. Seulement, on pourra constater comment la méthode théologique, tout en aidant à placer au point de vue d'ensemble, reste inférieure à la méthode positive, qui considère les phénomènes dans leur réalité effective, suivant les lois qui les gouvernent. Et l'on voit immédiatement comment la notion positive de loi

reste snpérieure à la notion d'un Dieu qui agit d'après des volontés arbitraires, sans qu'on puisse jamais rien prévoir. En outre, les divisions du sujet, d'après ces considérations théologiques, poussent trop souvent, dans les esprits qui ne sont pas supérieurs, à des constructions simplement littéraires.

Dans la première partie, Bourdaloue montre comment Dieu est resté réellement fidèle dans la vocation d'Ignace. D'abord, envers l'Eglise. Il fait voir quelle était la situation sociale de l'Eglise, au moment de l'avènement d'Ignace. Cette Eglise était bouleversée et menacée par le flot montant et terrible de l'hérésie, Dieu suscite Ignace pour lutter, pour l'Eglise, contre l'hérésie dans cette situation redoutable. Mais Dieu se montre aussi fidèle envers Ignace, en le rendant capable de cette grande entreprise. Un des grands dangers de l'Eglise était l'ignorance de son clergé et du public. Aussi Ignace conçoit, dès le début, la nécessité de l'instruction et de l'enseignement, et celle d'organiser un appareil pour atteindre un tel but. Mais où apparaît, d'après Bourdaloue, l'intervention miraculeuse de Dieu, c'est que Ignace, dans sa solitude de Manrèse, sans autre préparation, au fond, que la vie des camps, s'élève à la conception des *Exercices spirituels*, qui furent le grand procédé de son action sociale. Enfin, Dieu lui envoie la persécution, qui est à la fois le signe et la condition de sa mission voulue par Dieu. La persécution est le signe des prédestinés.

Dans la seconde partie, Bourdaloue examine comment Ignace a été fidèle à sa fonction et à son ministère. Ignace nous offre, en effet, le type d'un homme qui se prépare moralement à la grande destination dont il a conçu l'ensemble ; il s'y prépare dans la solitude et la mortification. Mais il ne suffit pas de la vertu ni de la préparation morale, il faut aussi la lumière, ou la pré-

paration intellectuelle. Il nous le montre alors refaisant à Paris son éducation intellectuelle, apprenant au milieu des enfants les premiers éléments de la grammaire. Cette préparation est bien voulue pour une grande et immense destination morale et sociale, conçue à l'avance.

Mais, dit Bourdaloue, où apparaît la fidélité d'Ignace à sa grande vocation, c'est dans la création de la compagnie de Jésus, qui a été l'instrument nécessaire et capital de son œuvre. Bourdaloue en fait un éloge pompeux : « C'est, chrétiens, cette institution d'une compa-
« gnie, dont l'unique fin est la gloire de Dieu et le salut
« du prochain ; dont tous les sujets ne doivent servir
« qu'à la gloire de Dieu et au salut du prochain ; dont
« toutes les vues, tous les intérêts, toutes les fonctions,
« tous les travaux ne doivent tendre qu'à la gloire de
« Dieu et au salut du prochain ; d'une compagnie qui,
« sans se renfermer dans l'enceinte d'une province ou
« d'un empire, doit annoncer la gloire de Dieu et son
« saint nom dans tout l'univers : *euntes in mundum*
« *universum ;* doit prêcher l'Evangile à tous les peuples,
« sans distinction d'âge, depuis les enfants jusqu'aux
« plus avancés, sans distinction de qualités ou d'états,
« depuis les plus pauvres et les plus petits jusqu'aux
« plus riches et aux plus grands : *prædicate Evangelium*
« *omni creaturæ ;* d'une compagnie qui, sans se borner
« à un moyen plutôt qu'à l'autre, fait profession d'em-
« brasser tous les moyens de glorifier Dieu et de sanc-
« tifier les âmes : les écoles publiques et l'instruction
« de la jeunesse, la connaissance des lettres et divines
« et humaines, le ministère de la sainte parole, la direc-
« tion des consciences, les assemblées de piété, les
« missions et les retraites ; d'une compagnie qui, pour
« se dégager de tout autre intérêt que celui de Dieu et
« des âmes qu'il a rachetées de son sang, renonce
« solennellement à tout salaire et à toute dignité ; qui,

« pour être plus étroitement liée au service de l'Eglise
« de Dieu, s'engage par vœux exprès à s'employer
« partout où les ordres du souverain pontife et du
« vicaire de Jésus-Christ la destineront, fallût-il pour
« cela s'exposer à toutes les misères de la pauvreté, à
« toutes les rigueurs de la captivité, à toutes les horreurs
« de la mort; d'une compagnie qui, par la miséricorde
« du Seigneur et par la force toute-puissante de son bras,
« perpétuée de siècle en siècle et toujours animée du
« même esprit, à la place des ouvriers qu'elle perd, en
« doit substituer d'autres pour leur succéder, pour
« hériter de leur zèle, pour cultiver les mêmes moissons,
« pour soutenir les mêmes fatigues, pour essuyer les
« mêmes périls, pour combattre les mêmes ennemis et
« avec les mêmes armes, pour remporter les mêmes
« victoires; ou pour faire de leur réputation, de leur
« repos, de leur vie, les mêmes sacrifices. Et aidé de
« la grâce, et en suivant toute l'impression, après avoir
« conçu et médité le dessein de cette compagnie, l'avoir
« ensuite conduit avec autant de sagesse que de cons-
« tance et de force, l'avoir exécuté avec succès et porté
« enfin à sa perfection, dites-moi, chrétiens, si ce n'est
« pas avoir été fidèle à Dieu, non seulement, comme ce
« bon serviteur de l'Evangile, en de petites choses,
« *in modico fidelis*, mais dans une des plus difficiles et
« des plus grandes entreprises? Or, voilà ce qu'a fait
« saint Ignace de Loyola : je ne dis pas : voilà ce qu'il
« s'est proposé, voilà ce qu'il a ébauché, voilà ce qu'il
« a commencé ; mais je dis : voilà ce qu'il a lui-même
« achevé, ce qu'il a lui-même consommé, et à quoi lui-
« même il a mis la dernière main! » Le tableau est vraiment magnifique; il est beau parce qu'il est vrai et qu'il contient l'expression totale et variée de la réalité des choses.

Mais, Bourdaloue tire de cette belle appréciation de

saint Ignace un conseil moral applicable à tous. Il indique, en effet, que le grand caractère d'Ignace, c'est l'action pour réaliser, en utilisant la grâce qui vient de Dieu. Je termine par une dernière citation à ce sujet : « Mais si Dieu vous est fidèle comme il le fut à Ignace, « êtes-vous comme Ignace fidèles à Dieu ? Vous voulez « que Dieu fasse tout et qu'il ne vous en coûte rien. « Mais saint Ignace s'est fondé sur une maxime bien « opposée, savoir, que ne pouvant rien faire sans Dieu, « il n'était pas d'une moindre nécessité pour lui de faire « tout avec Dieu. Voici le principe qui l'a fait agir, et « le mal est que vous prenez toute une autre règle. Ce « grand saint a su distinguer entre la grâce et l'action ; « la grâce qui nous prévient de la part de Dieu, et l'action « qui la suit de notre part ; et il a conclu que ce n'était « pas la première, mais la seconde qui nous sanctifiait ; « et que la première sans la seconde était même le sujet « de notre condamnation. »

N'est-ce pas là la conception de l'état normal ? L'homme reçoit comme une grâce, à titre gratuit, un ensemble d'avantages sociaux et personnels ; et son devoir est d'agir constamment pour utiliser tous ces avantages pour le service de la Famille, de la Patrie et de l'Humanité. Tel est le beau sermon de Bourdaloue sur Ignace de Loyola. C'est, à mon avis, son vrai chef-d'œuvre ; ne consistant pas dans un travail purement littéraire de phrases cadencées, mais bien dans une traduction vivante pour tous de l'ensemble de la réalité des choses. Bourdaloue a conçu ici le style comme Buffon, en le considérant comme consistant dans la meilleure manière de représenter la succession des idées ; celles-ci traduisant la succession des choses.

Mais, si l'on considère les panégyriques de Bourdaloue, en les rapportant à sa situation sociale, l'on voit que celle-ci a limité son action. Bourdaloue n'a pu nécessai-

rement embrasser que le champ même du catholicisme, sans rien prendre en dehors. Ce champ était vaste sans doute, mais néanmoins très limité, relativement à l'ensemble des choses. De plus, dans ce champ même, Bourdaloue n'a pu saisir l'ensemble; il n'a considéré que le poiut de départ et le point d'arrivée, c'est-à-dire, les premiers temps du catholicisme et les temps modernes. Subissant comme Bossuet le poids de l'évolution révolutionnaire commencée au XIV[e] siècle, il n'a pu même entrevoir le rôle du moyen âge, où est cependant le nœud de toute l'histoire.

C'est dans Bourdaloue et Bossuet que, dans cette période décroissante, la prédication chrétienne a pu atteindre son maximum. Depuis, sa valeur comme son action ont nécessairement décru, par un désaccord croissant entre la doctrine catholique et l'évolution sociale, dominée de plus en plus par de toutes autres influences. C'est ce qu'il faut sommairement indiquer pour terminer notre appréciation.

L'organisation de la prédication, telle qu'elle était due à Bossuet et à Bourdaloue, a été un moment dans l'histoire de l'évolution catholique; ce moment a même été très court.

La doctrine qui servait de base était de moins en moins en rapport avec la prépondérance croissante de l'esprit positif, même chez les gens de cour. De là, une tendance croissante des prédicateurs à éliminer le dogme et à s'en tenir à la morale, de plus en plus humaine. L'abbé Maury, dans son *Essai sur l'éloquence de la chaire,* signale ce mouvement, en le déplorant, dans le *Petit Carême* de Massillon, prêché en 1718 aux Tuileries, devant Louis XV enfant. « On lui fit un grand mérite « d'avoir ouvert un sentier nouveau, mais très dange- « reux..... Il se renferma donc dans la condition, dans « les devoirs, dans les dangers, dans les vertus et dans

« les faiblesses des grands. Il fit ainsi dans la chaire « chrétienne du principal l'accessoire et de l'accessoire « le principal de chacun de ses discours.... Cette liberté, « cette doctrine, cette couleur philosophique, présages « et préludes de tant d'autres innovations toujours « croissantes, excitèrent un immense enthousiasme et « donnèrent une impulsion qui se poursuivit pendant « tout le XVII[e] siècle ». L'abbé Maury a même exagéré, car, dans son étiologie, il prend un symptôme pour une cause ! Bossuet avait prévu le danger avec sa perspicacité habituelle ; il l'avait même signalé ; ce qui ne l'a pas empêché de se produire, car cela tenait au fond même de la situation sociale, comme je l'ai souvent expliqué. Bossuet dit, dans son sermon sur l'*Unité de l'Eglise* : « On veut de la morale dans les sermons et on « a raison, pourvu qu'on entende que la morale chré- « tienne est fondée sur les mystères du christianisme. » L'abbé Maury, dans son *Essai sur l'éloquence de la chaire*, représente très bien cette situation : « On prêchait alors, « je m'en souviens avec douleur, sur les petites vertus, « sur le demi-chrétien, sur le luxe, sur l'humeur, sur « l'égoïsme, sur l'antipathie, sur l'amitié, sur l'amour « paternel, sur la société conjugale, sur les vertus « sociales, sur la compassion, sur les vertus domes- « tiques, sur la dispensation des bienfaits, etc., enfin, « *sur la sainte agriculture* »... « Enfin, ajoute-t-il, on « pouvait suivre un carême entier, sans entendre par- « ler une seule fois des mystères du christianisme. » Mais, si la prédication chrétienne se transformait ainsi sous l'action du milieu ambiant, en s'éloignant de l'équilibre mental et moral que Bossuet avait essayé de faire durer, il se produisait un immense mouvement positif, qui procédait par substitution, en remplaçant la prédication chrétienne par un tout autre système de prédication positive. Danton a dit, avec profondeur :

on ne détruit que ce qu'on remplace ; mais aussi on détruit ce qu'on remplace ; c'est le seul procédé efficace. On voit, à partir de la fin du XVIIe siècle, surgir les éloges académiques. Ceux de Fontenelle nous en offrent un exemple admirable ; et l'on voit là la supériorité de la méthode positive sur la méthode théologique. Qu'on lise, par exemple, l'admirable éloge de Leibnitz, où Fontenelle signale avec profondeur comment l'examen de la succession des opinions scientifiques, soumise à des lois naturelles, permet des prévisions sur des découvertes qui doivent avoir lieu. Qu'on lise l'éloge de d'Argenson, où la fonction du préfet de police est si bien analysée, et l'on verra avec quelle supériorité l'esprit positif s'empare de l'appréciation des hommes, dans toutes les fonctions réelles où s'exerce l'activité humaine. Condorcet continue d'une manière supérieure le mouvement si bien donné par Fontenelle, en l'adaptant aux exigences de la nouvelle situation, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Mais il y a plus, ce système d'éloges et d'appréciations s'étend aux plus grands sujets politiques et sociaux ; et l'éloge de Colbert fut une grande bataille économique. Le mouvement, du reste, fut commun à tout l'Occident, avec des nuances particulières, dont il faudrait tenir compte, si nous faisions une histoire détaillée. En outre, l'on peut constater que les diverses sociétés de toute nature formées alors donnèrent à la prédication laïque une immense extension ; la Révolution française lui offrit un champ presque indéfini et, dans ce grand évènement, le plus grand de l'histoire, la prédication théologique, si efficace encore sous la Ligue, sombra complètement. Un résultat important et décisif est désormais obtenu, à savoir que la prédication est désormais une fonction que chaque individu quelconque peut remplir à ses risques et périls, sous la surveillance souveraine de l'opinion publique ; et cela est nor-

mal, car chacun doit pouvoir remplir toutes les fonctions du pouvoir spirituel, depuis l'enseignement jusqu'à la prédication. Nul monopole absolu ne doit être établi ; c'est à chacun à se faire entendre ou croire. L'opinion publique, de plus en plus éclairée par les habitudes scientifiques, fera une police de plus en plus sage et de plus en plus sévère. Néanmoins, les fonctions spirituelles devront être systématisées par un sacerdoce positif, agissant au nom d'une doctrine, d'après des conditions de compétence universellement acceptées. C'est ce mouvement que le positivisme institue, après avoir posé toutes les bases de sa doctrine. Le double calendrier, concret et abstrait, fournit le cadre d'un vaste système de prédication positive. Aussi le développement complet du calendrier abstrait, où sont représentés la structure, les fonctions et le mouvement de l'organisme social, est un problème important et urgent. Pour en donner une idée, quelle lumière peut fournir à un physiologiste compétent la distinction entre le prolétariat actif, qui surtout produit, et le prolétariat passif, qui surtout consomme, en se croyant trop souvent dispensé de toute reconnaissance ! Néanmoins, dans cet interrègne où surgit graduellement le positivisme, le catholicisme, outre le type de systématisation qu'il nous fournit, rend encore des services spéciaux.

III. — *Claude Fleury* (L'érudition chrétienne).

Il y a une érudition chrétienne dont il importe de définir les caractères généraux, dogmatiques et historiques, avant d'apprécier Claude Fleury, qui en est le représentant ou le type dans le calendrier positiviste.

L'évolution catholique, longuement prolongée, a dû nécessairement donner lieu à une vaste accumulation de

documents de toutes sortes, relatifs à cette évolution. Ces documents se rapportent, non seulement à l'histoire de la doctrine catholique et aux événements intrinsèques, mais aussi à l'ensemble même des événements historiques auxquels le catholicisme a été plus ou moins lié.

Un clergé nombreux, puissant et riche a créé de nombreuses disponibilités théoriques; cela a donc fourni une classe très bien disposée pour recueillir les documents et en faire l'histoire. Il y a en outre une raison plus spéciale qui a contribué largement à la production de l'érudition chrétienne, c'est le caractère traditionnel de la doctrine catholique et chrétienne. Elle repose tout entière sur des livres, dont le dépôt comme l'interprétation sont confiés au clergé. Toutes les questions nouvelles qu'amène la succession des événements doivent donner lieu à des solutions qu'il faut toujours rattacher aux antécédents et finalement aux livres saints. De là, nécessairement, un caractère historique, et la disposition à l'accumulation comme à l'interprétation des documents et des événements. Par ces diverses raisons, il y a eu inévitablement une immense érudition chrétienne.

Ce que je viens de dire ne suffit pas pour caractériser l'érudition chrétienne, cela montre seulement la matière et les agents de cette érudition, mais il y a, en outre, l'esprit général qui la domine. Le catholicisme est une grande doctrine et par conséquent cette doctrine influe inévitablement sur l'érudition correspondante : car c'est une vaine illusion de croire que la constatation des faits puisse se faire sans une théorie quelconque. — L'absence complète de théorie, c'est le crétinisme. — Seulement la théorie, au lieu d'être positive, peut être théologico-métaphysique. Mais il faut toujours une théorie pour voir les faits même les plus vulgaires, et souvent surtout les plus vulgaires. Sans une certaine conception antécédente, les faits passent sans laisser aucune trace

dans le cerveau. Dans l'érudition vraiment chrétienne, la théorie catholique intervient nécessairement dans l'accumulation comme dans l'interprétation des faits. Par conséquent, l'érudition chrétienne nous offre trois grands caractères : connaissance et accumulation des faits relatifs au christianisme, emploi de la théorie catholique dans la formation de cette histoire, et enfin caractère chrétien ou plutôt ecclésiastique de ceux qui la font. Mais il ne faut pas croire que dans de tels travaux l'esprit positif et la méthode scientifique n'interviennent pas ; cela serait radicalement absurde. Sans la méthode positive, on ne peut produire que de vains rêves ; et la réalité des choses s'impose toujours à des degrés différents. L'on peut même constater que cette intervention de l'esprit positif en histoire va toujours croissant et joue un rôle de plus en plus considérable dans les productions de l'érudition chrétienne. Les luttes mêmes du christianisme au début l'ont obligé à une intervention eonsidérable de l'esprit critique. Sans doute des raisons sociales l'ont considérablement diminué pendant le moyen-âge ; mais la reprise de l'évolution mentale et le développement croissant de la méthode scientifique ont produit aussi une augmentation nécessaire de l'esprit critique de l'érudition chrétienne. Les luttes de plus en plus considérables du christianisme ont concouru à cet accroissement de la critique historique. Il y a eu néanmoins, à cet égard, un *maximum*. Ce *maximum* a été atteint au moment où l'érudition chrétienne n'était pas envahie par la prépondérance absolue de la méthode positive ; mais restait essentiellement chrétienne, tout en faisant une large part à la critique positive. Mais il arrive un moment où la méthode historique positive domine partout, et où les docteurs restés chrétiens usent et abusent du caractère subjectif plus ou moins indéterminé de la doctrine catholique, pour encombrer

l'histoire d'hypothèses purement logiques, mais qui n'apprennent au fond réellement rien. On peut même remarquer que ce caractère est resté prépondérant dans les érudits venus du protestantisme, surtout en Allemagne. Le caractère de la pure érudition française positive est tout à fait différent. Le point maximum de l'érudition vraiment chrétienne me paraît avoir été atteint au XVII[e] siècle. Elle est sagement critique, mais elle est encore chrétienne. C'est dans cet équilibre éminent, mais passager, dont Bossuet est le grand type, que s'est produit le phénomène; l'on pourrait le déterminer *a priori*, mais l'observation le constate.

Il y a eu sans doute, en France et ailleurs, d'immenses travaux d'érudition chrétienne, mais Fleury m'en paraît le type le plus caractéristique, comme le plus éminent, et Auguste Comte me semble avoir très judicieusement choisi en le plaçant dans le calendrier positiviste.

Avant d'examiner l'ensemble de l'œuvre de Fleury, nous allons donner sur lui quelques notions biographiques.

Fleury (Claude) est né à Paris, le 6 décembre 1640, et il est mort le 14 juillet 1723, à près de 83 ans. Il était fils d'un avocat au Conseil du Roi. Il fit ses études chez les jésuites, au collège de Clermont, à Paris (actuellement Louis-le-Grand). Il a toujours conservé un bon souvenir de ses maîtres; et il resta très lié avec son professeur, le P. Cossart.

On le destina au barreau, et il fit, de la manière la plus sérieuse, les études nécessaires à une telle carrière. Il fut reçu avocat à l'âge de 18 ans (1658). Il suivit la carrière du barreau pendant neuf ans, jusque vers 1667, où il entra dans les ordres, sans qu'on sache exactement, du moins je le crois, à quelle date. Ses études, comme sa carrière au barreau, le mirent en rapport avec la classe si importante des parlementaires parisiens, avec

ceux surtout qui combinaient une vie vraiment chrétienne avec les études et les travaux de leurs fonctions. L'on doit remarquer, d'une manière générale, le choix si sage des relations personnelles de Claude Fleury, en même temps que la persistance de ces relations. Cela caractérise l'heureux équilibre de son caractère et de son esprit, qui le tint, dans sa longue carrière, éloigné des luttes et des discussions. Son cœur comme son esprit le disposaient à choisir dans ceux avec qui il vivait les points essentiels où l'on peut être d'accord.

Il eut des relations avec Lefèvre d'Ormesson et aussi avec Guillaume Lamoignon, premier président au parlement de Paris. Lamoignon réunissait chez lui régulièrement un certain nombre de personnes, pour s'entretenir les unes les autres de questions sérieuses; ce qu'on appelait alors *l'Académie* de M. de Lamoignon. Parmi ceux qui en faisaient partie se trouvaient Bourdaloue, Pellisson, Boileau, le P. Rapin, le P. Ménestrier, Guy-Patin. Fleury fut admis dans cette société d'élite; il y fit la connaissance de Bossuet. Il fut reçu aussi dans le salon d'un autre magistrat fort savant, M. de Montmort. Il y connut Ménage, l'abbé de Marolles, Roberval, Gassendi et La Bruyère. Il fut surtout très intimement lié avec un conseiller au Parlement, M. de Gaumont, qui, à une grande piété, joignait une très grande érudition dans les questions de droit. Il dirigea Fleury dans ses études de jurisprudence et il lui donna le conseil fort judicieux de remonter dans ses études toujours aux originaux; conseil qui fut scrupuleusement suivi par son jeune ami. Mais il eut surtout une grande influence sur Fleury quant au développement de sa vie religieuse; ce qui conduisit finalement celui-ci à embrasser l'état ecclésiastique. De pareilles fréquentations régulières de ce monde d'élite étaient certainement très propres à faciliter le développement mental de

Fleury. Cette société montrait la coexistence des idées religieuses, ou tout au moins de leur respect, avec la culture littéraire et scientifique la plus élevée. Ce ne fut sans doute là qu'un moment de l'histoire ; mais il est important de le noter. Le XVIII[e] siècle, en germe dans le XVII[e], allait venir, qui devait opérer la segmentation finale. Ce n'était là, d'ailleurs, qu'une société exceptionnelle et choisie, en dehors de laquelle, au fond, évoluaient les forces actives.

Fleury fut successivement le précepteur des princes de Conti, puis du comte de Vermandois, fils naturel de Louis XIV et de M[lle] de la Vallière, sous-précepteur du Grand Dauphin, sous Bossuet, et enfin attaché, sous le préceptorat de Fénelon, à l'instruction du duc de Bourgogne, du futur roi d'Espagne et du duc de Berry. Il obtint de Louis XIV l'abbaye de Loc-Dieu, dans le diocèse de Rodez ; et quand, en 1706, Louis XIV lui donna l'abbaye d'Argenteuil, il résigna immédiatement la première, conformant sa conduite à ses principes, quoiqu'il y eût de grands exemples du contraire. Il fut nommé membre de l'Académie française, le 16 juillet 1696 ; il y succéda à La Bruyère. Toujours entouré d'une considération que méritaient ses talents, ses vertus et la parfaite modération bienveillante de son caractère, il fut, en 1716, nommé confesseur du roi Louis XV ; il conserva cette charge importante jusqu'en 1722, où, vu son grand âge, il résigna cette position, pour mettre un intervalle entre la vie active et la mort. Enfin, celle-ci l'enleva, comme je l'ai déjà dit, en 1723, à l'âge de près de 83 ans. C'est là un bel exemple de ces existences, si bien équilibrées dans l'activité, mais que le mouvement de l'évolution moderne devait rendre de plus en plus difficiles et qui nous apparaissent comme un idéal, que réalisera sans aucun doute, dans des conditions plus complexes, l'état normal de l'humanité.

Jetons maintenant un coup d'œil d'ensemble sur l'œuvre de Fleury, dont l'*Histoire ecclésiastique* est sans doute la partie principale, mais qui comporte beaucoup d'autres ouvrages dont il est nécessaire d'avoir une certaine idée. Nous allons donner la liste de ses divers travaux : *Histoire du droit français*, en 1674, *Institution du droit ecclésiastique*, en 1677, *Mœurs des israélites*, en 1681, *Mœurs des chrétiens*, en 1682, le *Grand catéchisme historique*, en 1683. Le *Traité des études,* commencé en 1675, fut publié définitivement en 1688. On lui doit, en outre, un *Traité sur les devoirs des maîtres et des domestiques*. Il a publié un certain nombre d'opuscules qui offrent tous de l'intérêt : Un discours *sur la prédication*, un autre *sur Platon*, *sur les Missions orientales;* un *Discours sur la raison de l'existence perpétuelle de l'Eglise*. Enfin, il a fait un petit abrégé de son grand catéchisme historique. Il a publié, en outre, l'*Histoire de la mère Arbouse*, abbesse réformatrice du Val-de-Grâce. Il avait, du reste, dès 1678, publié la traduction en latin de l'exposition de la doctrine catholique de Bossuet.

Quoique voué à cette vie intellectuelle, Fleury ne négligea nullement les devoirs du sacerdoce ; et Bossuet l'associa, pendant un certain temps, à ses visites pastorales dans le diocèse de Meaux.

Si l'on jette un coup d'œil d'ensemble sur l'œuvre de Fleury, on est frappé d'un caractère général qui la domine : c'est la prépondérance du point de vue historique. Tous ses travaux portent ce caractère ; et dans tous les sujets quelconques qu'il aborde, il les éclaire par une appréciation des antécédents, de la situation et des conséquences. En restant dans les conditions de l'érudition chrétienne, avec tout l'esprit critique qu'elle comporte, il fait un emploi étendu du point de vue historique ; je n'oserai dire de la méthode historique,

car la constitution de celle-ci est exclusivement due à Auguste Comte.

Examinons d'abord le *Traité des études,* qui donne lieu à quelques considérations importantes. L'ouvrage se compose de deux parties : La première, purement historique, contient un tableau de l'évolution de l'enseignement, depuis les Grecs et les Romains jusqu'au XVIIe siècle. C'est l'exposé nourri d'une érudition précise, avec un choix judicieux des choses à retenir. Il a, en passant, combattu le préjugé relatif aux Musulmans, en montrant le rôle intellectuel très étendu joué par les Arabes. Dans la seconde partie, qui s'appuie sur la première, il expose le but des études, leur nature et leur division. « L'étude, dit-il, est l'apprentissage de la « vie : elle doit nous fournir le moyen de bien agir et « d'user honnêtement du repos. La vie est courte, la « capacité du cerveau est bornée, la jeunesse est le « temps le plus propre pour apprendre. » On ne peut pas mieux dire, ni en des termes plus précis. Il donne nécessairement pour base à tout le système d'enseignement, la religion, mais il accepte, sauf des modifications, le système des *humanités,* qui se préparait depuis le moyen âge et dont les jésuites ont été, à partir du XVIe siècle, les plus ardents propagateurs. Fleury comprend fort bien que ce système d'enseignement ne s'adresse qu'à une portion limitée de la nation. « Régulièrement, l'étude n'est point un moyen d'acquérir le « bien, elle ne convient qu'à ceux qui ont un honnête « loisir. » Le temps n'était pas encore venu où se poserait le problème de l'*enseignement populaire supérieur,* dont j'ai moi-même accompli la constitution systématique. Mais cet enseignement des humanités a servi à la constitution d'une bourgeoisie, qui a fait de si grandes choses pour le service de la France et de l'Humanité. Aujourd'hui, le système est en démolition, mais il n'est

pas remplacé. Quoi qu'il en soit, Fleury accepte ce système, dans l'appréciation duquel il a introduit des vues fort judicieuses. Par exemple, il donne un rôle considérable à l'histoire; et, par suite, il entend qu'on y introduise et la jurisprudence et la politique, conçues d'une manière générale. Sous le nom d'*économique,* il veut qu'on initie la jeunesse aux connaissances principales, qui servent à la vie réelle. « Il faut donc, dit-il, « qu'ils connaissent la terre qu'ils habitent, le pain « qu'ils mangent, les animaux qui les servent, et par« tant les hommes avec qui ils doivent vivre et avoir à « faire, et qu'ils ne s'imaginent pas que c'est s'abaisser « que de considérer tout ce qui les environne ». Et un peu plus loin, il ajoute: « On leur ferait donc voir, « comment on fait le pain, la toile, les étoffes; ils ver« raient travailler des tailleurs, des tapissiers, des me« nuisiers, des charpentiers, des maçons et tous les « ouvriers qui servent au bâtiment ».

« Voilà, dit-il, ce que j'appelle l'économie. On voit « bien que je ne prétends pas que l'on en fît une étude « en forme, ni qu'on l'apprît dans les livres. Elle s'ap« prendrait par la conversation et par la pratique ». Et il ajoute encore excellemment: « Toutefois les autres « études l'aideraient et elle les aiderait Pour exercer « les règles d'arithmétique, on pourrait dresser des « comptes et tenir un registre de recettes et de dépenses, « qui est une pratique si nécessaire à tout homme qui « a du bien à gouverner qu'elle est même recomman« dée dans l'Ecriture. » Il donne enfin une place considérable à la géométrie et à l'histoire naturelle, c'est-à-dire à la science. Enfin, il veut que les femmes, sans être soumises au même système complet d'enseignement que les hommes, fassent des études sérieuses. Car, dit-il, elles ont une âme comme les hommes. Il combattait alors de grands préjugés. « Ce sera sans

« doute un grand paradoxe, dit-il, qu'elles doivent ap-
« prendre autre chose que leur catéchisme, la couture
« et divers petits ouvrages, chanter, danser et s'habil-
« ler à la mode, faire bien la révérence et parler civile-
« ment ; car voilà en quoi on fait consister pour l'ordi-
« naire toute leur éducation ». L'on voit avec quel esprit de sagesse Fleury introduit dans les études tout le degré possible de positivité.

Mais une question se pose, à savoir combien au fond ce système d'enseignement était peu homogène avec l'ensemble du vrai système catholique. Il constituait une situation de l'esprit sans homogénéité, où la préoccupation de la terre s'opposait de plus en plus à celle du ciel et la remplaçait par substitution. Il y a plus, ce système d'enseignement a grandement servi l'évolution révolutionnaire, car il a développé l'admiration pour la Grèce et Rome, c'est-à-dire pour la double évolution intellectuelle et pratique, en lui subordonnant de plus en plus la culture affective, qui avait été la base du catholicisme et l'avait caractérisé dans la période de son plein éclat au moyen âge. Le génie perspicace de Bossuet avait entrevu ce défaut d'homogénéité entre le catholicisme et le système courant des études. Mais il y avait là un phénomène social qui était alors irrésistible. De nos jours, des catholiques ardents ont voulu arriver à une homogénéité complète ; mais cette logique extrême est au fond un signe de décadence.

Dans son *Grand catéchisme historique*, auquel Bossuet a donné sa plus vive approbation, Fleury emploie l'histoire comme procédé d'exposition de la doctrine chrétienne. Il a fait, du reste, de ce catéchisme, un abrégé sous le nom de *Petit catéchisme*. Il y suit l'évolution de la religion chrétienne depuis la création du monde jusqu'à la constitution définitive du catholicisme.

Son *Institution du droit ecclésiastique* contient une

exposition courte, précise et nourrie de l'organisation catholique, en même temps que de son fonctionnement, par une jurisprudence qui lui est propre. Je ne veux retenir qu'un point de tout ce travail, à savoir, que la jurisprudence, considérée, bien entendu, d'une manière générale, fait partie de la morale. La morale se compose, en effet, d'une morale théorique consistant en la théorie de la nature humaine et d'une morale pratique donnant la théorie de l'éducation ou du gouvernement de la nature humaine. C'est ce que j'ai réalisé dans mon cours de morale, publié dans la *Revue Occidentale.* Aussi j'ai placé le droit et la médecine, comme partie de la morale pratique. Cette systématisation n'était pas possible du temps de Fleury, mais il en a eu un certain sentiment, tout au moins en ce qui regarde la jurisprudence. « Enfin, la jurisprudence, dit-il, fait partie de la « morale, puisque c'est l'étude des règles de justice, « pour les pratiquer nous-mêmes les premiers, et les « faire observer aux autres, par les conseils ou les juge- « ments. La jurisprudence canonique doit être toute « fondée sur la morale chrétienne, elle enseigne à ne « pas s'attacher à la rigueur du droit, qui dégénère « souvent en injustice et nous inspire l'équité, le désin- « téressement, l'humanité, la charité, et l'amour de la « paix ».

Mais le principal ouvrage de Fleury est son *Histoire ecclésiastique,* qu'Auguste Comte a placée dans la *Bibliothèque positiviste.*

Ce grand ouvrage contient l'histoire du christianisme, depuis son origine jusqu'en 1516, et s'arrête à l'histoire du concordat entre François Ier et Léon X. Par conséquent, il embrasse toute l'histoire du christianisme jusqu'à la Réforme. Il a été publié de 1690 jusqu'à 1719. La publication était successive ; c'est-à-dire que l'auteur publiait séparément les parties de son grand travail, à

mesure qu'elles étaient terminées. L'ouvrage publié par Fleury lui-même s'arrête à 1414, c'est-à-dire au commencement du xve siècle. Mais on a publié chez Didier, en 1840, d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale, la continuation de l'*Histoire ecclésiastique,* de 1414 jusqu'à 1516. Ce travail, dû à Fleury lui-même, contient les livres 101, 102, 103 et 104. Je dois faire observer, du reste, qu'immédiatement après la mort de Fleury un savant ecclésiastique avait publié un travail analogue, pour compléter l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury, au moins jusqu'à la Réforme.

Les diverses parties de l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury étaient précédées de discours, dans lesquels il jetait un coup d'œil d'ensemble sur les divers degrés de l'évolution chrétienne. Les huit premiers ont été publiés du vivant de l'auteur. Le neuvième n'a paru que quelques années après la mort de Fleury; il est relatif aux libertés de l'Eglise gallicane. Ces discours, extrêmement remarquables et qu'on peut lire avec beaucoup de fruit séparément de l'*Histoire ecclésiastique,* rémédient à un des inconvénients de la méthode d'exposition adoptée par Fleury. Toutes les méthodes ont leurs inconvénients et cependant il faut en adopter une. Fleury a adopté la forme d'annales, c'est-à-dire strictement l'ordre chronologique ; or, l'inconvénient de cet ordre, c'est de rompre fréquemment l'ordre d'exposition d'une même question. On y rémédie par une vue d'ensemble qui doit précéder et suivre toute longue exposition historique; rien ne peut en dispenser, si l'on veut étudier avec fruit. Les contemporains de Fleury et Fleury lui-même avaient très bien compris l'importance capitale de ces discours. Fleury les a publiés à part en trois volumes in-8; les deux premiers volumes ont paru en 1716, et ils contiennent les six premiers discours; le septième et le huitième discours ont paru en 1720. Le

premier de ces discours contenait au fond la préface de tout l'ouvrage. Il indiquait le but de l'auteur et ses principes de critique et de chronologie. Il est inutile d'ajouter que cette grande histoire repose tout entière sur une étude approfondie des sources originales ; car c'est une des excellentes plaisanteries de nos écrivains modernes de prétendre avoir découvert la nécessité de faire reposer l'histoire sur la connaissance des sources originales. L'on peut même dire que les écrivains de l'histoire ecclésiastique avaient une entière connaissance des matières qu'ils traitaient, qui ne sera jamais surpassée ni même égalée, malgré la fatuité et les réclames retentissantes de tant d'écrivains modernes.

Dans l'*Avis aux lecteurs* de Fleury pour la publication de ses discours, il indique fort bien leur nature, leur but et leur destination : « Ces trois discours ont déjà été « imprimés, dit-il, avec le corps de l'histoire ecclésias- « tique ; le premier pour être mis à la tête de tout « l'ouvrage et lui servir de préface ; le second, contenant « des réflexions sur les six premiers siècles, est placé « avant le trente-cinquième livre, au commencement « du huitième volume ; le troisième discours est à la « tête du treizième volume, avant le soixantième livre « et contient des réflexions sur cinq autres siècles, « depuis l'an 600 jusqu'à l'an 1100. Plusieurs personnes « ayant désiré avoir ensemble ces trois discours, j'ai « jugé à propos d'en faire cette nouvelle édition ; et elle « ne sera pas inutile pour montrer la liaison de ces « discours, qui ont un dessein suivi et se soutiennent « l'un l'autre ».

L'ouvrage de Fleury commence, non pas à Jésus-Christ, mais bien après l'Ascension du fondateur, c'est à-dire en pleine histoire. Fleury évite ainsi la question si complexe de la fondation elle-même, que, du reste, il

ne pouvait pas traiter d'une manière réellement positive, puisqu'il admet l'origine divine du christianisme.

L'ouvrage de Fleury, écrit dans l'esprit même de Bossuet, fut attaqué par les partisans de Rome avec une extrême violence; quelques-uns même allèrent jusqu'à le traiter de scélérat; mais ces aménités théologiques n'empêchèrent pas le succès si mérité de l'ouvrage. Joseph de Maistre, avec plus de modération, cela va sans dire, a jeté son blâme sur ce travail, comme, du reste, sur Bossuet lui-même; ce qui au fond était naturel, au point de vue spécial où se plaçait Joseph de Maistre. Mais je crois qu'au point de vue positif on peut mettre la chose au point.

Joseph de Maistre, dans son célèbre *Traité du Pape,* en partant de la théorie de la division des deux pouvoirs, a fait voir que la papauté du moyen âge a réalisé dans la pratique cette division, avec un degré d'efficacité considérable, et il a montré que la prépondérance de la papauté a été la condition de l'efficacité sociale d'une telle division; il a su, d'après cela, faire ressortir la haute valeur des grands papes, notamment de l'incomparable Grégoire VII, si étrangement méconnu en France. Mais, au point de vue de la théorie de la division des deux pouvoirs elle-même, c'est autre chose, et il y a beaucoup à dire. Le catholicisme n'a pu réaliser cette division que d'une manière bien imparfaite, empiriquement, et, au fond, en tendant vers la confusion des deux pouvoirs et la prépondérance absolue de la puissance sacerdotale. Or, Fleury comme Bossuet ont très bien compris ces erreurs inévitables, que, du reste, l'évolution de la puissance royale se chargeait de leur démontrer. Qu'on lise, par exemple, le discours remarquable de Fleury sur les juridictions ecclésiastiques. Il établit ce que doit être normalement la juridiction

ecclésiastique, c'est-à-dire purement spirituelle ; mais il montre aussi, historiquement, comment, dans certaines situations, la juridiction ecclésiastique a pris un profond caractère temporel. Néanmoins, on voit d'après cela qu'une nouvelle situation historique devait pousser la puissance temporelle à ramener la juridiction de la puissance ecclésiastique dans les limites qui lui sont propres, au lieu de la laisser tout envahir.

Dès lors, les vues de Fleury ne sont pas tant à dédaigner que le prétendait de Maistre, et on peut leur rendre justice en se plaçant à un point de vue élevé et relatif.

Mais l'érudition chrétienne avait des limites naturelles propres à sa nature, en même temps que des causes internes de décomposition qui devaient lentement, mais inévitablement agir.

Les limites naturelles de l'érudition chrétienne sont imposées par la théorie,absolue et *a priori* sous tant de rapports, qui constitue le catholicisme. Dans le catholicisme, la religion correspondante est révélée et repose sur un certain nombre de documents écrits, conçus comme ayant un caractère divin. Et comme néanmoins ces documents sont de même nature que tous les autres, et qu'ils ne sont pas toujours entre eux d'une cohérence parfaite, il a fallu que la puissance sacerdotale imposât un système d'interprétation, sans quoi le système tout entier était compromis. C'est heureusement ce qui a eu lieu, mais, au point de vue purement historique, cela limite nécessairement le cercle des investigations. Sans doute, l'histoire des origines du christianisme n'est pas purement arbitraire, elle est néanmoins constituée *a priori* d'après des considérations d'ordre social et politique. Ce caractère de l'histoire des origines chrétiennes réagit à un certain degré sur toute l'histoire chrétienne

elle-même, et fournit pour cette histoire un système d'interprétation qui va jusqu'à l'altérer, du moins à un certain degré.

Mais si l'érudition chrétienne est ainsi limitée, elle a, comme je l'ai dit, une cause interne de décomposition; car, on a beau décréter le caractère divin des dogmes catholiques, il n'en est pas moins vrai qu'ils ont, comme base, des documents historiques. Or, il était impossible qu'au bout d'un certain temps les esprits hardis, plus préoccupés de logique que d'harmonie sociale, ne soumissent ces documents aux règles générales de la critique historique, et cela devait avoir d'autant plus lieu que les esprits qui s'occupaient des documents primitifs étaient plus nombreux et plus aiguisés par des discussions constantes. Ce mouvement s'est développé à partir du XVIIe siècle et, à partir du XVIIIe, il a pris un caractère très hardi : cela est bien manifesté dans le *Tractatus theologico-politicus* de Spinosa. Richard Simon, moins hardi en apparence, a soumis le Vieux et le Nouveau Testament à une critique détaillée et positive. Ce mouvement intellectuel a dû surtout se développer chez les populations protestantes, attendu leur prétention de remonter par une critique personnelle et libre à la discussion des livres saints. Ce mouvement s'est développé principalement en Allemagne ; il y a produit des résultats intéressants, quoique exagérés. L'institution de ces études était, en effet, étroite et irrationnelle, parce qu'elle avait un caractère absolu, au lieu d'être ramenée aux lois universelles de la critique positive. On a accumulé des discussions qui ont fini par devenir puériles et arbitraires. Les hommes, du reste distingués, qui se sont occupés de ces questions, ont voulu tout expliquer et ont dépassé, et de beaucoup, les limites que comportaient les documents effectifs qu'ils avaient à leur dispo-

sition. De là, une accumulation d'hypothèses qui n'apprennent absolument rien, sinon l'ingéniosité de ceux qui les construisent : c'est un fatras d'inutilités.

On voit donc comment l'érudition chrétienne proprement dite a dû s'altérer de plus en plus par le jeu même, purement interne, de ses propres éléments. Mais, il y a plus : une force extérieure bien autrement puissante devait désorganiser définitivement cette institution passagère de l'érudition chrétienne, c'est la prépondérance de l'esprit positif. Fréret, dans un discours admirable, a posé toutes les bases de la haute critique historique purement positive ; et dès lors la critique des livres saints rentrait simplement dans le cas général. En outre, à mesure que la planète était mieux connue, toutes les religions étaient soumises au point de vue commun de la science, et la prétention du catholicisme à posséder exclusivement la vérité morale et religieuse apparaissait comme tout à fait inadmissible. Le Positivisme a donné à cette lente disposition spontanée une constitution définitive, et, dès lors, le catholicisme est soumis aux lois générales de l'évolution nouvelle.

L'érudition chrétienne, telle qu'elle nous apparaît dans Fleury et dans les hommes, du reste éminents, qui ont suivi la même voie, n'était donc que d'une constitution passagère et d'un équilibre absolument instable.

Si nous considérons l'ensemble de l'évolution dogmatique du catholicisme dans cette période ultime, nous voyons qu'il est soumis à la même loi, et qu'il y a là une constitution éminente mais passagère, qui a rendu sans doute de grands services, mais qui n'était que transitoire. C'est là une démonstration dont la vérité ne peut, ce me semble, échapper à tout lecteur attentif. Mais, si nous considérons l'ensemble de l'évolution chrétienne, nous sommes conduits à une conclusion générale sur laquelle je dois sommairement insister.

Le catholicisme n'a été, comme nous l'avons vu, qu'indirectement social et politique; son caractère fondamental consiste dans une systématisation morale, et dans l'organisation d'une vie subjective correspondante. La sagesse sacerdotale a tiré de cette systématisation morale les effets les plus importants pour la civilisation, mais cette systématisation morale est elle-même absolument imparfaite. Cela d'abord est évident *a priori*, car, comment, au commencement de notre ère, aurait pu surgir une systématisation morale vraiment parfaite, alors que les procédés d'investigation scientifiques n'avaient pas reçu tous les développements qu'a fait surgir l'extension graduelle de la science sur les sujets les plus compliqués. Il faut vraiment le procédé naïf de la révélation pour soutenir une thèse si absurde *a priori*. Mais, outre l'absence de méthodes scientifiques suffisamment développées pour étudier à fond la nature humaine, le sujet lui-même manquait; car l'évolution sociale n'était pas alors assez complète ni assez étendue pour qu'on eût une base suffisante pour établir une théorie positive de la nature humaine.

La prétention de l'école de M. Le Play que, dès le début, toute la sagesse morale de l'espèce a pu se condenser dans le décalogue a quelque chose de véritablement naïf et explique le profond avortement de l'action sociale d'une telle école sur les masses humaines, malgré le talent propre de beaucoup de ses membres. Les louanges continues que se décernent à eux-mêmes les docteurs catholiques sur la perfection absolue de leur doctrine morale ne changent rien à la nature des choses. A *priori* donc, on peut le dire, la doctrine morale est nécessairement insuffisante et profondément imparfaite. Mais il faut préciser davantage et étudier les caractères mêmes de cette imperfection qui fera mieux ressortir l'urgente nécessité de la morale positive, qui viendra

graduellement diriger le mouvement désormais si compliqué de notre espèce.

En premier lieu, la morale catholique a un vice absolument radical, c'est la méconnaissance du point de vue sociologique. Dès lors, comment organiser une morale suffisante et effective quand on néglige le caractère prépondérant de la vie de notre espèce. Que nous le voulions ou que nous ne le voulions pas, que nous le sachions ou que nous ne le sachions pas, nous faisons partie d'un organisme collectif assujetti, outre les conditions sociologiques directes, à des conditions biologiques et cosmologiques. C'est là la grande réalité qui nous domine, et à mesure que le phénomène sociologique s'étend à la planète entière en embrassant toutes les civilisations, leurs traditions et leur passé, le point de vue sociologique devient à la fois plus compliqué et plus prépondérant. C'est donc là l'élément capital sur lequel doit reposer toute marche positive et réelle. Ce point de vue sociologique peut même seul tracer le but de notre existence, en nous assujettissant à la nécessité de vivre pour et par la Famille, la Patrie et l'Humanité ; ce qui est la véritable destinée humaine, en tant du moins qu'elle est positivement assignable.

Mais il y a plus : la morale catholique, considérée en elle-même en tant que théorie directe de la nature humaine, est nécessairement et profondément imparfaite sous trois aspects que nous allons sommairement apprécier : méconnaissance de la spontanéité des sentiments bienveillants, de l'altruisme ; méconnaissance du caractère et du rôle de la personnalité humaine ; et enfin méconnaissance de l'harmonie entre la personnalité et la sociabilité. C'est ce que nous allons successivement indiquer.

Le catholicisme met l'altruisme, sous le nom de grâce, dans la dépendance absolue de Dieu. Une pareille thèse,

outre qu'absolument arbitraire par sa nature même théologique, est tout à fait contraire à l'observation. Hume et G. Leroy avaient déjà démontré la spontanéité des sentiments bienveillants dans l'espèce humaine ; et Gall en a fait voir l'existence irrécusable dans les animaux, et spécialement dans les mammifères. De plus, il est désormais incontestable que les fonctions élevées ont pour siège la substance grise du cerveau et dépendent, par suite, de notre organisation même. En second lieu, le catholicisme n'a jamais pu donner une théorie véritable de la personnalité humaine : il l'a considérée, sous le nom de *péché,* dans les manifestations qui acquièrent un certain degré d'intensité, et, sous le nom de *nature,* il a déclaré que cette personnalité était mauvaise; ce qui est au fond radicalement absurde, puisque c'est substituer nos désirs à l'observation et faire un procès à la nature humaine elle-même. Notre organisation est ce qu'elle est, et notre puissance modificatrice ne peut porter que sur l'intensité ; modificabilité dirigée nécessairement par le point de vue social ; car la société est à la fois le moyen et le but. Il est absolument irrationnel de maudire dans l'homme l'instinct conservateur ou l'instinct sexuel qui assurent l'existence de l'individu et la perpétuité de l'espèce. A ces instincts personnels s'en ajoutent d'autres d'une intensité moindre, à savoir : les instincts maternel, destructeur et constructeur. Ces cinq instincts assurent directement la durée de la personnalité; les deux autres instincts personnels, vanité et orgueil, sont indirectement sociaux. Leur existence à tous est en nous aussi légitime que la secrétion de la bile ou la digestion. L'incapacité du catholicisme à comprendre systématiquement la personnalité est surtout frappante dans le cas de l'instinct sexuel, où les plus grands docteurs ne voient qu'une répugnante animalité ; considération qui s'ap-

plique à la vie organique elle-même, qu'il faut pourtant accepter sans vaine délicatesse. L'observation de saint Bernard, qui maudit l'instinct sexuel d'une manière absolue, d'un côté parce qu'il nous est commun avec tous les animaux, et que, d'un autre côté, il est lié à la vie organique, est tout à fait irrationnelle ; car, si l'on en poursuivait logiquement les conséquences, on rendrait méprisable le mariage lui-même, qui est, non la suppression de cet instinct, mais son réglement ; ce qui est bien autre chose. Les considérations relatives à l'instinct sexuel s'appliqueraient *à fortiori* à l'instinct nutritif ; et néanmoins, on n'a pas osé pousser jusque-là une théorie qui apparaîtrait comme directement absurde, puisque la conservation de l'individu serait alors compromise. — Auguste Comte a depuis longtemps remarqué que l'on n'a pas osé étendre au besoin d'incrétion la honte qu'on a graduellement attachée aux besoins d'excrétion.

Quant à l'altruisme, Auguste Comte l'a réduit à trois fonctions élémentaires, l'attachement, la bonté et la vénération. Joignez à ces dix fonctions élémentaires celles du caractère, le courage qui entreprend, la prudence et la persévérance, vous aurez les bases du tableau systématique de la vie affective. Mais le tableau total de notre nature suppose qu'on y joigne les fonctions intellectuelles : la contemplation concrète des êtres et la contemplation abstraite des événements, coordonnées par la méditation inductive et déductive, d'où résultent les constructions mentales que le langage conserve et transmet après avoir servi à leur fondation.

Mais on ne doit pas oublier que, pour la vie cérébrale comme pour la vie organique, le monde extérieur fournit tous les matériaux indispensables pour la sensibilité

au moyen de la double enveloppe de l'épiderme et des muqueuses.

Mais cette profonde analyse abstraite resterait insuffisante pour représenter toute la complexité extrême de notre vie cérébrale si je n'avais pas introduit la conception des fonctions composées du cerveau.

Il s'opère, en effet, cérébralement, comme je l'ai dit souvent, des combinaisons constantes dans les diverses fonctions élémentaires. Ce sont là les fonctions composées dont j'ai ébauché la théorie dans mon cours de morale pratique. Et il est important de remarquer que ce sont ces fonctions composées qui agissent effectivement dans la vie réelle, puisque ce sont elles que le langage a surtout désignées; et le langage est l'expression de l'observation universelle du genre humain.

Il y a un premier degré de composition qui est la base de tous les autres, c'est la combinaison du penchant, qui est aveugle, avec la partie intellectuelle et essentiellement avec des images déterminées. C'est ainsi que l'instinct conservateur nous donne, par sa liaison constante avec des images déterminées, non seulement les diverses formes de l'instinct nutritif solide ou liquide, mais aussi les formes particulières de l'avarice, de la prodigalité, de la peur de la mort, etc., etc.

Mais il faut faire un pas de plus, et c'est ici que l'on voit la supériorité de la théorie positive de la nature humaine sur la théorie théologique. Il s'opère, en effet, une combinaison habituelle et plus ou moins fixe entre les instincts personnels et les instincts sympathiques, de manière à ce que les instincts personnels prêtent aux instincts sympathiques de leur intensité, ceux-ci donnant aux premiers de leur élévation comme de leur dignité. Par exemple, il est incontestable que le sentiment de la dignité personnelle est un sentiment com-

plexe où l'orgueil se combine avec le sentiment de la vénération appliquée à soi-même ; dans cette combinaison, il est indispensable que les instincts personnels n'aient pas un trop haut degré d'intensité, sans quoi ils prédominent aveuglément. De là la nécessité, non de supprimer l'égoïsme, mais de le régler. L'amour est, du reste, un exemple bien frappant de ces fonctions composées du cerveau.

A la théorie imparfaite de la nature humaine, dont cependant le catholicisme a su tirer de si grands résultats, le positivisme, outre une meilleure théorie de la société, vient substituer une théorie vraiment supérieure, en ayant néanmoins avec le catholicisme ce point d'entente commun de l'effort continu de l'homme sur lui-même, qui, pour nous, a pour but, non la conquête de la vie future, mais le meilleur service de la Famille, de la Patrie et de l'Humanité.

Duclos a écrit depuis longtemps que la vertu est un effort sur soi en faveur des autres ; c'est dans ce sens qu'il faut former des hommes vraiment vertueux, qui sachent bien à la fois quels sont les efforts qu'il faut faire, et quels sont ces autres pour qui nous devons travailler.

Pierre Laffitte.

BULLETIN D'ANGLETERRE

SOCIÉTÉ POSISIVISTE DE MANCHESTER

COMPTE-RENDU DE LA DIXIÈME SESSION 1893-94

(105-6 de la Grande Crise)

(Traduction par A-H.)

AVIS. — *Dimanche 9 septembre à 7 heures au soir, dans la Memorial Hall, Albert Square, à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle session 1894-95 (an 106-7), la première des conférences du dimanche sera faite par M. C. G. Higginson, Président de la Société. Sujet :* « Comte et la vie subjective ». *Les dimanches suivants de septembre, M. Higginson s'occupera de l'* « Evolution *sociale* et de ses chefs modernes ».

Voici la liste des sujets qui ont été traités à la « Memorial Hall » dans les 23 conférences de la dernière session :

1893.

M. HIGGINSON. *Comte fondateur de la Religion universelle* (10 septembre).
— *Saint Augustin* (17 septembre).
— *Hildebrand* (24 septembre).
— *Saint Bernard* (1er octobre).
— *Comment le monde a été préparé pour le Positivisme* (8 octobre).
— *Le point principal du Positivisme* (15 octobre).
— *Le Positivisme et le Progrès* (22 octobre).
— *Le Positivisme et l'Education* (29 octobre).
— *Républicanisme* (5 novembre).
— *La politique internationale* (12 novembre).
— *L'Industrie* (19 novembre).
— *La Science et l'Art* (26 novembre).
— *La persuasion et la force* (3 décembre).
— *Bossuet* (10 décembre).
— *Alfred et Godefroy* (17 décembre).
— *Le jour des Morts* (31 décembre).

1894.

M. HIGGINSON. *L'Humanité* (7 janvier).
— *Innocent III et saint Louis* (14 janvier).
— *Le Devoir et le Bonheur* (21 janvier).
— *Les abus de la liberté de parole* (28 janvier).
M PERCIVAL. *La Religion et le Travail* (4 février).
M. HIGGINSON. *Pratique et Théorie* (11 février).
— *Le Positivisme et le Protestantisme* (18 février).
— *Le Progrès intellectuel* (25 février).
— *Le Progrès pratique* (4 mars).
— *Le Progrès social* (11 mars).
— *Revue de la Session* (18 mars).

La Société Positiviste de Manchester s'est réunie le 5 mars sous la présidence de M. Percival, pour délibérer sur la prochaine élection du Comité de l'Ecole.

Pendant ces six derniers mois, la classe de M. Higginson s'est réunie chez lui tous les dimanches matin, pour la lecture et la discussion des deux premiers chapitres du « *Discours sur l'ensemble du Positivisme* » par Comte. Durant l'été, nous avons accompli trois pélérinages : un le 26 mai, à Lyme Hall Dislig, sous la conduite de M. Peter Russell; un à Bnutsford le 23 juin, sous la direction de M. Odgers qui nous conduisit à Tatten Park; un à Edale le 14 juillet, sous la direction de M. Higginson qui nous conduisit à Edale Cross sur Kinderscourt. M. Mellor nous conduira à Greenfield le 8 septembre. Nos réunions ont été au nombre de vingt-sept, nos pélérinages au nombre de trois ; nous avons eu un « club-meeting ».

M. P. Percival, en août dernier, a conclu un engagement de seize mois comme conférencier à la « Failsworth secular Society ». Entreprenant sa tâche en positiviste déclaré, M. Percival, assisté trois fois de M. Higginson, a fait près de sept conférences, le dimanche soir, dans lesquelles il a apprécié treize des grands types de l'Humanité ; en outre il dirigeait plusieurs classes de Biologie élémentaire et de Littérature anglaise.

En vue du besoin que nous avons de posséder en toute propriété une salle spécialement affectée à nos réunions, nous avons institué un fonds de réserve distinct de notre compte-courant. Dix livres ont été données cette année directement au fonds de réserve, trente livres lui ont été transférées de notre compte courant. Cette année, presque la majorité de nos souscriptions viennent de notre propre district. Les comptes suivants montreront

que notre situation financière s'est augmentée de vingt livres, comparée à l'année dernière. Nous possédions alors trente-cinq livres; nous possédons maintenant quinze livres, plus notre fonds de réserve s'élevant à 40 livres.

Les souscriptions devront être adressées à notre trésorier, M. James Odgers, Heathside, Knutsford.

ETAT DES COMPTES. 1er JUILLET 1893 AU 30 JUIN 1894.

N° 1. — COMPTE COURANT.

Recettes :

	L.	s.	d.
En caisse (1er juillet)	19	19	7
Souscriptions en retard de 1892-93	14	16	0
— 1893-94	26	9	6
Location de sièges	2	13	5
Vente de livres et pamphlets	4	1	4 1/2
Intérêts de la Caisse	0	8	11
	L. 68	8	9 1/2

Dépenses :

	L.	s.	d.
Location de la salle	13	13	0
Affiches	5	2	6
Achat de livres et revues	2	4	0 1/2
Publications	1	7	9
Affranchissements et transports	1	0	8 1/2
Porté à la réserve de fonds	30	0	0
Balance in Bank (30 juin 1894)	14	13	6
Balance in hand	0	7	3 1/2
	L. 68	8	9 1/2

N° 2. — COMPTE DU FONDS DE RÉSERVE.

	L.	s.	d.
Transféré du Compte courant	30	0	0
Souscription versée directement au fonds de reserve	10	0	0
En caisse	40	0	0

Examiné et trouvé exact :
D.-F. RAMSAY.

14 août 1894.

Comité :

Charles GASKELL HIGGINSON, *Président*, Uplands Denison Road, Victoria Park, Manchester; James ODGERS, *Secrétaire et Trésorier*, Heatside, Knutsford; Peter RUSSELL; Percival PERCIVAL; Charles MELLOR.

BULLETIN DE FRANCE

I. — INAUGURATION DE LA STATUE DE CONDORCET

Compte rendu extrait de *l'Estafette* du 16 juillet 1894.

Dans le programme de la fête du 14 juillet, l'événement le plus important était l'inauguration de la statue de Condorcet.

Cette statue est placée au quai Conti, sur l'aile droite de l'Institut.

On avait aménagé autour du monument quatre grands mâts ornés de trophées et de drapeaux tricolores; une tribune était prête à recevoir les orateurs au pied de la statue, qui était entourée d'une barrière ornée de plantes vertes et d'arbustes. Les invités officiels avaient seuls accès dans l'intérieur de la barrière.

A dix heures sonnant, aux accents de la *Marseillaise*, on a fait tomber le voile qui cachait la statue aux yeux du public nombreux qui stationnait tout autour.

Parmi les personnages officiels qui assistaient à la cérémonie, nous avons remarqué M. Poubelle, préfet de la Seine; M. Champoudry, président du conseil municipal; M. Bassinet, président du conseil général, et M. Bouvard, architecte en chef de la Ville.

M. Champoudry a pris le premier la parole; le président du conseil municipal a rappelé les conditions dans lesquelles a été érigée la statue de Condorcet, sur l'initiative du cercle positiviste de Paris, dont le chef est actuellement M. Pierre Laffitte.

L'orateur a fait, en peu de mots, l'histoire politique et philosophique de Condorcet; il l'a montré comme étant un des ancêtres de la République, il a rappelé ses travaux multiples, et son influence grande sur l'évolution de la fin du dix-huitième siècle.

Après lui, M. Poubelle retrace à son tour l'œuvre et le caractère de Condorcet.....

M. Emile Corra, qui a succédé à la tribune à M. Poubelle,

s'est attaché, au nom de l'École positiviste, à faire l'apologie des doctrines de Condorcet, qui ont montré le chemin à Auguste Comte.

Nous empruntons au *Bulletin municipal officiel* du 17 juillet 1894 le texte des divers discours prononcés :

Discours de M. Champoudry, *Président du Conseil municipal de Paris :*

« **Messieurs,**

« Au nom du Conseil municipal de Paris, nous saluons et nous honorons en Condorcet l'un des grands ancêtres de la République. Sa mémoire nous est doublement chère ; il fut l'un des héros de l'épopée révolutionnaire et il fit partie de la Municipalité de Paris.

« Condorcet, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences et membre de l'Académie française, fut, tout à la fois, mathématicien, économiste, littérateur, philosophe, homme politique.

« Nous laissons aux savants le soin d'apprécier la valeur de ses travaux scientifiques et littéraires et nous nous bornons à rappeler que ces travaux excitèrent l'admiration de Voltaire, de d'Alembert, de Franklin, de Lagrange, d'Arago.

« Doué de grandes facultés, possédant les connaissances les plus étendues, d'une haute valeur morale et intellectuelle, il sut s'affranchir des nombreux préjugés de son époque.

« Elevé par une mère d'une dévotion fanatique, voué au blanc pendant huit années, il rejeta, dès sa jeunesse, les croyances théologiques ; marquis de Condorcet, il fut l'un des premiers partisans de l'abolition des privilèges de la classe à laquelle il appartenait et, dès 1786, il combattait ces privilèges.

« A ce propos, nous ne pouvons mieux faire que de citer cette page de son illustre biographe François Arago :

« Mme Caritat de Condorcet, dans son amour maternel poussé « jusqu'à l'exaltation, assujettit l'enfance du futur secrétaire de « l'Académie à des pratiques qui, sur plus d'un point, touchaient « à la superstition. Le jeune Condorcet, dès qu'il ouvrit les yeux, « se vit entouré d'une famille composée des plus hauts dignitaires « de l'Eglise et d'hommes d'épée parmi lesquels les idées nobi- « liaires régnaient sans partage ; ses premiers guides, ses premiers « instituteurs furent des jésuites. Quel fut le fruit d'un concours de « circonstances si peu ordinaires ? En matière politique, le déta- « chement le plus complet de toute idée de prérogative hérédi- « taire ; en matière religieuse, le scepticisme poussé jusqu'à ses « dernières limites. »

« Confiant dans la puissance de la science et convaincu de la per-

fectibilité indéfinie de l'espèce humaine, il déclarait qu'il « regardait le soin de hâter ses progrès comme une des plus douces occupations, comme un des premiers devoirs de l'homme qui a fortifié sa raison par l'étude et par la méditation ».

« Travailleur infatigable, il faisait l'étonnement des plus puissants esprits de son temps. Turgot lui écrivait en avril 1774 : « Je ne sais comment vous faites pour faire tant de choses et être encore à vos amis et à la société ».

« Ses biographes, Arago et M. le docteur Robinet, ont cité de lui des traits charmants et nous ne pouvons résister au désir d'en reproduire quelques-uns.

« Nommé inspecteur des monnaies par Turgot, il ne crut pas pouvoir conserver ses fonctions sous le ministère de Necker, dont il avait critiqué la personne et les écrits. Il adressa sa démission en ces termes à M. de Maurepas :

« J'ai prononcé trop hautement mon opinion sur les ouvrages
« de M. Necker et sur sa personne pour que je puisse garder une
« place qui dépendrait de lui. Je serais fâché d'être dépouillé et
« encore plus d'être épargné par un homme dont j'ai dit ce que
« j'ai dit de M. Necker. »

« Il refusa de faire l'éloge du duc de La Vrillière, décédé membre honoraire de l'Académie, considérant que l'on devait mépriser ce ministre qui, toute sa vie, s'était fait un jeu cruel et scandaleux des lettres de cachet.

« A des amis timides qui lui représentaient le danger d'irriter M. de Maurepas, premier ministre et beau-frère de M. de La Vrillière, il répondait : « Aimeriez-vous mieux que je fusse persécuté pour une sottise que pour une chose juste et morale ? Songez-y bien, d'ailleurs, on me pardonnera plus facilement mon silence que mes paroles, car je suis bien résolu à ne pas trahir la vérité ».

« Aucune initiative généreuse ne lui était étrangère. En 1788, il fut l'un des fondateurs de la Société « les Amis des noirs », qui fit faire tant de progrès à la grande cause de l'émancipation des gens de couleur.

« Chez lui, le profond penseur se doublait d'un vulgarisateur infatigable, il menait de front les travaux de longue haleine et des articles de polémique.

« En relisant les productions du XVIIIe siècle, animées d'un large esprit philosophique, libertaire et républicain, et en constatant l'influence actuellement exercée par les partisans des privilèges antiques et des croyances surannées, l'on se demande si notre époque n'est pas en recul.

« En 1789, malgré son immense renommée scientifique et littéraire, sa capacité politique incontestée, il ne sollicita pas les suffrages pour l'élection aux États généraux. Cet homme éminent se

contenta modestement des fonctions de membre de la municipalité de Paris.

« Il fut élu, en 1791, député de Paris à l'Assemblée législative et réélu en septembre 1792 à la Convention nationale par le département de l'Aisne, son pays natal.

« Il tint une place remarquable dans la première de ces assemblées et y exerça une grande influence par son talent et la dignité de son caractère.

« En octobre 1791, comme député, il soutint la nécessité d'enlever au clergé les registres de l'état civil. L'année précédente, comme écrivain, il avait demandé la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

« Il fut rédacteur de cette belle déclaration de l'Assemblée législative du 29 décembre 1791, en réponse aux gouvernements étrangers qui menaçaient la France d'une invasion, déclaration dans laquelle la Nation affirmait sa volonté de n'entreprendre aucune guerre dans le but de faire des conquêtes et prenait l'engagement solennel de n'employer jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple.

« Chargé en avril 1792 par le Comité d'instruction publique du rapport sur l'organisation générale de l'instruction publique en France, il rédigea l'admirable projet de décret qui jeta les fondements de notre législation spéciale en matière d'enseignement.

« Il fut le rédacteur éloquent de la réponse faite en février 1793 à l'insolent manifeste lancé par Pitt, au nom du roi d'Angleterre.

« Au moment où la coalition étrangère courait aux armes contre la France, il multiplie les appels les plus chaleureux aux peuples voisins : aux Suisses, aux Germains, aux Espagnols, aux Bataves, et répond par un discours superbe à la déclaration menaçante de l'empereur d'Autriche.

« Mais voici que les événements se précipitent. Le 9 août 1792, il présente, au nom d'une commission extraordinaire, le rapport sur le décret, adopté le lendemain, qui, en raison des dangers de la Patrie, suspend la royauté suspecte de connivence avec l'étranger. — Le 10 août, il rédige la fameuse adresse au Peuple français. — Le 13, il dresse l'exposé des motifs du décret tendant à la convocation d'une Assemblée nationale. Enfin, l'Assemblée législative, le prenant pour son porte-parole, lui confie le soin d'écrire les adresses du 19 août, du 4 septembre et du 19 septembre.

« Son rôle pendant toute cette période fut capital. Mais, malgré notre profonde admiration pour Condorcet, nous sommes obligés de constater que son rôle fut moins brillant, sa conduite moins logique à la Convention nationale qu'à l'Assemblée législative.

« Jeté au milieu de la tempête révolutionnaire, de la lutte sans merci et sans trêve entre le nouveau monde et l'ancien, cet homme d'étude et de discussion savante fut désorienté, il ne comprit pas toujours des actes inspirés par la fatalité ou par la passion de la lutte et non par les délibérations de la froide raison.

« Condorcet fut la victime de son opposition aux conventionnels qui partageaient les passions populaires.

« Nous ne voulons pas nous immiscer dans les querelles intestines de la Convention, départager ses membres ; tous ces héros ont droit à notre profonde gratitude pour avoir servi le progrès humain en inaugurant un nouveau monde et en luttant comme des géants contre la vieille Europe en armes et contre les préjugés des misérables déshérités qu'ils voulaient affranchir ; tous méritent notre admiration pour la façon dont ils savaient affirmer leurs convictions par le sacrifice de leur vie.

« Les combattants de cette époque extraordinaire, grandiose, bravaient la mort avec une intrépidité qui pouvait sembler naturelle aux hommes de leur temps, mais qui excite l'étonnement et l'admiration des générations actuelles.

« Condorcet, proscrit, fut poussé par sa femme et ses amis à se soustraire aux recherches de ses ennemis, il trouva un refuge rue Servandoni et là, malgré les dangers qui le menaçaient dans sa retraite, il écrivit, avec une sérénité superbe, avec l'impassibilité d'un caractère stoïque, son admirable livre « *Esquisse d'un tableau des progrès de l'esprit humain* ».

« Quelque temps après, arrêté, enfermé dans une geôle à Bourg-la-Reine, il se donnait la mort par le poison.

« Avant de terminer, nous tenons à remercier sincèrement les membres de la *Société positiviste d'enseignement populaire supérieur*, du *Cercle des prolétaires positivistes* et des divers groupes scientifiques, littéraires ou politiques qui ont bien voulu prendre l'initiative de l'érection de cette statue à Condorcet, en adressant une pétition au Conseil municipal.

« Nous prions M. Perrin, l'auteur du monument, qui a su faire œuvre de maître, d'agréer nos vifs compliments pour le talent dont il a fait preuve. Cette belle statue perpétuera dans la mémoire des générations futures le souvenir d'un homme qui, suivant l'expression d'Arago, « honora la science par ses travaux, la France par ses hautes qualités, l'humanité par ses vertus. »

Discours de M. POUBELLE, *Préfet de la Seine* :

« Mesdames,

« Messieurs,

« Condorcet n'est pas un homme que l'on puisse renfermer dans un seul discours : c'est un encyclopédiste, et il est lui-même une encyclopédie.

« Les géomètres admirent la précocité et la puissance de ses aptitudes mathématiques, son *Essai sur le calcul intégral*, ses *Essais d'analyse* et son application à la *détermination de l'orbite des co-*

mètes. L'Académie des sciences l'appelle à vingt-six ans parmi ses membres et en fait bientôt son secrétaire perpétuel.

« Les littérateurs apprécient la convenance et la noblesse des éloges académiques du continuateur de Fontenelle, l'ironie et l'éloquence de sa *Lettre d'un théologien*, la solidité et la force de tous ses écrits. A trente-neuf ans, il entre de haute lutte à l'Académie française sous le patronage de d'Alembert, malgré Buffon et contre Bailly, à une voix de majorité.

« Les économistes reconnaissent un des leurs dans le disciple, l'ami, le défenseur de Turgot, le mordant adversaire de Necker, le spirituel auteur de la *Lettre au prohibitif* et des *Réflexions sur le commerce des blés*. Ils lui savent gré d'avoir revendiqué comme un attribut imprescriptible de l'homme le droit de disposer de son intelligence, de ses bras et de son travail, d'avoir protesté contre la tyrannie des maîtrises et des jurandes et la servitude des corvées, d'avoir mérité d'être placé par David dans le bas-relief de sa statue de Gutenberg, « parmi les ennemis du honteux brigandage qui « depuis deux siècles dépeuple et corrompt le continent africain ».

« Les philosophes le revendiquent comme un fidèle champion de la raison pure, qui aspire à régir les sociétés d'après les données positives de la science et à les conduire vers un progrès indéfini.

« Les républicains se félicitent de trouver en lui un ennemi résolu de la monarchie, qu'il ne distingue pas du despotisme, un partisan inflexible de l'égalité, un organisateur de l'instruction nationale qui doit l'assurer, un adepte de l'infaillibilité du peuple. C'est lui qui le premier proposa ouvertement l'établissement de la République.

« Enfin tous ceux que la sincérité de l'esprit, l'indépendance du caractère, la noblesse du cœur peuvent attirer et toucher, quelles que soient leurs doctrines, leurs croyances ou leurs opinions, ne peuvent refuser leur sympathie et leur admiration au grand citoyen que fut Condorcet.

« C'est ce fond essentiel de l'homme que je voudrais pouvoir éclairer un instant.

« Condorcet était convaincu que l'espèce humaine est indéfiniment perfectible et il regardait « le soin de hâter ses progrès comme un de ses premiers devoirs ».

« Sous l'empire de ce sentiment qui prenait pour lui le caractère d'une sorte de mission, il en vint à considérer les mathématiques comme un objet accessoire et une sorte de pis-aller. Après la destitution de Turgot, il écrivait à Voltaire : « Nous avons fait un beau rêve, mais il a été trop court. Je vais me remettre à la géométrie ; c'est bien froid de travailler pour la gloriole quand on s'est flatté quelque temps de travailler pour le bien public. »

« Afin de tirer parti de la géométrie elle-même « pour le bien « public », il avait tenté d'appliquer l'analyse algébrique aux

sciences morales et politiques, et en particulier à la probabilité des décisions rendues à la pluralité des voix. Il élargit ainsi la sphère du calcul des probabilités, dont Pascal et Fermat ont été les inventeurs et dont la France doit réclamer l'honneur.

« Cette tentative hardie marque un moment de transition dans l'évolution intellectuelle de Condorcet, comme certains êtres ambigus témoignent des liens et de la contiguïté des espèces.

« Condorcet ne se tint pas à la géométrie, et la politique militante viendra bientôt le réclamer tout entier.

« Il y portera la loyale franchise que nous rencontrons dès lors dans ses relations littéraires. Quelques traits en donneront une idée.

« Après la chute de Turgot, Voltaire demeuré son ami, mais qui, en mainte affaire, n'y regardait pas de trop près, avait adressé des vers excessivement flatteurs à Mme Necker et à son mari. Condorcet fut blessé au vif et il osa écrire à Voltaire : « Vous ne savez « pas le poids de votre nom. Vous ressemblez aux gens qui vont « applaudir Arlequin quand il y a relâche à *Zaïre*. »

« Ses conseils n'ont pas moins de fermeté et de franchise lorsqu'il refuse de publier une lettre où Voltaire, critiquant l'*Esprit des lois*, mettait d'Aguesseau au-dessus de Montesquieu. « Vous me pardon« nerez, je l'espère, lui dit-il, de ne pas adopter un avis auquel « vous paraissez tenir beaucoup. Mon attachement me commande « de vous dire ce qui sera avantageux et non ce qui pourrait vous « plaire. Si je vous aimais moins, je n'aurais pas le courage de « vous contredire. Je sais les torts de Montesquieu, il est digne de « vous de les oublier. »

« Par un sentiment élevé de sa dignité, il s'abstint de faire l'éloge du duc de la Vrillière, académicien honoraire et beau-frère de M. de Maurepas. Le secrétaire perpétuel préféra s'attribuer la haine du premier ministre plutôt que de louer le distributeur éhonté de tant de lettres de cachet.

« En écrivant l'éloge de L'Hôpital, Condorcet se propose de l'offrir en exemple « à ceux qui, se trouvant placés dans des cir« constances difficiles, auraient à choisir entre leur repos et le « bonheur public ».

« L'arrivée au pouvoir de ses amis ne lui fut pas une occasion de fortune : Turgot l'ayant appelé à la direction des canaux afin de le rapprocher de lui, il refusa les 6,000 francs d'appointements attachés à ces fonctions, méritant ainsi le titre que lui donnait amicalement Voltaire « d'homme de l'ancienne chevalerie et de « l'ancienne vertu ».

« L'homme de l'ancienne chevalerie, Caritat, marquis de Condorcet, une fois entré dans la politique, se trouva être un terrible niveleur. Les bourgeois trop humbles d'aujourd'hui, qui vont partout ramassant des titres et s'appliquant à tort et à travers des

particules, doivent avoir peine à comprendre le mouvement qui, le 19 juin 1790, porta les Noailles, les La Fayette, les Montmorency à réclamer à l'envi la suppression de la noblesse, des livrées et des armoiries. Condorcet n'appartenait point à l'Assemblée constituante; entré l'année suivante à l'Assemblée législative, il s'associa à la proposition de fêter l'anniversaire du 19 juin en brûlant, au pied de la statue de Louis XIV, tout ce que l'on put réunir de brevets et de diplômes. Il demanda même que le sacrifice s'étendît à toute la France. Je n'entends pas l'en féliciter, mais montrer seulement que, partisan déclaré de l'égalité, il jouait beau jeu et bon argent.

« Malgré la sincérité de ses convictions républicaines, Condorcet, élu de Paris à la Législative qui avait fait de lui son président, n'entra à la Convention nationale que grâce aux suffrages obtenus dans cinq départements.

« Il avait prédit ces revirements d'une démocratie souvent aveugle. Dans une « lettre aux amis de la liberté » il écrivait en 1791 : « Je dois être beaucoup moins effrayé des bruits de conspi-
« ration que des mauvais systèmes qui peuvent retarder plus long-
« temps les progrès des lumières. Je dois être plus ennemi des
« fausses opinions lorsqu'elles sont nouvelles, lorsqu'elles flattent
« l'esprit du moment, que des vieux préjugés, dont la ruine est
« infaillible et qui n'épouvantent plus que par la masse de leurs
« débris. Comme, suivant cette manière de voir, le droit et la
« justice doivent être les seuls principes de toute opération poli-
« tique, je paraîtrai, tantôt porter à l'excès l'amour de l'égalité et
« aspirer à une perfection chimérique, et tantôt je ne serai qu'un
« citoyen tiède et presque protecteur des abus. »

« Il porta à la Convention nationale, et au milieu des déchirements des factions, la même conscience hautaine de son indépendance :

« Mandataire du peuple, je ferai ce que je croirai conforme à
« ses vrais intérêts. Il m'a envoyé non pour soutenir ses opinions,
« mais pour exposer les miennes. Ce n'est pas à mon zèle seul,
« mais à mes lumières qu'il s'est confié, et l'indépendance absolue
« de mes opinions est un de mes devoirs envers lui. »

« Si Condorcet n'admettait pas qu'un mandat électif enlevât à l'élu la liberté de ses votes, il ne comprenait point qu'il pût lui assurer l'impunité de ses méfaits. « Il est étonnant, disait-il, que
« des députés ne sachent pas encore distinguer l'*inviolabilité* qui
« s'applique seulement aux opinions politiques énoncées à la tri-
« bune de celle qui tendrait à couvrir des faits particuliers hors de
« la sphère des fonctions législatives. La première est le gage de
« la liberté ; la seconde en serait le principe destructeur. »

« Cette hardiesse de jugement ne se démentit pas à la suite des actes de violence qui, les 31 mai et 2 juin 1793, amenèrent la cap-

tivité des Girondins et la mutilation de la représentation nationale. Condorcet, qui avait tout fait pour prévenir ce coup d'Etat, ne fut pas compris d'abord sur la liste des proscrits; mais sa fierté n'accepta point la complicité du silence. Auteur d'un projet de Constitution où il croyait avoir organisé la félicité publique, il ne put se résigner ni à la décapitation de la majorité ni au vote de la Constitution bâclée en trois jours par Hérault de Séchelles et ses collègues. Obligés de se hâter, ceux-ci n'avaient pas négligé pourtant de consulter les précédents, et l'on possède l'original de la lettre que voici, écrite par le président du comité de Constitution :

« Cher concitoyen, chargé avec quatre de mes collègues de pré« parer pour lundi un plan de Constitution, je vous prie, en leur « nom et au mien, de nous procurer sur le champ les lois de « Minos qui doivent se trouver dans un recueil de lois grecques; « nous en avons un besoin urgent. »

« Le billet était daté du vendredi.

« Tant de respect pour l'autorité des traditions ne suffit pas à désarmer l'indignation de l'auteur du seul projet légitime de Constitution. Dans une lettre adressée, vers le 20 juin, « à tous les « Français », sur la Constitution bâclée de l'an II, Condorcet s'écriait :

« Dans quel temps ce travail a-t-il été rédigé et accepté? Dans « un moment où la liberté des représentants du peuple avait été « ouvertement outragée; où, entourés de soldats, retenus par la « force des armes dans le lieu de leurs séances, ils avaient été « contraints, pour éviter un plus grand crime, d'ordonner l'arres« tation de vingt-sept de leurs collègues, et où, dès lors, l'intégrité « de la représentation nationale ne subsistait plus; dans un mo« ment où la liberté de la presse était anéantie par des censures « inquisitoriales, par le pillage des imprimeries; où le secret des « lettres était violé avec une audace que jamais le despotisme « n'avait connue; où, par conséquent, il n'existait de liberté ni au « dedans ni au dehors de l'Assemblée pour aucune des manières « connues d'exprimer sa pensée et de manifester la vérité. »

« La foi de Condorcet dans la souveraine importance des Constitutions et même un certain amour-propre d'auteur ne suffisent pas à expliquer cette terrible protestation. Un biographe très renseigné ne laisse pas de doute sur la générosité des sentiments qui l'inspirèrent :

« Après le 2 juin, par excès de sentimentalité des plus fâcheux, « par un point d'honneur d'attachement au parti vaincu, cer« tainement exagéré et que rien ne lui imposait, puisqu'il n'avait « jamais entièrement adopté ses opinions ni partagé sa tactique et « ses actes, surtout dans la crise actuelle, Condorcet se laissa aller « tout d'un coup à épouser leur querelle, à protester avec indigna« tion contre le coup d'Etat de la Convention et à attaquer avec

« passion, injustice et une souveraine témérité les montagnards et « l'Assemblée. »

« Témérité grande, en effet, dont son auteur avait compris tout le danger.

« Ses amis se préoccupèrent, dès lors, de lui assurer un asile. Il le trouva chez la veuve du sculpteur Louis-François Vernet. Ce fut dans cette retraite, où il demeura plus de huit mois, que Condorcet, après un *Essai de justification* bientôt abandonné, écrivit, sans autre ressource que les matériaux classés dans sa prodigieuse mémoire, l'*Esquisse des progrès de l'Esprit humain*. Le chapitre consacré aux progrès futurs forme la conclusion de l'ouvrage. L'auteur y proclame la perfectibilité indéfinie de l'homme et affirme comme juste et nécessaire l'établissement d'une entière égalité de droits civils et politiques entre les deux sexes.

« Ses spéculations n'étaient pas toutes tournées vers l'avenir; son biographe, M. le docteur Robinet, nous le montre préoccupé constamment du sort de la France :

« Sentant toute l'importance de la défense nationale, il ne res- « pirait que la gloire du pays et les victoires de la République, et il « méditait sans cesse et faisait des communications sur les moyens « de les assurer. Par les soins de Marcoz, il fit passer au Comité de « salut public plusieurs mémoires très importants et anonymes « pour le succès de la guerre contre la coalition. »

« Il ne fut pas longtemps permis à Condorcet de s'oublier lui-même. La dictature de Robespierre, l'exécution des Girondins ramenèrent son esprit sur les dangers que sa présence faisait courir à Mme Vernet. Son parti fut pris.

« Vos bontés, Madame, lui dit-il, sont gravées dans mon cœur en « traits ineffaçables. Plus j'admire votre courage, plus mon devoir « d'honnête homme m'impose de ne point en abuser. La loi est « positive : si on me découvrait dans votre demeure, vous auriez « la même triste fin que moi; je suis hors la loi, je ne puis plus « rester.

« — La Convention, Monsieur, a le droit de mettre hors la loi; « elle n'a pas le pouvoir de mettre hors de l'humanité; vous res- « terez! »

« Mais Condorcet se laissait malaisément détourner de ce qu'il considérait comme un devoir. Pour tromper la surveillance affectueuse dont il était incessamment l'objet, il usa de ruse et quitta subrepticement la maison. Arrêté bientôt après et emprisonné, il fut trouvé mort dans son cachot, soit qu'il ait succombé naturellement, comme il est possible, soit, comme on l'a cru longtemps, qu'il ait voulu échapper à l'échafaud par le poison et, en stoïque, rester libre jusque dans la mort.

« Les traits que je viens de tracer permettent, il me semble, de saisir la physionomie de Condorcet et sa haute personnalité morale.

« C'est un libre esprit, une volonté libre. Les préjugés de caste, le prestige de Voltaire à son zénith, les épouvantes de la Terreur n'ont pas prise sur lui. Il dit la vérité, il pratique la justice, selon ses lumières et ses convictions, sans grand souci des hommes et des événements.

« D'Alembert, Voltaire, Turgot ont exercé leur influence sur l'objet de ses travaux et sur la direction de ses études, mais il ne jure sur la parole d'aucun d'eux : il n'est l'affranchi de personne. Il poursuit pour son compte et par ses procédés les problèmes qui lui sont posés.

« Sa logique est inflexible et il va jusqu'au bout de ses conclusions, sans s'attarder à regarder autour de lui et à savoir si la société qu'il prétend guider marche à son pas et se contente de son régime. Il croit à la toute-puissance des idées et des constitutions. Il oublie que l'homme a des passions ou il les tient pour une quantité négligeable. Métaphysicien à outrance, il méconnaît même parfois la nature des choses.

« Sa conscience est ferme comme sa logique est rigide. Il ne transige pas avec elles. Son courage moral est de la même trempe que sa hardiesse intellectuelle. Il a une foi sincère et ingénue en ses espérances; il pratique héroïquement ses devoirs. Nulle prétention, nulle vanité, une abnégation généreuse et toute naturelle. Il est de la race de ces géomètres que le sac des villes surprend à la recherche de la solution la plus élégante.

« A travers tout cela, une bonté touchante, active au besoin, passionnée, intrépide si l'amitié ou le malheur le réclament. L'injustice le révolte. L'oppression lui est odieuse. Il a l'horreur du sang. Sa pitié est universelle, elle fait grâce aux plus humbles vies.

« Sa tendresse pour les siens est discrète et profonde; son testament, ses « Avis d'un proscrit à sa fille », sont remplis de mansuétude et d'une suprême clémence. Au milieu des dernières angoisses, il ne hait personne, il ne récrimine contre rien ; il ne doute pas un instant du triomphe de ce qu'il aime, de ce qu'il a servi, de ce qu'il a honoré : la patrie, le progrès et l'humanité. »

Discours de M. Emile Corra, au nom de la Société positiviste :

« Mesdames,
« Messieurs,

« Au nom de la Société positiviste, je viens m'associer à l'éclatant hommage que la ville de Paris rend aujourd'hui à Condorcet et remercier publiquement le Conseil municipal de l'accueil favorable qu'il a fait à la pétition que cette société lui a adressée, en 1888, sur l'initiative de l'un de ses membres les plus éminents, le docteur Robinet, qui, sans attendre la solennité d'aujourd'hui, a élevé, en

l'honneur de Condorcet, un autre monument impérissable que tous ceux qui m'écoutent, je pense, connaissent et admirent autant que nous.

« Les discours si complets des orateurs qui m'ont précédé me laissent peu de choses à dire sur la vie de Condorcet ; d'ailleurs, vous attendez plutôt, il me semble, de la Société au nom de laquelle je parle, l'exposé des raisons qui l'ont poussée à solliciter du Conseil municipal de Paris l'érection d'une statue propre à faire revivre l'image de Condorcet, à exciter les intelligences, à rechercher ce que fut ce grand homme, et les cœurs généreux à la vénérer.

« La raison de notre requête si sympathiquement accueillie est que pour nous, vue de loin et de haut, la Révolution s'incarne et se symbolise dans trois génies supérieurs, qui sont : dans l'ordre philosophique, Condorcet ; dans l'ordre politique, Danton ; dans l'ordre militaire, Hoche.

Déjà, nous avons demandé et obtenu pour le plus grand homme d'Etat de la Révolution française, pour Danton, une statue que la ville de Paris a inaugurée il y a trois ans. Hoche est, chaque année, dignement célébré par sa ville natale, Versailles. Quant à Condorcet, il ne recevait jusqu'ici d'autres publics hommages que ceux que, depuis six années, nous nous sommes fait un devoir de lui rendre dans le lieu même où il a trouvé la mort, à Bourg-la-Reine.

« Cependant, aussi bien que Danton et Hoche, il peut être considéré, dans le domaine qui lui est spécial, comme l'expression la plus sublime des aspirations de son époque. En réalité, Condorcet fut le rédacteur du testament philosophique du XVIIIe siècle ; et c'est comme philosophe, comme créateur de la science sociale, comme précurseur de notre maître Auguste Comte qui aimait à le nommer son père spirituel, que nous l'admirons et le vénérons.

« Condorcet, d'ailleurs, en dehors même de l'œuvre magistrale qui immortalise son nom, mériterait d'être glorifié par la postérité pour le concours actif qu'il n'a cessé d'apporter aux travaux de la grande école philosophique du XVIIIe siècle, à l'école encyclopédique qui se proposait, non seulement, avec la même énergie que Rousseau et Voltaire, de renverser le trône et l'autel, mais aussi de réédifier, à la place de l'ancien régime, un régime nouveau, et, suivant la formule de Diderot, de réorganiser sans Dieu ni roi.

« Condorcet était lui-même un encyclopédiste ; le fait est éloquemment attesté par les éloges des académiciens, morts depuis l'an 1666 jusqu'en 1790, suivis de ceux du chancelier de L'Hôpital et de Pascal, qu'il a prononcés, en sa qualité de secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences et qui constituent, en réalité, puisqu'ils se rapportent à l'astronomie, à la physique, à la chimie, à la biologie, aux sciences morales et politiques, une histoire approfondie des sciences pour la période correspondante.

« Mais Condorcet qui, dès sa première jeunesse, avait manifesté un génie scientifique, réfractaire aux opinions vagues, comprit de bonne heure aussi que le véritable rôle de la science est de former la base d'une philosophie nouvelle, et il se servit surtout des lumières qu'elle lui fournit pour travailler, un demi-siècle durant, à l'émancipation de l'esprit humain et à la réorganisation de la société.

« Les questions politiques et sociales l'attirèrent de préférence et il poussa infatigablement à la modification des institutions, dans ses « Lettres d'un théologien », dans celles d'un « laboureur de « Picardie » contre les systèmes prohibitifs, dans ses Réflexions sur le commerce des blés, sur l'abolition des corvées, sur l'esclavage des nègres, sur l'état des protestants en France, en réclamant avec Turgot la liberté du commerce et du travail, et, plus tard, en rédigeant son Plan d'enseignement public et son Introduction au projet de Constitution de l'an II.

« Mais le couronnement de la carrière philosophique de Condorcet se trouve dans son œuvre dernière, dans son *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain,* écrite sans le secours d'aucun livre, avec les seules lumières du génie, dans les circonstances tragiques que les précédents orateurs viennent de rappeler.

« Dans cet ouvrage, Condorcet jette le premier les fondements définitifs de la science sociale, dont le double et constant objet doit être, selon sa définition même : d'un côté, l'explication du passé et la recherche de la filiation des événements qui le constituent; de l'autre, la prévision de l'avenir.

« Certes, dans cette voie, Condorcet a eu des prédécesseurs tels qu'Aristote, Bossuet, Montesquieu; mais il a la gloire sans mélange d'avoir le premier tenté de faire rentrer la politique dans la science et de substituer dans ce domaine, comme Bacon et Descartes l'avaient antérieurement fait dans les autres domaines scientifiques, la méthode *à posteriori* à la méthode *à priori*, l'observation à l'imagination.

« A l'égard du passé, Condorcet a montré, le premier, que les progrès de l'esprit humain forment une chaîne ininterrompue entre le commencement des temps historiques et le siècle où nous vivons, entre les premières nations qui nous sont connues et les peuples actuels de l'Europe, de sorte que leur histoire peut être comme l'histoire hypothétique d'un peuple unique se perfectionnant sans cesse.

« A vrai dire, il n'y a pas d'histoire nationale ; la seule histoire réelle, c'est l'histoire générale des progrès de la civilisation occidentale.

« Comment pourrions-nous, en effet, séparer l'histoire de la civilisation française de l'histoire de la civilisation romaine qui sortit nos pères de l'état d'anarchie militaire dans lequel ils s'agitaient

stérilement, et qui a fait d'eux des Gallo-Romains, c'est-à-dire les agents de transmission, au travers de notre pays, des résultats et de la langue d'une civilisation supérieure évoluant déjà depuis plus de huit siècles.

« Mais la civilisation romaine est à beaucoup d'égards fille de la Grèce, de la Phénicie et de la Palestine, qui, elles-mêmes, sont les héritières des vieilles civilisations des bords du Nil, du Tigre et de l'Euphrate.

« Donc, si nous voulons nous rendre un compte philosophique des origines réelles de notre langue, de nos idées, de nos croyances, de notre perfectionnement intellectuel, moral et social, nous devons nécessairement remonter jusqu'aux civilisations de la Babylonie, de la Chaldée et de l'Egypte, et même jusqu'à ces temps plus lointains et d'une plus immense étendue, où l'Humanité sans annales s'affranchissait péniblement de son animalité primitive, en passant des âges de pierre aux âges du bronze et du fer, de la vie nomade, chasseresse et pastorale, à la vie sédentaire et agricole.

« Condorcet a merveilleusement remis au jour les vestiges de tous ces pas successifs du genre humain et il a tracé d'admirables esquisses des divers stades de son ascension. Imbu des préjugés de son temps, il a méconnu l'origine et le rôle civilisateur temporaire des religions et l'importance du Moyen-Age ; mais il a fourni le modèle de la philosophie de l'histoire, en étudiant le mouvement des sociétés humaines dans leur ensemble, en rendant justice au concours permanent des multitudes laborieuses à l'œuvre de la civilisation, et en montrant que des découvertes comme celles de la boussole, de la poudre à canon, de l'imprimerie, de l'Amérique, et que les travaux des savants et des philosophes sont des événements historiques bien autrement considérables que la plupart des batailles et des traités diplomatiques dont le récit encombre encore aujourd'hui nos histoires.

« Par tous ces aperçus, Condorcet se proposait d'établir que l'histoire des progrès que l'espèce humaine a faits, dans le passé, doit être la base fondamentale de la prévision de ceux qu'elle fera dans l'avenir et de l'art de diriger le présent pour accélérer sa marche vers le but entrevu.

« Jamais peut-être la profondeur et la nécessité d'une pareille conception ne sont apparues plus clairement qu'à l'heure actuelle, car jamais les hommes d'Etat n'ont eu de problèmes plus compliqués à résoudre ; jamais ils n'ont eu autant besoin de l'expérience et des lumières des siècles passés.

« En France, particulièrement, nous devons méditer les leçons de l'histoire et nous rappeler que, selon la judicieuse formule de Montesquieu : « Tout régime périt par l'excès même du principe qui lui a donné naissance ».

« Le fait se vérifie aisément pour la Grèce, qui a péri par excès

de division ; pour Rome, qui a péri par excès de conquête ; pour la Féodalité, qui a péri par excès d'indépendance ; pour la Monarchie, qui a péri par excès de concentration. Ce qui nous autorise à pronostiquer, avec une sorte de rigueur expérimentale, que la République elle-même serait impuissante à se maintenir si elle continuait à apporter, dans le gouvernement des sociétés, des principes et des moyens qui n'étaient légitimes que pour procéder à l'élimination des institutions politiques auxquelles elle vient se substituer.

« L'œuvre de Condorcet est donc féconde en enseignements de toute nature, toujours actuels ; et, lorsqu'elle a demandé la glorification de son auteur, la Société positiviste, qui s'inspire de ses idées, s'est aussi proposé pour but, elle ne le dissimule point, d'éclairer l'opinion républicaine et de lui signaler ses devoirs dans les circonstances présentes.

« Mais ce n'est pas seulement au point de vue philosophique que Condorcet mérite d'être offert comme sujet de méditation et comme exemple ; c'est encore sous le rapport du cœur et sous le rapport du caractère.

« Sa moralité, en effet, était exceptionnelle et jamais, dit-on, il ne souilla ses lèvres d'un mensonge. Sa loyauté, sa franchise étaient inaltérables ; elles sont attestées avec éclat par ses éloges des académiciens, au sujet desquels il peut se flatter, à juste titre, de n'avoir jamais trahi la vérité, car il refusa résolument de prononcer l'éloge de ceux qui ne lui paraissaient pas dignes.

« En outre, Condorcet cachait sous une apparence impassible le cœur le plus ardent, et d'Alembert a pu dire de lui « que c'était un volcan couvert de neige ». Sa bonté, sa sensibilité étaient exquises et véritablement féminines ; elles le firent renoncer par humanité à la chasse et même au meurtre des insectes ; il conserva cette rare délicatesse de sentiments au milieu des plus poignantes angoisses, et, quelques jours avant sa mort, il les manifestait encore, dans les termes les plus touchants, dans les recommandations qui se terminent par ces mots sublimes : « Il est plus doux, plus commode, « si j'ose le dire, de vivre pour autrui, et c'est ainsi seulement que « l'on vit véritablement pour soi-même. »

« Quant à l'énergie du caractère de Condorcet, elle est révélée par la fermeté avec laquelle il s'émancipa des préjugés de son éducation et de sa famille, dont un seul membre, dit-il, lui pardonna de ne pas être capitaine de cavalerie, et par l'intrépidité avec laquelle il travailla à préparer la Révolution.

« Ses *Lettres d'un théologien* étaient si audacieuses que Voltaire disait « qu'il fallait être bien hardi pour publier un pareil livre, « quand on ne commandait pas à deux cent mille soldats ».

« D'autre part, Condorcet soutint Turgot avec une extrême ardeur contre tous ses adversaires et, sous la Révolution, pendant

toute sa carrière publique : à la municipalité de Paris, à la Trésorerie générale, à l'Assemblée législative, il fit preuve du civisme le plus pur et contribua avec l'enthousiasme d'un apôtre à l'élimination des institutions et des préjugés théologiques et monarchiques.

« La lucidité de son génie ne fut pas un instant obscurcie par les douloureuses épreuves qu'il traversa en 1793 et 1794 ; c'est sous le coup de la peine de mort que,

Peignant le genre humain pour s'oublier lui-même,

il écrivit son *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* et son *Traité d'arithmétique*, petit chef-d'œuvre, destiné aux enfants des écoles primaires.

« Au milieu de l'orage qui grondait sans cesse sur sa tête, il resta maître de sa pensée au point qu'il porta sur la Convention nationale un jugement d'une rare impartialité, tel que l'histoire ne peut que le ratifier.

« Assez d'autres, dit-il, se sont occupés de peindre ces temps « malheureux, assez d'autres ont représenté leurs suites affreuses, « assez d'autres, agités par des passions diverses et guidés par des « motifs différents, ont fait entendre leurs soupçons et leurs plain- « tes. Je ne mêlerai point ma voix à la leur, je verrai dans la ma- « jorité de la Convention nationale des hommes nouveaux qui, sans « habitude des affaires et du gouvernement, sans réputation per- « sonnelle, sans trésor, sans crédit, sans fusils, sans canons, sans « poudre, ont eu le courage d'abattre la royauté sous les yeux « d'une armée triomphante, ont créé des généraux, des soldats, « des armées, ont vaincu l'Europe entière et ont établi la Répu- « blique sur des bases inébranlables ; et dans l'histoire des maux « qui ont précédé, accompagné et suivi ce spectable unique, je « n'en prendrai que ce qui sera nécessaire pour éclairer les peu- « ples qui voudront un jour marcher aussi à la liberté. »

« Enfin Condorcet envisagea stoïquement l'idée même de la mort, car il s'enfuit de la maison de la rue Servandoni où il avait trouvé asile, volontairement et pour ne pas exposer au danger la femme généreuse et héroïque qui l'avait recueilli.

« Condorcet fut donc incontestablement un grand esprit, un grand cœur et un grand caractère ; sa vie entière est une réfutation péremptoire de l'erreur de ceux qui pensent que la morale est inséparable de la théologie et que l'homme ne peut être maintenu dans la voie du bien que par l'appât grossier d'espérances chimériques ; elle prouve que, si la philosophie a eu ses martyrs, elle a eu aussi ses saints, plus grands même que ceux que la foi chrétienne a fait surgir, puisqu'ils ont lutté et succombé pour l'unique amour de l'humanité, pour le seul bien de la patrie terrestre, sans autre espoir de récompense que l'estime d'une postérité qui, selon l'ex-

pression de Diderot, « serait vraiment ingrate de les oublier, car « ils se sont constamment souvenus d'elle. »

« Mais la postérité est moins ingrate que les contemporains ; elle apprécie plus sagement les hommes et les services qu'ils ont rendus, et, lorsqu'ils ont glorieusement contribué au progrès des idées et des mœurs, elle réalise le noble vœu de l'incomparable penseur dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire ; elle lie leur existence à la chaîne éternelle des destinées humaines ; elle les incorpore à l'Humanité même, et, tout en les faisant jouir de l'immortalité sociale, elle les utilise encore pour le développement des idées générales et des sentiments généreux chez les vivants qui, selon la belle observation d'Auguste Comte, sont toujours et de plus en plus gouvernés par les morts. »

II. — LE POSITIVISME ET L'UNIVERSITÉ

Une des plaintes les plus couramment formulées dans le sein même de l'Ecole positiviste, et qui est en même temps une objection fréquente, soit dans la bouche de nos adversaires, soit chez ceux qui suivent avec intérêt et sympathie le développement de nos doctrines, c'est le peu d'activité apparente et la lenteur de notre propagande.

Sans doute, il est désirable que nous disposions de moyens d'action plus étendus et d'un personnel plus nombreux et surtout plus disponible ; mais il faudrait encore compter avec le degré de réceptivité de l'esprit public, toujours réfractaire dans une certaine mesure à des théories nouvelles, nécessitant un effort mental que peu de personnes peuvent fournir.

L'élite intellectuelle heureusement est plus accessible, et c'est sur elle, au fond, que nous devons compter pour compenser ce que peut avoir d'insuffisant notre action personnelle.

Les grands travaux d'Auguste Comte, complétés et vulgarisés par M. Pierre Laffitte, venant aider à l'évolution naturelle propre à notre siècle, ont peu à peu créé un milieu ambiant nouveau qui a fortement modifié, presque à son insu, la mentalité contemporaine dans le sens de nos efforts, et nous en pouvons recueillir partout des symptômes éclatants.

C'est surtout ce travail latent des esprits qu'il est important de

seconder, plus même que de chercher à nous attirer des adhésions bruyantes et nombreuses. La diffusion de toute foi nouvelle repose nécessairement sur un petit nombre de convictions fortes et éclairées; l'ardeur du prosélytisme se briserait contre les lois de la propagation des idées dont la vitesse, encore à déterminer, est contenue dans des limites qu'aucune bonne volonté ne peut franchir.

Aussi, faisant momentanément abstraction de nos efforts, nous pouvons puiser dans la contemplation des progrès naturels de l'esprit positiviste une inébranlable confiance dans l'avènement prochain de la religion de l'Humanité, grâce à cette pénétration lente, qui, n'émanant pas directement de nous, constitue cependant notre plus précieux auxiliaire.

Il serait intéressant de pouvoir suivre jour par jour les indices certains du progrès de nos idées dans les manifestations scientifiques, littéraires, artistiques, philosophiques et sociales qui surgissent constamment. — La presse périodique, les débats du parlement nous en fourniraient de nombreux exemples.

A défaut de ce travail intéressant qu'une organisation plus perfectionnée nous permettra sans doute de réaliser plus tard, nous ne pouvons qu'éprouver une profonde satisfaction en constatant dès à présent, dans les discours prononcés le mois dernier aux Distributions de prix, une tendance de plus en plus marquée à faire prévaloir, dans les conseils donnés à la jeunesse, la supériorité d'une morale purement humaine, expurgée de toute théologie et de toute métaphysique.

La notion d'Humanité se dégage enfin, nette et précise, du fatras des controverses, avec son caractère positif de providence permanente et de puissance extérieure, la seule que nous puissions véritablement reconnaître, aimer et servir, la seule dans laquelle notre existence individuelle trouve un mobile efficace, un sens déterminé et une sanction satisfaisante.

Tel a été, on peut le dire, le thème commun qu'ont brillamment et éloquemment développé les orateurs, qui ont présidé, cette année, aux Distributions de prix. Cette unanimité non concertée dans le choix du sujet montre combien le ralliement à nos doctrines reste le besoin immédiat et pressant de la génération nouvelle qui pourra prendre ainsi conscience de l'orientation définitive des destinées de l'espèce humaine et hâter leur accomplissement.

L. M.

1° *Extrait* du discours de M. Georges **Leygues**, Ministre de l'Instruction publique, à la Sorbonne.

« L'avenir et le passé sont liés, tous les vivants sont solidaires. Vous ne devez pas travailler uniquement à une fin personnelle. Chacune de vos actions concourt à la prospérité ou à l'affaiblissement de ces grands organismes dont vous faites partie, la famille, la patrie, l'humanité. Que vous le vouliez ou non, vous êtes les ouvriers d'une œuvre qui vous dépasse. Chacun y collabore suivant ses facultés, mais l'erreur la plus grossière est de croire que l'on y peut utilement prendre part en s'isolant et en calomniant ce qui se fait autour de soi.

« L'individualisme à outrance n'est que le masque de l'égoïsme le plus étroit, et l'égoïsme est l'ennemi de tout perfectionnement social.

« Notre société repose de moins en moins sur la force matérielle. Les vieux Etats qui la soutenaient, la volonté du prince, la forte discipline, la hiérarchie et la tradition monarchique, ont disparu. Le progrès et l'ordre ne peuvent plus s'appuyer désormais que sur le sentiment que les masses ont de leur devoir et de leur responsabilité et sur les idées qu'elles se font de la liberté et de la justice.

« Le ressort de tout Etat populaire, dit Montesquieu, c'est la « vertu. » Il faut entendre ce mot dans son acception la plus élevée, dans son acception antique, qui signifie force morale et courage. »

2° *Extrait* du discours de M. Jules **Lemaître**, à la Distribution des prix du Lycée Charlemagne.

« Des réflexions si justes et si élevées de mon ami Corréard, je vous engage particulièrement à retenir ceci, que nous ne sommes pas des isolés dans le temps ; que tout ce que la vie a pour nous soit de commodité, soit de noblesse, c'est à nos pères, à nos aïeux, à nos ancêtres que nous le devons ; que nous devons aux morts la culture même d'esprit qui nous permet, sur certains points, de penser autrement qu'eux, — et mieux, je l'espère, — et qu'enfin, suivant le beau mot d'Auguste Comte, l'humanité est composée de plus de morts que de vivants. »

3° *Extrait* du discours de M. **Brunetière**, à la Distribution des prix du Lycée Lakanal.

« Le monde est plein de gens qui croient que leur intelligence ou leur science leur ont été données pour eux ; pour en user au gré

de leurs caprices, quand ce n'est pas dans l'intérêt des plus vulgaires ambitions; pour s'en servir comme d'une arme offensive dans ce qu'ils appellent le combat de la vie. Je ne sache guère de pire erreur, dont les conséquences menacent d'être plus funestes ; ou plutôt, si vous cherchez les causes du désordre moral dont nous souffrons depuis plus d'un siècle, c'est là que vous les trouverez, dans cette apothéose de l'individu ; et si votre fortune veut un jour que vous en triomphiez, je vous le signale, voilà l'ennemi ?

« Pour le vaincre, vous vous souviendrez, en travaillant à vous perfectionner vous-même, que « l'humanité se compose en tout temps, selon le beau mot du philosophe, de plus de morts que de vivants (1) », et que, pour ce motif, à tous ceux qui nous ont précédés, qui nous ont faits ce que nous sommes, dont le sang coule encore dans nos veines, nous devons le pieux hommage de notre reconnaissance et de notre modestie. O morts illustres ! morts vénérés, morts aimés, qui vous reposez des agitations de la vie dans la paix de la gloire ou dans le calme profond du néant ! nous ne vous oublierons pas ! ni vous, morts plus obscurs, et quelquefois plus chéris, dont la tâche moins éclatante, n'a pas été moins utile, si vous avez d'âge en âge comme renouvelé la continuité de la famille et de la patrie ! Nous respecterons en vous la mémoire du passé ; nous ne croirons pas être les seuls hommes ; nous ne nous moquerons pas impudemment de vos préjugés ; nous ne nous imaginerons pas que l'originalité consiste à différer de la tradition ; nous comprendrons qu'elle ne s'y ajoute, pour la modifier, qu'à la condition de s'en engendrer ; nous ne dilapiderons pas le patrimoine que nous tenons de vous ! Mais en vivant avec votre souvenir, et en repassant votre longue histoire, nous songerons de quel prix vous avez payé tout ce qui fait l'honneur, la parure et l'orgueil de notre civilisation ! Nous songerons aussi que c'est peu de chose qu'un homme en comparaison de l'humanité. Et nos idées alors, mais surtout nos opinions, n'auront plus pour nous l'importance que, dans la joie première de la découverte, nous étions tentés de leur attribuer. Nous ne nous croirons plus la mesure de toutes choses. Nous nous rendrons compte que, personne n'étant exclu de la recherche de la vérité, personne donc aussi ne saurait en revendiquer le monopole ou la propriété.

Mancipio nulli datur, sed omnibus usu.

« Nous n'en sommes que les usufruitiers, mais le domaine en appartient à l'humanité tout entière ; et nous ne le détenons que pour l'améliorer.

« C'est encore pourquoi nous sommes également comptables, à tous ceux qui nous entourent, de l'emploi de nos forces et de

(1) Auguste Comte.

notre intelligence. Nous ne sommes pas nés pour nous, mais pour la société ; et avant d'être nos maîtres, nous sommes les serviteurs de la patrie et de l'humanité. L'homme de la nature n'est vraiment qu'une fiction, c'est l'homme social seul qui existe ; et ce qu'il y a de plus humain en lui, c'est justement ce qui le distingue, ce qui le sépare, ce qui l'isole de la nature. Quand l'égoïsme serait donc la loi de la nature entière, il ne la serait pas pour cela de l'humanité. Si la guerre de tous contre tous était, comme on l'a cru, la condition normale de l'animalité, c'est pour cette raison même qu'elle ne saurait être la nôtre. Et si la faiblesse est partout ailleurs opprimée par la force, nous n'avons inventé l'institution sociale que pour fonder le droit de la faiblesse. Aussi, toutes les fois que nous abusons de notre intelligence, manquons-nous à la loi de notre espèce, et nous en abusons toutes les fois que nous n'en usons que dans notre intérêt. « La société humaine est, en effet, fondée sur le don mutuel ou sur le sacrifice de l'homme à l'homme ou de chaque homme à tous les hommes, et le dévouement est l'essence de toute vraie société (1). » A mesure que nous comprenons donc, ou que nous savons plus de choses, et qu'ainsi nous disposons d'un pouvoir plus étendu, ce ne sont pas nos droits qui augmentent, ce sont nos obligations. Bien loin, comme ils le croient, d'être investis d'un privilège qui les dispenserait du devoir commun des autres hommes, l'artiste ou le savant sont tenus envers la société d'un devoir plus étroit. Dépositaire, ou, si je l'ose ainsi dire, consignataires de la science et de l'art, ils ne peuvent pas les détourner de leur destination naturelle, qui est de libérer l'homme des tyrannies de la nature, ou d'étendre et de fortifier les liens de la solidarité qui nous lie. Et quiconque l'ignore ou le méconnaît, il peut bien être un peintre ou un poète habile et savant, un profond philologue ou un chimiste illustre, que sais-je encore ? mais croyez, mes amis, qu'il n'est pas un grand esprit, ni une âme généreuse, — ni peut-être seulement un homme.

« Si nous nous devons à nos contemporains, ai-je besoin d'ajouter maintenant que nous ne nous devons pas moins à ceux qui viendront après nous ? et malheureusement, c'est ce qu'on oublie trop souvent de nos jours. Où en serions-nous cependant, si nos pères, uniquement préoccupés de la culture de leur moi, n'avaient hypothéqué, pour ainsi dire, à l'avenir, la meilleure partie de leur intelligence et de leur activité ? « Souviens-toi, écrivait une mère à son fils, que, depuis le commencement du monde, ceux qui n'ont travaillé que pour leur propre renommée ou leur propre ambition sont des hommes qui ont fait un emploi coupable de leurs grandes qualités. Ceux qui n'ont songé qu'à leurs plaisirs sont des brutes. »

(1) Lamennais.

Retenons, mes amis, ces fortes paroles, et formons-nous en comme une règle de vie. Quel est le père qui ne travaille pas à écarter du chemin de ses enfants les obstacles contre lesquels il a failli se briser lui-même, et dont le rêve ne soit, en leur rendant la tâche plus facile, de la leur rendre en même temps plus noble, plus dégagée de la matière, plus conforme à sa destination ?

« Mes arrière-neveux me devront cet ombrage, »

disait le vieillard de la fable ; et en effet, qui sème un gland, il le sait bien, ce n'est pas lui qui verra le chêne s'épanouir un jour dans l'orgueil de sa frondaison ! Ainsi nous faut-il user de l'intelligence et de la science, pour contribuer à leur propre progrès, non à notre fortune, et — sans nous flatter d'espérances qui ne sauraient convenir à la médiocrité de notre nature, pour épargner à ceux qui nous suivront quelques-unes de nos épreuves, de nos erreurs, ou de nos fautes. Les générations passent, mais l'humanité demeure, ou plutôt c'est à elle qu'appartient la réalité de l'existence, et nous ne vivons, à vrai dire, que pour en assurer la continuité.

« La véritable foi, celle qui vaincra l'égoïsme, et qui nous communiquera la fièvre généreuse de l'action, c'est la foi de l'individu dans les destinées de l'espèce ; et quoi que les sceptiques en disent, n'est-il pas vrai que le passé nous est ici garant de l'avenir ?... »

4° *Extrait* du discours de M. Jules **Claretie**, au Lycée Condorcet.

« Si vous attendez de la vie autre chose que l'amer plaisir de mener à bien la tâche quotidienne, vous serez déçus. Mais si vous avez la conviction profonde de votre devoir, intime ou public, soyez rassurés, jeunes gens ! Obscurs, vous aurez l'assentiment secret et profond de votre conscience ; glorieux, comme le mort dont j'ai parlé, vous aurez le respect et la revanche de l'histoire !

« Faites donc votre devoir, tout votre devoir. Ayez l'ambition de laisser, vous aussi, un nom aimé, honoré ou illustre, des œuvres fécondes, un foyer respecté, en un mot : — un exemple. Et l'exemple, sachez-le bien, prend toutes les formes, depuis le portrait vénéré du père ou de l'aïeul ignoré de la foule, mais que ses descendants contemplent, attendris, les jours de fêtes de famille, jusqu'à la statue qui se dresse dans la clarté de la place publique. »

5° *Extrait* du discours de M. **Grimanelli**, préfet de l'Oise, à la distribution des prix du Collège de Beauvais. (*Indépendant de l'Oise* du 21 août 1894.)

« Devant le long passé dont il émane, le présent serait peu de

chose s'il n'était gros de l'avenir, suivant la forte expression de Leibnitz.

« C'est par ce que nous aurons fait pour la préparation de l'avenir que nous vaudrons et que nous serons jugés. Les siècles écoulés ont travaillé pour nous. Ceux qui nous succéderont auront le droit de nous demander compte de l'héritage reçu et de l'effort véritablement utile que nous aurons fait pour l'améliorer et pour l'accroître. Sans parler d'une postérité lointaine, vous, mes chers amis, qui êtes les hommes de demain, vous entendez bien que nous vous léguions, avec une Patrie forte, libre et prospère, avec une République bien ordonnée et sagement gouvernée, le plus de paix sociale, le plus de justice et le plus de fraternité possible. Vous prétendez à bon droit recevoir de nous un peu plus que nous n'avons reçu nous-mêmes de nos devanciers ; et c'est ainsi seulement que nous pourrons reconnaître notre lourde dette envers ceux-ci. Voilà les pensées que nos entretiens périodiques avec vous réveillent et fortifient en nous et qui dominent de bien haut les misères de la vie et le tumulte du forum. Elles sont saines et bonnes. Nous trouvons l'apaisement après le combat de la veille et l'aiguillon pour l'action du lendemain. Soyez-en remerciés.

« Et vous, mes amis, n'avez-vous donc rien à gagner à ces entretiens ? Oh ! je ne me dissimule pas que vous devez les trouver austères. Je me suis souvent demandé s'il ne vaudrait pas mieux vous parler de vos jeux, du plaisir que vous allez prendre à la vie sans contrainte, aux courses folles, de tout ce que par avance votre imagination met de joies et d'enchantements dans cette perspective de deux mois de vacances, de tout ce qu'il y a de promesses pour vous dans cette fameuse clef des champs qui va vous être libéralement octroyée. Les jeux, les vacances, la clef des champs, je ne sais rien de plus légitime et de plus salutaire après une année de travail bien employée, et je ne serai pas le dernier à vous recommander d'en faire un large profit.

« Mais avez-vous réellement besoin de cette recommandation ? Et pensez-vous qu'il soit inutile qu'en un jour comme celui-ci nous vous rappelions que par-delà ces vacances bénies et de nouvelles classes et d'autres vacances et d'autres classes encore, s'ouvrira pour vous la vie avec ses responsabilités, avec ses devoirs non seulement privés mais publics ?

« — Ces devoirs publics, direz-vous, nos maîtres nous les enseignent avec compétence et autorité. Je le sais. Vous recevez d'eux de nobles et patriotiques enseignements par lesquels ils méritent bien de la République. Aussi n'insisterai-je pas outre mesure. Mais je veux vous signaler spécialement un aspect particulier de la tâche sociale qui vous attend.

« Vous êtes, par comparaison avec les nombreux enfants de cultivateurs ou d'ouvriers qui ne dépassent pas l'école primaire, des fa-

vorisés. Certes, c'est un immense bienfait que l'enseignement primaire, élargi du reste, soit prodigué à tous les enfants de France, et ce bienfait inoubliable est dû à la République. Mais il n'en est pas moins vrai qu'admis à la culture supérieure que donne l'enseignement secondaire, classique ou moderne, vous êtes des favorisés, parce que votre esprit aura été mieux préparé et mieux armé pour la lutte et parce que, pour la plupart, vous aborderez la vie mieux outillés matériellement. Vous n'en êtes pas moins, pour ces millions de petits Français qui ne se seront jamais assis sur les bancs d'un lycée ou d'un collège, des frères, mais, à l'entendre d'une certaine façon, des frères aînés.

« Il n'y a plus de droit d'aînesse, mes amis; mais il y a toujours un devoir d'aînesse. Ne l'oubliez pas. De quelque manière que votre condition sociale vous mette plus tard en rapport avec vos cadets de la démocratie, n'oubliez jamais, vous qui aurez profité plus largement qu'eux de l'œuvre de l'humanité passée, que vous aurez, par cela même, charge d'âmes. Il vous appartiendra d'éclairer, autant qu'il dépendra de vous, ces cadets qui n'auront pas reçu les mêmes lumières et les mêmes facilités d'existence, de les guider, de leur montrer la voie droite, de leur donner le bon exemple en toutes choses, de leur prêter ce concours fraternel et intelligent qui les aide sans les dispenser de l'effort et sans coûter à leur liberté, d'apporter dans le règlement de vos relations professionnelles ou autres avec eux une foi agissante dans la solidarité sociale et un respect scrupuleux de la dignité humaine dont la combinaison constitue la forme supérieure de la justice.

« Comme tous les autres enfants de notre pays, vous devez vous affermir tous les jours dans la volonté d'être d'honnêtes gens, des hommes utiles et bienfaisants, des serviteurs dévoués et, s'il était nécessaire, des défenseurs résolus de la Patrie; comme tous les jeunes Français, il vous faut préparer dès maintenant à remplir plus tard les devoirs civiques qui vous seront communs à tous, en vous rappelant ce grave avertissement de Montesquieu, que « la tyrannie d'un prince ne met pas un Etat plus près de sa ruine que « l'indifférence pour le bien commun n'y met une République ». Mais considérez en outre que, mieux dotés que les autres, vous avez plus de devoirs encore ou de plus grands devoirs et une responsabilité spéciale.

« Ces conseils, que vous ne trouverez pas trop sérieux, même pour un jour de fête, s'adressent surtout à ceux d'entre vous qui ne tarderont pas beaucoup à atteindre l'âge du citoyen; j'espère qu'ils ne seront pas tout à fait perdus pour les autres. La vie publique, les rapports sociaux se compliquent de plus en plus à mesure que le niveau de la civilisation s'élève. Plus encore que l'apprentissage professionnel, l'apprentissage moral de l'homme et du citoyen doit commencer de bonne heure.

« Vous trouverez devant vous, malgré tous les progrès accomplis, de graves questions posées, des problèmes sociaux singulièrement difficiles, des souffrances imméritées, des misères matérielles et morales qui assombrissent le tableau de notre civilisation si brillante. Votre intelligence en sera obsédée et votre âme justement émue. Gardez-vous autant, à cet égard, de l'action déprimante de je ne sais quel pessimisme métaphysique ou littéraire, qui est d'importation chez nous, que des consolations faciles et honteuses d'un scepticisme égoïste.

« Fidèles au clair génie de la France, vous aurez compris et vous aurez la charge de faire comprendre, quand il le faudra aux autres que les problèmes ne se résolvent et les maux ne se guérissent ni, bien entendu, par les violences criminelles et les appels à la haine, ni par les systèmes chimériques et dangereux, encore d'origine étrangère, qui méconnaissent la nature humaine et les conditions essentielles de la civilisation, dangereux quoique chimériques, car, s'ils n'ont pas le pouvoir de se réaliser, ils ont celui d'attiser les colères, de provoquer le désordre et d'exaspérer les souffrances mêmes qu'ils prétendent abolir. Pour élaborer la solution, nécessairement lente et graduelle des problèmes et pour alléger les souffrances, ce qu'il faut, c'est beaucoup de savoir uni à beaucoup de bonne volonté, la connaissance des lois de l'existence sociale et de l'histoire, la conviction qu'aucune théorie ne dispense de l'effort personnel et de la lutte patiente contre les difficultés de détail et, chez tous, le sentiment profond, la pratique sincère de la solidarité humaine, en un mot, autant de cœur au moins que d'esprit et des vertus dont il vous incombera particulièrement de donner l'exemple.

« Au premier rang de ces vertus, vous placerez l'amour de l'ordre. Car, sans l'ordre, les sociétés meurent; et sans l'ordre, pas de progrès. Le chaos ne progresse pas. Le progrès, suivant la très exacte formule d'Auguste Comte, n'est que le développement de l'ordre.

« L'ordre, mes amis, ce n'est pas seulement la tranquillité de la rue et la sécurité des personnes; c'est encore, dans notre société moderne, la liberté de conscience et du travail garantie, la propriété individuelle sauvegardée, la famille intacte, la Patrie hors de cause, les lois égales pour tous et par tous également observées, les services publics assurés, l'autorité respectée et sûrement obéie, d'ailleurs d'autant plus forte pour le bien et d'autant plus impuissante pour l'abus, dans notre France républicaine, que les premiers pouvoirs de l'Etat, définis, contrôlés et temporaires, y émanent du libre choix de la nation ou de ses élus. L'ordre, c'est en outre la solidarité reconnue et une discipline morale librement mais résolument acceptée.

« Demeurez bien convaincus que le goût de l'indiscipline n'est pas plus l'amour de la liberté que l'esprit révolutionnaire n'est l'esprit de progrès.

« Par-dessus tout, soyez justes et soyez bons. C'est là le commencement et la fin de la sagesse. Et ce n'est pas seulement la sagesse, c'est aussi le patriotisme. Car il ne faut pas que les conflits inévitables d'idées et d'intérêts empêchent les citoyens de se rapprocher et de concourir d'un même cœur à une œuvre commune toutes les fois que l'intérêt supérieur de la Patrie l'exige.

« Or, on n'a encore rien trouvé de mieux, pour apaiser les discordes et unir les hommes, que la justice et la bonté. »

Nous ne saurions mieux clore cette revue qu'en citant des extraits du remarquable discours prononcé à Nantes, le 2 août dernier, par l'ancien Grand-Maître de l'Université, M. Léon **Bourgeois**, à l'ouverture du 14e Congrès de la *Ligue de l'Enseignement.*

Extraits du discours de M. Léon **Bourgeois**.

(Empruntés au journal *le Radical* du 5 août 1894)

« Dans sa lente et douloureuse ascension, l'humanité n'atteint un sommet que pour en voir, devant elle, s'en lever d'autres plus hauts et plus radieux. L'égalité civile conquise en 1789 n'était que la préface de l'égalité politique et du suffrage universel; le suffrage universel exigeait l'instruction universelle; celle-ci n'est rien si l'éducation morale et civique ne la vient pas compléter et rendre féconde. Et l'Etat républicain est en péril si la souveraineté qui est à tous n'est pas aux mains d'hommes dignes et capables d'en porter le noble fardeau.

« L'Etat, Messieurs, ne peut cependant se charger de cette tâche. C'est à l'initiative privée, à la libre activité des bons citoyens qu'il appartient de l'entreprendre. Et c'est aux citoyens que s'adresse, en effet, la Ligue; à tous les hommes de bonne volonté, elle demande de se grouper et de s'entendre, de fonder des associations, de créer des bibliothèques, des cours, des centres de conférences, des patronages. Elle n'entend se substituer à personne, mais elle promet à tous ceux qui tenteront quelque chose, ses conseils, son concours moral et son appui matériel.

« Messieurs, j'entends bien ce que l'on va dire. Est-ce donc simplement par des leçons, des cours, des conférences qu'il est possible de résoudre les questions politiques et sociales qui agitent, qui divisent, qui, hélas ! ensanglantent notre temps? Ne faut-il pas autre chose, et n'est-ce pas aux pouvoirs publics, par une organisation, par des actes, par des lois, qu'il appartient de statuer, de régler les conflits et d'en donner les solutions décisives ?

« Je réponds sans hésiter. C'est à la loi qu'il appartient de donner les décisions, mais c'est à l'esprit public qu'il appartient de les préparer. Dans une démocratie, dans un Etat républicain, c'est,

quoi qu'on dise et qu'on fasse, l'opinion publique à laquelle appartiennent le premier et le dernier mot. Les représentants du pays rédigent la loi, mais c'est la nation qui la dicte et qui l'exécute. Adressons-nous à la nation.

« Messieurs, on ne saurait trop mettre en lumière le caractère et la profondeur de la révolution politique et sociale dont notre siècle a été le témoin. Il ne suffit pas de constater que la République et le suffrage universel ont fait, en droit, de chaque citoyen majeur, un souverain. Un poète a dit justement « que la politique ne produisait que des révolutions partielles, limitées aux formes extérieures de la société ; mais qu'une seule chose était importante : la révolution faite dans les esprits. » C'est cette révolution dans les esprits que notre temps a connue, c'est elle qui fait la grandeur tragique de l'heure où nous sommes ; c'est elle qui éveille chez les uns toutes les terreurs, chez les autres toutes les espérances. Les cadres conventionnels des anciens régimes une fois brisés, les hiérarchies fondées sur les préjugés de la naissance, de la classe ou de la caste une fois détruites, chacun s'est trouvé légitimement en droit de discuter avec tous, d'égal à égal, sur ses opinions, sur ses sentiments, sur ses intérêts ; une révolution scientifique et philosophique non moins profonde a livré, à la même heure, tous les problèmes, jusque-là réservés, à la discussion commune; le « je pense, donc je suis » de Descartes a été mis à la portée de chacun, et chacun s'est constitué le juge souverain et de lui-même et de tous.

« Et cette crise n'est pas spéciale à notre pays. Des événements récents nous montrent les mêmes causes agissant sur les divers points du vieux et du nouveau monde. Comme aux époques des grandes révolutions géologiques, la terre entière semble traverser une épreuve. Et comme à ces époques, après le soulèvement d'une chaîne de montagnes, de grands fleuves se sont trouvés arrêtés dans leur marche, et n'ont pu reprendre leur cours que dans des directions nouvelles ; nous avons, nous et, avec nous, tous les amis de la paix humaine, à rendre au grand fleuve des démocraties son courant pacifique, à lui assurer l'issue et la voie par lesquelles il sera, non un torrent irrité et furieux qui inonde et qui ruine, mais un flot bienfaisant qui porte partout la paix et la vie.

« Messieurs, si nous regardons de près aux conditions du problème, nous reconnaîtrons bien vite qu'elles sont désormais non pas seulement d'ordre politique, mais aussi d'ordre intellectuel et moral. C'est à l'esprit, c'est à la conscience de tous, grands et petits, puissants et humbles, riches et pauvres, satisfaits et révoltés, qu'il s'agit de s'adresser désormais et c'est là précisément ce que peut faire, mieux que toute organisation publique, une association libre, désintéressée comme la nôtre, dont le bien général est le seul but et la vérité le seul guide. »

M. Bourgeois expose les devoirs qui, dans cet état de choses, s'imposent à la Ligue de l'enseignement, et termine ainsi :

« Messieurs, les questions politiques et sociales ne sont pas seulement, je l'ai dit, des questions d'ordre intellectuel ; elles sont aussi, et surtout, des questions morales. Et la Ligue entend bien ne pas se désintéresser de ce point de vue.

« Elle veut, du même effort, travailler à l'évolution intellectuelle et à l'évolution morale de notre pays, et fortifier les consciences en même temps qu'éclairer les esprits.

« A cette heure où nous entendons des criminels et des fous furieux prêcher la révolte de l'individu contre la société et opposer l'abominable propagande de la haine à la propagande de la paix et de la fraternité, il ne faut pas seulement frapper les crimes commis avec une impitoyable rigueur, il faut savoir en prévenir le retour. Pour cela, deux œuvres sont également nécessaires : l'œuvre législative qui incombe à l'Etat, et l'œuvre éducatrice qui appartient à tous les bons citoyens.

« L'Etat doit sans relâche — c'est le devoir pressant des pouvoirs publics — entreprendre et réaliser les réformes d'ordre fiscal, financier, économique, social que la prudence, au besoin, suffirait à conseiller, mais que la justice exige d'une grande démocratie comme la nôtre. Et pendant que la société s'acquittera ainsi de son devoir envers l'individu, les citoyens éclairés devront par un enseignement incessant, j'allais dire par une prédication de tous les jours, se tourner vers l'individu, et lui montrer à lui aussi son rôle, sa fonction sociale et son devoir.

« Combien peu les individus ont encore conscience de leur véritable rôle dans l'association collective ! Combien croient qu'une société est un simple groupement où chacun est exactement ce qu'il serait s'il était seul, vaut ce qu'il vaudrait s'il n'était pas associé à ses semblables ! Combien ignorent que tout ce qui constitue la personne humaine, depuis sa santé physique, son langage, ses connaissances de tout ordre, sa sécurité, sa fortune n'est que la résultante du travail accumulé des générations antérieures, le produit des échanges constamment consentis entre les hommes, depuis que l'être a pris conscience du besoin d'appui et du besoin d'amour ! L'association n'ajoute pas les forces des uns aux forces des autres, elle les multiplie les unes par les autres ; de ce rapprochement naît quelque chose de nouveau : une force supérieure se dégage du contact des faiblesses et celui qui prétend se retirer du pacte social, en emportant ce qu'il appelle sa mise personnelle, emporte en vérité ce qui est pour la plus grande part le bien des autres, commet un vol et fait faillite.

« Messieurs, Corneille a dit :

« Aucun n'est assez fort pour se passer d'autrui ». C'est ce senti-

ment qu'il faut donner à tous, aux petits comme aux grands, aux pauvres comme aux riches et c'est la pratique du devoir moral de solidarité que par nos enseignements et par nos exemples nous devons rendre familière, naturelle, instinctive, pour ainsi dire à tous. Tant que cette révolution intérieure ne sera pas intégralement accomplie dans les consciences, la révolution politique dont la France a pris, il y a un siècle, la glorieuse initiative, ne sera pas accomplie dans les faits. « L'autorité intérieure, a-t-on dit, doit avoir le pas sur l'autorité extérieure. » Ce qui revient à dire que les lois ne sont rien sans les mœurs, et que toutes les revisions des constitutions politiques seront vaines tant que la revision de la constitution intellectuelle et morale de chacun de nous ne sera pas accomplie.

« Messieurs, travaillons à cette tâche de toutes nos forces et avec toute notre confiance. Herbert Spencer retrace ainsi la crise de notre temps :

« L'humanité primitive n'avait qu'une religion, celle de la haine ; il y en a deux qui se combattent aujourd'hui ; l'humanité du lointain avenir n'en aura qu'une, celle de l'amour. »

« Messieurs, nous sommes les croyants de cette religion, ne la professons pas du bout des lèvres, pratiquons-la du fond du cœur. »

Signalons encore qu'il a été égalément question d'Auguste Comte dans le discours de M. Marc à la Distribution des prix au *Lycée de garçons* de Bordeaux.

III. — DISCOURS DE M. VORBE A L'ÉCOLE COLBERT

Dimanche 29 juillet a eu lieu aussi, sous la présidence de notre coreligionnaire M. Vorbe, conseiller municipal de Paris, membre de la Commission de surveillance de l'École, la distribution des prix aux élèves de l'École municipale supérieure Colbert.

M. Vorbe a prononcé le discours suivant dont nous empruntons le texte au *Bulletin municipal officiel* du 31 juillet 1894 :

Mesdames et Messieurs,
Chers Elèves,

« Je m'autorise de cette considération que l'exemple contribue plus que le précepte au progrès de notre moralité, pour ouvrir cette séance par l'accomplissement d'un devoir. J'adresse mes plus

chaleureux remerciements à la Commission de surveillance et de perfectionnement de l'école Colbert pour le grand honneur qu'elle m'a fait en m'offrant la présidence de cette fête de famille.

« Le but de la vie n'est pas le bonheur, mais le perfectionnement, a dit Mme de Staël. Que ceux d'entre vous qui n'auront pas été heureux dans la lutte dont nous célébrons le résultat aujourd'hui ne se découragent pas, mais qu'ils sachent bien que la dignité de l'homme est tout entière dans l'effort et non dans le succès; qu'ils soient persuadés qu'avec la persévérance dans le travail, une application soutenue, une forte volonté, de l'incompréhensible d'aujourd'hui jaillira le savoir de demain; qu'ils apprennent que les obstacles que l'homme rencontre sur son chemin sont indispensables à la conservation de son être, au développement de l'énergie de son caractère, au progrès de ses plus nobles facultés, puisqu'il est scientifiquement établi que la plus haute intelligence, comme un feu non entretenu, s'éteint faute de culture, que les organes les plus délicats s'atrophient faute d'exercice, et qu'un être fort, une âme anxieuse de connaître, ne sauraient exister dans un milieu qui ne leur imposerait ni l'effort manuel, ni l'activité mentale.

« Dans la lutte contre les obstacles qu'il ne peut manquer de rencontrer sur son chemin dans le cours de son existence, l'être isolé serait fatalement vaincu sans le concours de ses semblables, et l'intervention bienfaisante de la collectivité en faveur de l'individu met spontanément celui-ci dans la dépendance de celle-là et le subordonne à ses lois.

« A la résistance aveugle de l'obstacle, je vous conseille donc d'opposer la puissance consciente, raisonnée, fraternelle de l'association.

« Jeunes gens qui allez quitter les bancs de l'école pour commencer l'austère apprentissage de la vie, associer vos efforts à ceux des travailleurs qui entretiennent et augmentent la fortune de la France, et qui, de protégés, allez vous élever à la dignité de protecteurs, n'oubliez pas l'école Colbert où vous avez sûrement passé la meilleure partie de votre existence, car l'ère des grands devoirs va s'ouvrir pour vous; revenez visiter cet asile de paix et d'étude qui a abrité les plus beaux jours de votre jeunesse heureusement insouciante; que son souvenir forme, constitue un lien indestructible entre vous; qu'elle reste comme la maison commune de la grande famille à laquelle vous appartenez. Sachez qu'il vous est particulièrement utile, à l'heure présente de lutte économique où nous vivons, de vous souvenir que l'union fait la force; qu'il est conforme à vos plus chers intérêts que la belle devise de la solidarité — « chacun pour tous, tous pour chacun » — inspire votre conduite; sachez qu'au-dessus du bénéfice personnel que l'individu peut retirer de la force collective qui résulte de toute association, l'extension et l'intensité du sentiment de sociabilité qui se développe et

se fortifie par la fréquence de nos rapports avec nos semblables, importent à l'unité de la patrie, à la grandeur nationale.

« Joignez-vous aux anciens élèves de l'école Colbert. Vous trouverez dans cette excellente société où je compte de bons camarades, de solides amis, le plus cordial accueil que vous puissiez désirer, une protection efficace dans les moments difficiles, l'inappréciable agrément d'une bonne compagnie en tout temps.

« Vous savez, mes jeunes amis, par expérience ou par ouï dire, combien est vive et profonde l'affection des grands-parents pour leurs petits-enfants. En faisant tant de sacrifices pour vous donner cet enseignement destiné à assurer votre victoire dans l'âpre lutte pour la vie, notre grand et généreux Paris vous donne la mesure de son amour largement familial ; il proclame, affirme qu'il vous aime tout à la fois comme un grand-père et comme une grand'-mère. En vous prenant sous sa protection, en se faisant le défenseur clairvoyant de vos plus chers intérêts, notre vieille cité ennoblie, illustrée par quatorze siècles de civilisation et de lumière, n'a pas seulement le présent en vue; mais fortement consciente des liens qui l'unissent à la Patrie, ayant le sentiment profond de la solidarité nationale, en vous donnant la science, Paris, qui dans sa longue histoire a été témoin de tant d'événements tragiques et grandioses, Paris, qui est tout à la fois si patriote et si humain, travaille pour la prospérité et la grandeur de la France, pour le bien de l'humanité. *(Très bien!)*

« Cette préoccupation constante de la Ville pour votre avenir, cet infatigable dévouement des professeurs éclairés qui la représentent auprès de vous, vous indiquent vos obligations, vous prescrivent vos devoirs envers vos parents et votre patrie, qui est reliée à votre famille par l'intermédiaire de vos maîtres.

« Le présent, a dit un éminent penseur, est entre le passé et « l'avenir comme une infime goutte d'eau entre deux océans. »

« Toutes les inventions merveilleuses dont nous jouissons ont dû passer par d'incalculables essais avant d'atteindre leur perfection actuelle ; toutes les brillantes découvertes dont s'honore notre siècle sont le produit de recherches sans nombre, les résultats d'une lente élaboration. Les plus belles poésies qui charment nos loisirs, les plus hautes pensées, les plus sublimes doctrines dont l'étude remplit notre âme de ravissement et nous fait vivre de la vie supérieure de l'intelligence, ont leurs racines premières dans un passé indéfiniment lointain; filles sublimes des générations éteintes, elles représentent un capital spirituel, une richesse auguste qui appartient presque tout entière à nos prédécesseurs. *(Applaudissements.)*

« Puisque les morts agissent en nous par leurs actions, que l'accumulation des efforts humains est la condition suprême du progrès social, nous avons l'obligation stricte, l'indiscutable devoir de ré-

pondre par une affection sans bornes à l'action permanente de nos devanciers, de fortifier et d'étendre au profit de nos successeurs l'influence de la providence morale qu'ils ont créée. . . . .

. . . .

« Il n'est rien de plus illustre pour l'homme que d'enseigner les sciences aux hommes, a dit un éminent poète de la Grèce. En remarquant que, dans la société de ceux qui se sont consacrés à l'instruction populaire, les successeurs recueillent le dévouement de leurs prédécesseurs comme un legs précieux, comme un héritage éminemment sacré, je suis porté à comparer le corps enseignant à une armée invincible que l'amour de la science, l'inébranlable fidélité à la patrie, la foi en l'humanité, élèvent au-dessus de la crainte de la mort, qu'aucune défaillance ne saurait atteindre. *(Applaudissements.)*

« Écoutez, mes chers amis! Le langage, cette conquête admirable du labeur séculaire de nos devanciers, ce magnifique instrument de relation intellectuelle, subit comme toutes les manifestations de la vie sociale, mœurs, coutumes, usages, modes, institutions, l'inéluctable influence, la domination souveraine des lois de la continuité et de la solidarité humaines, et la langue dont vous vous servez et qui a été parlée par tant de grands penseurs, de si lumineux génies, ne représente pas seulement le travail continu, les efforts accumulés de vos pères; mais elle est aussi le produit de cette civilisation romaine qui a impressionné si fortement les habitants de la vieille Gaule, laissé des traces si profondes dans notre civilisation. Et avant, plus loin dans le passé, elle est encore l'héritière de cette brillante civilisation grecque qui, en s'élevant si haut dans l'ordre scientifique, philosophique, esthétique, a enseigné au monde que la véritable grandeur des nations ne consiste pas dans la puissance matérielle, mais qu'elle est tout entière dans la culture de nos facultés supérieures, dans la production voulue, cherchée de la richesse intellectuelle et morale se concentrant, s'accumulant pour se répandre et rayonner dans l'éloignement du temps et de l'espace et, par ce moyen, devenir l'agent de son immortalité, vivre à jamais dans l'âme des nations.

« Mais il n'est pas de puissance qui puise en elle-même sa raison d'être ; l'autonomie n'existe ni pour les êtres ni pour les choses. L'association est la loi souveraine des mondes.

« La civilisation grecque elle-même, née d'un heureux concours de circonstances, est fille des civilisations de l'Asie et de l'Egypte, aurore de cette civilisation occidentale qui nous enveloppe de sa lumière, et dont l'histoire a tant d'attrait pour nous, parce que, conscients des liens qui unissent l'époque actuelle aux siècles écoulés, nous comprenons que parmi les sociétés disparues aucune ne peut nous être indifférente.

« Mais l'histoire, depuis la fin des temps fabuleux jusqu'à nos

jours, n'embrasse pas tout le travail humain, ne contient pas toutes les manifestations de l'activité humaine. Par delà les temps historiques gît un passé d'une incommensurable durée que la science pénètre, envahit chaque jour de sa clarté et que nous ne devons pas priver de notre plus tendre gratitude, que nous avons le devoir de vénérer, puisqu'il a été indispensable à la création des richesses dont nous jouissons actuellement.

« Souvenons-nous toujours que la plus complète, la plus parfaite des langues parlées présentement à la surface du globe est dans l'inexorable dépendance du primitif bégaiement de nos plus lointains ancêtres.

« Lors donc que vos professeurs vous enseignent cette langue française « si claire, si ferme », suivant l'éloquente expression d'un éminent écrivain contemporain, ils sont les représentants d'une tradition plus ancienne, plus grandiose, plus auguste, plus sainte que toutes les traditions, puisque celles-ci ont été précédées par celle-là, ils sont les dispensateurs du travail intellectuel des générations éteintes, du labeur sacré des morts.

« Puisque la langue, création si essentiellement, si largement sociale, est l'affirmation vivante de la réalité de la patrie, la plus sublime manifestation de sa puissance, combien ne devez-vous pas aimer, chérir cette nation française à laquelle vous appartenez et dont la formation a tant coûté à l'humanité; combien ne devez-vous pas être pris de pitié pour les malheureux qui, en niant et en blasphémant la patrie, manifestent spontanément leur débilité mentale et leur ignorance en se trouvant dans la nécessité fatale d'exprimer, de formuler leur négation et leurs blasphèmes dans le langage qu'ils tiennent de la patrie elle-même, et qui est le don le plus précieux, le plus magnifique que la société puisse faire à l'individu.

« Vous ne pouvez pas plus vous dévouer au service de l'Humanité sans passer par la Patrie que vous ne pouvez travailler pour l'avenir sans passer par le présent. (*Approbation.*)

« Puisque tout le passé a travaillé pour vous, votre devoir est de travailler pour tout l'avenir, et pour cela il vous faut servir le mieux possible votre famille et votre patrie. (*Très bien!*)

« La réalisation de la moralité la plus élevée est le but dernier des efforts de l'homme, la condition suprême du développement pacifique et libre des nations au sein de l'humanité.

« Travaillez donc afin que, dans un grand nombre de siècles, jusque dans les âges les plus lointains, lorsqu'une bouche plus éloquente que la mienne parlera à une autre génération, aussi généreuse dans ses sentiments, aussi avide que la génération à laquelle vous appartenez de satisfaire sa soif de savoir à l'inépuisable océan de la science, vos efforts étant à jamais contenus dans le progrès futur, la France républicaine apparaisse encore aux

nations dans le rayonnement de sa force et de son génie, dans la splendeur de sa gloire et de son immortalité. (*Applaudissements prolongés.*)

IV. — CONFÉRENCE DE M. KEUFER A BORDEAUX

EXCELLENTE PROPAGANDE

Sous ce titre, nous lisons ce qui suit dans *la Petite Gironde* du 19 août 1894 :

M. Keüfer, délégué de la Fédération des typographes, membre du Conseil supérieur du travail, fait en ce moment, dans les principales villes du Sud-Ouest, une tournée de conférences pour engager les ouvriers en général, et les ouvriers typographes en particulier, à se constituer en Syndicats et à grouper leurs Syndicats en Fédérations.

M. Keüfer est un positiviste fervent. C'est dire qu'il n'est ni un réactionnaire, ni un révolutionnaire. Il veut le progrès, mais un progrès réel et définitif, et il tient avant tout compte des faits ; il ne sort pas des limites du possible, du réalisable. Seulement, il ne ménage pas ses efforts pour réaliser toutes les améliorations possibles dans la situation matérielle, morale et sociale des prolétaires.

Dans la conférence qu'il a faite à Bordeaux, M. Keüfer a analysé avec autant de compétence que de bonne foi les causes du malaise social dont se plaignent les travailleurs, et a fait un exposé très sincère des divers remèdes proposés, des diverses solutions préconisées par les politiques et les philosophes. Il a constaté l'impuissance actuelle des doctrines si diverses qu'il venait d'examiner, et a conclu à la nécessité des Syndicats et des unions de Syndicats.

Sur cette question particulière des Syndicats, M. Keüfer a fait preuve encore d'une rare indépendance d'esprit, disant à tous et à chacun la vérité, même désagréable. Il a démontré que, si le mouvement syndical n'a pas encore produit les heureux résultats qu'on est en droit d'espérer, il y a de la faute des patrons et des ouvriers. Et comme toujours, évitant les phrases creuses, les déclamations vagues, l'orateur est entré dans l'examen des fautes commises par les uns et par les autres, leur indiquant avec netteté la marche à suivre s'ils voulaient sérieusement aboutir.

M. Keüfer n'est pas de ceux qui veulent faire jouer aux Syndi-

cats un rôle politique ; mais il a pleine conscience du rôle important qu'ils peuvent légitimement jouer en stimulant leurs membres à l'étude des questions économiques, en développant chez eux l'esprit de solidarité, en leur donnant une notion plus exacte de leurs devoirs professionnels, en s'occupant de l'apprentissage, du travail des femmes, des salaires, des adjudications, de l'hygiène et de la réglementation des ateliers, etc.

La parole sincère, convaincue et évidemment compétente de M. Keüfer a produit sur ses auditeurs bordelais une profonde impression. Nous croyons, nous espérons qu'elle sera écoutée et suivie dans toute la région. Parmi ceux qui se livrent à l'étude de ce qu'on appelle les questions ouvrières, il n'en est pas qui les ait traitées avec plus de largeur d'esprit et d'indépendance véritable que le groupe des prolétaires positivistes auquel appartient M. Keüfer. On peut ne pas accepter toutes leurs idées, on gagne toujours à en écouter l'exposé. Les patrons et les ouvriers qui iront entendre M. Keüfer ne tarderont pas à s'en convaincre.

V. — DISCOURS

PRONONCÉ A LA SÉANCE D'OUVERTURE DU

11° CONGRÈS NATIONAL DU PATRONAGE DES LIBÉRÉS

(session de Lyon, juin 1894)

Par M. A. LACASSAGNE, Président

Messieurs,

J'ai lu quelque part qu'un doge de Gênes se trouvant à Versailles, au milieu des splendeurs du grand roi, fut interrogé par un courtisan, qui lui demanda ce qui le frappait le plus :

« Ce que je trouve de plus étrange ici, répondit-il, c'est de m'y voir. »

J'éprouve le même sentiment en prenant place à la présidence de ce Congrès, et je compte bien sur un passage éphémère à ce fauteuil que méritent d'occuper de plus compétents et de plus distingués.

J'ai sans doute mérité cette faveur un peu comme professeur de médecine légale et beaucoup comme vice-président de la Commission de surveillance des prisons de Lyon.

C'est un des privilèges les plus agréables de ma nouvelle fonction que de pouvoir dire : Messieurs, soyez les bienvenus ! Au nom

du Comité d'organisation, je vous assure de la satisfaction que nous éprouvons à vous voir parmi nous.

Hommes de charité et de dévouement, vous ne vous sentirez pas dépaysés dans cette bonne ville de Lyon, où les institutions, les manifestations de la générosité publique sont fréquentes, variées. Ici, nous apprécions les travaux de l'esprit, mais nous tenons en plus haute estime les œuvres du cœur.

Nous nous méfions de la souveraineté de l'intelligence et nous préférons considérer le sentiment comme le pivot important de la vie réelle.

Nous vivons à une époque où, personne n'étant satisfait de l'état actuel de la société, chacun cherche à l'améliorer.

Les uns apportent des idées, des plans de réforme, des élucubrations fantaisistes ou délirantes ; d'autres donnent de suite, sans marchander et sans espoir de bénéfice, de l'argent, du temps, leur existence même.

Et les générations nouvelles bénéficient de ces trésors accumulés par la bonté et le dévouement.

La science ne peut satisfaire à tous les besoins, l'industrie est incapable d'occuper l'activité de tous. En sociologie, comme en biologie, le sentiment ou le cœur est plus fort que l'esprit ou le caractère.

C'est ce que vous comprenez si bien, vous qui pratiquez et cultivez ces deux sentiments sociaux : la solidarité et la continuité.

Nous nous élevons, au contraire, et la société moderne réagit de plus en plus contre les prétentions de l'individualité absolue. C'est ce qu'au siècle dernier, non sans une certaine superbe, on appelait *les droits de l'homme*. De nos jours, le mot droit n'a pas la même acception. Nous savons que nous avons des obligations les uns envers les autres, et comme l'a dit Auguste Comte : « Nul ne possède plus d'autre droit que celui de faire toujours son devoir. »

Il ne faut donc pas considérer les hommes comme des individus particuliers, des êtres isolés, mais bien comme les parties d'un même organisme. C'est d'après ces principes que j'ai du crime et des criminels une autre idée que mon collègue Lombroso.

Le professeur de médecine légale de Turin fait jouer un grand rôle à l'hérédité et même à l'atavisme le plus reculé.

Lombroso a d'abord avancé que le criminel est un sauvage égaré dans notre civilisation. C'est tout à coup un nouvel échantillon de ces époques préhistoriques, revenu parmi nous avec les instincts et les passions d'un homme de la période quaternaire.

Quelques années plus tard, après avoir étudié de près son sujet, cette première impression fut modifiée, et à grand renfort de mesures, de statistiques et de pourcentages, Lombroso soutint que le criminel-né était un homme pathologique, sur lequel on constatait des dispositions anatomiques ou des particularités que l'on ren-

contre, il est vrai, mais avec une moindre fréquence, chez les honnêtes gens. Enfin, dans une troisième manière, Lombroso assimile le délinquant au fou moral et il proclame que le criminel-né pourrait bien n'être qu'un épileptique.

L'Ecole française, qui procède de Gall, de Broussais, de Morel, de Despine, a posé des principes différents et est arrivée à d'autres conséquences. Nous n'admettons pas ce fatalisme ou cette tare originelle et nous croyons plutôt que c'est la société qui fait et prépare les criminels.

Il y a deux facteurs : le facteur individuel et le facteur social. C'est ce dernier qui est le plus important. Le facteur individuel a une influence restreinte. Sans doute, on peut relever chez les criminels des anomalies ou des défauts physiques et moraux. Mais ce qui montre bien que ces signes ne sont pas à eux seuls caractéristiques de la criminalité, c'est que l'on les trouve aussi chez d'autres hommes.

Quand le côté pathologique est prédominant ou l'emporte, on a alors affaire à un fou et non à un criminel. C'est la volonté accomplissant un acte, et non cet acte même, qui caractérise le crime. L'horreur d'un crime ou les circonstances monstrueuses qui l'ont accompagné ne sont pas suffisantes pour nous faire croire à des actes émanant d'un fou ou d'un déséquilibré. Les manifestations les plus atroces de l'instinct destructeur ne nous permettent pas d'élever leur auteur à la dignité de malade.

L'homme naît avec des aptitudes, des instincts, des passions, mais non avec ce qu'on appelle le *sens moral*. Cette faculté de distinguer ce qui est le bien ou le mal dans une société est un effet, une conséquence de l'adaptation et de la vie dans ce milieu social. C'est pour cela que ce sens moral change avec le temps et avec les lieux. Ce sentiment social, avec ses qualités et ses défauts, varie avec les vertus et les erreurs d'un moment, avec les coutumes ou les préjugés même d'une époque.

Nous pouvons donc définir le crime : *tout acte nuisible à l'existence d'une collectivité humaine*. Nous savons encore que la personnalité morale se montre par des manifestations de sentiments, d'intelligence et d'activité. Depuis longtemps le langage vulgaire signale la prédominance de l'une ou l'autre de ces manifestations en reconnaissant des hommes d'esprit, de caractère, de cœur.

Nous distinguons de même des criminels de pensées, d'actes, de sentiments.

On a dit aussi que la société produisait des vertus et des vices, comme elle fabrique du vitriol et du sucre.

Il est plus exact d'avancer que comme la plupart des corps vivants la société a ses parasites et ses microbes. Ce sont les criminels.

Sur ce terrain, les comparaisons sont faciles. Vous avez entendu parler des microbes aérobies ou vivant en présence de l'air, de mi-

crobes anaérobies ou se multipliant dans les milieux privés d'oxygène. N'avez-vous pas de même les criminels exerçant leur profession au grand jour et ceux qui ne pratiquent que nuitamment, vivant dans l'ombre épaisse et grouillante des bouges.

Il y a des microbes pathogènes qui agissent sur l'organisme par les troubles fonctionnels qu'ils provoquent et par les détritus qu'ils laissent. Ces détritus sont des poisons violents que l'on appelle des ptomaînes.

Croyez-vous que la spéculation effrénée, les entreprises financières bizarres, la passion pour les jeux de course ou de hasard puissent se produire sans laisser des ferments de désorganisation morale ? Voilà, il me semble, des ptomaînes sociales.

Nous savons encore qu'il y a des microbes saprogènes qui provoquent la putréfaction et d'autres qui vivent indifférents dans l'organisme jusqu'au jour où une circonstance accidentelle favorise leur pullulation ou provoque leur toxicité.

De même, le milieu social est le bouillon de culture de la criminalité. Le microbe est le criminel, un élément qui n'a d'importance que le jour où il trouve le bouillon qui le fait fermenter.

J'en ai fini avec ces rapprochements bien naturels dans l'esprit d'un médecin criminaliste. J'ai voulu vous prouver que la santé d'une société peut mieux se juger par l'état des mœurs que par le respect des lois.

Jamais, en effet, à aucune époque, les lois n'ont été plus souvent violées : la criminalité est en croissance, malgré les baisses trompeuses de la statistique et partout on constate l'ascension continue de la récidive. Les maisons de justice ou les prisons n'agissent-elles pas sur les individus qui y subissent des peines ? Le criminel est mis en prison. Comment va-t-il s'y comporter ? Les premières heures, les premiers jours sont, selon le sujet, consacrés au désespoir, au retour sur soi-même, au repos bien mérité et parfois attendu, aux longues oisivetés.

Le désespoir ne frappe que les criminels d'occasion, les natures vicieuses et dépravées n'en sont pas atteintes, pas plus que de remords, d'ailleurs. Le suicide, sorte de faillite morale, s'offre comme une délivrance, mais ne se tue pas qui veut et les endurcis n'ont pas de semblables désirs.

Pour la plupart des détenus, la prison est une école de perfectionnement dans le vice. Pour quelques-uns, c'est un douloureux incident dans la vie. Pour beaucoup, de nos jours, c'est une parenthèse ouverte, un pis-aller qui n'est pas la plus désagréable des aventures. Sans doute, l'isolement est un bienfait quand il n'est pas trop prolongé. La cellule est un sédatif puissant, un calmant pour presque tous.

Mais la vie carcérale commune est un enfer. Les mauvaises

natures s'y gangrènent davantage et y empoisonnent les moins perverses.

Si je ne craignais pas d'avancer un paradoxe, je dirais que la prison n'est utile qu'à ceux que corrige l'idée seule du châtiment et qu'elle est sans action sur les vrais criminels. Elle n'isole momentanément ces êtres dangereux que pour les rendre à la société plus mauvais et plus rebelles.

Voici le détenu libéré. Les exaltés et les impulsifs peuvent n'être que des accidentels du crime. Il faut les soutenir, les diriger, les conseiller, et même les aider pour effacer jusqu'au souvenir de la peine. Le pervers ou le perverti est inguérissable, au-dessus des ressources de l'art, je veux dire de la bonne volonté et du zèle des sociétés de patronage. Il vit à leurs dépens le plus souvent et le plus longtemps possible. Il n'y a rien à faire, si on ne lui crée pas des habitudes de travail. Seul, le travail émancipe et il n'y a de véritablement libéré que celui qui s'est remis à l'ouvrage.

Il y en a de réfractaires à cette action bienfaisante : ils sont comme atteints d'une ankylose de la volonté. Rien ne pourra redresser ces individualités pliées par le mal, abruties par les privations, accoutumées à l'imprévu de l'existence, aux jours sans lendemain assuré, aux nuits improvisées. Ce sont des antisociaux.

Mais il y a aussi des faibles et des débiles. La liberté, quoi qu'on en ait dit, n'est pas bonne pour tous les hommes. C'est un vin nouveau qui grise et affole, provoquant toutes les spontanéités malsaines.

Il faut l'avouer, il y a des gens incapables de se diriger tout seuls. Autrefois, aux siècles passés, ces timorés, ces hésitants, ces apeurés des heurts de la vie collective, trouvaient le calme et le repos à l'ombre des cloîtres des grands monastères. Qu'ont-ils aujourd'hui ? La prison. La société ne pourrait-elle pas leur offrir un asile plus convenable et mieux approprié à notre civilisation ?

Vous le savez aussi bien que moi, l'éternelle excuse des méchants, c'est d'être des malheureux. Nous nous efforçons d'en diminuer le nombre et tous les bons doivent s'unir pour cette ligue du bien public. Voilà au moins un syndicat dont on ne dira pas de mal.

Pour l'accomplissement des grands devoirs sociaux, il faut mettre en œuvre les grandes forces. Ne nous résignons pas à un fatalisme imprévoyant et immobile. Agissons et d'autres nous viendront en aide.

Voici ce que j'ai entendu raconter en Algérie. Un pieux Arabe laissa son chameau à la porte de la Mosquée et entrant dans le temple, s'écria : « Allah ! je viens prier et pendant ce temps je confie mon chameau à ta Providence ». Allah lui répondit : « Sors, attache solidement ton chameau, puis ma Providence s'occupera de lui. »

Cependant tous les efforts peuvent rester infructueux si les causes d'excitation qui provoquent le désordre mental ne sont pas enrayées.

J'ai le devoir de signaler la plus importante : l'alcoolisme. Comment mettre une digue à cette marée montante ? Que pouvons-nous pour relever les courages, raffermir les volontés, maintenir l'effort, si d'une façon lente, mais sûre et inéluctable, nous laissons se préparer des générations d'énervés ou de déséquilibrés ?

L'étendue du mal ne préoccupe pas encore les gouvernements et les gouvernés. Il n'est que temps. Voilà la maladie de ce corps social dont toutes les parties sont solidaires et auquel peut s'appliquer aussi le principe hippocratique :

Consensus unus, concursus unus, conspiratio una.

VI. — COMMÉMORATION DE FÉLICIEN DAVID

Note de la Rédaction. — Le 11 août dernier, en présence de MM. les ministres Leygues, Barthou et Guérin, devait être inaugurée, à Cadenet, une plaque commémorative posée sur la maison où est né le célèbre musicien Félicien David. A cette occasion, notre excellent confrère, A.-M. Auzende, avait été chargé par la Commission des fêtes Cigalières et Félibréennes du Midi de prononcer le discours que nous reproduisons ici.

Préoccupée par de graves questions politiques et sociales, la France a dû, pendant de longues années, négliger un peu les arts et la musique ; après cette période de violentes émotions patriotiques, elle a produit une riche moisson de grands compositeurs, elle possède aujourd'hui une école musicale de la plus haute valeur, formée de talents nombreux et divers, telle enfin qu'il ne semble pas qu'aucune école rivale puisse lui être comparée en ce moment. Il suffit de citer les noms de : Gounod, Ambroise Thomas, Bizet, Saint-Saëns, Massenet, Paladilhe, Delibes, Guiraud et d'autres encore qui suivront les traces de leurs aînés.

Mais il n'en a pas toujours été ainsi, la scène française a longtemps appartenu à des musiciens étrangers et, tandis que l'Allemagne protestante créait la grande symphonie instrumentale, tandis que l'Italie dilettante créait l'opéra par l'alliance de la représentation poétique avec l'expression lyrique, nous autres,

esprits émancipés, demeurions simples spectateurs de cette double éclosion esthétique.

L'impétueux mouvement d'idées de la Révolution française qui aurait dû, à ce qu'il semble, agir profondément sur les beaux-arts, n'a guère fait sentir son influence en musique que dans le célèbre opéra : *Joseph*, de Mehul. Cet ouvrage chante avec un peu d'emphase, mais quelquefois d'une manière inspirée, la Fraternité des hommes et des peuples, alors à la mode ; malheureusement ce sentiment social, noble et viril, s'y trouve trop confondu avec celui d'une fraternité chrétienne évidemment banale et un peu naïve. Du reste, il faut bien le reconnaître, les aspirations fraternelles de cette fougueuse époque, ses exaltations dogmatiques et déclamatoires, qui nous paraissent aujourd'hui un peu factices, boursouflées et sans spontanéité réelle, ont eu cependant une importance capitale en ce qu'elles ont été les germes précurseurs, la source vive d'où a pu jaillir ce grand sentiment d'Humanité qui éclate de toutes parts autour de nous, qui nous enveloppe chaque jour davantage, qui ne cessera de grandir et de se développer encore dans la société moderne.

Avant Mehul qui était Français, notre scène lyrique avait été alimentée par Lulli, Glück, Ticcini ; après lui, vinrent Spontini, Rossini, Bellini, Donizetti, Meyerbeer, Verdi ; enfin notre tour est venu et l'on peut dire que Félicien David a été un des premiers boûtons qui ait fleuri sur le rosier de l'art musical français.

L'apparition de son ode symphonie, *le Désert*, a été un véritable événement dont les contemporains se souviennent avec enthousiasme ; Berlioz lui-même en a ressenti la forte impression, et cette œuvre très primesautière qui a su conserver son rang parmi nous obtient encore dans nos concerts un succès très franc et très légitime.

Quelles sont donc les qualités maîtresses, quelles sont les séductions nouvelles qu'elle apportait avec elle, qui lui ont valu sa vogue et sa popularité ?

Nous nous trouvons ici, Messieurs, au lieu même où est né Félicien David, Cadenet a eu le grand honneur de lui donner le jour ; c'est à la vue de ces sites pittoresques et capricieux, devant ces horizons étonnants et pleins de surprises, à la clarté vivifiante et inspiratrice de cette lumière éclatante, qu'il a ressenti ses premières impressions d'enfant ; c'est dans cette contrée merveilleuse, qui vous entoure et que nous admirons, que son jeune cerveau s'est ouvert à la contemplation de la nature, qu'il a puisé à la source poétique, qu'il s'est développé.

Un semblable spectacle, si captivant et si grandiose, laisse, vous le savez, des empreintes indestructibles dans les esprits, même les moins délicats de nos fils du Midi ; l'influence d'un pareil milieu sur une nature sensible et ardente, sur l'âme d'un artiste tel que

Félicien David, devait être plus profonde et plus durable encore.

A ces premières émotions méridionales, vinrent s'ajouter ensuite les sensations analogues, mais plus intenses et plus énervantes, des pays d'Orient ; et de cet ensemble d'images accumulées, d'impressions et de souvenirs de toute nature, naquit enfin sa première œuvre vraiment personnelle et originale : *le Désert*, où nous retrouvons un splendide reflet du Midi, un sentiment extraordinaire de la lumière et du coloris, l'intensité des images et une sorte d'évocation magique des civilisations exotiques.

Les principaux morceaux de cette œuvre entrent, chacun à sa manière, dans ces divers ordres d'idées : *la Marche de la caravane*, tranquille et un peu somnolente, *le Lever du soleil*, curieux effet de sonorité lumineuse et d'intensité grandissante, *le Chant du Muezzin*, arabesque très coloriée et d'une absolue exactitude de couleur, *l'Hymne à la Nuit*, qui peint si admirablement ce sentiment de fraîcheur que l'on éprouve par une belle nuit d'été après les ardeurs accablantes du jour.

Il est donc permis d'attribuer le grand succès du *Désert* à cette première apparition, dans une œuvre musicale, des éléments radieux que notre cher Midi répand autour de nous avec une si généreuse profusion ; la gloire de Félicien David consiste à en avoir senti toute l'importance artistique, à en avoir fixé le charme dans une œuvre achevée qui peut les faire goûter et apprécier de tous.

Lalla-Rouck, une autre des œuvres capitales du maître, vient d'être reprise à l'Opéra-Comique. Nous y retrouvons encore l'Orient, mais un Orient tout différent de celui du *Désert* ; tandis que celui-ci est un peu aride et fruste, celui de *Lalla-Rouck* est harmonieux et chatoyant, il évoque les rêveries mélancoliques et langoureuses, il fait scintiller à nos yeux des images suaves ou brillantes. D'un caractère doux, mais de riches couleurs, cet opéra exhale à son tour un parfum de haute poésie, on y respire l'arome des bois de roses, on y aperçoit vaguement les raffinements voluptueux d'une civilisation avancée.

A ces divers titres, nous devons considérer Félicien David comme un des principaux initiateurs de l'école française moderne, comme ayant eu une influence profonde sur le grand mouvement musical qui vient de se produire chez nous. Ce qui distingue ce mouvement de ceux qui l'ont précédé, ce qui constitue sa valeur intrinsèque, la caractéristique des tendances qui ont dirigé sa marche et son développement, c'est l'introduction définitive dans la langue musicale d'un élément nouveau et précieux : le coloris.

Sans m'attarder ici à développer cet aperçu important, je dois dire que la musique possède désormais des richesses, des ressources inestimables : la variété infinie des tons, aujourd'hui acquise, celles des timbres et des rythmes, celle de l'instrumentation, sont, au

point de vue de la lumière, du pittoresque et de la couleur, autant de conquêtes chèrement achetées auxquelles nous avons contribué pour une large part.

La puissante impulsion suscitée par ces recherches, l'ardente poursuite de ces résultats nécessaires ont fait surgir au faîte de notre école musicale deux maîtres de la plus admirable envolée : Berlioz qui a poussé la symphonie instrumentale aussi loin qu'il était possible de le faire ; Reyer, un autre fils du Midi, dont *Sigurd* représente certainement la plus haute conception de l'Opéra qui se soit produite jusqu'ici. Dans ce long travail d'incubation, ainsi que j'espère l'avoir fait ressortir, l'action de Félicien David est évidente et ne saurait être contestée.

A côté de ses préoccupations musicales qui furent à coup sûr prépondérantes, d'autres préoccupations d'un ordre tout différent prirent, à un moment donné, place dans son esprit ; il fut affilié à la secte des saint-simoniens. Cet essai de religion nouvelle est vraiment un phénomène bizarre ; après un avortement si complet, il est permis de dire que son erreur fondamentale consistait à s'appuyer sur des considérations simplement financières, politiques et philanthropiques. De telles vues, d'une importance secondaire, sont évidemment insuffisantes pour dominer le problème social actuel, pour embrasser son vaste ensemble, pour en saisir les difficultés supérieures et multiples. Nous touchons à la phase la plus aiguë d'une des plus graves situations que l'humanité ait jamais traversées ; nous avons à combattre des idées incohérentes, subversives et dangereuses ; nous avons à réprimer des mœurs désordonnées, brutales et égoïstes ; le problème qui se pose est surtout intellectuel et moral, ce n'est qu'après une rénovation générale des idées, une régénération complète des mœurs qu'on pourra peut-être entrevoir une issue à la longue et douloureuse crise où nous nous trouvons plongés depuis si longtemps.

Il nous faut créer des mentalités nouvelles ; — pour cela nous devons nous débarrasser résolument des anciennes doctrines de pure imagination, des vieilles idées surnaturelles qui ne reposent sur aucune réalité directe ; — au contraire, nous devons donner la plus large extension à l'observation du monde extérieur, régler l'esprit par la prépondérance des idées certaines, positives et vérifiables, le discipliner vigoureusement avec la forte notion des fatalités scientifiques, le fixer solidement par la *pratique* des choses, par une *activité* précise et déterminée.

Il nous faut créer des mœurs nouvelles ; — pour cela, nous devons enfin surmonter nos petits antagonismes mesquins, nos puériles rivalités de personnes, oublier à tout jamais les vieilles antipathies, les haines farouches des classes entre elles ; — au contraire, nous devons développer la sympathie, la déférence et l'estime réciproque des grands et des petits, créer une harmonieuse hiérarchie

sociale dans laquelle tout homme accomplissant honnêtement et noblement sa mission ait droit au respect et à la considération de tous. Il faut enfin que ces dispositions naturelles et spontanées, au lieu de demeurer vagues et passives, soient cultivées, développées et entretenues par l'*action*, c'est-à-dire par la participation énergique et continue de chacun, par le *concours* et le dévouement effectifs à la réalisation de l'œuvre énorme de l'humanité.

De telles solutions, que je me garderais bien de proposer si elles n'émanaient d'un génie autrement puissant que le mien, ne pouvaient sans doute être suffisamment répandues à l'époque de Félicien David; et si son esprit généreux et confiant a pu se méprendre sur la véritable valeur d'une doctrine illusoire et éphémère, sur l'efficacité d'un remède impuissant, nous devons, sans le blâmer, considérer ses aspirations vers un idéal social meilleur et bienfaisant comme une preuve de sa bonté naturelle, de l'élévation de son intelligence.

Je pense cependant que c'est sous l'influence des théories plus ou moins scientifiques et humanitaires du saint-simonisme que Félicien David a écrit sa nouvelle ode-symphonie *Christophe Colomb*.

On y trouve une brillante célébration du nouveau monde et une sorte d'apothéose au célèbre navigateur qui fut indiscutablement un des plus ardents bienfaiteurs de l'humanité; ce sont là deux notions qui se rattachent à de hautes idées de perfectionnement social et de progrès humain et vous voyez qu'ici encore Félicien David nous apparaît comme un homme d'avant-garde, comme un précurseur hardi.

Il ne me reste plus, Messieurs, qu'un mot à dire : Appelé à prendre la parole dans cette solennité, au nom de mes chers amis les Cigaliers et les Félibres de Paris, je suis doublement fier et honoré de pouvoir rendre hommage ici-même à ce noble fils de Cadenet qui, l'un des premiers dans la capitale, est venu s'asseoir parmi nous au banquet de la Cigale.

Vous le voyez, Messieurs, Félicien David fut un musicien justement illustre, il fut aussi un esprit éclairé, progressiste, préoccupé de la chose du jour et de celle du lendemain. Autrefois, on brûlait les novateurs, aujourd'hui on leur élève des statues; ce nom, jadis déconsidéré, constitue désormais le plus beau titre de gloire que nous puissions décerner à un homme et à un artiste. Honorons donc Félicien David et sa mémoire, célébrons le musicien inspiré qui sut chanter le Midi, le soleil, l'Orient et sa poésie pénétrante; saluons aussi l'homme supérieur dont les regards furent constamment fixés du côté de l'avenir.

VARIÉTÉS

DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE L'ATHÉNÉE

Dans le numéro du 1er janvier 1889, j'ai publié un long article sur l'Athénée, grâce aux documents rares et précieux qui m'ont été généreusement communiqués par M. P. Nicard. Cet établissement a occupé un rang considérable dans la propagation de l'évolution scientifique : Condorcet et Auguste Comte y ont professé, de même que Blainville, Gall et Dunoyer. M. P. Nicard, avec sa bonne grâce habituelle, m'a communiqué deux documents manuscrits des plus intéressants, que je vais publier intégralement. Ce sont deux mémoires, relatifs surtout à l'enseignement de M. de Blainville à l'Athénée de 1812 à 1828. Le premier contient la date précise de la fin de l'Athénée, dont la société se liquida en juin et juillet 1847.

M. Lenoir fut pendant de bien longues années l'ami persévérant d'Auguste Comte. Je l'ai beaucoup et particulièrement connu. D'une instruction très étendue, d'une courtoisie et d'une sociabilité parfaites, il avait beaucoup vu et beaucoup retenu. Il était le compatriote et l'ami du célèbre Ampère, dont il fut l'exécuteur testamentaire. Ami de Blainville, il était de ses dîners mensuels. Il avait été jusqu'à la fin le secrétaire de l'Athénée. Il mourut en 1856. Dans la dernière année, c'est-à-dire à partir de la fin de 1846, ses relations avec Auguste Comte, se refroidirent. Dans une mission dont l'avait chargé Auguste Comte, M. Lenoir ne parut pas mettre toute l'énergie nécessaire ; et Auguste Comte, sans être injuste, fut néanmoins, ce me semble, un peu sévère.

La vente des livres et autographes de M. Lenoir se fit après son décès, en son domicile, rue Larrey, 8, le lundi 16 juin 1856

et les jours suivants. Le catalogue de ses livres et autographes est curieux, et c'est Auguste Comte lui-même qui m'a signalé que ses propres autographes n'avaient pas été mis en vente. Les héritiers probablement avaient préféré ne pas s'en dessaisir. Parmi les autographes signalés dans le catalogue, il y en avait de relatifs à l'Athénée. Ils sont sommairement indiqués; je vais les reproduire scrupuleusement d'après le catalogue avec leur numéro d'ordre.

3. *Aguado*, marquis de las Marismas. — Lettre autographe signée, février 1842, au sujet de sa nomination à la présidence de l'Athénée.

21. *Bonjour* (Casimir), littérateur. — Lettre autographe signée, novembre 1824, à un administrateur de l'Athénée, pièce curieuse; prie de remettre à une séance particulière la lecture d'une préface contre la censure, composée pour une séance publique d'ouverture du cours de l'Athénée, ses amis « ayant pensé unanimement que les hostilités, pour être adoucies, étaient encore trop directes, que l'éloge de Charles X ne serait pas un contre-poids suffisant, et qu'il était à craindre que ce morceau ne compromît l'Athénée ».

22. *Bory de Saint-Vincent*. — Lettre autographe signée. Plan d'un cours de géographie physique à l'Athénée.

28. *Brongniart* (Ad). — Lettre autographe signée, décembre 1827. Il annonce qu'il est sur le point de se marier, et il demande un délai de huit jours pour l'ouverture de son cours à l'Athénée.

31. *Cambacérès*, consul. — Billet autographe signé à l'Athénée.

82. *Fourcroy*. — Lettre autographe signée, 6 nivôse an VIII, aux citoyens administrateurs du Lycée républicain : « mes nouvelles fonctions au Conseil d'Etat m'empêchant, citoyens, de continuer mes cours du Lycée, je vous propose le citoyen Brongniart, mon élève, pour faire les leçons à ma place ».

107. *Laborde* (Alex. de). — Lettre autographe signée. Désire devenir actionnaire de l'Athénée.

115. *Lamartine* (Alph. de). — Lettre autographe signée, octobre 1838. S'excuse de ne pouvoir apporter son concours à l'Athénée... « Ma vie a pris un courant qui l'éloigne de jour en jour davantage de la poésie. Elle n'a jamais été qu'un délassement pour moi et les jours de loisir me deviennent de plus en plus rares... »

137. *Marrast* (Armand). — Lettre autographe signée, novembre 1828, aux administrateurs de l'Athénée. Lettre curieuse. Il demande à faire un cours de philosophie à l'Athénée. « Le nébulisme s'est gravement assis en Sorbonne. Ses doctrines sont proclamées avec bruit, reçues presque sans contrôle, et le public ne sait plus s'il ne

doit pas regarder comme exclusivement vrai cet incompréhensible enseignement... Sans vouloir me constituer précisément en opposition hostile, mon intention serait néanmoins de donner cours, ou plutôt de remettre en lumière quelques idées qui sont, je crois, plus positives et par conséquent plus en rapport avec l'esprit du temps ».

141. *Michelot*, artiste du Théâtre français. — Lettre autographe signée, au secrétaire de l'Athénée, octobre 1839. Exprime ses regrets de ne pas faire partie des professeurs de l'Athénée... « J'ai tant de choses à soumettre à la critique que je n'ai garde d'aller publiquement me constituer critique... Ceux de MM. les journalistes qui tiennent le sceptre du romantisme me revaudraient cela un jour ».

158. *Montmorency* (général et comte de). — Il annonce à l'Athénée sa nomination de gouverneur de Compiègne et l'impossibilité où il se trouve de présider le comité.

175. *Périer* (Cas.), ministre. — Huit pièces signées, dont une concernant le cours que M. Fourier devait professer à l'Athénée.

182. *Pompierres* (Labbey de), membre de la Chambre des députés. — Lettre autographe signée, février 1830. Transmet aux administrateurs de l'Athénée une lettre de recommandation de Lafayette, en faveur d'un sieur Paoli, professeur de littérature italienne.

222. *Siéyès*, membre de la Convention. — Lettre autographe signée, l'an VIII de la République. Remercie le Lycée républicain de lui avoir offert ses entrées.

226. *Thénard*, membre de l'Institut. — Lettre autographe signée. Exprime le désir que l'administration de l'Athénée accorde les entrées de cet établissement à M. Gay-Lussac, « l'un de nos premiers physiciens et excellent professeur » et à M. Poisson, « l'un de nos premiers géomètres ».

237. Lycée républicain Athénée. — Plusieurs cahiers contenant les signatures des membres fondateurs et actionnaires de l'établissement depuis son origine jusqu'à sa dissolution. On remarque dans cette collection les noms les plus illustres dans les sciences, les arts et les lettres.

Je donne ces indications parce qu'elles pourront peut-être servir à retrouver quelques-uns de ces documents et, par suite, permettre une histoire aussi précise que possible d'un établissement lié à l'histoire même du Positivisme.

Quoi qu'il en soit, laissons maintenant la parole à M. Lenoir, dont je reproduis ci-dessous les deux mémoires.

Pierre LAFFITTE.

Paris, 2 avril 1890.

ATHÉNÉE DE PARIS

Nommé ainsi depuis 1803.

L'établissement fut fondé sous le nom de Musée en 1781 par Pilâtre de Rozier; il porta ce nom jusqu'en 1785, année de la mort malheureuse du jeune Pilâtre, arrivée le 15 juin 1785 dans une ascension aérostatique à Boulogne-sur-Mer.

L'établissement fut immédiatement reconstitué sous le nom de Lycée par les soins de MM. de Montmorin, de Montesquiou, etc., etc., et sous la protection spéciale de *Monsieur*.

Il prit le nom d'Athénée en 1803, à l'époque où Bonaparte désigna les collèges par celui de lycée.

Presque toutes les sciences et leurs branches étaient professées dans l'établissement, et la littérature le fut par La Harpe, dès l'année scolaire de 1785-1786. La dernière année de professorat de La Harpe est l'année scolaire 1801-1802 (La Harpe mourut le 11 février 1803, à près de 64 ans; il était né le 29 novembre 1739).

Pendant quelques années, depuis 1785, M. Fourcroy fut chargé. indépendamment de la chimie, de faire des leçons sur la botanique et l'histoire naturelle.

Mais, en 1797, l'histoire naturelle eut un professeur spécial. M. Alexandre Brongniart fut le premier professeur.

Il fit successivement un cours pendant chacune des années 1797, 1798, 1799 et 1800.

En 1801, il fut remplacé par M. Cuvier, qui fit de la zoologie, et a continué le cours jusqu'en 1810 inclusivement, et qui, à cause de sa santé et de ses nombreuses occupations, ne put faire que quelques lecons en 1811.

En 1812, M. de Blainville succéda immédiatement à M. Cuvier. Il est désigné, dans le programme de cette année 1812, comme étant docteur en médecine de Paris et suppléant de M. Cuvier au collège de France.

Le cours de M. de Blainville eut pour titre : *Zoologie, ou histoire naturelle des animaux.*

Celui de M. Cuvier était désigné tantôt sous le nom d'*Histoire naturelle,* tout court, tantôt d'*Histoire naturelle des animaux*, et deux fois, 1803 et 1804, sous le titre de *Zoologie*.

M. Cuvier indiquait l'objet de son cours par *une ligne 1/2, deux lignes*, trois lignes, quatre lignes ; — *jamais six.*

1812. M. de Blainville donna à *son premier programme* un développement *de deux pages et demie.*

1813. *Zoologie*, ou histoire naturelle des animaux, par M. de Blainville, D. M. P., *professeur-adjoint à la Faculté des sciences et à l'Ecole normale. — Programme de deux pages un quart.*

1814. Il n'y a pas eu, cette année, de cours de zoologie.

1815. M. J.-J. Virey fut admis à faire des leçons sur les corps organisés, animaux et végétaux, et *sur le règne inorganique.*

1816. M. Virey fit encore des leçons sur les mêmes objets.

1817. Il n'y eut pas de cours de zoologie et d'histoire naturelle.

1818. M. de Blainville reprit son cours de *Zoologie, ou histoire naturelle des animaux.*

Il est désigné ainsi : docteur en médecine, *professeur* à la Faculté des sciences et *à l'Ecole normale.*

1819. *Zoologie*, ou histoire naturelle des animaux; par M. de Blainville, D. M. P., professeur à la Faculté des sciences et à l'Ecole normale.

1820. *Zoologie* (tout court) ; — M. de Blainville, professeur.

1821. *Zoologie*, ou histoire naturelle des animaux ; M. de Blainville, D. M., professeur à la Faculté des sciences.

1822. *Zoologie*, ou histoire naturelle des animaux ; — M. de Blainville, D. M. P., professeur à la Faculté des sciences et à l'Ecole normale de Paris.

1823. *Zoologie* (tout court) ; — M. de Blainville, professeur à la Faculté des sciences.

1824. Il n'y eut pas de cours cette année.

1825. *Zoologie*, ou histoire naturelle des animaux ; — M. N. D. de Blainville, D. M., profeseur à la Feculté des sciences.

1826. *Zoologie*, ou histoire naturelle des animaux ; — par M. N. D. de Blainville, D. M., professeur à la Faculté des sciences.

1827. *Zoologie* (tout court) ; — par M. de Blainville, *membre de l'Académie royale des sciences.*

1828. (Dernière année) ; — *Zoologie* (tout court) ; — M. de Blainville, membre de l'Académie royale des sciences.

En 1829 et 1830, il n'y eut pas de cours de zoologie. On sentait que l'on ne pouvait pas remplacer M. de Blainville.

1831. En 1831, des démarches furent faites pour M. Isidore-Geoffroy Saint-Hilaire ; il fut admis pour un *cours de zoologie*.

1832-1833 et 1834. M. Isidore occupa encore la chaire de zoologie.

1835. M. Audoin fit le cours de zoologie, *cette année seulement*.

1836. M. Achille Comte fit un cours de physiologie comparée et de zoologie.

1837. Encore M. Achille Comte.

1838. Il n'y eut pas de cours de zoologie et d'histoire naturelle.

1839. M. Gervais fit de la zoologie générale.

1840. *Idem*.

1841. *Idem*.

1841. M. Laurent donna des leçons *sur le développement des corps organisés*.

1841. M. Hollard fit des leçons de *philosophie naturelle*.

1842. M. Laurent continua ses leçons sur le développement des corps organisés.

1843. M. Laurent fit de la *zoologie*.

1844. Il n'y eut pas de cours de zoologie et d'histoire naturelle.

1845. *Idem*.

1846-1847. M. Gratiolet fut inscrit sur le programme de cette année scolaire de 1846-1847 pour un cours de physiologie.

Voici son programme :

« Le professeur traitera, en général, de *la signification de la* « *forme animale*, et de la mécanique des *mouvements d'ex-* « *pression, surtout chez l'homme*. »

Le cours de M. Gratiolet n'a pas eu lieu pour cause de santé et d'occupations nombreuses.

L'année scolaire 1846-1847, commencée en décembre 1846 et terminée en mai 1847, a été la dernière de l'Athénée, alors réduit à 28 *sociétaires-fondateurs ou actionnaires*.

En *juin* et *juillet* 1847, cette société *opéra sa liquidation*, sans toutefois se dissoudre entièrement. Elle vendit son mobilier, sa bibliothèque et son cabinet de physique pour payer ses dettes.

Depuis juillet 1847, elle a *vogué ici et là*, et elle conserve encore *aujourd'hui* une sorte *d'existence* (13 mai 1850).

Elle campe rue de Valois, Palais National, n° 8, dans la maison *du restaurant dit le Bœuf-à-la-Mode*.

Mais l'*Athénée* et le *restaurant* ne sont plus de mode ; ils *vivotent* tous deux, surtout le premier.

13 mai 1850.

ATHÉNÉE DE PARIS

Cours de zoologie de M. de Blainville, de 1812 inclusivement à 1828 exclusivement, avec interruption pendant les années 1814, 1815, 1816, 1817 et 1824.

Programmes successifs de M. de Blainville.

1812. — La zoologie est cette belle et vaste partie des sciences naturelles, qui apprend à connaître, d'une manière sûre et prompte, les nombreux animaux répandus à la surface de la terre.

Pour y parvenir d'une manière plus certaine, elle a recours à l'étude approfondie de leur organisation.

Mais, dans une série aussi immense de faits que celle dont elle se compose, et dont l'intelligence doit garder le souvenir, il serait impossible à l'homme le mieux organisé, et qui en aurait le plus prolongé l'étude, de jamais y parvenir sans l'application ou l'emploi d'une méthode, à l'aide de laquelle il puisse appliquer la voie de l'analogie et de l'induction.

Les faits résultant de l'observation sont les matériaux dont la science se compose; mais elle n'existe réellement que lorsque ces faits ont été classés, coordonnés au moyen de la méthode.

Le professeur se propose donc, après avoir jeté un coup d'œil *sur les sciences en général*, après avoir fait voir qu'elles sont *inhérentes* à la nature de l'homme, après avoir déterminé la place que la science, qui fera le sujet de ce cours, doit occuper *dans l'encyclopédie des connaissances humaines*, le professeur se propose de parler *de sa méthode en histoire naturelle* et surtout en zoologie; mais, comme pour en parler d'une manière rationnelle, il est essentiel de connaître le but et l'objet de la science à laquelle on veut l'appliquer, il sera sans doute nécessaire de faire précéder *l'histoire proprement dite des animaux* de quelques considérations sur l'animal étudié d'une manière générale, sur ce qui le constitue, sur le nombre et le degré d'importance des fonctions, dont l'exercice constitue sa vie, etc., etc.

En parcourant ainsi l'échelle animale, depuis une extrémité jusqu'à l'autre, le professeur fera voir que la circonscription des animaux, qui paraît si aisée au premier aspect, l'est cependant si peu qu'il est fort difficile de donner une bonne définition de

ce grand groupe de corps organisés, c'est-à-dire qui convienne à tous les animaux, et qui ne convienne qu'à eux.

Il ne se propose cependant pas, dans un cours de la nature de celui-ci, de s'astreindre continuellement à une marche sévère et systématique; mais, après avoir fait voir comment l'échafaudage a pu être construit pour faire de la réunion des histoires partielles de chaque animal une véritable science, il s'efforcera de ne pas le laisser apercevoir dans la série de ses leçons.

Il y traitera essentiellement de la nature, des mœurs des animaux, des usages dont ils sont ou peuvent être à l'homme dans l'état de société, *ce qui doit être le but plus ou moins éloigné de toute science.*

Il ne négligera pas de traiter, avec quelques détails, de la structure de plusieurs organes, qui détermine, d'une manière presque certaine, *la nature des animaux utiles ou nuisibles à la société.*

Il insistera davantage sur ceux qui offrent le plus de singularités ou de phénomènes intéressants dans leur organisation et dans leurs mœurs.

1813. — Dans son cours de l'année dernière, le professeur, après en avoir exposé le but, la nature, le sujet et les moyens de la zoologie ou de la science qui traite de l'histoire naturelle des animaux, après avoir soigneusement posé les principes de leur classification ou de la méthode naturelle, en a commencé l'application par l'étude des mammifères, première des seize classes, dans lesquelles il a subdivisé le règne animal.

Cette année, le professeur se propose de traiter des *trois autres classes* qui forment la première partie du règne animal, à laquelle on donne le nom *d'animaux vertébrés*, c'est-à-dire des oiseaux, des reptiles et des poissons, et cela en suivant le même plan qu'il a adopté pour les mammifères.

Ainsi, après avoir traité avec quelques détails de l'organisation des oiseaux, il fera voir quelles sont les modifications que la nature a fait éprouver *au type commun des animaux vertébrés* pour en faire un animal propre à un genre de locomotion aussi hardi que le vol, dont il exposera le mécanisme; comment il s'en est suivi d'autres modifications dans les organes des sens, de la nutrition et même de la génération; après quoi, appuyé sur cette étude préliminaire, il traitera du changement que l'on doit faire à la méthode de classification, exposera celle qu'il se propose de suivre. Il entrera ensuite en matière, et traitera successivement, avec tous les détails nécessaires, des mœurs, des habitudes et

même des usages des espèces d'oiseaux qui peuvent offrir quelque chose de curieux sous l'un de ces rapports ; enfin, il terminera par quelques considérations *sur les restes fossiles* ayant appartenu à cette classe, sur leur position dans les couches de la terre, pour être en état, à la fin de l'année prochaine, où probablement tous les animaux auront été étudiés, de traiter de la géologie ou *de l'histoire naturelle de la terre elle-même.*

Passant ensuite à la troisième classe des animaux vertébrés, à laquelle on donne le nom de *reptiles*, et suivant absolument la même marche, il traitera d'abord de leur organisation considérée en général, avant d'établir les subdivisions secondaires, tertiaires, etc., etc., que l'art y a introduites; par là, il fera voir que cette classe est réellement *intermédiaire* aux oiseaux et aux poissons, au point qu'une partie semble avoir été formée sur le plan des premiers, et l'autre sur celui des seconds.

C'est dans cette partie de son cours que le professeur parlera de l'histoire naturelle des tortues, des crocodiles, des lézards, des caméléons, des dragons, des serpents venimeux, des crapauds, des salamandres, etc., etc.

Son cours sera enfin terminé par l'histoire naturelle des poissons, qui, quoique beaucoup moins avancée, offre encore un assez grand intérêt, non seulement à cause de la grande quantité de ces animaux que l'on trouve enfouie dans le sein de la terre, mais encore sous le rapport de l'organisation et de l'art important auquel leur recherche a donné lieu.

1818. — Le professeur, dans ce cours, traitera successivement de l'histoire naturelle de l'homme et de celle des animaux, en y comprenant leurs restes fossiles.

1819. — Le professeur, après une courte récapitulation des principes de la zoologie qu'il a exposés *l'année dernière* dans *la première partie* de son cours sur *l'histoire naturelle de l'homme* et des animaux mammifères, traitera cette année, *dans la seconde*, de l'histoire naturelle des oiseaux, des *reptiles*, c'est-à-dire des tortues, crocodiles, caméléons, serpents, crapauds, etc., etc., et des poissons, de manière à pouvoir, *l'année prochaine*, après l'exposition du reste du règne animal, terminer par des considérations générales sur les animaux, leur nature, leur origine, leur répartition à la surface de la terre, et même sur *leur disparition* ou *sur l'histoire* des corps organisés fossiles, ce qui le conduira nécessairement à l'examen des principaux points de la géologie.

1820. — Dans le cours *des deux années précédentes*, le pro-

fesseur, après avoir posé les principes généraux de la zoologie, en a fait l'application aux *animaux formant le type des vertébrés.*

Il a, en effet, passé en revue ce qu'offrent de plus intéressant, sous le *triple* rapport de l'*organisation*, *des mœurs* et *des usages*, *les mammifères*, *les oiseaux*, *les reptiles et les poissons.*

En suivant le même plan, il se propose, dans le cours de cette année, de terminer l'étude du règne animal, et de traiter successivement des *trois types* qui lui restent à examiner, savoir :

Des *animaux mollusques*, souvent remarquables par la beauté et l'éclat des enveloppes ou coquilles qui les recouvrent;

Des *animaux articulés*, ce qui comprend les *insectes*, dont l'instinct, dans un si grand nombre de cas, étonne et confond la raison;

Et, enfin, des *animaux radiaires*, dont l'organisation, se simplifiant graduellement, indique évidemment un passage vers le règne végétal, au point que quelques-uns ont reçu le nom de *zoophytes.*

Le nombre immense des espèces qui composent ces *trois types* ne permettra sans doute au professeur de donner, *dans cette partie de son cours*, autant de détails que *dans les deux précédentes.*

Il s'efforcera cependant de faire connaître les points principaux de leur organisation et de leur histoire, en s'arrêtant plus spécialement sur les espèces qui offrent un plus grand intérêt, sous l'un ou l'autre des trois rapports que la science doit envisager.

Le professeur devra d'autant plus éviter des détails trop étendus, dans la *première* partie de son cours de cette année, qu'il se propose d'en consacrer *la seconde* à l'étude rapide des *fossiles*, que les révolutions nombreuses de la terre que nous habitons ont ensevelis à des profondeurs plus ou moins considérables.

Pour montrer combien cette partie de la zoologie peut être d'une utilité positive à l'histoire naturelle de la terre, il exposera d'abord les principaux faits de cette histoire *ou de la géologie*, et traitera ensuite de toutes les espèces de traces que les animaux, appartenant aux différents points de la chaîne animale, ont laissées dans l'écorce de notre globe.

Alors il lui sera possible, pour terminer son cours, de traiter brièvement de l'antiquité relative de l'homme, des races d'animaux, de leur répartition à la surface de la terre, etc., etc.

1821. — Le professeur se propose de *recommencer* le cours qu'il a terminé l'année dernière, et qui doit être divisé en *trois parties*.

Il traitera d'abord des principes généraux de la zoologie et fera connaître les moyens qui sont employés, dans l'état actuel de la science, pour classer et disposer les animaux, de manière à faire présumer la nature de chacun, d'après sa place *dans la série* ou *dans la méthode*.

Après cela, il s'occupera successivement de l'histoire naturelle des différentes classes d'animaux, en s'arrêtant plus spécialement sur ceux qui offrent *quelque singularité d'organisation, de mœurs ou d'usage*.

Enfin, il terminera par l'examen des *restes fossiles*, que les animaux ont pu laisser enfouis dans le sein de la terre, et montrera comment leur étude a pu devenir la base de la géologie positive.

Dans le cours de cette année, le professeur traitera essentiellement de l'histoire naturelle de l'homme et de celle de la première classe des animaux vertébrés, c'est-à-dire des mammifères et quadrupèdes.

1822. — Le même programme qu'en 1819.

1823. — Le même programme qu'en 1820.

1824. — Il n'y eut pas de cours de zoologie.

1825. — Le professeur commencera ce cours de zoologie par l'exposé rapide des principes de la science. Après quoi, il s'occupera successivement de l'histoire naturelle des animaux les plus remarquables de chaque classe, en regardant comme tels ceux qui offrent quelque particularité d'organisation, de mœurs et d'usages.

Il le terminera par l'examen des traces de différente nature que le règne animal a pu laisser dans le sein de la terre, par suite des révolutions qui en ont bouleversé la surface. Ce qui forcera le professeur, dans le but de montrer comment cette étude a pu devenir la base d'une des parties les plus intéressantes de la géologie, à lui consacrer quelques séances.

1826. — Le professeur, après une analyse rapide des principes de la zoologie qu'il a exposés l'année dernière, dans la *première partie de son cours* sur l'homme et les animaux mammifères, s'occupera cette année de l'histoire naturelle des oiseaux ainsi que de celle des reptiles, des amphibies et des poissons, qui doivent composer la *seconde partie du cours*.

Il suivra toujours le plan qu'il a adopté, c'est-à-dire qu'après

avoir exposé les modifications principales que chacune des classes offre dans son organisation, il fera connaître plus spécialement les animaux qui présentent quelque chose de remarquable dans leur structure, dans leurs mœurs ou dans leurs usages, et qui, par conséquent, sont plus dignes de nous intéresser.

1827, — Le professeur terminera cette année son cours de zoologie par l'histoire des animaux compris *sous la dénomination générale d'invertébrés.*

Il traitera donc successivement des animaux articulés, ou insectes, des mollusques et des coquillages, et enfin des *animaux radiaires* et des *zoophytes.*

Le nombre immense des espèces comprises dans ces *trois grandes divisions* du règne animal lui permettra encore moins de détails que dans les *deux premières parties* de son cours.

Il tâchera cependant de ne rien omettre de ce que l'organisation, les mœurs et les usages peuvent offrir de plus digne de fixer l'attention.

Comme dans ces deux années précédentes, le professeur se propose de faire l'histoire succincte des *corps organisés fossiles* qui ont appartenu aux classes dont il aura parlé et d'en montrer l'application à la géologie.

Enfin, si le temps le lui permet, il terminera par des considérations générales sur *l'antiquité et la propagation des espèces d'animaux* à la surface de la terre, sur leur distribution géographique, sur les changements qu'elles ont pu éprouver *par l'action* PROLONGÉE *d'un ensemble de circonstances*, etc., etc.

1828. — Dernière année.

Le professeur doit terminer, cette année, son cours de zoologie en traitant *de la dernière partie* qu'il y a établie *sous le nom d'histoire naturelle proprement dite*; partie qui comprend l'histoire générale de l'action des animaux sur le monde extérieur, soit pour *se nourrir*, soit pour *se reproduire.*

Après avoir essayé de donner une définition comparée de l'animal, ainsi que de l'espèce et de la variété *normale* et *anormale*; après avoir discuté s'il existe *ou non* UNE ÉCHELLE ANIMALE, il se propose d'examiner un assez grand nombre de questions importantes, telles que :

L'origine des animaux ;

Leur répartition à la surface de la terre ;

Leurs migrations périodiques, ou non périodiques, et les causes qui les déterminent ;

La différence des espèces actuellement vivantes, comparées avec celles dont on a trouvé des restes enfouis dans le sein de la terre ;

L'ancienneté relative des espèces ;

L'harmonie des espèces animales entre elles et avec le reste de la nature organique et inorganique ;

L'action des animaux sur la terre, l'air et les eaux qu'ils habitent ;

L'influence des espèces les unes sur les autres, et surtout celle de l'homme sur le reste du règne animal ;

La fixité des espèces et les changemements en plus ou en moins qu'elles peuvent éprouver *par l'ensemble des circonstances extérieures préparées, ou non, par le génie de l'homme ;*

L'instinct des animaux et leur perfectibilité, leur sensibilité, ce qui conduira le professeur à traiter de la naturalisation et de la domesticité des animaux et à rechercher quelles sont les espèces qui en sont susceptibles, dans quelles limites, dans quel but, et, enfin, quels moyens sont les plus convenables pour les perfectionner sous les différents rapports d'utilité dont ils peuvent être pour l'espèce humaine.

Programmes du cours de M. Cuvier.

1801. — Le professeur traitera successivement des parties les plus intéressantes et les plus utiles de l'histoire naturelle des animaux.

1802. — Le citoyen Cuvier traitera des articles les plus utiles ou les plus curieux de l'histoire naturelle des animaux.

1803. — Le professeur enseignera l'histoire des oiseaux, des reptiles, des poissons et des insectes.

1804. — Le professeur enseignera les généralités de l'histoire des oiseaux, des reptiles, des poissons et des insectes ; il fera connaître leur organisation et déduira l'explication des principaux phénomènes qu'elle présente.

1805. — M. Cuvier choisira dans l'histoire naturelle les sujets les plus dignes de fixer l'attention des personnes éclairées. Il traitera de la théorie de la terre, de l'histoire de l'homme, de l'instinct des animaux, etc.

1806. — M. Cuvier traitera, cette année, de l'histoire générale des quadrupèdes et des oiseaux les plus intéressants par leur

conformation, leurs mœurs ou leur utilité. Si le temps le permet, il exposera aussi l'histoire des insectes.

1807. — M. Cuvier traitera, cette année, des organes des sens, considérés dans les divers animaux, des fonctions du cerveau et de l'instinct.

1808. — M. Cuvier fera, cette année, l'histoire de l'homme et des quadrupèdes.

1809. — M. Cuvier traitera de l'histoire des insectes, des vers et des zoophytes. Il s'attachera à développer l'organisation de ces petits animaux et à faire connaître les procédés de leur instinct.

1810. — M. Cuvier ne put faire que quelques leçons. Il n'avait pas donné de programme.

1811. — M. Cuvier avait promis quelques leçons ; il ne put les faire à cause de sa santé et de ses occupations.

BIBLIOGRAPHIE

LE NOUVEAU CALENDRIER DES GRANDS HOMMES (1)

I

S'il est admis que ce que l'on lit influe sur la conduite et les mœurs, le choix des lectures est, surtout de notre temps, d'une importance très grande, puisque tous les citoyens savent lire ou sont censés savoir lire. On ne saurait donc exagérer les bienfaits sociaux des ouvrages susceptibles de répandre les idées destinées à prévaloir un jour ; les idées d'où découleront de nouveaux devoirs et la notion positive ; le sentiment exact du devoir. Mais, où sont ces ouvrages et quelles sont ces idées ? Qui peut avoir assez d'autorité et de compétence pour les indiquer et en démontrer la supériorité ? Ces idées, ou modernes ou tirées des innombrables productions intellectuelles et morales du passé, sont celles que laisseront debout et les faits et la critique expérimentale du présent et de l'avenir. On comprend, par suite, qu'il est plus facile de se procurer des livres que de savoir réviser les opinions de leurs auteurs. Auguste Comte a fait choix pour la bibliothèque positiviste d'ouvrages d'un très grand mérite ; mais ce mérite n'est que relatif. Par certains côtés, majeurs souvent, secondaires quelquefois, ces ouvrages demandent à être revus et corrigés. Il en est de même des personnages composant le calendrier positiviste qui ne sont point parfaits non plus. Mais les défauts, les

(1) Le Nouveau Calendrier des grands hommes, Biographie des 558 personnages de tous les temps et de toutes les nations qui figurent dans le calendrier positiviste d'Auguste Comte. — Traduit de l'anglais par Ch. Avezac-Lavigne. — Paris, Ernest Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte. L'ouvrage complet comprend 13 fascicules formant 2 volumes. Les fascicules sont vendus séparément ou réunis en volume. Le 1er volume a paru. Il comprend les 7 premiers fascicules ou les 7 premiers mois du Calendrier, jusqu'au mois de Charlemagne et y compris ce mois.

critiques souvent frivoles ou superficielles de Voltaire, par exemple, ne sauraient faire oublier cet écrivain si attachant et si français à qui nous devons *Zaïre* et *Tancrède*.

La méthode positiviste, qui est relative et non absolue, par ses procédés d'investigation condensés et coordonnés en vue du problème humain, s'attache à mettre en relief, non pas les points secondaires, mais bien les données essentielles de ce problème. S'attacher, par exemple, à tenter de faire bien régler l'emploi du temps, n'est-ce pas appeler l'attention sur le prix du réglement du capital matériel et intellectuel ? Régler par des moyens moraux les actes de la vie, l'emploi des richesses et de l'intelligence, tout en satisfaisant les exigences égoïstes, individuelles, domestiques, civiques, sociales ; n'est-ce pas là presque tout le problème humain pour la solution duquel il y a lieu d'employer des remèdes moraux et généraux, les maux dont nous souffrons étant dus à des causes morales et générales ?

II

L'ouvrage que nous indiquons et qui a été déjà annoncé au public était en préparation depuis 1883 et il est dû au Comité positiviste de Newton-Hall, de Londres. Il contribuera, nous le pensons bien, à appeler d'abord l'attention de bon nombre d'esprits réfléchis sur les plus importantes questions qui demanderont, pour leur solution graduelle, le concours respectif chaque jour plus accusé d'un plus grand nombre de citoyens pénétrés de la mission morale que doit accomplir la race humaine pour parvenir à sa destinée.

La biographie des personnages du Calendrier positiviste a demandé une somme de travail considérable, tous les sujets y ayant été abordés, examinés, coordonnés à la lumière du Positivisme ! Religions des diverses races et de tous les pays ; arts divers ; voyages ; philosophie ; guerre ; politique ; sciences, etc. Ce livre est en quelque sorte le premier manuel historique systématisé qui ait été fait de la civilisation de tous les peuples à travers les âges.

Cette histoire de 558 personnages choisis comme agents de *la marche générale de la civilisation* fait connaître dans quelle mesure chacun des personnages a concouru à l'œuvre commune et en quoi, dans le milieu et dans la société où il a été placé, il a contribué à la civilisation. Elle est donc aussi en quelque sorte et une histoire des civilisations et celle des institutions humaines.

Cet ouvrage peut donc contribuer beaucoup à rendre respectables en les *idéalisant* des institutions qui ont rendu possibles les diverses évolutions humaines, lesquelles ont été le prélude nécessaire des institutions de l'avenir, à organiser sans Dieu ni rois.

Pour accomplir leur tâche, les auteurs de cet ouvrage, ralliés autour du Positivisme et par le Positivisme, ont dû mettre au service de la Religion de l'avenir et de la cause publique leurs aptitudes diverses et respectives. Nous cédons à un sentiment que chacun de nous a dans le cœur en témoignant à nos coreligionnaires d'au-delà de la Manche toute notre gratitude pour le nouveau et si précieux titre qu'ils viennent d'acquérir à notre reconnaissance. Et je ne puis parler sans sympathie des colléges d'où sont sortis nos éminents coreligionnaires et, entre autres, de ceux d'Oxford et de Cambridge : *ces pépinières scientifiques*, selon l'expression de Chateaubriand.

Des dames, d'une grande distinction, se sont imposé aussi une part du travail dans l'œuvre commune. Le pays où est née miss Martineau n'a pas produit, on le voit, seulement à titre exceptionnel, une femme de rare mérite.

Il n'est pas besoin d'ajouter que cet ouvrage ne saurait dispenser de la lecture des autres publications positivistes, spécialement des travaux incomparables — croyons-nous — sur la morale, de M. Laffitte, et de l'étude assidue de ces travaux et des autres de notre cher Directeur. A notre avis, donc, il contribuera à faire apprécier plus encore les productions, parues ou à paraître, inspirées par le Positivisme.

III

Nous ne saurions assez le recommander à toutes les personnes désireuses de s'approprier ou de se rendre familières les idées positivistes et surtout la philosophie de l'histoire, traitée d'une manière abstraite dans la *Philosophie positive* et plus spécialement encore dans le troisième volume de la *Politique positive*. Il est appelé à seconder beaucoup la tâche sacerdotale de notre Directeur et de ses infatigables collaborateurs. Les prolétaires surtout peuvent beaucoup pour la propagation des doctrines philosophiques. Par leur situation, et grâce à un niveau mental plus élevé à acquérir, ils rempliraient les conditions désirables et propres aux apôtres : *généralité des idées et générosité des sentiments*. Ils peuvent donc, avec le temps, arriver à produire de sérieux et inestimables résultats, leurs travaux manuels pouvant leur lais-

ser parfois plus de *loisirs intellectuels et quotidiens* que n'en ont les autres classes de la société, même les rentiers, qui seront, du reste, de moins en moins nombreux.

C'est à l'avenir qu'il appartiendra d'apprécier l'œuvre d'Auguste Comte. Auguste Comte a dressé un programme d'enseignement scientifique universel de 378 leçons, comprenant tout ce qu'il est indispensable de connaître aujourd'hui. Les morales *théorique* et *pratique* couronnent cet enseignement, où sont exposées et démontrées les règles générales de conduite propres aux divers âges et aux diverses situations.

On comprend que des efforts constants, des méditations de chaque jour sont nécessaires à quiconque veut s'approprier ou se rendre familière, même une faible partie de l'esprit de cet enseignement. Pour faciliter à tous l'acquisition de nouvelles connaissances dans ce sens, nous nous faisons encore un devoir de recommander la lecture de l'ouvrage de nos confrères des Iles-Britanniques. En annotant en regard de la date positiviste celle du calendrier grégorien, qui y correspond, on peut se livrer chaque jour à l'agréable plaisir d'une leçon d'histoire de la civilisation et des connaissances humaines. Des occupations de cette sorte peuvent sensiblement contribuer à imprégner dans l'esprit et le cœur des préjugés nouveaux, destinés à être répandus et à produire avec le temps une opinion publique régénérée.

IV

La théorie *astronomique et sociale* du Calendrier a été faite par M. Laffitte, dans le premier volume des *Grands types de l'Humanité*. Une histoire des almanachs et des calendriers est probablement encore à faire. Elle offrirait assez d'intérêt, autant d'intérêt peut-être qu'une histoire des catéchismes ; surtout si l'on parvenait à établir, par ordre chronologique, les productions de ces ouvrages, car les calendriers sont destinés à *coordonner tous les éléments de la vie de l'Humanité*. Le *Calendrier des honnêtes gens*, de Sylvain Maréchal, fait sans aucune vue systématique, n'a, à notre avis, que peu ou pas de valeur et n'a aucune ressemblance avec celui d'Auguste Comte, qui est un traité de *commémoration publique systématisée*. Mais il y a lieu de tenir compte à Sylvain Maréchal de son idée du culte privé, placé par le fondateur du Positivisme dans son tableau de Calendrier abstrait, que nous nous bornons à mentionner ici.

Voltaire a eu aussi l'idée d'établir un calendrier. Comme *poète tragique*, Voltaire a sa place dans le Calendrier de Comte, nous

l'avons dit plus haut. Mais il a abordé presque tous les autres sujets surtout dans sa correspondance, monument du genre spirituel et comique, qui renferme aussi des renseignements de toutes sortes. La renommée de Voltaire ne méritait peut-être pas d'être aussi éclatante. Mais nous pensons qu'on lui attribue à tort plus qu'il n'a fait dans son rôle négatif, d'ailleurs nécessaire. L'ancien système social n'était-il pas déjà presque en ruines au début du XVIII[e] siècle ? Les remparts qui en commandaient le respect n'étaient-ils pas aux trois quarts détruits ? Avant même le dernier duc de Vendôme, ne savons-nous pas par M[me] de Motteville que d'autres princes de la maison royale avaient fait profession d'irréligion ? Les situations étaient déjà telles au dix-septième siècle et même avant que les anciennes idées religieuses n'étaient plus en harmonie avec les découvertes scientifiques, liées à de nouvelles exigences cultuelles et dogmatiques, morales et mentales. Dès ce moment, si le pouvoir central temporel avait pu être assez clairvoyant, il eût peut-être dû faire profession d'indifférence ou de scepticisme religieux. Pense-t-on que, si bien intentionnés qu'aient été de nos jours les créateurs de l'*éclectisme*, la société française, qui est issue de ce système religieux et philosophique, ne serait pas sans lui plus tôt parvenue à la régénération à laquelle elle aspire, sciemment ou non ? — Nous savons que ces questions sont graves et délicates. Mais il nous est avis que, surtout dans le domaine des choses élevées, savoir borner son action est pour le pouvoir un procédé qui n'est ni dénué de sagesse ni de sens politique.

Nous ne croyons pas ces considérations inutiles pour réduire le rôle négatif de Voltaire à de justes proportions. Les attaques dont il est l'objet au sujet de la plus blâmable de ses plaisanteries de jeunesse ne dépassent-elles pas également la mesure ?

Cette plaisanterie était, hélas, fort goûtée du public du XVIII[e] siècle. Mais il serait injuste de trop rabaisser ce grand siècle, qui, bien que léger, avait de précieuses qualités. Il avait la conscience d'une rénovation universelle et le pressentiment d'une grande et plus ou moins prochaine transformation humaine. Dès l'aurore, et jusqu'à la fin de ce siècle, les sentiments chevaleresques et les intérêts généraux prédominèrent sur les intérêts étroits et mesquins caractérisant d'autres époques, où l'existence ne pouvait peut-être se dégager de l'unique souci des embarras matériels. Quoi qu'il en soit, Voltaire était plus éclairé que son milieu. Beaucoup croyaient encore aux miracles, aux sorciers et aux revenants, comme au temps de Shakespeare. Il est

même certain, je crois, que l'auteur de *Hamlet et de Henri VI* ne mettait pas en doute l'existence des sorciers et des revenants.

Il nous a paru nécessaire de placer ici Voltaire et à propos de l'institution des Calendriers, puisque cet écrivain a eu la pensée d'établir le sien, ainsi que nous l'avons dit plus haut. Le choix qu'il faisait de beaucoup de ses grands personnages était même, en général, justifié par leur mérite. Il a abordé ce sujet dans un ouvrage fait à propos de la canonisation de je ne sais quel saint, et notamment dans la partie de cet ouvrage ayant pour sous-titre : *Saints à faire*. Or, il y a lieu de remarquer que Voltaire a placé Jeanne d'Arc dans son calendrier avant que les catholiques l'aient mise dans le leur. Si, avec le temps, on est arrivé à réviser le jugement du xve siècle, n'est-il pas équitable de reconnaître que Voltaire, devançant beaucoup ses contemporains, a demandé, il y a 127 ans, l'apothéose pour cette noble héroïne qui fut Jeanne d'Arc ?

V

Le calendrier posiviste comprend 13 mois de 28 jours ou 13 mois de 4 semaines de 7 jours chacune, soit en tout 364 jours. Les noms de lundi, de mardi, etc., sont conservés et conservés soigneusement parce qu'ils rappellent l'ensemble de l'initiation humaine, d'après leur institution fétichique, leur consécration polythéique et leur adoption monothéique. On a conservé aussi la semaine de 7 jours qui est une création artificielle, il est vrai, mais fixe et bien construite, et elle est préférable aux mois anciens qui sont variables au plus haut degré. Aux 364 jours de l'année s'ajoute un jour complémentaire, doublé dans les années bissextiles. Littré a contribué à améliorer le calendrier positiviste. Il fit la proposition, acceptée par Auguste Comte, de consacrer le premier jour complémentaire à *la fête des Morts*, et celui des années bissextiles à la fête générale des *Saintes-Femmes*. En désignant le ou les jours complémentaires d'après les fêtes qui s'y rapportent on obtient la perpétuité du calendrier positiviste, où tous les mois commençant toujours par un lundi finissent par un dimanche. En effet, le calendrier positiviste a pour point de départ le 1er janvier 1789, année de l'ère moderne et républicaine. Ce jour était un jeudi. Mais Auguste Comte a pensé qu'il valait mieux qu'il fût convenu de le désigner par *lundi*, qui sera forcément le jour de départ de l'année à partir de laquelle le calendrier positiviste commencera, si, comme nous l'espérons, ce calendrier vient à être légalement adopté. Cette modification

sera, du reste, moins importante que celle introduite par César au calendrier de Romulus et de Numa, et surtout que celle ordonnée pour l'année 1582 par le pape Grégoire XIII.

VI

L'absence de noms historiques se rattachant au *Fétichisme*, qui a été le *plus décisif et le plus prolongé des états préparatoires*, n'a pas permis à Auguste Comte, malgré son désir, d'indiquer des noms représentant les agents de cette plus ancienne religion de nos ancêtres, confondus dans la foule des infortunés sans nom et punis par un oubli souvent immérité. Mais le Fétichisme a sa place dans le calendrier des institutions et abstrait dont nous avons dit un mot tout à l'heure. Le calendrier concret ne contient pas non plus les noms des révolutionnaires qui n'ont été que démolisseurs, attendu qu'ils n'ont rempli qu'un rôle passager bien que parfois lié aux progrès politiques dus aux doctrines critiques.

Les raisons théoriques qui ont motivé les choix faits par Auguste Comte des personnages placés dans le calendrier positiviste sont quelquefois d'une complexité telle que je me garderais bien d'en faire l'énumération. J'ai pu souvent voir exposées ces raisons et on les croirait miennes si je les exposais, parce que je n'indiquerais pas la source où je les aurais puisées, car, pour être plus bref, j'indique bien rarement les auteurs qui me prêtent si gratuitement leur bien le plus précieux. Mais, dans le cas présent, j'avoue ne pas céder à la tentation d'aborder un sujet inaccessible à mes moyens. Je confesse même qu'il me faut souvent avoir recours au calendrier pour savoir, par exemple, où sont placés tels ou tels personnages qui, à mon gré, pourraient aussi bien figurer dans la semaine ayant pour chef Leibnitz que dans celles de Hume ou de Gall, et réciproquement.

Le calendrier positiviste (1re édition) fut publié en 1849. Auguste Comte a expliqué dans l'*Appel aux conservateurs*, paru le 7 septembre 1855, les motifs pour lesquels les personnalités politiques surgies depuis 1789 étaient absentes de son calendrier. On se tromperait si l'on croyait que c'est parce que, depuis la découverte des *lois sociologiques*, l'art de gouverner les hommes est devenu beaucoup plus facile qu'autrefois, et qu'il serait de la plus élémentaire simplicité. Cet art n'est point à présent soumis à des règles absolues ; ses procédés variant suivant les temps et les circonstances, c'est notre avis. Mais Auguste Comte essayait aussi de se mettre en garde contre le jugement précipité des chefs

d'Etat ou de partis qui sont obligés, en se mêlant aux hommes et à leurs intérêts, de bien songer qu'ils vont heurter des différences et des difficultés de caractère et aussi des personnes sans caractère ou inexpérimentées.

L'histoire nous donne par l'exemple de Louis XI la démonstration des erreurs d'appréciation que peuvent commettre les contemporains des hommes politiques. Imparfaitement apprécié même par Commines et par Etienne Pasquier, il a fallu arriver au XVIII[e] siècle pour voir mettre en relief par Duclos les qualités du grand et si étonnant roi. Duclos n'a même pas expliqué certaines pusillanimités du souverain mourant, du tenace agent de la centralisation politique et de la nationalité française, qui devait avoir un continuateur non moins tenace en un personnage venu au monde 102 ans après la mort de ce roi. Le compatriote breton de Duclos, Le Sage, qui a compris le cas de l'archevêque de Grenade, eût pu mieux faire l'équation de Louis XI, dont les pusillanimités n'ont jamais éclipsé les hautes facultés qui en faisaient un grand homme.

VII

Notre culte pour les personnages du passé, inscrits dans le calendrier positiviste, ne saurait nous faire méconnaître ou ignorer le mérite des esprits distingués de notre temps. Notre amour n'est pas exclusif. Nous nous efforçons de ne pas imiter Montaigne dans ses travers. Il était épris de l'antiquité au point de n'avoir pas aperçu à Rome, en 1580, les immortels et incomparables chefs-d'œuvre de Raphaël et de Michel-Ange!

Les mémorables découvertes contemporaines ne nous laissent point froid et nous nous sentons capables d'enthousiasme. Beaucoup de perfectionnements apportés notamment dans le domaine des sciences *physique* et *chimique* ont rendu et rendront possibles de nouvelles applications de ces sciences à l'industrie, à l'hygiène, au traitement des maladies, etc. Nous avons le sentiment profond qu'une révolution s'est opérée dans ces divers ordres de connaissances et qu'elles deviennent ou sont déjà devenues *positives*. Aussi nous flattons-nous toujours de dire avec reconnaissance le nom des hommes à qui nous devons ces découvertes, et avec toute la déférence respectueuse due aussi à ceux qui honorent tant leur pays. Mais, profondément épris de la *méthode subjective* et religieusement attachés au dogme de la hiérarchie des sciences et des connaissances humaines, nous osons dire beaucoup, surtout aux grands physiciens et aux grands chi-

mistes pourvus de si inappréciables moyens. Nous exprimons la pensée déplacée, nous le craignons, que ces découvertes auraient plus de prix encore si elles étaient présentées comme un acheminement aux sciences de l'ordre *biologique*, *social* et *moral*, et devant, du reste, servir de bases à celles-ci, d'où découleront, croyons-nous, les institutions et mœurs qu'amènera le régime républicain et propres à ce régime. Le dogme de la hiérarchie des sciences devra, par ses conséquences, faire subir à la *morale* la révolution qui s'opère graduellement dans toutes les autres sciences. En effet, devenant *positive*, la morale n'est-elle pas logiquement appelée à bénéficier de l'influence que perdront les doctrines théologiques? Même de très éminents esprits en sont encore à la croyance que la science suprême est indéfininiment attachée à ces doctrines, ce qui est en contradiction avec la loi des 3 états et avec la marche générale des choses et contribue à retarder la solution des grands problèmes sociaux. La réalité et l'ensemble de ses lois doivent, croyons-nous, en outre, contraindre les artistes modernes *qui concourront à la rénovation attendue*, à prendre une direction en harmonie avec ces lois, qui ne ravissent cependant pas absolument aux *artistes* la précieuse ressource des êtres fictifs.

VIII

La traduction en français du *Nouveau calendrier des grands hommes* a été soumise aux auteurs qui ont félicité M. Avezac-Lavigne de l'exactitude et de l'élégance de son travail. Notre ami, M. Avezac-Lavigne, était déjà connu de toute la famille positiviste par de nombreuses publications qui ont beaucoup contribué à répandre nos idées. Nous lui devons, entre autres ouvrages, la traduction en français de la condensation anglaise que miss Martineau a faite des six très importants volumes de la *philosophie positive*. Une seconde édition de cette traduction (en 2 volumes comme les précédents), va paraître prochainement. Le public a donc aujourd'hui beaucoup de facilité pour connaître la *philosophie positive*, qui lui est présentée soit dans les diverses éditions du texte complet, soit dans les divers ouvrages dus aux positivistes qui ont résumé cette œuvre fondamentale d'Auguste Comte.

Bordeaux, 20 juillet 1894, 5 Dante 106 (La Fontaine).

E. MIGNONEAU.

NOUVELLES

Nous lisons, dans le Courrier du Havre du 13 mai 1894, que la rue de la Miséricorde portera désormais le nom de « *rue Auguste Comte* », et que la place du Marché de la Douane prendra celui de « *place Danton* ».

Par décision du Conseil municipal de Bordeaux, du 27 juillet 1894, le passage privé ouvert par la ville entre le Marché des Grands-Hommes et la rue Mably sera, sur le rapport de M. Jay, classé dans la voirie urbaine, sous la dénomination de « *rue Diderot* » (*Bulletin municipal officiel de la ville de Bordeaux*, du 1er août 1894).

Le Propriétaire, Gérant responsable : P. Laffitte.

Versailles. — Imp. Aubert, 6, avenue de Sceaux.

LES GRANDS TYPES DE L'HUMANITÉ

APPRÉCIATION

Des principaux Types de l'évolution catholique

(St-Paul, St-Augustin, Hildebrand, St-Bernard, Bossuet)

DIXIÈME LEÇON (1).

CONCLUSION GÉNÉRALE

I. — *Vue d'ensemble de l'évolution catholique et de ses principaux résultats.*

Nous avons considéré l'ensemble de l'évolution catholique, depuis sa fondation jusqu'à la Révolution française qui, du moins en France, a fait passer cette grande religion de l'état public à l'état privé. Nous avons soumis cette vaste évolution aux lois générales de la dynamique sociale ; quoique notre appréciation, au lieu d'être abstraite, ait surtout porté sur les principaux types concrets de cette grande construction sociale.

(1) Cette leçon a été professée au Collège de France, le dimanche 23 janvier 1893, de 3 heures à 5 heures.

Nous avons vu naître cette religion, nous l'avons vu atteindre, au moyen âge, vers les XII[e] et XIII[e] siècles, son maximum et nous avons constaté, à partir du XIV[e], sa décomposition croissante et la diminution graduelle de son action. Il nous faut maintenant examiner, comme conclusion de ce vaste travail, trois questions successives : 1° vue d'ensemble de l'évolution catholique, considérée surtout dans ses résultats transitoires ou définitifs ; 2° marche du catholicisme depuis la Révolution française et analyse de ses efforts systématiques pour reprendre sa prépondérance sociale et politique ; 3° situation actuelle et institution de la politique qu'il convient de suivre pour utiliser les aptitudes et les forces de cette grande religion, dans l'ordre privé, que la nature des choses lui impose de plus en plus.

Le catholicisme a été une vaste tentative de religion universelle. A ce titre, si ce n'est au point de vue logique, il a complètement échoué ; car il n'a pu conserver l'ensemble de l'empire romain, puisque l'Orient lui a échappé, dès le IX[e] siècle, d'une manière définitive. Réduit à l'Occident, il a été un élément capital de sa constitution, mais non le seul, puisque la féodalité et l'évolution moderne de la science et de l'industrie y ont si profondément contribué ; de telle sorte qu'à la dénomination de *Chrétienté* il est nécessaire de substituer désormais celle de *République occidentale.* Toutes ses tentatives pour s'étendre au-delà de l'Occident et même pour y prévaloir ont avorté. Au lieu donc d'être une religion universelle et éternelle, il ne se présente à nous que comme une *religion locale et temporaire*. Mais, à ce titre, il a produit d'immenses résultats, qui doivent déterminer une éternelle reconnaissance ; et c'est à ce point de vue que nous devons résumer l'ensemble de notre longue appréciation.

La fondation du catholicisme, par le vaste génie de

saint Paul, a été accomplie dans des conditions déterminées, qui lui ont donné le caractère foudamental que cette religion a conservé et conserve encore, quoiqu'elle soit susceptible néanmoins de s'adapter, dans une certaine mesure, aux nécessités transitoires des événements.

D'après la grande opération de saint Paul, le but était de fonder une religion universelle, d'après une destination essentiellement *morale,* et non pas *directement sociale;* ce que la situation romaine n'aurait permis à aucun degré ; 2° le perfectionnement moral, destination de cette religion, ne pouvait être qu'indirectement terrestre ; sans quoi elle eût montré, ce qui était impossible, un caractère directement social. La destination était donc surnaturelle. Il s'agissait d'organiser un perfectionnement systématique de l'individu, pour atteindre la vie éternelle ; 3° la base dogmatique a été nécessairement le monothéisme, non pas seulement philosophique, mais bien complété par une révélation conçue comme fournissant les bases du gouvernement humain. La théorie du Christ a été le nœud capital de tout le dogmatisme catholique ; elle en a été la base inébranlable. Avec une sagesse profonde, on a combiné à la théorie du Christ celle du prophète, saint Paul ayant rattaché sa construction à l'impulsion donnée par Jésus, envoyé de Dieu. Cette construction d'un être à la fois Dieu et homme a enlevé au dogme monothéique son caractère à la fois trop homogène et trop abstrait. Nous avons fait, du reste, ressortir, avec les détails convenables, tout le caractère de cette construction du Christ.

Saint Paul y a rattaché sa grande vue systématique sur *la nature* et *la grâce,* qui constitue un des plus grands progrès accomplis jusqu'au positivisme dans la conception de la nature humaine, puisqu'elle pose le grand dualisme entre l'altruisme et l'égoïsme. Mais il

n'y a pas plus de religion sans sacerdoce que de société sans gouvernement. Dès le début, ce sacerdoce a été ébauché avec le caractère essentiel d'avoir une consécration divine, qu'on fait remonter jusqu'à l'origine du christianisme, d'après un sentiment vraiment admirable de la continuité humaine, le plus systématique peut-être qu'on ait vu jusqu'ici.

Enfin, ce sacerdoce a organisé un culte sur la base essentielle du repas mystique, qui a conduit à l'Eucharistie ; mais le clergé a su sagement et graduellement coordonner autour de cette conception fondamentale tout ce que les cultes antécédents avaient produit. Cette religion, ainsi fondée dans l'empire romain, s'y est graduellement développée et adaptée ; et ce n'est qu'en Occident que nous avons dû suivre ce développement du catholicisme romain, le seul réel et efficace.

C'est pendant le moyen âge que le catholicisme a atteint la plénitude et le maximum de son action. Les deux conditions de ce développement ont été, d'un côté, la dispersion politique, qui caractérise le système féodal et, de l'autre, la prépondérance organique de la papauté. La dispersion politique a été la condition sociologique indispensable de l'indépendance sacerdotale. Sans elle, le clergé aurait présenté la dégradation politique et sociale, propre au clergé byzantin ; mais cette condition nécessaire n'était pas suffisante ; il a fallu, en outre, la prépondérance complète de la papauté. Cette prépondérance a été organisée avec une sagesse politique digne de celle du Sénat romain, et s'est justifiée par l'immensité de ses services. L'incomparable génie du grand Hildebrand méritera à jamais l'éternelle reconnaissance de tous les vrais philosophes. Deux conditions internes ont rendu efficace cette prépondérance : 1° le célibat ecclésiastique, qui était la condition nécessaire de la dignité comme de l'indépendance sacerdo-

tale; en outre, cette opération du grand Hildebrand a définitivement empêché tout retour offensif de l'esprit théocratique, en substituant dans une vaste corporation l'ordre de mérite à l'ordre de naissance; 2° la papauté a organisé autour d'elle la vie monastique, de manière à se constituer des agents directs et universels suffisamment dégagés du point de vue purement national.

La papauté a pu pousser ainsi la vaste hiérarchie catholique à la tête de l'Occident et assurer sa prépondérance occidentale pendant trois siècles, le XI[e], le XII[e] et le XIII[e]. Mais c'était là une situation d'équilibre qui était nécessairement instable; car la théologie comme la guerre poussent leurs organes à une prépondérance absolue. Les conditions sociales qui avaient assuré la suprématie catholique venant à cesser graduellement, la prépondérance sociale et politique du catholicisme a dû graduellement disparaître et conduire inévitablement cette religion à ne plus être que d'ordre privé, après avoir été si pleinement d'ordre public.

La dispersion politique a graduellement cessé, par une tendance croissante à la formation des grandes nationalités. Dès lors, la puissance politique, de plus en plus prépondérante, a subordonné de plus en plus la puissance sacerdotale, annulé d'abord son action politique et concouru ensuite à sa graduelle annulation sociale. C'est la France qui a été l'organe principal, quoique non unique, de cette révolution nécessaire. De Maistre a pu dire avec raison, qu'une des gloires de la France est d'avoir fait la papauté; et l'on peut dire, avec non moins de raison, que la France a défait la papauté. Ce mouvement spontané de décomposition a commencé au XIV[e] siècle. L'équilibre du moyen âge a été rompu et d'une manière d'autant plus efficace qu'il s'accomplissait par le jeu même des éléments du système. C'est ainsi qu'on a vu d'abord la subordination

politique du pouvoir papal au pouvoir royal ; puis la nationalisation du clergé. La puissance politique de la papauté et par suite du catholicisme a été ainsi annulée, le mouvement systématique de la réforme n'a fait que consacrer une telle révolution. Mais, à partir du XVIe siècle, l'unité dogmatique a été elle-même irrévocablement détruite, par la décomposition définitive de l'Occident en protestantisme et catholicisme. L'admirable effort du concile de Trente a finalement avorté ; et le génie de Bossuet a été, comme nous l'avons vu, tout à fait impuissant à ramener le luthérianisme et le calvinisme dans l'unité catholique. Ce qui rendait cette décomposition irrévocable, c'est que, n'étant pas purement dogmatique, elle se liait à des intérêts politiques de premier ordre.

Mais on voit, par ce spectacle, combien la prétention du catholicisme à fonder une religion universelle était illusoire ; puisque cette grande doctrine ne pouvait embrasser pas même l'Occident tout entier et, à plus forte raison, ni l'Orient, ni le reste de la planète. Mais l'universalité ne consiste pas seulement dans l'ordre géographique, c'est-à-dire dans l'étendue plus ou moins grande des peuples ralliés par une doctrine commune ; l'universalité consiste encore dans le nombre plus ou moins considérable des divers aspects individuels et sociaux de notre existence qui sont coordonnés par la doctrine prépondérante. Or, le catholicisme, poursuivant un but surnaturel, n'a jamais pu embrasser l'ensemble de l'existence humaine ; il a pu seulement vivre empiriquement côte à côte avec le développement de la vie pratique. Mais à mesure que celle-ci s'est de plus en plus développée, à partir du XIVe siècle, sous l'incomparable pression de la libération des classes laborieuses, le catholicisme a de moins en moins embrassé, d'une manière effective, les divers aspects de notre exis-

tence réelle. De telle sorte qu'entre le but surnaturel de notre vie que coordonnait le catholicisme, et le but terrestre qui s'imposait de plus en plus, le désaccord était croissant, aux dépens du but céleste. A ce point de vue, non seulement le catholicisme, mais aussi toute théologie quelconque, se trouvait éliminée de la manière la plus radicale, c'est-à-dire par substitution graduelle.

Enfin, le mouvement croissant de l'esprit scientifique est venu systématiser cette prépondérance de l'esprit pratique. La science abstraite, d'abord purement inorganique, a tendu à s'étendre à l'étude de la vie et à celle de la société. Le régime des volontés surnaturelles a été de plus en plus remplacé par celui des lois propres aux divers ordres de phénomènes. L'homme est apparu enfin comme soumis à des fatalités modifiables, qui le lient à cette terre, où se trouve déterminée sa vraie destinée.

Une telle situation devait amener une crise : c'est celle qui a commené en France en 1789, qui a proclamé l'aspiration de l'homme vers un ordre nouveau, dans lequel les conceptions indémontrables, soumises au régime de la liberté de conscience, ne sont par suite que d'ordre privé ou même purement personnel.

Telle est la vue d'ensemble de cette vaste évolution et de la courbe qu'elle a décrite en présentant un maximum. Mais cette vue d'ensemble serait insuffisante, si nous ne rappelions, avant d'aborder l'appréciation politique, les immenses résultats que le catholicisme a produits pour le service de notre espèce et qui mériteront toujours l'éternelle reconnaissance de l'humanité, quelque loin que puisse s'étendre son existence.

Un résultat capital de l'action politique et sociale du catholicisme, c'est d'avoir contribué pour une part décisive à l'extension du noyau civilisateur prépondé-

rant, mis désormais à l'abri de chances de destruction. L'évolution gréco-romaine avait constitué un groupe civilisateur, définitivement composé de l'Italie, de la France et de l'Espagne. Le moyen âge incorpora la Grande-Bretagne et la Germanie dans un tel groupe; le catholicisme, sous la direction de la papauté, comme nous l'avons vu, eut une part essentielle à ce grand résultat.

Un second résultat politique de l'évolution catholique fut d'avoir offert un premier exemple de la division des deux pouvoirs, ou de la distinction entre la théorie et la pratique, dans l'ordre des notions sociologiques et morales. Sans doute, cette division fut un produit de la situation bien plus que de la doctrine. L'on peut voir, en effet, dans le *Traité du Pape*, de Joseph de Maistre, que la théorie catholique de cette grande division est imparfaite; car, par sa nature, la papauté a toujours tendu à la prépondérance absolue et n'a jamais pu organiser une division positive entre les deux pouvoirs. Mais ce cas est analogue à tant d'autres, où la théorie suit la pratique au lieu de la précéder. On n'en a pas moins eu au moyen âge ce grand spectacle, d'une puissance qui n'était pas purement nationale, mais qui, ayant une étendue plus grande que celle de chaque nation, et en respectant l'individualité propre de chacune, intervenait comme un arbitre écouté dans leurs rapports réciproques, comme dans ceux des chefs et des subordonnés.

De cette division des deux pouvoirs a surgi un autre grand résultat: la tendance et la subordination de la politique à la morale. Non pas qu'une pareille subordination puisse jamais être effectivement réalisée, car elle serait contraire au théorème capital de la philosophie naturelle, qui subordonne toujours les phénomènes supérieurs aux phénomènes inférieurs; ceux-ci étant la

base, dont ceux-là ne sont et ne peuvent être que la modification. Néanmoins, l'avènement d'un pouvoir spirituel général et non plus national a permis de faire surgir certaines notions morales, que tous les peuples respectent dans leurs luttes et dans leur activité propres. On n'admet plus que, dans un but purement national, on puisse désormais tout se permettre ; il y a là des côtés humains qu'il faut désormais respecter, dans l'accomplissement des projets politiques spéciaux. Ce grand principe a été sans doute altéré dans l'évolution révolutionnaire, commencée en Occident au XIVe siècle ; il a néanmoins persisté, et le positivisme lui donnera une systématisation plus complète, sans exagération vague et sentimentale, et en le rattachant au principe de la division des deux pouvoirs.

Le catholicisme a participé au moyen âge à un autre grand résultat, base de toute la civilisation moderne, à savoir : la libération des classes laborieuses. On a donné de cette participation une théorie aussi vague qu'insuffisante, en la rattachant à la doctrine ; tandis qu'elle tient surtout à l'organisation et spécialement à la division des deux pouvoirs. En effet, la doctrine chrétienne pousse, sans aucun doute, à l'amélioration des inférieurs et de leur sort ; mais elle ne pousse nullement à l'abolition de l'esclavage ou du servage, que l'on peut accepter, du reste, comme une épreuve pour gagner le paradis. Cette théorie a, de plus, l'inconvénient de donner, contre toute réalité, une influence singulièrement exagérée aux notions intellectuelles. En réalité, la libération des classes inférieures est due, en Occident, du Ve au XIVe siècle, à une révolution économique, combinée avec l'évolution politique. Celle-ci a consisté dans la décomposition politique combinée avec une décomposition des grandes propriétés qui a permis à ceux qui avaient des tenures serviles d'en conquérir la propriété avec la li-

berté personnelle et familiale. Le catholicisme est intervenu dans ce grand mouvement, en constituant pour chaque homme une culture morale qui rendait la liberté possible pour l'individu. Car la liberté n'est possible que pour ceux qui peuvent se gouverner eux-mêmes, et c'est ce grand principe, trop oublié de nos jours, qui est la source de tant de perturbations actuelles, dans les revendications des classes populaires.

Il faut même remarquer que les doctrines primitives du christianisme ont eu un caractère absolu et dangereux. Car ces revendications méconnaissent la base de toute société, à savoir : la prépondérance nécessaire des forts, patrons, ouvriers, savants et politiques, qui, en définitive, produisent les éléments dont vivent les autres. Le christianisme a concouru à cette rétrogradation mentale et morale, où l'on parle toujours des droits des faibles et jamais de leurs devoirs.

Enfin, le catholicisme, par une action connexe de celle que nous venons d'examiner, a contribué pour une grande part, mais non pas exclusive, au perfectionnement de la famille et à l'émancipation domestique des femmes. Pendant sa période de plein éclat, la papauté a, avec une énergie indomptable, réglé le cas des incestes et fait respecter par les puissants l'indissolubilité du lien conjugal. Sans cet effort continu pour régler l'instinct sexuel, l'émancipation domestique des femmes eût été vraiment impossible. Il y a eu sans doute, dans ce grand phénomène, d'autres influences; mais l'influence catholiqne n'est pas moins grande et incontestable.

Après avoir apprécié les résultats sociologiques de l'évolution catholique, il faut en rappeler les résultats moraux, c'est-à-dire ceux qui sont essentiellement relatifs à l'individu.

Tout progrès sociologique qui n'est pas préparé ou complété par une modification cérébrale se fixant dans

l'individu, reste insuffisant et précaire. Il est vrai que la modification sociologique elle-même opère spontanément cette fixation. Néanmoins, le progrès de l'humanité s'accomplirait d'une manière insuffisante si l'on ne pouvait pas perfectionner nos aptitudes intellectuelles et morales, en dehors de l'action proprement dite ; c'est là ce qu'opère le culte, soit public, soit privé, en perfectionnant notre nature morale par l'expression elle-même. Or, c'est ce que le catholicisme a institué en Occident, en constituant la culture directe de nos sentiments, en dehors de celle qui résulte de leur activité même dans la vie pratique. Il a constitué une vie subjective autour de l'amour de Dieu et de Jésus-Christ. La contemplation régulière d'un grand type idéal est évidemment une source continue de perfectionnement, soit pour régler nos instincts personnels, ou exciter nos instincts sympathiques. L'*Imitation de Jésus-Christ* a très bien résumé cette efficacité du culte intime, comme on le voit dans la traduction de Corneille. L'âme, s'adressant à Dieu, lui dit :

Redouble tes faveurs divines,
Visite mon cœur plus souvent,
Et, pour le rendre plus fervent,
Instruis-le dans tes disciplines.

Affranchis-le de tous ses vices,
Déracine ses passions,
Efface les impressions,
Qu'y forment les molles délices.

Qu'ainsi purgé par ta présence,
A tes pieds je le puisse offrir,
Net pour t'aimer, fort pour souffrir,
Stable pour la persévérance (1).

(1) *Imitation de Jésus-Christ*, traduction de Pierre Corneille, Livre III, chapitre V.

L'évolution moderne s'est occupée essentiellement d'activité et de science, négligeant la culture directe des sentiments comme liée à des doctrines théologiques, néanmoins, le problème posé par le catholicisme devra être résolu par des méthodes positives, mais le mérite du catholicisme aura été, outre les résultats spéciaux, de maintenir constamment le problème à l'ordre du jour.

Le règlement moral catholique a porté encore plus sur la compression des instincts personnels que sur l'excitation directe des instincts sympathiques. Sous le premier point de vue, le catholicisme a partout cherché le règlement de l'instinct sexuel et de l'orgueil. Et quoique ses conceptions soient réstées insuffisantes, son action n'a pas moins contribué au perfectionnement de notre espèce.

Au point de vue de l'altruisme, il a surtout, sous le nom de *charité,* placé au sommet de la hiérarchie de nos penchants sympathiques la bonté ou l'amour universel. C'est là un grand service que le catholicisme a certainement rendu à l'Occident, en introduisant un adoucissement universel à la dureté inévitable de nos fatalités cosmologiques et sociologiques. Néanmoins, on doit reconnaître que sa méconnaissance des lois sociales présente de nos jours des dangers graves, parce qu'on y oublie, en vantant constamment l'aumône, la participation des forts à la production des capitaux indispensables. Il semble qu'il n'y ait, en effet, qu'à distribuer des produits indéfinis venant de Dieu; tandis que ces produits sont à la fois rares et très difficiles à se procurer.

Enfin, il faut considérer les résultats de l'action catholique au point de vue de notre culture intellectuelle. Il ne faut pas demander au catholicisme cette grande évolution mentale de la Grèce ou de l'époque moderne.

Son action propre est autre. Il a surtout posé le problème, en en donnant une solution provisoire, d'une diffusion des résultats essentiels de l'évolution intellectuelle. Il a, en effet, le premier, conçu l'institution d'un vaste système d'enseignement universel, où toutes les notions fondamentales sont transmises à toutes les classes et aux deux sexes. L'établissement du catéchisme est la manifestation du problème résolu par le catholicisme. Sans doute, cette solution est insuffisante et ne pouvait être que provisoire; elle n'en a pas moins posé le problème, en rendant des services spéciaux.

Au point de vue de la culture directe de nos aptitudes, le catholicisme a partout cultivé, dans la masse de notre espèce, l'esprit déductif, puisqu'il s'agissait toujours, pour chaque fidèle, d'appliquer à des cas spéciaux les principes d'une doctrine universellement acceptée. Mais dans ses déductions de principes trop subjectifs, il se développait nécessairement un esprit exagéré de subtilité et de sophisme, trop éloigné du véritable esprit scientifique qui conduit toujours à des vérifications précises.

En résumé, donc, cette grande religion provisoire propre à l'Occident a produit d'immenses résultats qui se sont liés à la chaîne éternelle des destinées humaines et ont constitué un élément nécessaire des destinées de notre espèce.

II. — *De l'évolution catholique depuis la Révolution française.*

La Révolution française constitue sans aucun doute, jusqu'ici, le plus grand événement de l'histoire ; c'est à la fois la fin du régime ancien et l'annonce comme le pressentiment du régime définitif de notre espèce.

Pour la première fois, dans l'histoire du monde, un

peuple puissant a conçu et fait prévaloir un régime légal, absolument indépendant de toute conception théologique quelconque. Dieu lui-même est devenu purement d'ordre privé. Au début de cette constitution, on fait la déclaration suivante : « La liberté à tout « homme de parler, d'écrire, d'imprimer et de publier « ses pensées, sans que les écrits puissent être soumis « à aucune censure ni inspection avant leur publication « et d'exercer le culte religieux auquel il est attaché ». Il y a dans cette mémorable déclaration deux choses, l'une, c'est que tout culte religieux c'est-à-dire théologique, n'est plus désormais que d'ordre privé, puisque chacun peut suivre à sa volonté celui qui lui convient; l'autre introduit dans la base de la constitution le principe même de la division des deux pouvoirs, en donnant à chaque citoyen la liberté d'exposer ses idées comme ses appréciations. Sans doute, il manque à cela la systématisation que la science positive pourra seule donner; mais il n'en reste pas moins une grande révolution, définitivement accomplie.

Les plus hardis rénovateurs n'avaient osé rêver une telle chose; les philosophes seuls l'avaient conçue au XVIII[e] siècle. Mais il y a plus, ceux qui accomplirent de 1789 à 1800 cette grande révolution avaient posé le principe que l'organisation sociale devait être constituée en dehors de toute révélation antécédente quelconque et devait reposer sur les décisions de la raison. L'homme constituait ainsi pour la première fois sa propre providence. Sans doute, les principes de cette raison étaient encore trop métaphysiques ; car l'évolution mentale, insuffisante à ce moment, n'avait pas amené la sociologie à l'état positif; mais la conception de cet état si pleinement nouveau était posée, et un peuple puissant, à la tête de la civilisation occidentale, en poursuivait énergiquement la réalisation ; les bases qu'il a posées

sont restées indestructibles. Du reste, la France, plus avancée, n'avait fait que prendre l'initiative d'un mouvement qui était spontanément propre à l'Occident tout entier. Aussi a-t-il gagné toute la République occidentale, quoique la France seule l'ait fait suffisamment prévaloir.

Ceux qui firent cette grande Révolution comprirent nettement qu'ils ouvraient une ère absolument nouvelle, quoique préparée par toute la série des antécédents; aussi ils cherchèrent à remplacer l'origine des temps, rapportée à l'ère chrétienne, pour la rapporter à ce grand événement. Auguste Comte a dogmatiquement sanctionné une telle aspiration, en prenant 1789 pour l'origine de l'ère des temps modernes (1); et c'est véritablement justice. Car c'est alors que les temps anciens sont clos et que les temps nouveaux sont ouverts.

Sans doute, ce grand événement s'est accompli avec les imperfections et les insuffisances qui se trouvent toujours mêlées à ces grandes transformations si compliquées. Outre les critiques secondaires de de Maistre et de son école, il y a eu la critique décisive et positive d'Auguste Comte, publiée en 1822, sur l'insuffisance de la doctrine révolutionnaire, qui avait seule pu présider à ce grand événement; la doctrine positive n'étant pas encore définitivement constituée. Mais ce qui est vraiment caractéristique de l'affaissement intellectuel de notre littérature, c'est de voir une telle critique reprise d'une manière absolue, avec un insupportable pédantisme, où la préoccupation des détails, sans aucune vue d'ensemble, empêche de voir les immenses résultats de cette grande transformation sociale. Cela est surtout caractéristique dans les travaux de M. Taine, à la fois

(1) Voir dans la *Revue occidentale* de janvier 1892 le beau travail de M. F. Harrison à ce sujet.

si prétentieux et si médiocre. Il n'a pas même vu que les critiques adressées à la Révolution française s'appliquent exactement, rigoureusement et beaucoup mieux à toutes les grandes révolutions accomplies jusqu'ici par l'humanité; notamment dans le cas du christianisme et de l'islamisme. Il est vraiment singulier de reprocher aux hommes de la révolution de n'avoir pas été encore à l'état pleinement positif; car c'est là le cas général jusqu'ici, pour tous ceux qui ont opéré des transformations quelconques.

Il est vrai que, dans toutes ces tranformations où intervient une doctrine, l'empirisme pratique a corrigé l'insuffisance théorique; et la Révolution française n'a pas échappé à cette grande loi. Sous l'impression de l'abominable attaque de l'Occident contre nous, la Convention nationale a repris et réalisé notre politique traditionnelle, à un degré que Richelieu lui-même n'aurait osé rêver. Nos armées ont poussé la France à ses limites naturelles, qu'avaient entrevues Louis XI, Henri IV et Richelieu. La diplomatie de la Convention a été à la hauteur de cette activité militaire; et le traité de Bâle est le digne complément du traité de Westphalie.

Quoi qu'il en soit, pour nous réduire à la question actuelle, nous dirons que la Révolution française a fait prévaloir deux choses: 1° que l'homme doit poursuivre l'organisation de la société par ses propres efforts, reposant sur la connaissance des lois effectives des choses, sans aucun espoir ni crainte d'un ordre surnaturel quelconque; 2° que, d'après cela, toutes les doctrines théologiques, y compris le simple déisme, ne peuvent plus être le principe de ralliement des hommes entre eux; et que ces doctrines ne sont désormais plus que d'ordre privé ou personnel.

Telle est la situation générale dans laquelle la Révolution française a placé le théologisme et spécialement

le catholicisme, qui en est la forme à la fois la plus systématique et la plus digne.

C'est l'évolution du catholicisme dans cette nouvelle situation qu'il nous faut maintenant apprécier.

Après le compromis transitoire et métaphysique de la Constituante, la Convention nationale comme le Directoire avaient enfin atteint l'état normal de cette nouvelle situation. Le catholicisme, comme toutes les autres religions ou doctrines philosophiques quelconques, était mis en dehors de l'ordre public et rendu à l'ordre privé et personnel. Chacun payait son culte; le tout sous les conditionc de police indispensables à l'existence de tout organisme collectif. C'est une telle situation qu'il fallait faire durer, en la complétant par un encouragement à l'évolution positive, dont les écoles centrales et spécialement l'école Polytechnique nous offrent un excellent type. C'est contre cette situation, que la force des choses a fait prévaloir en France et tend à faire prévaloir en Occident, que Bonaparte commença par réagir par l'établissement du concordat. Ce célèbre aventurier avait reçu de la Révolution française le plus puissant appareil militaire qui ait jamais existé, combiné avec les éléments d'une organisation politique et administrative qu'il suffisait de coordonner; coordination à laquelle il a effectivement concouru. Il s'est servi d'une telle puissance pour prendre le contre-pied de tout ce qui indiquait la nature même de l'évolution occidentale; et, après d'immenses efforts, il a fini enfin par faire envahir deux fois la France, lui faire perdre ses limites légitimes conquises par la Révolution, et finalement aller mourir à Sainte-Hélène comme un sot, entre les mains de ces Anglais qu'il avait toujours voulu détruire. Mais nous ne devons parler ici que du concordat et de la réaction théologique organisée par Bonaparte, qui a créé un *impedimentum* nuisible à l'é-

volution humaine et à la dignité même du catholicisme.

Le concordat est du 23 fructidor an IX (10 septembre 1801). On voit que Bonaparte ne perdait pas de temps. Voyons quelques-unes des déclarations de cette célèbre convention : « Le gouvernement de la République française reconnaît que la religion catholique, « apostolique et romaine, est la religion de la majorité « des citoyens français. Sa Sainteté reconnaît également « que cette même religion a retiré et attend encore en « ce moment le plus grand bien et le plus grand éclat « de l'établissement du culte catholique en France, et « de la profession particulière qu'en font les consuls « de la République ». On croyait généralement que c'était le statisticien Charles Dupuis, qui avait fait cette application de la statistique aux questions religieuses, mais c'était une erreur. Une telle découverte appartient bien à Bonaparte, avec ce caractère de finasserie italienne et de charlatanisme spécial qu'il apportait dans tout. Ce qui paraît plus plaisant, c'est l'appui que prêtent au catholicisme les convictions personnelles des consuls. Si la chose est grotestque, ce n'est pas pour le Pape, qui profitait de cette évolution. Il est néanmoins intéressant de constater sous quelle forme singulière et presque honteuse Bonaparte introduisait sa réaction. Il n'y a rien là de ce qui caractérise les grandes décisions politiques ; on y voit, au contraire, ce mélange de charlatanisme et de rouerie, dans une réaction absolument contraire aux nécessités fondamentales de la situation, qu'un haut génie politique, tel que Frédéric, par exemple, n'aurait pas méconnus. Mais Frédéric, il est vrai, n'était pas de ces héros qui font tout ce qui est nécessaire pour arriver à la singulière profession de martyr.

Mais le principe de la liberté des cultes tenait trop au fond même de la situation pour que Bonaparte pût

le méconnaître absolument ; aussi dans le senatus-consulte organique du 23 floréal an XII, où est instituée la mascarade impériale, Bonaparte s'impose un serment ainsi conçu : « Je jure de maintenir l'intégrité du terri-« toire de la République (*on sait comment il a tenu* « *cette partie de son serment*), de respecter et de faire « respecter les lois du concordat et de la liberté des « cultes »... Quand Bonaparte devait prêter ce serment, il devait être accompagné de tout un cortège, hiérarchiquement coordonné, qui commence par les titulaires des grandes dignités de l'Empire et se termine par les maires des trente-six principales villes de l'Empire. Le clergé n'est pas oublié ; les archevêques et les évêques s'y trouvent à leur rang, vers le milieu, entre la Cour de cassation, les grands officiers de la Légion d'honneur et la comptabilité nationale. Dans cette incohérente politique, il y a néanmoins un point qui reste acquis, la réintroduction du catholicisme dans l'ordre public, avec une subordination qui en fait comme un simple élément de l'administration publique, contre la vraie dignité du pouvoir spirituel.

Néanmoins il faut reconnaître que cette opération de Bonaparte a été profondément nuisible ; car elle a méconnu les nécessités mêmes de la situation fondamentale de la France qui, si on avait suivi une véritable politique positive, aurait atteint, depuis longtemps, l'équilibre normal vers lequel nous tendons. Cette rétrogradation politique s'est combinée avec une réaction théorique qui était, dans une mesure très étendue, vraiment légitime, c'est-à-dire nécessaire, comme aussi inévitable qu'indispensable.

Le grand fait du rôle du catholicisme et de la prépondérance du parti catholique pendant ce siècle se compose, en effet, de deux éléments : la rétrogradation politique de Bonaparte, ramenant le catholicisme dans

l'ordre public et une réaction mentale. Celle-ci se décompose en un mouvement philosophique accompli dans le sein même du catholicisme et dont de Maistre est le véritable initiateur principal, et un mouvement émané de Rousseau et de l'influence protestante, qui a préparé la masse du public, spécialement même le parti révolutionnaire, à recevoir et à propager l'influence catholique, qui a atteint à partir de 1848 tout le maximum dont elle était susceptible. Ce sont ces deux mouvements philosophiques connexes que je dois sommairement apprécier.

Le mouvement philosophique qu'avait préparé la Révolution se caractérise surtout par les deux écoles de Rousseau et de Voltaire qui ont fourni surtout les formules indispensables à toute action politique et sociale. Il y avait sans doute la grande école essentiellement positive de Montesquieu, de Hume, de Diderot, de Turgot, de Condorcet, etc., qui se rattachait au grand mouvement scientifique et industriel. C'est cette école qui a préparé la fondation de la sociologie et de la morale positive. Cette école a eu une influence beaucoup plus grande qu'on ne le pense, mais elle ne pouvait fournir les formules, celles-ci ne pouvant émaner que de la sociologie et de la morale positives, constituées par Auguste Comte. La Révolution française ayant mis en évidence l'insuffisance de la doctrine révolutionnaire, une réaction contraire était dès lors inévitable et même indispensable. Joseph de Maistre a été le grand directeur de ce mouvement; et c'est lui que je veux apprécier en en donnant une théorie qui jusqu'ici n'a pas été, à mon avis, convenablement conçue.

Le caractère de l'œuvre de de Maistre consiste dans une combinaison nouvelle, originale et pleine de verve des conceptions positives avec l'esprit théologique, et dans une application spéciale d'une telle combinaison

aux questions qu'avait fait surgir l'explosion révolutionnaire. De Maistre a accepté la conception positive des lois naturelles appliquées aux phénomènes sociaux; mais cette conception ne lui appartenait à aucun titre; elle émanait de la grande école philosophique du XVII[e] siècle, qui a été caractérisée par l'effort pour fonder une sociologie et une morale positives. Cette grande école avait conçu et proclamé l'assujettissement des phénomènes sociaux et moraux à des lois naturelles indépendantes de notre volonté. L'un des plus éminents représentants de cette école, Montesquieu, en tête de l'*Esprit des Lois*, s'est élevé à la définition abstraite de la loi, qu'il applique aux phénomènes sociaux. Après la définition, encore un peu métaphysique, des lois : « Les « lois, dans la signification la plus étendue, sont les rap- « ports nécessaires qui dérivent de la nature des choses », il arrive enfin à une définition pleinement positive : « Ces « règles sont un rapport constamment établi. Entre un « corps mu et un autre corps mu, c'est suivant les rap- « ports de la masse et de la vitesse que tous les mouve- « ments sont reçus, augmentés, diminués, perdus; « chaque diversité est *uniformité*; chaque changement « est *constance* ».

Sans doute, l'œuvre de Montesquieu n'en reste pas moins fort imparfaite; et surtout la séparation entre la partie nécessaire et la partie modifiée du phénomène social n'est pas effectuée. Néanmoins, il a, dans un grand nombre de cas, admirablement pressenti les lois qui président au *consensus* général des phénomènes sociaux, et il a appliqué cette conception positive à des cas trop peu appréciés. Ainsi, par exemple, il a tenté une théorie positive du duel judiciaire, en dehors de toutes les déclamations habituelles. Dans le cas de Rome comme dans celui de la féodalité, il a convenablement conçu la succession fatale des évènements. Dans Hume, dans

Turgot et dans Condorcet, on pourrait trouver des exemples nombreux de la prépondérance croissante de l'esprit positif en sociologie et en morale. Mais ces grands penseurs, supérieurs à de Maistre, poursuivaient la prépondérance définitive d'un tel esprit et l'élimination de la méthode théologico-métaphysique.

De Maistre, au contraire, par un ensemble de raisons que je n'ai pas à apprécier et sous la pression d'une forte situation sociale, a voulu combiner l'esprit positif avec le catholicisme, qui lui paraissait absolument indispensable au maintien même de la société. Dans son premier ouvrage : *Des considérations sur la France,* publié en 1796, cette combinaison apparaît avec ce caractère de naïveté mentale qui lui est propre. De Maistre proclame très bien qu'il y a des fatalités qui dominent nos volontés, sans que nous en ayons conscience. Mais en même temps il proclame le *Miracle* et l'intervention de Dieu, où l'arbitraire théologique remplace l'arbitraire humain qu'il veut éliminer. Tout cela ne peut guère servir à fonder une politique vraiment positive, et ces conceptions n'ont, au fond, de valeur que pour proclamer le maintien ou le retour au catholicisme.

La Constituante, dominée par les plus naïves illusions métaphysiques, avait cru, en effet, à la puissance indéfinie des constitutions, comme à un degré supérieur et hypothétique de bonté et d'intelligence dans la nature humaine, illusion que combat de Maistre avec une verve saisissante. Dans son ouvrage sur le principe générateur des sociétés humaines, il fait très bien ressortir le rôle du temps dans les phénomènes dynamiques de la société ; il y a là un mérite spécial qui lui est propre ; c'est l'extension du principe de la continuité aux phénomènes sociaux. Dans ses *Considérations sur la France*, il combat avec une grande justesse les illusions de la métaphysique révolutionnaire, spécialement de Condorcet, sur

la paix et la fraternité universelles. Mais il faut reconnaître que tout cela avait été dit, sans mysticisme et d'une manière supérieure, par Buffon, au point de vue biologique, et par Turgot, au point de vue sociologique. Celui-ci, en effet, a montré l'immense rôle civilisateur même des invasions, pour la formation de l'unité du genre humain. Quant à la vraie théorie sociologique de la guerre, elle est due exclusivement à Auguste Comte qui a consacré au grand César, le conquérant des Gaules, un mois de son calendrier concret.

Quoi qu'il en soit, de Maistre n'en a pas moins fait une critique importante et utile de la doctrine révolutionnaire, critique imparfaite et insuffisante, du reste, à cause de l'insuffisance même de l'élément positif qui lui servait de base.

Mais une œuvre capitale a complété cette critique de de Maistre, c'est sa tentative pour donner une théorie positive de la papauté ; c'est ce qui a donné lieu à son chef d'œuvre, le *Traité du Pape*, paru en 1819. Au point de vue philosophique, cette œuvre, malgré son imperfection nécessaire due à son caractère absolu, a eu une véritable utilité pour la constitution de la sociologie dynamique. De Maistre a fort bien démontré que la papauté a été la condition nécessaire du maintien et de la prépondérance de l'action catholique ; et son analyse peut être relue, même aujourd'hui, avec beaucoup de fruit. Aussi, Auguste Comte a-t-il justement placé le *Traité du Pape* dans la *bibliothèque positiviste*.

Mais, comme de Maistre n'a jamais pu s'élever à la conception de l'élimination finale du catholicisme, le *Traité du Pape* est devenu le point de départ d'une action sociale et politique. Si, en effet, comme cela est évident, la prépondérance papale est la condition nécessaire de l'organisation et de l'action catholique, il est donc indispensable de revenir à cette prépondérance et de remonter

le courant du mouvement révolutionnaire, qui l'avait détruite dans tout l'Occident. Au fond, en appliquant la théorie d'Auguste Comte, que la Révolution a commencé au XIVe siècle, il faut remonter le courant des âges jusqu'à cette époque; et c'est ce que n'a pas craint d'affirmer, en 1881, M. Henri de Bonald dans un travail spécial. A l'école de de Maistre se rattachent les travaux poursuivis d'une manière indépendante par M. de Bonald. Le troisième esprit philosophique de cette école, en dehors des propagateurs, est La Mennais. Mais si de Maistre avait un haut degré de sens scientifique, La Mennais, au contraire, avait surtout un esprit littéraire. Ainsi, par exemple, de Maistre avait vu, avec beaucoup de profondeur, que dans toutes les institutions et croyances humaines, il se retrouve un fonds commun que la science doit dégager, et que le catholicisme a divinisé, suivant son expression; La Mennais en a tiré la doctrine littéraire du *criterium* de certitude par le consentement universel du genre humain.

Quoi qu'il en soit, cette grande école philosophique avait posé les bases mentales, sur lesquelles le catholicisme a fait reposer son grand effort pour reprendre la prépondérance politique et sociale, dont la formation du parti catholique a été la manifestation pratique.

Néanmoins cette tentative eût été tout à fait impuissante si le parti révolutionnaire n'eût pas subi un recul théologique qui a permis la prépondérance, autant que faire se put, à partir de 1848, du parti catholique ; c'est ce qu'il nous faut maintenant sommairement apprécier.

La rétrogradation théologique du parti révolutionnaire à ses divers degrés et spécialement du parti républicain est due à l'école de Rousseau et à l'influence protestante, dont les Necker ont été un élément. Il y avait là une véritable rétrogradation mentale qui s'est liée à toutes les aberrations morales dont nous avons vu en

France une si éclatante manifestation, grâce à l'influence déplorable de notre littérature. C'est ainsi que nos déistes ont proclamé la brutale prépondérance des passions sur la raison. Dieu est devenu ainsi le porte-drapeau de ces aberrations, auxquelles l'esprit positif est encore plus étranger que le catholicisme lui-même. Que l'on compare, par exemple, les œuvres de Georges Sand à la *Princesse de Clèves*, on en verra un exemple frappant. Les réformateurs, prétendus tels, ont manifesté ce même ordre d'aberrations, comme on le voit dans Fourier, par exemple, qui cherche, non les moyens de limiter les écarts exagérés de la personnalité, mais bien les moyens de mieux satisfaire des passions qui sont bonnes, puisqu'elles viennent de Dieu. Il est certain, en effet, que la théologie ne devient vraiment morale qu'à l'état de religion, c'est-à-dire liée à une haute destination sociale ; le catholicisme reste à cet égard le plus parfait système. Cette rétrogradation mentale a éte accentuée par la glorification exagérée du christianisme et des vagues conceptions que la sagesse sacerdotale avait réglées.

Il est résulté de cette situation un état d'esprit qui rapprochait la partie la plus cultivée de la nation de l'état catholique ; et les natures les plus droites finissaient, après un stage déiste, à revenir au catholicisme lui-même. Telle est la vue générale d'une situation qui, se développant lentement et graduellement, a amené avec la protection du gouvernement, la prépondérance du parti catholique, à laquelle ont concouru des gens qui paraissaient lui être si profondément étrangers. Tel est, par exemple, le célèbre Saint-Simon, qui finit par recevoir une révélation de Dieu lui-même, et dont les disciples ont accepté cette conception mentale comme base de leur réformation sociale.

Suivons maintenant l'évolution de cette situation.

Elle s'est instituée surtout sous la Restauration. Mais il faut bien distinguer en ce qui regarde le catholicisme. Le gouvernement de la Restauration, tout en acceptant ce qui était nécessaire, la liberté de conscience, tendit à assurer la prépondérance catholique ; ce qui produisit contre le catholicisme lui-même une violente réaction. Mais la Restauration voulait le catholicisme à la manière de Louis XIV et de l'ancien régime, avec la subordination au pouvoir temporel. Ainsi, c'est sous Charles X et par l'action directe de Feutrier, évêque de Beauvais, que fut décrétée et exécutée l'élimination de la Société de Jésus. M. La Mennais fut, en 1826, traduit devant le tribunal correctionnel de Paris et condamné comme ayant attaqué la déclaration du clergé de France de 1682, qui avait été votée sous l'action prépondérante de Bossuet. Il ne fut condamné qu'à 30 francs d'amende et aux dépens, mais la condamnation était caractéristique.

Tandis que le gouvernement poursuivait sa tentative d'assurer la prépondérance du catholicisme gallican, l'école de de Maistre organisait, par une action persévérante et continue, sa propagande sur la prépondérance de la papauté et le retour à un régime où cette prépondérance serait la véritable clé de voûte du système. On ne peut qu'admirer la sagesse, la persévérance et le dévouement avec lesquels ce mouvement a été conduit. Le problème à résoudre était précis : il fallait d'abord et avant tout convertir le clergé français aux vues systématiques de l'école de de Maistre ; car c'est là un précieux privilège de l'organisation catholique que cette organisation si parfaite fonctionne avec une rare intensité quand on a donné aux membres du clergé un système d'idées bien déterminé ; et, ici, le système d'idées n'était autre chose que celui qui avait présidé au plus grand éclat de l'évolution catholique. A mesure que le clergé se convertissait à l'ultramontanisme, de jeunes laïques

adoptaient graduellement ces nouvelles idées et se préparaient à en poursuivre, suivant les circonstances, la prépondérance.

Le mouvement de 1830 qui, à un premier point de vue superficiel, paraissait devoir être contraire à ce mouvement, lui fut très favorable, en donnant une plus grande liberté à la manifestation des idées ultramontaines. De jeunes esprits sincères et ardents, à la tête desquels se trouvait La Mennais, voulurent réaliser, par une action directe sur la population, au moyen du journalisme et par l'organisation de l'enseignement du peuple, la prépondérance catholique ; c'était logique, mais de cette logique des écoles qui ne tient pas compte de tous les éléments d'une réalité et qui est à l'usage des esprits jeunes et généreux. Cette tentative de La Mennais et de ses amis fut brisée par la résistance des pouvoirs publics et blâmée par la papauté elle-même, qui trouvait ses défenseurs trop ardents et compromettants. Le clergé, avec une grande sagesse politique, comprit très bien qu'une grande partie de sa puissance consistait dans l'appui plus ou moins déclaré du pouvoir civil ; il fallait donc ménager cet appui en évitant toute compromission avec le parti révolutionnaire. Dès lors commença une action en partie double. Avec le parti progressif, le clergé réclama une liberté de plus en plus grande, spécialement la liberté de l'enseignement dont il entendait évidemment user pour assurer sa propre domination. D'un autre côté, il poursuivait la conception de la prépondérance définitive de la papauté et faisait ressortir par des œuvres multiples, en appliquant les idées de de Maistre, les services rendus par la papauté. En même temps le catholicisme s'assurait la bienveillance du pouvoir civil, en se montrant ou en se proclamant comme le seul véritable défenseur de l'ordre.

Ce mouvement fut favorisé politiquement par le caractère de plus en plus rétrograde que prenait la monarchie de juillet.

Versant dans l'ornière commune, l'orléanisme ne conçut jamais la possibilité de l'ordre en dehors des anciens principes. Parti, en 1830, d'un régime presque républicain, l'orléanisme devint de plus en plus monarchique et théologique. Ce fut un régime absolument contraire à l'admirable évolution de l'Angleterre, qui a tendu de plus en plus vers l'émancipation et un état se rapprochant graduellement de la République. C'est que l'Angleterre possédait au fond une véritable classe gouvernementale, tandis que nous n'avions en France que des vanités toujours renaissantes et puériles, n'ayant en vue que les vaines distinctions du passé, où il y avait eu une noblesse, mais non pas une aristocratie. Alors surgit une véritable ploutocratie, appuyée sur un système d'hypocrisie théologique. Ce fut certainement le système le plus corrupteur qu'ait subi la France. La haute bourgeoisie et celle qui aspirait vers elle subirent une profonde décadence mentale et morale. La bourgeoisie de la Restauration, si éminente, marchait lentement mais solidement vers un état vraiment positif. Les petits-fils subirent au contraire une décadence théologique, avec la prétention ridicule d'en faire un procédé pour maintenir le prolétariat dans un état plus complet de subordination. Ces gens ne virent nullement que la véritable aristocratie suppose toujours la supériorité intellectuelle dans ceux qui gouvernent; et que le dernier des mépris de la part du public est le mépris mental.

Quoi qu'il en soit, par un mouvement de plus en plus accéléré, surtout pendant les huit dernières années du règne de Louis-Philippe, la bourgeoisie rentrait dans le giron de l'Eglise ; elle ne cherchait son point d'appui que dans des institutions qui avaient montré par l'expé-

rience leur profonde impuissance. Incapable de s'élever à la conception de l'ordre par des procédés vraiment positifs, la bourgeoisie retombait dans la banale prétention de maintenir l'ordre social par l'emploi de procédés dont l'impuissance était rendue évidente par tout le passé. On peut dire que ce fut là pour la France une cause profonde de décadence dont nous subissons encore les déplorables effets.

Quoi qu'il en soit, tout était mûr pour qu'au premier choc révolutionnaire la haute bourgeoisie et une partie de la moyenne devinssent le principal appui du maximum de prépondérance propre au parti clérical. Ce choc fut dû à la Révolution du 24 février 1848.

Cette Révolution fut certes un monument impérissable de la profonde incapacité du régime précédent; mais elle montra aussi comment la rétrogradation théologique du parti révolutionnaire avait préparé la prépondérance du parti clérical. Nos républicains, aussi candides qu'incapables, ouvrirent leurs bras fraternels au parti clérical. Cette manifestation montra la profondeur de la prépondérance de celui-ci; car un parti est singulièrement puissant quand il domine l'esprit de ceux qui se présentent comme devant être ses adversaires. Les républicains admettaient au fond les principes du christianisme, sans vouloir aller jusqu'au catholicisme, qui en est la conséquence logique. Où auraient-ils donc puisé un principe de résistance, si ce n'est dans de vagues et puériles déclamations.

Une réaction était dès lors inévitable ; elle était même indispensable, par conséquent nécessaire ; mais elle aurait pu être intelligente, et c'est ce qui n'eut pas lieu. Les anciens parlementaires mirent en évidence leur incroyable incapacité. Ils ne trouvèrent pour combattre une révolution, à beaucoup d'égards prématurée, qu'avait amenée la rétrogradation du régime précédent,

que de développer davantage encore cette même rétrogradation. Mais la honteuse glorification de Bonaparte avait préparé la population à une dictature bonapartiste. La rentrée du prétendant, surtout acceptée par le parti avancé, qu'on trouve toujours à la tête de toutes les sottises sociales, donna corps aux tendances spontanées et profondes de la situation. Nous eûmes la présidence du prince Louis-Napoléon Bonaparte.

C'est ici que nous pouvons voir la sagesse et l'habileté du parti catholique, qui atteignit bientôt son maximum de prépondérance ; mais il faut dire qu'il l'avait longuement préparée par sa persévérance et son habileté. Le hasard est secondaire dans ces grands phénomènes sociaux ; et, quoi qu'en disent les naïfs, c'est la sagesse et l'habileté qui assurent finalement la prépondérance, au moins passagère. Les chefs du parti catholique virent avec précision la situation, et ils se rallièrent nettement au prince-président, et dans les luttes entre le parlementarisme et le pouvoir central, ils furent contre ces pauvres parlementaires qui, antipathiques à la population, voulaient gouverner sans aucun point d'appui quelconque. Ces gens-là, il faut bien le dire, font pitié dans l'histoire. Le parti catholique avait fort bien vu que la force était du côté de l'Empire. Le très habile M. de Falloux lui avait fourni le plus haut instrument possible de prépondérance sociale, par la célèbre loi sur la liberté de l'instruction publique, qui lui donnait tous les moyens possibles pour constituer les nouvelles générations de la bourgeoisie dans un état de pleine mentalité théologique. L'Université soumise fut mise aux pieds du clergé. Le parti clérical eut alors pendant un certain nombre d'années toute la prépondérance dont il est susceptible et l'espoir d'une prépondérance plus grande encore. Mais c'était au fond une illusion, car on ne surmonte jamais définitivement une situation créée par

l'immense poids séculaire des antécédents. C'est ce que les évènements ne tardèrent pas à démontrer.

L'immense masse du parti libéral, d'un côté, spécialement le parti républicain, sentit, par la pression même des évènements, quelles avaient été les conséquences de son admiration exclusive pour Bonaparte et aussi de son déisme plus ou moins chrétien. Il y eut dès lors arrêt dans le développement de pareilles idées et bientôt mouvement en sens inverse, la masse de la population tendant vers un état positif, que devait développer encore l'évolution industrielle. Ce fut en 1863 que surgit la manifestation d'une nouvelle situation commençante; ce fut la *Vie de Jésus* par M. Renan qui fut le signe de cette manifestation. On se rappelle l'immense éclat de cette publication; le bruit énorme qu'elle produisit et les attaques multiples et violentes auxquelles elle donna lieu de la part du clergé. L'ouvrage néanmoins était plein de mesure et de modération, mais il soumettait le problème de l'origine chrétienne à une méthode pleinement positive; il reprenait ainsi un mouvement qui n'était plus la glorification absolue du catholicisme et l'admission, au moins apparente, de ses principes. Sainte-Beuve fit remarquer alors toute la modération de M. Renan, en s'étonnant de la vivacité des attaques dont il était l'objet. Il fit même observer qu'il viendrait probablement et bientôt un jour où le clergé lui-même invoquerait l'œuvre de M. Renan contre des attaques d'une violence et d'une brutalité autrement grandes. C'est effectivement ce qui a eu lieu, puisqu'on en est arrivé, avec une grande exagération, à considérer Jésus comme un simple malade. Et néanmoins le clergé n'avait pas politiquement tort; car sa prépondérance se compose et se composait alors de deux éléments distincts: d'un côté, les convictions sincères plus ou moins intenses, et, de l'autre, l'appui du gouvernement et une sorte de

respect humain général, qui faisait repousser toute tentative de libre appréciation théologique. C'est ce second élément de sa prépondérance que M. Renan attaquait très directement par le fait même de sa publication. De là, la bruyante et excessive opposition faite à son œuvre. Mais cette opposition même servit à son succès; et cela d'autant plus que la compression politique rendait les esprits plus ardents à ces luttes philosophiques, dont on sentait bien néanmoins les conséquences sociales. Il faut remarquer, en effet, l'immense service qu'a rendu la compression politique de l'empire : il a ramené les esprits aux discussions philosophiques ; ces discussions philosophiques ont finalement renversé tout le vaste système de rétrogradation inauguré par Bonaparte, depuis le commencement du siècle; les bases mentales de la rétrogradation ont été définitivement détruites. La tradition du XVIII[e] siècle a été reprise ; et l'élimination de la prépondérance de toute conception surnaturelle a été définitivement proclamée; un monde nouveau commençait à cet égard.

Deux influences ont donné à ce mouvement une consistance et une portée très grandes : l'une a été due au matérialisme et l'autre au positivisme. Le matérialisme a repris la tradition du XVIII[e] siècle, en se rattachant à Diderot et en y combinant tout ce que le mouvement scientifique avait produit de plus capital, surtout en biologie. Les jeunes hommes qui dirigèrent ce mouvement y apportèrent dévouement, ardeur et talent. Ils eurent, il faut le reconnaître, un immense succès; ils s'appuyèrent sur la science, qu'ils placèrent en face de la théologie et contre toute théologie, réduite même au simple déisme. Les attaques furent ardentes, et toutes les vieilles admirations de l'ancienne démocratie furent audacieusement bafouées. Rousseau et Robespierre, notamment, passèrent un mauvais quart d'heure; et

c'était bien mérité. Les démocrates un peu dévots de 1848 apparurent comme des hommes d'un autre âge ; et plusieurs d'entr'eux, et des plus honorables, firent une adhésion au nouveau mouvement.

Une seconde influence, bien autrement profonde, quoique moins bruyante, fut due au positivisme. Cette influence devait être durable et définitive, parce qu'elle était pleinement organique. Auguste Comte, prolongeant le mouvement scientifique, l'avait étendu enfin jusqu'à la sociologie et à la morale. Les bases d'un régime nouveau étaient enfin définitivement posées. Dans son discours sur l'ensemble du positivisme, publié en 1848, au lendemain des journées de juin, Auguste Comte avait audacieusement pris pour épigraphe : « Réorganiser « sans Dieu ni Roi, par le culte systématique de l'Hu- « manité ». Dans l'éclat de son triomphe croissant, le parti clérical avait dédaigné l'obscur philosophe ; quant au parti démocratique, enfoncé dans son déisme et son vague christianisme, il était antipathique au fond à de pareilles doctrines, dans le degré où il les connaissait, degré très minime du reste. Auguste Comte, poursuivant son œuvre organique, arrivait à constituer enfin la conception posée dès 1822 : établir par la science, étendue et complétée par la sociologie et la morale, un nouveau ralliement et règlement des hommes ; au fond, en termes précis, une nouvelle religion. Aussi, dans ce grand mouvement de lutte, ce ne fut pas directement le positivisme lui-même qui eut la plus grande action ; quoique mes cours, d'un côté, libéralement tolérés par l'empire, et d'un autre côté les publications positivistes, notamment le beau travail du docteur Robinet sur Danton, aient contribué à ce mouvement, mais non d'une manière prépondérante ; nous posâmes néanmoins les bases d'un mouvement ultérieur, qui sera définitif.

Ce fut autour de M. Littré que se groupèrent les esprits

cultivés et modérés ; et ils produisirent ainsi un mouvement d'une grande portée et d'une grande efficacité. La science apparut enfin comme devant remplacer définitivement la théologie ; et le vaste système de rétrogradation théologique, qui avait mis deux générations à assurer sa prépondérance, fut définitivement brisé. L'ineptie politique de Bonaparte apparut alors dans toute sa force. Ce fut ainsi que M. Littré acquit une influence considérable et utile, quoique passagère et bien supérieure à la portée philosophique de ce laborieux lexicographe : il était en position et en situation.

Napoléon III laissa se développer, avec une suffisante liberté, un tel mouvement ; outre que, par nature, il n'était pas rétrograde, mais au contraire trop vaguement progressif, il avait un intérêt politique à laisser, comme diversion, la liberté philosophique à une population à qui il mesurait très étroitement la liberté politique. Cette compression, qui était au fond très mesurée, était plus utile que nuisible à l'efficacité d'un mouvement philosophique absolument nécessaire. Dans le parti républicain, la transformation fut rapide et profonde. Un mot caractéristique l'indique bien : Un homme des plus honorables du parti républicain, qui avait cru jadis à l'alliance du catholicisme et de la Révolution, M. Corbon, disait en 1869 au docteur Robinet : Il faut aujourd'hui autant de courage pour dire dans une réunion publique qu'on croit en Dieu qu'il en fallait en 1848 pour dire qu'on n'y croyait pas.

La chute de l'Empire, par l'horrible catastrophe de 1870, permit à la nouvelle situation mentale créée sous l'empire de se développer pleinement. C'est ce que nous allons voir sommairement.

Le parti catholique prit parti contre le parti républicain et devint la tête du parti monarchique. La lutte se posa donc clairement entre la République et le parti

catholique. D'un autre côté, le parti républicain avait été graduellement conduit sous l'Empire à accepter le principe de la séparation entre l'Eglise et l'Etat. Sans doute, sous l'influence de circonstances politiques dont le parti républicain eut la sagesse de tenir compte, on n'arriva pas et l'on n'est pas encore arrivé à une pareille situation ; mais l'on est arrivé à un résultat capital et décisif : les divers cultes, et spécialement le catholicisme, sont désormais actuellement en dehors de l'Etat ; ces divers cultes ne sont plus d'ordre public ; ils ne sont que d'ordre privé. L'existence même du concordat n'est pas contradictoire avec le fond de cette situation ; car on ne peut empêcher que le catholicisme ne soit une certaine force, constituée en vertu de croyances acceptées par un grand nombre de citoyens, et organisée d'après des antécédents historiques. Et quoique la séparation des Eglises et des Etats soit finalement l'état normal, l'on conçoit très bien néanmoins que l'Etat, tenant compte de cette situation, puisse prendre avec le catholicisme certains engagements ou organiser certaines conventions, sans donner néanmoins aucun rôle politique au catholicisme. Cette élimination du catholicisme de l'ordre public s'est surtout caractérisée dans la loi scolaire, qui en est une expression pratique, que le parti républicain doit maintenir avec une absolue fermeté. Le signe caractéristique de toute réaction dans le parti républicain, c'est de toucher à une telle loi ; et il faut reconnaître qu'il y a actuellement dans le parti républicain beaucoup d'esprits, distingués du reste, qui ne pensent pas ainsi. Pour beaucoup, en effet, le règne de Louis-Philippe, plus ou moins amendé, reste l'idéal. Des esprits, au fond politiquement médiocres, n'ont pas pu s'élever encore à la conception de l'ordre, en dehors de toutes les bases mentales du passé. Néanmoins cette condition est la condition caractéristique de la situation actuelle de

la France. Ceux qui ne la comprennent pas ne doivent jouer en politique qu'un rôle supplémentaire. L'émancipation croissante de la masse agricole comme de la masse urbaine garantit suffisamment le progrès ; quand cette masse sera parfaitement débarrassée des principes révolutionnaires et coordonnée par des principes positifs, elle imposera sa volonté d'une manière irrésistible et fera même surgir directement de son sein des chefs de gouvernement.

Quoi qu'il en soit la situation désormais acquise est celle-ci : le catholicisme n'est plus que d'ordre privé. Il peut à cet égard se développer avec une pleine liberté, mais en étant comme tous les corps collectifs surgis dans le grand organisme, qui est la patrie, soumis aux lois nécessaires d'existence de celui-ci.

III. — *De la relation entre le positivisme et le catholicisme. — Conclusion générale.*

Le catholicisme a été jusqu'ici la plus haute tentative de religion universelle. Nous avons suivi la naissance, le mouvement ascensionnel de cette religion. Elle a atteint au moyen âge, de l'aveu des catholiques eux-mêmes, son véritable maximum; depuis cette époque jusqu'à nos jours elle a subi un mouvement de décroissance continu ; soit par une décomposition spontanée, devenue systématique par le protestantisme, soit aussi par l'avènement constant du régime positif qui substitue graduellement de nouvelles habitudes mentales et sociales à celles du moyen-âge. Enfin, depuis la Révolution française, le catholicisme a cessé d'être d'ordre public, pour devenir, au point de vue légal, d'ordre purement privé.

Le positivisme, graduellement préparé d'une ma-

nière spontanée, est devenu enfin systématique et il se présente désormais comme aspirant à la direction générale des sociétés humaines, spécialement de la société occidentale, à qui appartiendra de plus en plus l'action prépondérante sur notre planète. Dès lors un problème s'impose. Quelles doivent être les relations du catholicisme et du positivisme. Il ne s'agit plus évidemment d'une action révolutionnaire contre le catholicisme, celle-ci a été aussi loin que possible ; il s'agit seulement de savoir de quelle manière doit être utilisé le catholicisme, dans cette ascension graduelle où le positivisme prend de plus en plus la direction de la société. En conservant au catholicisme son caractère d'ordre privé que lui impose une fatalité historique irrésistible, il s'agit de savoir si on peut lui faire accepter volontairement une pareille situation, en utilisant les précieuses aptitudes de son organisme et les habitudes de direction morale qu'une vaste pratique a accumulées. Quoique nous parlions surtout du catholicisme, qui est la forme la plus élevée et la plus forte des religions théologiques, les considérations que nous allons présenter s'appliqueront, avec des modifications faciles à concevoir, aux diverses formes du protestantisme. Mais nous n'avons pas à insister sur les modifications que les esprits intelligents et attentifs sauront facilement réaliser.

En somme, le problème qui se pose naturellement est celui-ci.

Quel est le rôle que peut jouer, dans la situation actuelle, le système religieux catholique, et quels sont les conseils motivés que peut donner à cet égard le positivisme, avec chance raisonnable de faire accepter ses conseils ?

Mais une théorie devient nécessaire pour faire accepter une telle conception. C'est une théorie abstraite

de la religion qui seule permettra d'apprécier enfin comparativement le catholicisme et le positivisme.

Le premier chapitre du second volume du *Système de politique positive* a pour titre : « Théorie générale de la religion ou Théorie positive de l'unité humaine ». Auguste Comte lui avait donné primitivement pour titre : «Théorie positive des religions». Mais, suivant ce que je lui ai entendu dire, il considérait comme un pas capital la substitution du singulier au pluriel. Au fond, il avait raison, car les diverses religions qui ont surgi sur notre planète ne sont que les solutions graduelles et successives d'un même problème ; et c'est ce problème unique qui est la destination même de la religion. Ces diverses solutions se sont, du reste, succédées les unes aux autres d'après une marche qui n'est nullement arbitraire ; il faut donc définir la religion d'après la destination fondamentale qui lui est propre et indépendamment des approximations successives des diverses solutions.

La religion a pour but d'établir dans toute société l'harmonie générale des existences humaines. Au fond, le problème religieux se décompose en deux questions distinctes, quoique intimement connexes : *régler* et *rallier*.

Il faut, en effet, pour arriver à l'harmonie générale propre à chaque état social, rallier les hommes entre eux. Mais ce ralliement suppose nécessairement que chaque existence soit réglée au triple point de vue physique, intellectuel et moral ; car, quoique les hommes se rallient spontanément entre eux, il y a néanmoins dans notre nature cérébrale et corporelle des causes profondes de divergence qui rendraient tout ralliement impossible s'il n'y avait pas dans chaque homme un convenable règlement personnel. Les deux problèmes sont donc solidaires ; et la prétention révolutionnaire de rallier sans régler est évidemment absurde. Du reste, les deux pro-

blèmes sont plus semblables qu'il ne paraît au premier abord; car les divers états successifs d'un même homme diffèrent souvent autant que les états simultanés des individus distincts.

Il est évident, d'après la conception abstraite de la religion, qu'il n'est pas plus possible de concevoir une société sans religion qu'il n'est possible de concevoir une société sans gouvernement. Plus la société se complique, par son évolution même et son extension à des populations de plus en plus variées, et plus la religion devient nécessaire en même temps que plus difficile. Cette considération fait voir, du reste, *a priori*, combien il est irrationnel de croire qu'on ait trouvé dès le début la solution définitive d'un tel problème, dont les éléments ont dû recevoir, par l'évolution même de notre espèce, un immense développement ultérieur.

Je n'ai pas à faire ici l'historique des divers degrés de la solution du problème religieux. La première solution a été spontanée, universelle, mais non systématique : c'est le fétichisme ; il a persisté dans un tiers de notre espèce, c'est-à-dire en Chine. La solution, en devenant ensuite de plus en plus systématique, est devenue en même temps de plus en plus restreinte. Chez les populations où Dieu a surgi, la religion a été d'abord polythéiste, puis monothéiste. Le catholicisme a été à la fois la forme la plus restreinte mais aussi la plus systématique de la solution du problème religieux.

La conception de la religion étant ainsi établie, nous pouvons aborder la comparaison de la solution positive avec la solution catholique. C'est ce que nous allons faire pour montrer comment, pendant la grande transition où s'engage de plus l'Occident, il pourra s'établir entre le catholicisme et le positivisme, sous le nom d'alliance religieuse, une certaine harmonie ; sous la présidence naturelle du positivisme, dont le caractère est

d'être profondément social et politique pendant que le catholicisme est nécessairement d'ordre privé.

Le problème général qui domine nécessairement la conception de la religion c'est celui de la destinée humaine. Quel est le but de la destinée humaine au point de vuo positif? Quel est-il au point de vue catholique et quelles sont les valeurs relatives de ces deux solutions? C'est ce que nous allons successivement examiner.

Le positivisme, en déterminant le but de la destinée humaine, ne fait rien autre chose que systématiser une réalité produite spontanément, que nous subissons d'une manière plus ou moins implicite, et qu'il faut subir désormais explicitement. L'examen le plus facile des choses humaines montre que chaque homme appartient à une famille et qu'il appartient aussi à une certaine patrie. Quoique la Famille et la Patrie aient des caractères fondamentaux propres à tous les cas, elles présentent des variations que détermine la dynamique sociale. En fait, donc, il est certain que nous vivons par la Famille et la Patrie et que nous vivons aussi pour la Famille et la Patrie. Nous pouvons donc dire, comme résultat d'une première analyse scientifique, que le but de la destinée humaine est de vivre pour et par la Famille et la Patrie.

Mais les diverses patries agissent de plus en plus les unes sur les autres; elles tendent à former, d'une manière désormais frappante à tous les égards, un grand être collectif occupant la planète entière. Ce grand être collectif est l'Humanité. La constitution effective de cette Humanité n'est pas encore accomplie; elle l'est cependant assez pour que l'on puisse, d'après une théorie positive de la nature humaine et la connaissance positive des diverses patries, construire la limite idéale vers laquelle marche et marchera de plus en plus l'Humanité. Dans cette limite idéale se réalisera le rallie-

ment général de tous les hommes; par suite, sera résolu le premier problème de la religion, le ralliement des hommes entre eux. D'après cela, nous pourrons donc dire, à l'abri de tout arbitraire : que le but de la destinée humaine est de vivre pour et par la Famille, la Patrie et l'Humanité. Il est important de remarquer que, d'après la conception que nous avons donnée de l'Humanité, notre conception de la vie humaine combine la fatalité avec la modificabilité ; car l'Humanité, étant une limite idéale que nous devons chercher à atteindre, suppose nécessairement une combinaison coordonnée et voulue des forces individuelles et collectives.

Mais dans notre conception du but de la destinée humaine n'apparaît qu'un des deux caractères de la religion : rallier. Il faut en montrer le second caractère dans la poursuite de notre destinée. Sans doute, les diverses individualités humaines concourent spontanément sous le poids des fatalités nécessaires ; mais ce concours spontané est profondément imparfait, car les individualités humaines présentent des éléments multiples de divergence sous les trois aspects qui nous caractérisent, le corps, l'intelligence et le cœur. De là la nécessité d'un effort systématique de l'homme sur lui-même pour se perfectionner de plus en plus au point de vue de la santé, de l'intelligence et de la moralité. Il faut donc que, sous tous les aspects propres à sa nature, l'homme se règle de plus en plus, de manière à permettre un ralliement croissant.

Dès lors, en combinant ces deux aspects connexes de notre destinée, nous pourrons dire que le but de la destinée humaine est de nous régler de plus en plus afin de vivre de mieux en mieux pour la Famille, la Patrie et l'Humanité. Telle est notre destinée, telle que la conçoit et l'organise la religion positive.

Mais on peut arriver à une conception plus systé-

matique encore. Il faut, pour cela, remarquer que l'Humanité est une limite idéale vers la réalisation de laquelle nous devons tendre, et qui, par cela même, combine le point de vue de l'effort moral, ou du règlement, avec la notion de l'être collectif, ou du ralliement. Nous pourrons, d'après cela, dire d'une manière systématique que le but de la destinée humaine est de vivre pour et par l'Humanité. L'Humanité étant un être à la fois réel et idéal, notre religion sera la religion de l'Humanité. Nous pourrons, d'après cela, présenter une coordination systématique des trois éléments de toute religion : le dogme, le culte et le régime.

Le *dogme,* c'est-à-dire l'ensemble coordonné de toutes les connaissances positives, peut, en effet, se systématiser dans cette destination unique : connaître les lois de la structure et de l'évolution de l'Humanité. Toutes les études vraiment positives, c'est-à-dire réelles et utiles, peuvent se résumer dans une telle destination. Cela est évident pour la sociologie et la morale qui se rapportent directement à une telle destination ; mais cela s'applique aussi à la cosmologie et à la biologie, qui sont les préambules indispensables, logiques et scientifiques de la sociologie et de la morale.

Mais il ne suffit pas de connaître l'Humanité, il faut aussi l'aimer. C'est là la destination du *culte ;* qui, du reste, nous fait connaître scientifiquement l'Humanité elle-même dans sa structure et dans son évolution. Le culte public est concret et abstrait. Au point de vue concret, il a pour but la célébration des grands types de l'Humanité qui ont été les agents nécessaires de sa constitution. Au point de vue abstrait, le culte organise la célébration des liens fondamentaux qui constituent l'Humanité et des fonctions générales qui manifestent son action. Ces fonctions générales se résument dans la constitution de quatre providences qui sont la pro-

vidence morale ou la femme, la providence intellectuelle ou le sacerdoce, la providence matérielle ou le patriciat et la providence générale ou le prolétariat.

Mais il ne suffit pas d'aimer et de connaître l'Humanité, il faut surtout la servir, et c'est là la destination du *régime* qu'on peut idéalement résumer dans cette grande destination : servir l'Humanité.

Le but de la vie humaine, d'après la religion positiviste, est ainsi d'aimer et de connaître l'Humanité pour la servir.

Nous allons maintenant soumettre la religion catholique à une analyse semblable. Quel est, au point de vue catholique, le but de la destinée humaine ? C'est de faire son salut, c'est-à-dire de conquérir la vie éternelle qui consiste à vivre éternellement dans la société de Dieu. L'on comprend immédiatement qu'une telle destination de la vie humaine est nécessairement subjective et que, par suite, le problème considéré en lui-même est tout à fait indéterminé. Quant aux méthodes employées pour atteindre une pareille destination, la détermination des procédés propres à résoudre le problème, ainsi posé, de notre destinée, a dû nécessairement résulter des circonstances dans lesquelles se sont trouvés les hommes qui ont donné une solution du problème de la vie future. Nous sommes, en effet, dominés par les fatalités effectives qui résultent de notre nature et de notre situation cosmologique et sociologique. Il résulte de là que les solutions données au problème de notre destinée surnaturelle sont nécessairement locales et temporaires, malgré les efforts pour faire prévaloir un caractère absolu. Mais quelles que soient les solutions données au problème de notre destinée surnaturelle, il y a toujours un caractère commun, à savoir : la prépondérance du règlement sur le ralliement. Il est certain, en effet, qu'il ne peut pas y avoir de ralliement effectif pour réaliser notre

salut; puisque, en réalité, la conception de ce salut est purement subjective et ne comporte pas un concours effectif, celui-ci ne pouvant jamais avoir lieu spontanément que par l'action d'une réalité expérimentale extérieure à nous. On conçoit, au contraire, qu'il soit possible et nécessaire de prescrire à chaque homme un règlement de son existence. Le ralliement ne résulte donc pas alors de la conception même du sort de notre destinée, il est simplement introduit par la sagesse empirique du sacerdoce, comme conséquence des conditions du règlement de chaque existence.

Ces considérations peuvent s'appliquer très aisément au cas du catholicisme, sans que j'aie besoin d'entrer dans plus de développements. Il est facile maintenant d'indiquer la coordination des trois éléments de la religion d'après le but de la destinée humaine : atteindre la vie éternelle dans le sein de Dieu. Le but de notre vie actuelle est d'arriver en Dieu d'une manière éternelle. Notre existence sur cette terre doit donc être une préparation à un tel but final; par conséquent, le dogme, le culte et le régime doivent concourir à nous le faire atteindre.

Il résulte de là que le but de notre existence sur cette terre est : de connaître, d'aimer et de servir Dieu, afin de mériter en lui la vie éternelle. La destination du dogme, du culte et du régime se trouve ainsi nettement déterminée.

Celle du dogme, avons-nous dit, est de connaître Dieu. Cette connaissance, évidemment, ne peut être scientifique, puisqu'elle ne peut résulter ni de l'observation ni de l'expérience. Elle est construite sous l'influence d'une certaine situation sociale et mentale. C'est cette situation qui a conduit le grand saint Paul et ses successeurs à la constitution du dogme catholique, ce que j'ai suffisamment développé. Un caractère spécial et fondamen-

tal du dogme catholique est la conception de Jésus-Christ, Dieu-Homme qui, par son sacrifice, pose les bases de notre justification. Un tel dogme, ne résultant pas d'une vérification expérimentale, est conçu alors comme résultant d'une révélation transmise et maintenue par une tradition. Sans cette double condition, aucune stabilité mentale ne serait possible, et l'esprit humain resterait livré à d'infinies divagations purement individuelles.

Le culte a pour but de nous faire honorer Dieu et, par suite, de développer, dans chacun de nous, des sentiments de reconnaissance et d'amour. On comprend que ce culte n'est pas, par lui-même, bien déterminé et qu'il comporte une grande variété de solutions suivant les circonstances et la sagesse du sacerdoce, comme de tous ceux qui ont concouru à établir ce culte. On doit reconnaître, et je l'ai suffisamment constaté, que la sagesse du sacerdoce catholique a été véritablement admirable et qu'il a tiré, pour la direction de l'homme sur cette terre, tout le parti compatible avec la nature indéterminée et profondément subjective d'un tel culte.

Le régime a pour but de servir Dieu. Mais comme, au fond, il n'a nullement besoin de nous, le problème de son service reste indéterminé. C'est la sagesse sacerdotale qui a déterminé la nature de ce service dans un règlement de la vie humaine dont les bases ont été posées dès le début. Ces bases ont consisté dans un règlement moral de nos instincts personnels, spécialement du plus redoutable : l'instinct sexuel.

C'est d'après ce règlement qu'on a, plus ou moins arbitrairement, réagi sur le ralliement effectif des hommes, qui ne peut nullement résulter de la conception de la poursuite du salut éternel : car, suivant le vers de Corneille dans l'*Imitation de Jésus-Christ :*

Où tous les hommes vont, aucun ne vont ensemble.

On voit, d'après cette analyse sommaire, comment le sacerdoce catholique, surgi à un moment de l'histoire, a résolu le problème religieux de notre destinée.

Il nous faut maintenant comparer la solution positive du problème de la destinée humaine par la religion de l'Humanité, avec la solution théologique de ce même problème par la religion catholique.

La supériorité de la solution positive de notre destinée sur la solution théologique est d'être réelle, constamment vérifiable par l'expérience et l'observation; elle peut correspondre ainsi à toutes les situations. En second lieu, la solution positive du problème religieux a l'avantage de combiner profondément le ralliement avec le règlement, tandis que, dans la solution catholique, le problème seul du règlement est vraiment abordé et même, au fond, d'une manière arbitraire, puisque cette solution du règlement est résultée d'une vue du fondateur, qu'on a toujours maintenue sans la mettre en rapport avec les nécessités nouvelles des situations successives de l'histoire.

Précisons davantage cette comparaison en examinant successivement le dogme, le culte et le régime.

Le dogme positiviste a pour but de coordonner toutes les connaissances réelles, cosmologiques, biologiques et sociologiques en les rapportant à l'Humanité. Il est clair que, dans ce cas, nos conceptions sont vérifiables, graduellement progressives et indépendantes de tout arbitraire. Il n'en est pas de même pour le dogme catholique qui a pour but de connaître Dieu; car, en fait, on ne peut pas le connaître. Accepter la solution de gens qui ne le connaissaient pas davantage et qui croyaient avoir reçu une certaine révélation, c'est maintenir sans doute une certaine stabilité mentale, mais seulement pendant le temps inévitablement limité où l'on consent à ne pas examiner. Il est vrai qu'on lie à ces

conceptions subjectives des observations réelles, mais une pareille liaison donne un caractère absolu aux premières observations et ne pousse pas à en faire de nouvelles. Le dogme positif est donc réel, stable et positif, à l'abri de l'arbitraire, tandis que le dogme catholique est absolu, sans être stable, et est incapable de provoquer ou même de permettre des recherches véritablement nouvelles.

Si l'on compare le culte de l'Humanité à celui de Dieu, on voit immédiatement l'immense supériorité du premier sur le second. Le culte de l'Humanité embrasse tous les temps et tous les lieux, et cela sans efforts et sans contradiction, depuis que la sociologie positive a été vraiment fondée ; tandis que le culte catholique de Dieu n'embrasse qu'un point de l'espace et du temps. Cette infériorité du culte catholique comparé au culte positif est devenue de plus en plus sensible, à mesure que les recherches historiques se sont étendues à tous les peuples de la planète..

Quant au régime, la supériorité du service de l'Humanité sur le service de Dieu est tout aussi frappante. Le service de l'Humanité est un problème précis, puisqu'il résulte d'une réalité observée : il fait concourir toutes les forces humaines, tous les aspects de notre nature et il assure ainsi le règlement et le ralliement de tous les hommes. Le service de Dieu est absolument arbitraire, puisqu'on ne sait pas même s'il existe et qu'en définitive il n'a besoin de nous à aucun titre et que c'est arbitrairement qu'il nous prescrit telle ou telle conduite. Quelque grande qu'ait été la sagesse pratique du sacerdoce, la morale fondée sur la conception du service de Dieu a toujours eu, à l'inverse de celui de l'Humanité, de la Famille et de la Patrie, un caractère étroit et arbitraire.

Mais c'est au point de vue scientifique que la supériorité de la religion positive s'affirme le mieux.

Cette insuffisance sociologique du catholicisme apparait dans la conception même qui lui sert de base. En effet, d'après la conception fondamenlale, Jésus est mort pour tous les hommes afin d'assurer par les mérites de sa passion leur salut éternel. Or, il est certain, au point de vue sociologique, que rien n'a été fait pour porter à la connaissance de tous les hommes les conditions nécessaires de ce salut éternel. Par suite, il y a un désaccord choquant entre le but à atteindre et les moyens propres à le réaliser. Ce désaccord, si profondément irrationnel, entre le moyen et le but, devient plus choquant encore, s'il est possible, pour le cœur. Car Dieu rend responsables de leur salut éternel des gens qu'il n'a même pas prévenus des conditions à remplir. L'arbitraire de la puissance suprême apparaît ici dans toute sa netteté et, en effet, un être tout puissant ne peut, au fond, avoir que des caprices. Shakespeare avait profondément compris un tel caractère quand il disait : nous sommes pour les Dieux ce que sont les mouches pour les enfants : ils nous écrasent en se jouant. Au XVIIe siècle, la raison humaine commençait à réagir contre de pareilles conceptions. Mais Bossuet, placé au point de vue de la stricte orthodoxie, a maintenu l'intégrité du dogme catholique à cet égard ; ce qui n'a pas arrêté le mouvement contre l'irrationnalité et la dureté du dogme catholique,

Il est évident que cette insuffisance sociologique du dogme catholique a frappé d'impuissance, outre beaucoup d'autres raisons, la propagation sur toute la planète de pareilles conceptions. Il est difficile, en effet, de faire admettre à d'immenses populations, que tous leurs ancêtres, ou du moins l'immense majorité, se trouvent condamnés à une damnation éternelle pour avoir mé-

connu une doctrine qu'ils n'ont pas été à même de connaître.

Les communications croissantes, de plus en plus intimes, de toute la planète avec l'Occident rendent plus frappante encore l'insuffisance sociologique du catholicisme. D'immenses populations qui composent la majorité de notre espèce apprennent, en connaissant l'Occident et en l'étudiant, que cette religion qui veut s'imposer à eux, sans rendre justice à leurs antécédents, ne peut constituer la théorie de l'Occident lui-même. Car elle méconnaît les précurseurs du moyen âge, de même que ses successeurs.

Cette insuffisance sociologique du catholicisme sera plus frappante encore si on la compare avec la puissante rationalité scientifique du Positivisme.

Les principes fondamentaux de la sociologie dynamique, telle qu'Auguste Comte l'a constituée, le démontrent suffisamment. Mais j'ai, depuis la mort d'Auguste Comte, poursuivi dans cette direction de nombreux travaux, pour poser les bases d'une véritable politique planétaire, reposant sur l'appréciation des grands types de toutes les civilisations étrangères à l'Occident.

En premier lieu j'ai, en 1860, consacré trois leçons à l'appréciation de la civilisation chinoise et j'ai publié cette théorie en 1861 (1).

J'ai, dans ce travail, donné enfin une théorie scientifique de la civilisation propre au tiers de notre espèce, théorie qui avait jusqu'ici échappé aux méditations des penseurs, malgré d'importants travaux de détail. Mais mon but n'était pas purement théorique, il avait aussi une destination sociale. Je voulais, par l'appréciation de

(1) *Considération générale sur l'ensemble de la civilisation chinoise et sur les relations de l'Occident avec la Chine*, par M. Pierre Laffitte. Paris, chez Dunod, libraire, quai des Augustins, 49, juin 1861, in-8 de 169 pages.

cette grande civilisation, préparer l'organisation d'une politique rationnelle concernant les relations de l'Occident et de la Chine. Mon travail reste toujours opportun et, à mesure que les rapports, déjà si considérables, de la Chine et du reste de la planète deviendront plus intimes encore, les vues que j'ai émises deviendront aussi plus opportunes. Je me propose de revenir sur un tel sujet où, sans rien changer aux principes inébranlables de ma théorie, je pourrai préciser les vues générales que j'ai publiées depuis une génération dejà : du reste, j'ai synthétisé la théorie abstraite dans l'appréciation concrète de Confucius.

J'avais, d'ailleurs, accompagné une telle appréciation de celle des principaux types de la théocratie planétaire. Après avoir répété plusieurs fois mes expositions à ce sujet, je les ai publiées. Elles constituent le premier volume de mes *Grands types*, dont la rédaction est due à M. le docteur Paul Dubuisson. Ce premier volume contient Moïse, Manou, Bouddha, Mahomet. Dans ces appréciations, ou plutôt dans ces théories scientifiques, le but, comme dans le cas de la Chine, n'est pas purement théorique ; il est profondément social. Il s'agit, en effet, dans ces divers cas, de poser des bases d'une conduite rationnelle envers les immenses groupes humains qui se coordonnent autour des grands types examinés. Ainsi, dans le cas de Moïse, j'établis une théorie du monde juif, d'après laquelle, rendant justice aux services rendus à l'Humanité, j'indique les services qu'un tel groupe peut rendre encore en préparant sa fusion graduelle dans la religion de l'Humanité. Dans l'appréciation de Manou je résous le même problème pour le cas de l'Inde; dans celle de Bouddha, pour les immenses populations qui adoptent la religion du bouddhisme; et enfin, dans celui de Mahomet, pour le puissant monde islamique.

J'ai proposé enfin, depuis longtemps, de célébrer à Paris la fête des grands types qu'honorent d'immenses populations ; de manière à faire finalement de Paris la métropole religieuse de l'univers entier. Ceci conduira plus tard le sacerdoce positiviste à organiser une sorte d'alliance religieuse universelle pour diriger vers l'état positif toutes les populations retardées. Mais il faut, pour le cas du catholicisme, spécialement en France, considérer de quelle manière on peut utiliser l'action catholique dans la situation actuelle. Dans l'*Appel aux conservateurs*, Auguste Comte s'est posé ce grand problème et l'a résolu sous le nom d'alliance religieuse. C'est sa solution qu'il s'agit d'examiner, ou plutôt de remplacer, en tenant compte des immenses modifications que la situation a éprouvées depuis le moment où écrivait Auguste Comte. Mon appréciation sur ce problème de l'alliance religieuse aura, en même temps, une valeur logique, en montrant comment on peut modifier les solutions pratiques proposées par Auguste Comte, tout en respectant ses principes et en employant sa méthode, mais en tenant compte des changements apportés par la succession des événements.

Dans son *Appel aux conservateurs,* Auguste Comte s'est proposé d'indiquer la nécessité de l'avènement de ceux-ci au gouvernement de la France; les conservateurs devant utiliser les révolutionnaires et les rétrogrades, en les assujettissant à la prépondérance de leur politique.

Depuis la mort d'Auguste Comte, les conservateurs se sont transformés et les révolutionnaires, comme les rétrogrades, se sont de plus en plus abaissés et diminués.

Auguste Comte avait pris son type du conservateur dans ceux qu'il avait connus, surtout pendant la Restauration et sous Louis-Philippe. Mais les choses ont bien changé depuis 1870. La République a été procla-

mée définitivement; et c'est du sein du parti républicain, jusque-là essentiellement révolutionnaire, qu'ont surgi les vrais conservateurs. Les républicains ont fourni des types de conservateurs infiniment supérieurs à ceux qu'on avait connus jusque-là. Par cela seul qu'ils étaient républicains, ils fournissaient au progrès des garanties irrécusables, et ils pouvaient nettement concevoir la conciliation du progrès avec l'ordre.

Ce sont deux hommes d'un haut génie politique qui ont fondé ce parti républicain conservateur: Gambetta et Jules Ferry.

Gambetta avait proclamé publiquement la grande formule d'Auguste Comte: le progrès n'est que le développement de l'ordre; et Jules Ferry avait adopté la formule: ordre et progrès. Ces deux hommes, doués d'un génie politique vraiment éminent, se sont dégagés des formules puériles et surannées. Pour eux, la souveraineté du peuple et le suffrage universel, qui en est la conséquence, ont été, non pas des dogmes, à la manière de J.-J. Rousseau, mais bien un procédé pour faire surgir le pouvoir politique. Ils ont conçu le gouvernement comme devant avoir la prépondérance et agir d'après la connaissance des lois naturelles des phénomènes sociaux. Enfin l'un et l'autre ont contribué à donner au catholicisme son caractère purement privé, tout en conservant, par des raisons d'opportunité, le budget ecclésiastique.

L'action graduelle du Positivisme permettra d'aider à la continuation de l'œuvre capitale de ces deux grands hommes. En tout état de cause, la situation ainsi créée permet aux philosophes positivistes de résoudre le problème posé par Auguste Comte sous le nom d'alliance religieuse. Le Positivisme peut, en effet, résoudre le grand problème: utiliser les propriétés d'ordre moral que possède incontestablement encore le catholicisme,

dans la grande transition qui doit nous conduire finalement à la religion de l'Humanité. Et cette utilisation s'obtiendra par une entente entre la grande religion ascendante et la religion descendante.

L'alliance ne doit être que morale et religieuse, et jamais politique ; le Positivisme proclamant que la direction politique de la France doit lui appartenir ; et que le catholicisme doit être d'ordre purement privé. Cette conception une fois établie, je puis indiquer quelles sont les bases d'une harmonie possible et d'ordre moral entre le Positivisme et le catholicisme.

En premier lieu, avec qui devra être conclue une telle entente ? Auguste Comte avait pensé qu'elle devait surtout avoir lieu avec la Société de Jésus. Je ne puis partager une telle opinion. L'avortement de la tentative d'Auguste Comte tendrait à infirmer sa manière de voir à ce sujet ; mais il y a une raison plus profonde, tirée de la nature même de la Société de Jésus, dont la destination a toujours été politique. En second lieu, la chute du pouvoir temporel du pape a donné à celui-ci un nouveau caractère avec une nouvelle prépondérance ; ce qu'Auguste Comte n'avait ni prévu, ni pu prévoir, puisqu'il ne croyait nullement à la possibilité de l'unité italienne. Or, cette nouvelle prépondérance papale a, du moins en France, conduit à placer le clergé séculier dans une meilleure disposition, par l'acceptation au moins officielle de la République. Je crois donc que l'alliance devra avoir lieu essentiellement entre le Positivisme et le clergé séculier. La liaison du clergé séculier au sol même de la France, sa participation, inévitable à un certain degré, à l'existence du pays, le disposera de plus en plus à accepter les conditions nécessaires de la situation, et surtout la subordination politique et la tendance fondamentale à réduire son action à la fonction morale et à la fonction cultuelle qui s'y lie

normalement. Dans ces conditions, il me semble que l'alliance religieuse, si utile, devient véritablement possible.

Mais il faut préciser davantage, en indiquant quelques questions qui montrent la possibilité d'une entente morale. Je choisis, à ce sujet, la question du divorce. Il est de toute évidence que le Positivisme et le catholicisme peuvent, dans une entente commune, poursuivre la révision de cette loi fatale. La conception de l'alliance religieuse, ainsi suffisamment indiquée, me pormettra plus tard une étude spéciale vraiment nécessaire.

Je termine, sur cette conception de l'alliance religieuse, la vaste et difficile exposition que j'ai entreprise. Ce n'est pas sans une certaine émotion que je conclus cette grande étude. J'éprouve, en terminant, la satisfaction profonde d'avoir pu rendre justice à la grande religion à l'abri de laquelle s'est effectuée l'évolution préliminaire de nos ancêtres, et aussi l'intime satisfaction de comprendre que la religion de l'Humanité peut utiliser les privilèges moraux du catholicisme en préparant pour nos successeurs un abri supérieur encore à celui qui avait servi à nos prédécesseurs.

BULLETIN DE FRANCE

FÊTE ANNIVERSAIRE DE LA MORT D'AUGUSTE COMTE

(5 Septembre 1857-1894).

La commémoration annuelle de la mort du fondateur du Positivisme s'est effectuée le 5 septembre dernier dans les conditions habituelles.

Les positivistes se sont réunis le matin au cimetière de l'Est, à dix heures et demie. M. Lucien Momenheim a prononcé sur la tombe d'Auguste Comte le discours qu'on lira plus loin. M. le docteur Bridges a rendu ensuite hommage à la mémoire de Fabien Magnin, puis tous les assistants se sont rendus à la sépulture de la famille Robinet, où M. le docteur Bridges, prenant de nouveau la parole, a exprimé en quelques mots émus (qui n'ont pas été recueillis) les sentiments unanimes des positivistes envers la mémoire de Madame Robinet, et émis le vœu qu'un hommage spécial continue à lui être rendu chaque année, son souvenir étant indissolublement uni, par les incomparables services qu'elle a rendus au Positivisme, à celui d'Auguste Comte.

A deux heures, les positivistes se sont rendus, 10, rue Monsieur-le-Prince. Le discours d'usage a été, en l'absence de M. Laffitte, prononcé par M. Ch. Jeannolle.

Enfin, suivant la coutume traditionnelle, un banquet réunissait de nouveau, dans la soirée, les positivistes et leurs familles. Au dessert, des toasts ont été portés par MM. Delbet, Bridges et Vaillant.

Cette manifestation annuelle a une importance sociale considérable, et il est à souhaiter que le nombre des positivistes qui y prennent part aille constamment en augmentant d'année en année.

C. J.

Discours de M. Lucien MOMENHEIM *sur la tombe d'Auguste Comte.*

Mesdames, Messieurs,

« Le pieux devoir qui nous réunit tous les ans sur cette tombe présente nécessairement un double caractère. Nous affirmons

notre reconnaissance pour Auguste Comte, notre vénération envers sa mémoire, et nous proclamons aussi notre foi dans ses enseignements. L'hommage à la personne reste inséparable de la fidélité à la doctrine.

« Mais l'expression tant de fois renouvelée de nos sentiments ne suffirait pas à donner à cette cérémonie la haute efficacité sociale qu'elle comporte, si nous n'en tirions, pour nous-mêmes et pour la société tout entière, moins indifférente que nous ne le croyons à l'exposé de nos idées et au spectacle de nos efforts, un enseignement nouveau et une indication utile pour assurer sa marche vers le progrès.

« La doctrine d'Auguste Comte, édifiée sur les inébranlables fondements de la science, jette une vive lumière sur les problèmes les plus ardus, dont notre époque cherche anxieusement la solution, et c'est faute de recourir à cette source trop souvent ignorée, méconnue ou dédaignée, que tant de questions restent ouvertes et laissent flotter l'esprit public entre l'irrésolution et la révolte.

« Jamais, peut-être, il n'a été plus urgent d'opposer aux vagues rêveries qui encombrent et dévoient les cerveaux contemporains, la réalité et la précision des théories positives qui, sans prétendre donner dès à présent une solution définitive à toutes les questions à l'ordre du jour, peuvent seules, néanmoins, assurer une marche normale vers leur dénouement rationnel.

« L'année dernière déjà, à cette même place, M. le docteur Clément, abordant la question sociale et examinant à la lumière de la sociologie positive les doctrines socialistes, leur a justement dénié le caractère progressif dont elles se prévalent.

Il a montré comment la méconnaissance de l'ordre fondamental des sociétés, dont Auguste Comte nous a présenté le tableau dans sa *Sociologie statique*, n'a pas permis à nos modernes rénovateurs d'établir une théorie vraie de l'évolution sociale. Aussi leurs désirs d'amélioration, leurs légitimes aspirations vers le bonheur individuel ou collectif, ne se traduisent-ils que par un retour brutal aux institutions primitives dont la civilisation nous a lentement dégagés ?

« Comme dans l'Etat antique, c'est, au fond, dans la puissance publique, maîtresse des biens et des personnes, qu'ils cherchent un recours contre les excès d'un individualisme trop souvent perturbateur, mais indispensable dans une mesure déterminée, que le progrès humain a eu justement pour but de faire surgir. Ils s'inscrivent ainsi en faux contre tout le mouvement de notre

espèce qui, sans sacrifier la société à l'individu, ni l'individu à la société, a tendu constamment à concilier de mieux en mieux l'indépendance avec le concours.

« Les économistes, non moins aveugles, s'appuyant sur des observations incomplètes qu'ils prennent pour des lois, attendent ingénument que l'ordre social jaillisse du désordre qu'ils encouragent, en réclamant une liberté indéfinie dans l'exercice de prétendus droits naturels et imprescriptibles.

« D'autres enfin, disciples conséquents de Rousseau, et poussant ses théories jusqu'à leurs développements extrêmes, veulent nous ramener à l'état de nature, c'est-à-dire à l'animalité pure et simple, en opposant aux lois fatales de l'évolution sociale une protestation vaine et désormais sans écho.

« Dédaignant ces contempteurs de toute civilisation, le Positivisme vient établir les véritables lois qui assurent le développement harmonique de la solidarité humaine et de l'indépendance personnelle, en conciliant les tendances, en apparence opposées, des socialistes et des économistes.

« Auguste Comte a démontré qu'il y avait une corrélation constante entre l'évolution individuelle, sous son triple aspect intellectuel, moral et pratique, et l'évolution sociologique.

« L'évolution historique, qui est la transcription dans l'ordre collectif de notre perfectionnement cérébral, a pour objet ultime de créer, de conserver et de perfectionner les institutions qui, correspondant aux aspects fondamentaux de notre nature, en assurent le développement par les réactions réciproques qu'elles provoquent entre les divers individus.

« Aussi peut-on dire que la source intime de l'erreur des socialistes réside dans une connaissance insuffisante de la nature humaine et des limites de ses perfectionnements successifs. Ils sont ainsi conduits à une conception fausse des quatre grandes institutions sociales, la Famille, la Religion, le Gouvernement et la Propriété, dont les autres ne sont que les dérivés.

« La Propriété correspond au plus personnel de tous nos instincts, l'instinct nutritif, assisté, pour se satisfaire, des deux instincts destructeur et constructeur, qui assurent la conservation de l'individu par les procédés artificiels qu'ils mettent en œuvre; la Famille, — où se satisfont en se réglant les instincts sexuel et maternel, — préside à la conservation de l'espèce. A mesure que l'évolution sociale s'accentuera, ces divers instincts se règleront d'eux-mêmes de plus en plus, grâce à une morale sociale de plus en plus parfaite, mais ils ne seront pas sacrifiés

et les institutions à l'abri desquelles ils se satisfont tendront à faire prévaloir le caractère de la liberté personnelle.

C'est ainsi que le mariage monogame et indissoluble vient donner à la Famille le plus grand degré de perfection qu'elle puisse comporter.

« La Propriété ayant pour objet une consommation personnelle, et pour mobile un effort personnel dont il est impossible de faire abstraction, ne saurait revêtir qu'exceptionnellement la forme collective. Les expérimentations faites à cet égard, dont la plus célèbre est peut-être la tentative des bénédictins, n'ont réussi que grâce à une répression énergique des instincts personnels et sous l'influence d'une culture morale intense, conditions auxquelles ont pu se soumettre quelques natures supérieures, mais qu'on ne saurait imposer à la masse humaine.

« C'est la Religion qui, cessant d'être d'inspiration divine pour devenir enfin démontrée, détermine les conditions de la coordination des efforts individuels. Elle réalise par la morale la convergence volontaire des activités personnelles, tandis que le Gouvernement assure définitivement leur concours en édictant une sanction matérielle.

« Mais nos socialistes sont encore loin de concevoir que le plus grand progrès que puisse comporter l'organisme social est la séparation des deux pouvoirs spirituel et temporel; aussi leur prétention de résoudre les problèmes sociaux par la force politique est-elle radicalement vaine. L'intervention gouvernementale ne peut, en aucune façon, suppléer aux méditations des penseurs, mais seulement les sanctionner quand, suffisamment appuyées par l'opinion, elles auront atteint le degré de précision et de certitude nécessaire pour diriger efficacement la pratique.

« Ainsi, la Révolution française n'a pu s'approprier les résultats féconds de l'œuvre philosophique du XVIII[e] siècle que lorsque son élaboration totale lui a donné un tel degré d'évidence que sa réalisation effective s'est imposée avec un caractère d'urgence immédiate.

« Nous avons ainsi montré que, si la Famille et la Propriété représentent la systématisation de la personnalité, la Religion et le Gouvernement leur imposent les justes limites que réclame la solidarité sociale.

« Mais avant d'apprécier dans quelle mesure cette influence peut légitimement s'exercer, entrons dans quelques considérations sur le phénomène de la Propriété, envisagé isolément.

« Nous avons vu que l'appropriation collective des capitaux,

en tarissant le mobile personnel, condition nécessaire de tout effort, conduirait à la suppression de toute propriété, collective ou individuelle, et nous ramènerait à un esclavage qui ne le céderait en rien à l'esclavage antique. La libération des classes laborieuses, œuvre essentielle du moyen âge, a eu pour principal résultat de fonder la liberté personnelle sur le possession des capitaux. C'est cette œuvre qu'il faut poursuivre, en étendant la propriété jusqu'à la classe prolétarienne, de manière à constituer sa véritable indépendance et à assurer la libre expansion des forces qu'elle recèle.

« Mais le problème de la généralisation et de l'extension de la propriété à tous les hommes n'est même pas conçu sur ses véritables bases. Ni les économistes, malgré leurs aperçus ingénieux sur la production et sur la circulation des richesses, ni les socialistes n'ont saisi l'ensemble de ce grand problème que, seul, le Positivisme est en état d'aborder scientifiquement, et dont il peut seul fournir la théorie abstraite.

« Ce n'est pas ici le lieu de rattacher la question sociale à la grande synthèse construite par Auguste Comte, ni de montrer comment la seule considération de l'échelle encyclopédique des sciences peut fournir de lumineux aperçus sur la direction de la modificabilité industrielle. Les travaux qui se poursuivent à cet égard sont d'un ordre trop abstrait pour être exposés dans un discours commémoratif. Il faut nous borner à quelques conseils pratiques dont nous espérons que l'empirisme industriel actuel pourra tirer quelque profit.

« La solution de la question sociale ne peut évidemment résulter que de la soumission des *deux* facteurs principaux de la fonction industrielle, c'est-à-dire le *patronat* et le *prolétariat* à des lois scientifiquement démontrées. Mais si, dans ce but, leur concours est indispensable, leur action est loin d'avoir la même importance : il faut réagir contre cette opinion, malheureusement trop accréditée, que les prolétaires tiennent absolument entre leurs mains l'amélioration de leur sort. La multiplication des produits, qui est le véritable but à atteindre pour que leur répartition puisse s'opérer au profit de tous, ne peut s'obtenir que par une initiative bien dirigée, et cette initiative leur échappe forcément. Ce n'est qu'indirectement qu'ils peuvent l'influencer, soit en organisant la guerre des classes qui amènerait la ruine des belligérants sans réaliser l'accord cherché, soit en constituant une opinion publique dont le patronat devra tenir compte.

« Auguste Comte a poursuivi la constitution de cette opinion publique prolétarienne éclairée en préconisant l'alliance des prolétaires et des philosophes, en réalisant, comme il l'a dit, le concours d'une grande pensée et d'une grande force. La réaction du prolétariat sur le patronat est donc principalement morale, et très accessoirement matérielle.

« Il faut donc reconnaître que la véritable responsabilité sociale incombe au patronat, malheureusement trop peu éclairé, et que cette situation lui prescrit de grands devoirs dont il n'a eu jusqu'ici que très imparfaitement conscience. Il a véritablement charge d'âmes et ne peut se retrancher éternellement derrière le *non possumus* qu'il oppose aux revendications ouvrières en invoquant une soi-disant fatalité qui n'est que la conséquence de son impuissance organisatrice, jointe à la poursuite exclusive du gain personnel et à la méconnaissance de l'intérêt social dont la considération, toujours présente, devra subordonner et régler forcément le développement harmonique des intérêts individuels.

« La notion métaphysique de liberté, détournée de son véritable sens, et étendue du domaine politique au domaine industriel, après avoir imprimé un juste et fécond essor à l'individualisme, doit être enfin ramenée à son véritable rôle. Elle ne peut consister que dans la soumission volontaire aux lois réelles que la sociologie vient enfin d'établir ; elle doit cesser d'être la justification de la fantaisie et du dérèglement érigés en droits absolus, sans aucun respect de la solidarité sociale, sans aucun souci des nécessités primordiales de la vie humaine.

« C'est donc un règlement préalable des initiatives privées qui doit être institué, au risque de compromettre provisoirement des intérêts particuliers, qui ne devraient se satisfaire légitimement qu'en se subordonnant à l'intérêt général scientifiquement déterminé.

« En d'autres termes, le besoin le plus immédiat est la constitution d'un pouvoir spirituel industriel coordonnant les fonctions de direction, de conseil et de répression, exercées jusqu'ici si imparfaitement et si contradictoirement par les chambres de commerce, les chambres syndicales, les conseils de prud'hommes et les tribunaux de commerce. Inspiré par les considérations philosophiques et sociales de l'ordre le plus élevé, il saura donner à l'activité industrielle le degré d'unité compatible avec la complication des phénomènes économiques dont il aura pour mission d'activer, de régler ou de tempérer l'essor.

« Le phénomène industriel doit être vu de haut et dans son en-

semble ; s'il est vrai, comme l'a dit Auguste Comte, que, plus les sociétés progressent, plus les forces concourantes se développent et plus aussi apparaît la nécessité d'un gouvernement, la vie industrielle, qui constitue un véritable système dont toutes les parties sont intimement solidaires, ne saurait se passer d'un appareil central de coordination pour déterminer l'opportunité et l'intensité des quatre grandes fonctions économiques : la production, la conservation, la circulation et la consommation.

« A cet égard, nous l'espérons, la philosophie positive pourra donner de précieux conseils pour guider l'action patronale et assurer le concours prolétarien dans la grande œuvre de l'établissement d'une stabilité économique où les forces individuelles, au lieu de se combattre et de s'anéantir, s'uniront pour le développement corrélatif de la richesse générale et du bien-être personnel.

« Quelle que soit la difficulté de l'œuvre de l'organisation scientifique de l'industrie, complétée par la constitution d'un pouvoir spirituel économique, le devoir du patronat est de se préparer à prendre en mains la direction de ce grand mouvement, et de sortir enfin de cet empirisme étroit, où chaque producteur, n'ayant devant lui qu'un horizon borné, engage à l'aveugle une lutte dont les mauvaises chances retombent inévitablement à la charge de la classe prolétaire.

« L'action de ce pouvoir central sera d'autant plus efficace que le problème de la multiplication des produits, dans lequel se résout en dernier lieu le problème social, tient tout entier dans une question de réglementation, dans la détermination de l'intensité à donner à tel ou tel phénomène économique. Expliquons-nous :

« Tout produit est le résultat de l'action combinée de trois facteurs : la matière première, la main d'œuvre et le procédé de fabrication. Or ces trois éléments sont à notre disposition d'une façon constante : le procédé de fabrication, capital intellectuel, ne peut se perdre ; — depuis l'emploi des machines la main-d'œuvre s'est indéfiniment multipliée ; enfin l'exploitation industrielle, devenue planétaire, et l'extension des communications jointe à la facilité des transports nous fournissent, en quantités considérables, la matière première, jadis rare et sujette à nous faire défaut.

« Rien ne saurait donc s'opposer *a priori* à ce que les produits surgissent en telle quantité que les besoins de tous fussent immé-

diatement satisfaits, si la division du travail n'avait fait naître le phénomène de l'échange et de l'équivalence des produits.

« Chacun ne produisant plus pour sa propre consommation, mais pour celle d'autrui, l'utilité du produit devient indirecte et plus difficile à déterminer. La valeur de ce produit, pour employer le langage mathématique, est à la fois fonction de son utilité et de la difficulté que l'on éprouve à la réaliser.

« Le rôle du patronat, outre la surveillance de l'exécution, consiste à ne produire que des utilités échangeables : toute faute, toute erreur commise dans sa fonction se traduit par une dépréciation de la valeur qui se répercute immédiatement sur la main-d'œuvre.

« Le problème de la satisfaction de nos besoins est donc résolu quant à sa nature ; les causes de perturbation résident tout entières dans les intensités mal réglées, dont la conséquence est une immense déperdition des forces employées, source unique de la misère.

« Le Positivisme, en traçant ainsi le rôle du patronat, affirme que le problème de la misère peut être résolu dans un délai relativement court, sans qu'il y ait rien d'essentiel à changer aux conditions actuelles de l'organisation industrielle : maintien de la séparation entre les travailleurs et les entrepreneurs, propriété individuelle, convenable hiérarchisation des fortunes, conservation du salariat, considéré non plus comme le prix de la main-d'œuvre, mais comme rétribution de la fonction, etc.

« Ce qui importe avant tout, pour des chefs industriels, c'est de prendre enfin conscience de leurs responsabilités et de leurs devoirs, en rattachant leurs opérations à une direction scientifique, en s'inspirant des conseils émanés d'un prolétariat régénéré, de manière à entraîner son adhésion et celle du public tout entier à cette grande œuvre de rénovation.

« C'est dans la détermination des devoirs que créera pour l'ensemble du public, producteurs et consommateurs, cette nouvelle situation que le Positivisme pourra utilement intervenir. Toutes les bases de la morale industrielle ont été posées par Auguste Comte ; son développement, ses applications restent l'œuvre de ses successeurs ; mais, si ardue et si élevée que soit la tâche qu'il nous a laissée, elle ne sera pas au-dessus de nos forces, si nous persévérons dans la ferme résolution de rester groupés autour de son œuvre et de son nom pour le profit de l'Humanité ! »

Mesdames, Messieurs,

« Devant l'impossibilité matérielle de rendre à chacun de nos frères disparus, au jour anniversaire de leur mort et à l'endroit où ils reposent, l'hommage spécial qui leur est dû pour leur foi ardente et leur active participation à la fondation de la religion de l'humanité, nous venons aujourd'hui rappeler leur mémoire collectivement, ranimer dans nos cœurs le souvenir de leurs vertus personnelles, de leur dévouement constant à la grande doctrine rénovatrice et les remercier de nous avoir précédés dans la voie glorieusement ouverte par Auguste Comte.

« La liste est longue déjà de tous ceux qui se sont endormis dans le rêve consolateur d'une humanité régénérée, avec la joie profonde de compter parmi les premiers pionniers de la religion universelle et définitive.

« Chacun de nous, évoquant ses souvenirs personnels, reporte en ce moment sa pensée sur ceux de nos morts qu'il a particulièrement connus ou aimés, et les confond avec notre Maître dans un même sentiment de reconnaissance et de vénération.

« Parmi les ouvriers de la première heure, il en est quelques-uns dont le nom restera plus intimement associé, à divers titres, à celui d'Auguste Comte, et que la plus lointaine postérité enveloppera avec le sien dans une commune glorification.

« Plusieurs ont voulu dormir ici même leur dernier sommeil, non loin de celui qui fut leur lumière et leur guide, affirmant ainsi, jusque dans la mort, leur attachement pour sa personne, leur fidélité à ses doctrines.

« Des couronnes ont été déposées aujourd'hui au nom de la Société Positiviste, sur les tombes de Fabien Magnin, de M. Piéton, sur celles de Clotilde de Vaux, de Sophie Bliaux, de Mme Robinet, inhumés dans ce cimetière.

« La mémoire de Mme Clotilde de Vaux sera toujours particulièrement honorée des positivistes : la profonde et bienfaisante influence qu'elle a exercée sur Auguste Comte, en revivifiant en lui la source momentanément tarie des émotions les plus douces et les plus élevées de la nature humaine, son élévation morale, la dignité constante qu'elle sut conserver au milieu de malheurs immérités, la touchante et chaste affection dont elle entoura notre Maître pendant une courte année, sa vie prématurément brisée justifient le culte croissant qu'il lui voua et dont il appartient à ses disciples d'assurer la perpétuité.

« A Sophie Bliaux, la fille adoptive d'Auguste Comte, dont

l'existence tout entière fut consacrée au service du grand philosophe, nous apportons également notre tribut de regrets et de reconnaissance.

« Le noble rôle qu'a rempli Mme Robinet dans la fondation et la propagation du Positivisme, l'exemple qu'elle a donné de toutes les vertus de l'épouse, de la mère de famille, de la citoyenne, en font le modèle anticipé et accompli de ce que sera la femme à l'état normal. Disciple de la première heure, son influence s'est étendue néanmoins sur la seconde génération positiviste qui a pu apprécier son éminente nature et s'inspirer des traditions de sociabilité qui la distinguèrent à un si haut degré.

« Nous unissons à sa mémoire celle de son fils Gabriel Robinet dont la trop brève existence a été tout entière consacrée au service de la science, de la patrie et de l'humanité.

« Le Positivisme s'honorera toujours d'avoir produit un homme comme Fabien Magnin réunissant les dons les plus rares de l'intelligence, du cœur et du caractère. Sans sortir de la condition modeste où il était né, et malgré l'instruction rudimentaire qu'il avait reçue, il s'assimila les hautes conceptions du génie d'Auguste Comte et sut en tirer des applications neuves et originales qui lui assurent un rang élevé parmi les fondateurs du Positivisme.

« Nous associons à son souvenir celui de M. Piéton, prolétaire comme lui, un des premiers et des plus fidèles disciples d'Auguste Comte. »

Discours de M. le Docteur BRIDGES *sur la tombe de Fabien Magnin.*

« Mesdames et Messieurs,

« Il y a trente-sept ans, qu'un mois après la mort d'Auguste Comte je me rendis à Saint-Denis pour faire la connaissance de M. Magnin. Je le trouvai dans son costume d'ouvrier; il quitta sa menuiserie pour me recevoir.

« On parle beaucoup d'égalité dans le siècle où nous vivons. On en parle peut-être plus qu'on ne la pratique : on en dit souvent des choses très exagérées, car en effet les hommes ne sont pas nés égaux, comme l'ont répété, d'après Rousseau, les Américains dans leur Constitution célèbre. Quoi qu'il en soit, je puis dire qu'après trois minutes de causerie avec M. Magnin, ce n'est pas d'égalité qu'il s'agissait pour moi, c'est de l'immense supériorité de l'homme auquel je parlais. Il avait des manières

simples, une bonhomie charmante, les idées bien coordonnées et exprimées dans un langage vigoureux et spirituel. Mais ce qui me frappait surtout en lui, c'était la sagesse. Sans doute, j'étais loin d'être capable de l'apprécier à sa juste valeur. Je n'avais alors que vingt-cinq ans, et cette haute combinaison des facultés morales et intellectuelles qu'on appelle la sagesse n'est pas à la portée de la jeunesse. Elle implique un développement suffisant de tous les penchants humains, bien équilibrés et bien contrôlés par les pensées générales et par les sentiments généreux; et cet équilibre ne s'établit guère, quand même il s'établit, que d'après une suffisante expérience de la vie.

« Je sentais cependant la sagesse de M. Magnin sans pouvoir encore l'analyser ni la juger. Je sortais alors du collège; j'étais encore sous l'influence du préjugé superficiel, fatalement imprimé par l'instruction littéraire qu'on honore du titre d'éducation, ce préjugé que l'acquisition d'un titre universitaire constitue une espèce d'aristocratie intellectuelle. La conversation de M. Magnin était de nature à dissiper complètement cette absurde et funeste illusion. Il avait l'esprit civique, le bon sens pratique au plus haut degré; républicain ardent, socialiste convaincu, il était entièrement émancipé des rêveries démocratiques. A cela il ajoutait la largeur de vues, les conceptions d'ensemble du philosophe ou bien de l'homme d'Etat : car intrinsèquement il était capable de chacune de ces deux carrières. Ce n'est pas sans raison que ses camarades l'appelaient familièrement le philosophe. Il a toujours persisté à remplir, comme tout le monde doit le faire, les lacunes de son éducation. Il étudiait et enseignait avec succès, dans l'âge mûr, la mathématique élémentaire et l'astronomie. Dans l'une de nos dernières causeries, il m'a dit qu'il commençait à apprendre l'italien, pour pouvoir lire Dante dans cette langue incomparable.

« Mais je me plais à rappeler surtout notre première conversation. Nous parlions de la situation très critique du Positivisme, résultant de la mort du fondateur qui n'avait pu désigner formellement son successeur quoiqu'il eût indiqué très nettement celui d'entre ses disciples qu'il jugeait le plus apte à le devenir. Il y avait alors une certaine hésitation quant au choix du chef. M. Magnin n'hésitait pas. « Je suis convaincu », me dit-il, « qu'en « invitant M. Laffitte à nous présider, on a fait le meilleur choix « possible. Il possède comme nul autre la doctrine du Maître; il a « une très grande puissance intellectuelle, ce qui est pour nous « une chose essentielle; il a une sociabilité attrayante et ralliante.

« Quant au caractère, c'est l'exercice seulement qui lui manque.
« J'ai la ferme conviction qu'en lui la fonction développera l'or-
« gane. Nous verrons. »

« Messieurs, nous avons vu.

« Noble citoyen, vous venons renouveler, en nous rassemblant autour de ton tombeau et celui de notre maître, nos vœux de fraternité fondés sur la seule doctrine qui puisse les réaliser. Puisse ton exemple inspirer des successeurs parmi le prolétariat français et occidental ! Puissent tes conseils, toujours conformes aux principes fondamentaux d'Auguste Comte, contribuer ainsi à la seule solution possible des problèmes formidables qui se présentent actuellement à l'« Occident » !

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. CH. JEANNOLLE

10, rue Monsieur-le Prince, a 2 heures.

Mesdames, Messieurs,

Il est regrettable que des réunions comme celle d'aujourd'hui ne puissent encore produire tout leur effet que sur un nombre restreint de personnes convenablement préparées. S'adressant surtout à l'intelligence, elles n'excitent et ne développent que d'une façon indirecte et peut-être même insuffisante le sentiment social. Mais nos traditions ne remontent pas assez haut dans le passé pour que des rites spéciaux aient pu surgir, nos conceptions ne sont pas encore assez répandues, le régime que nous venons établir assez caractérisé pour que l'art puisse déjà s'en inspirer, les rendre sensibles à tous, même aux enfants, et provoquer de salutaires émotions. Si nous voulions dès maintenant réaliser ce perfectionnement assurément désirable, ce ne pourrait être qu'en copiant plus ou moins servilement des pratiques et des formes adaptées à d'autres cultes et correspondant à d'autres manières de voir. Nous y perdrions notre originalité propre, que nous devons au contraire affirmer en toute circonstance. Sans doute, le Positivisme est une religion ; mais c'est la religion de l'avenir et non l'une de celles du passé et nous devons éviter toute

confusion avec celles-ci. Attendons patiemment la formation d'un art positiviste : nous l'incorporerons alors à nos fêtes. N'oublions pas, d'ailleurs, que l'intensité des émotions croît avec le nombre de ceux qui les éprouvent et que c'est par la foule des assistants que les cérémonies sont vraiment belles et imposantes. Tâchons d'abord de devenir une foule.

Si simples et si austères que soient nos fêtes, si froides qu'elles puissent paraître, nous devons souhaiter qu'elles deviennent plus fréquentes. Non seulement elles contribuent à établir et à consolider entre nous les sympathies personnelles, mais surtout elles nous replacent au point de vue d'ensemble dont nous éloigne inévitablement la vie pratique, elles nous rappellent nos obligations envers la collectivité : elles constituent le moyen le plus efficace d'assurer la convergence de nos efforts et la continuité de notre action.

La commémoration de la mort d'Auguste Comte, que nous accomplissons aujourd'hui et qui se célèbre partout où existe un groupe de positivistes, a été instituée par M. Laffitte, comme fête annuelle de notre culte, il y a 36 ans. Le matin, les disciples faisaient individuellement une visite à la tombe du Maître et se réunissaient ici à deux heures de l'après-midi où un discours était prononcé. Ceux qui habitaient Paris, d'autres venus exprès de localités parfois éloignées et même de l'étranger, car nos coreligionnaires britanniques ont tenu chaque fois à honneur de se faire représenter par une députation, tous se rencontraient ce jour-là, unis dans un même sentiment de regret et d'admiration pour le grand homme trop tôt disparu et résolus à continuer son œuvre de régénération. Rien n'est changé depuis lors, si ce n'est que la visite du matin au cimetière est devenue une manifestation collective et que d'autres mémoires sont maintenant associées dans nos hommages à celle d'Auguste Comte. Jusqu'à présent, le discours a presque toujours été prononcé par M. Laffitte. Il exposait chaque fois l'un des grands aspects du Positivisme, montrant la liaison de notre doctrine générale avec les questions du moment, insistant sur la nécessité des efforts personnels pour réaliser les améliorations entrevues. En l'écoutant, chacun avait conscience de participer à quelque

chose de grand et sentait que ce petit groupe de personnes obscures et pauvres, mais convaincues et dévouées, portait en lui les destinées futures de notre espèce : on sortait d'ici plus éclairé, plus fort, plus enthousiaste. Malheureusement, nous ne l'entendrons plus.

L'année dernière, en effet, à cette même date et à cette place, M. Laffitte nous annonçait qu'il présidait pour la dernière fois la fête commémorative de la mort d'Auguste Comte. Son âge, nous disait-il, lui faisait un devoir de répartir entre de plus jeunes les fonctions multiples qu'il avait dû concentrer entre ses mains en prenant la direction du Positivisme, mais qui, même au début, ne pouvaient être toutes remplies par lui au degré suffisant. Heureusement, ajoutait-il, il avait trouvé, d'abord parmi ses confrères et plus tard parmi ses disciples directs, des hommes dévoués qui s'étaient spontanément chargés d'une partie de sa tâche et agissaient en son nom, avec l'adhésion de tous, en vertu d'une sorte de délégation le plus souvent implicite. Le nombre de ces délégués a été et ira nécessairement en augmentant avec le développement de l'action positiviste, au point de rendre nécessaire une organisation vraiment systématique qui, tout en maintenant l'indispensable unité de direction, sache utiliser, sans gêner leur indépendance, tous les dévouements et toutes les aptitudes, les plus modestes comme les plus hautes.

La question de l'organisation du groupement positiviste a pris depuis l'année dernière, à la suite de l'acquisition que nous avons faite de cette maison, un degré plus prononcé d'urgence et la solution ne saurait en être longtemps différée. M. Laffitte m'ayant fait, une fois de plus, le redoutable honneur de m'appeler à prendre ici la parole en son absence, je veux user du privilège que me confère cette mission (que, certes, je n'eusse pas choisie) pour appeler l'attention sur ce problème capital de la mise en valeur et de l'accroissement de nos forces et de nos ressources collectives.

Je ne crains pas d'agiter cette question publiquement, parce que *vivre au grand jour* n'est pas seulement notre devoir, c'est aussi notre intérêt et c'est pareillement celui du public. Il convient que l'on ne nous regarde pas plus longtemps

comme de simples rêveurs perdus dans la contemplation d'un lointain idéal et que l'on sache bien que nous entendons hâter autant que possible l'application de notre doctrine et pour cela intervenir, avec discrétion toutefois, dans les choses du présent, pour marquer le but, dissiper les erreurs et signaler les déviations. Quoiqu'on ne nous connaisse pas bien, on sait cependant que nous ne sommes ni des hommes de réaction ni des hommes de désordre et que, par notre groupement persistant, nous constituons une force sociale nouvelle qui n'est déjà plus négligeable, et qui, si elle est vraiment, comme nous le prétendons, en harmonie avec la marche générale de la civilisation, ne pourra que se développer. Malheureusement nos moyens d'action ont été jusqu'à présent et sont encore bien au-dessous des nécessités de la situation et cela nous empêche de faire tout le bien que nous voudrions : nous sommes, pour ainsi dire, débordés par les évènements. Nous savons bien qu'il ne peut en être autrement et qu'il se passera de longs jours avant que nous puissions avoir sur les affaires publiques une influence directe et précise : mais nous savons aussi que nous pourrions rendre dès maintenant d'importants services sociaux si notre propagande était plus active, plus régulière et plus soutenue qu'elle n'a pu l'être jusqu'à présent, faute surtout de ressources matérielles suffisantes. Nous avons fait ce que nous avons pu et nous ne faillirons pas à la tâche que nous avons librement assumée; aussi croyons-nous être en droit de demander assistance, non pas au public qui ne nous comprend pas encore, mais à tous ceux qui, anxieux de l'avenir, en voyant que l'ordre social est compromis et le progrès entravé par ceux-là mêmes qui jusqu'ici en avaient été respectivement les représentants, appellent de leurs vœux l'avènement de principes nouveaux, grâce auxquels on puisse résoudre sûrement et pacifiquement les redoutables problèmes qui tourmentent les sociétés modernes. Ces principes, nous affirmons qu'ils ont été découverts par l'incomparable génie d'Auguste Comte et nous nous efforçons de les faire connaître et accepter du public. La faveur que rencontrent déjà certaines de nos formules auprès d'hommes dont ni l'intelligence et le savoir, ni le dévouement social ne peuvent être sus-

pectés, suffit à prouver que nous sommes dans la bonne voie et que nous méritons à la fois sympathie, encouragement et appui.

Pour traiter avec l'ampleur convenable la question de l'organisation du groupement positiviste et lever à cet égard tous les doutes, il faudrait d'abord montrer que l'avènement du Positivisme comme doctrine directrice est à la fois inévitable et indispensable ; apprécier ensuite la situation actuelle dans ce qu'elle a de contraire, mais aussi de favorable à cet avènement et déterminer dans quelle mesure elle comporte l'adhésion aux principes positivistes; faire voir enfin la nécessité de l'intervention des positivistes constitués en corps permanent, le bien que cette intervention a déjà produit et les services qu'on pourrait attendre de notre société si elle possédait des ressources matérielles plus étendues et surtout plus assurées.

Un tel programme est évidemment trop vaste pour être réalisé dans un simple discours; mais il peut être esquissé à grands traits et c'est ce que je vais essayer de faire, en avertissant que mon but est simplement d'appeler l'attention sur la nécessité où nous nous trouvons de nous unir plus étroitement et de concerter davantage nos efforts en vue d'une action plus efficace et plus prompte ; il ne m'appartient pas de vous présenter un projet à cet égard et le moment serait, d'ailleurs, mal choisi pour l'exposer ici.

I

Je n'entreprendrai pas de démontrer la nécessité du Positivisme. Aucun de nous n'a le moindre doute à ce sujet et, quant aux personnes qui ne seraient pas convaincues de cette vérité et qui auraient le désir de se renseigner, je ne peux que les renvoyer aux preuves qui en ont été données maintes fois et notamment aux œuvres d'Auguste Comte, qu'il y a toujours profit à lire et surtout à méditer. Quelques explications sont néanmoins indispensables pour bien poser la question.

Nous considérons, d'après Auguste Comte, les sociétés hu-

maines, non point comme formées par la juxtaposition plus ou moins accidentelle ou volontaire d'individus indéterminés, car l'individu n'a pas d'existence réelle isolément de la société, c'est elle qui le produit et le façonne, c'est par elle qu'il vit et c'est pour elle qu'il doit vivre; nous considérons, dis-je, les sociétés humaines comme de véritables organismes, ayant leur structure, leur manière d'être et leur mode de développement nettement caractérisés. Ce sont des êtres vivants collectifs dont chacun a, relativement aux autres, son individualité propre et bien distincte.

Malgré leur extrême diversité, toutes ont cependant des attributs communs que l'analyse détermine et qui, réunis par la pensée, constituent l'être collectif type ou abstrait. L'absence d'un seul d'entre eux rendrait toute existence sociale impossible et l'on peut affirmer qu'il n'y a jamais eu et qu'il n'y aura jamais de société :

1° Sans religion, c'est-à-dire sans un ensemble de croyances, d'affections et de mœurs communes qui rallient entre eux les membres de la société et en même temps règlent chacun d'eux ;

2° Sans propriété, car l'appropriation du sol, base de toute industrie, rend seule possible la subsistance matérielle de la population ;

3° Sans famille, qui assure la continuité sociale par le renouvellement des individus et la conservation des résultats acquis ;

4° Sans langage, qui permette l'entente par la communication et l'échange des émotions et des pensées (le mot langage comprenant les divers moyens d'expression et par conséquent les beaux-arts) ;

5° Sans classement social pour correspondre à la division et à la hiérarchisation nécessaires des fonctions ;

6° Sans gouvernement, tant spirituel que temporel, c'est-à-dire sans un appareil de réaction de l'ensemble sur les parties pour déterminer, par persuasion ou par force, le concours des impulsions, des pensées et des actes et, par suite, l'indispensable convergence des fonctions.

Ces divers éléments varient extrêmement suivant les temps

et les lieux ; mais, comme ils dépendent les uns des autres, les variations restent comprises entre certaines limites, en-deçà ou au-delà desquelles il n'y aurait plus entre eux le *consensus* nécessaire au maintien de la vie.

Toute société se compose, en dernière analyse, de familles. La famille est elle-même un être collectif, le plus simple et le plus petit de tous, élément fondamental et germe de tous les autres, dans lequel existent, mais à l'état rudimentaire, les caractères essentiels que je viens de rappeler.

La famille est d'institution naturelle et spontanée ; on la retrouve dans un certain nombre d'espèces animales ; on observe même parmi elles des groupements de familles; mais le développement social complet n'appartient qu'à notre espèce. La société est un fait naturel en rapport avec la nature de l'homme. L'homme est un être sociable, le plus sociable de tous, sa destinée est de vivre par et pour la société.

Toutes les collectivités naturelles peuvent se ramener à trois types distincts entre lesquels peuvent exister et existent en effet des unions intermédiaires.

C'est d'abord la *Famille*, composée normalement des deux époux, des descendants et des ascendants, liés au sol par la communauté du domicile (celui-ci pouvant être fixe ou mobile, passager ou permanent), et travaillant solidairement, en se répartissant les occupations, pour les successeurs, sous l'impulsion des prédécesseurs, constamment croissante de génération en génération. Les vivants, selon la formule d'Auguste Comte, sont toujours et de plus en plus gouvernés par les morts.

Vient ensuite la *Patrie*, formée par un groupement spontané de familles, possédant une portion déterminée du sol, agissant, par des fonctions distinctes et sous la direction d'un même gouvernement, sous le poids du passé, en vue de l'avenir.

C'est enfin l'*Humanité* ou ensemble des patries.

Entre la famille et la patrie, on observe notamment la *commune* et la *province*, de même qu'entre la patrie et l'humanité, on distingue la *fédération* et l'*église* ou union religieuse : de manière à former une série pour ainsi dire con-

tinue partant du plus simple et du plus petit des êtres collectifs pour arriver au plus complexe et au plus vaste, embrassant et combinant tous les autres, l'Humanité.

Les divers êtres collectifs, suivant leur nature et leur importance, doivent être considérés comme jouant, dans la vie totale de l'Humanité, le même rôle que jouent, dans un organisme animal, les *éléments*, les *organes* et les *appareils*. De même, on trouve dans les classes et catégories sociales, qui correspondent aux fonctions générales et spéciales de la vie collective, l'équivalent des *systèmes* et des *tissus* qui forment la trame des êtres vivants individuels et se retrouvent chez tous, mais ne peuvent exister à part.

Je n'ai pas à faire ici un cours de sociologie statique et je me borne à ces indications qui suffiront, j'espère, à montrer l'inanité du reproche adressé à Auguste Comte par des hommes qui, sans l'avoir lu entièrement, prétendent le compléter et le continuer, celui de n'avoir pas étudié l'organisation sociale, tandis qu'il a consacré à cette question le tome second de son *Système de politique positive*.

Les patries primitives, tribus ou clans, se sont formées naturellement par des groupements spontanés de familles ayant un ancêtre commun.

A peine formées, et vu la pénurie fréquente des moyens de subsistance, qui poussait alors chacun à prendre chez les autres ce qui lui manquait et qu'il ne savait ou ne voulait pas se procurer autrement, ces groupements eurent à soutenir contre les groupements voisins des guerres continuelles, offensives et défensives. C'était la lutte pour la vie. Le vainqueur massacrait le vaincu, s'emparait de ses biens et s'annexait son territoire. Tel a été partout l'état initial ; il persiste encore en certains pays. S'il a produit la haine de l'étranger, il a donné une extrême puissance à l'amour du sol natal et fait régner entre les concitoyens une paix habituelle, permettant un certain degré d'industrie, dont les procédés étaient, d'ailleurs, fréquemment perdus à la suite de quelque catastrophe, tels qu'une guerre malheureuse, une inondation, etc.

Des circonstances particulières, tenant surtout à la situa-

tion géographique et au climat, ont permis à certains peuples de ne plus redouter les attaques du dehors, en leur ôtant tout espoir de tirer eux-mêmes profit d'incursions chez les voisins. Alors se posa pour eux le problème d'assurer la subsistance de la population par le travail industriel de cette même population. La solution de ce problème a été le vrai point de départ de l'évolution sociale, parce qu'on pouvait dès lors conserver, accumuler et transmettre les résultats des travaux des générations successives. Il a, du reste, été résolu en diverses contrées par des moyens analogues, mais non identiques ; ce qui a donné lieu à autant d'évolutions partielles distinctes, inégalement rapides.

C'est que les sociétés, une fois formées, ne demeurent pas immobiles, le renouvellement des individus, les résultats de toute nature créés et transmis par les prédécesseurs, les actions et les réactions qu'exercent les peuples les uns sur les autres, déterminent d'inévitables changements. Auguste Comte a démontré que la succession de ces chaugements s'opère d'une façon régulière, non pas peut-être dans telle ou telle société particulière, mais pour l'ensemble de l'espèce humaine. Il s'est, dès sa jeunesse, proposé de découvrir les lois de l'évolution sociale, depuis l'origine des temps historiques jusqu'à nos jours, en faisant porter spécialement son étude sur l'évolution propre à ce qui est aujourd'hui l'Occident européen, cette évolution ayant été la plus prompte et la plus complète et pouvant servir de type.

Il a fait, à ce sujet, deux observations, relatives à la méthode à suivre dans de pareilles recherches, et que je dois mentionner, parce qu'elles répondent à la plupart des objections qui ont été faites aux conclusions qu'il a tirées de son travail.

Il a fait remarquer d'abord que l'évolution collective se compose de la succession, en des lieux qui ne sont pas nécessairement les mêmes, de divers états sociaux manifestement dérivés les uns des autres ; de sorte que cette succession ne peut pas être comparée à celle des états que prend dans son développement naturel un seul et même être vivant. Elle n'a, en réalité, d'analogue que dans la série biologique dont

les différents types, convenablement rangés, sont considérés comme autant d'ébauches successives et d'acheminements graduels vers le type humain, le plus élevé que nous connaissions. De même, les diverses collectivités humaines doivent être appréciées d'après la ressemblance plus ou moins grande qu'elles ont avec le type le plus parfait de société que nous puissions concevoir. Or, ce type est évidemment celui qui correspondrait à l'unité complète du genre humain, à la fois morale, intellectuelle et pratique, où toutes les forces, agissant chacune selon sa nature, concourraient volontairement et harmonieusement à l'amélioration continue de notre nature et des conditions de notre existence terrestre. C'est à un tel type qu'Auguste Comte a donné le nom d'Humanité ou de Grand-Etre. Il n'est encore, malheureusement, qu'un idéal éloigné ; mais tout le passé nous y conduit et nous savons que la distance qui nous en sépare sera franchie par étapes successives, analogues à celles qui nous ont lentement amenés à la situation actuelle.

Auguste Comte a reconnu ensuite que, de tous les attributs communs aux diverses sociétés, et que j'ai énumérés il n'y a qu'un instant, la religion est celui qui représente le mieux l'ensemble de l'existence sociale, de sorte que la comparaison entre les différents états sociaux peut être, pour plus de simplicité et sans erreur grave, remplacée par la comparaison entre les religions correspondantes.

La religion, en effet, embrasse l'ensemble de la vie humaine, pensées, sentiments et actes et, comme dans notre espèce plus que dans toute autre, les actes ne sont pas exclusivement déterminés par les sensations, qu'entre celles-ci et ceux-là intervient l'intelligence pour apprécier et par suite guider, ce sont les opinions, celles du moins qui, étant communes aux divers membres de la société, assurent entre eux l'entente et le concours, ce sont, dis-je, les croyances qui constituent l'élément caractéristique des religions, grâce auquel elles se distinguent le plus nettement les unes des autres. Ces croyances, d'ailleurs, n'ont rien d'arbitraire. Elles naissent de la vie pratique elle-même, à la suite des observations, des expériences et des réflexions que suggère nécessairement

celle-ci, et se modifient sous son influence. Elles se communiquent de l'un à l'autre par les mille formes du langage et se perpétuent par la tradition, liant ainsi les contemporains entre eux et les ancêtres aux descendants. D'abord spéciales et incohérentes, elles finissent avec le temps par se généraliser et se coordonner, de manière à constituer un corps de doctrine ou dogme plus ou moins homogène et un ensemble de préceptes s'appliquant à la conduite des individus les uns envers les autres et envers la collectivité.

Les croyances religieuses, quelles qu'elles soient, sont ainsi en harmonie intime et profonde avec le mode général d'activité de la population correspondante, lequel dépend à la fois des circonstances spéciales de temps et de lieu où se trouve cette population, comme aussi de la nature même de l'homme, fondamentalement le même partout et toujours.

La combinaison de ces deux préceptes logiques conduit, d'une part, à remplacer l'étude de l'état final de notre espèce, trop complexe et trop indéterminé encore, par celle de la religion correspondante ou religion de l'Humanité, caractérisée essentiellement par sa doctrine, c'est-à-dire par la philosophie des sciences servant de fondement inébranlable à une morale directement et exclusivement sociale; d'autre part, à considérer les diverses religions qui ont surgi jusqu'à présent comme des approximations successives, de moins en moins inexactes, de cette religion définitive. Il en sera, d'ailleurs, de celle-ci comme des précédentes. Conçue d'abord par un seul homme et communiquée à quelques autres devenus ses disciples, elle est et sera ensuite propagée et perfectionnée par ceux-ci et par les successeurs qu'ils auront su se donner ; elle a déjà obtenu et elle obtiendra l'adhésion d'un public de plus en plus nombreux et finira par prévaloir à son tour.

C'est donc la loi d'évolution intellectuelle qu'Auguste Comte devait chercher d'abord et il la découvrit en 1822, à l'âge de 24 ans. Cette loi, plus particulièrement désignée sous le nom de loi des trois états, et qui est le point de départ de la sociologie scientifique, consiste en ce que nos conceptions quelconques, quand elles portent sur les phénomènes et non plus seulement sur les êtres, sont d'abord fictives ou théolo-

giques, puis abstraites ou métaphysiques et enfin scientifiques ou positives et passent d'autant plus vite à ce dernier degré que les phénomènes considérés sont plus simples ; de telle sorte qu'une même intelligence peut présenter à la fois ces trois états sur des sujets différents : être, par exemple, positive en mécanique, métaphysique en chimie, et théologique en sociologie et en morale, ce que l'observation vérifie chaque jour.

Il découvrit ensuite la loi correspondante d'évolution de l'activité collective qu'il formula ainsi : L'activité est d'abord conquérante, puis défensive, finalement industrielle. Enfin, il constata que le sentiment social, d'abord essentiellement limité à la famille, est ensuite civique, pour devenir finalement universel.

Ces trois lois connexes, résultées d'une étude attentive du passé historique, comme aussi de l'observation des individus (car l'individu répète l'espèce), ont permis à Auguste Comte de déterminer, dans ses caractères essentiels, l'état final du genre humain : activité industrielle pacifique, guidée par une foi démontrable ou scientifique, inspirée par l'amour de l'Humanité et destinée à son service ! C'est dans cette direction que s'est opérée spontanément et que doit désormais s'opérer systématiquement la marche des sociétés humaines.

Considérée dans son ensemble, l'évolution historique se compose de trois phases successives : la première ou fétichique, par laquelle débute nécessairement toute société (et même tout individu) et que beaucoup n'ont pas encore dépassée ; la dernière ou positive, vers laquelle tendent nécessairement les sociétés (et aussi les individus), mais qu'aucune nation n'a encore complétement atteinte. La seconde, ou théologico-métaphysique, servant de transition entre les deux autres et dans laquelle est encore plongée une notable portion de notre espèce, essentiellement la race blanche, a été inévitable et indispensable en ce qui concerne les peuples occidentaux ; mais, pour ceux-ci, et surtout pour la France, elle touche manifestement à sa fin. Auguste Comte pense que les populations attardées pourront arriver à l'état positif sans passer par toutes les étapes de la transition théologico-

métaphysique, à cause de l'action qu'exercera nécessairement sur elles l'Occident régénéré. L'examen de cette question est aujourd'hui prématuré, puisque l'état pleinement positif n'est encore réalisé nulle part.

Je n'ai pas à définir spécialement le fétichisme : il me suffira d'indiquer qu'il comporte divers degrés, depuis l'état des populations océaniennes les plus sauvages jusqu'à la grande civilisation chinoise, si bien analysée par M. Laffitte.

Dans les populations fétichiques devenues sédentaires, où l'esprit abstrait ou métaphysique a pu prendre un essor suffisant, le culte public des fétiches a été remplacé en grande partie par celui des dieux, à la suite d'une transition lente et insensible qui ne permet pas d'assigner une date quelque peu précise au début de la phase théologico-métaphysique.

Ce début a reçu le nom de théocratie. Le régime correspondant est caractérisé essentiellement par la répartition des familles en castes infranchissables, hiérarchisées d'une façon absolue, correspondant chacune à l'une des grandes fonctions de la vie sociale. L'individu, en naissant, appartenait à la caste de son père, et lui restait attaché toute sa vie. Le classement social était absolu. De toutes les castes, la plus éminente était la caste sacerdotale, interprète exclusif des volontés divines, sources de toute politique et de toute morale. Cette caste était divisée en collèges dont chacun correspondait à une divinité particulière et était chargée d'offices spéciaux. De là d'inévitables rivalités et aussi l'impossibilité de se placer au point de vue de l'ensemble des affaires sociales, ce qui empêcha la caste sacerdotale de devenir toute puissante. Elle l'eût été si les croyances avaient pu déjà être monothéiques. La puissance effective ou, comme nous disons aujourd'hui, le pouvoir temporel, appartenait à la seconde caste, celle des rois qui, seule, représentait la patrie ; car l'autorité sacerdotale ne connaît pas de frontières et s'étend partout où existent les mêmes croyances. La troisième caste était celle des militaires, défenseurs nés de la patrie et de l'ordre intérieur, sous le commandement du roi et conformément aux rites sacrés. Venaient ensuite les castes des marchands, des artisans, des agriculteurs, etc., subdivisées elles-mêmes en groupes

distincts correspondant aux diverses spécialités. La démarcation entre les castes industrielles ne semble pas avoir eu cette fixité absolue qu'on observe dans les castes plus élevées dont les fonctions, plus générales, avaient un caractère rigoureusement défini.

Le régime théocratique a rendu possible la conservation définitive des procédés industriels, en même temps qu'il développait à un degré extrême, par la loi d'hérédité physiologique, les aptitudes professionnelles. La plupart des institutions théocratiques semblent avoir été établies pour faire vivre les populations dans le bien-être et dans la paix par le travail régulier; elles ont développé la prévoyance, réglé la production et la consommation. En même temps se perfectionnaient les institutions nées pendant la phase précédente, par l'établissement des règles morales les plus essentielles relatives à la vie de famille et à la sécurité des personnes et des biens, règles qui servent encore et serviront éternellement de base à la conduite des hommes, moyennant les compléments nécessités par l'évolution ultérieure.

La théocratie était, au fond, une tentative de réalisation de l'état pacifique et industriel réservé à l'avenir. Mais cette tentative était alors prématurée et, par la réglementation minutieuse et inflexible qu'elle exigeait, mettait un obstacle à peu près insurmontable au développement nécessaire des forces humaines alors naissantes. Aussi ce régime, tout en provoquant par sa solidité et par ses résultats indestructibles, une admiration et une reconnaissance respectueuses, a-t-il donné lieu à de terribles révoltes et à des haines qui, même après trois mille ans, ne sont pas encore complètement éteintes. On peut dire que, jusqu'à nos jours, toute l'évolution postérieure à la théocratie a été une protestation opiniâtre contre ce qu'avaient de trop absolu et, par conséquent, d'oppressif, le régime des castes, qu'il a fallu démolir pièce à pièce. La révolution, on le voit, date de loin.

Au polythéisme conservateur, tel est le nom donné par Auguste Comte à la théocratie initiale, a succédé ce qu'il a appelé le polythéisme progressif, qu'il a divisé en deux périodes bien distinctes, selon la nature particulère du progrès

que chacune d'elles a réalisé dans notre constitution cérébrale.

Auguste Comte fait remarquer, à ce propos, que le but directement poursuivi par l'homme est sans doute d'améliorer, non point sa nature morale, mais simplement les conditions, surtout matérielles, de son existence ; que néanmoins celles-ci, dans ce qu'elles ont de modifiable, dépendant essentiellement de nos efforts collectifs persistants, c'est, au fond, l'amélioration de l'agent humain, au triple point de vue de l'intelligence, de l'activité et du sentiment, qui devait être et qui a été effectivement le but, au moins implicite, des réformes sociales et le résultat caractéristique de chaque période de l'évolution progressive : l'une ayant développé surtout l'intelligence, l'autre l'activité pratique, la troisième la moralité.

La première de ces périodes a eu pour théâtre la Grèce antique et ses colonies. C'est là, pour des raisons qu'il serait trop long d'exposer ici, et là seulement, que s'est fondée la science abstraite, création dont la portée n'est pas encore, même aujourd'hui, suffisamment comprise, puisqu'on hésite à admettre qu'elle puisse nous donner sur nous-mêmes, au point de vue social et moral, la même puissance qu'elle nous a donnée sur le monde extérieur, tant organique qu'inorganique.

La seconde période, ou période romaine, a développé au plus haut degré les qualités pratiques, audace, prudence, fermeté, en leur donnant une destination collective, la conquête, et, à sa suite, la pacification de toute la partie du monde alors connue, *pacis imponere morem*. Le sentiment social, sous sa forme civique, ou le patriotisme, y atteignit une intensité qui ne sera jamais dépassée; on voit même poindre déjà le sentiment général d'humanité : *nil humani a me alienum puto*.

Au polythéisme progressif ou gréco-romain a succédé la période monothéique qui, en ce qui concerne spécialement l'Occident européen, correspond au moyen âge catholique et féodal. C'est là véritablement le nœud de l'histoire. Cette phase, considérée jusque là comme une époque de ténèbres et de barbarie, a été réhabilitée par Auguste Comte qui y a vu,

non un recul à jamais déplorable, mais au contraire la continuation normale de la période antécédente. Sans entrer dans le détail de cette discussion, je rappellerai les résultats essentiels du moyen âge.

Au point de vue de l'amélioration de la nature humaine, nous lui devons la culture directe du sentiment, et l'habitude de l'effort sur soi, en vue du perfectionnement moral personnel, poursuivi pour lui-même, sans aucune destination pratique déterminée. Cette culture morale a consisté essentiellement dans la compression de la plupart de nos penchants personnels : instincts nutritif, sexuel, destructeur, orgueil et vanité, et dans l'excitation des penchants bienveillants, surtout de la bonté envers les faibles et les malheureux. De là un notable adoucissement des mœurs.

Au point de vue social, d'immenses progrès ont été accomplis et, notamment, le plus important de tous, l'émancipation des esclaves. Ceux-ci obtinrent ce qui avait été jusque-là le privilège des hommes libres, le droit à la famille, au domicile, au choix de la profession, à la propriété; ils purent même participer, dans une mesure d'abord presque insensible, mais qui grandit de plus en plus avec le temps, à la vie publique et devenir des citoyens. La femme, même paysanne ou ouvrière, acquit le caractère de dignité que jusque-là avaient seules présenté les matrones romaines; elle fut, dès lors, non plus la servante, mais la compagne et l'associée de l'homme, jusque dans la vie publique.

Le recrutement du clergé dans toutes les parties de la population vint placer le classement par ordre de mérite en face et au-dessus du classement social par droit de naissance; en même temps que l'obligation du célibat imposé aux prêtres venait détruire la caste sacerdotale. Il n'y eut plus, dès cette époque, que deux castes : la caste royale et la caste militaire ou la noblesse. Le système féodal, tant décrié, offrait du moins ce caractère, si effacé aujourd'hui, et pourtant si nécessaire à l'harmonie sociale, d'obligations réciproques et bien définies à tous les degrés de l'échelle sociale, entre les supérieurs et les inférieurs. Les chefs se reconnaissaient le devoir de protection et de justice : de plus, l'obéissance n'é-

tant plus que conditionnelle, ils durent peu à peu renoncer à l'arbitraire dans le commandement et à l'arrogance envers leurs subordonnés, ceux-ci étant aussi jaloux de leurs droits et de leur dignité personnelle que ceux-là des prérogatives de leur situation.

C'est aussi pendant cette période que s'est opérée l'incorporation des peuples de l'Occident européen à la civilisation issue de la Grèce et de Rome, dont la France, en vertu de son génie propre et de sa position centrale, était devenue le principal organe.

Enfin, l'on vit alors surgir ce qu'Auguste Comte a appelé le chef-d'œuvre politique de la sagesse humaine, c'est-à-dire la division du gouvernement en pouvoir temporel et pouvoir spirituel, indépendants l'un de l'autre et souverains chacun dans son office propre. A celui-ci, le conseil ayant pour sanction la considération ou le mépris publics ; à celui-là le commandement ayant pour sanction la force qui punit ou récompense. Les nations, politiquement indépendantes les unes des autres et souvent rivales ou hostiles, étaient reliées entre elles par l'identité de leurs croyances et leur commune déférence envers le chef suprême de l'Eglise, qui, par son influence sur l'opinion publique générale, prévenait et apaisait les conflts locaux et faisait concourir les princes et les peuples à des opérations collectives, telles que les croisades. Par cette union religieuse, les nations européennes constituaient, en réalité, autant d'organes distincts d'un nouvel être collectif : la chrétienté, ayant à sa tête le pape ; l'autorité de celui-ci, quoique purement spirituelle, était, dans certains cas intéressant la morale, absolument irrésistible.

Ce régime portait en lui des germes de mort et l'histoire moderne nous en retrace la décomposition graduelle. Auguste Comte distingue trois périodes successives : la première, purement critique, pendant laquelle sont peu à peu discrédités les principes sur lesquels reposait le gouvernement, tant spirituel que temporel ; la seconde, ou protestante, qui a détruit en Europe l'unité catholique ; la troisième, ou déiste, qui a achevé la désorganisation du système. Mais, en même temps que se désagrégeait le régime catholico-féodal,

grandissaient, s'organisaient et se combinaient de nouvelles forces qui se substituaient peu à peu aux anciennes : l'une intellectuelle, la science, qui s'emparait des intelligences; l'autre sociale et politique, l'industrie, qui, par la conquête de la richesse, se trouvait posséder en fait la puissance réelle. Auguste Comte fait remarquer que la démolition du régime ancien, théologique et militaire, s'est accomplie plus rapidement que la préparation du régime scientifique et industriel appelé à le remplacer; de sorte que l'explosion révolutionnaire de 1789, qui a détruit irrévocablement l'ancien régime, par la suppression des castes royale et nobiliaire et de la religion d'Etat, est le début d'une crise formidable qui se terminera sans doute par l'installation du régime nouveau, mais dont les incidents ni la durée ne peuvent être prévus avec certitude. Elle durera aussi longtemps que les efforts de reconstruction ne seront pas guidés systématiquement et exclusivement par la science, seule capable d'établir entre la théorie et la pratique l'harmonie nécessaire.

On a cru jusqu'à présent et la plupart des hommes croient encore que les évènements de la vie collective, comme de la vie individuelle, ne dépendent que de la volonté plus ou moins capricieuse, impénétrable et irrésistible, soit d'êtres extérieurs et supérieurs à nous, tels que les fétiches ou les dieux, soit des populations elles-mêmes (le peuple souverain, la volonté générale). Mais il est aujourd'hui démontré et cette opinion commence à prévaloir, qu'il n'y a en réalité d'autre providence que la providence humaine et, de plus, que celle-ci ne peut avoir d'efficacité que si elle agit, sciemment ou non, conformément aux lois immuables, tant explicites qu'implicites, qui régissent toutes choses indépendamment de toute volonté quelconque.

En fait, l'homme, individu ou société, est constamment aux prises avec des difficultés de toute nature et, chaque fois, il se tire d'affaire le moins mal qu'il peut, pourvoyant d'abord au plus pressé qui, le plus souvent, se trouve être aussi le plus important, et ajournant la solution des questions qui semblent accessoires ou moins urgentes. Les institutions sociales ont été ainsi, dans chaque cas, adaptées, non point à

la satisfaction parfaite de tous les besoins actuels ou futurs, mais simplement aux nécessités alors dominantes et dans une mesure ne dépassant guère l'indispensable. Il en est résulté que les besoins momentanément sacrifiés, mais non supprimés, n'ont jamais pu se satisfaire qu'à la condition de modifier plus ou moins profondément l'ordre de choses établi. La poursuite du progrès a donc été partout et toujours plus ou moins perturbatrice, ce que la sagesse populaire a fidèlement exprimé en proclamant que le mieux est l'ennemi du bien. Depuis l'origine des temps historiques jusqu'à nos jours, les perfectionnements d'une certaine importance n'ont jamais été obtenus sans luttes, souvent acharnées et sanglantes, entre les novateurs, toujours révolutionnaires à quelque degré, et les conservateurs, pour le maintien rigoureux du *statu quo* et la garantie des améliorations déjà réalisées et de l'existence sociale elle-même.

On a, de nos jours, érigé cette remarque, relative au passé de notre espèce, en vérité absolue s'appliquant aussi à l'avenir et l'on en a conclu que le recours à la violence est nécessaire et, par suite, légitime, pour faire aboutir les projets de réformes. On n'a pas vu ou voulu voir que ce long et déplorable antagonisme entre l'ordre et le progrès a tenu essentiellement à l'insuffisance des doctrines du passé pour représenter la réalité et l'ensemble des choses; mais qu'il est, au fond, contraire à la nature même de l'organisme collectif qui, de même que l'organisme individuel, tend à se développer et, par conséquent, à se modifier, en même temps qu'à se conserver. La science, étendue désormais aux phénomènes sociaux, est en mesure d'indiquer dès à présent, dans les cas les plus importants, les conditions de conciliation entre le besoin de stabilité et celui d'amélioration, entre l'existence et le mouvement. Il y a longtemps déjà qu'Auguste Comte a exposé que le progrès, loin d'être contraire à l'ordre, en est le développement normal et tend même à le consolider; tandis que l'ordre réel implique le progrès et en est la condition nécessaire.

Mais une telle conciliation n'exige pas seulement que l'on se dégage des théories absolues et *à priori*, tant rétrogrades

que révolutionnaires qui, respectivement, condamnent ou préconisent tout changement quelconque; elle veut aussi que l'on reconnaisse enfin l'insuffisance et le danger de l'empirisme pur et des expédients au jour le jour. Pour sortir définitivement de la crise ouverte par la Révolution française, il faut que, s'élevant au point de vue de l'ensemble des choses, ayant constaté les rapports qu'elles ont entre elles et déterminé l'importance relative de chacune dans le *consensus* social, on comprenne la nécessité d'intervenir dorénavant d'une façon systématique, d'après un plan élaboré d'avance, dont les conséquences, même secondaires et éloignées, aient été prévues et mesurées. Il serait profondément absurde de mépriser l'empirisme, dont le rôle, quelle que puisse être la perfection des théories, demeurera toujours très considérable; mais on a le droit de demander que cet empirisme, toujours étroit et souvent en défaut, soit désormais guidé et réglé, en matière sociale, par la science correspondante, comme il l'est déjà en matière industrielle, et que nos hommes d'Etat deviennent de véritables ingénieurs sociologistes. Reste toutefois une difficulté, qui sera longtemps encore très grande pour le public et même pour bon nombre d'esprits cultivés, celle de savoir distinguer la vraie science des contrefaçons qui la masquent en usurpant son nom.

Mais ce n'est pas seulement au point de vue politique que le Positivisme est indispensable : il l'est, on peut l'affirmer avec certitude, à quelque point de vue que l'on se place. C'est ainsi notamment que les anciennes règles morales, conçues et proclamées comme l'expression de la volonté divine, n'ont plus de fondement assuré pour ceux, et le nombre en augmente rapidement, qui ne croient plus au surnaturel; elles ont ainsi perdu de leur autorité et ne se maintiennent plus qu'en vertu de l'habitude; c'est là une situation grosse de dangers. Et, d'un autre côté, ces règles, établies à des époques anciennes et dans des conditions différentes de celles qui nous sont faites, sont ou inapplicables ou muettes en face des questions nouvelles, et laissent les individus livrés à leur propre sens, c'est-à-dire, au fond, à leurs passions divergentes; de là, une menace pour la paix publique. Il est donc indispen-

sable, et même urgent, que la science s'empare aussi du domaine moral, et vienne épurer et compléter tout cet ensemble de prejugés et d'habitudes qui constitue la moralité humaine. Auguste Comte, après avoir fondé la sociologie, voulut aussi fonder la morale scientifique; il en fut empêché par la mort et ne put que dresser le plan de cette œuvre capitale. Après lui, M. Laffitte a repris la question : il a fait plusieurs fois, d'après le plan d'Auguste Comte, un cours de morale positive dont les leçons ont été publiées pour la plupart et bientôt, sans doute, le seront complètement. La formulation des devoirs qui incombent à chacun dans les sociétés modernes est le plus grand service que l'on puisse rendre aujourd'hui ; car, selon le mot de Tacite, dans les temps troublés, le plus difficile n'est pas de faire son devoir, c'est de le connaître. Or, il est bien évident qu'en ce moment, s'il y a anarchie morale, c'est surtout parce qu'il y a anarchie intellectuelle : *le nombre des vérités a diminué parmi les hommes ;* il faut, comme disent les militaires, sonner au ralliement.

Telle est la tâche que nous nous sommes imposée, tâche difficile et ingrate et qui dépasse certainement les forces et la durée de la vie de chacun de nous, mais qui n'est pas irréalisable, si nous restons unis. Le temps combat pour nous et nous n'avons, pour ainsi dire, qu'à savoir attendre pour réussir finalement.

II

Auguste Comte a exposé que, d'après sa position centrale et l'ensemble de ses antécédents, c'est en France que doit s'établir d'abord le régime scientifique et industriel, ou positif; mais que les autres nations occidentales la suivront de près et ne tarderont pas à former entre elles un être collectif nouveau, auquel il a d'avance donné le nom de République occidentale, analogue dans sa constitution, mais très différent dans ses croyances et son mode général d'activité, à ce qu'on nommait, au moyen âge, la chrétienté. Plus tard, d'autres populations viendront s'unir à ce premier groupement, des collectivités de plus en plus vastes se formeront jusqu'à ce

que soit enfin réalisée l'unité du genre humain. L'Humanité sera alors parvenue à la phase finale ou positive de sa longue et pénible évolution ascendante.

Tout en acceptant à cet égard les vues générales d'Auguste Comte, nous pouvons restreindre notre horizon. La constitution de la République occidentale est un idéal bien suffisant pour nous qui avons, non pas à fonder une doctrine, mais à la propager, et qui sommes ainsi tenus de descendre quelque peu des hauteurs de l'abstraction scientifique et de tenir compte d'une foule de circonstances particulières qu'Auguste Comte avait dû écarter. La réalisation de la République occidentale implique, en effet, de la part des diverses nations et de leurs gouvernements respectifs, la reconnaissance d'un pouvoir spirituel nouveau, venant détruire, par substitution, ce qui reste de l'antique prééminence de la papauté catholique. Nous sommes, cela n'est que trop visible, fort loin d'un tel événement, quoique nous y tendions manifestement.

A chaque instant nous lisons ou nous entendons des déclarations en faveur du principe de l'arbitrage pour régler pacifiquement les conflits internationaux, et il s'en est effectivement produit quelques-uns, dans des litiges, il est vrai, peu importants et que nul ne se souciait de pousser à fond. Il est certain que dans des cas graves, mettant en jeu l'honneur d'une nation puissante ou l'intégrité de son territoire, une proposition d'arbitrage n'aurait aucune chance d'aboutir, et pourtant c'est alors que cette institution serait le plus utile. D'où vient cela ? Précisément de ce qu'il n'y a pas d'opinion publique européenne pour imposer des limites aux ambitions perturbatrices des gouvernements nationaux, dont la conduite n'est habituellement déterminée que par la comparaison entre les profits et les risques. Sans doute, on proteste contre la maxime : la force prime le droit, et chacun prétend mettre la force au service du droit ; mais, dans la pratique, le mot droit représente purement et simplement un intérêt national, légitime assurément aux yeux du gouvernement correspondant, mais regardé non moins sincèrement comme inique par ceux qui ont un intérêt contraire. C'est, d'ailleurs, ce que nous voyons tous les jours dans les conflits entre parti-

culiers; or, les nations ne sont les unes par rapport aux autres que de simples individualités. Il faudrait, en matière internationale, un juge du droit, c'est-à-dire du degré de retenue auquel chacun doit être astreint dans l'intérêt général. Mais, pour qu'une telle fonction puisse être remplie, il faut trois conditions dont aucune n'existe actuellement, à savoir : des principes incontestés permettant de déterminer en chaque cas l'intérêt général; un tribunal à qui le litige doive être soumis et qu'on ne puisse récuser pour partialité ou incompétence; enfin une sanction inévitable et efficace garantissant l'exécution de la sentence. Quels sont ces principes incontestés ? Où trouver l'arbitre ? Comment et par qui serait appliquée la sanction ?

Mais, de ce qu'une chose est présentement impossible, il ne résulte pas qu'elle doive l'être toujours et, si elle est utile et importante, ce qui, dans l'espèce, n'est pas douteux, il ne faut pas craindre d'en poursuivre la réalisation. Or, ce n'est pas impossible, puisque cela a existé : le pape n'était-il pas, au moyen âge, l'arbitre naturel et accepté des conflits entre gouvernements et même entre les princes et leurs sujets, et, quoique sans force personnelle, n'était-il pas, comme organe de l'opinion publique, en mesure de contraindre les plus puissants rebelles à l'obéissance ?

Il est une question internationale qui, pour qu'une paix définitive s'établisse en Europe, devra être quelque jour résolue d'un commun accord ou, pour être plus précis, par voie d'abitrage, c'est celle de la répartition rationnelle du territoire de l'Occident entre les différentes nations dont l'union indissoluble constituera la République occidentale : quelques-unes devenant plus étendues, d'autres étant réduites, d'autres décomposées, d'autres même créées. Une telle proposition, faite aujourd'hui, soulèverait l'hilarité générale; elle serait, en effet, irréalisable, parce qu'il n'existe pas sur ce point d'opinion publique et qu'un comité international, quels que soient son bon vouloir et sa compétence spéciale, ne pourrait, faute de doctrine directrice, aboutir à aucune résolution.

Il s'agit donc d'instituer, en Occident, un pouvoir spirituel

dont le chef, parlant au nom d'une doctrine acceptée de tous, ait pour fonction d'obtenir la subordination habituelle et, au fond, volontaire des intérêts particuliers à l'intérêt général ou, ce qui est la même chose, de la politique à la morale, et de réduire à l'état d'exceptions de plus en plus rares et de moins en moins importantes les conflits aigus ou latents qui sont aujourd'hui la règle et menacent à chaque instant la paix du monde.

Heureusement la doctrine existe depuis Auguste Comte; c'est la philosophie scientifique ou positive, consistant dans la coordination subjective, c'est-à-dire en vue du service de notre espèce, des lois immuables qui régissent le monde, l'homme et la société, et dont la connaissance, en rendant la prévision possible et sûre, permettra de former des projets rationnels, dans l'exécution desquels interviendra le sage empirisme des praticiens. Ceux qui ont pris à tâche de répandre cette doctrine préparent ainsi l'avènement du pouvoir spirituel de l'avenir; car la science, cela est aujourd'hui incontestable et incontesté, a le privilège de pouvoir entraîner l'adhésion de toutes les intelligences et, par conséquent, de déterminer des convictions communes inébranlables, bases de l'entente et du concours des individus et des sociétés. Il est, du reste, bien évident que celui qui enseignera avec compétence cette doctrine générale, s'il présente en outre de suffisantes garanties de moralité et de caractère, obtiendra tout naturellement de ceux qu'il aura instruits confiance, déférence et dévouement, qu'il sera pour eux, au véritable sens du mot, un chef spirituel, dont les avis seront demandés, écoutés et suivis.

Je ne crois pas m'avancer beaucoup en disant qu'il existe aujourd'hui, outre la doctrine directrice, au moins un embryon de pouvoir spirituel positif, même au point de vue international. Cela suffit pour prouver que la question de l'établissement d'un concert européen, d'un arbitrage entre peuples n'est pas insoluble en elle-même; mais il n'y a pas à se dissimuler qu'elle est une des plus difficiles qu'on puisse se poser en ce moment et qu'elle ne pourra se résoudre que graduellement avec le temps.

Pour qu'il y ait une opinion publique occidentale à la fois éclairée et stable, il est visible qu'il faut que des convictions communes se soient formées d'abord dans chaque nation au point de tracer la voie à chaque gouvernement. Le problème de l'union nationale doit logiquement précéder celle de l'union internationale ; mais, en fait, l'un et l'autre sont étroitement solidaires et, vu l'analogie fondamentale qui existe entre les divers peuples occidentaux, ainsi que la nécessité pratique de *sérier* les questions, les deux choses se feront à peu près simultanément. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que les événements réels ne se règlent pas uniquement d'après la logique.

Il serait sans doute intéressant de rechercher, l'une des nations occidentales étant supposée parvenue à l'état final, comment et dans quel ordre les autres y arriveraient à leur tour. Mais c'est là une question prématurée, même au point de vue purement théorique, comme étant encore trop conjecturale. Elle exigerait, du reste, une analyse détaillée de la situation de chaque pays, attendu que le régime positif est, comme tout autre régime, une résultante d'actions diverses dues à des forces distinctes qui ne sont pas développées partout, les unes par rapport aux autres. dans les mêmes proportions. Cette analyse n'a pas été, que je sache, accomplie jusqu'à présent au degré suffisant et je n'aurai pas la témérité de l'entreprendre ici.

C'est à cette même absence d'opinion publique sur les points essentiels, autrement dit à l'anarchie intellectuelle, qu'il faut attribuer les divisions qu'on observe au sein de chaque nation (et même de chaque famille) et qui, si elles pouvaient persister, rendraient impossible l'existence collective, l'entente étant la première condition de la vie en commun. Heureusement les habitudes de sagesse résultées du passé et les nécessités pratiques font contre-poids et posent à l'agitation déréglée dont nous sommes témoins et aux divagations elles-mêmes des limites infranchissables ; mais elles n'ont pas le pouvoir d'apaiser cette agitation vraiment maladive qui risque d'aboutir, d'un moment à l'autre, à d'effrayantes convulsions. Nous en avons eu déjà quelques exemples : il suffit

de citer les insurrections françaises de juin 1848 et de mars 1871, mais le phénomène est loin d'être spécial à la France.

Je ne m'étendrai pas sur les inconvénients et les dangers de cette anarchie intellectuelle. Le tableau en a été fait de main de maître par Auguste Comte, il y a plus d'un demi-siècle et l'on ne pourrait y ajouter aujourd'hui rien d'essentiel, parce que, selon sa coutume, Auguste Comte est allé au fond des choses, sans s'arrêter aux détails superficiels. En même temps que le mal, il a d'ailleurs signalé le remède, et ce remède, c'est celui que j'indiquais tout à l'heure au sujet des rapports internationaux, c'est-à-dire l'avènement d'un nouveau pouvoir spirituel ayant pour mission de formuler, d'enseigner à tous et de rappeler en temps et lieu les règles de la morale démontrée relatives à la vie publique comme à la vie privée.

Quoique cet état de désarroi intellectuel soit favorable à l'élévation des intrigants et des médiocres, il n'est cependant pas absolument contraire à la pénétration des saines doctrines. On peut même remarquer déjà que le public commence à être fatigué de ces discussions sans fin, de ces réclames sans pudeur et de la stérile indécision qui en résulte. Les abstentions électorales sont un symptôme de cette fatigue. Au fond, les intentions sont bonnes, chacun veut sincèrement le bien général et l'on ne demande qu'à suivre une direction qui ait fait ses preuves d'honnêteté et de compétence. Seulement l'on est devenu, et pour cause, extrêmement méfiant; de plus, quoique l'on tienne la science en très haute estime, on demeure perplexe en face de théories qui se réclament de la science et conduisent néanmoins à des conclusions différentes et souvent opposées. L'éducation publique n'est pas faite encore et pourtant les éducateurs sont légion et les programmes d'éducation innombrables. Le triage finira sans doute par s'opérer, mais après combien de temps, et que de catastrophes peuvent survenir dans l'intervalle qu'une pénétration plus rapide et plus sûre des conceptions sociales et morales du Positivisme eût probablement permis de conjurer ou tout au moins d'atténuer.

Il semble bien que la prédiction d'Auguste Comte, relativement à l'initiative de la France dans l'acceptation du Positivisme doive se réaliser, quoique les évènements survenus depuis la mort de notre maître et notamment depuis 1870 aient rendu cette initiative plus difficile et, par suite, plus éloignée.

Si nous considérons, en effet, les principaux éléments de l'organisation sociale, nous pouvons constater qu'ils sont, pour la plupart, mieux préparés en France que partout ailleurs.

C'est ainsi qu'on n'y voit plus aujourd'hui, ni dans les institutions, ni dans les esprits, aucune trace du régime des castes, la naissance n'étant plus la condition formelle et unique, impliquant à la fois droit et obligation absolus, de l'exercice d'aucune profession, soit générale, soit même spéciale. Il y a un siècle qu'il en est ainsi et il est toujours possible légalement, sinon facile en pratique, de mettre, selon la formule anglaise : the right man in the right place.

La République est maintenant installée en France d'une façon définitive. Une surprise analogue à celle qui a amené l'Empire n'est plus guère à redouter, quoiqu'elle ne soit pas absolument impossible. Sans doute, il y a des prétendants au trône ; mais le succès problématique de l'un d'eux ne serait qu'un épisode de courte durée, un arrêt passager ou plutôt un ralentissement momentané du mouvement qui emporte la France vers ses nouvelles destinées et qui implique la forme républicaine du gouvernement. Il est vrai que l'on confond trop la notion de République avec celle de parlementarisme ; mais le bon sens public commence à faire justice de cette métaphysique surannée, d'après laquelle ceux à qui les citoyens confient le soin de contrôler les actes du pouvoir exécutif, essentiellement en matière de finances, seraient en réalité le véritable gouvernement, de qui relèvent les ministres et l'administration publique. On reviendra bientôt, il faut l'espérer, à une notion plus exacte du mécanisme politique.

De plus, les institutions françaises ont pris un caractère complètement laïque, ce qui signifie qu'elles sont décidément et résolument considérées comme ne se rapportant qu'à

des intérêts purement sociaux et comme étrangères à toute préoccupation d'un avenir qui ne serait pas exclusivement humain et terrestre, pour ne pas dire exclusivement français. Dieu, comme le proclame opiniâtrément M. Laffitte, n'est plus d'ordre public, il ne peut être que d'ordre privé et même strictement personnel. La théologie, en effet, n'intervient plus officiellement et de droit dans les affaires publiques, pas même dans les protocoles administratifs, et l'on peut s'assurer qu'elle tombe rapidement en désuétude en ce qui concerne la vie privée. Assurément le clergé, principalement mais non exclusivement le clergé catholique, réagit de toutes ses forces et par les nombreux moyens dont il dispose ; mais son influence ne s'exerce que sur une partie de la bourgeoisie, et encore pourrait-on dire que c'est moins en vertu des convictions réelles et du devouement sincère de celle-ci qu'il s'en concilie la faveur, qu'à cause des avantages positifs, tels que mariages riches, relations brillantes et profitables, dont il est encore le dispensateur occulte, mais dans une proportion bien moindre qu'autrefois et qui décroît chaque jour. Quoi qu'il en soit, le peuple proprement dit lui échappe et ne se laissera pas ressaisir.

Jadis le clergé avait entre ses mains l'éducation de toute la jeunesse, l'opinion lui était favorable, il constituait dans l'Etat un ordre privilégié, possesseur de grandes richesses et jouissant d'une influence prépondérante. Il n'a pas su garder tout cela ; il voudrait sans doute le reprendre, mais comment? Il finira sans doute par reconnaître lui-même que son rôle politique et social est fini et qu'il doit se contenter d'une action purement morale qui, devant être utile longtemps encore, lui assurera le respect et la sympathie que lui ont aliénés ses prétentions exorbitantes à une domination qu'il n'est plus en état d'exercer, puisqu'il n'a plus comme autrefois la supériorité des lumières. Tant qu'il n'aura pas désarmé, et la nature absolue de sa doctrine ne permet guère d'espérer qu'il le fasse volontairement, le cléricalisme restera l'ennemi souple, patient, tenace et perfide dont on ne saurait trop se défier. Il est profondément regrettable que certains de nos hommes d'Etat, par faiblesse, par présomption ou par

ingénuité se laissent aller à des complaisances ou tombent dans des pièges saintement tendus. Tout cela passera, ce n'est pas douteux ; on ne remonte pas le cours des siècles ; mais une réserve prudente sera longtemps encore nécessaire. Le christianisme, il ne faut pas le perdre de vue, est une doctrine essentiellement individualiste : « Où tous les hommes vont, aucuns ne vont ensemble ». Le sacerdoce, il est vrai, a dû, dans la pratique, tenir compte de l'existence de la société ; mais ses recommandations à ce sujet ne concernent, sous le nom de charité, que des relations d'individu à individu; les seuls préceptes ayant un caractère politique et social sont la bonté de la part des puissants, et la soumission résignée de la part des inférieurs. Abstraction faite du but surnaturel et mystique qu'il donne à la vie humaine, le catholicisme peut être considéré comme une tentative pour passer directement de l'union simplement familiale à l'union religieuse universelle, en franchissant l'union nationale dont il méconnait la nécessité. Le patriotisme n'est pas, en effet, au nombre des vertus chrétiennes. Et cependant l'homme n'est pas né seulement pour le sentiment et la contemplation, sa destinée est surtout d'agir. Or, c'est la patrie qui fournit à l'activité humaine ses matériaux et ses moyens d'action, et lui donne un but précis : l'accomplissement d'une fonction sociale, permettant à chacun de réclamer le concours des autres en échange des services qu'il rend. La vie de famille n'est qu'une préparation à la vie civique et la vie religieuse qu'un complément, nécessaire d'ailleurs : l'homme est surtout un citoyen. Il y a donc, par la nature même des choses, une certaine incompatibilité entre le gouvernement des Etats et les prétentions théocratiques du clergé, de même qu'entre les devoirs du citoyen et ceux du parfait chrétien : il y a des cas où il faut choisir entre Dieu et la Patrie, tel est celui des lois scolaire et militaire, qualifiées de scélérates et énergiquement combattues par le parti clérical. La prudence pontificale a bien pu enlever à la lutte son caractère de violence et de rébellion ouverte, elle ne saurait effacer la contradiction entre les lois de l'Etat laïque et la doctrine de l'Eglise. Aucun dépositaire du pouvoir civil n'a le droit de faire la moindre

concession, si anodine qu'elle puisse paraître, aux revendications cléricales : ce serait une véritable trahison.

Au point de vue de ce qu'on nomme la question sociale, la situation française serait, dit-on, moins favorable que celle de l'Angleterre à la solution positive de ce grave problème. Il est exact que la transformation se fera, non par le prolétariat lui-même, — il n'a aucune idée nette de la nature de cette transformation, ni des moyens qui peuvent y conduire et qui, d'ailleurs, ne sont pas à sa disposition ; — mais par l'initiative des classes supérieures, c'est-à-dire, en Angleterre comme en France, de la bourgeoisie riche et instruite. Mais il ne faut pas oublier que la bourgeoisie ne se décidera à prendre une telle initiative que sous le poids de l'opinion publique et que cette opinion n'est pas encore faite. Il se peut que les chefs industriels anglais, instruits par une plus longue expérience, comprennent mieux que les nôtres la nécessité de se rapprocher davantage de leurs ouvriers ; mais le problème n'est pas seulement économique, il est d'abord intellectuel, ensuite moral et, de plus, politique, car toutes les solutions se tiennent. La bourgeoisie anglaise acceptera-t-elle plutôt que la bourgeoisie française les conceptions positivistes ? Telle me paraît être, au fond, la véritable question et j'avoue que je conserve quelques doutes sur ce point de priorité, secondaire d'ailleurs.

Je ne pousserai pas plus loin cette analyse : ce que j'ai dit suffit, je crois, à montrer que le terrain est, en France, assez déblayé pour que l'action positiviste puisse s'y exercer utilement ; mais est-il assez préparé pour que cette action soit aussi prompte qu'il serait nécessaire ?

Si l'on considère la pénétration croissante des théories d'Auguste Comte en matière philosophique et politique, on peut concevoir de légitimes espérances.

On sait qu'Auguste Comte a annoncé que le gouvernement français passerait, à l'égard du Positivisme, par trois états : qu'il serait d'abord sceptique, n'osant ni combattre, ni favoriser ; qu'il deviendrait ensuite sympathique, sans toutefois se déclarer nettement ; et qu'enfin il proclamerait hautement son adhésion aux principes positivistes. Je crois que nous sommes entrés depuis quelque temps déjà dans la seconde

de ces phases et que nous nous acheminons vers la troisième. L'attitude résolument organique de M. Laffitte en matière politique, comme en toute autre, du reste, et la sagacité dont il a toujours fait preuve dans son appréciation des évènements ont puissamment contribué à hâter l'influence politique du Positivisme, influence dont la réalité est aujourd'hui manifeste. Je croirais commettre une inpardonnable indiscrétion en citant des faits à cet égard ; notre devise : vivre au grand jour, n'oblige que nous et ne nous donne pas le droit de mettre en lumière, sans leur aveu, ceux qui semblent vouloir rester dans l'ombre.

Au point de vue philosophique, nous pouvons constater que nos idées font sur le monde universitaire une impression croissante ; de nombreux témoignages de sympathie nous sont venus de ce côté. Cela est d'un bon augure pour la modification de l'esprit public sur lequel les professeurs ont naturellement une influence considérable. Quoique l'enseignement public doive devenir purement spécial, vu l'incompétence de l'Etat en matière de doctrine philosophique, il n'en est pas moins extrêmement satisfaisant de voir que ce qui subsiste encore d'enseignement général prend un caractère de plus en plus positif, et que l'ancienne métaphysique éclectique se trouve ainsi graduellement éliminée. La substitution, néanmoins, est encore trop partielle pour déterminer des convictions profondes ; mais si l'on forme ainsi beaucoup de sceptiques, on donne à quelques-uns le moyen de sortir du doute, et de ceux-ci bon nombre viendront à nous.

Parlerai-je encore, au point de vue esthétique et, pourquoi ne dirais-je pas le mot, au point de vue religieux et même cultuel, de cette tendance croissante de la population à honorer, peut-être sans discernement suffisant, les hommes célèbres du passé et même d'un passé récent ? N'est-ce pas le signe manifeste que la *Religion de l'Humanité*, fondée par Auguste Comte, et que nous représentons ici, répond à un véritable besoin public ? Notre tâche, à ce point de vue, est, comme en tout autre cas d'ailleurs, de coordonner, de régulariser, en en mot, de systématiser ce qui se fait spontanément et un peu à l'aventure.

Je pourrais citer d'autres exemples montrant que la situation française est éminemment favorable au prompt avènement du Positivisme ; mais l'heure s'avance et je dois dire aussi quelques mots des obstacles considérables que nous rencontrons sur notre route.

La pénétration de nos idées dans le public est soumise à ce que M. Laffitte appelle la loi de la masse. Comme en mécanique, la vitesse du mouvement social est en raison inverse de la masse du mobile. Si l'on considère le nombre immense des cerveaux qu'il s'agit de modifier, on voit qu'il faut, de toute nécessité, le nombre des propagateurs étant très limité, un temps très considérable pour produire des résultats appréciables. Mais si, de plus, on tient compte de l'extrême lenteur que met chaque cerveau à se modifier, même sur un seul point et, à plus forte raison, s'il s'agit d'un vaste ensemble de propositions, on ne peut s'empêcher d'être surpris que le Positivisme soit déjà un peu connu. Chacun de nous a fait l'expérience de cette extrême lenteur. Il faut d'abord chasser des notions souvent profondément enracinées et leur en substituer d'autres, puis coordonner celles-ci : en un mot, s'assimiler la doctrine. Il faut ensuite renoncer à d'anciennes habitudes et en contracter d'autres en harmonie avec les opinions nouvelles. Les années se passent dans cette difficile préparation et l'on parvient quelquefois à la vieillesse sans l'avoir suffisamment accomplie. Faut-il s'étonner des découragements qui se produisent, du nombre considérable de personnes qui sont venues à nous, croyant à la possibilité d'une rapide transformation, et qui, rebutées, sont restées en route ? Il en sera ainsi longtemps encore et l'on doit être reconnaissant envers ceux qui n'ont jamais désespéré ; il y avait à cela quelque mérite.

La difficulté de la doctrine est, pour beaucoup de personnes sympathiques à quelques-unes des conséquences qui en découlent, un sujet d'effroi. C'est à tort. Les théories positivistes sont, il est vrai, d'ordre rigoureusement et exclusivement scientifique ; mais, comme toutes les propositions scientifiques, elles n'ont pas besoin d'être démontrées à tout le monde, il suffit qu'elles soient démontrables. Ceux qui, voués à l'enseignement et au conseil, ne peuvent se soustraire

à l'obligation de connaître les démonstrations, seront toujours en nombre très restreint. La grande masse acceptera de confiance sur la foi des hommes compétents, mais non pas, comme les fidèles des anciennes croyances, d'une façon aveugle. Ce ne sera jamais, selon l'expression des légistes, que sous bénéfice d'inventaire ; il sera toujours possible, en effet, de contrôler le bien fondé de chaque proposition par la comparaison entre les prévisions théoriques et les conséquences pratiques. Cela suffit à déterminer la certitude et le public se contente généralement de vérifications expérimentales pour asseoir ses convictions. Quand il s'agit des phénomènes sociaux, au milieu desquels nous sommes constamment plongés, le nombre des vérifications possibles est pour ainsi dire indéfini. Aussi est-il incomparablement moins difficile d'obtenir des adhésions totales, et surtout partielles, qu'on ne l'imagine. Sinon, comment expliquerait-on qu'il soit venu à nous des femmes et des prolétaires, c'est-à-dire des personnes dépourvues de culture scientifique ? Et ce ne sont pas les adhésions les moins fermes ni les moins précieuses. Le difficile est de former des hommes aptes à la propagande publique et surtout à l'enseignement, et, une fois formés, d'obtenir qu'ils se vouent entièrement à cette tâche. Outre les qualités intellectuelles et morales, il faut aussi du loisir et cela nécessite des conditions matérielles qui, jusqu'à présent, n'ont pu être remplies que très exceptionnellement, et d'une façon à peine suffisante. Aussi notre recrutement s'opère-t-il avec une affligeante lenteur, eu égard aux nécessités de la situation.

Mais il ne dépend pas de nous seuls que notre action soit plus étendue et plus prompte : encore faut-il que le milieu sur lequel s'exerce cette action ne soit pas trop réfractaire. Or, les circonstances actuelles rendent nos efforts particulièrement ingrats. Depuis 1871, la France a été constamment préoccupée de la possibilité d'une guerre soudaine, mettant en péril jusqu'à son existence comme nation distincte. D'autre part, les luttes politiques intérieures, pour l'établissement et le maintien de la République, contre les partisans des régimes déchus, activement soutenus par le clergé catholique ; enfin,

les bruyantes revendications socialistes ont contribué à maintenir le public dans une continuelle inquiétude du lendemain et poussé les esprits à se préoccuper presque exclusivement de solutions immédiates et d'ordre purement matériel. On est trop pressé et en même temps trop inquiet pour prêter l'attention convenable à des solutions qui sont avant tout de nature intellectuelle et morale et qui ne produiront qu'ensuite des résultats matériels.

La brusque extension donnée à l'instruction à tous les degrés n'a pas été sans entraîner des conséquences fâcheuses, passagères heureusement, en donnant des facilités exceptionnelles au déclassement. De là, pour la jeunesse, une instruction essentiellement professionnelle et, par suite, le dédain et tout ce qui a le caractère de généralité théorique sans avoir d'utilité immédiatement pratique. Si cela devait persister, il en résulterait pour notre pays un déplorable affaiblissement mental et moral; mais ce n'est là, heureusement, qu'un trouble momentané.

III

Le coup d'œil que nous venons de jeter sur la situation actuelle nous y a fait remarquer certaines particularités qui rendent notre tâche plus difficile. Nous sommes donc obligés de coordonner davantage nos efforts, de les concentrer sur certains points bien déterminés, en sacrifiant momentanément les autres, au lieu de les faire porter successivement sur tous, au hasard des événements, ou de les disperser en tous sens, au gré des fantaisies individuelles. Nous sommes trop peu nombreux et trop peu disponibles pour nous permettre la moindre déperdition de forces. Nous serions vraiment coupables si, sous prétexte de liberté, nous nous laissions aller à remplacer l'action collective, dans laquelle chacun assiste les autres et en est aidé, par l'action individuelle isolée, visiblement impuissante pour atteindre le but que nous nous sommes proposé. Ce serait, en réalité, renoncer à notre tâche. Le résultat ne serait pas moins funeste si, trop préoccupés des circonstances du moment, nous voulions intervenir chaque fois que l'occa-

sion s'en présente, pour faire prévaloir nos idées sur tel ou tel point particulier. Quittant ainsi le point de vue d'ensemble qui seul fait notre raison d'être et maintient notre union, nous nous épuiserions en vains efforts et nous donnerions aux divergences de vues sur les points secondaires une telle importance que nous ne tarderions pas à nous dissoudre. Il faut éviter ce double écueil.

Le ralliement et le concours des positivistes se sont opérés spontanément et chacun de nous en comprend l'impérieuse nécessité. Je n'ai donc pas à insister sur le point de savoir si nous devons maintenir et resserrer notre union. Mais il n'est pas inutile de mettre en lumière les conditions auxquelles notre groupement doit satisfaire pour produire toute son efficacité.

C'est avant tout l'unité d'action. Or, cela exige que les individus ou les groupes existant en divers lieux soient soumis, volontairement d'ailleurs, à une même direction centrale, laquelle ne peut appartenir qu'à un seul homme. « Toute véritable force sociale, dit Auguste Comte, résulte d'un concours plus ou moins étendu, résumé par un organe individuel. » Cet organe se trouve ainsi, dans une certaine mesure, isolé du milieu contemporain, devient à son égard une force extérieure et peut ainsi exercer sur son mouvement d'ensemble une action modificatrice plus ou moins intense, qui détermine de la part du milieu une réaction correspondante. L'éparpillement des positivistes en individus isolés ou en groupes indépendants produirait, sinon l'arrêt, du moins un ralentissement notable du mouvement déjà imprimé, et probablement aussi des perturbations nuisibles, tendant à déplacer le centre du mouvement. Or, ce centre est actuellement, et pour plusieurs siècles au moins, fixé à Paris; ce qui donne au groupe parisien et à son chef une importance prépondérante.

La seconde condition est la continuité d'action. Le but poursuivi étant très éloigné et la route qui doit y conduire presque inconnue, puisque la direction seule en est déterminée, il est nécessaire que le groupement des positivistes soit pour ainsi dire perpétuel et que chacun de ses chefs successifs mette tous ses soins à rester dans la ligne qu'auront suivie ses pré-

décesseurs. La persistance de cette action aura pour effet d'ajouter à chaque instant une impulsion nouvelle à toutes celles qui auront été déjà imprimées et, par suite, de donner au mouvement une vitesse de plus en plus grande dont l'extrême lenteur de nos débuts ne peut nous donner qu'une idée insuffisante et même erronée. Cette considération doit nous rassurer pleinement sur le résultat final, sans toutefois nous faire négliger les précautions nécessaires contre les déviations, dangereuses surtout au début.

La permanence de notre groupement est propre à nous faire envisager sans trouble et même sans hostilité la plupart des tentatives qui ont été, sont ou seront faites pour discréditer ou, ce qui est pis encore, pour dénaturer, sous prétexte de la rectifier, de la compléter ou de l'appliquer, la doctrine fondée par Auguste Comte. Qu'elles soient faites de bonne ou de mauvaise foi, ces tentatives consistent en général à ne considérer qu'une partie de l'œuvre de Comte, soit pour rejeter le tout d'après quelques passages mal compris, soit seulement pour protester contre le reste de son œuvre et les applications qui pourraient en être tentées, soit enfin pour en faire le point de départ d'une synthèse différente de celle qu'il a effectuée lui-même.

J'estime, pour mon compte, que nous n'avons pas de temps à perdre en réfutations de ces doctrines pseudo-positives, dont l'influence, très restreinte, ne se prolongera guère au delà de la vie de leurs auteurs et qui seront bientôt totalement oubliées, si nous persévérons dans notre tactique, consistant à propager essentiellement nos propres idées, en réservant nos critiques aux opinions qui, étant très répandues dans le public, sont de nature à présenter des dangers immédiats, à cause des applications inconsidérées qu'on pourrait vouloir en faire.

C'est ainsi que nous avons procédé jusqu'à présent, à de très rares exceptions près, et nous avons pu expérimenter la valeur de cette méthode qui, entre autres avantages, a celui d'épargner les forces en ne les appliquant qu'aux objets les plus importants.

Ce serait peut-être le moment de rappeler complaisamment

ce que nous avons fait jusqu'à présent; mais le temps me presse; je ne m'attarderai donc pas à vous dire ce que nous savons tous et ce qui, d'ailleurs, a été relevé, depuis 16 ans, dans la *Revue occidentale*. De grands progrès ont été accomplis. Il y a vingt ans, le Positivisme était peu et mal connu; on ne le nommait que bien rarement et ce n'était guère que pour le tourner en dérision. Aujourd'hui, il fait assez bonne figure dans le monde. Assurément ce résultat, pour ne parler que de la France, est dû essentiellement à l'action personnelle de M. Laffitte et nous nous plaisons à lui en rapporter tout l'honneur. Toutefois, il est juste de reconnaître que l'influence qu'il a conquise résulte, dans une mesure restreinte, si l'on veut, mais réelle et appréciable, de ce qu'il se présentait, non comme individu, mais comme le chef d'un groupe organisé dont le concours lui était assuré et dont quelques membres avaient eux-mêmes, par leurs travaux propres, acquis une notoriété méritée.

Au reste, il est une part très importante de notre action qui échappe complètement au public, mais qu'il subit néanmoins : c'est cette propagande, pour ainsi dire moléculaire, que chacun de nous fait constamment autour de lui et dont le mode principal est la conversation familière. C'est ainsi qu'un grand nombre d'entre nous, dont le nom ne sera probablement jamais cité dans aucun journal, rendent à chaque instant des services considérables à notre cause par la modification insensible qu'ils opèrent dans les esprits. Notre éminent et regretté confrère, Fabien Magnin, qui excellait dans ce genre de propagande, avait coutume de dire à ce sujet que l'on doit toujours parler hardiment, parce que rien n'est jamais perdu, la semence jetée au hasard finissant tôt ou tard par lever et produire des fruits. C'est là, on peut le dire, la base de notre action et cela explique la pénétration, sous forme fragmentaire le plus souvent, mais parfois aussi synthétique, de nos principales idées, et les recrues presque toujours inattendues qui nous arrivent. Nos fêtes, nos réunions diverses ont pour but et aussi pour résultat de donner à cette propagande spontanée l'homogénéité nécessaire et de stimuler le zèle de chacun. L'enseignement proprement

dit, par la parole et par la plume, en forme le complément systématique indispensable, non-seulement parce qu'il s'adresse directement au public, mais surtout peut-être parce qu'il alimente et perfectionne la propagande individuelle en fournissant des arguments, en ouvrant d'autres horizons, en maintenant surtout au point de vue d'ensemble et rappelant constamment le but social et moral de nos efforts. L'enseignement de M. Laffitte est, sous ce rapport, un modèle incomparable, dont les prolétaires positivistes apprécient exactement, par le profit qu'ils en tirent pour leur action propre, la haute valeur pratique au point de vue de la modification, tant indirecte que directe, des cerveaux.

L'établissement d'une suffisante harmonie sociale, par la formation de convictions communes inébranlables, étant le but assigné aux efforts des positivistes, il est visible que ce but ne peut être atteint que par un enseignement exclusivement scientifique, portant sur tout ce qu'il est nécessaire à l'homme de connaître pour remplir convenablement ses devoirs sociaux. La morale démontrée doit ainsi être le dernier degré de cet enseignement; et les autres sciences ne forment en réalité que le préambule de la morale. Chacune de celles-ci devra ainsi être condensée et réduite à ce qui est strictement indispensable à sa destination finale. Le programme a, du reste, été tracé par Auguste Comte avec toute la précision désirable.

Il faut reconnaître qu'un tel enseignement est présentement irréalisable faute d'élèves et aussi faute d'un nombre suffisant de professeurs ayant reçu et capables de donner un enseignement encyclopédique ainsi condensé; mais il faut reconnaître aussi que rien de décisif ne sera accompli, tant que l'on n'aura pas fondé ce qu'Auguste Comte a appelé l'école positive, c'est-à-dire un établissement où puisse se former le corps enseignant. Ce n'est pas à dire que l'école positive doive être seulement une pépinière de professeurs, de savants et de philosophes. Son enseignement scientifique, purement théorique, mais complet sous ce rapport, pourra servir de point de départ à des carrières quelconques, pourvu qu'il soit suivi des études techniques et de l'apprentissage

qu'exige l'exercice de toute profession spéciale. C'est là que se recrutera un jour le personnel supérieur des grands services publics, devenus ainsi homogènes entre eux et avec le pouvoir spirituel ou théorique. La fondation de l'Ecole polytechnique par la Convention nationale, il y a un siècle, doit être regardée comme une tentative prématurée de réalisation de cette conception. Une telle homogénéité était alors impossible, puisque la science pure ou abstraite ne dépassait pas alors le domaine inorganique. Elle ne serait même pas possible aujourd'hui, le caractère professionnel et, par suite, dispersif que prend de plus en plus l'instruction scientifique donnée dans les écoles publiques ou privées, ne permettant à personne, si intelligent et si laborieux qu'il soit, d'acquérir aujourd'hui dans sa jeunesse une instruction théorique vraiment encyclopédique et approfondie sur tous les points, et les programmes de l'Ecole polytechnique n'ayant pu jusqu'ici être étendus aux études biologiques. La création d'une école positive sera le signe de l'acceptation définitive du Positivisme comme doctrine directrice. Tel est le but précis auquel doivent tendre finalement les efforts de la nouvelle génération positive; de même que ceux de la première ont eu pour destination la constitution de ce que M. Laffitte a appelé l'enseignement populaire supérieur et dont il a lui-même fourni le type.

Cet enseignement populaire supérieur est l'étape nécessaire que nous devons franchir pour que la fondation d'une école positive devienne possible, puisqu'il aura pour résultat d'accroître assez le nombre des familles positivistes pour que l'éducation de leurs enfants devienne un besoin général, réclamant impérieusement satisfaction. Il est d'ailleurs évident que la fondation de l'école positive et des écoles d'adolescents ne rendra pas inutile l'enseignement populaire supérieur, qui s'adresse surtout aux adultes. Il subsistera comme complément de l'enseignement normal.

L'enseignement positiviste a été jusqu'à présent et doit toujours rester libre et gratuit, parce qu'il est destiné à tous sans exception : la science, construction collective, étant un capital collectif qu'il faut mettre à la portée de chacun dans

l'intérêt de tous. Notre société d'enseignement populaire supérieur, laissant aux particuliers, aux associations, aux municipalités et à l'Etat le soin de créer et d'entretenir l'enseignement technique ou professionnel, est appelée à combler autant que possible une lacune immense de l'éducation actuelle : lacune signalée depuis longtemps, dont on commence à se préoccuper, et qui résulte du discrédit dans lequel sont tombées les anciennes croyances théologiques. Il n'y a plus d'instruction générale propre à maintenir l'entente et l'harmonie entre les hommes; tandis que, par le développement de l'industrie et la spécialisation croissante des occupations, les points communs se réduisent à ce qu'on a pu retenir des leçons de l'école primaire. C'est donc un enseignement général que nous nous proposons de donner à la population, enseignement consistant en cours et en conférences portant sur la philosophie scientifique et sur les sciences ou portions de sciences qui ne sont encore exposées nulle part : en particulier sur la biologie, la sociologie et la morale, le tout complété par des visites collectives, véritables pélerinages aux lieux qui rappellent les grands hommes, les grands événements et les grandes institutions du passé.

Il est visible qu'un tel programme, dans quelques proportions modestes qu'il soit réalisé, entraîne des frais assez élevés, même sans sortir de Paris et, à plus forte raison, s'il s'agit de conférences isolées ou multiples à faire en province, ou même, dans certains cas, à l'étranger. Ces frais, consistant en locations de salles, en annonces, en indemnités de déplacement, etc., n'ont été couverts jusqu'à présent que par des souscriptions ne dépassant pas une somme totale assez faible et variable d'une année à l'autre ; il n'a pas encore été possible d'attribuer un traitement fixe aux professeurs, ni même d'indemniser les conférenciers. Nul ne peut ainsi consacrer à l'enseignement positiviste que des loisirs souvent fort minimes et, de plus, irréguliers. La continuation de cet état de choses ne nous empêcherait pas de faire notre devoir, mais elle ne permettrait pas à notre action de prendre le développement que rend nécessaire la pénétration croissante des conceptions positivistes. Le besoin auquel répond l'enseignement général

que nous voulons donner est un besoin capital et des plus urgents; en dehors de nous, nul ne veut ou ne peut lui donner satisfaction, et nous sommes actuellement hors d'état de le faire dans une mesure suffisante. Aussi des démarches ont-elles été faites en vue d'obtenir des pouvoirs publics que la société positiviste d'enseignement populaire supérieur soit reconnue d'utilité publique. Cela nous permettrait de recevoir des dons et de constituer peu à peu, ce qui ne nous a pas été possible jusqu'à présent, un capital dont les revenus suffisent à faire face aux frais de notre organisation intérieure. Il ne tarderait pas à se produire, nous en avons la ferme espérance, des excédents disponibles que nous affecterions à notre action extérieure et qui donneraient finalement à celle-ci un développement en rapport avec les nécessités de la situation. Qui peut dire à quel point M. Laffitte a été opprimé par l'insuffisance de ressources, et combien il lui a fallu de foi, de sentiment social, d'abnégation et d'énergie pour ne pas abandonner une tâche aussi difficile et aussi ingrate, dans laquelle il n'a pas même eu la consolation de se sentir compris et soutenu par tous les positivistes. Puisse-t-il voir les obstacles matériels contre lesquels il a lutté toute sa vie disparaître promptement, puisse-t-il surtout avoir la certitude que le groupement positiviste est aujourd'hui, grâce à ses soins et à ses efforts, assez solidement constitué, par l'union de tous ses membres, pour que l'œuvre à laquelle il a consacré toute sa vie soit dignement continuée !

L'argent n'est, en effet, que le moyen d'agir, l'essentiel est d'en avoir la volonté; aussi ce qui importe le plus est-il que nous sentions profondément la nécessité de marcher de concert dans la voie qui nous a été tracée, mais d'abord de marcher.

Depuis quelques années, l'activité du groupe parisien a été surtout intérieure, en vue d'une meilleure organisation. Des efforts considérables ont été faits, dont ne peuvent se rendre compte que ceux qui en ont été journellement témoins. Nous devons être profondément reconnaissants à ceux qui, patiemment, obscurément, consacrent le meilleur de leur temps et de leurs forces à la partie de notre action que l'on

pourrait appeler administrative, et qui est devenue entre leurs mains, par les rapports qu'ils ont avec le public et avec nos confrères éloignés, un moyen puissant de propagande et de ralliement. Mais il n'en est pas moins certain qu'au point de vue de l'enseignement, notre activité s'est un peu ralentie et cela est fâcheux. On commence en effet à penser, dans le public, que le Positivisme français consiste à peu près uniquement daus la personne de M. Laffitte; on se demande ce dont nous serions capables sans lui et si notre Société pourrait même subsister. Sous ce dernier rapport, nous avons, grâce à l'acquisition de la maison qu'habitait Auguste Comte et où nous avons fixé notre siège social, un lien matériel qui, seul, suffirait à nous assurer une longue durée. Néanmoins, il y a un grand intérêt à ce que nous manifestions au plus tôt notre existence comme groupe enseignant et que M. Laffitte ne soit plus seul en vue. Son âge, du reste, exige qu'il soit moins souvent et moins longtemps sur la brèche. Il est de notre devoir de le suppléer autant que possible et il appartient à ceux d'entre nous qui ont assez de loisir de se mettre en avant; ils peuvent être certains d'avance du concours de tous les autres et de l'approbation de M. Laffitte qui serait heureux d'une telle initiative.

Ne fût-ce qu'au point de vue de l'accroissement de nos ressources, il est nécessaire que nous appelions et maintenions l'attention sur nous : on ne pourrait reconnaître d'utilité publique une société devenue inactive et nul ne serait tenté de lui donner le moindre appui. Mais cela est nécessaire aussi au point de vue de la permanence de notre groupement, car la vie ne se maintient que par le mouvement. Enfin, puisque nous voulons être et demeurer un centre de ralliement, il faut bien que l'on aperçoive notre drapeau. Il ne nous convient pas, puisque nous ne sommes ni des industriels poursuivant des bénéfices, ni des candidats aux fonctions électives, de faire de la réclame proprement dite; mais nous ne devons pas nous borner à ouvrir nos portes à tout venant; nous devons aussi nous transporter partout où nous aurons chance d'être écoutés. Si l'enseignement régulier de notre doctrine ne peut être confié à tous, parce qu'il doit rester homogène et con-

server un caractère de haute généralité sans se perdre dans les détails, une plus grande liberté est laissée à chacun en matière de propagande : on peut sans inconvénient, et souvent avec avantage, traiter un point particulier, discuter une théorie en honneur, combattre une erreur répandue. La plupart d'entre nous peuvent y prendre part dans une mesure plus ou moins grande. Il n'y a qu'à vouloir et qu'à oser.

Oser, c'est peut-être ce qui nous manque le plus, non par manque de conviction ni de dévouement ; mais beaucoup ne se sentent pas assez sûrs d'eux-mêmes et craignent de compromettre le positivisme en émettant des propositions qui ne seraient pas absolument orthodoxes. C'est un tort. La doctrine est assez fortement établie pour qu'une inexactitude, qui ne porterait, du reste, que sur un point très secondaire et ne serait, après tout, qu'exceptionnelle, suffise à l'ébranler. Et, d'ailleurs, les idées malencontreuses ou erronées qui pourraient être émises ne seraient graves, au point de vue de leur influence sur l'esprit public que si elles émanaient d'un homme ayant acquis déjà une notoriété et une autorité considérables ; ce qui n'est pas le cas pour la plupart d'entre nous. Au reste il n'y a qu'à se préparer de manière à ne rien livrer aux hasards de l'improvisation.

Plusieurs d'entre nous sont aussi retenus par la crainte des railleries ou du blâme émanés, non du public, mais des positivistes eux-mêmes. Il y a là beaucoup d'exagération et même quelque injustice ; car nous savons tous combien est grande la distance entre la conception et la réalisation. Si bien doué que l'on soit et quelques efforts que l'on fasse, on se trouvera toujours par quelque côté au dessous de ce qu'on s'était proposé et de ce qu'il aurait fallu faire. Aussi sommes-nous, par principe, très relatifs dans nos appréciations. Il faut néanmoins reconnaître que nous ne formons pas, comme tant d'autres groupes bien connus, une société d'admiration mutuelle ; nous avons gardé de nos antécédents révolutionnaires (la plupart d'entre nous ont ainsi débuté) une propension à exiger des autres une perfection que, je veux le croire, chacun prend à tâche de réaliser pour son compte, mais dont la préoccupation n'est pas propre à encourager les initiatives. Appelés à con-

courir à une même œuvre, ayant besoin pour cela de nous appuyer les uns sur les autres avec confiance, nous devons nous témoigner en toute circonstance une indulgence réciproque. L'indulgence, au fond, ne consiste pas à fermer les yeux sur les fautes, ce n'est là que de la faiblesse ou de l'indifférence; elle consiste à tenir compte de toutes les circonstances et n'est ainsi que de la justice pure et simple. Mais, pour se livrer à un tel examen, qui exige un certain effort mental, il faut y être porté par une bienveillance naturelle qui, heureusement, ne nous fait pas défaut. Ne soyons sévères que pour nous-mêmes et sachons tenir compte à nos collaborateurs de leur bon vouloir et de leurs efforts pour mieux faire.

Tout cela, néanmoins, serait de peu d'efficacité si les efforts restaient sans coordination. La commune subordination à un chef est une nécessité de tous les temps; car il n'y a pas de société, petite ou grande, naturelle ou artificielle, sans gouvernement. Cette subordination devient de plus en plus aisée à mesure que nous avançons; et quand l'opinion positiviste sera formée et aura prévalu, les défections et les rébellions deviendront très rares et n'auront que peu d'effet; mais actuellement et pendant quelque temps encore, l'influence des individualités restera considérable, soit en bien, soit en mal, sur le résultat de l'action commune. Aussi importe-t-il qu'elle soit soigneusement réglée pour ne pas devenir perturbatrice. La grande supériorité du chef, au point de vue théorique, semble devoir rendre la subordination et par suite le règlement très faciles; elle présente cependant des dangers de dislocation, par suite d'une trop grande inégalité de vitesse entre la tête et le corps. Le chef risque de n'être plus suffisamment compris de tous ceux qui le suivent, et il arrive que quelques-uns s'alarment, refusent d'aller plus loin ou même prennent une autre route. Cela s'est produit pour Auguste Comte et aussi pour M. Laffitte. C'est ainsi que l'on a opposé Auguste Comte à lui-même, en essayant de mettre les œuvres de son âge mûr en contradiction avec celles de sa jeunesse : plus tard, on a opposé à M. Laffitte l'opinion d'Auguste Comte, sans plus de raison et aussi sans plus de succès. La masse des positivistes a

continué à suivre son chef avec confiance; sans s'attarder aux subtilités scolastiques, comprenant que, lorsqu'une doctrine est vérifiable, les erreurs se rectifient tôt ou tard, que la route perdue se retrouve et qu'il n'y a en somme que du temps perdu, tandis que le refus de concours et la dislocation consécutive du groupement rendraient le succès impossible. Dans le Positivisme, les hérésies sont peu de chose, en comparaison des schismes, parce que c'est le concours qui est la chose indispensable et que le concours n'exige l'accord des intelligences que sur les points vraiment essentiels, lesquels sont en petit nombre et peuvent être compris de tout le monde. Quant aux développements théoriques ou aux applications spéciales de la doctrine, nous devons nous en rapporter moins à notre propre sens qu'à celui de l'homme que sa fonction place spontanément au point de vue d'ensemble en même temps qu'elle l'oblige à une extrême prudence. Et quand il s'agit d'un homme de la valeur mentale et morale de M. Laffitte, nous ne devons pas hésiter à regarder nos scrupules logiques ou nos conceptions particulières, comme étant défectueux s'il ne les approuve pas et nous ranger à sa manière de voir, sous réserve d'un examen plus approfondi de notre part. La soumission, a dit Auguste Comte, est la base du perfectionnement. Elle est aussi pour nous la condition du succès.

II. — PATRONS ET OUVRIERS

(*Extrait de* **la Gironde** du 25 septembre 1894.)

Il faut avouer que certains patrons — beaucoup trop nombreux — sont pour les révolutionnaires d'inconscients mais précieux auxiliaires. Nous ne parlons pas de ceux qui jouent aux socialistes, qui, tout en jouissant paisiblement de leur fortune, votent avec les collectivistes ou quémandent leurs suffrages, s'imaginant peut-être qu'ils les désarmeront par leurs flatteries, et qu'au jour de la révolution, ils seront épargnés, et, seuls des infâmes capitalistes, demeureront en possession de leurs biens. Non! Ceux-là sont des ambitieux ou des imbéciles plus ridicules que dangereux.

Mais il y en a d'autres qui, par leur intolérance et leur étroitesse d'esprit, semblent avoir pris à tâche de justifier tous les re-

proches que formulent à l'encontre des patrons les partisans de la lutte des classes. Ils paraissent croire, eux aussi, que les patrons ont des intérêts directement opposés à ceux des ouvriers, qu'employeurs et employés forment deux classes non seulement distinctes, mais ennemies, et qu'ils ne doivent se rencontrer que pour se combattre.

Comment s'étonner, après cela, lorsqu'on voit des chefs d'industrie ne pas comprendre que les patrons et les ouvriers ont des intérêts communs et qu'ils devraient s'unir pour les défendre, comment s'étonner que des ouvriers commettent la même erreur, donnent leur adhésion aux utopies socialistes et aillent grossir l'armée de la Révolution sociale? Or, en accusant d'intolérance et de maladresse certains patrons, nous ne les calomnions point malheureusement. Un incident récent et significatif nous en fournit la preuve.

Ce mois-ci, un Congrès de patrons imprimeurs s'était réuni à Lyon. On n'avait pas invité à ce Congrès des délégués ouvriers, mais il n'y avait là rien que de naturel et de légitime. Personne vraiment n'avait le droit de protester. Mais on avait invité les journaux techniques à se faire représenter au Congrès.

La *Typographie française*, organe officiel de la Fédération française des travailleurs du Livre, avait, comme les autres journaux, reçu une invitation. Tout d'abord, la Fédération n'était pas disposée à accepter cette invitation et à envoyer un délégué au Congrès. Mais l'un des membres du comité directeur, M. Keüfer, exposa qu'il ne fallait pas perdre une excellente occasion de se rapprocher des patrons et d'établir entre eux et les ouvriers des relations moins hostiles et plus cordiales. On se rendit à ces raisons, et M. Keüfer fut délégué au Congrès de Lyon comme représentant de la *Typographie française*.

Il y rencontra de la part de certains maîtres imprimeurs l'hostilité la moins justifiée, et après des incidents qu'il est inutile de rapporter ici, il fut exclu du Congrès. Son exclusion visait sans doute la personnalité de M. Keüfer, mais elle visait et atteignait surtout le journal qu'il représentait et la Fédération des Syndicats ouvriers. C'était, somme toute, une sorte de déclaration de guerre que le Congrès des maîtres imprimeurs envoyait solennellement aux milliers d'ouvriers adhérents à la Fédération.

Une pareille attitude était à tous égards regrettable. Et d'abord, M. Keüfer ne méritait pas d'être l'objet d'une pareille exclusion. Ce n'est point un révolutionnaire, un politicien ambitieux, un arisan de grèves. Certes, il défend avec énergie les intérêts des

ouvriers, ses camarades. C'est son droit et son devoir, mais il les défend sans parti pris, avec autant d'intelligence que de bonne foi. Tout récemment encore, il venait à Bordeaux et dans la région du Sud-Ouest organiser des Syndicats de typographes, mais il prêchait la conciliation avec les patrons et ne craignait pas de faire entendre aux ouvriers toute la vérité, même lorsqu'elle ne leur était point agréable. Ajoutons que M. Keüfer est un homme de talent, qui a l'esprit très cultivé ; il possède des idées générales qui manquent à beaucoup, même parmi les patrons, et les maîtres imprimeurs n'eussent pu que gagner à sa participation au Congrès de Lyon.

Mais laissons même de côté la personnalité respectable et sympathique de M. Keüfer. Supposons même qu'il fût, comme on l'en accusait injustement, un adversaire trop passionné des patrons. Il avait été régulièrement invité. C'était une faute grave de l'exclure et de donner ainsi un solennel et regrettable exemple d'intolérance patronale.

Les maîtres imprimeurs ont-ils donc si grand besoin de cacher aux ouvriers leurs résolutions qu'ils se sentent gênés par la présence d'un seul d'entre eux ? Ont-ils si peu de confiance dans la valeur des motifs qui déterminent leur conduite qu'ils n'osent pas en permettre la libre discussion ? Les ouvriers seraient en droit de le croire.

Heureusement, en cette circonstance, les ouvriers typographes ont eu plus de calme et de tolérance que les patrons. Loin d'exagérer la portée de l'incident et de montrer la moindre aigreur, ils ont continué dans leur organe officiel à recommander la conciliation, la modération. Ils estiment, et il faut les en féliciter, que la raison finira bien par avoir raison. Ils ne croient pas qu'une idée juste devienne fausse parce que des patrons et des ouvriers, également irréfléchis et imprudents, la nient, et ils continuent à la défendre. Ils font œuvre de citoyens intelligents, et tous les hommes de bonne foi les applaudissent.

UNE PROTESTATION

(*Extrait du* **Progrès**, du 9 septembre 1894.)

Monsieur le directeur du journal le *Progrès* de Lyon.

A la suite de l'incident qui s'est produit hier au congrès des im-

primeurs de France, il m'est impossible de quitter la ville de Lyon sans faire connaître à l'opinion publique l'incorrection de la conduite des patrons typographes réunis en congrès à l'Hôtel de Ville, incorrection dont j'ai eu à souffrir et qui atteint la corporation typographique ouvrière tout entière.

Le comité organisateur du congrès patronal avait décidé, par la personne de son président, M. Storck, imprimeur à Lyon, de convoquer également la presse technique sans distinction, et parmi cette presse se trouvait la *Typographie française*, organe officiel de la Fédération française des travailleurs du livre.

Ayant reçu une invitation comme les autres journaux professionnels, le comité central, qui surveille la rédaction de la *Typographie française*, ne crut pas utile, au début, d'envoyer un de ses membres, pour y représenter ce journal, au congrès. Malgré cette première décision, j'insistai auprès de mes collègues parisiens pour les décider à envoyer un délégué, leur faisant ressortir combien il serait maladroit de ne pas profiter de cette circonstance pour se mettre en rapport plus direct avec les patrons et chercher par ce moyen à établir des relations plus cordiales ou moins hostiles.

Je fus assez heureux pour triompher des résistances, et je fus désigné pour me rendre au congrès patronal de Lyon, escomptant trop précipitamment les résultats moraux qui en seraient la suite.

J'assistai aux deux séances de la première journée, sans que personne y fît la moindre opposition ; M. Storck, lui-même, avec qui j'échangeai quelques paroles, le remerciant de son invitation, me répondit qu'il était utile que je fusse présent, cela me permettrait de parler du congrès dans notre organe.

Plusieurs patrons, que je connaissais, et d'autres auxquels je fus présenté, m'adressèrent quelques paroles de sympathie, me félicitant sur mon attitude en ma qualité de délégué de la Fédération typographique. J'étais donc en droit de considérer mon admission au congrès comme définitive, d'autant plus que j'avais demandé avis au secrétaire-correspondant du comité organisateur du congrès, et sa réponse avait été affirmative, se basant sur l'invitation officielle faite à la presse technique.

Mais au début de la séance de la deuxième journée, la situation changea : M. Chamerot, imprimeur parisien, aussi haineux qu'esprit étroit, fit allusion à ma présence au congrès par des propos injurieux, prétendant que je m'étais introduit irrégulièrement au congrès. J'exhibai aussitôt l'invitation qui avait été adressée à la *Typographie française*, invitation accompagnée de l'ordre du jour et des conditions de voyage et de séjour à Lyon.

Ne pouvant cacher son dépit de la « gaffe » qu'il venait de commettre, M. Chamerot se résigna à accepter mon admission ; mais il exprima ses regrets que le comité organisateur eût invité la *Typographie française*, et il se livra à nouveau à des appréciations déso-

bligeantes à mon égard, dont un homme de tact se serait dispensé, surtout dans l'état d'infériorité que me créait ma délégation contestée au milieu des patrons,

A ce moment, M. Storck, que la plus élémentaire loyauté aurait dû déterminer à défendre mon admission comme très naturelle et à faire approuver par le congrès la mesure prise par le comité organisateur, formula quelques vagues explications.

J'aurais donc pu rester au congrès, profitant d'une invitation régulière, bien que contestée par un patron sectaire comme M. Chamerot; mais ma dignité, la dignité du journal que je représentais, la délicatesse exigeaient un vote ferme du congrès sur mon admission, ne voulant pas siéger dans une assemblée patronale où ma présence aurait soulevé l'équivoque ou la suspicion. Je priai donc le président, M. Storck, de faire voter le congrès.

Aussitôt, M. Chamerot, superbe, fier de m'accabler dans une réunion patronale où je ne pouvais me défendre, combattit mon admission par des expressions blessantes, rappelant les évènements de Lille dans lesquels il m'attribua un rôle exagéré, ce qui n'était, d'ailleurs, que la répétition d'un article absolument *mensonger*, publié par lui ou par la maison Danel, dans le *Bulletin des Imprimeurs*, de Paris.

Je m'élevai contre le langage ridicule de M. Chamerot; puis, M. Storck, par complaisance sans doute pour MM. Danel et Chamerot, proposa le vote au congrès en des termes qui prouvaient clairement son approbation au langage indélicat de son collègue parisien.

M. Storck n'osa pas soutenir devant le congrès la mesure qu'il avait prise, il se mit du côté du plus fort contre moi et laissa voter les délégués contre mon admission. En effet, une forte majorité des membres présents donna satisfaction aux sentiments mesquins de M. Chamerot. Je me retirai du congrès déplorant l'aveuglement des patrons qui ne comprenaient pas combien leur vote était compromettant pour la cause si importante des rapports à établir entre patrons et ouvriers.

Voilà, Monsieur le Directeur, les faits que je tenais à porter à la connaissance de vos lecteurs; je tenais à en faire le récit exact afin de bien établir les responsabilités pour l'avenir à la suite d'une pareille attitude.

J'ose espérer que vous insérerez cette lettre malgré sa longueur, en raison des bonnes relations et du concours que nos camarades du syndicat lyonnais ont toujours trouvé auprès de vous.

Avec mes remercîments, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma bien sincère considération.

A. Keufer,
Gérant du journal la *Typographie française*,
Secrétaire de la Fédération du livre.

Il faut approuver, sans réserve, le langage si raisonnable et si ferme de M. Keufer. L'attitude du congrès des imprimeurs est absolument inqualifiable, et nous nous félicitons plus que jamais d'avoir refusé tout concours à cet étrange congrès, organisé par une personnalité lyonnaise dans le seul but d'en tirer une réclame utile.

Le refus de siéger opposé à M. Keufer est un fait grave.

Invité comme gérant du journal la *Typographie française*, c'est son titre de délégué de la Fédération française des travailleurs du livre qui a motivé la brutale décision du congrès. On a donc voulu frapper le représentant des ouvriers typographes. Et on l'a fait sans tenir compte de la situation personnelle et des services de M. Keufer, qui n'a jamais cessé de défendre la cause de la conciliation entre patrons et ouvriers, soit au Conseil supérieur du Travail dont il est membre apprécié, soit comme mandataire des syndicats typographiques. Enfin, M. Keufer venait au congrès de Lyon, dans une pensée toute d'apaisement, puisqu'il est délégué malgré la résistance de certains de ses commettants qui refusaient d'entrer en contact avec une assemblée patronale.

Ce sont là des titres que le congrès n'aurait pas dû méconnaître à une heure où l'on ne saurait soutenir trop énergiquement les ouvriers qui ont le courage de résister aux tendances violentes, — et M. Keufer est de ceux-là. Le congrès a préféré l'écarter avec une dédaigneuse intransigeance, au risque de froisser les légitimes susceptibilités du monde du travail et de jeter le germe de regrettables conflits.

Mais nous devons préciser les responsabilités. Elles incombent d'abord à l'imprimeur parisien qui a demandé en termes discourtois que le délégué des ouvriers fût exclu. Elles incombent aussi et surtout à M. Storck, président du congrès, qui avait invité la rédaction de la *Typographie française*, par une convocation, que nous avons vue, et qui n'a pas osé demander qu'on fît honneur à l'invitation émanant de lui.

Encore une fois, nous protestons de toutes nos forces, et comme imprimeur adhérent au Syndicat des ouvriers typographes de Lyon, et comme journal républicain dévoué aux intérêts des travailleurs.

BULLETIN D'ANGLETERRE

SOCIÉTÉ POSITIVISTE DE NEWTON HALL

(FLEUR DE LIS COURT, FETTER LANE, E. C. LONDON)

PROGRAMME DE L'AUTOMNE 1894.

Les réunions du dimanche reprendront le 7 octobre, lorsque le professeur E.-S. Beesly commencera un cours de quatre leçons sur la « Civilisation primitive ».

7 et 14 octobre, « Fétichisme ».
21 et 28 octobre, « Théocratie ».

Les dimanches, 4, 11, 18 et 25 novembre et les dimanches, 2, 9, 16 et 23 décembre, M. Frédéric Harrison traitera des « Questions sociales et politiques » d'actualité.

Le 30 décembre il n'y aura pas de réunion.

Le 31 décembre (« Jour des Morts »), le discours commémoratif sera prononcé par M. Henry Ellis, à 8 heures du soir.

Le mardi 1er janvier 1895 (« Fête de l'Humanité »), le discours annuel sera fait par M. Frédéric Harrison, à 8 heures du soir.

Les réunions du dimanche commencent à 7 heures du soir.

Le Chœur, sous la direction de M. H. Swain, se réunira les lundis pour travailler, à 9 heures du soir, et commencera le 15 octobre. Dans le but de développer son action, on fait appel à de nouveaux membres.

Le second lundi de chaque mois (8 octobre, 12 novembre et 10 décembre), il y aura un « Social meeting » avec thé et musique, à 8 heures du soir. Toutes les personnes s'intéressant à l'œuvre de la Société sont cordialement invitées.

La *Positivist Review*, publication mensuelle, éditée par le professeur E.-S. Beesly, est mise maintenant en circulation ; on peut se la procurer chez le libraire-éditeur, M. Wm. Reeves, 185, Fled Street E. E. au prix de 3 d., franco par la poste 3 1/2 d. Pour les autres publications de la Société, s'adresser également à M. Reeves.

En ce qui concerne les leçons et les classes de la *Société des jeunes gens* et de la *Société des dames*, voir le programme spécial de ces sociétés.

La Société positiviste se réunira pour la discussion des questions sociales et politiques sous la présidence du professeur Beesly, le dernier lundi de chaque mois, à 8 heures du soir.

La bibliothèque positiviste est ouverte. Les livres peuvent être consultés ou empruntés à la librairie de Newton Hall.

L'admission aux conférences et aux classes est libre et gratuite.

Le trésorier des fonds positivistes est le professeur Beesly, 53, Warrington Crescent, W, auquel toutes les souscriptions devront être envoyées.

Pour plus amples informations, s'adresser par lettre à M. Frédéric Harrison, président du Comité positiviste anglais, ou au secrétaire à Newton Hall.

A l'occasion de la célébration du centenaire de la mort de Gibbon, le comité organisateur a confié à M. Frédéric Harrison le soin d'apprécier publiquement le grand historien, dans une réunion qui a eu lieu à Londres, le 15 novembre, au Muséum de *Géologie pratique*.

VARIÉTÉS

I — ÉLOGE DU DOCTEUR JULES COTARD

LU A LA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE
DE LA SOCIÉTÉ MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE, DU 30 AVRIL 1894

PAR LE D[r] ANT. RITTI
Secrétaire général de la Société,
Médecin de la Maison nationale de Charenton.

MESSIEURS,

Lorsque le médecin aliéniste a décrit jusque dans leurs moindres nuances les nombreux symptômes qui se présentent à son observation, qu'il a découvert leurs associations et modes de succession multiples, établissant ainsi l'existence de types morbides variés; lorsqu'il a déterminé les causes immédiates ou éloignées de la folie et essayé d'amener la guérison de ce mal redoutable, son œuvre, quelle que soit son étendue, n'est pas achevée. S'il est philosophe, curieux de la « nature des choses », il ne se contentera pas de ces connaissances de surface; poussant plus avant ses recherches, il voudra trouver l'explication de ces troubles de l'esprit, soit qu'il les rattache à un fait biologique ou psychologique plus général, soit qu'il analyse avec exactitude les conditions de leur production afin d'en mieux saisir le mécanisme.

Depuis plus de trois mille ans qu'il y a des médecins et qui pensent, ce problème de la folie, si étrange et si irritant à la fois, a reçu bien des solutions; les théories ont succédé aux théories, empruntées toutes aux idées philosophiques ou médicales ambiantes. Leur étude est sans contredit un des cha-

pitres les plus curieux et les plus instructifs de l'histoire des variations de l'esprit humain.

Ces spéculations, parfois bizarres, souvent hasardées, ne sont cependant ni vaines ni stériles, comme on est trop porté à le croire. Et d'abord cette tendance à tirer des idées générales de faits particuliers répond à un besoin, en quelque sorte inné, de notre organisation mentale. D'autre part, ces mêmes idées générales, qu'on accuse d'immobiliser la science en l'emprisonnant dans une formule, deviennent à leur tour génératrices de progrès. En soulevant des discussions passionnées, elles ont l'heureux privilège d'exciter l'ardeur de la recherche, d'agrandir notre horizon intellectuel, même de mettre sur la voie de vérités inattendues ; et c'est ainsi que ces théories si dédaignées, qui, pour la plupart, n'ont qu'une existence éphémère, contribuent à étendre et à approfondir notre savoir ; elles passent, mais elles ont fait augmenter la science.

La pathologie mentale, comme toutes les sciences d'observation, doit donc éviter cet écueil si dangereux de l'empirisme qui se borne à la constatation des faits. Pour progresser, pour arriver à établir des lois, c'est-à-dire des rapports de succession ou de coexistence entre les phénomènes qu'elle étudie, il lui faut recourir à une série d'hypothèses positives, vérifiables, lui permettant de serrer de plus en plus près la vérité, but constant de nos efforts et de nos recherches.

Ces principes, qui dirigent les savants dans la voie des découvertes, furent ceux d'un de nos collègues regrettés, trop tôt enlevé à la science qu'il cultivait avec tant de talent et d'élévation. « Esprit profond et original, à la fois philosophique et clinicien », il se refusait à n'envisager la médecine mentale que comme une simple collection d'observations cliniques plus ou moins originales, cataloguées en genres, espèces et variétés distinctes ; ces troubles intellectuels qui constituent la folie, il s'efforça de les apprécier théoriquement, de les expliquer à l'aide de données fournies par l'étude de l'état normal. S'inspirant de l'idée fondamentale de Broussais, il s'exprimait ainsi dans cette enceinte : « La science de l'homme comprend aussi bien la santé que la maladie, ce

serait la mutiler que de n'en considérer qu'un côté restreint; enfin, on ne peut comprendre un état pathologique qu'à la condition de connaître l'état normal. » Il voulait parler nécessairement de la connaissance scientifique de l'état normal de l'intelligence, de la physiologie psychique, non de cette psychologie métaphysique vaine et stérile, dont l'influence sur la pathologie mentale a pu être avec raison qualifiée de nuisible.

Les travaux que lui inspira cette méthode font le plus grand honneur à notre collègue ; son œuvre reste malheureusement inachevée ; une mort, cruelle entre toutes, l'a interrompue au moment où elle allait recevoir tout son développement. Mais, hâtons-nous de le dire, elle n'est pas restée inféconde, car elle a trouvé des continuateurs dignes d'elle.

Les services rendus à la science méritent assurément toute notre admiration ; mais combien plus vive est cette admiration lorsqu'à l'éminence des facultés intellectuelles se joint la supériorité morale ! Cet heureux mélange se rencontre chez le savant distingué dont j'ai pris à tâche de faire revivre devant vous la noble et attachante figure ; sa vie entière, sa mort même en portent témoignage.

Jules Cotard naquit à Issoudun (Indre), le 1er juin 1840, d'une famille protestante aux mœurs simples et sévères. Il tenait surtout de sa mère, femme remarquable par l'intelligence et le caractère, d'une culture d'esprit très étendue, d'une bonté et d'une douceur inaltérables. Tous ceux qui l'ont approchée se rappellent cette figure un peu austère qu'éclairait un sourire triste, mais bienveillant ; ils se souviennent aussi de l'ascendant moral qu'elle exerçait — qu'elle exerce encore — sur tous les siens, qui entourent la mère, l'aïeule, de leur tendresse respectueuse, de leur affectueuse vénération.

Son père était imprimeur-libraire ; par sa droiture et sa probité, il s'était acquis l'estime de ses concitoyens. Grâce à son activité, à son entente des affaires, l'aisance régnait dans la famille. Esprit éclairé, il voulut donner à ses fils une instruction complète et les pousser dans les carrières libérales ;

il leur fit commencer les études classiques au collège d'Issoudun. Le jeune Jules, qui, dès son enfance, avait montré un caractère sérieux et réfléchi, fit de rapides progrès, ainsi que le prouvent ses succès de fin d'année.

Arrivé dans les classes supérieures, il fut envoyé dans une institution dirigée par M. Jauffret, un de ses parents, et dont les internes suivaient les cours du lycée Charlemagne. L'élève fut digne de ses maîtres, il termina brillamment ses études scolaires et conquit la même année, à quelques mois d'intervalle, les deux baccalauréats, d'abord celui des sciences, puis celui des lettres.

Ses hésitations sur le choix d'une carrière ne furent pas longues ; ses goûts, ses aptitudes, la curiosité scientifique, l'espoir de pouvoir être utile à autrui, tout le poussait vers la médecine. Il s'inscrivit à la Faculté de Paris. Ses études médicales furent solides et brillantes ; les dix années qu'il y consacra ne profitèrent pas seulement à son instruction spéciale, professionnelle, mais aussi à son instruction générale. Il n'était pas de ces esprits qui se cantonnent dans le cercle étroit de la pratique ; il voyait plus haut et plus loin. La médecine, qui a de si fortes assises dans les sciences physiques et biologiques, confine d'autre part aux plus hautes spéculations sociales et morales ; si elle est d'un secours indispensable à ces dernières, celles-ci à leur tour lui servent de stimulant et, souvent, lui indiquent de nouvelles recherches à entreprendre.

Cotard, qui avait conscience du rôle élevé du médecin et de son art, se livrait pour le remplir dignement à un travail continu, acharné ; l'amphithéâtre et l'hôpital ne voyaient pas d'élève plus assidu. Son zèle fut récompensé : il fut nommé interne des hôpitaux au concours de 1863, le treizième sur trente-cinq. Il avait pour camarades de promotion, trois membres de cette Société, MM. Bouchereau, Magnan et Meuriot ; parmi les autres, il en est plusieurs qui ont acquis une juste notoriété : M. le professeur Hayem, MM. Prévost (de Genève), Albert Regnard, etc.

« Les jeunes gens qui arrivent à l'internat, triés par un

examen, sont généralement studieux et désireux d'employer utilement les quatre années qui leur sont dévolues. On se lie, on étudie ensemble, on discute les cas et les méthodes, on juge les maîtres, et, la médecine offrant tant d'occasions de philosopher, on philosophe. » Cette esquisse de l'internat, en 1826, tracée par E. Littré (1), est — il faut l'espérer, du moins — encore exacte aujourd'hui, elle l'était certainement à l'époque de Cotard. Comme leurs aînés, les internes de sa génération, dont quelques-uns sont les maîtres d'aujourd'hui, se livraient au travail avec passion, et à la controverse avec délice. Les salles de garde retentissaient du bruit de leurs discussions ; ces propos de table où l'on pense tout haut, où l'on parle sans se gêner, et où l'on ne se formalise pas d'être contredit, ont leur charme ; ils sont aussi une excellente gymnastique de l'esprit. Les circonstances, d'ailleurs, étaient favorables et excitaient les esprits aux joutes philosophiques.

L'Empire qui, né d'un coup d'Etat, n'avait jusque-là gouverné que par un système de compression, crut devoir octroyer un peu de cette liberté qu'il avait confisquée treize ans auparavant. La lutte des idées, si nécessaire au progrès, pouvait de nouveau, timidement il est vrai, se produire au grand jour. Les doctrines philosophiques, adversaires de la philosophie officielle, trop longtemps condamnées au silence, la plus cruelle des persécutions, en profitèrent pour affirmer leur existence, défendre leurs idées. La jeunesse des Écoles prit parti, et on la vit, avec cette ardeur généreuse qui la caractérise, se jeter dans la mêlée, soit en manifestant bruyamment, soit, ce qui valait mieux, par des publications périodiques où elle discutait, avec enthousiasme, mais non sans profondeur, les difficiles problèmes qu'on agitait autour d'elle.

Cotard assistait avec le plus vif intérêt à ce conflit d'opinions, les plus grandes hardiesses de la pensée ne lui déplaisaient pas ; ses connaissances, ses lectures philosophiques lui permettaient de juger des coups que se portaient les combattants, de redresser ce qu'il y avait de faux ou d'exagéré

(1) E. Littré, *Médecine et médecins*, 2e édit. Paris, 1872, p. III.

dans leurs polémiques. Ses jugements, pour tranchés qu'ils fussent parfois, ne respiraient cependant pas le scepticisme : une intelligence aussi sérieuse, aussi réfléchie, ne se laisse pas bercer, ni ne s'endort sur le « mol oreiller du doute » : elle a soif de certitude, ou mieux de convictions ; il lui faut de ces notions suprêmes et directrices, satisfaisant à la fois l'esprit et le cœur, servant de guide assuré dans la conduite. Ces notions, un heureux hasard les avait mises sur son chemin, à cet âge critique de la jeunesse studieuse où se produit une évolution intérieure, où les croyances surnaturelles, mises en discussion, sont le plus souvent abandonnées sans retour.

Cotard était en vacances à Issoudun, où la lecture était sa principale distraction. Parmi les ouvrages en vente dans la librairie de son père, s'en trouvait un dont le titre le frappa : c'était une *Exposition abrégée et populaire de la philosophie et de la religion positives* (1). Il l'ouvrit avec curiosité, le feuilleta non sans crainte de désillusion ; mais, à mesure qu'il avançait dans sa lecture, il fut entraîné : lui qui aimait la science avec passion, il découvrait une philosophie, embrassant les sciences et leur enchaînement, les sociétés et leur développement, avec, comme couronnement, une morale ayant pour base la connaissance réelle de la nature humaine, et pour but le dévouement à autrui et le culte des grands hommes.

L'impression ressentie fut profonde et durable. Son enthousiasme ne diminua pas, lorsque, voulant remonter à la source de la doctrine, il entreprit la lecture des œuvres de son fondateur. Comme tant d'autres de sa génération, il fut subjugué par le génie d'Auguste Comte, ce penseur qui domine de si haut son siècle qu'on peut lui appliquer la simple et grande phrase de Dante, et le ranger, au même titre qu'Aristote et Descartes, parmi les maîtres de ceux qui savent.

Son adhésion devint alors complète, sans réserve ; car, comme le dit si bien Sainte-Beuve de Littré : « Les convic-

(1) Célestin de Blignières, *Exposition abrégée et populaire de la philosophie et de la religion positives*. 1 vol. in-12. Paris, 1857.

tions, dans ces âmes si fermes, si ardentes sous leur apparente froideur, ne se comportent pas comme les simples opinions dans les âmes ordinaires et communes, ou distinguées, mais tièdes, elles ne flottent pas, elles mordent à fond; elles sont sujettes à une entière fixité et adhérence; une fois qu'elles prennent, elles ne cessent plus (1). »

Mais plus encore peut-être que le travail et la réflexion, ses entretiens avec l'auteur de l'*Exposition* qui l'avait initié au Positivisme, le confirmèrent dans ses idées. M. C. de Blignières, un disciple de Comte de la première heure, ancien élève de l'Ecole polytechnique, suivait, sur les conseils de son ami le professeur Ch. Robin, les cours de la Faculté de médecine afin de compléter son éducation encyclopédique par des études de biologie. Il se mêlait volontiers à l'élite des jeunes gens qui l'entouraient, recherchant surtout la société de ceux qui avaient des tendances aux idées générales. Ils tiraient d'ailleurs grand profit de la conversation de ce penseur, à la tournure d'esprit originale, à l'érudition vaste et sûre, qui s'était complètement identifié avec la doctrine qu'il professait. Cotard, comme tout néophyte, saisissait toutes les occasions propres à fortifier et à éclairer sa nouvelle foi philosophique ; il désira de se lier avec M. de Blignières; la parfaite communion d'idées rendit ces relations faciles, elles devinrent bientôt quotidiennes et ce « commerce familier de la pensée » eut sur son développement intellectuel la plus salutaire influence.

L'étude de ces crises intimes est du plus haut intérêt pour la connaissance de la nature morale de certaines personnalités. Les âmes vigoureuses sortent de la lutte avec des principes solides et invariables, qui, autant peut-être que l'éducation familiale, donnent à leur vie cette unité, à leur caractère cette sérénité, que nous admirons tant chez Cotard.

Ces incursions dans le domaine de la philosophie, loin de ralentir, excitaient au contraire son zèle pour la science. Après quelques hésitations au début de son internat, après avoir fait même, pendant une année, de la chirurgie pour laquelle il ne

(1) Sainte-Beuve : *Nouveaux lundis*, t. V. Paris, 1866, p. 235.

se sentait aucune aptitude, il finit par trouver sa voie. Il devint interne de la Salpêtrière où il eut pour maîtres Charcot et Vulpian, pour collègues et amis, MM. Bouchard et Prévost (de Genève). Il fut un des ouvriers de la première heure de cette École, qui, depuis, sous la haute direction et grâce aux remarquables travaux de son illustre chef, eut des destinées si brillantes.

Il s'y passionna pour les recherches sur la pathologie du système nerveux, qui, déjà, y étaient en honneur, avec la conviction qu'elles pourraient donner un jour la solution de ces problèmes délicats de la nature humaine que la philosophie cherche en vain depuis des siècles, en dehors de la méthode scientifique.

L'hospice de la Salpêtrière, « ce grand *emporium* des misères humaines », est tout spécialement approprié à ces difficiles études ; pour champ d'observation, toute la gamme des affections nerveuses et la folie sous ses multiples formes; la facilité de faire des autopsies; les ressources de laboratoires bien outillés. Cotard sut mettre à profit ces exceptionnelles conditions de travail; il se familiarisa avec la méthode anatomo-clinique, dont Charcot tirait de si merveilleux résultats et qui est bien supérieure à l'expérimentation pour déterminer les fonctions du système nerveux. Il recueillait avec le plus grand soin les faits qui se présentaient à son examen, notant avec précision les moindres troubles; puis, lorsque la mort survenait, il cherchait sur le cadavre à établir la corrélation existant entre les lésions qu'il découvrait et les phénomènes morbides observés pendant la vie. Il réunit ainsi une somme considérable de documents sur les sujets les plus divers, qu'il utilisa dans des communications à la Société anatomique ou à la Société de biologie, mais surtout à cette dernière qu'il considérait — et avec raison — comme une émanation du Positivisme.

C'était au mois de mai 1848, Paris venait de renverser un trône; il vivait au milieu des manifestations et des émeutes, en attendant cette formidable insurrection de juin qui devait mettre la société à deux doigts de sa perte. Mais les agitations de la politique, quelque troublantes qu'elles soient, ne sau-

raient entraver la marche de la science. Plusieurs médecins et naturalistes, parmi lesquels Claude Bernard, Charles Robin, Segond, Lebert, tous plus ou moins pénétrés de la doctrine de Comte, se réunirent chez Rayer et décidèrent de « former une Société dans le but d'étudier, avec des vues d'ensemble et par les voies de l'observation et de l'expérimentation, les phénomènes qui se rattachent à la science de la vie, à la biologie, tant normale que pathologique ». Robin traça de main de maître le programme de la nouvelle Société, qui a été fidèlement suivi jusqu'à nos jours, ainsi que le prouve la collection des comptes rendus et mémoires publiés depuis son origine.

Cotard assistait régulièrement à ses séances et n'y venait pas toujours les mains vides. Sa première présentation importante fut, en 1865, un travail fait en collaboration avec son maître Charcot : « Sur un cas de zona du cou avec altération des nerfs du plexus cervical et des ganglions correspondants des racines spinales postérieures. » C'est une contribution importante à l'étude des troubles trophiques consécutifs à l'inflammation des nerfs spinaux.

Deux questions fondamentales de pathologie nerveuse étaient alors à l'ordre du jour de l'École de la Salpêtrière, tous les efforts convergeaient pour les résoudre : l'hémorragie et le ramollissement du cerveau, leur pathogénie et leur thermométrie clinique. Sur la première, on connaît les importants travaux de Charcot et Bouchard; pour la seconde, elle a été étudiée avee soin par Cotard et son ami Prévost, aidés des conseils de leurs maîtres Charcot et Vulpian, qui leur fournirent de nombreux documents avec une libéralité digne d'éloges.

Les conclusions auxquelles les deux jeunes savants arrivèrent dans leurs recherches sont basées sur deux sortes de preuves, les unes empruntées à la méthode expérimentale, les autres à l'observation clinique.

Grâce à des procédés d'une extrême délicatesse, ils parvinrent à produire chez les animaux des embolies qui amenaient des ramollissements identiques à ceux que l'on observe chez l'homme; ils purent suivre ainsi ce processus morbide aux

diverses périodes de son évolution. depuis l'hyperémie du début et la dégénération nécrobiotique qui lui succède, jusqu'à la production du tissu conjonctif et la formation de plaques jaunes.

Se reportant ensuite à leurs observations cliniques et aux résultats de leurs autopsies, ils retrouvèrent des ramollissements constitués par un processus morbide très analogue à celui qu'ils avaient produit artificiellement chez le chien. Ces ramollissements sont causés par des troubles circulatoires de nature ischémique, qui, eux, ont pour point de départ, tantôt une oblitération artérielle par thrombose ou par embolie, tantôt la seule dégénérescence athéromateuse des artères cérébrales, tantôt, peut-être, une embolie capillaire plus ou moins généralisée.

Le ramollissement cérébral n'est donc pas un processus inflammatoire, ainsi que le prouve d'ailleurs l'absence d'élévation de la température; il est dû — personne ne le conteste plus aujourd'hui — à la cessation de l'irrigation sanguine d'un territoire plus ou moins étendu du cerveau; c'est à cette interruption de la circulation, et non à la congestion, qu'il faut attribuer ces symptômes si fréquents chez les vieillards, le simple étourdissement, l'attaque accompagnée de paralysie, enfin les désordres de la sensibilité et de l'intelligence.

Ce mémoire, qui touche à un des points les plus importants de la pathologie générale des maladies du cerveau et qui y apporte une solution si satisfaisante, fut communiqué à la Société de biologie, dans les séances de décembre 1865; il y fut très goûté et valut à leurs auteurs d'être nommés membres titulaires de cette savante Compagnie. Une récompense non moins enviable leur fut décernée par l'Académie des sciences qui, dans sa séance solennelle du 18 mai 1868, leur accorda, sur le rapport de Ch. Robin, une citation honorable du Prix de médécine et de chirurgie.

Comme couronnement d'études médicales aussi brillantes, Cotard choisit pour sujet de thèse l'atrophie cérébrale au point de vue clinique et anatomo-pathologique. Il s'appliqua à démontrer que cette affection du cerveau n'est pas, à proprement parler, une espèce morbide distincte, mais le terme

auquel aboutissent, après un temps plus ou moins long, diverses maladies cérébrales, entre autres le ramollissement, l'apoplexie, l'hémorragie méningée, ou encore l'encéphalite traumatique. Ces maladies déterminent la diminution de volume d'une portion de l'organe de la pensée, tantôt directement, en produisant de vastes pertes de substances, tantôt indirectement, en étant le point de départ d'un travail atrophique, souvent d'une sclérose envahissante qui s'étend à tout l'hémisphère.

De telles lésions des éléments nobles de l'organisme ont-elles nécessairement un retentissement fâcheux sur l'intelligence ? De l'examen raisonné des nombreux faits cliniques qu'il réunit, Cotard se croit « en droit de conclure tout d'abord que, lorsqu'un hémisphère cérébral a été détruit pendant la première enfance, l'autre hémisphère peut le suppléer dans ses fonctions, et qu'il suffit de l'un quelconque des deux hémisphères pour l'exercice sensiblement normal des facultés de l'esprit ». Peut-être même pourrait-on ajouter que cette altération n'empêche nullement le génie ; car, si on en croit l'histoire, Bichat, l'illustre fondateur de l'anatomie générale, présenta, après sa mort, à l'examen pieux de ses confrères, une si grande inégalité de volume entre les deux hémisphères de son cerveau, que l'un pouvait bien être considéré comme atrophié relativement à l'autre.

Cette thèse remarquable, qui fut récompensée par la Faculté de médecine, classait définitivement Cotard parmi les plus distingués de ces jeunes docteurs, issus du corps de l'internat des hôpitaux, en qui les maîtres, soucieux du progrès scientifique, mettent toutes leurs complaisances. Tous ceux qui le connaissaient appréciaient son esprit réfléchi, la rectitude de son jugement, son grand sens clinique et ses connaissances variées ; tous aussi lui prédisaient un brillant avenir et des succès certains s'il suivait la voie des concours.

Il devait sourire de ces horoscopes tirés sur lui, car il n'était pas ambitieux ; s'il avait une passion, ce n'était pas celle de la gloire, mais celle des sciences. Selon la forte expression de Vauvenargues, il ne cherchait pas à « se former comme un nouvel être hors de lui », mais s'attachait plutôt « à étendre

et à cultiver son fonds », ce qui n'est guère un moyen de parvenir.

Débarrassé de ses examens et de sa thèse, il voulut d'abord se reposer ; il se réfugia à la campagne, en plein Berry, emportant avec lui ses chers philosophes et, en particulier, Aug. Comte, qu'il s'était vu dans la nécessité de délaisser momentanément pour terminer ses études médicales. Il adorait cette solitude au milieu des champs, si favorable à la lecture, à la méditation ; il se trouvait heureux ainsi, loin des agitations du monde, des intrigues des ambitieux, lorsque la guerre éclata entre la France et l'Allemagne. Simplement, sans bruit, sans ostentation, il fit, durant ce sombre hiver, son devoir comme chirurgien dans un bataillon de marche ; puis, lorsque la paix fut conclue avec l'étranger et le calme rétabli à l'intérieur, il revint à Paris et s'y installa.

Il était arrivé à cet âge — il avait trente ans — où il importe de se fixer, de prendre situation devant ses contemporains. Après mûres réflexions et non sans avoir quelque peu hésité, il se décida à se préparer aux difficiles épreuves du concours des hôpitaux. Tout en essayant de faire de la clientèle, il se remit courageusement au travail, suivant assidûment, le matin, les cliniques et, le soir, les conférences ; il pratiquait, en un mot, cet entraînement physique et moral si nécessaire à ces luttes où la victoire n'appartient pas toujours au plus savant, mais au plus habile.

Une circonstance heureuse vint l'arracher à ces préoccupations. Malgré les obstacles, son penchant le ramenait toujours vers ses études premières, les maladies du système nerveux et les troubles psychiques qui les accompagnent ; il saisissait toutes les occasions lui permettant de les compléter.

Tous les aliénistes connaissent ce petit cabinet de la Préfecture de police, véritable sous-sol, où, pendant plus de trente ans, le professeur Lasègue examina les aliénés amenés journellement de tous les coins de Paris. C'est là qu'il fallait voir avec quelle dextérité ce maître observateur savait tourner et retourner une intelligence malade, la manier en tout sens jusqu'à ce qu'elle eût exprimé les idées délirantes qui l'obsédaient. Il aimait à attirer à cette clinique toute privée,

mais d'une remarquable richesse, les jeunes médecins qui manifestaient du goût pour l'aliénation mentale. Il en profitait pour leur appliquer à eux-mêmes, mais à leur insu, ses merveilleuses qualités d'analyse psychologique ; il les pénétrait, mesurant avec justesse leurs capacités intellectuelles et leur valeur morale.

Cotard était un des plus assidus à cet enseignement intime, j'allais dire mutuel, qu'il considérait avec raison comme une excellente école de perfectionnement ; et, de fait, par le nombre et la variété des malades, on ne pouvait en trouver une meilleure pour l'étude de la folie sous toutes ses formes.

Le maître, de son côté, étudiait avec curiosité son élève ; il fut heureux de découvrir en lui ce grain d'originalité qu'il recherchait toujours dans l'esprit qu'il analysait ; il appréciait surtout son caractère froid, sérieux, réservé, qualité d'un si grand prix dans certaines positions difficiles et délicates. Aussi, lorsque notre excellent collègue et ami, M. Jules Falret, le pria de lui trouver un collaborateur dans la direction de la maison de santé de Vanves, Lasègue n'hésita pas longtemps dans son choix ; parmi les jeunes médecins qui l'entouraient, Cotard lui parut le plus apte à la fonction ; il le fit agréer et s'en félicita maintes fois en voyant son protégé à l'œuvre. En rapprochant ainsi ces deux natures élevées, mais dissemblables sur tant de points, il savait bien qu'elles se compléteraient l'une par l'autre ; d'ailleurs, l'harmonie dans les relations humaines ne naît-elle pas des contrastes ?

Le rôle du médecin n'est pas le même dans la maison de santé privée que dans l'asile public d'aliénés. Ici, tout est soumis à une réglementation étroite et minutieuse, qui ne laisse place ni au caprice ni à l'arbitraire. Chaque heure du jour a son emploi, chaque jour de la semaine ses occupations spéciales : si le médecin fait sa visite quotidienne à heure fixe, les parents ne voient leurs malades qu'à des jours déterminés. Tout, en un mot, est si bien ordonné que la moindre modification à la marche habituelle porterait un trouble profond dans les rouages de ce mécanisme compliqué.

Dans la maison de santé privée, au contraire, un règlement invariable serait une chimère, car jamais il ne pourrait être

appliqué, tout y étant livré aux incidents multiples du dedans et du dehors. Le médecin est, en quelque sorte, l'esclave des mille exigences de ses pensionnaires et surtout de leurs familles, qui, tous les jours et à toute heure de la journée, se croient autorisées à venir le déranger pour lui parler de ceux qu'elles ont confiés à ses soins. Sans doute, ces relations plus fréquentes, plus intimes avec les malades et les parents, présentent quelques avantages, surtout au point de vue de l'étude psychologique des uns et des autres, et permettent de suivre avec soin la genèse familiale — héréditaire ou autre — des troubles délirants, dont l'étude est d'un si grand intérêt au point de vue social.

Cotard s'était fait dès les premiers jours la plus haute idée de la tâche qui lui incombait, et, comme il était surtout et avant tout l'homme du devoir, il n'épargna rien, ni efforts ni peines, pour la remplir dignement, complètement, y apportant ces sentiments de bienveillance et d'humanité, ce calme et cette douceur inaltérable qui rehaussent encore le rôle du médecin. En face des difficultés suscitées par les malades et les familles, jamais il ne manifesta le moindre signe d'impatience ou de mauvaise humeur; il écoutait toujours avec une grande impassibilité les récriminations — et l'on sait si elles sont nombreuses — des uns et des autres, y faisant droit, si elles étaient justifiées, dans la mesure du possible.

Cette existence, toute d'activité et de dévouement, lui plaisait ; elle lui donnait la satisfaction intime du devoir accompli, elle lui procurait la sympathie affectueuse de tout son entourage et, ce qu'il prisait au-dessus de tout, l'estime et l'amitié de son maître, M. Falret, qui avait en lui la confiance la plus absolue.

Pendant quinze ans, depuis le mois d'août 1874 jusqu'à sa mort, Cotard vécut ainsi à Vanves, entre ses malades et ses livres, quittant les uns pour les autres, mais trouvant partout des sujets de méditation et de recherches. Il aimait à creuser les questions qui s'imposaient à son esprit, pendant les longues promenades dans le vaste et magnifique parc de la maison de santé, que nécessitaient ses fréquentes visites médicales. De ces promenades, de ces longues stations auprès des pension-

naires, sont sortis les travaux cliniques d'une si grande importance qu'il a publiés sur certains points controversés de la médecine mentale.

Un fait qui se présenta à son observation lui permit de revenir sur la question des relations du diabète avec l'aliénation mentale. La plupart des auteurs admettent — et avec raison — que la glycosurie provoque un état psychique particulier, caractérisé surtout par des inquiétudes pour l'avenir, une sorte d'angoisse morale, des idées de ruine; que, même dans certains cas, ce cortège symptomatique prend les proportions d'une véritable vésanie pouvant se terminer par le suicide. Il est établi d'autre part que les violentes émotions morales peuvent causer le diabète ; pourquoi celui-ci ne succéderait-il pas à la folie qui amène de si graves perturbations dans la sphère des sentiments affectifs? Les faits de ce genre sont exceptionnels, on les compte dans la science. Celui publié par Cotard est des plus curieux. Il s'agit d'un homme, jeune encore, qui présenta tous les symptômes d'une mélancolie rémittente avec agitation, idées de persécution, hallucinations de l'ouïe, etc., et qui, après trois ans de cet état vésanique, fut pris de glycosurie. Celle-ci mit en quelque sorte en fuite les idées délirantes, provoquant la guérison d'une maladie mentale, à tous égards très sérieuse et d'un pronostic défavorable.

Le diabète a-t-il, dans ce cas, alterné avec la folie? ou plutôt, invoquant la doctrine des crises, faut-il admettre que celle-ci s'est jugée par la glycosurie? Nos maîtres du commencement du siècle, Esquirol entre autres, n'auraient pas hésité d'accepter cette dernière hypothèse. Cotard a trouvé plus prudent de ne rien conclure d'une seule observation, se fondant sur le célèbre adage de jurisprudence : *Testis unus, testis nullus.*

La mélancolie est, sans contredit, celui des sujets de médecine mentale qui, depuis un siècle, a été creusé le plus souvent. Qui oserait dire qu'il est épuisé? Le clinicien et le psychologue y reviennent sans cesse, et pour peu qu'ils s'obstinent dans leur exploration, ils n'en sortent jamais les mains vides. N'est-ce pas dans cette forme de vésanie que les trou-

bles de la sensibilité physique et morale sont le plus nombreux et le plus fréquents, constituant ainsi un milieu exceptionnellement favorable au développement d'idées délirantes variées?

Cotard, comme tant d'autres, fut séduit, attiré par ce sujet si complexe, si difficile, en même temps que très délicat. Pour l'étudier avec plus de fruit, il employa la méthode qu'on pourrait appeler la méthode des cas exceptionnels; il était, en effet, convaincu que l'analyse des faits n'entrant dans aucun des cadres admis n'est pas un simple appât d'une vaine curiosité, mais qu'elle fournit en maintes circonstances et d'une façon inattendue la solution de problèmes qui semblaient insolubles. En cela, il était de l'avis de son maître Charcot qui, lui aussi, s'attardait volontiers à ces cas exceptionnels, les comparant « à ces espèces perdues ou paradoxales que le naturaliste recherche avec soin, parce qu'elles établissent la transition entre les groupes zoologiques ou qu'elles permettent de débrouiller quelque point obscur d'anatomie et de physiologie philosophiques (1) ».

On connaît la description magistrale que, le premier, Baillarger donna du délire hypocondriaque dans la périencéphalite chronique, et où il nous montre ces malades qui croient que leurs organes sont changés, détruits ou complètement obstrués; qui prétendent qu'ils n'ont plus de bouche, plus de ventre, plus de sang, ou bien que leur pharynx est bouché, leur estomac complètement plein, leur ventre barré, etc. L'éminent maître considérait ce délire comme un privilège des paralytiques généraux; c'était là une théorie exclusive qu'une observation clinique plus précise devait entamer. Et, de fait, ces idées hypocondriaques d'un caractère si spécial se retrouvent dans certaines variétés de mélancolie et, en particulier, dans la démonomanie.

Cotard en eut sous les yeux un cas exceptionnel. C'était une malade qui affirmait ne plus avoir ni cerveau, ni nerfs, ni poitrine, ni estomac, ni boyaux; il ne lui restait plus que

(1) Charcot, *Leçons sur les maladies du système nerveux faites à la Salpêtrière*, recueillies et publiées par Bourneville, 2e édit., t. I. Paris, 1875, p. 277.

« la peau et les os du corps désorganisé ». Il ne s'agissait pas d'une paralytique générale, mais d'une mélancolique anxieuse qui, à ce délire hypocondriaque, joignait des idées de négation et d'immortalité, sans compter d'autres symptômes plus secondaires.

Une association de préoccupations délirantes si curieuses et, à certains égards, extraordinaires, pouvait faire réfléchir un esprit moins avisé que Cotard. Pour lui, elle était un sujet de constantes méditations, et s'il n'en tira pas tout de suite ce qu'elle contenait, c'est qu'il était indispensable que des faits analogues vinssent en quelque sorte vivifier et corroborer les hypothèses qu'il était porté à émettre.

Dans une première communication, où se trouve relaté le fait que nous venons de résumer, il s'attache avant tout à mettre en relief, outre le délire hypocondriaque, l'idée d'immortalité qui, dans certains cas, paraît se déduire du premier suivant une certaine logique. Et, en effet, les malades vous affirment « qu'ils ne mourront pas, parce que leur corps n'est pas dans les conditions ordinaires d'organisation, que, s'ils avaient pu mourir, ils seraient morts depuis longtemps ; ils sont dans un état qui n'est ni la vie, ni la mort ; ils sont morts vivants ». Et Cotard en conclut que, chez ces malheureux, « l'idée d'immortalité est véritablement, et quelque paradoxal que cela puisse paraître, une idée hypocondriaque ; c'est un délire triste relatif à l'organisme ; ils gémissent de leur immortalité et supplient qu'on les en délivre ».

La malade qui lui servit en quelque sorte de prototype pour ses recherches sur la mélancolie, présentait, nous l'avons dit, des idées de négation ; elle ne niait pas seulement l'existence de ses organes, mais encore les « idées métaphysiques qui étaient naguère l'objet de ses plus fermes croyances ; elle n'a pas d'âme, Dieu n'existe pas, le diable non plus ». Ce fait, auquel il n'attacha d'abord qu'une importance secondaire, devait en prendre une très importante à la suite d'observations nouvelles.

Il constata, en effet, qu'ils n'étaient pas rares les malades qui opposent une négation formelle et systématique à toutes les questions qu'on leur pose ; il décrivit avec soin cette idée

morbide et en indiqua les limites. Mais en appelant l'attention sur ce qu'il a appelé le *délire des négations*, Cotard n'a pas eu la prétention de créer un type morbide nouveau : encore moins a-t-il voulu encombrer d'une entité nouvelle la classification des maladies mentales. Nous sommes heureusement loin de l'époque où chaque acte morbide, chaque idée délirante constituait une monomanie distincte ; et c'est à l'étude attentive des phases successives des affections mentales que nous devons, et des idées plus justes sur la notion de maladie en psychiatrie, et la création de formes naturelles de folie. Partant de ces principes, Cotard s'applique surtout dans son travail à faire ressortir la signification pathologique du délire des négations et à bien démontrer qu'il n'est d'ordinaire qu'une phase — et la phase ultime — d'une forme de mélancolie assez fréquente, la mélancolie anxieuse ; comme l'a si justement fait remarquer M. J. Falret, il est à cette affection mentale ce que le délire des grandeurs est au délire de persécution.

Par quelle évolution délirante ces mélancoliques anxieux arrivent-ils au délire des négations? On peut dire, en règle générale, que le mélancolique, souffrant, dès le début de sa maladie, d'une sorte d'affaissement de toutes les facultés intellectuelles et morales, finit presque toujours par avoir honte et même horreur de sa propre personne ; il regrette son intelligence évanouie, ses sentiments éteints, son énergie disparue. Bientôt il prétend qu'il n'a plus de cœur, plus d'affection pour ses parents et ses amis, etc. « Dans ces cas légers, dit avec raison Cotard, il existe déjà comme un voile à travers lequel le malade ne perçoit plus la réalité que d'une manière confuse ; tout lui paraît transformé. A mesure que l'état maladif devient plus intense, ce voile s'épaissit et, dans le cas de stupeur, finit par masquer entièrement le monde réel. » Si le délire mélancolique s'accentue, le dégoût de soi-même arrive vite au délire de culpabilité et de damnation, les craintes deviennent des terreurs ; la réalité extérieure transformée et confusément perçue finit par être niée.

Dès son apparition, le mémoire si rempli de faits et d'idées que Cotard consacra à l'étude de ce délire des négations fut vivement goûté ; comme toute nouveauté, il fut aussi très

diversement commenté. Sans doute, on discutera les limites, la fréquence, les causes de ce délire, et il est à désirer qu'on le fasse sans passion et à l'aide de documents cliniques pris avec soin et impartialité; mais quelles que soient les modifications, les améliorations apportées à cette œuvre de notre regretté collègue, elle lui survivra, parce qu'elle est prise sur le vif de la réalité et qu'on en peut journellement contrôler l'exactitude.

Lorsqu'un esprit chercheur a découvert un filon productif, il ne l'abandonne qu'après lui avoir fait rendre tout ce qu'il contient. L'étude de la mélancolie est une mine très riche, qui est loin d'être épuisée. En continuant ses fouilles, Cotard fut très surpris de voir que ces aliénés anxieux, hypocondriaques, immortels, aux allures si humbles, finissent par arriver à un état d'esprit qui constitue comme le pôle contraire de leur humilité. « L'idée d'être un grand coupable, d'avoir commis tous les crimes, d'être le diable, d'avoir une puissance infernale, etc., aboutit à une sorte de pseudo-mégalomanie. » Mais, dans ce cas, le malade, impuissant pour le bien, se sent tout-puissant pour le mal; il est Satan, il est l'Antéchrist. Ses moindres actes ont des effets incommensurables. S'il se croit immortel, il n'est pas seulement infini dans le temps, mais aussi dans l'espace. Il est immense, sa taille est gigantesque, sa tête va toucher aux étoiles. Il est, en un mot, dans l'énorme et le surhumain. C'est le *délire d'énormité*.

Rien ne ressemble moins au véritable mégalomane que ce malade qui, souffrant de sa monstruosité, se lamente, se livre au désespoir, tombe dans le plus profond abattement. « Mais, comme le fait observer Cotard avec raison, il faudrait être un psychologue bien naïf pour ne pas deviner que là même l'amour-propre finit par trouver son compte. L'hyperbolisme du langage, les idées d'énormité, le sentiment d'une puissance malfaisante il est vrai, mais surhumaine, s'accordent mal avec une véritable humilité. On aurait presque pu affirmer *a priori*, avant que l'observation clinique nous y eût autorisés, que de véritables idées de grandeur devaient à la fin se développer sur ce terrain. »

On voit avec quelle perspicacité Cotard analysait les faits

cliniques qui se présentaient à son observation, et ce qu'il savait en tirer. Et cependant son champ de recherches — il est bon d'en faire la remarque — n'était pas un de ces grands asiles où se trouvent réunis des centaines d'aliénés, mais une maison de santé ne possédant qu'un chiffre restreint de pensionnaires. C'est que, pour trouver les rapports des choses, il faut moins une grande accumulation de matériaux qu'un esprit sagace et méditatif qui sache peser les faits et en extraire ce qu'ils contiennent.

L'analyse psychologique était la faculté maîtresse de Cotard. En lisant ses travaux et, en particulier, les deux articles *Folie* et *Hypocondrie* du Dictionnaire de Dechambre, on est émerveillé de l'habileté, de la dextérité avec laquelle il dénoue l'écheveau embrouillé des sentiments et des idées des aliénés. Il ne montre pas moins de talent et de savoir dans l'étude du mécanisme du délire et dans l'application à cette recherche des données récentes de la physiologie cérébrale.

Dès 1884, à l'occasion de certains faits de perte de la vision mentale publiés par le professeur Charcot, il tenta un premier essai d'interprétation du délire des négations. Deux observations de mélancoliques anxieux le mirent sur la voie ; ils présentaient tous deux ce phénomène étrange d'être privés du pouvoir, autrefois très développé chez eux, de voir mentalement les objets absents. Il vit là autre chose qu'une coïncidence fortuite et fut amené à en conclure naturellement que, « si la perte de la vision mentale était un fait ordinaire chez les anxieux chroniques, on serait invinciblement entraîné à considérer la négation systématisée comme un délire greffé sur le trouble psycho-sensoriel ».

Dans une communication faite trois ans après devant notre Société, il poussa plus loin son analyse et s'appliqua à démontrer que l'origine du délire est double : psycho-motrice et psycho-sensorielle. Ainsi, les idées de force, de capacité, de puissance, qui prédominent chez les paralytiques généraux et les excités maniaques, sont le résultat d'une surexcitation psycho-motrice générale, et se développent « sur un état maladif des centres moteurs ou volitionnels ». Ce qui le prouve, « c'est que le malade est d'une activité exubérante, il est tou-

jours en mouvement, parle sans cesse, ne connaît ni le repos ni la fatigue. Il y a là une maladie de la volonté..., une *hyperboulie* ». Certains délires mélancoliques, absolument opposés, en apparence du moins, aux états expansifs précédents, « semblent également dus à des lésions psycho-motrices. Ces mêmes malades qui s'accusent d'être des criminels finissent par devenir violents et capables des actes les plus atroces ».

Quant au délire d'origine psycho-sensorielle, l'exemple le plus intéressant qu'en fournit Cotard est la mégalomanie des hallucinés persécutés. Chez ceux-ci, en effet, l'influence de l'hallucination est capitale, soit qu'elle fournisse au malade ses idées de grandeur toutes formulées, soit que, l'obsédant de continuelles tortures, elle le conduise à la mégalomanie par le procédé logique si bien décrit par Ach. Foville; soit, enfin, que, grâce à elle, il se croie doté d'un perfectionnement des sens, d'une pénétration de l'intelligence, lui permettant de percevoir et de comprendre une foule de choses qui échappent à son entourage.

Par un heureux éclectisme, Cotard appliquait ainsi à l'explication de l'origine du délire, d'une part les théories de Condillac et de Cabanis, et, de l'autre, celles de Destutt de Tracy et de Maine de Biran. Mais, par la suite, la fréquentation assidue de l'œuvre de ce dernier philosophe finit par avoir sur sa manière de voir une influence prépondérante et l'amena à modifier considérablement ses premières opinions, en restreignant de plus en plus, dans la genèse du délire, la part de l'élément sensoriel au profit de l'élément moteur. Même dans sa communication, si intéressante à tous égards, qu'il écrivit pour le Congrès international de médecine mentale de 1889, il n'est plus question de l'origine psycho-motrice ou psycho-sensorielle du délire, mais uniquement de son origine psycho-motrice.

Mettant à profit ce principe de psychologie, que, « dans les représentations mentales des objets du monde extérieur et dans les images motrices de nos actes, le moteur et le sensoriel sont tellement mêlés qu'il est extrêmement difficile de faire la part de ce qui appartient à chacune de ces deux catégories »; — et le suivant : « La perception suppose des

phénomènes moteurs dont les résidus restent attachés à l'image sensible et les images motrices de nos actes se combinent intimement avec la représentation des objets que ces actes concernent », — Cotard revient sur les deux questions déjà traitées par lui : la genèse du délire des négations et celle des idées ambitieuses des persécutés, et, à l'aide de déductions subtiles, il les explique, soit par des troubles de l'énergie motrice, soit par l'automatisme des éléments moteurs incorporés à des images sensibles ou à des idées abstraites.

Ce travail fut très goûté, mais aussi très discuté. Cotard y attachait une véritable importance; mais il sentait bien qu'il n'était qu'une ébauche. Sa trop grande condensation nuisant parfois à sa clarté, il comptait bien le reprendre, le développer, l'illustrer par des exemples bien choisis. Nul doute que cette œuvre, agrandie, plus fouillée aussi, eût fait date dans la science par les points de vue nouveaux, féconds en conséquences théoriques et pratiques.

Des recherches d'une si haute portée philosophique exigent une grande concentration d'esprit; il y faut aussi du loisir et Cotard n'en avait guère, ses nombreuses occupations absorbant le meilleur de son temps. Mais, comme nous l'avons déjà dit, il avait pris l'habitude de réfléchir, de méditer durant ses longues promenades à travers le parc de Vanves; il avait pu, par son expérience personnelle, constater combien l'exercice donne un surcroît d'activité au cerveau. Mais le travail de sa pensée se développait, se perfectionnait par la discussion : communiquant volontiers les idées qu'il élaborait à M. Falret, les objections qu'elles pouvaient susciter à son excellent maître et ami, qui lui prodiguait les ressources de sa vaste érudition, lui servaient en quelque sorte de stimulant pour creuser son sujet plus à fond, lui donner plus de consistance et de précision. Lorsque l'étude et la critique avaient mûri ses idées, il consacrait de longues veilles à les reproduire en ce langage simple, condensé, presque aphoristique, qui caractérise tous ses écrits.

Cotard, comme tous les méditatifs, avait l'abord froid, mais sa froideur n'était qu'apparente. Tous ceux qui ont pénétré

dans son intimité savent qu'il avait le cœur le plus tendre, le plus affectueux, une sensibilité très vive, un dévouement à toute épreuve. Il ne prodiguait pas, il est vrai, ses marques d'amitié; mais ceux qu'il aimait reconnaissaient bien la sincérité de son affection à son sourire rayonnant, lorsqu'on se revoyait, à sa poignée de main si franche et si loyale.

« Seule, la bienveillance universelle peut établir en nous l'harmonie mentale et la paix intérieure. » Il se formulait pour ainsi dire lui-même, lorsqu'il écrivait cette phrase, la dernière sortie de sa plume. La bonté était, en effet, comme une efflorescence de son âme; d'après quelques-uns de ses amis, elle allait même jusqu'à l'excès. A ceux qui le lui auraient reproché, il eût volontiers répondu avec ce personnage de Marivaux : « Dans ce monde, il faut être un peu trop bon pour l'être assez (1) ».

Son exquise nature morale, selon l'heureuse expression de son ami, M. le professeur Bouchard, ne connaissait que les sentiments élevés de l'humanité, ces sentiments que son maître, Aug. Comte, qualifiait d'altruistes : il avait une vénération profonde pour toutes les supériorités intellectuelles et morales; cet homme si froid était, au fond, un enthousiaste, enthousiaste des idées nobles et généreuses, du progrès de la science et de l'art.

Mais, caractère très réservé, il ne donnait libre cours à ses idées que dans le cercle étroit de l'intimité. Aucun de ses amis n'oubliera ces charmantes causeries où il se donnait tout entier, où se découvrait chez lui ce petit « coin de singularité », d'où s'échappaient dans le feu de la conversation les opinions les plus paradoxales qu'il soutenait avec verve et esprit.

Homme de foyer, Cotard s'était créé une famille peu après son entrée à la maison de Vanves; il y trouva le bonheur. Son existence était d'une régularité parfaite; il partageait son temps entre ses malades et ses livres, à côté de sa femme et de ses trois enfants qu'il adorait. Il fréquentait peu le monde; aux indifférents qu'on y côtoie, il préférait les amis dont le cœur battait à l'unisson du sien et qui partageaient ses idées et ses espérances.

(1) Marivaux, *Le jeu de l'amour et du hasard*, acte Ier, scène II.

Ses amis, M. Falret entre autres, lui reprochaient souvent de n'être pas assez ambitieux ; il se contentait de sourire. Il était trop philosophe pour ne pas préférer sa vie modeste, dans un rôle secondaire, aux inquiétudes et aux déboires que procure le désir de la gloire et des honneurs. Et cependant, il avait une ambition, mais grande et élevée, celle d'attacher son nom à une œuvre utile au progrès de la science. Comme tous les esprits supérieurs, il avait le noble souci de la postérité ; il voulait léguer à son jugement un grand ouvrage sur les *Lois de la formation et de l'association des idées*. Une catastrophe imprévue vint détruire ses projets de travail, anéantir son rêve de gloire.

Il venait de terminer son mémoire sur l'*Origine psychomotrice du délire*, qu'il devait communiquer au Congrès international de médecine mentale, lorsque l'aînée de ses filles fut atteinte de la diphtérie. Dès l'apparition des premiers symptômes, le malheureux père ne quitta plus le chevet de sa petite malade, ne voulant laisser à personne le soin du traitement. Au bout de quinze jours — jours pleins de douleur et d'angoisse — la terrible infection fut vaincue, mais elle guettait une autre proie qu'elle ne devait pas lâcher.

Le 13 août, il m'écrivait pour m'annoncer la guérison de sa fille : sa lettre débordait de joie et de bonheur. Le lendemain, hélas ! il s'alitait pour ne plus se relever. Malgré les soins les plus empressés, les plus dévoués, de sa femme, de ses amis, le professeur Bouchard, les Drs Chantemesse, Hillemand et Langle, la diphtérie évolua avec une foudroyante rapidité, gagna les voies respiratoires et triompha en cinq jours de l'énergique et robuste constitution du malade ; la trachéotomie, pratiquée comme suprême ressource, ne réussit qu'à prolonger de quelques heures son agonie. Il succomba le 19 août 1889, à l'âge de quarante-neuf ans.

Cotard conserva la connaissance de soi-même, la lucidité de son esprit jusqu'à ses derniers moments. Dès les premières atteintes du mal, il comprit qu'il était perdu ; il se résigna avec un rare stoïcisme, ne pensant plus qu'à consoler ceux qui l'entouraient, uniquement préoccupé du sort des êtres si chers qu'il était obligé de quitter. Dans une scène déchirante,

il les recommanda à l'affection de son maître, M. Falret, à celle de ses amis ; convaincu qu'il ne s'adressait pas en vain à leur cœur, à leur dévouement, il les remercia dans les effusions de ses derniers adieux.

Où trouver des termes suffisamment expressifs pour dépeindre notre stupéfaction à tous, à la nouvelle de cette mort brutale et inattendue, qui fauchait une intelligence d'élite en plein épanouissement ? Le deuil fut particulièrement pénible pour notre Société où Cotard comptait autant d'amis que de collègues ; nous avions peine à croire à cette disparition subite d'un savant qui, par son caractère et ses travaux scientifiques, honorait notre Compagnie.

Pour moi, — pardon de ces réminiscences personnelles — pour moi, qui viens de revivre quelques semaines dans son attachante intimité, vous m'en voudriez si je le quittais sans rappeler cette amitié si tendre et si dévouée, « que pendant plus de quinze ans j'ai regardée comme un des premiers biens de ma vie, et dont le souvenir doux et cruel ne s'affaiblira jamais dans mon cœur, car il est des pertes qui ne peuvent s'oublier, parce qu'elles ne peuvent se réparer (1) ».

TRAVAUX DU Dr JULES COTARD

Sur un cas de zona du cou avec altération des nerfs du plexus cervical et des ganglions correspondants des racines spinales postérieures (En collaboration avec Charcot). In *Mémoires et Comptes rendus de la Société de Biologie*, 1865.

Études physiologiques et pathologiques sur le ramollissement cérébral En collaboration avec J.-L. Prévost). In *Comptes rendus des séances et mémoires de la Société de Biologie*, 1865.

Étude sur l'atrophie partielle du cerveau. Thèse de Paris, 1868.

Aliénation mentale et diabète. In *Archives générales de médecine*, mars 1877.

Articles Folie et Hypocondrie du *Dictionnaire* de Dechambre.

Du délire hypocondriaque dans une forme grave de la mélancolie anxieuse. Communication à la séance du 28 juin 1880 de la Société mé-

(1) Condorcet, *Éloge de d'Alembert*, in *Éloges des Académiciens de l'Académie royale des sciences.* Paris, 1799, t. III, p. 439.

dico-psychologique. In *Annales médico-psychologiques*, numéro de septembre 1880.

Du délire des négations. In *Archives de neurologie*, nos 11 et 12, 1882.

Perte de la vision mentale dans la mélancolie anxieuse. In *Archives de neurologie*, n° 21, 1884.

Des signes physiques, moraux et intellectuels de la folie héréditaire. Discours prononcé à la Société médico-psychologique dans la séance du 25 janvier 1886. In *Annales médico-psychologiques*, numéro de mai 1886.

De l'aboulie et de l'inhibition en pathologie mentale. Note présentée à la Société de psychologie physiologique dans la séance du 19 avril 1886. In *Revue philosophique*, numéro de juin 1886.

De l'origine psycho-sensorielle ou psycho-motrice du délire. Communication à la séance du 28 mars 1887 de la Société médico-psychologique. In *Annales médico-psychologiques*, numéro de juillet 1887.

Le délire d'énormité. Lecture faite à la Société médico-psychologique dans la séance du 26 mars 1888. In *Annales médico-psychologiques*, numéro de mai 1888.

De l'origine psycho-motrice du délire. Mémoire lu au Congrès international de médecine mentale, le 6 août 1889. In *Comptes rendus du Congrès international de médecine mentale de 1889*, p. 60.

N. B. — Tous ces travaux ont été pieusement recueillis et réunis en un volume, intitulé : *Études sur les maladies cérébrales et mentales*, par notre excellent maître et ami, M. le Dr Jules Falret, qui l'a fait précéder d'une préface, où il apprécie d'une façon magistrale l'esprit et la méthode scientifique de Cotard, s'appliquant surtout à dégager ses pensées principales et ses idées très personnelles. (Chez J.-B. Baillière.)

II. — L'ASSASSINAT DU PRÉSIDENT CARNOT (1).

Nous détachons, d'une brochure que vient de publier notre coreligionnaire, M. Lacassagne, sur l'assasinat du Président Carnot, les pages suivantes qui contiennent des considérations générales, d'ordre positiviste, susceptibles, croyons-nous, d'intéresser nos lecteurs. C. H.

(1) L'assassinat du Président Carnot : *Les principales circonstances du fait. Le mouvement anarchiste. La victime. L'assassin. Etat mental de Caserio. Nuit de l'assassin.* — A. Poncet : *blessure; opération; mort de M. Carnot.* H. Coutagne : *Premières constatations médicales.* Dr Gailleton, Lacassagne, Coutagne, Ollier, Poncet, Lépine, Rebatel, Gangolphe, Faure : *Rapport médico-légal d'autopsie.* A. Bournet : *la Cour d'assises; impressions d'audience ; les derniers moments de Caserio. Notes d'un témoin,* — par A. Lacassagne, professeur de Médecine légale à la Faculté de médecine de Lyon (*en vente* chez Storck à Lyon, chez Masson à Paris, 1 vol. 3 fr.50.)

LES CAUSES DE L'ATTENTAT

Nous avons donné du crime cette définition : *tout acte nuisible à l'existence d'une collectivité humaine*. C'est une formule qui nous paraît exacte parce qu'elle est très générale et qu'elle s'applique à tous les actes considérés comme crimes à un moment quelconque de l'histoire.

S'il en est ainsi, les manifestations anarchistes sont essentiellement des crimes. A une époque assez rapprochée de nous, on a distingué les crimes contre le roi, contre la sûreté de l'Etat, contre les personnes, contre les propriétés. On ne parle plus aujourd'hui du souverain, et l'assassinat du président de la République a été l'objet d'une instruction judiciaire absolument semblable à celle qui est suivie lors de la mort violente d'un citoyen quelconque.

Les lois contre la sûreté de l'Etat visaient souvent les complots ou les menées qui avaient pour but de changer la forme du gouvernement, d'attenter aux prérogatives du roi. Car l'*Etat, c'était Lui*. Mais aujourd'hui les anarchistes, que je sache, ne demandent pas un roi ou un empereur : Philippe, Victor ou Ernest. Ils préfèrent la République parce que la liberté y est plus grande, l'agitation plus facile (au moins jusqu'à ce jour), et qu'avec la collaboration des mécontents et des partis opposés, on a des éléments tout trouvés de discorde.

Les anarchistes veulent surtout changer le fonctionnement de la vie commune, les relations du capital et du travail. Plus de servitude, d'obligations. L'homme a des besoins, il doit pouvoir les satisfaire. A chacun selon ses désirs. Et notez que ce sont de jeunes hommes, presque des enfants, qui proclament ces aphorismes.

Mais d'où viennent donc ces tendances, ces idées? Ce n'est pas, comme l'on répète souvent, l'état d'âme de quelques individualités, plus ou moins surexcitées ou déséquilibrées.

Non, c'est l'indice d'un malaise social, le résultat d'une série de causes qu'on entrevoit, mais qui sont difficiles à démêler et dont il est impossible de préciser l'influence. C'est comme l'agi-

tation démoniaque, la possession, la sorcellerie, qui ont occupé tout le Moyen âge. On était alors inquiet du sort de l'âme pendant cette vie, après la mort surtout, mais on acceptait les inégalités sociales. Aujourd'hui, c'est le corps, « la guenille », qu'il faut satisfaire : on a des besoins, on veut jouir. Par les relations de la vie moderne, les appétits on augmenté et c'est à l'heure actuelle une faim insatiable. La personnalité se montre avec ses instincts égoïstes : le bien-être pour soi, le mieux-être aux dépens des autres, la vanité, l'orgueil et dans la lutte pour réussir la mise en œuvre des moyens fournis par les instincts constructeurs et destructeurs.

Que peuvent faire dans ce débordement les instincts sociaux dont le cerveau humain a eu à peine le temps de faire l'acquisition définitive : la tendresse et la sympathie?

Tout cela paraîtra plus évident quand nous aurons précisé la théorie anarchiste.

Les anarchistes prétendent avoir une idée, posséder une philosophie, obéir à des règles scientifiques.

Il y a la loi, mais aussi les prophètes. Citons les plus importants, ceux auxquels on emprunte toujours quelques phrases caractéristiques. Rabelais décrit l'abbaye de Thélème : là il n'y a plus de gouvernement, l'individu est son maître. Sur la porte est écrit : *Fais ce que veulx*, ce qui veut dire *Fais ce que dois*, car il est bien évident que l'homme étant devenu essentiellement bon, il ne peut *vouloir* que ce que le *devoir* exige.

Jean-Jacques Rousseau s'exprime ainsi : « Le premier qui ayant un enclos, un terrain, s'avisa de dire : Ceci est à moi, fut le vrai fondateur de la société civile! Que de crimes, de misère et d'horreur eût épargné au génie humain celui qui, arrachant les pieux et comblant les fossés, eût crié à ses semblables : Gardez-vous d'écouter cet imposteur, vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous et que la terre n'est à personne. »

Et l'avocat de Jean Grave, Me de Saint-Auban, résume l'idée de son client dans ces deux propositions :

1° Si l'homme est mauvais, la faute en est imputable à l'outillage social. Détruisons cet outillage : l'homme deviendra bon.

2° Pour prévenir le retour de l'outillage social, il faut arriver à l'élimitation complète du principe d'autorité.

L'élimination complète du principe d'autorité et des institutions, des pouvoirs qui le manifestent : voilà le *moyen* et la *fin* de l'*anarchie scientifique* dont le but est la réalisation du bonheur commun par la suppression de la concurrence et l'harmonie des intérêts.

L'anarchie est donc la lutte des droits de l'individu, de l'individu en révolte contre la société, en rébellion contre l'espèce.

Nous ne croyons plus aux droits de l'homme tels qu'ils ont été proclamés. Nous savons, d'une façon positive, qu'il ne faut pas considérer les hommes comme des êtres isolés, des individus particuliers, mais bien comme les parties d'une collectivité, dépendant d'un groupe social, la famille, la commune, la patrie. Les hommes ont des obligations inéluctables les uns envers les autres. « Nul ne possède plus d'autre droit que celui de faire toujours son devoir, » dit Auguste Comte.

Ce sont d'abord les principes révolutionnaires qui ont affolé les jeunes têtes. Sous les anciens régimes ou dans un Etat monarchique, les classes existent et chacun marche sa vie dans un sentier presque tracé d'avance.

Avec les idées d'égalité partout répandues et fièrement acceptées, les esprits faibles et superficiels ne voient que l'égalité dans les apparences, même habit, alimentation semblable. C'est l'uniformité qui est rêvée. Un anarchiste a dit récemment : « Caserio a bien fait de frapper le président dans sa voiture. Pourquoi Carnot n'allait-il pas à pied comme moi? »

Auguste Comte, en 1839, a prévu ce mouvement de révolte produit par la cause dont nous parlons. Tarde a déjà fait cette remarque et il n'est pas mauvais de remettre sous les yeux la phrase de l'auteur de la *Philosophie positive* : « La doctrine révolutionnaire, plus qu'une autre, en déterminant d'actives convictions, profondes quoique partielles, peut développer dans les âmes élevées des sentiments généreux » mais « il n'est pas, malheureusement, moins certain que, chez le vulgaire, elle tend à exercer, de diverses manières, une influence antisociale très prononcée. Ainsi la politique révolutionnaire

tire, sans doute, sa principale force morale de l'essor très légitime, quoique souvent exagéré, qu'elle a la propriété d'imprimer à l'activité individuelle; néanmoins, même indépendamment *d'un indisciplinable orgueil* ainsi soulevé, on ne peut se dissimuler que sa redoutable énergie ne repose aussi, en partie, sur sa tendance spéciale au développement spontané et continu de ces *sentiments de haine et même d'envie* contre toute supériorité sociale, dont l'irruption, libre ou contenue, constitue une *sorte d'état de rage chronique* très commun de nos jours, même en d'excellents naturels. »

Le tableau est complet et nous notons : un indisciplinable orgueil, des sentiments de haine et d'envie, un état de rage chronique.

Chez les jeunes gens, la haine s'affirme par l'horreur de toute autorité et particulièrement du militarisme qui en est comme l'incarnation, car il faut le reconnaître, il y a véritablement opposition entre certains côtés de douceur, d'aménité, de bienveillance produits par notre civilisation actuelle et l'état latent de guerre avec ses préparatifs formidables et permanents.

L'orgueil, ou l'instinct de domination, a fait des progrès, s'est hypertrophié. A force d'entendre parler d'égalité, on ne veut plus de chef; on cherche à commander et on ne se sent plus fait pour obéir.

Ainsi surexcité, l'orgueil agit à son tour sur l'instinct destructeur. De là, la violence de langage et la mise en pratique des procédés anarchistes.

Et ce sont ces mêmes anarchistes qui nous répètent que l'homme est naturellement bon. Comme ils sont ignorants! que les chefs de religion connaissaient bien mieux la nature humaine, quand ils parlaient toujours de la méchanceté des hommes, et prêchaient comme remède : l'amour et la pitié!

Les anarchistes, ces hommes de progrès rapide, qui sont pour les solutions instantanées, affichent des principes rétrogrades. Tarde l'a bien fait voir : l'anarchie n'est guère que la vendetta antique ressuscitée. Mais, remarquons-le : on n'est pas impunément de son siècle. Il n'est pas facile — il est impossible même — de se débarrasser des habitudes, des pré-

jugés de son époque. Les anarchistes, en insurrection contre les lois établies, veulent se justifier même aux yeux de ceux qu'ils combattent et la plupart, criminels d'habitude ou criminels pour assouvir convoitises et besoins, se réclament de l'honnêteté du but poursuivi, de l'idéal à atteindre, de l'humanité à améliorer et dont ils veulent le bonheur. Le « *c'est la faute à la société* » est devenu la formule commode qui excuse tout. On va juger dans la Loire un jeune homme de 16 ans à peine, un des plus fougueux anarchistes de Roanne, le chef du groupe antipatriotique, qui a assassiné, à Villerest, sa vieille tante de 72 ans pour la voler. On peut, ou on pourra bientôt, répéter la fameuse boutade : si tous les anarchistes ne sont pas des voleurs, tous les voleurs sont des anarchistes.

Mais il peut se faire que parmi les « compagnons » il y ait des individus de bonne foi et même, comme le dit Auguste Comte, « d'excellents naturels ». Tarde a écrit avec une apparence de raison : la suggestion du crime par la presse est à la suggestion ancienne par la parole précisément ce que la dynamite est au poignard. Depuis, les évènements ont fait voir que les anarchistes emploient l'une et l'autre.

Il n'empêche que la diffusion d'une instruction superficielle est essentiellement perturbatrice. Il faut savoir pour prévoir, a-t-on dit. Mais la demi-science est plus dangereuse que l'ignorance : elle crée le trouble mental. Il y a d'un côté le champ des sciences qui paraît pour ainsi dire indéfini, surtout celui des sciences naturelles, et, d'un autre côté, l'état de stagnation de la morale humaine.

Le décalogue reste éternellement immuable, tandis que les lois de la biologie sont infinies, variées et constamment renouvelées par de nouvelles découvertes. La nature a mille facettes. Le cerveau humain est un et son perfectionnement est si lent qu'il est presque immuable comme les espèces animales. Il y a dans le cervau certains instincts essentiels, inéluctables, primordiaux, que rien n'a encore modifiés et qui ne changeront pas plus que les membres et le corps de l'homme.

Les savants de l'anarchie ne sont pas de cet avis. Tel Vaillant, faisant de la localisation cérébrale, disait dans sa défense : « Je ne puis m'empêcher de sourire de vous voir atomes per-

dus dans la nature, raisonnant parce que vous possédez un prolongement de la moelle épinière, vouloir vous reconnaître le droit de juger un de vos semblables. »

Mais Vaillant lui-même, en jugeant ses juges et en condamnant la société, ne se servait-il pas du même procédé, « le prolongement de la moelle épinière ! » Il semble vraiment que l'homme se console de son impuissance en énonçant ou en formulant des théories, des lois qu'il est impossible de faire passer dans la pratique. L'énumération des désirs remplace une réalisation qui se fait indéfiniment attendre.

Nous venons d'étudier les principaux facteurs de ce crime politique, l'esprit révolutionnaire, l'égoïsme humain surexcité, le rôle de l'instruction. Quelques mots encore sur l'importance des affiliations, des sociétés secrètes, du compagnonnage.

Qui dit association exprime la solidarité des intérêts, la réunion des désirs, des haines et des appétits, mais aussi un cumul de dangers pour la société et par conséquent solidarité des associés au point de vue de la répression.

Et ne croyez-vous pas qu'après les débats retentissants des Parlements ou des assemblées délibérantes, des réunions publiques ou des clubs, quelques compagnons, réunis en parlote, stimulés et grandis dans leur propre estime par la surveillance de la police, consacrés personnages d'importance par une ou plusieurs arrestations, n'aient pas tout à coup envie de se poser en profonds politiques, de se donner des airs de matamore ou de redresseur des iniquités sociales? Puis, après s'être grisé de paroles, le centre de l'impulsivité surexcité, le décidé passe à l'acte qui est pour ainsi dire l'accomplissement d'une promesse donnée et paraît seul capable d'amener la détente, de rétablir le calme, de produire l'apaisement.

S'imaginer qu'un mitron de vingt ans, étranger à notre pays, peut tout à coup faire trembler la France sur ses bases et attenter à la vitalité d'un grand peuple ! Cette perspective entrevue n'est-elle pas capable de troubler uue tête avide de renommée et de bruit?

Nous avons parlé de la solidarité des associés au point de vue de la répression. La société a le devoir et le droit de se défendre. Richelieu a proclamé ses *Maximes d'Etat* qu'il est

bon de rappeler parce qu'elles sont toujours vraies : « Ne pas châtier une faute de conséquence dont l'impunité ouvre la porte à la licence est une omission criminelle..... Une fausse clémence est plus dangereuse que la cruauté même..... L'impunité trop ordinaire jusque-là en France était la seule cause que l'ordre et la règle n'y avaient jamais eu lieu et que la continuation des désordres contraignait de recourir aux derniers remèdes pour en arrêter le cours..... En matière de crime d'Etat, il faut fermer la porte à la pitié et mépriser les plaintes des personnes intéressées, et les discours d'une population ignorante, qui blâme quelquefois ce qui lui est le plus utile et souvent tout à fait nécessaire. »

D[r] LACASSAGNE.

III. — UN NOUVEL OUVRAGE SUR LA PEINTURE : *LE PROFESSEUR JEAN MARTIN*

Quoique nous ne connaissions pas l'ouvrage dont il est question dans les pages qui suivent, nous avons cru devoir accueillir dans la *Revue Occidentale* cette appréciation de M. Raphaël Petrucci, en raison de son inspiration positiviste et de l'intérêt du sujet, mais en faisant toutes les réserves que commande notre ignorance de l'œuvre, non encore publiée, du professeur Jean Martin.

(La Rédaction.)

Le XIX[e] siècle, digne successeur du XVIII[e], a eu cette gloire de voir l'esprit scientifique s'emparer de l'ensemble des connaissances humaines, et l'âge positif, annoncé et préparé par de si hauts génies, se formuler enfin par Auguste Comte.

Le penseur peut s'arrêter avec joie sur ce point de l'histoire, car le temps des luttes où des arrêts étaient possibles dans le développement de l'Humanité, est passé, et nous assistons à l'aurore d'une ère nouvelle où l'homme, ayant conscience de sa puissance et des limites qui lui sont imposées, sait se résigner à oublier les rêves orgueilleux de l'esprit théologique.

Tour à tour, les sciences sont venues se ranger au système

positif; la métaphysique a abandonné son vieux domaine de philosophie et les bases de l'Humanité nouvelle se constituent. Cependant, il semble que, dans cette conquête si rapide, le domaine de l'Art soit resté la dernière citadelle de l'esprit métaphysique ; et ce fait s'explique par la prédominance nécessaire de l'imagination et du sentiment dans cette partie de l'activité humaine.

Des travaux des plus intéressants et des plus précieux ont été faits sur l'Esthétique, mais presque tous ont été écrits à un point de vue purement philosophique, et s'ils montrent l'ensemble de son rôle, s'ils découvrent certaines des lois qui constituent l'Art, il sera sage de penser qu'à ces hautes spéculations une base est nécessaire, et cette base ne sera fournie que par des travaux qui, exécutés au point de vue spécial de chaque forme d'art, formuleraient avec une rigoureuse méthode scientifique chacune des lois qui peuvent être établies.

« L'Art, a dit Comte (1), consiste toujours en une repré-
« sentation idéale de ce qui est, destinée à cultiver notre
« instinct de la perfection. Son domaine est donc aussi étendu
« que celui de la science. Tous deux embrassent à leur ma-
« nière l'ensemble des réalités que l'une apprécie, que l'autre
« embellit. »

Son domaine est donc aussi étendu que celui de la science; tous deux embrassent à leur manière l'ensemble des réalités que l'une apprécie, que l'autre embellit, n'est-ce pas dire que la science est la base nécessaire et inévitable de l'Art, car qui peut supposer que l'imagination puisse embellir une chose dont la raison n'a pas d'abord pris connaissance? — « Il faut
« bien que l'idéalité soit toujours subordonnée à la réalité
« sous peine d'impuissance autant que d'aberration (2) ».
« Nos facultés de représentation et d'expression sont néces-
« sairement subordonnées à nos fonctions de conception et
« de combinaison. Cette loi statique est immuable et n'a
« jamais souffert d'altération réelle (3). »

(1) Discours sur l'Ensemble du Positivisme.
(2) Comte. Disc. sur l'Ensemble du Positivisme.
(3) Comte, *id.*

Voilà des principes qui présentent tous les caractères de l'évidence et qu'il serait d'ailleurs facile de prouver si l'objet de cette étude le demandait. Tous les intelligents les ont adoptés et ils régissent les travaux d'ensemble dont j'ai parlé plus haut, mais il est un domaine de pratique où ils sont niés ou ignorés, et, pour le constater, il suffit de cesser d'envisager l'Art dans sa nature la plus généralement philosophique, de prendre l'une de ses branches, l'un des divers langages qu'il présente, et de l'étudier à son point de vue technique.

La série des arts qui sont le plus directement intéressés à voir s'établir une stricte théorie de leurs moyens sont certainement les arts de la forme. Moins que tous les autres, ils peuvent se satisfaire de certaines idées générales: ce caractère qu'ils expriment par la forme impose une technique plus rigide et des connaissances plus précises, car il entraîne comme corrélation nécessaire le besoin de connaître la forme, son moyen immédiat, et ce n'est que dans ses plus hauts degrés, une fois cette base suffisamment établie, qu'il peut admettre les idées générales communes à tous les arts et qui les lient entre eux. C'est dans ce domaine technique que le travail a été le moins précis, c'est là que les tentatives ont le plus manqué d'unité. Mais ce travail peut se faire, et c'est ici que j'entre dans le corps de mon sujet.

En 1893 mourait à Genève un vieux maître, Barthélemy Mènn, que l'on commence maintenant à connaître un peu en France. Il avait prévu les nécessités de l'avenir et, durant quarante années de sa longue vie, il tenta dans son enseignement la réalisation de ses désirs. Ce fut à cette école que le professeur Jean Martin étudia les principes de l'Art de la peinture, et les perpétuelles recherches de Mènn lui furent une indication. Il prit auprès de celui-ci la nature des préoccupations qui le conduisirent à formuler ce que le vieux maître avait observé. Esprit d'une grande netteté d'observation et d'une rigoureuse logique, le professeur Martin, durant dix années, poursuivit cette étude, et l'enseignement qu'il pratique lui permit de soumettre ses principes au contrôle d'une expérience plus générale. Elève de ces deux maîtres, les circonstances me donnent aujourd'hui la possi-

bilité de parler de cette œuvre et me conduisent à tenter d'en donner un plan succinct.

L'ouvrage, dans son état actuel, est composé de notes groupées par sujets et formant des séries ou livres. L'ordre de ces séries a été l'objet d'un classement qui les a mises dans une stricte dépendance l'une de l'autre, plaçant au début celles dont les caractères les plus simples et les plus généraux faisaient, pour ainsi dire, une indication de l'ensemble et dont les dernières se trouvent représenter les conséquences et le but.

La dépendance mutuelle de chacune de ces parties a été constamment mise dans la plus grande évidence, l'idéal d'un travail de démonstration étant de se conformer le plus possible à la méthode scientifique par excellence, celle qui interdit une lacune quelconque dans la subordination des principes et des caractères suivant leur rang d'importance, je veux parler des mathématiques.

C'est pourquoi dans la première partie, M. Martin a placé l'examen de la situation actuelle dans l'enseignement. Considérant les résultats, il s'est attaché à retrouver leurs causes : il montre l'incohérence de la marche de l'élève dont l'attention est divisée par des cours spéciaux sans qu'il lui soit donné la possibilité d'unifier ses connaissances et de se placer à un point de vue d'ensemble qui le dirige nettement à les rapporter à son art ; il constate l'absence de culture spéciale, examine les bases adoptées, en fait une rigoureuse critique et montre comment le manque de logique et d'unité en stérilise certaines excellentes, mais inutiles à cause de leur isolement.

De l'ensemble de cette étude il tire sa conclusion, et l'esprit critique qui a régné plus haut permet ici d'édifier. Il indique les principes à introduire et qui doivent constituer la base des connaissances du peintre, l'esprit de coordination qui doit présider aux études générales et qui permet de tirer le plus grand profit des cours professés dans les écoles ; enfin, il explique la raison d'être de l'étude et la gradation qu'il est nécessaire d'établir entre les divers genres de travaux à exiger de l'élève.

Cette première série a servi de guide continuel durant tout le reste de l'ouvrage, elle donne surtout des indications pour adapter les notions générales au point de vue du peintre. Elle a d'ailleurs la valeur d'une chose vécue, car l'auteur a été son premier sujet d'expérience ; les erreurs constatées lui ont fait examiner les causes qui les avaient produites, et c'est ainsi qu'il a été conduit à trouver les principes qui pourront éviter à d'autres les mêmes pertes de forces et de temps.

Dans la deuxième série, le professeur Martin classe sous le nom de « Notions d'anthropologie nécessaires au peintre » les conditions de la connaissance de l'homme, de sa structure et de la série d'actions qu'elle détermine. Le peintre trouvant ses plus hautes possibilités d'expression dans la forme humaine devra la connaître pour pouvoir l'idéaliser, et c'est en rapportant cette connaissance aux besoins de son art qu'il évitera de s'égarer dans la complexité de cette étude.

Dans les troisième et quatrième séries se trouvent réunis les moyens du dessin et de la peinture ; cette partie, essentiellement technique, porte l'éducation précédente à son degré pratique et impose l'emploi des connaissances acquises.

Avec la quatrième série se termine un premier groupe de démonstrations dans lequel sont classées toutes les études qui forment comme une première catégorie des moyens dont fait usage le peintre et qui se rapportent à la lecture et à la représentation de l'apparence. (Education et instruction premières ; connaissance du corps humain, structure et fonctions ; sciences de la forme, de la couleur, de l'aspect et emploi des matériaux de la peinture.)

Cette première partie du travail porte sur des principes essentiels, sans pour cela remplacer les traités spéciaux (mathématiques, physique, chimie, biologie), mais tend à donner le moyen de s'assimiler les sciences et de les ordonner au point de vue du peintre.

La seconde partie est le développement et la conséquence de la première. L'art ne doit pas s'arrêter à une constatation, mais poursuivre au-delà du fait et en tirer des conclusions idéales. L'auteur en arrive donc à ce qui constitue l'art et expose les notions d'esthétique. Renvoyant aux traités pure-

ment philosophiques sur la matière, il se borne quant à lui à guider l'élève dans ces études et dans ce qui concerne leur adaptation à son but particulier.

Etant donnée la connaissance des moyens de première catégorie, la cinquième série débute par l'étude de l'emploi de ces moyens, celle de leurs procédés et de la puissance d'émotion qu'ils peuvent produire, puis elle traite du choix et de la composition en général. La composition de l'œuvre dépend de la nature des choses que le peintre doit embellir, cela suppose une intention définie, car le choix est un des grands caractères de l'art. C'est là le terme supérieur et il nécessite la pleine connaissanee du but que l'on se propose.

Cette cinquième série est la préparation nécessaire au second groupe de notes, comme la deuxième série l'est à ses deux suivantes du premier groupe. La première série étant surtout l'exposé des raisons de l'ouvrage par l'indication de ses causes et de son but, pourrait même en être séparée.

Avec la sixième série vient l'application de tout ce qui précède à l'étude des milieux. Une fois les principes et les bases établis sur de rigoureuses démonstrations, on peut aborder un ensemble aussi complexe que l'est le spectacle de la nature. Il reste à voir les documents que nous pouvons y saisir et le choix que nous avons à y faire pour les approprier à l'intention et au but.

Cette sixième série traite également de l'application à ces différents milieux des procédés généraux de la représentation. Les consistances, les systèmes de formes, les couleurs, les aspects, se variant à l'infini, il est nécessaire que les procédés se soumettent à cette admirable diversité.

Des multiples emplois de la peinture résultent les différents genres que l'on distingue dans cet art. La septième série étudie ces destinations et l'adaptation convenable des moyens disponibles. La peinture y est considérée en tant que peinture de tableau ou bien panoramique, décorative (fresque, théâtre). Dans cette série s'appliqueront tous les caractères déduits dans les précédentes, et ils constitueront le mécanisme des divers moyens d'expression que comporte l'art de la peinture.

Enfin la huitième série, l'aboutissant de toutes les études antérieures, le terme où toutes viennent converger. Le professeur Martin l'a consacrée à une étude de l'époque, à une révision des sujets et à des notes sur l'histoire de l'art. Au moment de réaliser, il convient, bien affermi dans son individualité, de connaître ce qui a été fait comme réalisation et les moyens qui donnent aux œuvres des maîtres leur caractère supérieur. La connaissance de ce qui est garantit l'utilité de l'effort et indique ce qui doit être. L'histoire présente un ensemble de documents qui sont des expériences faites par d'autres et que nous avons à juger. Le passé est un enseignement ; notre temps dépend de lui comme l'avenir dépendra de notre temps. Cette partie est un travail destiné à montrer à chacun ce qu'il aura à faire pour employer le mieux possible l'ensemble de ses connaissances et pour aboutir à la plus grande manifestation personnelle.

Une neuvième série doit suivre, exemple d'application préparé par cet ensemble qui a passé en revue les méthodes d'observation, les sciences nécessaires, les intentions, l'art qui les exprime, enfin la réalisation résultante. Ici, ce ne sont plus des principes, c'est une œuvre qui n'est nécessairement liée à ce qui précède que relativement à la personnalité de l'auteur. Ce fait que ses propres idées et les conclusions qu'il tire de tout ce qui est exposé dans les séries précédentes peuvent être combattues n'infirme en rien le travail antérieur. C'est ici œuvre et opinion personnelles ; le domaine où l'artiste se met à apprécier en vue de l'œuvre à produire doit être libre, car il dépend du caractère spécial qui fait la personnalité d'un être humain et l'individualité de son art.

De même, la première série n'est point non plus nécessairement liée aux suivantes ; ses causes sont accidentelles et l'ouvrage en reste indépendant quant à sa forme, les principes qu'elle peut contenir étant exposés à nouveau et plus méthodiquement dans les parties suivantes.

Lorsque le professeur Martin a commencé à réunir ces notes, il n'a pensé qu'à sa propre éducation et à son propre but. Les années sont venues développer son œuvre et la généraliser ; l'expérience personnelle a acquis la valeur d'un

principe, prêt à être formulé et pour lequel tous les documents sont établis. Une telle œuvre est aujourd'hui un besoin. Les travaux spéciaux se sont ajoutés les uns aux autres ; pris chacun en soi, on se rend bien compte de leur nécessité, mais si l'on considère leur ensemble, on voit qu'ils ne se classent pas, ne se relient en aucun point, et par conséquent deviennent inutiles.

L'unification de tous ces éléments est devenue possible, et il faut aussi rendre justice à tous ceux qui, par leurs efforts, ont pu la préparer. Si dans l'état actuel tous ces traités surchargent et sont d'un emploi difficile, ils prendront leur rang et leur véritable valeur quand viendra s'y joindre le moyen de les classer et d'en tirer tout le parti possible.

A ce point de vue, il en est de l'art comme des sciences l'analyse prépare la synthèse et tous ceux qui ont pris part à celle-là peuvent se glorifier d'avoir préparé et rendu possible celle-ci.

Raphaël PETRUCCI.

IV. — PROJET D'EXÉCUTION MUSICALE AU 14 JUILLET

ALLOCUTION DE M. AUG. VORBE

Extrait du *Bulletin municipal* (Avril 1894)

M. AUG. VORBE. « Messieurs, j'ai l'honneur de déposer sur le bureau du Conseil une pétition de M. Auzende, proposant pour le 14 Juillet l'exécution d'un chœur patriotique par tous les élèves des écoles communales de la ville. — J'appuie d'autant plus énergiquement l'intelligente et généreuse initiative du pétitionnaire que l'application de son projet créera entre tous les élèves de nos écoles communales un lien qui développera en eux l'amour de la France, contribuera à leur faire porter haut le culte de la patrie et de la République. En faisant participer l'enfance à la glorification

des grands évènements dont nos pères furent les acteurs magnanimes, car j'espère que les fêtes populaires auxquelles nos enfants prêteront leur concours se multiplieront, vous élargirez la signification de la célébration de notre fête nationale, vous lui donnerez un caractère nouveau, un puissant attrait, et, en vous opposant à ce que notre 14 Juillet ressemble à un 15 Août de l'Empire, vous aurez bien mérité du présent et de l'avenir.

Au point de vue esthétique, l'acceptation de la proposition de M. Auzende, dont je demande le renvoi à la 4e com mission, stimulera la production musicale, elle ouvrira des horizons nouveaux à l'enseignement de cet art dans nos écoles et lui donnera une destination puissamment patriotique et républicaine, largement sociale. C'est évidemment là votre plus cher désir.

Renvoyé à la 4e commission.

LE 14 JUILLET. — FÊTE NATIONALE

Poésie de M. Paul Collin (Extraits)

C'est aujourd'hui la grande fête,
La grande fête de Paris ;
A la célébrer tout s'apprête,
Quels joyeux chants ! Quels joyeux cris !

Mais où va cette foule à tout moment accrue ?
Elle couvre de fleurs une blanche statue
Et la fanfare éclate en accords triomphants :
C'est la France qui salue
Un de ses nobles enfants.
Honneur au citoyen qui fut pour sa patrie
Un loyal et bon serviteur ;
Qui penseur ou guerrier lui voua son génie,
Son épée et son cœur,

C'est la revue. Allons admirer notre armée
Imposante, superbe, et partout acclamée,
Elle passe. L'orgueil brille en tous les regards,
Dans tous les cœurs émus s'éveille une espérance...
Oui, l'âme de la France
Palpite dans les plis flottants des étendards !..

Voici la nuit... Soudain... les bombes, les fusées,
Avec des bruits étourdissants,
Aux voûtes d'azur embrasées
Font des zig-zags éblouissants.

Puis le bouquet s'enflamme. — Il semble
Qu'en tourbillons capricieux
Toutes les étoiles ensemble
Sur terre vont tomber des cieux.

DEMANDE DE M. A.-M. AUZENDE

(Actuellement entre les mains de la 4e commission).

Paris, le février 1894.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la proposition suivante :

PROJET

Je remets entre vos mains ce chœur : *Le 14 Juillet,* spécialement conçu en vue d'une exécution grandiose et solennelle d'une cérémonie publique ayant une allure imposante.

Tandis que nous avons de la musique religieuse, ce morceau aurait un caractère essentiellement politique.

Je l'ai écrit d'une manière simple et claire afin qu'il soit possible de le faire chanter dans la matinée du 14 Juillet par les enfants des écoles de la Ville, filles et garçons, réunis devant l'Hôtel-de-Ville au nombre de six mille environ et groupés sur des gradins décorés et pavoisés, de manière à offrir un coup d'œil magnifique.

RÉALISATION

Cette exécution exceptionnelle pourrait être, ce me semble, assez facilement réalisée sans surcroît de travail pour les enfants.

Les cours de chant sont soumis à des concours périodiques dont un justement vers le mois de juillet. Pour ce concours de fin d'année, le morceau d'étude serait le chœur dont il est ici question. Une fois appris et su par toutes les écoles, on choisirait parmi elles les meilleurs éléments susceptibles de prendre part à l'exécution officielle et publique du jour de la Fête Nationale.

Deux répétitions supplémentaires suffiraient probablement

pour faire marcher ensemble cette masse de jeunes chanteurs; quelques hommes énergiques seraient capables de conduire cette entreprise à un succès véritable et incontesté.

RÉSULTATS PRINCIPAUX

1° C'est une opinion assez répandue que l'art actuel manque absolument de destination; la musique, en particulier, semble uniquement vouée à ne chanter que les mystères d'un amour sensuel et égoïste ou ceux d'une religiosité enfantine de plus en plus incompatible avec les aspirations de notre époque.

Il serait intéressant, ce me semble, de faire entendre à la foule de nobles et fiers accents, de faire chanter par nos enfants : Notre fête nationale, nos grands hommes, notre armée, la France et Paris.

Depuis les célèbres tentatives de Berlioz, l'un des principaux promoteurs de la musique sociale, divers essais de grandes exécutions en plein air se sont produits soit en France, soit à l'étranger; sans nous laisser distancer dans cette nouvelle voie, nous devons hardiment conserver l'initiative de ce mouvement esthétique qui peut devenir très puissant.

Tandis que l'art musical se retire dans les concerts privés et dans de petits cénacles mondains, nous devons lui ouvrir une issue plus large, le produire au grand jour, lui donner toute l'extension qu'il comporte, la haute portée dont il est susceptible en s'adressant aux foules, en les émotionnant, en agissant profondément sur elles.

2° La ville de Paris fait de grands sacrifices pour l'enseignement du chant dans ses écoles communales; en différentes circonstances, notamment à la dernière exposition universelle, ce service important a donné la preuve de son existence et de sa vitalité dans un grand concert au Trocadéro.

L'exécution dont nous parlons serait pour ce service une nouvelle occasion de se produire en public, elle serait un motif de vive émulation pour les maîtres et les élèves désireux d'y prendre part, elle constituerait, pour les uns et les autres, l'objet d'une légitime satisfaction, d'un juste orgueil.

Pour conserver son souvenir, il serait remis à chaque exécutant une carte spéciale donnant accès sur les estrades et portant son nom, celui de son maître et l'indication de l'école à laquelle il appartient.

En mettant en haut relief l'enseignement spécial du chant, cette cérémonie pourrait en même temps jeter un brillant éclat

sur l'ensemble de l'enseignement si généreusement distribué par la ville de Paris.

L'institution des écoles laïques est une des conquêtes les plus décisives et les plus glorieuses de la sociabilité moderne sur le vieil esprit rétrograde et intolérant.

Nous ne saurions attacher trop de prix, donner trop d'importance à cette création pleine de promesses qui joue un rôle si capital dans l'économie de notre existence politique. La cérémonie que je propose permettrait de montrer ces écoles dans des conditions particulièrement favorables, elle rendrait leur existence tangible, palpable et évidente aux yeux de tous, leur victoire dans le domaine esthétique du chant vocal en les mettant en pleine lumière constituerait une sorte de consécration majestueuse et publique des efforts réalisés jusqu'à ce jour.

3° Enfin, depuis quelques années, le programme de la Fête Nationale semble tourner un peu dans le même cercle. L'exécution musicale que je viens de proposer serait un élément nouveau à y introduire ; quelque extraordinaires que puissent paraître les moyens qu'elle mettrait en œuvre, elle ne me semble ni purement utopique ni irréalisable, ce serait une tentative qui pourrait réussir et qu'il serait aisé de renouveler en ce cas.

Il faudrait s'efforcer de lui conserver le double caractère d'une manifestation d'art populaire, d'une grande célébration civique.

Telles sont les pensées qui m'ont inspiré et qu'il appartient désormais au Conseil municipal de Paris de réaliser.

Dans l'espérance qu'elles lui sembleront dignes d'examen et de réflexion, je vous prie, Monsieur le Président, de vouloir bien agréer l'expression de ma haute considération, ainsi que des sentiments les plus respectueux de votre serviteur,

A.-M. AUZENDE
25, rue de Montenotte.

APPENDICE

Les apologistes de l'enseignement catholique font valoir quelquefois avec juste raison que le chant était autrefois fort bien enseigné dans certaines maîtrises, dont quelques-unes, demeurées célèbres, donnaient des résultats extrêmement satisfaisants. De simples moines ou religieux ne devaient cependant pas posséder des connaissances musicales bien étendues ni bien profondes, mais ils étaient dominés par une idée supérieure qui les faisait agir avec

constance et fermeté, ils voulaient faire triompher les rêveries chères à leur cœur, ils voulaient former un personnel capable de célébrer la gloire de leur Dieu, de donner de l'éclat à leurs cérémonies cultuelles. Voilà un but élevé, capable de diriger, de soutenir les efforts et de faire triompher de l'apathie naturelle, de la médiocrité générale des enfants.

Nos professeurs actuels n'ont malheureusement pas à poursuivre un semblable idéal, ils n'ont pas à remplir un but si noble et si grandiose, aussi l'enseignement de la musique dans les écoles de la ville semble-t-il ne pas réaliser complètement les grandes espérances que l'on avait cru pouvoir fonder sur lui.

Pour le relever, pour lui donner de l'élan, du ressort, pour lui infuser une vitalité forte et rayonnante, il lui faut un couronnement, une sanction finale, une destination clairement perceptible, il lui faut un mobile énergique et puissant : la volonté bien arrêtée de faire triompher les doctrines sociologiques sur les théories surnaturelles, l'ambition de voir la France tenir le premier rang dans l'enseignement élémentaire du chant, l'espérance enfin de faire participer les enfants, et plus tard, le public lui-même, à nos grandes manifestations civiques et patriotiques.

A. M. Auzende.

Errata.

Page 36, ligne 21. — Lire *d'Aleth* et non *d'Alais*.
Page 51, ligne 8. — Lire *Théodose* et non *Théodore*.
Page 59, ligne 11. — Lire *1678* et non *1618*.
Page 66, ligne 22. — Lire *en général* et non à *un général*.
Page 210, ligne 3. — Lire *Gall* et non *G. Leroy*.
Page 210, ligne 5. — Lire *G. Leroy* et non *Gall*.

Le Propriétaire, Gérant responsable : P. Laffitte.

